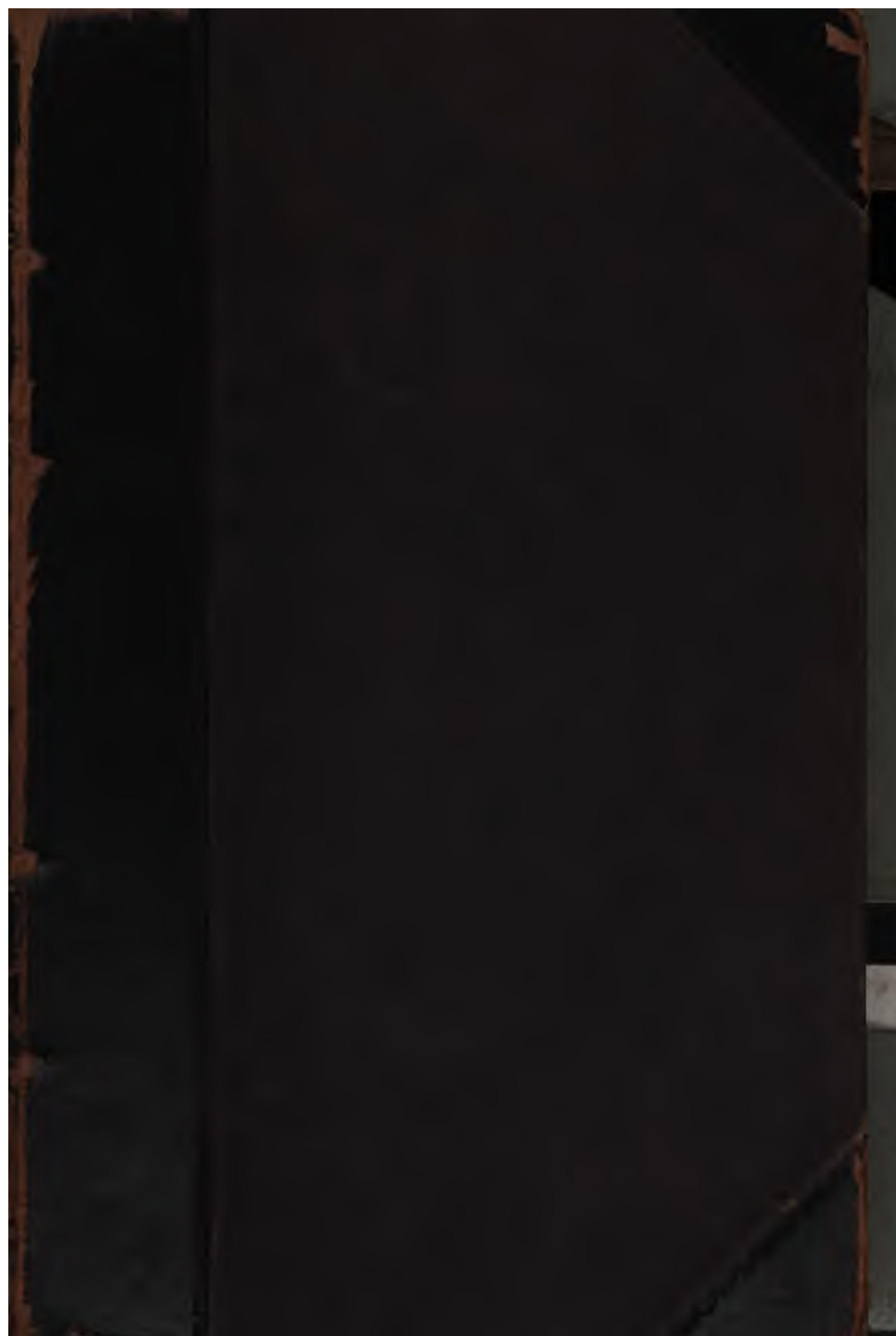
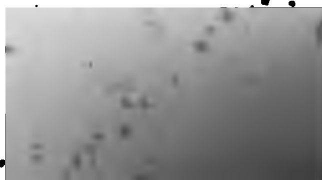



600088070T









LES ALBIGEOIS

LEURS ORIGINES

ACTION DE L'ÉGLISE AU XIIe SIÈCLE

DU MÊME AUTEUR :

LES MÉMOIRES DE JOHN STUART MILL (*Contemporain*, 7 septembre 1874).

LES ORIGINES DU CHRISTIANISME (en deux articles, *Contemporain*, 1er septembre et 1er octobre 1875).

DU RÔLE DE LA RAISON DANS LA FOI (*Contemporain*, 1er octobre 1876).

L'ÉGLISE DES GAULES ET LE CONCILIABULE DE BÉZIERS, TENU EN 356, in-8°, Oudin, Poitiers, 1875.

MOUGÈRES, Fragments recueillis et publiés sous la direction de Mgr. l'Évêque de Montpellier, in-12, Montpellier, 1877.

DE LA MORALITÉ DES ACTIONS HUMAINES, Thèse pour obtenir le grade de bachelier en théologie, Montpellier, 1877.

DES EFFETS DES SACREMENTS,

DE LA PROPRIÉTÉ,

Thèses pour obtenir le grade de licencié en théologie. Montpellier, 1878.

Montpellier, imprimerie de J. MARTEL aîné.

LES

ALBIGEOIS

LEURS ORIGINES
ACTION DE L'ÉGLISE AU XIIe SIÈCLE

PAR

L'ABBÉ C. DOUAIS

PRÊTRE DU DIOCÈSE DE MONTPELLIER, DOCTEUR EN THÉOLOGIE

« Et moi, si je vis assez longtemps, je verrai qui vaincra, je mettrai en histoire tout ce dont je serai informé, et j'écrirai tout ce dont il me souviendra, autant que le sujet ira en avant, jusqu'à ce que la guerre soit finie. »

Chanson de la Croisade, v. 2746-2750.



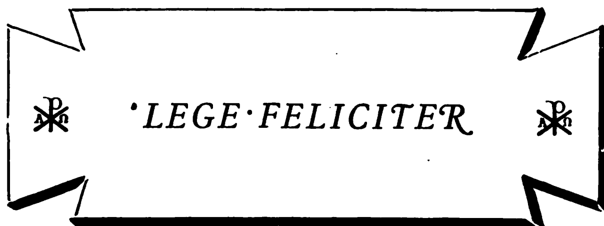
PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES AUGUSTINS, 35

1879



ANATOLIO · DE · CABRIÈRES

V. V. EPISCOPO

MONTISPESSULANI · BITERRARUM

AGATHÆ · LODOVÆ · ET · SANCTI-PONTII

CŒLESTINUS · DOUAIS

PRÆSULIS · SUI · CULTOR

VIVAS · IN · DEO

AVANT-PROPOS.

Au XIIe siècle éclate tout-à-coup, dans le Languedoc, un grand mouvement anti-chrétien et anti-social. Dès le jour où il apparaît, il est puissant, organisé, armé. Un siècle d'existence, car il a commencé vers l'année 1015, ne peut pas lui avoir donné une prépondérance telle, qu'il faudra pour le vaincre, au commencement du XIIIe siècle, l'épée du plus grand homme de guerre de son temps, Simon de Montfort. Les écrivains contemporains semblent avoir ignoré les causes qui amenèrent ces audacieuses tentatives de révolution violente. Cependant tout fait considérable qui se produit dans de vastes contrées, pendant une période de deux cents ans et en opposition avec tous les pouvoirs établis, doit avoir son explication historique. Il a donc fallu rechercher les traces, presque effacées par moments, d'un autre mouvement, qui a commencé à une autre épo-

que : au IIIe siècle, dans une autre société, la société romaine en décadence ; qui s'est continué sourdement mais réellement, à la faveur de l'invasion des Barbares, pendant un espace de huit cents ans, pour reparaître avec un nouvel emportement dans l'hérésie Albigeoise ; qui enfin est venu expirer contre les remparts de l'Église de Dieu, alors gouvernée par le grand et immortel pape Innocent III.

Les historiens et les théologiens du moyen âge, qui ont parlé des Albigeois, leur ont donné le nom de Manichéens, avec une unanimité qui appelle irrésistiblement l'attention de l'historien.

Nous croyons, en effet, que les Albigeois furent simplement des dualistes ; l'état de la religion et des mœurs de la Société Languedocienne, au XIIe siècle, favorisa leur développement dans nos contrées où ils se répandirent avec une rapidité surprenante ; devenus nombreux, au point d'être une multitude, ils osèrent tenter de s'emparer du pouvoir politique dans le Midi, sous les séduisants dehors de réformateurs en fait de religion. La ressemblance des doctrines Albigeoises et des doctrines Manichéennes, malgré des dissemblances

qui s'expliquent par le progrès de l'erreur et la différence des temps et des lieux, suffit à établir leur parenté. Les auteurs ecclésiastiques du XIIIe siècle l'ont vu et l'ont dit.

Mais il y a plus.

Les Manichéens du temps des empereurs romains ne sont pas des étrangers pour les Albigeois de l'époque des vaniteux comtes de Toulouse; il est possible de reconstituer la chaîne des faits qui relie les seconds aux premiers : des Manichéens aux Albigeois il y a une vraie filiation historique. Le dualisme manichéen s'étend, du IIIe au VIIe siècle, dans les pays orientaux, sur les bords du Tigre, dans les régions voisines de la mer Caspienne, au nord de la mer Noire, dans les provinces Danubiennes. Mais, à cette même époque, les races slaves descendent du nord de la mer Caspienne, traversent les plaines de la Russie méridionale et s'établissent sur les rives du Danube. D'autre part, il est prouvé que le dualisme Albigeois n'est pas attribuable aux sectaires du Languedoc. Ni les Manichéens d'Afrique, ni les Priscillianistes d'Espagne, ni les Pauliciens de l'Asie-Mineure, ni les Bogomiles de la Bulgarie, ni les Patarins

d'Italie, ni les Cathares de l'Allemagne, ne se présentent à nous comme des maîtres ou comme des adeptes d'une religion inconnue jusqu'à eux. Ils ne sont que les disciples d'une philosophie déjà fort ancienne; ils ne sont que les descendants de la « secte infâme ». De même les Albigeois. L'erreur dualiste, qui, chassée de toutes les provinces romaines, s'établit au-delà du Danube du IIIe au VIIe siècle, qui vécut longtemps, presque invincible, dans l'Arménie, sous le nom de Paulicianisme, et qui par une recrudescence inattendue apparut chez les peuples slaves, au IXe siècle, avec les Bogomiles, cette même erreur fit une autre apparition au Xe siècle, sur les rives de l'Adriatique, quand les Slaves portèrent jusque là leur commerce alors florissant; de là, elle passa en Italie, où elle s'établit, et d'où, ayant pris un vigoureux essor, elle s'étendit dans toute la France actuelle, dans le Languedoc principalement, qui la connut sous le nom de doctrine des Albigeois.

Tel est le fait que nous nous efforcerons d'abord de démontrer en parlant des diverses sectes Manichéennes qui, du IIIe au Xe siècle, ont infesté le monde; nous tâcherons ensuite

d'éclaircir la question des origines des Albigeois, et quelques chapitres seront consacrés à raconter les développements de la nouvelle secte dualiste.

Mais nous n'aurons garde de passer sous silence l'action de l'Église, qui a le dépôt de la foi et qui est la gardienne des âmes contre les ennemis du salut et de la vérité. La lutte dans laquelle l'Église dut s'engager à partir du XI[e] siècle, prit une triple forme : pacifique d'abord, armée ensuite du glaive des combats et de la justice, elle fut toujours digne de la divine mission de l'Épouse du Christ, qui est d'étendre les limites sacrées de l'empire du bien et de la vertu. Nous ne nous proposons pas de raconter aujourd'hui toute l'histoire de cette longue lutte; nous suivons simplement les Légats et les Missionnaires, nous réservant pour plus tard de nous mêler au bruit des batailles et d'assister aux procédures de la justice, d'étudier la Croisade et l'Inquisition Albigeoise. Nous recherchons les causes qui facilitèrent au néo-Manichéisme son œuvre de destruction et de révolte. Nous n'en cachons aucune, et si nous avons tout dit des désordres du XI[e] et du XII[e] siècle dans des pages que peut-

être quelques lecteurs trouveront trop étendues, c'est pour nous donner le droit de proclamer plus tard la divine vitalité de l'Église.

Nous ne sommes pas de ceux qui admirent sans réserve tous les siècles du moyen âge. Tout n'y fut pas constamment grand, puisque sa grandeur lui vint de l'Église et que l'Église eut, dans ces temps, de nombreux ennemis, soit dans les rangs de l'hérésie, soit parmi ceux qui cependant faisaient profession de dévouement pour sa cause. Montrer comment la vie de l'Église n'est que la lutte du bien contre le mal, de la vérité contre l'erreur, et comment, finalement, elle sort victorieuse de toutes les attaques : voilà le sommet lumineux de l'histoire; et pour nous, rien ne fortifie davantage notre foi, que de la voir survivre, sereine et calme, aux intrigues des Ariens, aux violences des Barbares, à la vitalité persévérante du Manichéisme, aux malheurs du grand schisme d'Occident, aux divisions semées partout par la Réforme, à l'impiété de la Raison, et aux négations radicales des Prophètes de la Révolution. La majesté de Dieu seul plane au-dessus de toutes les ruines. Nous avons voulu le dire : voilà pourquoi nous nous sommes étendu sur

les malheurs de la simonie et de l'incontinence au XIe et au XIIe siècle.

Nous avons de même étudié l'action pacifique de l'Église pendant plus d'un siècle, de l'année 1100 à l'année 1215, de Robert d'Arbrissel à saint Dominique, d'Urbain II à Innocent III, du cardinal Albéric, premier légat dans le Languedoc à Pierre de Castelnau tombé sous le fer d'un sicaire. Peut-être plus d'un lecteur estimera superflus ces détails nombreux dans lesquels nous avons dû entrer, comme aussi accusera-t-il l'Église d'avoir trop retardé la réforme du clergé, cette réforme qui fut le prétexte de la lutte insensée des Albigeois. Mais, d'une part, nous avons voulu admirer la patience de l'Église, qui, pendant 108 ans, ne mit au service de sa cause que la prière, l'éloquence et la controverse, en nous demandant quelle institution a jamais, pendant plus d'un siècle, gardé cette douce et forte longanimité en présence d'ennemis puissants et irréconciliables.

D'autre part, nous répondons avec Bossuet dont le génie a dépeint en traits saisissants cette époque troublée : « Il y avait deux sortes d'esprits qui demandaient la réforme ; les uns vraiment pacifiques et vrais enfants de l'Église,

en déploraient les maux sans aigreur, en proposaient avec respect la réformation, dont aussi ils toléraient humblement le délai, et loin de la vouloir procurer par la rupture, ils regardaient au contraire la rupture comme le comble de tous les maux ; au milieu des abus ils admiraient la divine Providence, qui savait selon ses promesses conserver la foi de l'Église, et si on semblait leur refuser la réformation des mœurs, sans s'emporter, ils s'estimaient assez heureux de ce que rien ne les empêchait de le faire parfaitement en eux-mêmes. *C'étaient là les forts de l'Église, dont nulle tentation ne pouvait ébranler la foi ni les arracher de l'unité.* Mais il y avait outre cela des esprits superbes, pleins de chagrin et d'erreur, qui, frappés des désordres qu'ils voyaient régner dans l'Église, et principalement parmi ses ministres, ne croyaient pas que les promesses de son éternelle durée pussent subsister parmi ces abus, au lieu que le Fils de Dieu avait enseigné à respecter « la chaire de Moyse », malgré les mauvaises œuvres « des docteurs et des pharisiens assis dessus » : ceux-ci *devenus superbes et par là devenus faibles* succombaient à la tentation qui porte à haïr la chaire

en haine de ceux qui y président; et comme si la malice des hommes pouvait anéantir l'œuvre de Dieu, l'aversion qu'ils avaient conçue pour les docteurs leur faisait haïr, tout ensemble, et la doctrine qu'ils enseignaient, et l'autorité qu'ils avaient reçue de Dieu pour enseigner.

« Tels étaient les Albigeois et les Vaudois (1). »

Ces superbes « devenus faibles », ce furent tous les opposants à l'Église qui est l'œuvre de Dieu. « Ces forts de l'Église dont nulle tentation ne pouvait ébranler la foi ni les arracher à l'unité », ce furent les Robert d'Arbrissel, les Raoul Ardent, les saint Bernard, les Pierre de Castelnau, Alexandre III, Innocent III, saint Dominique. Notre devoir était donc d'étudier longuement l'œuvre de ces hommes admirables qui « s'estimaient assez heureux de ce que rien ne les empêchait de pratiquer la réformation en eux-mêmes ». Cette œuvre a été l'œuvre même de Dieu, et seule elle est restée.

Nous suivons constamment et pas à pas l'ordre chronologique. On a dit avec raison que « la Chronologie est l'œil de l'Histoire. » Rien de plus vrai pour éclaircir la période obscure et mouvementée des Albigeois. Ce n'est plus

(1) *Hist. des Vari.*, liv. I, n. V.

seulement d'un siècle à un autre, d'une année à une autre, d'un mois à un autre, mais d'un jour à un autre jour, que la situation change. Ici les dates ont chacune une signification propre. Sans doute, la tendance reste la même toujours : certains faits sont communs à toutes les dates, et le lecteur croira peut-être que nous nous sommes répété ; mais, à côté, il y a aussi des faits nouveaux qui constamment s'ajoutent aux anciens. Eugène III, Alexandre III, Innocent III ont pris des mesures disciplinaires dans l'Église, ont dans les Conciles porté des canons contre l'hérésie ; ont ordonné des Missions ; les différents légats du Saint-Siége, simples moines ou élevés à l'honneur de la pourpre romaine, ont agi dans un même but, mais par des moyens divers. Pour expliquer la conduite des papes et des légats à mesure que la question des Albigeois se développe, ne convenait-il pas de faire connaître chaque situation particulière? Ce n'est pas là se répéter, nous semble-t-il. A ce compte l'histoire ne serait qu'une restriction mensongère. L'impartialité, qui est le premier devoir de l'historien, justifie la longueur des détails; pour donner au lecteur le droit d'apprécier les hommes qui ont joué

un rôle important dans l'affaire des Albigeois, ne fallait-il pas mettre sous ses yeux tous les éléments d'une saine discussion?

Dans le courant du récit, nous avons dû blâmer la conduite de quelques hommes, qui, dans l'Église du Midi, occupèrent des situations élevées et auxquels notre cœur n'eût voulu donner que l'admiration et la louange. Nous ne les avons blâmés qu'après les papes eux-mêmes, et encore ne l'avons-nous fait que dans la pensée d'apprécier plutôt leur époque qu'eux-mêmes. Le lecteur se convaincra que les Albigeois parvinrent à former une vaste conspiration, une société aux agissements secrets, une seconde cité tramant des complots contre la cité de Dieu. La lettre d'Yves de Narbonne à l'archevêque de Bordeaux, au commencement du XIIIe siècle, est restée comme pour éclairer les ombres dont ils s'enveloppaient. Mais tous les évêques ne percèrent point l'épaisseur de ces ténèbres; quelques-uns cédèrent peut-être à la faveur, et d'autres furent trop timides en présence de circonstances difficiles. C'est là ce que nous avons dû déplorer, non en accusant toutefois, mais en plaignant des hommes qui, mieux informés ou mieux secondés, se seraient

unis plus entièrement à l'action vigoureuse, juste et prudente du gouvernement pontifical.

Notre étude comprendra deux parties : la première traitera la question de l'origine des Albigeois ; la seconde montrera l'action de l'Église par ses légats et ses missionnaires pendant le XII[e] siècle et les premières années du XIII[e]. Elle sera suivie d'une série d'autres études que nous publierons sous ces titres :

Les Albigeois et la Croisade ;
Les Albigeois et l'Inquisition ;
Les Albigeois et les Templiers ;
Les Albigeois et les Réformateurs du XVI[e] siècle.

Montpellier, 29 septembre, fête de Saint-Michel Archange, 1878.

PREMIÈRE PARTIE

LES ALBIGEOIS. — LEURS ORIGINES.

LES

ALBIGEOIS

CHAPITRE I

Importance de la question de l'origine du mal. — Solutions données par Simon, Basilide, Bardesane, Marcion, Scythien.

D'où vient le mal ? — Question difficile et grave, dont la réponse, restée longtemps obscure, a vivement préoccupé tous les esprits, soit du monde païen, soit du monde chrétien. Elle s'impose, en effet, d'elle-même. Quand l'homme, portant son regard au-delà des limites de l'espace, du temps et de la nature, ne se considère pas seulement lui-même ; quand il s'étudie dans les relations nécessaires qu'il a avec les êtres qui l'entourent, il conçoit, comme vivant au-dessus de lui-même et

du monde, un être tout-puissant, bon et sage, qui règne dans l'éternité, d'où il répand sur la création les dons de sa grâce et de son amour. Son esprit se repose en paix dans la pensée qu'il vient de Dieu, lumière éternelle et communicative; son cœur se nourrit de la joie que là-haut il y a un père qui l'aime infiniment et un juge qui récompense toute vertu; il oublie pour un instant toute infirmité et toute douleur.

Mais que son regard, quittant ces hauteurs, s'abaisse jusqu'à la région ténébreuse d'ici-bas : c'est aussitôt pour l'intelligence l'obscurcissement de la lumière, pour le cœur affaibli les passions, pour le corps alourdi la triste souffrance; c'est le mal sous toutes ses formes, avec ses variétés infinies et ses angoisses terribles. L'homme demande donc à tout ce qui l'entoure, à la terre et au ciel, à ses semblables et à lui-même, quelle peut être la cause de tels malheurs; il cherche à s'expliquer la raison du mal; il veut comprendre comment le mal a pu s'introduire dans l'œuvre d'un Dieu puissant, sage et bon.

Un auteur du second siècle, philosophe platonicien, Maxime de Tyr, a rendu, dans les plus beaux termes, la perplexité de l'esprit devant la question de l'origine du mal, et a fait sentir l'intérêt si grave qui s'attache à sa solution. Il raille Alexandre, qui alla consulter l'oracle de

Jupiter-Ammon pour savoir où étaient et quelles étaient les sources du Nil. « Ne manquait-il donc à la félicité de ce prince, s'écrie-t-il, que de connaître d'où part ce fleuve pour descendre en Égypte? Non, assurément. Il aurait dû laisser couler les fleuves des lieux où Jupiter a placé leurs sources; après être arrivé ou au temple d'Ammon, ou auprès des chênes du pays des Thesprotes (1), ou auprès de la pythonisse du Parnasse, ou auprès de l'oracle du fleuve Isménus (2), ou auprès de l'oracle de Délos, ou auprès de tout autre, soit grec, soit barbare, il aurait dû prier Jupiter et Apollon de rendre une réponse unique, mais d'une utilité commune et générale pour tout le genre humain. Certes, c'était sur cette question qu'il eût été plus important pour le genre humain de consulter les dieux, que de les consulter, comme les Doriens, sur leur expédition dans le Péloponèse, comme les Athéniens sur leur expédition en Ionie, ou comme les Corinthiens sur leur expédition en Sicile. Pourquoi demander d'où viennent les biens? Ce n'est pas là-dessus qu'il est nécessaire de con-

(1) Peuple d'Épire. Theil, *Dict. de biogr.*, au mot *Thesproti*.

(2) Fleuve qui coule en Béotie. Apollon avait un oracle non loin de ses bords. — Pausanias, lib. x, cap. 10. Pindare, *Pythiques*, ode II. Cf. Theil, *op. cit.* au mot *Ismenus*.

sulter les dieux ; la cause ne peut pas en être inconnue : elle est manifeste pour tous les hommes. Cette cause des biens, c'est celui qui est le créateur et le père de toutes choses ; c'est celui qui a établi l'harmonie dans les cieux, qui tient les rênes du soleil et de la lune, qui dirige le cours des astres, et qui marque au chœur brillant des étoiles les mouvements qu'elles doivent exécuter ; c'est celui qui a fait le partage des saisons, qui gouverne les vents, qui a assemblé les mers et fondé la terre, qui fait couler les fleuves et qui donne la fécondité aux plantes et aux animaux. Jupiter cligna le sourcil et toutes ces œuvres existèrent. Là-dessus je n'ai pas besoin d'oracle. J'en crois Homère, j'ajoute foi à Platon, j'ai pitié d'Épicure. Mais si je me tourne du côté des maux, je ne puis m'empêcher de demander quelle en est la première origine. Viennent-ils donc d'Éthiopie avec la peste, ou de Babylone avec Xerxès, ou de Macédoine avec Philippe ? Car certainement ils ne viennent pas du ciel. L'envie est bannie pour jamais de ce séjour de la félicité. C'est ici où j'ai besoin d'oracle : consultons les Dieux. » (1)

(1) Maxime de Tyr, philosophe platonicien du deuxième siècle. Il n'attaqua pas directement la religion chrétienne, mais, d'accord avec Apulée de Madaure, il aurait voulu faire subir au paganisme des modifications telles, qu'il empêchât le développement toujours croissant du christia-

L'oracle de Jupiter-Ammon serait resté muet à la question d'Alexandre. Mais Maxime de Tyr nous

nisme. Le passage que nous venons de citer est pris de la *Dissertation* XLI, dans l'édition de Jean Davisius (Londres, 1740); c'est la *Dissertation* XXV dans l'édition de Daniel Heinsius (Lyon, 1607). Voici le passage tout entier :

« Φασι τὸν Μακεδόνα Ἀλέξανδρον ἀφικόμενον εἰς Ἄμμωνος, προσειπόντος αὐτὸν τοῦ Ἄμμωνος παῖδα, πισεῦσαι τῷ θεῷ, κατὰ τὴν Ὁμήρου φήμην, πατέρα αὐτὸν θεῶν καὶ ἀνθρώπων ὀνομάζοντος· ἀποδεξάμενος δὲ τοῦ μαντείου, ἄλλο μὲν ἠξίωσεν οὐδὲν τὸν πατέρα μετὰ τοῦτο ἔρεσθαι, οὐκ περὶ τῆς Δαρείου φυγῆς, οὐκ περὶ τῆς μελλούσης μάχης, οὐκ περὶ τῆς Ἑλλάδος κακουμένης, οὐκ περὶ τῆς Ἀσίας κυκωμένης· ἀλλ', ὥσπερ αὐτῷ τῶν ἄλλων καλῶς ἐχόντων, ηρώτα τὸν θεόν περὶ τοῦ Νείλου, ὁπόθεν ὁρμηθεὶς ἐπὶ Αἰγύπτου κάτεισι. Πάνυ γοῦν αὐτῷ τοῦτο ἐν ἔδει πρὸς εὐδαιμονίαν, καὶ μαθόντι εἶχεν ἂν καλῶς. Οὐδ' εἰ μὰ Δία πρὸς τῷ Νείλῳ τον Ἴσρον ἔγνω, ἢ τὸν ὠκεανόν αὐτὸν, εἴτε τις ἐσὶ ποταμοῦ φύσις περὶ πᾶσαν γῆν εἱλουμένου, εἴτε ἀρχαὶ τῆς δεῦρο καὶ πηγαὶ θαλάττης, εἴτε λίμνη ὑποδεχομένη τὰς ἡλίου καταδύσεις καὶ σελήνης, εἴτε ἄλλο τὶ, οἷον οἱ ποιηταὶ καταμαντεύονται· ἐξὸν τοὺς μὲν ποταμοὺς ἐᾷν ῥεῖν, ὁπόθεν αὐτοὺς ἀφῆκεν ὁ Ζεὺς, αὐτὸν δὲ ἐπὶ Ἄμμωνα ἀφικόμενον, ἢ ἐπὶ τὴν Θεσπρωτῶν γῆν καὶ τὴν ἐκεῖ δρῦν, ἢ ἐπὶ τὸν Παρνασσὸν καὶ τὴν Πυθοῖ χρησμῳδίαν, ἢ ἐπὶ τὸν Ἰσμηνὸν καὶ τὴν ἐκεῖ φωνὴν, ἢ ἐπὶ Δῆλον καὶ τοὺς ἐκεῖ χορούς, ἢ εἴπου ἄλλο τὶ μαντείου ἦν φθεγματικὸν τῆς Ἑλλάδος ἢ τῆς βαρβάρου γῆς, δεῖσθαι τοῦ Διὸς καὶ τοῦ Ἀπόλλωνος επιδοῦναι χρησμὸν ἕνα κοινὸν καὶ δημόσιον τῷ πάντων ἀνθρώπων γένει. Ἠ γάρ ἂν καινωφελεσέραν θεωρίαν εσεῖλαντο οἱ ἄνθρωποι τήνδε, μᾶλλον ἢ Δωριεῖς περὶ Πελοποννησου μανθευόμενοι, ἢ Ἀθηναῖοι περὶ Ἰωνίας πυνθανόμενοι, ἢ Κορίνθιοι περὶ Σικελίας ἀνερωτῶντες.

Φερε μιμησάμενοι τους θεωρους ἐκείνους, τους καινους, τους ὑπὲρ του γένους ἐπὶ τὰ μαντεῖα σαλέντας, ἐρώμεθα τον Δία, τὶς τῶν ἀνθρωπίνων ἀγαθῶν πατὴρ καὶ χορηγὸς, τινες ἀρχαὶ, τινες πηγαὶ, πόθεν ὁρμηθέντα ῥεῖ. Ἠ τούτων μὲν πέρι οὐθὲν δεῖ τὸν θεὸν

fait entendre, du moins, l'écho éloquent de cette inquiétude sourde, mais réelle, qui agite le cœur de l'homme que la lumière de l'Évangile n'a pas encore éclairé de son rayon divin.

Le christianisme a donné plus que les premiers éléments d'une réponse rassurante. La doctrine de la chute primitive qu'il enseigne nous permet d'abord

ἐνοχλεῖν, αἰσθανομένους τῆς χορηγίας, καὶ ὁρῶντας τὴν αἰτίαν, καὶ συνιέντας τὴν πηγὴν, καὶ τὸν πατέρα καὶ ποιητὴν εἰδότας, τὸν οὐρανοῦ ἁρμοστὴν, τὸν ἡλίου καὶ σελήνης ἀγωγέα, τὸν κορυφαῖον τῆς τῶν ἀστέρων περιφορᾶς καὶ δινήσεως καὶ χορείας καὶ δρόμου, τὸν τῶν ὡρῶν ταμίαν, τὸν πνευμάτων οἰκονόμον, τὸν ποιητὴν θαλάττης, τὸν δημιουργὸν γῆς, τὸν ποταμῶν χορηγὸν, τὸν καρπῶν τροφέα, τὸν ζώων γεννητὴν, τὸν γενέθλιον, τὸν ὑέτιον, τὸν ἐπικάρπιον, τὸν πατρῷον, τὸν φυτάλμιον, οὗ ὁ νοῦς ἀρραγὴς ὢν καὶ ἄτρυτος καὶ ἐπὶ πάσας ἐξικνούμενος φύσεις ἀμηχάνῳ τάχει, ὡς προσβολῇ ὄψεως, πᾶν κοσμεῖ ὅτου ἂν ἐπαφήσεται· καθάπερ καὶ αἱ παρ' ἡλίου ἀκτῖνες προσπεσοῦσαι τῇ γῇ λαμπρύνουσιν αὐτῆς τὸ καταληφθὲν πᾶν. Τίς δὲ ἐστιν ὁ τῆς ἐπαφῆς ταύτης τρόπος, ἐγὼ μὲν εἰπεῖν οὐχ ἔχω· ἠνίξατο δὲ αὐτὴν ἠρέμα Ὅμηρος,

Ἦ καὶ κυανέῃσιν ἐπ' ὀφρύσι νεῦσε Κρονίων.

Ὁμοῦ δὲ τῷ Διὸς νεύματι γῆ ξυνίει καὶ ὅσα γῆς θρέμματα, καὶ θάλαττα ξυνίει καὶ ὅσα θαλάττης γεννήματα, καὶ ἀὴρ ξυνίει καὶ ὅσα ἀέρος φορήματα, καὶ οὐρανὸς ξυνίει καὶ ὅσα ἐν οὐρανῷ κινήματα. Ταῦτα ἔργα τῶν Διὸς νευμάτων. Μέχρι τούτων ἀδεὴς εἰμὶ χρησμῳδίας· καὶ Ὁμήρῳ πείθομαι, καὶ πιστεύω Πλάτωνι, καὶ οἰκτείρω τὸν Ἐπίκουρον.

Ἐὰν δὲ εἰς τὰς τῶν κακῶν ἐννοίας παρέλθω, πόθεν ταῦτα παρέδυ δεῦρο; τίνες αἱ τῶν κακῶν πηγαὶ, ἢ γενέσεις; πόθεν ἀρξάμενα ἔρχεται; ἐξ Αἰθιόπων, ὡς ὁ λοιμός; ἐκ Βαβυλῶνος, ὡς ὁ Ξέρξης; ἐκ Μακεδονίας, ὡς ὁ Φίλιππος; οὐ γὰρ ἐξ οὐρανοῦ μὰ Δία, οὐκ ἐξ οὐρανοῦ· φθόνος γὰρ ἔξω θείου χοροῦ ἵσταται. Ἐνταῦθα τοίνυν ἐνταῦθα μοι δεῖ χρησμῳδίας, ἐρώμεθα τοὺς θεούς. »

de ne pas nous étonner que le mal existe : il ne vient pas de Dieu ; la doctrine de l'épreuve de l'homme par le gouvernement périlleux de sa liberté, nous fait déjà entrevoir la raison pour laquelle Dieu tolère le mal ; la certitude de la récompense céleste assurée, au centuple de ses mérites, à celui qui accomplit le bien, exalte la bonté, la puissance et la miséricorde de Dieu (1).

Les Manichéens au IIIe siècle, les Albigeois au XIIe, ont tenté de répondre en dehors des données chrétiennes ; mais, qu'est-il arrivé ? Leur réponse a été plus effrayante que la question elle-même. La question laisse une ombre devant l'esprit ; leur réponse contenait les plus affreuses conséquences,

(1) Origène et saint Augustin cependant, même après les lumières du christianisme, estimaient que la terrible question est encore enveloppée d'obscurités. « Entre toutes les questions que les hommes agitent, disait Origène (*cont. Cels.*, lib. IV. Cf. Jungmann, *de Deo creatore*, pars II, cap. II, art. 3. Ratisb, 1875), il n'y en a point qui mérite autant nos recherches et qui soit plus difficile à décider que celle de l'origine du mal. » Saint Augustin, cet admirable génie, s'écriait de même : « Rien de plus obscur, rien de plus difficile à expliquer que cette question : Comment, Dieu étant si puissant, il peut exister tant de maux dans le monde, sans qu'il en soit l'auteur ? » (*De Ordine*, lib. II.) — Voir sur la question du mal, saint Augustin, le *De Ordine* tout entier, et le chap. 7 du VIIe liv. des *Confessions*, intitulé : *Misere torquetur inquirens unde sit malum*.

soit pour l'individu, soit pour la société civile, soit pour la société religieuse. Partis des mêmes principes, ils sont arrivés à la même dissolution.

Avant d'aborder directement l'Albigéisme, qui a été, comme nous le verrons, la dernière forme de la doctrine manichéenne, il sera bon de dire en peu de mots ce qu'ont pensé de la question qui nous occupe les hérétiques des deux premiers siècles, que nous devons considérer, ainsi que Manès, comme les premiers ancêtres des Albigeois.

La question de l'origine du mal ne se formula pas seule dans l'esprit des anciens ; elle fut presque toujours suivie d'une autre question, fort obscure en dehors du récit de la Création (Gen., I.), celle de l'origine de la matière. Souvent même ces deux questions se confondirent. Aristote et Platon avaient d'abord enseigné que le mal vient de la matière, dont l'imperfection éternelle ne peut nullement être corrigée (1). Mais Archélaüs (2), évêque de Cascar en Mésopotamie (3), assure qu'il faut remonter plus haut que Platon et Aris-

(1) Pour étudier plus au long la pensée des philosophes anciens sur l'origine du mal et de la matière, l'ouvrage de Wolff, *Manichæismus ante Manichæos*, serait un guide utile.

(2) *Actes de la dispute*. « Hic ergo Scythianus dualitatem istam introduxit, quod ipse à Pythagora suscepit. »

(3) Caschara, Κασχαρα, Mesopotamiæ urbs. Abrah. Ortelii, *Thesaurus geograph*.

tote, jusqu'à Pythagore (VIe siècle av. J.-C.), pour trouver chez les philosophes les premières annonces des doctrines dualistes que Basilide, Bardesane, Marcion et Scythien enseignèrent au second siècle de l'ère chrétienne. Porphyre, en effet, dit que « Pythagore concevait deux puissances opposées : l'une *Bonne*, qu'il appelait l'*Unité*, la *Lumière*, la *Droite*, l'*Égal*, le *Stable*; l'autre *Mauvaise*, qu'il nommait le *Binaire*, les *Ténèbres*, le *Gauche*, l'*Inégal*, l'*Instable*, l'*Agité* » (1).

Il paraît bien certain que le philosophe de Crotone n'avait pas pris à la Grèce ces principes dualistes. Mnésarque, son père, l'avait mené à Tyr dans sa première enfance. Les Chaldéens y avaient vraisemblablement une école. L'enfant qui manifestait déjà ses goûts pour les études philosophiques, fut recommandé à ses nouveaux maîtres (2). Au VIe siècle avant Jésus-Christ, comme encore aujourd'hui, les Orientaux se plaisaient à discuter et à s'entretenir de spéculations philosophiques. Pythagore entendit souvent ces hommes venus de la Chaldée à Tyr. Aussi conçut-il le dessein de faire un voyage jusqu'aux rives célèbres de l'Euphrate et du Tigre, où l'on enseignait, disait-on, la plus sublime philosophie. C'était comme

(1) *De vit. Pythag.* — Cf. Plutarq. *Isis et Osiris.*
(2) Porphyr. *Vit. Pythag.*

le complément de ses voyages antérieurs en Judée, en Égypte et en Arabie. Il resta, en effet, douze ans à Babylone (1). Son maître, Zabratus, l'instruisit « de la nature et des principes de toutes choses ». Certains auteurs, parmi lesquels il faut compter Hyde, ont cru que Zabratus n'était que Zoroastre lui-même (2). La date de la mort de Pythagore, qui nous est donnée par Eusèbe (3), et la date de l'année où fleurissait Zoroastre (4), nous permettent de penser que Pythagore et Zoroastre, étant contemporains, purent se voir. Quoi qu'il en soit de cette question peu importante ici, Pythagore trouva les principes dualistes profondément enracinés dans la terre d'Orient. Zoroastre admettait à la vérité un seul être suprême; mais par je ne sais quelle conception, il imaginait au-dessus de cet être suprême deux autres êtres, l'un auteur du bien, l'autre auteur du mal (5). Il est certain, d'ailleurs, que les mages professaient des doctrines ouvertement dualistes. On peut donc

(1) Voir une vie anonyme de Pythagore, publiée par Luc Holstenius.

(2) Plutarque (*De procr. anim.*) appelle Zabratus du nom de *Zaratas*, et Théodoret, *Zaradas*.

(3) La 3e année de la 70e olympiade (476 av. J.-C.) *Chroni.*

(4) Sous Cambyse, qui succéda à Cyrus, la 4e année de la 62e olympiade. Abulpharage.

(5) Le Hir, *Étud. bibl.*, tom. II, pp. 201, 204.

croire que, sous l'influence de leur enseignement, Pythagore fut incliné à placer la cause du mal dans la matière, substance imparfaite, combattue en elle-même, agitée par la lutte des parties, lutte qui engendre la dualité, d'où provient le mal. Il est si vrai que telle a été la pensée de Pythagore, qu'Empédocle, son disciple, plaçait au-dessus des quatre éléments deux principes qu'il appelait, l'un la *Discorde* (Νεικος), l'autre l'*Amour* (Φιλια). La *Discorde* émanait de la matière, et l'*Amour* de Dieu (1).

Ces doctrines, tant qu'elles restèrent à l'état de spéculations philosophiques, n'exercèrent pas une action bien directe sur les peuples de la Grèce et de l'Italie. En Orient, au contraire, elles se présentèrent sous le couvert de la religion; elles eurent le caractère de doctrines religieuses : le dualisme resta toujours à la base des systèmes théologiques. Mais après la venue de Jésus-Christ, en Occident, les spéculations philosophiques de Pythagore et d'Empédocle, enrichies des principes de l'Orient, prirent dans certains esprits, chrétiens d'abord, mais hérétiques plus tard, une forme nouvelle. Ce fut un mélange monstrueux des doctrines enseignées par les mages, des spéculations des philosophes et des révélations de l'Évangile.

(1) Il est si vrai qu'Empédocle a admis les principes dualistes, que Socrate, l'historien, a cru pouvoir dire qu'il était le père du Manichéisme (lib. I, 17. Bâle, 1578).

A côté de l'Église du Christ, une autre, orgueilleuse et audacieuse, tenta de s'élever et d'organiser le culte que l'homme doit à Dieu. Le plus grand péril pour l'Église ne vint plus seulement de la puissance des empereurs, des attaques des philosophes ou de la haine du peuple (1), mais de l'aveuglement de quelques-uns de ses enfants, qui, infidèles et ingrats, s'élevèrent contre elle. Après les révélations du Messie attendu par les nations, après les prédications des Apôtres et la diffusion du livre des Évangiles, au moment où saint Paul, par l'enseignement de ses immortelles *Épitres*, établissait l'existence d'un seul principe, cause de tous les êtres, par qui tout se meut et agit; au moment où saint Jean, dans son *Apocalypse*, racontait sa sublime vision des élus prosternés dans le ciel devant le trône de l'Agneau, chantant sa gloire et proclamant les ineffables dons du Dieu trois fois saint; en ce moment, dis-je, quelques téméraires osaient se poser à l'encontre de ces révélations, nier la vérité de ce principe unique, et expliquer, comme les Orientaux, l'existence du mal. On a prétendu que quelques-uns de ces prédicants s'étaient laissés conduire par d'honnêtes sentiments (2) : afin de justifier la Providence, ils

(1) Mgr. Freppel, *les Pères apostoliques*.

(2) Beausobr., *Hist. de Manichée et du Manich*. Amst., 1734.

auraient rejeté la cause du mal sur un principe matériel. Nous n'avons pas à juger les intentions; Dieu les a récompensés des services qu'ils ont cru rendre. Seules, les spéculations qui s'élaborèrent durant les deux premiers siècles autour de la question de l'origine du mal, nous intéressent; par elles il nous sera facile de mieux constater plus tard les singularités des erreurs albigeoises.

Aussi bien, il est curieux de suivre le travail des doctrines orientales pendant les premiers siècles chrétiens et de rechercher les traces de l'influence qu'elles s'efforçaient d'acquérir en Occident, comme poussées par un secret instinct que l'Occident allait devenir le cœur et la tête du monde. L'Orient jouissait d'une grande renommée de savoir : n'était-ce pas de l'Orient que devait se lever le roi attendu et désiré? L'opinion populaire ne se trompait pas en effet. Mais le grand Révélateur avait déjà apparu; et par une étrange méprise, cent ans après sa venue, tout esprit inquiet ou ambitieux souriait à la gloire d'être le révélateur promis. C'est une des raisons qui expliquent la fécondité de l'erreur au Ier et au IIe siècle, fécondité si prodigieuse que l'historien se perd dans la seule nomenclature de ses chefs.

Nous ne croyons pas devoir compter, parmi les hérétiques qui ouvrirent les voies à Manès, Ménandre, Saturnin et Carpocrate. Clément

d'Alexandrie, qui a si bien connu les erreurs de son temps, ne parle pas des deux premiers. Quant aux principes de Carpocrate, ils prirent un caractère tellement odieux, qu'ils furent, je crois, admis de lui seul.

Quel est donc le premier qui a tenté d'introduire le dualisme dans l'Église de Jésus-Christ?

Quelques auteurs du XVII[e] siècle (1) ont attribué cette étrange entreprise à Simon le Magicien.

Rien n'est plus piquant, en effet, que l'histoire de l'*Hélène* de ce premier des hérésiarques. Cette femme, qu'il avait amenée de Tyr, disait-on, n'aurait été, dans sa pensée, que le premier fruit de l'entendement, c'est-à-dire le premier des Eons (2).

(1) Wolff, *op. cit.*

(2) Voir sur Simon le Magicien, parmi les Pères : Iren., lib. I, 22-23; — Epiphan., *Hæres.*, 21 ; — Cyrill. Hiero. *Catech.* VI, 24, 25; — Theodor., *Hær. Fabul.* lib. I, 1; V, 9; — Tertul., *de Anima*, cap. 34; — Orig., *cont. Cels.* V, 62; — Hieron., *Comment. in Mat.*, cap. 24; — Clem. Alex., *Strom.* II, 25; — *Recog.* I, 72; II, 7-14; — Justin., *Apol.* I, 26, 56; — Euseb., *Hist.* II, 13; — *Philosophumena*, VI, 7-20; — Arnob., *adv. Gent.* II, 12; — Ambr. *Hexæmeron*, IV, 8; — Philastrius, *de Hær.* 29; — Theodor. I, 1; V, 9. — Aug., *de Hæres.* I. *Epist.* 36, ad Casulan.

Parmi les modernes : A. Simson, *Ueber Leben und Lehre Simon, des Magiers, Zeitschrift von Illgen*, 1841, livrais. 3; — J. Grimm, *Die Samariter*, 1854; — Baur,

Quelques auteurs ont interprété dans un sens symbolique l'histoire de cette *Hélène*. Pour eux, *Hélène*, dans la pensée de Simon, c'est l'âme, particule de l'esprit infini. L'âme aurait été surprise par les Anges, créateurs des corps, qui l'auraient enfermée dans la matière, et qui, par cette captivité, l'auraient empêchée de retourner au ciel. Afin de la retenir indéfiniment captive, ils la faisaient passer d'un corps dans un autre, et c'est ainsi qu'elle était tombée dans le corps humain, où elle était maintenant, comme dans une maison de prostitution, liée irrésistiblement à la matière par la génération : brebis égarée, elle n'avait plus le moyen de rentrer au bercail. C'est, en effet, à l'âme captive que les Valentiniens appliquaient la parabole de la brebis perdue (1). Simon était venu

Die trei ersten Jahrhunderte; — Mœlher, *Die Kosmologie*; — Kunstmann, *Feuil. hist. et pol.*, tom. 47.

A côté et à la suite des doctrines de Simon se formèrent diverses sectes :

1° Celle de Dosithée. — Orig. *cont. Cels.,* lib. I, 57; VI, 11; — Euseb. IV. 22; — Grimm, *op. cit.* — 2° celle de Saturnin d'Antioche. — 3° celle de Tatien et des Encratites. — Orig. *de Orat.*, cap. 24, — *Philosoph.* VIII, 16. — 4° celle d'Hermogènes. — Tertul., *adv. Hermog.* — 5° celle des Elkésaïtes. — Epiph. *Hær.* LIII; — Euseb. VI, 38; — *Philosoph.* IX, 15-17. — 6° celle des Pérates. — *Philosoph.* V, 12-17. — Rud. Basmann, *Die Philosoph.*

(1) Voir sur les Valentiniens : Tertul., *adv. Valent.* — Iren., lib. I et II. — Clem. Alex. *Strom.* II, 8, 20. — Jac.

pour la chercher et la sauver, en lui faisant connaître sa véritable origine ; touché de ses plaintes, le Dieu suprême, l'avait envoyé, lui Simon, pour accomplir cette œuvre de miséricorde.

Cette explication de l'histoire d'*Hélène* contenait toute la pensée des Gnostiques sur la chute et sur la délivrance de l'âme. Manès s'en empara, et nous la retrouverons chez les Albigeois.

Simon ne croyait pas que Dieu s'abaissât jusqu'à former des corps. Sa maxime était celle de Platon : l'être éternel ne peut faire que des êtres éternels comme lui ; les êtres temporels sont produits par des intelligences subalternes (1). De là il concluait que le vrai Dieu n'est pas le créateur du monde. Aussi, quoique, d'après les *Recognitions* (2), Simon ait souvent protesté qu'il ne reconnaissait qu'un seul Dieu, il est probable qu'il admettait deux principes. La XIXe *Clémentine* (3) semble contenir l'expression véritable de sa pensée : « Le méchant, y dit-il, le prince du mal est-il éternel ou a-t-il été produit ? S'il a été produit par le Dieu qui a fait

Lodberg, *Disquis. histor. de Valentino et Valentinianis*, Copenh. 1695. — G. Hooper, *De Valentin. Hæres.*, Londres, 1711. — Rossel, *Das Syst. des Gnost. Valent.* 1847.

(1) « *Ab æterno æterna sunt ; a corruptibili temporalia et caduca.* » (Recog., lib. III, 29.)

(2) Lib. II, 3.

(3) Paragr. 4.

toutes choses, il faut, ou que ce Dieu l'ait tiré de lui-même, ou qu'il l'ait tiré d'ailleurs. Si c'est de lui-même, ou bien il l'a engendré comme un animal engendre un autre animal, ou bien il l'a produit par une émanation de sa propre substance, à laquelle il a donné un corps. S'il l'a tiré d'ailleurs, il faut qu'il l'ait formé d'une matière animée. Que s'il n'a pas été fait par le créateur de toutes choses, il faut qu'il soit de lui-même sorti du sein de cette matière qui a eu la force de le produire. Que si l'on dit qu'il a été tiré du néant, ce n'est plus un être réel. De ces manières d'exister choisissez celle qui vous plaira. Ou le démon est éternel, ou il faut lui donner quelqu'une de ces différentes origines. »

Les sentiments dualistes de Simon ne peuvent pas être l'objet d'un doute, puisque son interlocuteur lui dit aussitôt : « Mais si la matière est égale à Dieu, et pour la durée et pour la puissance, comme elle est ennemie de Dieu, elle produit d'elle-même des forces qui s'opposent à ses volontés. »

C'est le principe dont s'emparera Manès (1).

(1) Le savant Jacob Thomasius, qui a honoré par sa science l'université de Hall, l'attribue positivement à Simon le Magicien : « *E gentilium certe*, dit-il, *sed imprimis tamen e principio magorum Zoroastris scholâ, Magus iste (Simon) duos sibi adversantes Deos accepit, Bonum et Malum.* » (Wolff, *op. cit.*)

Mais Basilide, Marcion et Bardesane, plus encore que Simon, nous paraissent avoir ouvert les voies dans lesquelles il entrera bientôt (1). C'est une vérité que l'erreur a sa logique et ses progrès naturels. L'histoire que nous avons entrepris d'écrire nous en fournit un des exemples les plus frappants.

Basilide était syrien d'origine (2) ; mais il résida longtemps à Alexandrie (3). Il mourut, selon les uns sous Adrien, selon les autres sous Antonin.

Il écrivit sur les Évangiles un Commentaire qui comprenait vingt-quatre livres (4). C'est du vingt-troisième livre qu'est extrait l'unique fragment qui nous reste de cet ouvrage et qui a été conservé par Hégémonius. Ce fragment nous donne le principe des doctrines de Basilide (5). « Cessez, dit Basilide, de vous amuser à la vaine et curieuse recherche des diverses opinions des hommes sur

(1) Voir Théodoret, évêque de Tyr, lettre à Eusèbe d'Ancyre.

(2) Voir sur Basilide : Clem. Alex. *Strom. passim.*; — Justin., *Dialog. cum Tryph.*, n° 35; — Iren., I, 24. — Epiph., *adv. Hær.*

(3) Lipsius, dans *Ersch* et *Gruber*, p. 271.

(4) Euseb., *Hist.*, lib. IV, 7.

(5) Hégémonius traduisit en grec les *Actes de la dispute d'Archélaüs*, qu'il publia en ajoutant plusieurs détails dont Archélaüs n'avait pas parlé. — Voir sur Basilide : J.-H. Jacobi, *Basil. phil. gnost. ex Hippol. libro* κατὰ πασων αἱρέσεων, *nuper reper. Berol.* 1852. — G. Uhlhorn,

la cause et l'origine du bien et du mal. Examinons plutôt ce que les barbares ont pensé là-dessus; car quelques-uns de leurs philosophes ont dit qu'il y a deux principes de toutes choses et que d'eux procèdent les biens et les maux : principes qu'ils disent être éternels, qu'ils appellent la *lumière* et les *ténèbres*, et qui existent par eux-mêmes. Ces deux principes subsistaient à part, chacun d'eux menant la vie qu'il voulait et qui lui convenait. L'un et l'autre étaient contents de leur partage, parce que chacun aime ce qui lui est propre et que nul être ne peut croire qu'il soit le mal même. Mais enfin, ces deux principes s'étant connus l'un et l'autre, les *ténèbres* n'eurent pas plutôt aperçu la *lumière* qu'elles conçurent de l'amour pour elle, comme pour une chose plus excellente, et commencèrent par faire effort pour se mêler avec la *lumière*. »

Basilide admettait un Dieu suprême; mais il imagina au-dessous de lui des *Éons* ou émanations divines. C'étaient l'Intelligence, le Verbe, la Prudence, la Sagesse, la Puissance, l'Esprit, le Silence, la Vérité. Ces huit *Éons* s'appelaient la première *Ogdoade* sacrée; ils avaient produit trois

Das Basilid. System, Gætting., 1855. — A. Hilgenfeld, *Das System des Gnostikers Basilides*. Tüb. Theolog. Iahrb. 1856. — P.-Ch. Baur, *Das System das Gnost. Basilid.*

cent soixante-cinq autres *Éons*, qui formaient comme autant de degrés par lesquels l'être divin descendait dans le monde.

On sait que la doctrine des *Éons* fut très-répandue pendant les deux premiers siècles : elle répondait à certains besoins d'esprits inquiets et troublés, tels qu'il s'en trouve aux époques de transition. Dieu, en effet, est un être simple et une parfaite unité. Il ne peut donc émaner de lui, disait Basilide, qu'un être semblable à lui. Les *Éons*, comme nous l'avons déjà remarqué, furent imaginés comme des êtres intermédiaires. Basilide leur attribuait la création du monde, qui avait été, disait-il, comme la suite d'une lutte survenue parmi eux. Les *Éons* ou les anges mauvais, pour se venger des anges bons, avaient formé la matière. Le Créateur, qui n'était autre que le Dieu des Juifs, était le plus turbulent des anges, il avait excité des séditions et des révoltes (1). Il était le plus fier, le plus ambitieux, le plus superbe, le plus arrogant, le plus méchant de tous les anges (2).

Parce que le Créateur était le Dieu des Juifs, Basilide repoussait l'Ancien Testament, qu'il regardait comme l'œuvre de cet ange mauvais, créateur du monde. Il avait un acharnement particu-

(1) Tertull., *de Præscript.*, cap. XLVI.
(2) Epiph., *Hæres.*, XXIV.

lier contre les Livres de la Loi, car il considérait la Loi comme l'œuvre la plus impie de Satan.

C'est en se fondant sur ce même principe, pour si étrange qu'il fût, qu'il contesta la valeur de certaines parties du Nouveau Testament, qu'il corrompit les Évangiles par des interpolations arbitraires, qu'il refusa d'admettre les *Épitres* à *Tite,* à *Timothée* et aux *Hébreux* (1).

Mais quelle était l'origine du mal, d'après Basilide?

Saint Jérôme (2) affirme que, à l'exemple des Mages, il attribuait le mal à la matière, qu'il appelait *Ténèbres.* Aussi niait-il l'Incarnation et le Crucifiement. D'après lui, « le Père éternel voyant la perdition du monde, envoya son fils premier-né, l'Intelligence, qui devait délivrer ceux qui croiraient en lui et les affranchir de la puissance des anges créateurs. Il parut, comme s'il eût été homme, et opéra un grand nombre de miracles;

(1) Hieron., *in Epist. ad Titum, in prooem.* — Basilide a cité plusieurs passages de saint Luc et de saint Jean. Dans l'*Hippolyte* (VII, 22, 26, 27), il cite le verset 9 du chap. I de saint Luc, et le verset 4 du chap. II; il cite le verset 35 du chap. I de saint Jean. Aussi Tischendorf s'est servi de son témoignage pour prouver l'ancienneté des Évangiles. Il paraît que Basilide invoquait les traditions secrètes de l'apôtre Matthieu et d'un interprète nommé Glaukias (Mœlher, *Hist. de l'Église*).

(2) *Adv. Jovin.* lib. II.

mais il ne fut point crucifié. Il donna sa figure à Simon le Cyrénéen, qui fut crucifié à sa place » (1).

On voit ici le principe sur lequel s'appuyaient les Docètes pour nier que Jésus-Christ fût véritablement homme.

Ce fut par une conséquence de ce même point de départ : La matière est cause du mal, que Basilide condamna le mariage. Nous verrons plus tard comment les Manichéens de toutes les nuances acceptèrent ces mêmes conséquences ; elles constitueront même, au XIIe siècle, un des plus grands dangers qu'ait jamais courus la région méridionale de la France (2).

Pendant les deux premiers siècles de l'ère chrétienne, l'hérésie tenta donc sous mille formes de supplanter la religion nouvelle, seule expression de la vérité. Mais, chose singulière ! tous ces chefs d'erreur, loin d'enseigner des doctrines qui leur fussent personnelles, ne furent tout au plus que des plagiaires intelligents et ambitieux de la philosophie orientale. Nous pouvons comprendre l'histoire de l'erreur à cette époque par son histoire au

(1) Iren., *loc. cit.*

(2) Il paraît que la magie était en vogue chez les Basilidiens, qui se servaient des gemmes d'Abraxas. — Matter, *Une excursion gnostique en Italie*, 1852. — Capello, *Prodromus iconicus*, Venet. 1702.

XIX[e] siècle. Que d'écrivains ont joui, chez nous, d'une grande renommée de science, qui n'étaient que les échos affaiblis des doctrines professées de l'autre côté du Rhin ! Ainsi fait toujours l'erreur. Elle est enfermée dans un cercle étroit, dont elle ne pourra jamais sortir. Il n'y a pas, à proprement parler, progrès dans la négation : la négation reste toujours la même, quoique revêtue de traits différents. L'histoire que nous étudions en offre déjà un exemple remarquable. Les deux premiers siècles virent naître une infinité de sectes congénères; et quelques auteurs se sont mépris en les regardant comme autonomes et en leur donnant des noms différents; car elles ont pris leur point de départ de deux seuls principes : le principe gnostique et le principe dualiste. Or, ce dernier était le principe même de la philosophie orientale; il sera le principe des Albigeois.

Basilide n'échappa point à la loi commune : il avait longtemps voyagé en Perse, la terre classique du dualisme. Il en fut de même pour Isidore, son meilleur élève et son fils, qui écrivit un traité de morale, où il traduisit presque uniquement Phérécyde de Syra (1). Bardesane, contemporain de Basilide, dont nous parlerons bientôt, avait fait

(1) Clem. Alex., *Strom.*, p. 150, édit. Pott. — Agrippa réfuta les erreurs de Basilide: Euseb. *Hist.* lib. IV, c. 7, et d'Isidore, Theod. lib I, *Hæret. Fabul.* cap. 1.

un voyage jusque dans les Indes, où il s'était instruit des mœurs et de la philosophie des Brachmanes ; il avait, de la sorte, acquis une réputation de savoir. Il est probable que Basilide eut connaissance de la relation qu'il écrivit de son voyage ; cette relation fut mise entre les mains des gens de la suite de l'empereur Antonin, lorsque celui-ci revenait d'Emesa en Syrie (1). Et c'est ainsi qu'en Occident, s'attribuant une doctrine qui ne lui appartenait pas, il prit les dehors d'un chef d'école, ces dehors qui conviennent si bien à l'orgueil de l'esprit. Mais s'il parvint à tromper quelques intelligences crédules de son temps, les âges suivants ont été mieux avisés. Ce que Wolff (2), flétrissant du même coup toutes les contrefaçons coupables, disait de Manès, il pouvait le dire également de tous les dualistes qui l'ont précédé, Basilide, Bardesane et autres.

D'après la *Chronique d'Édesse*, Bardesane serait né dans cette ville le 11 juillet de l'année 154.

(1) Voir le fragment du livre de Porphyre: *de Styge*, publié à la suite de sa vie par Luc Holstenius.

(2) Au XVIe siècle, Wolff s'exprimait ainsi : « *Fuerunt sane qui cum Danæo ad Augustinum, eum (Manicheismum) ex Pythagoreorum* συσχιχειωσει, *et Marcianitarum lacunis a Maneta haustum profitentur. Sed altius omnino originem ejus repetendam esse puto, ex quâ ad plerumque inter Græcos philosophos gymnasia dimanasse hic error videtur* » (*op. cit.*, p. 218).

Plus probablement, il était syrien d'origine (1). De bonne heure il entra dans le sein de l'Église de Jésus-Christ. Dieu lui avait donné un esprit distingué et puissant. Le livre *Contre le destin astrologique* qu'il écrivit dans sa jeunesse, très-loué par Eusèbe (2) et par saint Jérôme (3), donna la mesure des services qu'il pouvait rendre à la vérité. Mais alors, comme de nos jours, le monde était peuplé de beaux talents avides de nouveautés. Bardesane, ne sachant pas se contenter des doctrines évangéliques, suivant le conseil de saint Paul (4), ou peut-être n'en comprenant pas la grandeur et la sublime simplicité, se laissa bientôt séduire par les erreurs de Valentin, auxquelles cependant il ne tarda pas à renoncer, pour passer à d'autres folies. Celles-ci du moins étaient les erreurs de sa terre natale.

Il est certain que Bardesane admettait deux principes ou deux *racines* de toutes choses : l'une *bonne* et l'autre *mauvaise*. Pour lui, Dieu n'est pas l'auteur du mal ; il est absurde que le Verbe ait pris un corps, car l'âme n'a été liée au corps qu'à cause du péché qu'elle avait commis.

(1) Euseb., *Præp. Ev.*, lib. VI, chap. 9. — Theodor., lib. I. *Hæret. Fabul.* cap. 22. — D. Ceiller, t. 1, p. 465. Ed. Vivés.

(2) *Hist. Eccl.*, lib. IV.

(3) *In Catal.*, cap. 33 ; — *in cap. X Oseæ.*

(4) *Oportet sapere ad sobrietatem.*

Dieu est le créateur du monde, mais non du démon, qui existe par lui-même et qui s'est produit lui-même. Dieu a fait l'homme, mais il ne l'a revêtu de chair qu'après son péché.

On voit ici le mélange des doctrines orientales et des doctrines révélées, ou plutôt des enseignements révélés, dénaturés par les rêveries de l'Orient. Mais encore ici rien de nouveau : certains Juifs rationalistes, imbus de ce principe que la matière est en soi mauvaise, n'avaient-ils pas dit, avant Bardesane, que l'homme avait été revêtu de son corps seulement après son péché (1)?

C'est un trait commun à plusieurs hérétiques des deux premiers siècles, qu'ils ne nièrent point directement tel ou tel point du dogme, en s'appuyant sur une impossibilité rationnelle ou en rejetant le mystère parce qu'ils ne le comprenaient pas; ils admirent l'Évangile, mais à la condition de le modifier et de le corriger. Dès-lors que la matière était regardée comme mauvaise en elle-même, il fallait expliquer comment Jésus-Christ avait paru sous une forme humaine. Les Docètes avaient prétendu en donner l'idée en imaginant, les uns, que le Fils de Dieu n'avait pas pris un corps et n'en avait revêtu que les apparences ; les autres, qu'il avait pris un corps réel mais céleste. Qu'é-

(1) Buxtorf *in Not. ad lib. Cozri*, p. 52

tait-ce que ce corps réel, mais céleste ? Le système était en défaut. Ce fut cependant ce dernier sentiment que Bardesane adopta. Comme il estimait que la matière était essentiellement mauvaise, il ne donnait pas à Jésus-Christ un corps semblable au nôtre ; mais comme il était impossible de nier la venue de Jésus-Christ sur la terre, il lui reconnaissait un véritable corps.

Il ne reste des écrits de Bardesane que quelques fragments conservés par Eusèbe (1), par Porphyre (2) et par saint Jérôme (3). Il avait composé en langue syriaque (4) cent cinquante psaumes, à l'imitation des psaumes de David. Il les destinait à ses disciples, et, de fait, ils contribuèrent pour une grande part à la diffusion de ses erreurs. Harmonius, son fils, qui, dit-on, avait quelque talent, composa de même des poésies, sous forme de cantiques qu'il répandit (5). Il est curieux de comparer les efforts que l'erreur a faits de tout temps

(1) *Hist.* lib. VI, cap. 30.
(2) *Abstinentia*, lib. IV.
(3) Lib. *in Jovin.* cap. 9.
(4) Assemani, *Bibl. orient.*
(5) Voir sur Bardesane et son fils : *Hiero.*, lib. II, *in Jovin.* cap. 29. — Euseb. *Præp. Evan.*, lib. VI, cap. 9. — Epiph *Hœres.* 56. — Aug. *Hœres.* 35. — Euseb. *Hist.* lib. VI, c. 30. — Theod. *Dialog.* 2. — Orig. *cont. Marc.* — *Prœdestinatus*, cap. 35. — Theod. *Hœret Fabul.*, lib. I, c. 22. — Sozom. lib. III, cap. 16.

pour pénétrer dans le cœur de l'homme par le *charme du chant*. La fable de la Sirène, imaginée par les anciens, a son fondement, non pas dans leur imagination féconde, mais dans la nature même de l'homme, si facile à la séduction. Valentin s'était servi du chant ; Bardesane s'en servit, à son tour, comme d'une puissance irrésistible ; de même, plus tard, s'en serviront Arius, Paul de Samosate, Manès, et au XII[e] siècle, en France, les Albigeois, comme le font encore aujourd'hui les fils de la Révolution.

L'histoire de Marcion et de son erreur n'est pas moins instructive (1).

Saint Épiphane (2) affirme qu'il était de l'Hellénopont. Chrétien d'abord, il serait sorti de l'Église, suivant la *Chronique d'Édesse*, vers l'année 138 (3). Ayant commis une mauvaise action, il fut chassé par son père, sans espoir d'obtenir de lui le pardon. Cependant, par une conduite bizarre, il donna dans l'hérésie naissante des Encratites, d'après lesquels le mariage n'était qu'une conjonc-

(1) Cf. Hieron *in Amos proph.*, cap. 3; *in Jonœ proph.*, cap. 6; *in Eccl.*, c. 8. — Justin., *Apologia* I, n. 26. — Tertul. *adv. Marcion.* et *de Carne Christi.* — Clem. Alex., *Strom.* VII, 17. — *Dialogus de recta fide cont. Marcion.* (*inter opera Origenis*). — A. Hahn, *de Gnosis Marcionis antinomia*, Kœnigsb., 1820-1821.

(2) *Hœres.*, XLII.

(3) Asseman. *Bibl. orient.*, tom. I.

tion détestable. Il vint à Rome après la mort du pape Hygin ; on dit qu'il prétendit à la papauté : mais Dieu écarta du trône pontifical un ambitieux sans mérite. De dépit, il s'engagea dans le parti de Cerdon, et à l'exemple de son maître, il se fit l'apôtre de ses erreurs en Orient, sans penser peut-être qu'il les avait reçues du pays même où il les enseignait.

Il admettait deux principes : Dieu et la matière. Comme Basilide, il donnait au Dieu suprême le nom de *Dieu bon*, et au Dieu créateur, celui de *Dieu juste* (1). Pour lui, la matière éternelle était la seule cause du mal. Le Créateur n'avait qu'accidentellement produit, en ce sens que la matière, vraie cause du mal, était sortie de ses mains

Comme Basilide et Bardesane, il rejetait l'Ancien Testament ; il ne reconnaissait du Nouveau qu'une partie de l'Évangile selon saint Luc. Il niait la nature humaine du Sauveur, et dès-lors sa naissance d'une vierge. Quand Jésus avait été livré aux Juifs et attaché à la croix, quand il avait été mis au tombeau, tous ces faits de la Passion, dont le récit a une si grande puissance d'émotion, ne s'étaient produits qu'en apparence. Il n'y avait eu ni souffrances, ni mort, ni résurrection, disait-il.

Marcion, dont la pensée marquait si peu de pro-

(1) Voir la *Dissertation* de Noël Alexandre sur Marcion, IIe siècle.

grès sur celle de Basilide et de Bardesane, eut pourtant une nouveauté, qui se reproduira chez les Manichéens et les Albigeois. Il partagea ses disciples en deux classes : celle des *Parfaits* et celle des *Adeptes*.

L'usage de la viande était proscrit pour les *Parfaits*, qui ne se nourrissaient que de poisson et qui jeûnaient le samedi.

Les Manichéens du XII[e] siècle pousseront cette idée jusqu'à sa dernière conséquence, et achèveront l'œuvre des Marcionites, et c'est ainsi qu'ils appartiendront à la même école d'erreur que les disciples de Simon le Magicien, des Gnostiques, de Valentin, de Cerdon, de Marcion, de Basilide, de Bardesane. Les noms dont quelques-uns de ceux-ci se firent appeler, se disant *fils de Dieu*, *envoyés de Dieu*, les prodiges qu'ils prétendirent faire, les extravagances auxquelles l'imagination échauffée des autres se livra, ne sont nullement la preuve qu'ils annonçaient une doctrine inconnue jusqu'à eux. Ils ne se servirent de ces noms usurpés et de ces prodiges prétendus que pour séduire les foules. Mais leurs extravagances furent, à leur manière, un hommage rendu à la vérité, car le travers restera toujours inséparable de l'erreur.

Terminons ce premier chapitre par un mot sur Scythien. Son nom a trompé quelques auteurs, qui

y ont vu désignée la patrie de Manès, regardé longtemps comme scythe d'origine.

C'est vers le milieu du IIIe siècle que Scythien semble avoir vécu. Il aurait été contemporain de Manès et aurait eu des relations avec lui. Il serait né dans la Sarracène d'Arabie, qui avoisine la Chaldée, car il y avait deux Sarracène : l'une regardant l'Égypte, et l'autre la Chaldée (1). Saint Cyrille (2), saint Épiphane (3), Socrate (4) l'appellent le Sarrasin. Il fut d'abord élevé sur les frontières mêmes de la Palestine ; dans la suite, il apprit la langue et la science des Grecs, et bientôt il sut la médecine, la philosophie, les mathématiques et l'astronomie. Mais il ne se borna pas aux sciences grecques. Nous savons par Eusèbe (5) que les peuples de la Sarracène avaient un commerce très-étendu. Scythien, qui disposait d'une grande fortune, fit un voyage dans les Indes-Orientales, dont il emporta avec les marchandises les erreurs religieuses. On sait qu'il fut imité plus tard par le célèbre chrétien Cosmas, égyptien d'origine, et surnommé l'*Indicopleustès*.

(1) Ptolémée et Pline, cités par Ortelius *Thesaurus geographic.* Anv. 1577.

(2) *Catech.*, VI, n. 22.

(3) *Hæres.*, LXVI, n. 1.

(4) *Hist.*, lib. I, c. 22.

(5) *Comment. in Isaïam*, XIII, 19, 20, dans la coll. Montfaucon, t. II.

Il paraît que Scythien avait d'abord fait profession de christianisme; mais aristotélicien en philosophie, il admettait l'éternité de la matière: c'est peut-être la raison pour laquelle il se sépara de l'Église; Archélaüs assure que ce fut par dépit de ne pas avoir pu arriver à l'épiscopat. Il est probable que si ce motif, assez misérable, entra dans sa détermination, il ne fut ni le seul ni le principal. Les doctrines de l'Orient où il était né, où il avait été élevé, où il avait voyagé longtemps, ébranlèrent dans son esprit les enseignements évangéliques. Manès n'eut qu'à se présenter, avec les séductions de son génie, pour vaincre ses dernières hésitations.

Saint Cyrille de Jérusalem (1), saint Épiphane (2), attribuent à Scythien les quatre ouvrages suivants, dont il ne reste plus que les titres : *Des Mystères, le Chapitre, l'Évangile, le Trésor.* Socrate (3), Suidas, Cédrène, Tollius Zaccagni disent que Térébinthe, disciple et héritier de Scythien, en fut l'auteur. Manès se servira de ces livres : ses disciples mêmes les liront sous son nom.

Térébinthe avait acquis quelque science auprès

(1) *Catech.* 6. n. 22.

(2) *Hœres.*, LXVI, n. 3.

(3) Lib. I, cap. 22. — Cf. *Actes d'Archélaüs*, donnés par Fabricius à Hambourg, 1716.

de Scythien, dont il était à la fois l'esclave et le disciple. Scythien demeura longtemps à Alexandrie, où il travailla à étendre ses connaissances auprès des maîtres de la fameuse école de cette ville. Plus tard, il fit un voyage en Judée; mais à peine y arriva-t-il, qu'il y finit ses jours. Térébinthe, après lui avoir rendu les derniers devoirs, se retira dans le pays du Tigre et de l'Euphrate.

En changeant de pays, Térébinthe changea aussi de nom; il prit celui de Buddas (1). Mais il ne perdit pas son temps. « Il y disputa sans cesse avec un prophète des Perses, nommé Parcus, et avec Labdacus, prêtre de Mithra. Leurs disputes avaient pour objet ce qui existait avant la création du monde, le soleil, la lune, le lieu où vont les âmes des morts, la manière dont elles y sont transportées, et enfin la guerre que les puissances avaient faite à Dieu » (2). D'après Plutarque, « les Perses enseignaient, en effet, qu'il y a deux dieux opposés et rivaux l'un de l'autre : l'un, qu'ils appelaient le *Dieu bon*, ou auteur des biens ; l'autre, le *Dieu*

(1) Saint Epiphane dit qu'il changea de nom pour ne pas être reconnu, car il s'était emparé de tout l'or de son maître ; saint Cyrille, parce qu'il était déjà connu comme hérétique sous le nom de Térébinthe ; d'autres, parce que dans la langue chaldéenne, *Boutena* ou *Boutam*, d'où les Grecs auraient fait *Buddas*, désigne le térébinthe. (Bochard, *Geog. sac.*, p. II, c. 28.)

(2) *Actes de la dispute d'Archélaüs.*

mauvais, ou auteur des maux (1). Ainsi Buddas se raffermit dans les doctrines qu'il avait reçues de Scythien.

Mais il mourut avant d'avoir vu les immenses progrès que les doctrines dualistes vont faire ; car le temps n'est pas encore venu où saint Grégoire de Nazianze pourra s'écrier avec une sorte d'illusion : « Il y a longtemps que le calme a succédé aux tempêtes excitées par les hérésies des Simon, des Marcion, des Valentin, des Basilide, des Cerdon, des Cerinthe, des Carpocrate ; il y a longtemps que leurs monstrueuses erreurs sont abolies, et qu'après avoir divisé le Dieu souverain et fait la guerre au Créateur en faveur du Dieu bon, leurs impiétés ont eu le sort qu'elles méritaient, d'être englouties dans l'abîme et ensevelies dans le silence » (2).

Le calme et la paix tarderont longtemps à s'établir. Les facilités du commerce oriental, la fausse estime et la diffusion des doctrines orientales, la fréquence des voyages, l'indécision même d'un grand nombre d'esprits, flottant encore entre le

(1) *Isis* et *Osiris*. Cf. Agathias, *Hist. Justin.* lib. II, d'après lequel les Perses étaient dualistes, reconnaissaient deux principes : l'un, qui est bon et qui produit tous les biens ; l'autre, qui est mauvais et produit tous les maux. .

(2) Orat. XXIII.

Paganisme et le Christianisme, tout favorisera les progrès d'une erreur (1), qui prépare dans son antre ténébreux les malheurs dont le midi de la France sera affligé au XIIe siècle. Les disciples que Simon le Magicien, Marcion, Basilide, Bardesane et Scythien avaient réunis autour d'eux, semblaient *promettre la multitude à un nouveau maître*, d'autant plus que ceux-ci avaient été des maîtres sans génie.

Le nouveau maître fut Manès.

(1) Nous constatons (p. 10) le dualisme de Zoroastre caché sous une conception monothéiste, et nous nous fondons sur le témoignage du célèbre professeur d'Oxford, Hyde. Mais cet illustre orientaliste vivait il y a 174 ans. Les nombreux travaux publiés depuis sur le Zend-Avesta ne modifient en rien le fait que nous avons constaté. Nous le disons ici, afin qu'on ne nous accuse pas de méconnaître les progrès qu'ont fait faire à la connaissance des textes Zoroastriens les études savantes d'Anquetil-Duperron (1771), de Rask (1826), d'Eugène Burnouf (1829-1843), d'Olshausen (1829), de Brockaus (1850), de Westergaard (1852-1854), de Spiegel (1865-1869).

Essays on the sacred language, par M. M. Haug.

Avesta; livre sacré des Sectateurs de Zoroastre, par l'abbé de Harlez, professeur à Louvain.

Le Zend-Avesta de Zoroastre (Journal des Savants, janvier, février, mars, avril 1878), par M. B. Saint-Hilaire.

La Religion de Zoroastre, par le même (Journal des Savants, juin et juillet 1878).

Le 3e chapitre de la *Gâthâ Ahounavaiti* est franchement dualiste.

CHAPITRE II.

Manès. — Les Fondements de sa Doctrine.

C'est une vérité acquise à l'histoire que, à la fin du IIe siècle, l'Orient avait pleinement déversé sur l'Occident ses erreurs qui remontaient à Zoroastre. Mais ces erreurs ne formaient encore qu'un chaos confus. La phalange innombrable des hérétiques gnostiques et dualistes, qui remplissent l'histoire de cette époque, n'avait abouti par ses efforts desespérés qu'à montrer qu'en dehors de l'Évangile il y a toujours et uniquement désordre, trouble et agitation. Parti de principes parfois très-différents, les uns et les autres poursuivaient cependant un même but : la destruction de l'Église ; mais, dans cette œuvre commune, ils se divisaient et se séparaient sur la voie et sur les moyens. Les divergences qui se produisaient de plus en plus ne tendaient donc qu'à les séparer davantage. L'œuvre de Manès fut précisément de réunir comme en un faisceau puissant toutes ces aspirations diverses, tous ces germes d'erreur flottant dans les airs, tous ces principes encore vagues, et de les établir sur

un point d'appui inébranlable. Pour la première fois, l'Église se trouva en face d'une puissance redoutable, car jusque là les différentes sectes, qui avaient surgi à Rome et à Alexandrie, n'étaient, pour ainsi dire, que des accidents sans importance, inséparables de toute organisation naissante.

Qu'était-ce donc que Manès ? Je m'efforcerai de le dire en peu de mots, car je n'ai pas entrepris d'écrire son histoire : je m'étendrai toutefois assez pour faire comprendre son œuvre, car nous verrons les Albigeois travailler à la reproduire (1).

Archélaüs raconte que « la veuve âgée chez laquelle Buddas s'était retiré, se trouvant, par sa mort, héritière de l'argent et des livres de Scythien, acheta un jeune garçon de sept ans, qui s'appelait Corbitius ». Ce Corbitius fut plus tard Manès. Un tel récit n'est pas reproduit par les auteurs syriens

(1) Consulter pour connaître Manès : *Acta disp. Archelaï* publiés et justifiés par L. Zaccagni dans ses *Monumenta eccl. Græcæ et Latinæ*. — Cette pièce est dans Mansi, *Conc.* t. I, col. 1142. — Epiph., *Hæres.* lib. II. — August. *passim*. — Cyril., *Catech.*, VI. — Hieron. *adv. Jovin.* lib. II ; Epist. XXX, *ad Pammachium* ; *Prolog. Dialogi adv. Pelag.* ; Epist. LXXIII, *ad Marcell.* ; Epist. XLIII, *ad Ctesiph.* ; *in Matth.*, cap. X ; *ad Hedibiam*, X ; *in Epist. ad Galatas*, cap I et IV ; *in Nahum Proph.*, cap. III : *in Habacuc*, cap. II. — Herbelot, *Bibl. orient.*, 1697. — Tillemont, *Hist. eccl.*, tom. IV. — Natal. Alex. *Sæcul.* III. — Laur. Alticotti, *dissert.* Rom. 1763. — Cacciari, *de Manich. hær. et hist.*

qui ont parlé de Manès (1) ; mais il semble admirablement convenir à un homme en qui, pour les Orientaux enthousiastes, tout parut merveilleux. Cet homme, dont le génie a été si funeste, on se le représenta tiré de l'obscurité, comme par une sorte d'ironie du destin.

Sharistani affirme qu'il sortait d'une famille de mages (2). D'après une tradition son père s'appelait Patecius, et sa mère Carossa ; il était persan de nation ; cependant nous devons remarquer que le nom de son père indique plutôt une origine latine (3).

Il avait un naturel ardent, vif, altier, qui se cachait sous une modération apparente. Il jouit de la réputation d'homme éloquent. Il paraît, en effet, qu'il entraînait par la véhémence de sa parole et par la fière assurance avec laquelle il enseignait. Arrivé à l'âge où le jeune homme est appelé à fixer son avenir avec son genre de vie, il changea son nom contre celui de Manès, afin de cacher l'obscurité de son origine, d'après la pensée de quelques auteurs.

(1) L'auteur syrien de la *Chronique d'Édesse*, mieux informé peut-être qu'Archélaüs, ne dit rien de cette fable. Il place la naissance de Manès en l'an 551 de l'ère des Grecs, qui correspond à l'an 240 de l'ère chrétienne.

(2) « *Sharistani Manichæum origine Magum fuisse perhibet.* » (Pocock-Specim. *Hist. arab.)*

(3) VI *Conc. gén.*, IIIe de Constantinople, en l'an 681, act. x.

Manès ou *Mani*, comme disaient les Orientaux, dévoré d'ambition, prit d'abord, pour la satisfaire, le moyen qui semblait se présenter de lui-même : avancer dans les connaissances humaines. Il alla donc de bonne heure à Séleucie, qui était regardée depuis longtemps comme le centre principal des sciences chaldéennes et des écoles des Mages. Doué d'admirables facultés, il se fit bientôt remarquer par ses rapides progrès dans les sciences orientales. Ce ne fut même pas assez pour lui de connaître la littérature chaldéenne et syriaque; plus tard il s'adonna à l'étude de la langue grecque, que tout homme instruit d'alors ne pouvait pas ignorer. Mais il y joignit les autres connaissances particulièrement en honneur au IIIe siècle. Il savait, en effet, la musique, les mathématiques, la géographie, l'astronomie, la peinture, la médecine, l'astrologie, science plus particulièrement orientale.

De bonne heure, il connut le christianisme. La religion nouvelle, suivant la marche tracée par le livre des *Actes des Apôtres*, « *in Jerusalem, et in omni Judœâ et Samariâ, et usque ad ultimum terrœ* » (1), s'était en effet répandue au-delà du Jourdain, dans ce pays de l'Orient vers lequel les beaux esprits de Rome s'étaient plu

(1) Act. I, 8.

quelquefois à tourner leurs regards impatients, comme pour en attendre le salut. Peut-être aussi Manès fit-il quelque voyage en Palestine. Il est certain qu'il s'arrêta quelque temps dans la basse Égypte, car c'est à Alexandrie qu'il se perfectionna dans la connaissance de la langue grecque. Il est probable qu'il eut, à Alexandrie, l'occasion de lire les œuvres de Clément et d'Origène; effectivement il avança dans la science des *Écritures*, si bien que, de retour dans sa patrie, il parut digne d'être ordonné prêtre; il unissait d'ailleurs à de vastes connaissances une grande austérité.

Prêtre, il demeura dans la province d'Ahvaz, qui était contiguë à la Sarracène. Nous avons vu que Scythien habitait la Sarracène; et ce n'est pas sans dessein que nous l'avons remarqué, car, quoiqu'il reste impossible de dire comment Manès et Scythien se lièrent d'amitié, nous devons croire qu'ils eurent des relations fréquentes. Le génie de Manès était dès-lors si séduisant par son savoir et par son austère gravité, que ce ne fut pas le vieux Scythien qui forma Manès, mais le jeune Manès qui prit le nom de maître. Toutefois, gardons-nous de croire que Scythien n'ait eu aucune influence sur son esprit. Il faut même penser que c'est en entendant converser son ami que Manès conçut son vaste système de religion. Manès, prêtre, mais encore jeune, à peu près persuadé

que la religion du Christ était la vraie, mais d'autre part séduit par les doctrines des Mages, qui semblaient donner la raison de l'existence du mal, avait cependant de la peine à concevoir comment il était possible de concilier les enseignements de Zoroastre avec ceux du Christ. Ils étaient, en effet, trop opposés. Mais Scythien, dans ses entretiens plus intimes, lui avait souvent parlé de Jésus, qu'il regardait comme le libérateur envoyé par le Dieu bon. Cette conception permettait de conserver le dualisme dans sa pureté D'autre part, le libérateur, envoyé par le Dieu bon, avait prêché des réformes utiles. Il était donc possible avec Jésus d'être dualiste comme Zoroastre, et de réformer par Jésus la religion de Zoroastre. Ce fut comme le coup donné au ressort. Manès, emporté par l'ambition de devenir chef et réformateur de religion, ne vit pas que dès cette heure il n'était plus chrétien.

Bientôt les évêques de la Mésopotamie connurent la triste révolution qui s'était opérée dans son esprit. Après un avertissement reçu, Manès persista cependant dans ses erreurs ; il fut condamné.

Ayant donc renoncé aux modestes fonctions du sacerdoce chrétien, il se rendit à la ville royale de Perse : il commençait ainsi la trop longue série de ces égarés de la pensée ou de la vie qui vont, dans les capitales, ou cacher leur honte, ou porter les

desseins les plus subversifs. Il ne tarda pas à être connu de Sapor Ier, qui désira conserver auprès de lui un homme versé dans la connaissance des lettres et des arts. Manès le suivit même pendant les expéditions que ce prince entreprit dans les provinces romaines de l'Orient. Partout il dogmatisait avec une constance infatigable, et ses erreurs commençaient déjà à se répandre.

On vit bientôt jusqu'où allaient ses prétentions. Il ne se contenta pas de se faire des disciples parmi les hommes de sa nation adoptive : il ambitionna de voir ses doctrines s'étendre au-delà des limites de l'empire de Sapor, et de se faire des adeptes jusque chez les Romains, ennemis de son roi. L'audace ne lui fit pas défaut. Il écrivit, par un de ses disciples appelé Turbon, à Marcellin, gouverneur romain de la Mésopotamie (1), la lettre suivante (2):

« Manès, apôtre de Jésus-Christ, et tous les Saints, les Vierges qui sont avec moi, à Marcel, mon cher fils.

» Que la grâce, la miséricorde et la paix vous soient données de la part de Dieu le Père et de la part de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Puisse aussi la Droite de la Lumière vous préserver de ce pré-

(1) La lettre est adressée à Marcel ; mais c'est sans doute Marcellin, gouverneur de Mésopotamie, que Zosime place sous le règne d'Aurélien (273). Lib. I.

(2) *In Actis Archelai*, p. 145, Ed. Fabr.

sent et méchant siècle, de la ruine qui l'attend et des piéges de l'esprit malin !

» J'ai appris avec beaucoup de joie votre grande charité, mais j'ai été affligé d'apprendre en même temps que votre foi n'était pas conforme à la saine doctrine. C'est pourquoi, ayant été envoyé pour réformer le genre humain et pour le délivrer des erreurs où il est plongé, j'ai cru que je devais vous écrire cette lettre, et pour votre propre salut et pour celui des personnes qui vous appartiennent.

» Je voudrais donc vous tirer de l'erreur où sont les maîtres des simples et les ignorants. Comme ces gens-là n'ont aucun discernement, ils enseignent que le bien et le mal viennent de la même cause ; n'admettent qu'un seul principe de toutes choses, et n'établissent aucune différence entre la *Lumière* et les *Ténèbres*, entre *l'homme intérieur* et *l'homme extérieur* (1) : ils les confondent toujours.

» Gardez-vous bien, mon fils, d'admettre une confusion si déraisonnable et si injurieuse à la bonté de Dieu, car ceux qui rejettent sur Dieu l'origine de tous les maux périront bientôt sous les coups de sa vengeance, parce qu'ils n'ajoutent pas foi à cette vérité enseignée par Notre Seigneur

(1) *L'homme extérieur*, c'est le corps ; *l'homme intérieur*, l'âme. Manès veut dire que les orthodoxes attribuent au même Dieu la formation du corps et de l'âme.

et Sauveur dans son Évangile, qu'un mauvais arbre ne peut porter de bons fruits (1).

» J'avoue que je ne puis voir, sans un extrême étonnement, qu'il y ait des hommes capables de dire que Dieu est le créateur de Satan et l'auteur de ses mauvaises actions. Cependant plût à Dieu que, bornant là leurs attentats, ils n'eussent pas porté la témérité jusqu'à affirmer que le Fils unique, descendu du sein du Père, que le Christ est sorti du sein d'une certaine femme appelée Marie, qu'il a été formé du corps et du sang de cette femme, et qu'il est venu au monde avec toutes les immondices qui accompagnent l'enfantement !

» Mais cela suffit. Je ne veux pas étendre davantage cette lettre, ni abuser de votre patience. Car, outre que la nature ne m'a pas donné le talent de la parole, je pourrai mieux vous instruire de toutes ces choses lorsque je serai près de vous, si toutefois vous avez à cœur votre salut. Pour moi, je ne cherche à tromper personne. A cet égard, je ne ressemble pas à un grand nombre d'insensés. Vous comprenez bien de qui je veux parler, mon très-vénérable fils » (2).

Cette lettre ne produisit qu'une impression de

(1) Matth. VII, 18.

(2) Sur les lettres de Manès, voir *Spicileg. Solesm.*, tom. I, p. 406, et la note qui y correspond.

mépris sur l'esprit ferme de Marcellin. Mais elle contenait à la fois l'idée et du caractère de Manès et de son singulier système. L'homme se montrait à la fois modéré et audacieux, astucieux et résolu; et ce système, mélange des doctrines de l'Évangile et de celles des Mages, répondait au plan que le novateur avait conçu. Nous retrouverons chez les Albigeois ce même caractère d'astuce et de violence, et ce même mélange des principes les plus contraires.

Cette première déconvenue ne découragea pas Manès; il était de ces hommes qui ne se rebutent jamais. Il espéra séduire d'autres esprits moins fermes ou moins dédaigneux que le gouverneur de la Mésopotamie. Pour cela, il mit en usage d'autres moyens, parmi lesquels il faut placer en première ligne l'austérité. Il serait curieux de comparer la manière d'agir des divers novateurs qui ont affligé l'Église. Chez tous, c'est toujours la même affectation de langage, le même faste de vertu, les mêmes dehors graves et dissimulés. Manès n'eut pas de peine à en imposer: il était naturellement austère. Beausobre, qui a écrit de lui une histoire si partiale et si erronée, est cependant demeuré dans la stricte vérité, quand il l'a représenté «triste, pâle, décharné, assidu à la prière, foulant aux pieds tout ce que l'homme a de précieux ou d'agréable, et faisant profession d'une entière

pauvreté» (1). Mais saint Ephrem ne vit dans la pâleur répandue sur son visage qu'un stratagème ménagé pour séduire les simples. Faire profession de pauvreté, c'était le moyen, en Orient, de grouper de nombreux disciples. Encore aujourd'hui, les Mahométans couvrent de leur mépris toute vertu qui n'est pas accompagnée de la pauvreté volontaire. Aussi Manès compta bientôt un grand nombre de disciples, dont les principaux furent : Thomas, Addas et Hermas. Il prit un soin tout particulier de ces trois derniers, qui, après s'être montrés confiants, lui furent absolument dévoués. D'abord, il les instruisit de sa doctrine ; plus tard, quand il les eut formés, il les associa à sa pensée, et leur fit connaître les vastes desseins qu'il avait conçus. Il affecta même de leur donner une mission particulière : il les envoya dans les villes et les bourgs de la Mésopotamie, pour y répandre son enseignement ; il leur confia même un apostolat lointain. Hermas demeura auprès du maître. Thomas alla en Égypte, et Addas en Scythie. La Scythie comprenait les pays qui s'étendent au nord-est et au nord-ouest de la mer Caspienne. Un fait d'une très-grande importance pour nous, que nous devons constater, c'est que, dans ces contrées, habitaient alors des populations

(1) Abulpharage, *Dynas.* p. 82. Cité par Beausobre.

Slaves ou tout au moins des peuples que nous verrons, dans moins d'un siècle, se mêler aux Slaves, lors de l'établissement de ceux-ci sur les rives du Danube (1).

Pendant que ses disciples portaient au loin les doctrines dualistes, Manès lui-même travaillait à les répandre par ses lettres nombreuses, qui plus tard formeront un des livres principaux de la secte.

Tout jusqu'ici semblait donc favoriser la nouvelle hérésie. Mais tout-à-coup, on ne sait pour quelle raison, Manès perdit l'amitié de Sapor Ier, et alors il fut aussi sévèrement traité qu'il avait reçu bon accueil pendant son second séjour à Séleucie. Tous les auteurs, latins, grecs, syriens, parlent de mesures sévères prises par Sapor contre Manès et ses disciples. Ceux-ci ne trouvèrent de salut que dans la fuite (2). Mais il faut l'avouer, la fuite même leur fut favorable: elle donna au dualisme une plus facile diffusion. Manès alla demander un asile à la Scythie, à cette terre hospitalière, dont Addas s'était déjà si bien trouvé. Dès ce moment, ce pays, où les doctrines dualistes avaient fait de

(1) « Les peuples qui habitaient cette région étaient désignés par les Grecs sous le nom de Σκυθαι. Mais dans leur propre langue ils s'appelaient Σκόλοθοι, c'est-à-dire Slavoniens. » Theil, *Dict.* au mot *Scythia*.

(2) Beausobre, *op. cit.*

si grands progrès, compta un grand nombre de disciples fidèles et dévoués à Manès.

Le voyage d'Addas, dont nous avons déjà parlé, le séjour de Manès dans ces contrées, qui plus tard ont pris le nom de Turkestan, la diffusion rapide des doctrines dualistes, le grand nombre de disciples de Manès, tout cela est constaté par les historiens latins et persans (1) : fait d'une capitale importance pour nous, puisque c'est des contrées situées au nord de la mer Caspienne que sont descendues, vers le Midi, les races Slaves, et que par les races Slaves le dualisme s'est plus tard répandu en Hongrie, en Italie, sur les bords du Rhin, et enfin dans la Provence et le Languedoc.

Après la mort de Sapor Ier (271), Manès rentra à Séleucie. Par une de ces réactions, qui se produisent fréquemment après les changements inévitables de la politique et auxquels notre siècle agité nous a trop habitués, s'il ne nous en a pas lassés, Hormisdas, successeur de Sapor Ier, manichéen lui-même, favorisa celui qu'il regardait comme victime d'une atroce persécution. Manès se montra reconnaissant: il dédia à son bienfaiteur les ouvrages qui renfermaient l'exposé de ses doctrines. Malheureusement pour lui, Hormisdas ne vécut pas longtemps : la même

(1) Beausobre, *op. cit.*

année qui l'avait vu monter sur le trône le vit descendre dans la tombe (272). Varanes Ier, son successeur, suivit la politique de Sapor. Il sembla même lui donner je ne sais quelle forme cruelle. Eutychius rapporte qu'il fit enterrer deux cents Manichéens dans du limon, la tête en bas et les pieds en haut, et qu'il se vanta plus tard « d'avoir fait un jardin planté d'hommes au lieu d'arbres ». La foi des Manichéens ne fut pas assez vive pour les résoudre à demeurer et à attendre en paix les coups du bourreau : la fuite leur parut préférable. Ils allèrent, pour la plupart, chercher leur salut dans les contrées de la mer Caspienne, déjà parcourues par Addas et Manès, vers lesquelles les amenaient les facilités et la fréquence du commerce de pelletterie des peuples de ces pays. Pour la troisième fois, les doctrines dualistes parcoururent donc ces régions ; elles s'y répandirent, au point de devenir un danger social. Amrus, écrivain nestorien, nous fait pressentir en effet la raison pour laquelle Varanes agit aussi sévèrement contre les Manichéens, dont les doctrines sur le mariage menaçaient la famille elle-même, quand il dit que l'édit du roi de Perse causa une vive inquiétude à Papas, évêque de Séleucie. Parmi les chrétiens, beaucoup s'abstenaient du mariage, sans le condamner toutefois, comme une œuvre du démon : Papas craignit un instant

que le roi de Perse n'enveloppât les chrétiens dans les sévérités exercées contre les disciples de Manès.

C'est sans doute sous le coup de l'impression fâcheuse que lui avaient laissée les enseignements de Manès, que le roi le fit mourir d'une mort si cruelle : il aurait été écorché. Abulpharage dit qu'il ne le fut qu'après sa mort, mais qu'alors sa chair fut livrée aux oiseaux de proie, sa peau apprêtée comme une peau d'animal, et, après avoir été remplie d'air, pendue à la porte même de la ville, comme un objet de ridicule ou de mépris. Terrible châtiment, mais châtiment qui, malgré sa rigueur, fut impuissant à arrêter le mouvement populaire commencé par Manès. La doctrine ne mourait pas avec lui (1).

Au moment où nous sommes parvenus, à peine au commencement de cette nouvelle forme du dualisme, nous le voyons donc répandu dans toute l'Asie occidentale, en Arabie, en Égypte, au nord de la mer Caspienne, à Constantinople même, où l'on trouva plus tard des lettres de Manès, sur les bords du Danube. Bientôt il passera en Afrique, où saint Augustin, dualiste d'abord, le combattra ensuite avec la vigueur du plus puissant génie chrétien, pendant qu'en Europe, il remontera le

(1) Voir aux Pièces justificatives, N. 1, un extrait fort intéressant de l'historien Socrate.

cours du Danube et échappera ainsi aux édits impériaux. Dans quelques siècles, il aura parcouru le bassin de la Méditerranée, de l'orient à l'occident, du nord au midi, comme l'avait déjà fait la religion des idoles, et comme le faisait, à cette heure même, mais avec plus de rapidité, plus de dignité et avec plus de puissance, la divine religion du Christ ; il ne se lassera point d'avancer, jusqu'au jour où, ayant l'audace de prendre les armes, il sera vaincu par la terrible épée de Simon de Monfort, dans les plaines de Béziers, de Carcassonne, de Muret et de Toulouse.

Manès, dans les traits rapides que l'histoire nous a conservés de son œuvre et de sa pensée, se présente donc à nous comme un génie de malheur, avant tout et uniquement funeste. Nous venons de voir quel fut son caractère : nous avons pénétré jusqu'au point de départ et à l'origine de son système philosophico-religieux. Étudions maintenant les moyens qu'il prit pour réaliser son dessein. Encore une fois, nous ne nous écarterons pas de notre sujet : dans l'histoire plus particulière des Albigeois, nous trouverons le même projet, les mêmes doctrines, les mêmes moyens. Ainsi nous constaterons la double filiation, philosophique et historique, qui relie les Albigeois aux Manichéens.

Aussi bien, dans cette histoire, où se concentre toute la lutte entreprise contre la divinité des

Écritures par les hérétiques des trois premiers siècles, plus d'un trait propre à Manès ou à ses disciples convient aux rationalistes modernes. De part et d'autre, même principe : tout démontrer par la raison, après avoir rejeté la preuve d'autorité ; de part et d'autre, même moyen : contrôler l'Écriture par la raison, et dès-lors ne pas reconnaître les livres entiers ou les passages de l'Écriture dont la raison, aveuglée par l'orgueil ou les passions du cœur, ne peut pas s'accommoder. Constatons cependant une différence sensible entre les Manichéens et les rationalistes de toute nuance du XIX[e] siècle : les premiers, après avoir nié l'Ancien Testament et une partie du Nouveau, avaient des livres qui formaient comme leur *canon*, et qui contenaient l'exposé d'une doctrine et d'une morale ; les seconds ne se présentent à nous qu'avec le vide d'une négation radicale.

Pour comprendre l'œuvre de Manès, il faut se le représenter à la fois comme un rationaliste, comme un imposteur et comme un chef fanatique de religion, mais apparaissant toujours avec l'autorité que donne une modération affectée. Il prit les airs d'un grand prophète, décidant de la vérité de toutes les philosophies et de toutes les religions. Faisant avec une discrétion apparente la différence du vrai et du faux, il dira qu'aucune

philosophie n'est absolument fausse, et que toute religion est quelque peu divine; il se formera par cette sorte d'éclectisme un ensemble heureux et habile de principes, destiné à rallier tous les hommes dans un même symbole; il se fera ainsi le précurseur des maîtres de la pensée moderne, qui ne désavoueraient pas sans doute une telle école.

Manès disait : La raison est la seule lumière qui éclaire l'esprit de l'homme. Ce fut là le rationaliste, qui acquit une grande gloire dans un siècle dont les idées restèrent sans fixité et les assises sans solidité.

Il se proclama en même temps apôtre de Jésus-Christ. Ce fut là l'imposteur : et de l'imposture au fanatisme il n'y a qu'un pas. On l'a accusé, les uns de s'être dit Dieu lui-même, les autres de s'être regardé comme le Saint-Esprit. Ses disciples le considérèrent toujours comme un grand saint, inspiré du Saint-Esprit. D'après une formule d'abjuration du VIe siècle, était anathématisé, en effet, quiconque croyait que le Paraclet était venu dans Manès (1).

Manès donc, par la plus audacieuse des impostures, se disait apôtre; mais apôtre supérieur aux autres apôtres en dignité, en puissance et en

(1) Voir : *Prosperi ex Manichæo conversi fidei catholicæ professio,* publié par Muratori et inséré par Fabricius dans le vol. II des œuv. d'Hippolyte.

vertu. Parce qu'il était apôtre, plus grand que tous les apôtres, il rejeta l'Ancien Testament. Les principes de l'Ancien Testament sur la Divinité n'étaient pas assez purs, disait-il, ni la morale assez parfaite; les promesses temporelles, dont toutes les pages sont remplies, ne pouvaient que développer les inclinations charnelles de l'homme; le culte mosaïque rabaissait la Divinité : le récit de la création et de la tentation n'était qu'un long tissu d'erreurs; enfin c'était une illusion de croire que les Prophètes avaient prévu et annoncé les diverses circonstances de la naissance, de la vie et de la mort de Jésus-Christ; le démon seul pouvait être l'auteur des récits du Pentateuque, car il est seul capable de prescrire des sacrifices sanglants.

Dans sa lutte contre l'Écriture, Manès s'appuyait donc sur des principes prétendus rationnels. Ainsi font encore les rationalistes modernes; ceux-ci cependant étayent leurs conclusions sur d'autres principes, sur les principes de la critique éclairée, disent-ils, par les découvertes récentes de l'Égyptologie et de l'Assyriologie (1). C'est la différence; mais un trait commun les unit; outre le but identique d'enlever à l'Écriture toute

(1) M. Vigouroux, dans son bel ouvrage *La Bible et les découvertes de l'Égyptologie et de l'Assyriologie*, a montré l'accord de l'Écriture avec les découvertes récentes.

certitude historique, c'est l'acharnement des uns et des autres contre les trois premiers chapitres de la Genèse, qui renferment le récit de la création et de la chute. Ce récit était contraire aux principes de Manès sur la matière, sur la création de l'homme, sur le mariage, de même qu'il condamne la théorie du progrès absolu tant préconisé par les rationalistes de nos jours. L'erreur donna aux uns et aux autres les mêmes armes. Mais vaines furent les attaques de Manès, comme le seront celles de tous les égarés de la philosophie, de la théologie, de la raison ou du cœur ; car la vérité des livres de l'Ancien Testament repose sur Dieu lui-même.

Quant au Nouveau Testament, Manès et ses disciples rejetèrent d'abord les *Actes des Apôtres*, alléguant pour prétexte que la vision de saint Pierre à Joppé (1) était une absurdité flagrante, mais, en réalité, parce que les *Actes des Apôtres*, par le récit des merveilles de la Pentecôte, détruisaient l'opinion de Manès, qu'il avait pleinement et exclusivement reçu le Saint-Esprit. Ils ne reconnaissaient pas davantage l'*Apocalypse*, l'*Épitre de saint Jude*, la *II[e] Épitre de saint Pierre*, la *II[e] de saint Jean*. Pourquoi? Parce que, à leur sens, ces livres renfermaient des erreurs mani-

(1) Act. x, 11.

festes. Beausobre, qui a accepté et écrit tout ce qui peut être favorable à Manès, semble croire que ce fut parce que les Syriens ne recevaient pas ces livres dans leur *canon;* l'ancienne version syriaque du Nouveau Testament, que les Syriens appelaient *simple*, ne les nomme pas en effet. Mais Manès et ses disciples avaient d'autres raisons : ils rejetèrent avec une impitoyable rigueur tous les livres qui contredisaient leur système, de même qu'ils admirent tous les livres, soit des philosophes, soit des hérétiques, qui le défendaient, tant il est vrai que l'esprit de système est le pire des esprits !

C'est en s'autorisant de cette même prétention, qu'ils osèrent s'ériger en censeurs de l'Évangile. Il faut avouer toutefois que, quant aux Évangiles, ils marchèrent plutôt sur les traces de Marcion et d'Apelles. Avec ces négateurs audacieux, ils disaient que les Évangiles n'avaient pas été écrits par les auteurs dont ils portaient le nom. Comment prouvaient-ils cette négation? Nous ne saurions le dire, puisque leurs écrits n'existent plus; mais apparemment les rationalistes modernes n'allèguent pas des raisons différentes des leurs.

Il leur fut du moins impossible de rejeter l'authenticité des *Épitres* de saint Paul. Mais à l'erreur les moyens ne font jamais défaut : ne pouvant nier l'authenticité, ils soutinrent l'interpolation

des *Épîtres*. Les passages contraires à leurs doctrines, ils les retranchèrent : ainsi ils firent connaître le vrai motif de leur conduite.

Les Manichéens cependant ne s'arrêtèrent pas à une négation. La négation pure et simple, en matière religieuse, conduit au scepticisme le plus universel. Manès voulut donc que l'on crût et que l'on crût en lui. Aussi ce fut, à notre avis, une habileté très-grande, qui s'imposait, à la vérité, au milieu du IIIe siècle, mais qui lui concilia un grand nombre d'esprits, que d'opposer aux livres chrétiens d'autres livres destinés à être mis entre les mains de ses fidèles et à devenir comme le *canon* de la nouvelle Église. Le christianisme se présentait au monde comme étant une grande affirmation, l'affirmation du mystère divin; ils lui opposèrent donc une autre affirmation. Les impies de nos jours ne répondent au besoin de croire que les peuples éprouvent que par une négation : c'est ce qui constitue leur infériorité sur les Manichéens dans leur lutte commune, dont le but est le renversement de l'Église, et l'enjeu la possession des esprits et des cœurs.

Les Manichéens choisirent donc un peu partout les livres destinés à former le canon de leur foi : leur éclectisme n'eut d'autre *criterium* que leur doctrine préconçue. Des esprits plus difficiles ou plus sincères se seraient arrêtés devant ce cercle

vicieux; mais cette considération les toucha si peu, qu'ils ne se firent pas faute d'interpoler et de dénaturer les livres des philosophies ou des religions qui n'étaient pas en accord parfait avec leur doctrine.

Notre pensée, toutefois, n'est pas de faire connaître dans le détail chacun de leurs livres. Nous parlerons seulement de leur méthode, et sans nous écarter de notre sujet, car, au XIIe siècle, nous retrouverons le même système.

Les livres qui composaient leur canon étaient de quatre sortes : les uns étaient pris parmi les œuvres des anciens Philosophes, d'autres portaient le nom des anciens Patriarches, ceux-ci passaient pour être des Apôtres et des hommes apostoliques eux-mêmes, enfin les derniers, qui sortaient d'une main absolument pure, étaient les quatre livres dont nous avons déjà parlé, attribués par quelques auteurs à Scythien.

Pour admettre les livres des philosophes, ils s'appuyaient sur ce principe exprimé par Lucain : « Nous sommes tous unis à la divinité, elle n'a pas besoin de paroles pour se faire entendre. Elle nous dit en naissant tout ce que nous avons besoin de savoir. Elle n'a pas choisi les sables arides de la Lybie (l'oracle de Jupiter Ammon) pour y ensevelir la vérité, afin qu'elle ne soit connue que d'un petit nombre d'hommes. Elle se

fait connaître à tous ; elle remplit tous les lieux, la terre, la mer, l'air, le ciel. Elle habite surtout l'âme des justes : pourquoi la chercher plus loin ? »

Les Manichéens concluaient de ce principe, vrai dans sa généralité, mais faux si on l'applique à toute parole ou à tout écrit, car, *si le Verbe éclaire tout homme venant en ce monde*, tout homme n'écoute pas la parole du Verbe, c'est en s'appuyant, dis-je, sur ce principe, qu'ils reconnaissaient à toutes les nations des Sages et des Prophètes, et qu'ils affirmaient l'obligation d'admettre leurs livres. Mais Manès, pour une raison que l'on comprendra facilement, manifesta une sorte de prédilection pour la philosophie et la théologie, qui étaient nées et avaient grandi sur les rives du Tigre et de l'Euphrate ; car, disait-il, c'est un sentiment général que la sagesse a eu la même origine que le genre humain, qu'elle est née en Orient, où les premiers patriarches l'enseignèrent à leurs descendants, et que de ce pays, heureux entre tous, elle passa chez les Égyptiens, qui, à leur tour, la communiquèrent aux Grecs (1).

De ce que toutes les nations avaient eu leurs prophètes, les Manichéens concluaient qu'il n'y a pas de raison pour préférer les prophètes hébreux

(1) Voir la Dissertation de Brucker : *Convenientiæ numerorum Pythagoræ cum ideis Platonis*, dans le VII° vol. de la collect. de Schelhorn : *Amœnitates litterariæ*.

aux prophètes des nations. Ces derniers, à la vérité, pouvaient être accusés d'erreur ; mais les prophètes hébreux n'en avaient pas été exempts. Ils ajoutaient que si Jésus-Christ avait réformé la loi, Manès avait réformé la doctrine et le culte des Gentils.

Ils recevaient donc les livres attribués à Zoroastre, ceux d'Hermès Trismégiste, un livre intitulé : *la Prophétie de Cham*, dont le fils de Basilide avait parlé dans un fragment conservé par Clément d'Alexandrie (1). Ils recevaient encore des prophéties, appelées *Prophéties de Barcabbas et de Parchor*, dans lesquelles Basilide avait en partie pris ses erreurs (2). Probablement, ils joignaient à ces livres ceux qui ont servi à certaines communions orientales, comme par exemple les *Instructions d'Adam*, le *Testament d'Adam*, sa *Prédication* touchant le Messie, et le *Testament de Seth*, qui renfermait le précepte de la continence absolue.

Le principe émis et pratiqué par les Manichéens dans le choix des livres de leur *canon*, devait les conduire à cette conséquence : recevoir même les écrits d'un imposteur quelconque. C'est ce qui se produisit. On sait que, dès les premières années qui

(1) *Strom.*, lib. VI.

(2) Isidore, fils de Basilide, en avait fait un commentaire (Clem. Alexand., *Strom.*, lib. VI).

suivirent la mort de Jésus-Christ, il se leva un grand nombre d'écrivains qui prétendirent à l'honneur de raconter sa vie. Il était vraiment difficile qu'il n'en fût pas ainsi. Pouvons-nous aujourd'hui, à dix-huit siècles de distance, nous faire une idée vraie de l'impression suave et forte, douce et profonde, laissée par Jésus-Christ dans les âmes ? Après son *Ascension* au ciel, les Apôtres et les Disciples n'ont, pour consoler les fidèles, que ce cri d'enthousiasme, d'amour et d'espérance : Soyez prêts à partir, car le Sauveur approche ; veillez toujours, soyez toujours prêts ; relevez sous votre ceinture les longs plis de votre robe traînante, le Sauveur approche, il vient. Chacun donc ambitionnera de bonne heure l'honneur de l'avoir vu, de l'avoir entendu, d'avoir été admis à son intimité, et de reproduire, avec son enseignement, les admirables traits de sa suave physionomie. Les récits donnés par saint Matthieu, saint Marc, saint Luc durent paraître trop courts à ceux qui avaient été les témoins des merveilles opérées par le Sauveur; c'est un sentiment que nous éprouvons encore même aujourd'hui. D'abord, ce furent des chrétiens pieux qui se permirent de faire quelques additions aux récits inspirés ; mais on sait que l'audace finit toujours par être le propre de l'imposture et non de la vertu. Bientôt, en effet, ce ne furent plus des chrétiens pieux et ignorants, mais

des factieux qui ajoutèrent au texte évangélique. Le bon grain resta cependant, même dès le commencement de ces entreprises coupables, bien séparé de l'ivraie. L'Église le discerna quand elle fixa le canon des Écritures, soit par les Conciles d'Hippone (393), de Carthage (397 et 419), de Tolède (400), soit par la voix de ses pontifes : Innocent Ier (405), Gélase (494), Eugène IV (1441); soit enfin par le célèbre Concile de Trente. S'il n'a jamais été en son pouvoir d'arrêter l'imposture, du moins elle l'a toujours condamnée et flétrie. Le pape saint Léon reprocha, en effet, aux Manichéens d'avoir violé la sainteté des Écritures par des retranchements et des additions sacriléges, et d'avoir composé, sous le nom des Apôtres, quantité de faux livres, dans lesquels ils faisaient parler Jésus-Christ (1).

On a attribué aux Manichéens une addition au chapitre VI, ℣. 5 de l'Évangile selon saint Luc, une autre addition au chapitre XVI, ℣. 24 de l'Évangile selon saint Marc, et un *Évangile* écrit sous le nom

(1) *Sermo* IV, in Epiph. « Isti, adversarii veritatis, legem per Mosen datam, et inspirata divinitus Prophetarum oracula respuerunt, ipsas que Evangelicas et Apostolicas paginas, *quædam auferendo*, et *quædam inserendo violaverunt :* configentes sibi sub Apostolorum nominibus, et sub verbis ipsius Salvatoris, multa volumina falsitatis quibus erroris sui commenta munirent, et decipiendorum mentibus mortiferum virus infunderent. »

de saint Thomas. Le prêtre Timothée (1) assure que l'*Évangile selon saint Philippe* était une composition Manichéenne; mais saint Épiphane croit qu'il vient des Gnostiques (2). Il est possible de concilier ces auteurs : l'*Évangile selon saint Philippe* condamnait le mariage, il est donc vraisemblable que les Manichéens le reconnaissaient comme un de leurs livres, en même temps qu'ils reconnaissaient l'*Évangile vivant*, l'*Heptaloque*, et le *Livre de la sagesse*, composé par Aristocrite (3).

Le *canon* des Manichéens comptait encore un grand nombre de livres apocryphes. On lit dans une formule d'abjuration, prise des Grecs : J'anathématise le livre des Apocryphes. Qu'était-ce que ce livre des apocryphes? Il paraît que ce recueil des apocryphes avait été fait par un certain Leuce, peut-être contemporain de Manès, mais qui ne vivait pas cinquante ans avant lui. Il renfermait plusieurs écrits, appartenant à divers auteurs, dont on ignore le nom. C'étaient la relation du *Passage de la bienheureuse Vierge*, sous le nom de Méliton, évêque de Sardes; un *Évangile de saint Pierre*,

(1) *De Variis modis* (VIe siècle), ap. Meursius, Leyde, 1619.

(2) *Hæres.*, XXVI, n. 13.

(3) Formule de réception des Manichéens, édition Trajec. 1696.

qui était rempli des erreurs des Docètes ; les *Actes* ou *Voyage de saint Pierre,* de *saint André, de saint Thomas, de saint Jean ;* un *Évangile de la Nativité de Marie* (1). Les Manichéens s'appuyaient sur ces apocryphes et sur le *Testament des douze Patriarches,* pour dire que la Sainte-Vierge ne descendait pas de David, qu'elle appartenait à la tribu de Lévi, et qu'elle était fille d'un sacrificateur nommé Joachim.

Le recueil contenait encore un autre apocryphe, attribué à Leuce : c'était le *Protévangile de saint Jacques,* qui condamnait le mariage. Il y avait aussi l'*Évangile de l'Enfance*, dont on possède encore deux versions, l'une en langue grecque, l'autre en langue arabe. Cet *Évangile de l'enfance*, qui n'est qu'un tissu de fables ridicules, provenait des Gnostiques. L'*Évangile de Nicodème* ou *Actes de Pilate*, dont Eusèbe a parlé (2), est encore de Leuce. Il contient les doctrines les plus étranges. Ainsi, il y est dit que les Juifs reprochaient à Jésus-Christ *d'être né de la fornication ;* que Jésus-Christ, étant descendu aux enfers, y avait baptisé les Justes ; qu'à son arrivée aux enfers, avait éclaté entre Satan et le Prince du Tartare une lutte, dont l'issue avait été la défaite de Satan.

(1) *Cod. Apocryp. N. T.* Fabricius, t. I.
(2) Euseb., *Hist. eccl.*, lib. II, 2.

Le recueil se terminait par l'*Évangile de saint Pierre* et l'*Apocalypse de saint Étienne*.

Parmi tous ces écrits, dont le nombre et l'audace nous étonnent, les uns étaient Ébionites, les autres Docètes.

On sait que la secte des Ébionites niait la divinité de Jésus-Christ, et celle des Docètes son humanité. L'une et l'autre remontaient aux premières années du Christianisme. Elles s'étaient répandues surtout en Orient. Simon, Cerdon, Marcion, Leuce, avaient été les principaux chefs du Docétisme, cette erreur de savants qui, ne comprenant pas, dans leur orgueil, jusqu'où peut aller l'amour, regardaient la croix comme un scandale, et qui, en niant l'humanité de Jésus-Christ, supprimaient du même coup les mystères de l'Incarnation, de la Rédemption et de l'Eucharistie, inaccessibles à leur raison superbe.

L'habileté, pour Manès, consistait donc à ménager l'une et l'autre de ces deux hérésies; il n'eut garde d'y manquer: il reçut leurs livres avec d'autant plus d'empressement que, selon Photius, Leuce enseignait formellement le dualisme. Il appelait *bon* le Dieu prêché par Jésus-Christ, et *mauvais* le Dieu des Juifs; il condamnait le mariage, il proscrivait le culte des images et faisait naître les démons d'un mouvement désordonné de la matière.

Tous ces écrits, auxquels, pour être complet, il faut joindre les *Actes de saint Pierre* dont parlent Origène (1), Eusèbe (2) et saint Jérôme (3), les *Actes de saint André* et *de saint Thomas* (4), et enfin les *Actes de saint Paul* et de *saint Thècle,* formaient un mélange informe de faits évangéliques et de doctrines orientales. Les Manichéens, en les opposant à l'Ancien Testament et aux vrais Évangiles, comptaient sur la confusion qui régnait dans l'esprit du grand nombre : païens, catéchumènes, même chrétiens ; tant d'esprits hésitaient encore sur la voie à suivre ! Pour la première fois alors il devint évident que la légèreté, l'insouciance et l'entraînement forment le principal appoint des sectes. L'étude de l'histoire nous permet de constater en effet, à toutes les époques, certains courants d'idées : la facilité avec laquelle l'homme s'est, de tout temps, porté vers certains principes, pour si singuliers qu'ils fussent, explique pourquoi les Manichéens se comptèrent de bonne heure par milliers dans la plupart des contrées qui composaient l'immense empire romain.

(1) *In Joan.*
(2) *Hist. eccl.*, lib. III, 3.
(3) *In catalog.*, cap. I.
(4) « Manichæi secundum Thomam introducunt Evangelium, quod catholica Ecclesia pie tanquam alienum avertit. » (VI Conc. œcum. II Nicæ.)

Les Manichéens appelaient les Apocryphes *Livres apostoliques:* c'est ainsi que plus tard les Albigeois, leurs descendants, prétendront venir des Apôtres ; fait que les historiens des Albigeois semblent ne pas avoir remarqué, et qui montre que la secte qui ravagea le Languedoc, au XII[e] siècle, était non-seulement opposée à l'Église, mais encore une secte dont les doctrines étaient la négation de l'Évangile lui-même.

Outre ces livres, provenant d'une source étrangère, le canon des Manichéens comprenait encore ceux qu'ils avaient eux-mêmes composés. Écrits d'abord en langue persane (1), ces livres furent, dans la suite, traduits en syriaque, en grec et en latin pour l'usage des fidèles dispersés dans toutes les provinces romaines.

Ces livres, de pure provenance manichéenne, furent l'*Évangile de Vie,* que Manès composa pendant son exil dans le Turquestan, et qu'il embellit de figures, destinées à faire davantage goûter son système : le *Grand* et le *Petit Trésor de Vie* (2), le *Livre des Chapitres,* le *Livre de la Foi,* le *Traité de l'entreprise des Géants,* et enfin le *Livre des Mystères,* qui expliquait la création du monde, la formation de l'homme, comment les âmes étaient unies à la matière, et par

(1) August., *cont. Faust.*, lib. XIII, 17.
(2) August., *De natura boni*, cap. XLIV.

quel moyen elles pouvaient être délivrées de cette fatale union (1).

Manès avait écrit un traité d'astronomie et un traité d'astrologie; mais il paraît que ces traités

(1) Héraclien, évêque de Chalcédoine, donna un écrit en XX livres contre ces derniers ouvrages des Manichéens. (*Photii biblioth.*, cap. CCXXXI.)

Voici ce qu'en dit Photius (*Biblioth.*, cap. LXXXV): « Oratio illi concisa, minime redundans, atque sublimis, non absque perspicuitate, quam granditas temperat. Atticismum enim cum familiari sermone admiscet, ac veluti puerorum præceptor, in certamine, plus quam atticismo, ut sic loquar, contendit.

» Evertit vero id, quod (Cyril. Hieros., *Catech.*, VI). Manichæi appellant *Evangelium* et *Giganteum librum*, atque *Thesauros*. Recenset item eos qui ante se in Manichæorum impietatem calamum strinxerunt. Hegemonium nimirum, qui (Hieron., cap. 72 *Catal.*) disputationem Archelaï adversus ipsum (Manetem) perscripsit: et Titum (Hieron., *in Catal.*, cap. 102) qui cum se putavit contra Manichæos scribere, in Adæ magis libros scripsit (Niceph., lib. VI, cap. 22). Ad hæc et Georgium Laodicensem, qui eadem fere, quibus usus est Titus, argumenta pro veritate adhibet. Præterea Serapionem episcopum Thmueos (Hiero. *Catal.*, cap. 99). Denique et Diodorum illum (Niceph., lib. VI, cap. 32), qui libris quinque et viginti cum Manichæis certavit, quorum septem prioribus putat quidem *Vividum* se Manichæorum *Evangelium* refellere; at non assequitur, dum non illud, sed quod ab Ada scriptum erat, et *Modium* appellatur, evertit: reliquis deinde libris ea Sacræ Scripturæ loca pure explanans atque declarans, quæ Manichæi ad ea quæ animo concepissent accommodare solerent. »

ne contenaient rien de relatif à ses principes théologiques. La secte conserva longtemps le recueil des *Lettres* de son patriarche. « J'anathématise le recueil des lettres de Manès », lit-on dans une formule d'abjuration (1). Malheureusement, ce recueil est perdu.

Enfin, *les Dits et Faits mémorables de Manès* (2) fut le dernier écrit sorti d'une main manichéenne.

On lisait ces livres dans les assemblées formées par les sectaires. Les Albigeois imiteront les premiers Manichéens : ils liront, eux aussi, dans leurs assemblées, les Évangiles interpolés d'après la méthode que nous venons de faire connaître. Dans les premières assemblées, les écrits composés par Manès lui-même revenaient plus souvent. Quand ils avaient entendu la lecture de l'une de ses *Épitres*, surtout de celle du *Fondement*, qui était la plus importante, les assistants s'inclinaient en signe d'adhésion : c'est ainsi que se formait leur foi dualiste. Ils avaient, du reste, entre les mains un recueil de prières qu'ils portaient partout avec eux, qu'ils méditaient, et dont ils nourrissaient leur âme.

Tel fut le canon complet des Manichéens dès la fin du IIIe siècle. Dans la suite, cependant, la

(1) Coteler., *PP. apost.* — Pet. Sicul., *Hæres. Manich.*
(2) Coteler., *op. cit.*

secte connut d'autres livres : les uns ne furent qu'un commentaire de ceux-ci ; d'autres eurent le caractère de livres apologétiques. Il faut en dire un mot en finissant ce chapitre.

Hiérax est regardé comme le principal des commentateurs de Manès (1). Photius, Pierre de Sicile, une vieille formule d'abjuration le placent au nombre de ses premiers disciples. Il jouit d'un grand crédit, en Égypte, parmi les solitaires, dont quelques-uns devinrent dualistes (2).

Aphtone, autre commentateur de Manès, nous est connu seulement par ce que dit de lui Philostorge (3). Il vivait du temps de Constance. Il était patriarche manichéen d'Alexandrie, où il jouissait d'une pleine liberté et où il engagea plusieurs discussions publiques. Il avait auprès de ses coreligionnaires une grande réputation de savoir et d'intelligence.

Adas, qui avait composé le *Modium*, comptait parmi les principaux écrivains de la secte. Diodore de Tarse (4) donna une éloquente réfutation de son ouvrage.

Agapius, vers la fin du IIIe siècle, laissa trois

(1) Petrus Sicul., *Hæres. Manich.* — Joan. Damas., *de Hæres.*, cap. LXVII.
(2) Eutych. Alexandrin., *Annal.*, t. I, p. 515.
(3) Philost., *Hist.*, lib. III, cap. 15.
(4) Père grec mort en 394.

ouvrages, dont le premier comptait sept livres, le second vingt-trois et le dernier cent deux chapitres (1).

La formule grecque de l'abjuration manichénne parle d'un certain Théocrite et de sa *Théosophie*. C'était un ouvrage d'apologétique, dont le but était de montrer qu'il n'y avait rien d'étrange dans le Manichéisme, puisque toutes les religions reposaient sur le même fondement et ne différaient que par les cérémonies. Partout, disait-il, un Dieu suprême et des dieux subalternes, connus sous le nom d'*Éons* ou d'anges; partout des temples, des sacrifices, des prières; partout des démons et un chef des démons. Il soutenait avec Fauste (2), qu'au fond, le Christianisme n'était qu'un paganisme altéré, qu'il n'était qu'une branche de ce mauvais arbre. Seul, le Manichéisme pouvait se présenter pur de tout alliage et de toute compromission.

Ce sera la prétention des Albigeois.

Les Manichéens avaient encore à leur service un grand nombre d'autres écrits, comme l'assure saint Augustin (3); et cela nous montre combien ils étaient actifs et résolus. Cette activité et cette résolution, ils les légueront à leurs descendants,

(1) Petr. Sicul. — Photius, *cod.* 79.
(2) Aug., *cont. Faust.*, lib. XX.
(3) *Cont. Faust.*, lib. XIII.

les Albigeois, qui, à leur tour, nous feront comprendre combien il est vrai que, si les enfants de lumière faisaient pour le bien les mêmes efforts que les enfants de ténèbres pour le mal, le règne du Christ non-seulement n'aurait jamais paru faiblir, mais au contraire aurait toujours grandi.

Le lecteur estimera peut-être que nous nous sommes trop longuement étendu sur ce que nous avons appelé les Fondements de la doctrine manichéenne. Mais il remarquera que nous ne l'avons fait que pour faciliter plus tard l'intelligence de telles expressions, de telles doctrines, de telles prétentions que nous trouverons chez les Albigeois. Rien, à notre avis, n'induit plus facilément en erreur qu'une histoire incomplète. Raconter les origines des Albigeois sans remonter à la source première, nous a paru une voie périlleuse. Nous ne le dirons jamais trop, la doctrine des Albigeois ne surgit pas au XIIe siècle, tout-à-coup, spontanément, sans antécédents, sans que rien l'eût préalablement préparée. D'ordinaire, les choses n'en vont pas ainsi : ce n'est pas le moindre des enseignements de l'histoire. L'homme n'improvise rien : tout commence, grandit et finit ; les peuples, les institutions, les doctrines sont soumis à cette caducité des choses terrestres. Dieu seul ne finit pas, parce qu'il n'a pas commencé.

Nous avons donc pensé que c'était un devoir pour nous de tout dire, quoique en peu de mots, dès le jour où apparaissent les dualistes, afin de tout comprendre plus tard quand se lèveront les Albigeois.

CHAPITRE III

Doctrine de Manès.

La doctrine professée par les Manichéens est aujourd'hui connue dans ses points principaux (1). Cependant il ne reste à peu près rien de leurs ouvrages. Nous n'avons de Manès qu'un fragment de son épitre du *Fondement*, conservé par saint Augustin, la *Lettre à Marcellin*, et enfin un fragment d'une lettre adressée à Ménoch, sa fille spirituelle. C'est cette dernière lettre qui fut découverte à Constantinople par Julien, lequel, pour convaincre saint Augustin de manichéisme, la cita contre lui. L'évêque d'Hippone, esprit élevé, cœur sincère et loyal, loin de dissimuler l'attaque de son adversaire, a reproduit les passages de la

(1) « Manichæi sunt ii qui id quod Manes sentiunt, qui quidem Manes seipsum Paracletum appellabat, Christumque sola opinione apparuisse et passum esse dictitabat. Introduxerat autem duo principia, Malum et Bonum, scilicet Deum et Solem; et adversus Vetus Testamentum blasphemabat; lunam et stellas ut Deum adorare permittebat; animarum in corpore transmigrationem docebat; carnis resurrectionem negabat; herbas et aquam, et arbores, animata esse asserebat. » (Theod. Balsamonis, *Canones apost. Concil. gener. et provinc.*, trad. par Hervet, p. 480.)

lettre de Manès cités par Julien. C'est à cela que nous devons de les posséder (1).

Mais si nous n'avons que les débris épars des œuvres de Manès, nous n'avons pas perdu, du moins, les nombreuses réfutations du dualisme; par elles, il nous est permis de pénétrer jusqu'à la doctrine elle-même. Le lecteur nous permettra de citer au moins les principales de ces réfutations.

Nous ne parlerons pas des *Actes d'Archélaüs*, qui nous donnent une relation des dogmes manichéens d'après Tyrbon; car celui-ci, n'étant dans la secte qu'un simple auditeur, déclara lui-même ne pas connaître tous ses *mystères*.

Saint Épiphane avait vu le livre *Des Mystères;* nous avons la savante réfutation qu'en donna Tite, évêque de Bostres.

Saint Augustin a rapporté l'ouvrage de Fauste : c'est une source précieuse. A la vérité, le *De Fundamento*, le *Contra Faustum*, le *Liber contra Felicem et Fortunatum* du grand docteur suffiraient pour nous donner du manichéisme la connaissance la plus étendue; mais dans le cours du IIIe et du IVe siècle, il n'y a, pour ainsi dire, pas un auteur chrétien qui n'ait écrit contre le dualisme: saint Sérapion, évêque de Thmuis (2),

(1) Fabricius a inséré ces *Fragments* dans le tome V de sa *Bibliothèque grecque*.

(2) Le P. Turrien, jésuite, a traduit son ouvrage en latin.

en Égypte (1), saint Basile, évêque de Césarée, en Cappadoce ; saint Cyrille, à Jérusalem ; saint Ambroise, à Milan ; Didyme l'Aveugle, à Alexandrie ; saint Grégoire de Nysse; saint Chrysostôme ; Philastre, évêque de Bresse; Diodore de Tarse (2) ; Eusèbe d'Emesa, qui avait lu les œuvres de Manès dans la traduction syriaque; l'arien George de Laodicée lui-même, combattirent le Manichéisme.

La relation de Stratégius, chargé par Constantin de lui faire connaître exactement les opinions des diverses sectes répandues dans l'empire (3), serait pour nous du plus grand intérêt. Nous pourrions plus tard la mettre en parallèle avec les actes des Conciles tenus contre les Albigeois et avec les relations des légats du Saint-Siége. Malheureusement, cet écrit est perdu. Remarquons cependant que, malgré ces ruines, il nous reste encore assez de documents étendus et sérieux par le caractère même de leur auteur, pour connaître, avec la certitude la plus entière, la doctrine de Manès. A défaut d'auteurs chrétiens, les philosophes païens, Simplicius (4) et Alexandre de Lycos,

(1) Θμουϊς, ville d'Egypte. Cf. *Steph. Ptolem.* et *Oracul. Sybill.*

(2) Son écrit comprenait vingt-cinq livres.

(3) Ammian. Marcell., lib. xv, 13.

(4) *Commentaire sur l'Enchiridion d'Epictète*, cap. XXXIV.

en Thébaïde (1), nous en instruiraient abondamment.

Déterminons donc, en peu de mots, les points fondamentaux de la doctrine manichéenne, en nous attachant principalement à faire ressortir ceux qui établiront plus tard l'identité des doctrines albigeoises et des doctrines manichéennes.

Dieu. — Demandons-nous d'abord quel était l'enseignement de Manès sur Dieu, son essence, ses attributs.

Manès et ses disciples, à l'exemple des Mages de l'Orient et des Valentiniens qui formèrent un des groupes principaux des sectes gnostiques, concevaient Dieu comme une lumière très-pure (2). Cette expression : *Lumière très-pure*, désignant l'être même de Dieu, était depuis longtemps mise en usage par les hérétiques. Mais quelle était, pour les Manichéens, la nature de cette *Lumière?* Ils l'appelaient tantôt corporelle, tantôt incorporelle. Cependant il paraît plus probable qu'ils la regardaient comme corporelle, car ils pensaient que l'homme ne peut voir Dieu que sous la forme *étendue*. Ainsi, pour Manès, Dieu était corporel. C'est même la difficulté que saint Augustin éprou-

(1) Son ouvrage a pour titre : *Contre les opinions des Manichéens*. Le P. Combefis l'a publié en grec.

(2) *Frag. Epist. Manet. ap. Fabric.* — Ptolom., *Epist. ad Floram.* — Epiph., *Hæres.*, XXXIII.

vait d'abord à concevoir Dieu autrement qu'étendu, qui le retint dans le Manichéisme (1).

Mais Dieu, quoique *Lumière étendue*, formait une *Unité;* car Dieu c'était l'*Unité*, et la matière ou principe opposé, la *Dualité*. Saint Augustin, parlant de ses erreurs premières, s'écriait : « Je concevais dans cette unité un esprit raisonnable, et la nature de la vérité et du souverain bien. Je concevais même dans cette division (la matière) je ne sais quelle substance, je ne sais quelle nature de souverain mal, qui avait la vie par elle-même, mais la vie déraisonnable. J'appelai la première *Monade*, et la seconde *Dyade* » (2).

On a accusé les Manichéens d'admettre deux dieux. Cette accusation ne paraît pas avoir été toujours fondée. « Croyez-vous qu'il y ait deux dieux ou qu'il n'y en ait qu'un ? » demandait saint Augustin à Fauste; et Fauste répondait : « Un seul » (3). Parfois, Manès, tout en opposant la Matière au Dieu bon, ne semblait pas la regarder comme Dieu, puisque alors il ne reconnaissait pas en elle les perfections morales. Cependant les Manichéens parlaient souvent de deux dieux. Ils ont, en effet, entretenu un langage équivoque, que nous verrons se reproduire au temps des Albigeois.

(1) *Confes.*, lib. v, 20.
(2) *Confes.*, lib. iv, 15.
(3) *Cont. Faust.*, lib. xxi.

Cette hésitation, ou plutôt cette confusion, apparut souvent dans leur langage. Pourquoi nous en étonner? Car n'est-ce pas un hommage rendu à la vérité, qu'en même temps qu'ils regardaient la *matière* comme existant par elle-même, ils ne voulussent pas la reconnaître comme Dieu. On connaît l'argument célèbre de saint Anselme : « Je conçois Dieu comme l'Être nécessaire ; donc il existe, sinon il ne serait pas l'Être parfait.» Les Manichéens croyaient que l'existence par soi-même de l'Être nécessaire était séparable des perfections morales, non-seulement comme conception de l'esprit, mais encore comme réalité. Ils ne pensaient donc pas commettre une illogicité flagrante en reconnaissant une seule divinité, d'autant plus qu'indépendamment de Dieu et au-dessus de la matière éternelle, ils imaginaient un dieu ou *démon* qui avait donné à la matière sa forme.

Manès suivait ainsi les principes de quelques philosophes anciens, d'après lesquels la formation de la matière était indigne de Dieu (1), et la formation du corps de l'homme, siége des passions, par Dieu, absolument impossible (2). Il disait donc que la matière existant de toute éternité, douée de mouvement, de vie et de sentiment, avait reçu son organisation d'un être inférieur à Dieu.

(1) Platon, *Timée.*
(2) Philon, *De opif. mundi.*

La Trinité. — Les Manichéens admirent le Père, le Fils et le Saint-Esprit, mais non pas la consubstantialité des personnes (1). C'était la conséquence de leurs principes.

Pour eux, le Verbe n'avait existé que depuis la création du monde. Cependant ils reconnaissaient qu'il venait du Père, car, disaient-ils, *de nihilo nihil;* et comme le Fils est la sainteté et la perfection, il ne pouvait pas venir de la Matière.

Mais comment, d'après les Manichéens, le Fils était-il venu du Père? Avec les Gnostiques, ils admirent les *Émanations*.

On sait combien, jusqu'au concile de Nicée, s'élevèrent de controverses sur le sens de cette proposition : « Jésus-Christ est Fils de Dieu. » Le Concile mit fin à la discussion : il définit la génération et la consubstantialité du Verbe. Ainsi, il forma la foi des fidèles en l'éclairant, il exclut l'erreur et écarta pour toujours l'accusation de paganisme, que certains esprits trop timides craignaient d'entendre porter contre l'Église.

Mais quel est le mode de génération du Fils? Cette question, les esprits se l'étaient posée avant la réunion conciliaire. Elle était si bien partout, que les Manichéens eux-mêmes donnèrent leur solution. Appliquant leur système d'éclectisme

(1) Aug., *cont. Faust.*, cap. XIII. —

conciliant, qui consistait à mêler et à fondre la Philosophie et l'Écriture, comme nous l'avons déjà remarqué, ils admirent avec Platon l'idée des Émanations. Mais ces Émanations, ils ne les mettaient pas sur un même rang d'égalité. D'une manière générale, ils disaient que le Père ne leur avait communiqué de ses perfections qu'autant qu'il lui avait plu. Cependant il avait fait une exception pour deux d'entre elles, qu'il avait rendues participantes de sa divinité, qui, par leur excellence, étaient infiniment supérieures à toutes les autres, et qu'il fallait regarder comme les deux premiers ministres du Dieu suprême.

D'après Manès donc, le premier des Éons, tout en étant consubstantiel au Père, ne lui était pas égal. De même pour le Saint-Esprit. Chacun, pensait-il, avait sa demeure : le Père habitait le ciel suprême ; le Fils, le soleil et la lune ; le Saint-Esprit, l'air.

Principes étranges ; car si nous ne comprenons pas le mystère de la Sainte-Trinité, notre raison conçoit du moins l'égalité des personnes, dès-lors que la Foi leur attribue la même substance.

Le Mal.— Pour ne pas faire de Dieu la cause directe du mal, Manès supposa un second principe. Ce second principe, qu'il appelait la matière, aurait produit le mal. Manès ne croyait pas, avec Valentin,

que la matière éternelle n'eût point de qualités. Car, comment aurait-elle produit le mal? Avec Pythagore et Platon, il admit donc que la matière et les qualités de la matière sont éternelles.

1° Rien ne se fait de rien, disait-il; il ne peut y avoir de nouvelles substances sans une cause : donc il a existé une substance dont les corps ont été formés.

2° Alors même que ce principe : Rien ne se fait de rien, ne serait pas vrai, les qualités qui apparaissent dans le monde, inséparables de la matière, montrent que Dieu ne les a pas créées. « Si le monde avait été fait de rien, les créatures visibles seraient meilleures qu'elles ne sont; elles seraient pleines de toutes les vertus. S'il n'y avait qu'un seul principe, d'où viendrait le désordre qui règne dans le monde? » (1).

3° Rien n'existe sans cause : la diversité des effets indique la diversité des causes, ainsi que leur opposition respective l'opposition des causes. Le bien et le mal, qui sont contraires, ne peuvent donc pas émaner d'une même cause, car ces causes, comme leurs effets, doivent être opposées.

Manès appliquait à ces principes le passage de saint Matthieu (2) : L'arbre bon ne peut produire

(1) *Act. Disp* — Tit. Bost., *Bibl. PP.*, t. IV, p. 11, col. 882.
(2) Matt., VII, 18.

de mauvais fruits, et l'arbre mauvais de bons fruits; et le chapitre VII de l'*Épitre aux Romains*, dans laquelle saint Paul parle de deux lois, de deux puissances, celle de l'entendement et celle de la chair.

Poursuivant son idée des deux principes, Manès supposa deux empires éternellement séparés l'un de l'autre (1). Au plus haut étage de l'Univers, disait-il, était celui de la Divinité, toujours tranquille et toujours heureux, pendant qu'au fond de l'espace était un monde matériel partagé en divers climats. C'est là que se trouvaient de toute éternité d'affreuses ténèbres, des tempêtes horribles, des eaux bourbeuses, un feu malfaisant et une épaisse fumée. Telles étaient les cinq natures ou les cinq éléments de la terre profonde et empoisonnée de ténèbres. Cependant cette malheureuse terre n'était point déserte. Elle avait produit une infinité d'animaux compris sous cinq espèces générales : animaux de la fumée, animaux du feu, animaux de l'air trouble et orageux, animaux des eaux bourbeuses, animaux des ténèbres. Ils se multiplièrent par la génération. Les organes de leur mouvement étaient proportionnés à l'élément où ils faisaient leur séjour. Les uns volaient, les autres nageaient; les uns rampaient, les autres marchaient. Il y en avait à deux pieds, que les

(1) Aug., *cont. Epist. Fund.*, cap. XV, XXVIII.

Manichéens disaient être les pères des hommes. Au-dessus de tous régnait le grand prince ou le diable, appelé par Manès *la Matière* (1). Une infinité de princes subalternes composait la cour du grand prince; mais au milieu d'eux c'était une éternelle discorde, car ils venaient du mauvais (2).

Ces démons étaient, dans l'esprit de Manès, revêtus de corps organisés et entièrement matériels. Il les concevait comme des êtres matériels et dans l'âme et dans le corps. Car, disait-il, ils étaient sortis de l'agitation tumultueuse de la matière animée d'une âme déraisonnable (3). Dieu ne les avait donc pas créés. En s'autorisant du verset 44 du VIIIe chapitre de saint Jean (4), Manès disait que Dieu ne pouvait pas créer un être destiné à devenir la cause de tous les maux.

La nature existe de toute éternité, mais le monde est nouveau. La création du monde matériel n'a pas été accomplie par un décret de Dieu; c'est une entreprise audacieuse de la matière qui l'occa-

(1) Aug., *cont. Faust.*, lib. XXI, 10, 14. — Lib. XIV.

(2) Aug., *cont. Epist. Fund.*, cap. XV.

(3) Aug., *Confes.*, lib. IV. — Tit. Bost.

(4) « Vos ex patre diabolo estis, et desideria patres vestri vultis facere. Ille homicida erat ab initio, et in veritate non stetit, quia non est veritas in eo; quum loquitur mendacium, ex propriis loquitur, quia mendax est et pater ejus. »

sionna. La lumière et les ténèbres avaient leur empire particulier. La lumière occupait les parties orientales, occidentales et septentrionales; les ténèbres habitaient le midi (1). Dieu connaissait les ténèbres avant qu'il les eût abandonnées à leur propre sort; mais les ténèbres ne connaissaient point la lumière. Un événement inopiné fournit aux ténèbres l'occasion de voir la lumière : elles conçurent aussitôt le projet de l'envahir. Mais la lumière, pour prévenir cet envahissement des ténèbres dans son propre royaume, les enferma dans la création, où elles étaient éternellement captives.

Telle avait été l'occasion de la création du monde.

Quant à la doctrine même de Manès sur la création, on peut la réduire aux propositions suivantes :

1° La matière est remplie de démons et d'animaux farouches, fruit de ses mouvements déréglés;

2° Les démons n'ont en partage que l'âme déraisonnable, qui anime et pénètre toute la substance;

3° L'espace occupé par la matière, devenant trop étroit à cause de l'infinie reproduction des

(1) Tit. Bost. — Simplicius, *in Epict.*, cap. XXXIV. — Theodor., *Hæres. Fabul.*, lib. I, 26.

démons, il survint une guerre intestine entre eux ; ils sortirent de leurs limites, aperçurent la lumière et voulurent s'en emparer.

4° Dieu, connaissant le dessein de la matière, saisit cette occasion pour établir l'ordre dans une substance qui n'en avait pas.

Le but de Manès était donc de ne pas attribuer le mal à Dieu. Mais c'est avec raison que Simplicius lui répondait par le proverbe grec : *Il se jette dans un feu pour éviter la fumée.*

Après avoir établi de semblables principes, les Manichéens, chose étrange ! imaginèrent une *Mère de la Vie*. Cette mère de la vie, c'était un Éon, c'est-à-dire une intelligence pure et incorruptible, qui émanait du Père, et dans laquelle avait été placé le trésor de la vie immortelle. L'esprit pur *(Mens)* était la première émanation du Père ; la Mère de la vie, la seconde. De l'Esprit pur était sortie la partie supérieure de l'âme, qui eut pour perfection la sagesse, c'est-à-dire la connaissance des substances spirituelles et immortelles. De la Mère de la vie était sortie l'âme raisonnable, dont la perfection était la prudence, ou connaissance des choses sensibles.

On reconnaît là les principes des Archontiques (1) et des Gnostiques, qui plaçaient, dans le

(1) Les Archontiques croyaient que le monde corporel

ciel suprême, les premiers, la *Mère* lumineuse (1), et les seconds la *Mère* des vivants (2).

Quant à la formation de l'homme, c'est de la *Mère* des vivants qu'il serait sorti, d'après Manès. Il le représentait descendant du ciel suprême, armé de cinq éléments : l'eau, l'air, la terre, le feu, l'âme, mais blessé et presque meurtri, car les puissances célestes avaient dévoré la meilleure partie de son armure, l'âme.

Cette conception de l'homme environné de cinq éléments destinés à lui servir d'armure et de moyen de dompter la matière, n'était que l'écho des anciennes philosophies qui avaient divisé le monde en régions distinctes et qui avaient donné à chaque région, pour être défendue, un élément protecteur. L'élément de la lumière fut celui qui composa les âmes humaines ; les autres éléments composèrent les âmes des planètes et des animaux, qui furent absorbées par la matière, ainsi que l'âme humaine.

Toutes ces doctrines, si étranges et si incohérentes, étaient enseignées par Manès pour donner une réponse à cette question : Pourquoi un Dieu juste, puissant et bon, a-t-il uni à des corps

avait été formé par sept princes ou anges, qui avaient apostasié dans la suite, et qui fermaient le chemin du ciel.

(1) Epiph., *Hæres.*, XL.

(2) *Ibid.*, XXVI.

charnels des âmes spirituelles et immortelles, à l'innocence et au bonheur desquelles cette union ne peut être que fatale?

Manès supposa la préexistence des âmes avec Hermès, Pythagore et Platon. Mais pourquoi ont-elles été unies à un corps? Par un effet de la volonté de Dieu, qui, devant l'entreprise de la matière, jugea à propos de mêler la Lumière et les Ténèbres, pour que la Lumière établît l'ordre là où il n'était pas. Les âmes en grand nombre, au lieu de résister à la matière et de la vaincre, s'étaient laissées séduire. C'est ainsi que maintenant elles étaient malheureuses et sujettes au mal.

Création du monde visible. — Le premier homme, en descendant sur la terre, se trouva aux prises avec les puissances des Ténèbres. La lutte fut vive; il souffrit beaucoup; finalement, la victoire resta aux Ténèbres. Il s'adressa donc à Dieu, qui eut pitié de lui, et qui envoya à son secours une seconde vertu nommée l'*Esprit vivant.* L'Esprit vivant tendit la main droite au premier homme et le délivra des Ténèbres; mais il y laissa l'âme, qui depuis est demeurée dans la matière. Ce fut alors que cet Esprit créa le monde visible. La substance céleste fut mêlée à la matière. Les parties de la lumière qui n'avaient pas perdu toute leur pureté formèrent le ciel et les astres; celles

qui, avaient conservé leur pureté, servirent à former le soleil et la lune; aussi les Manichéens avaient pour ces deux astres un culte particulier. Les parties devenues mauvaises formèrent le monde inférieur. C'est en établissant l'ordre dans le monde que l'*Esprit vivant* vainquit les démons, qui, après leur défaite, furent relégués dans les régions du Midi, d'où viennent les pluies, les vents et les maladies.

Formation d'Adam et d'Ève.— Pour faire connaître la formation d'Adam et d'Ève, d'après Manès, je me contenterai de citer Archélaüs. « La terre étant formée, la matière produisit elle-même des planètes. Mais quelques-uns des princes se mirent à la piller. Alors la matière les convoqua tous, prit de chacun une vertu, forma l'homme, qu'elle fit à l'image du premier homme, et y joignit une âme. » Saint Épiphane ajoute : « Les princes, à leur tour, créèrent Ève, et lui donnèrent de leur concupiscence, afin qu'elle séduisît Adam. »

De l'Homme. — Voilà donc l'homme formé. Pour expliquer sa nature, Manès, toujours fidèle à l'idée des deux principes, supposa qu'il y avait deux âmes dans l'homme. « Deux natures éternelles, vivantes et animées, disait-il, sont entrées l'une et l'autre dans la composition de l'homme. »

La substance céleste lui donna l'âme raisonnable; la substance matérielle, l'âme charnelle (1).

Il essaya d'appuyer sa théorie sur saint Paul lui-même, qui met en opposition la *Chair* et l'*Esprit*, le *vieil homme* et l'*homme nouveau*, la *loi de l'entendement* et la *loi des membres*.

Dans cet état, l'homme conserva-t-il sa liberté? Il en jouissait avant de descendre du ciel; présentement, il en a perdu l'usage, parce qu'il ignore sa nature, son origine, ses vrais maux et ses vrais biens; la concupiscence l'entraîne jusqu'à faire ou permettre ce que la raison condamne.

Dans les âmes célestes, il n'y a pas l'amour des sexes; cet amour vient donc de la matière, il est mauvais; de même tout ce qui provient de l'union des sexes est sujet aux passions et mauvais. Aussi le mariage est-il absolument condamnable, car il n'a d'autre résultat que de maintenir la servitude des âmes. Au contraire, tout commerce dont le but n'est pas la procréation des enfants n'est pas mauvais, puisqu'il ne fait pas de nouveaux esclaves de la matière.

Singulières aberrations, qui n'ont de comparables que celles qu'ils formulèrent sur la propagation des âmes. Les âmes dispersées dans les corps liquides et solides, disaient-ils, entrent dans les

(1) Aug., *De duabus animabus contra Manichæos*.

hommes par les aliments; puis elles sont liées aux corps animés par la génération.

Mais ce n'était pas assez de faire aller les âmes des aliments dans le corps de l'homme : Manès les faisait encore aller d'un corps dans un autre. Avec les Mages, il admettait la transmigration (1). Les âmes des méchants, disait-il, passent dans des corps vils; celles qui, dans une seconde épreuve, ne se convertissent pas, sont livrées au démon, puis renvoyées dans le monde pour y passer une nouvelle vie. Quant aux âmes des *Auditeurs*, qui se marient et qui, du reste, sont honnêtes, elles passent dans les *melons* et les *courges* (2). Ces fruits sont mangés par les *Élus* qui ne se marient pas; les *Élus* reçoivent donc ces âmes égarées, qui en eux achèvent leur purification. Quand leur purification est finie, les âmes rentrent dans leur monde: mais d'abord elles passent dans la lune, parce que la lune est aux limites de l'empire de la matière. La lune croît quand les âmes sont en plus grand nombre; à leur départ, elle décroît; elles entrent alors dans le soleil, qui, à son tour, les remet à l'Éon des bienheureux.

Telle fut, dans son ensemble, la doctrine de Manès sur l'homme, doctrine qu'on aurait de la

(1) *Act. disp. Arch.* — Aug., *cont. Faust.*, lib. v, 10.
(2) Aug., *cont. Faust.*, lib. vi, 4.

peine à concevoir, si elle n'était attestée par les auteurs les plus graves.

Jésus-Christ. — Manès commença par nier la naissance même de Jésus-Christ. « Le Fils étant venu, prit la figure d'un homme et parut comme un homme véritable, quoiqu'il ne le fût point en réalité, ce qui fit croire qu'il était né » (1).

Pour nier la naissance de Jésus-Christ, il s'appuya sur de prétendues difficultés qu'il trouva dans les Évangiles, et d'abord la contradiction apparente des généalogies du Sauveur (2) ; mais, finalement, il trouva plus simple encore de dire que le récit de la naissance était supposé.

Il nia aussi l'Incarnation, comme impossible; car quel rapport pouvait-il y avoir entre la Lumière et les Ténèbres? et comme injurieuse pour Dieu, car Dieu aurait reçu une souillure par son union avec la chair. Il croyait, en effet, que la matière était en elle-même mauvaise; que le corps ayant, par l'Incarnation, une action sur le Fils, aurait rendu la divinité passible, sujette à la douleur. Il alléguait à l'appui quelques passages du Nouveau Testament (3); il citait de même certains faits,

(1) Epiph.
(2) Matth., I, 2 et suiv. — Lc., III, 23 et suiv.
(3) Philip., II, 7, 8. — Rom., VIII, 3. — Lc., III, 22. — Joan., I, 5.

entre autres, celui par lequel Jésus, menacé d'être lapidé par les Juifs, se rendit invisible (1), et la Transfiguration au Thabor.

Les Manichéens ne croyaient donc pas que Jésus se fût incarné ; mais ils disaient qu'il avait paru l'an 15 de Tibère, sur les bords du Jourdain, n'ayant qu'en apparence la forme humaine. La circoncision, le baptême, la tentation ne pouvaient être regardés que comme des fables imaginées par les Juifs. Les souffrances, le crucifiement, la mort n'eurent rien de réel, pas plus que la résurrection et les apparitions qui la suivirent.

La mission de Jésus ne fut pas de payer à Dieu, par sa mort, la dette du péché, mais de donner à l'âme la connaissance de sa nature et de son origine, connaissance qu'elle avait perdue par son mélange avec la chair, et dont l'oubli avait été la cause de tous ses malheurs. C'était la doctrine du philosophe Synésius, qui disait éloquemment : « L'âme n'est pas plutôt entrée dans la carrière de cette vie, qu'on lui présente la coupe de l'oubli, qui n'est autre chose que les voluptés dont elle se laisse enchanter. Elle descend dans le monde, où elle est envoyée par les lois du destin pour y servir et y avoir sa récompense. Mais il lui arrive ce qui arrive quelquefois à un homme libre, qui entre au

(1) Joan., VIII, 59.

service d'un maître pour épouser son esclave et stipule avec lui de le servir toujours. C'est ainsi que les âmes en usent avec la matière, qui les charme par les présents qu'elle leur fait et les séduit par les plaisirs sensibles qu'elle leur propose » (1).

Le Culte. — Les Manichéens rejetaient les psaumes de David (2), mais ils leur substituaient des hymnes de leur composition.

Nous l'avons déjà fait remarquer : c'est un fait commun à toutes les religions, que leur amour pour les chants sacrés. Les Esséniens avaient leurs hymnes (3), de même les disciples de Valentin, de Basilide et de Bardesane (4). Les Manichéens suivirent cet exemple. Nous savons, en effet, qu'ils possédaient un grand nombre d'hymnes et de cantiques ; si bien que saint Ephrem, pour contrebalancer l'influence mauvaise exercée par ces chants, composa en grand nombre des cantiques, que les chrétiens apprirent et chantèrent.

Parmi les chants manichéens, il en était un plus connu : c'était le *Cantique amoureux;* il contenait toute la doctrine sur Dieu, sur les deux principes, sur l'âme et sur son retour dans le ciel.

(1) Synes., *De Insom.*, p. 141. Cité par Beausobre.
(2) Leo, *Sermo* VIII.
(3) Euseb., *Hist. Eccl.*, lib. II, 17.
(4) Fabricius, *Apoc. N. T.*

Dans leurs réunions, les Manichéens chantaient et priaient en se tournant vers le soleil; mais ils n'avaient ni temple, ni autel. Ils n'offraient point d'encens et n'avaient point d'images; mais ils célébraient des sacrifices quelquefois infâmes.

Il paraît cependant qu'ils affectaient de prier beaucoup, comme les Sabéens et les Mages. On lisait dans une formule d'abjuration : « J'anathématise ceux qui se tournent toujours du côté de l'Orient, dans la multitude infinie de leurs prières » (1).

Ils jeûnaient souvent. Ils observaient le dimanche, avaient des jours sacrés et trois grandes fêtes : Pâques, la Pentecôte, la *Bêma* ou mémoire du martyre de Manès (2). Cette dernière fête se célébrait au mois de mars et se rencontrait quelquefois avec la Pâque. Ce jour-là, dans le lieu de l'assemblée, on plaçait une chaire vide, élevée de cinq degrés et ornée d'un riche tapis. C'était la chaîre du docteur, dont on lisait un des écrits, et qui semblait ainsi toujours vivre et toujours enseigner.

Ils célébraient aussi la fête des Mages, qu'ils appelaient la Fête de la destruction des Maux. C'était, sans doute, en mémoire du jour où les

(1) Cotelerius, *PP. apos.*
(2) Aug., *cont. Epist. Fund.*, cap. VIII.

Persans avaient coutume de tuer une grande quantité de serpents, d'insectes et d'animaux nuisibles.

Comme rite, les Manichéens avaient une cérémonie qui rappelait le baptême (1). Il paraît même qu'ils baptisaient les enfants, et qu'ils les baptisaient au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit (2). Ce baptême passa même pour valide, puisqu'à Rome, au temps de saint Léon, on ne rebaptisait pas les Manichéens convertis.

Les Manichéens célébraient l'Eucharistie comme les Docètes, mais ils ne se servaient pas de vin, car ils le regardaient comme mauvais en lui-même ; ils ne prenaient que de l'eau pure, comme les Encratites et les Ebionites. Mais leurs *mystères* n'en étaient pas plus saints pour cela. Saint Cyrille, saint Augustin, saint Léon, les accusèrent des crimes les plus honteux (3) ; au VIe siècle, Anastase le Sinaïte leur attribua les abominations des Adamites (4).

Ils étaient divisés en deux classes : les *Auditeurs* et les *Élus*. Les auditeurs étaient comme

(1) Cyril., *Catech.*, VI, 19.

(2) *Contra duas Epistol. Pelagi*, IV, 3. — Athan., *Orat.* III, *cont. Ari.*

(3) Cyril., *Catech.*, VI, 13. — Aug., *de Hæres.*, cap. 46. — Leo, *Serm. de Jejunio*.

(4) *Anag. consid. in Hexæm.*, lib. VII.

les fidèles, et les élus, les parfaits, qui s'appelaient de ce nom parce qu'ils faisaient profession de pratiquer à la lettre les conseils de Manès. C'est parmi les élus que les évêques et les diacres étaient choisis ; car la secte avait adopté la hiérarchie de l'Église. Les élus pratiquaient la continence, étaient soumis à deux jeûnes, l'un hebdomadaire, l'autre annuel ; ils ne mangeaient ni lait ni viande, ils ne vivaient que de légumes, de riz, de champignons, d'herbages, principalement de poireaux, de laitues et de chicorées, qu'ils assaisonnaient de poivre et d'huile d'olive, riche, disaient-ils, en parties de la substance céleste. Ils se nourrissaient surtout de raisins, de pommes, de poires, de figues, principalement de melons, qu'ils croyaient remplis des parties de la divinité. Ils n'usaient pas de vin, à l'exemple des Encratites, qui prétendaient que la vigne était née du commerce impur du démon et de la terre.

Ces hommes si austères, d'une morale si rigide en apparence, pratiquaient cependant une doctrine plus que large sur le mensonge. Ils disaient qu'il leur était permis de nier, de dissimuler leur foi, de la renoncer de bouche, pourvu que le cœur lui restât toujours attaché. « Je ne suis pas si impitoyable que Jésus-Christ, qui a déclaré qu'il renoncerait devant son Père tous ceux qui l'auraient renoncé devant les hommes. Pour moi, si quel-

qu'un de mes disciples me renonce devant les hommes, afin de sauver sa vie, non-seulement je le reconnaîtrai avec joie pour un de mes disciples, mais je lui aurai obligation de ce mensonge, parce que c'est un moyen de conserver ma doctrine» (1). Telle était la parole de Manès. Les premiers de ses disciples, les Priscillianistes, avaient donc cette maxime : *Jura, perjura, secretum prodere noli.*

La doctrine de Manès, que nous venons de résumer, ne paraissait pas destinée à survivre à son auteur. Mais pour apprécier ce qui est possible, il faut toujours faire grand fond sur l'aberration et la vanité de l'homme. Manès flatta toutes les sectes, prit dans tous les livres, fit appel à tous les hommes, même aux chrétiens. Selon le *Prædestinatus* (2), n'avait-il pas douze disciples comme Jésus, auxquels il ajouta soixante-douze évêques et des diacres ?

Avant de finir ce chapitre, citons, ne serait-ce que pour mémoire, quelques-unes des maximes que l'auteur des *Actes* attribue à Manès :

— Celui qui moissonne sera moissonné.

(1) Photius, *adv. Manich.*, lib. I, 8.

(2) Voir la *Præfatio arabica concilii Nicæni*, qui résume le Manichéisme.

— Celui qui fait moudre du blé sera moulu.

— Celui qui fait cuire du pain au four, sera mis dans un four ardent ; celui qui mange du pain sera fait pain lui-même et mangé.

— Celui qui marche sur la terre blesse la terre.

— Celui qui remue la main blesse l'air, parce que l'air est l'âme des hommes, des animaux, des poissons et des reptiles.

— Celui qui se bâtit une maison sera dispersé dans tous les corps.

— Celui qui se lave dans l'eau blesse son âme.

Saint Augustin ajoute : « Les Manichéens croyaient que cueillir un fruit, détacher une feuille d'un arbre, arracher des épis, étaient autant d'homicides, que défricher un champ était un horrible attentat, et que l'agriculture, qui est le plus innocent de tous les arts, était coupable d'une infinité de meurtres » (1).

Nous allons suivre maintenant les progrès de la doctrine de Manès, qui, déjà de son vivant, d'après le *Prædestinatus* (2), était venue jusque dans la

(1) *Cont. Faust.*, lib. xx.
(2) Ap. Sirmond. Le *Prædestinatus* a été pour la première fois édité par le P. Sirmond.

Grèce. Nous la verrons d'abord s'étendre au point d'envahir le monde ; puis, combattue, se modifier, prendre de nouveaux noms pour pouvoir vivre, et chercher parfois à s'accommoder à l'Évangile. C'est ce mouvement que nous devons étudier maintenant. Les Albigeois seront la dernière vague de ces flots impurs et envahisseurs.

CHAPITRE IV

Premiers développements du Manichéisme. — Mesures prises par les Empereurs et les Papes,

Nous n'avons pas la pensée d'écrire en détail l'histoire des progrès du Manichéisme. Il nous paraît utile cependant, avant d'en venir plus directement à l'histoire des Albigeois, de donner un aperçu rapide des premiers progrès de la doctrine de Manès qui, « avec sa saveur franchement païenne et l'espèce d'ivresse religieuse qu'elle communiquait » (1), exerça longtemps sur les esprits une véritable séduction. Nous avons déjà dit que le nouveau système de Zoroastre, combiné grossièrement avec les philosophies, les hérésies et l'Évangile, prit une double direction. Parti de l'Orient, il s'étendit d'abord en Égypte, puis envahit l'Afrique et passa jusqu'en Espagne; suivant ensuite une seconde direction parallèle à la première, il entra dans l'Asie-Mineure, s'établit à Constantinople, séjourna en Grèce et en Italie.

(1) Alb. Réville, *Rev. des Deux-Mondes*, 1er mai 1874.

Combattu par les Papes et les Empereurs, nous le verrons bientôt se réfugier dans les régions encore sauvages du nord du Danube ; c'est là qu'il demeurera caché et qu'il se mêlera au paganisme des peuples Slaves. Au VIIe siècle, il se réveillera avec les Pauliciens ; au IXe siècle, il apparaîtra en Bulgarie sous le nom de *Bogomilisme ;* enfin, au XIIe siècle, il souillera la France, avec les Albigeois.

C'est ainsi, croyons-nous, que s'explique l'apparition des Albigeois ; c'est là que sont leurs véritables origines. On voit donc combien il est utile de parcourir l'histoire des premiers développements du Manichéisme.

Le *Prædestinatus* affirme que les Manichéens se divisaient en trois classes : les Manichéens proprement dits, les *Catharistæ* et les *Macharii.* Il serait superflu pour nous de les poursuivre l'une après l'autre ; il nous suffira de constater que le Manichéisme se développa avec une rapidité surprenante, puisqu'en 287, la quatrième année du pontificat de saint Caïus, dalmate de nation, Dioclétien et Maximien écrivaient à Julien, proconsul d'Afrique, avoir entendu parler des Manichéens, qui, venus de la Perse, troublaient par des prodiges nouveaux les peuples tranquilles d'Afrique et causaient par là de graves dommages à toutes les cités. « Il est à craindre, disaient les Empereurs avec une légère pointe d'orgueil, qu'ils n'infectent

de leurs maléfices nos citoyens, dont la vie est si pure, et *l'empire tranquille des Romains* ». Ils finissaient leurs lettres en ordonnant des peines contre les nouveaux perturbateurs du repos public. Les auteurs et les chefs de la secte, avec leurs abominables *livres*, devaient être soumis aux châtiments les plus sévères, à la peine du feu ; leurs adhérents, qui persisteraient dans leurs erreurs, devaient être condamnés à perdre la vie, et leurs biens seraient confisqués en faveur du trésor public. Les citoyens d'un rang élevé, qui suivraient cette secte inconnue et en toute chose *infâme* (*turpem*), et qui professeraient la doctrine des Perses, devaient être condamnés aux mines et leurs biens confisqués (1).

C'est d'Alexandrie, aux calendes d'avril, que ces lettres étaient datées (2). Il semble qu'elles furent inspirées par la haine des Romains pour les Perses, leurs ennemis (3), et non pas parce que les Manichéens apportaient une religion nouvelle, subversive des mœurs publiques et de la société. Les Manichéens en furent, du moins, le prétexte, et cela suffit pour nous permettre de constater leur influence. Les Empereurs, d'ailleurs, se trompaient-

(1) *Edidit. P. Pithœus in Mosaic. et Rom. legum coll.* tit. 15, p. 147.

(2) *Pridie calendas aprilis.*

(3) « *De Persica adversaria nobis gente.* »

ils quand ils appelaient leur secte *infâme*, et quand ils craignaient ses progrès déjà immenses?

À Alexandrie, mieux qu'ailleurs, ils purent juger de l'extension qu'elle prenait partout. De bonne heure, les bords du Nil avaient reçu ses apôtres, ardents comme des néophytes ; le travail de ceux-ci avait porté des fruits nombreux : car n'oublions pas que le catholicisme, fortement assis dans certaines âmes, ne l'était que faiblement dans d'autres; pour quelques esprits, en Orient, il était fortement contrebalancé par le dualisme persan. Celui-ci n'eut qu'à se présenter, avec certains dehors de principes rigoristes et évangéliques, pour être accepté. Les solitaires eux-mêmes, quelques-uns réunis, d'autres dispersés dans toute la contrée, se laissèrent entraîner. Quel ne dut pas être l'empressement des païens, encore très-nombreux, auprès desquels, on ne saurait trop le répéter, l'Orient gardait toujours un irrésistible prestige!

Mais le Manichéisme ne demeura pas en Égypte. Suivons-le un instant sur la terre brûlée de la province romaine d'Afrique, où il fut si opiniâtrément défendu par Fauste, et si éloquemment combattu par saint Augustin.

Ici, son histoire se mêle à l'histoire même de l'incomparable Docteur.

Le grand évêque d'Hippone nous fait connaître, dans une page de ses admirables *Confessions*,

une des raisons qui peut-être entraînèrent vers le Manichéisme quelques-uns de ses contemporains. Nous aurions de la peine à croire, s'il ne nous le disait lui-même, qu'à vingt ans, habitué à raisonner de Dieu comme des corps, il ne pouvait pas concevoir une substance spirituelle (1). Ce fut le cas d'un grand nombre. De nos jours, on a vu des rationalistes revenir au catholicisme, parce que le catholicisme donne la notion la plus parfaite de la spiritualité de Dieu; au temps du jeune Augustin, au contraire, le spiritualisme si élevé de la religion du Christ rebuta des esprits encore trop matériels ou trop prévenus.

Au reste, les Manichéens accumulaient les difficultés et les objections. Ils accusaient l'Église d'effrayer les âmes par de vaines superstitions, d'imposer des croyances entourées d'ombres mystérieuses, sans les éclairer de la moindre lumière (2). C'est le cri de l'impiété de tous les temps. Ils allaient jusqu'à prétendre que l'Église imposait une foi contradictoire, comme par exemple la foi des deux généalogies du Christ, données, l'une par saint Matthieu, l'autre par saint Luc. Partout où on les trouvait, ils discutaient avec force, sans relâche et avec confiance. C'est ainsi qu'ils

(1) *Conf.*, lib. IV, c. 16; V, c. 14; VII, c. 1.
(2) *Conf.*, lib. III, c. 6.

séduisirent le jeune Augustin, et que celui-ci, à son tour, engageant à tout propos des disputes incessantes sur les matières religieuses, devint un actif propagateur de l'hérésie (1), et entraîna dans ses erreurs trois grands esprits, Honorat, Romanien, Alype (2). Ils se montraient familiers et doux, surtout avec les jeunes gens; et quoiqu'ils ne reconnussent point le mystère de la Sainte Trinité, ils avaient sans cesse à la bouche le nom de Dieu, du Sauveur et du Paraclet (3), comme s'ils voulaient ménager la légitime crainte de fidèles trempés dans l'énergique foi de Tertullien et de saint Cyprien. En peu de temps, ils s'organisèrent en *auditeurs* et en *élus*.

Leurs assemblées cependant furent bientôt proscrites, comme dans les autres provinces de l'empire (4). Saint Augustin nous fait entrevoir pourquoi, en Afrique plus que partout ailleurs, les Manichéens se signalaient tristement par des mœurs infâmes. Il faudrait citer ici le livre tout entier qu'en a composé le grand Docteur. Il nous les représente envieux, avares, querelleurs, faciles à la bonne chère, livrés aux passions les plus honteuses, assidus aux spectacles les plus divertissants,

(1) *Conf.*, lib. III, c. 12; IV, c. 1.
(2) *Conf.*, lib. VI, c. 7.
(3) *Conf.*, lib. III, c. 4.
(4) Par une loi expresse de Valentinien de l'an 372.

où ils prenaient toujours « parti pour les farceurs et les cochers » (1). Leur conduite dissolue ouvrit enfin les yeux à plusieurs de leurs disciples. Constance, homme riche et puissant, se sépara d'eux ; Augustin, à son tour, après neuf ans de profession manichéenne, renonça à la secte infâme.

Depuis quelque temps déjà cette révolution se préparait dans son esprit. N'avait-il pas entendu, à Carthage, les discussions précises et savantes du catholique Elpide (2) ? Celui-ci avait cité contre les Manichéens plusieurs des passages du Nouveau-Testament qu'ils admettaient, sans qu'ils pussent répondre, se contentant de dire, après la discussion, que les passages cités étaient apocryphes. Cette conduite avait paru plus qu'étrange au loyal Augustin.

Il avait été impressionné de même par l'argument de Nébride (3), qui demandait, avec infiniment de raison, comment la nation des Ténèbres, dont les Manichéens faisaient le principe du mal, avait pu causer quelque mal à Dieu, inviolable et incorruptible ? Cet autre argument, qu'une substance absolument mauvaise ne saurait exister (4), l'éclaira de même sur les erreurs dualistes.

(1) *De morib. Man.*, cap. 19.
(2) *Conf.*, lib. v, c. 11.
(3) *Conf.*, lib. vii, c. 2.
(4) *De morib. Man.* c. 8.

Au reste, saint Augustin crut avec raison que la vraie religion, si elle ne fournit pas l'explication scientifique des faits de l'ordre naturel, ne doit rien enseigner qui leur soit manifestement contraire. Ainsi, dans son esprit, se posa de bonne heure la question des rapports des sciences et de la foi. Il demanda donc aux Manichéens de lui donner la raison des quelques phénomènes naturels que la philosophie essayait alors de comprendre : les solstices, les équinoxes, les éclipses. En vain en appelèrent-ils aux études de Fauste, un de leurs savants les plus éclairés (1); Fauste ne leva aucune des erreurs de Manès. Aussi saint Ambroise, pour être compris d'Augustin, n'eut qu'à énoncer le principe du procédé catholique, à savoir que la raison doit croire avec soumission ce qu'elle ne peut démontrer avec évidence (2).

Après sa conversion, saint Augustin travailla à éclairer ses anciens coreligionnairss. Il écrivit d'abord le livre *De l'utilité de la foi*, qu'il adressa au manichéen Honorat, autrefois son ami, pour lequel « il ressentait une extrême crainte qu'il ne restât dans l'erreur. » Il composa le traité *Des deux âmes*, pour démontrer que dans l'homme il n'y a qu'une seule âme. Son traité *contre Adimante*

(1) *Conf.*, lib. v, c. 3.
(2) *Conf.*, lib. vi, c. 5.

nous permet de constater la diffusien, en Afrique, des livres manichéens. Nous avons dit qu'Addas ou Adimante, le célèbre disciple de Manès, avait réuni un ensemble d'extraits de l'Ancien et du Nouveau Testament, pour les mettre en opposition. C'est ce livre que les Manichéens s'efforçaient de mettre entre les mains de leurs amis. Saint Augustin en fit une réfutation éloquente, en montrant le parfait accord des passages cités.

Le traité *De la nature du bien*, du même docteur, nous permet aussi de constater la diffusion de la secte dualiste, non-seulement en Afrique, mais en Asie-Mineure, dans la Paphlagonie et dans les Gaules (1). C'est peut-être la publication de cet ouvrage, dans lequel il mettait à découvert les abominations de la secte, qui lui valut une lettre indigne du manichéen Secondinus. Celui-ci l'accusa d'avoir quitté la secte par crainte des malheurs auxquels ses membres étaient exposés, et de rester dans l'Église par amour des honneurs de l'épiscopat. Le saint se contenta de répondre avec cette modestie, cette élévation de pensées, ce calme et cette dignité qui ont fait de lui le plus noble caractère.

Il ne cessa cependant de poursuivre les Manichéens dans une multitude d'autres écrits, trop connus pour qu'il soit besoin de les nommer. Il

(1) *De nat. Bon.*, cap. 47.

les combattit encore dans ses prédications et dans plusieurs conférences publiques. Une des plus célèbres fut celle qu'il eut avec Fortunat.

Fortunat était un prêtre manichéen, astucieux et instruit, qui, dans la ville même d'Hippone, avait séduit plusieurs chrétiens, et qui acquérait de jour en jour une telle influence, que non-seulement les Catholiques, mais encore les Donatistes, prièrent le saint d'engager avec lui une discussion publique, à la suite de laquelle ils pensaient bien que son crédit serait ruiné.

Le 28 août de l'année 392, la conférence s'ouvrit dans une des immenses salles des bains de Sosie. La foule des Manichéens et des Catholiques était considérable (1). La conférence dura deux jours. L'évêque s'attacha à développer l'argument qui avait autrefois dessillé ses yeux. Il prouva que la nation des *Ténèbres*, imaginée par les Manichéens, ne pouvait avoir fait aucun mal ni à Dieu ni aux âmes; qu'elle ne pouvait même pas exister; car le mal a son explication et sa cause dans la volonté seule. Fortunat, confondu, quitta de dépit la ville d'Hippone, mais il y fut remplacé par un autre prêtre de la secte, Félix probablement.

Pendant six ans, celui-ci resta caché et instruisit en secret les sectaires opiniâtres; mais au bout de

(1) Possid. *Vit. Aug.*

ce temps, on ne sait par suite de quel incident, il fut soupçonné d'être manichéen. La foule envahit sa demeure, saisit ses livres et ses papiers, qui furent mis sous la garde du sceau public, comme l'on commençait à dire alors. Félix, loin de prendre la fuite, demanda au curateur de la ville à avoir une conférence avec l'évêque, disant que, si celui-ci trouvait quelque chose de mal dans ses doctrines, il subirait toute la rigueur des lois.

Le mardi et le mercredi, 4 et 5 décembre de l'année 404, deux conférences eurent lieu. Saint Augustin s'attacha aux raisons qu'il avait fait valoir devant Fortunat. Félix demanda jusqu'au 12 pour répondre. Le 12, en effet, il se retrouva dans l'église de la Paix ; mais cette fois ce ne fut pas pour discuter : Félix reconnut ses erreurs, anathématisa Manès, et devint une des puls belles conquêtes de la grâce.

Saint Augustin fit donc perdre quelque peu de terrain au Manichéisme en Afrique. Quatorze ans plus tard cependant, Urse, tribun et intendant de la maison du Prince, découvrit à Carthage un grand nombre de Manichéens, entre autres deux jeunes filles, Marguerite et Eusébie, un jeune homme, Viator, qui firent sur la secte les plus infâmes révélations. Quoique poursuivie par le pouvoir civil et le pouvoir religieux, elle ne cessait de s'étendre et d'agir. Félix croyait que les Mani-

chéens étaient en Afrique dispersés un peu partout ; on nommait même un certain Victorinus, qui pour enseigner avec toute facilité les doctrines dualistes, s'était fait ordonner sous-diacre de l'église de Malliane (1).

Les Manichéens, par leur activité infatigable, parvinrent ainsi à s'établir fortement en Afrique, pendant que, franchissant la Méditerranée, ils abordaient aux rivages des Gaules et de l'Espagne.

En l'année 380, en effet nous les trouvons en Espagne, sous le nom de *Priscillianistes*, et c'est le premier exemple de ce phénomène que nous verrons se reproduire plus tard : une même secte prenant des noms aussi divers que les pays et les peuples.

Suivant Théodoret, le Manichéisme compta jusqu'à soixante-dix sectes. Le Priscillianisme fut une des principales. Saint Vincent de Lérins (2), saint Jérôme (3), Sulpice Sévère (4), ont ainsi raconté l'entrée du Manichéisme en Espagne.

Avant de pénétrer en Espagne, le Manichéisme s'arrêta dans les Gaules où, selon saint Jérôme, il se fit des disciples du côté du Rhône, « *circa Rhodanum* » (5). Marc, né à Memphis, le prêcha

(1) Aug., *Ep.* 74.
(2) *Commonit.*
(3) Epist. 43.
(4) *Hist. sac.*, lib. II.
(5) *In Isaiam*, cap. 44.

de l'autre côté des Pyrénées. Encore jeune, il vint en Espagne, et bientôt il y eut pour disciple « une femme de quelque considération » (1), nommée Agape, et un rhéteur, du nom d'Helpidius. Il dut même exercer bientôt une influence considérable, puisque saint Jérôme, pour consoler la veuve Théodora, exalte la foi de son mari Lucinius, qui n'avait point prêté l'oreille à ses erreurs (2). Agape,

(1) Sulp. Sev., *Hist. sac.*, lib. II.

(2) Voici la partie de la lettre de saint Jérôme à Théodora qui regarde l'établissement du Manichéisme en Espagne : « Et quia hæreseos semel fecimus mentionem, quà Lucinius noster dignæ eloquentiæ tuba prædicari potest, qui spurcissima per Hispanias Basilidis hæresi sæviente, et instar pestis et morbi, totas intra Pyrenæum et Oceanum vastante provincias, fidei ecclesiasticæ tenuit puritatem, nequaquam suscipiens Armagil, Barbelon, Abraxas, Balsamum, et ridiculum Leusiboram, cæteraque magis portenta quam nomina : quæ ad imperitorum et muliercularum animos concitandos, et quasi de hebraicis fontibus hauriunt, barbaro simplices quosque terrentes sono : ut quod non intelligunt, plus mirentur. Refert Irenæus, vir apostolicorum temporum, et Papiæ auditoris Evangelistæ Johannis discipulus, Episcopusque Ecclesiæ Lugdunensis, quod Marcus quidam de Basilidis gnostici stirpe descendens primum ad Gallias venerit : et eas partes per quas Rhodanus et Garumna fluunt, sua doctrina maculaverit : maxime que nobiles feminas, quædam in occulto mysteria repromittens, hoc errore seduxerit : magicis artibus et secreta corporum voluptate amorem sui concilians. Inde Pyrenæum transiens, Hispanias occuparit, et hoc studio habuerit, ut divitum domus, et in ipsis feminas maxime appeteret : quæ ducuntur variis desideriis, semper discen-

avide de nouveauté, et Helpidius, dont la meilleure qualité était d'être beau parleur, non-seulement acceptèrent les principes de Marc, mais encore se firent maîtres à leur tour. Ils voyaient fréquemment un homme de noble naissance, riche, distingué dans son langage, instruit, de mœurs austères, mais d'ailleurs ardent, vain et enflé de ses connaissances (1). Ils l'initièrent aux enseignements que Marc avait portés de l'Orient, ce pays toujours enchanteur, regardé comme la terre classique de la sagesse.

Priscillien se laissa facilement entraîner et prendre aux perfides filets de l'habile Agape, qui ne manqua pas de faire valoir à ses propres yeux ses remarquables talents. Dès-lors le dualisme s'établit en Espagne; il prit le nom de celui-là même qui, par ses tendances premières, faisait espérer qu'il en serait l'implacable ennemi.

Sous l'influence de Priscillien, et surtout de ses disciples, les doctrines enseignées par le manichéen

tes, et nunquam ad scientiam veritatis pervenientes. Hoc ille scripsit ante annos circiter trecentos. Et scripsit in his libris, quos adversus omnes hæreses doctissimo et eloquentissimo sermone composuit (Irenæus). » (*Epist.* LIII, *ad Theodoram viduam.*)

(1) « Familia nobilis, prædives opibus, acer, inquies, facundus, multa lectione eruditus, felix profecto si non pravo studio corrupisset pravum ingenium. » (Sulp. Sev., *Hist. sacr.*, lib. II).

Marc ne gardèrent pas leur pureté primitive. C'est que, depuis Manès, de graves événements avaient agité l'Église; les discussions relatives à l'Arianisme avaient fait avec bruit le tour du monde. Aussi trouve-t-on dans le Priscillianisme des traces des enseignements d'Arius, accommodés à ceux de Manès, selon le principe du maître: Réunir sous un même drapeau toutes les opinions. Le Priscillianisme était, en effet, un composé de toutes les hérésies. Avec les Sabelliens, il disait que le Père, le Fils et le Saint-Esprit ne sont que des dénominations différentes d'une même personne (1); avec Paul de Samosate et Photin, que Jésus-Christ n'avait pas été avant de naître de la Vierge, qu'il n'était venu au monde qu'en apparence (2); avec Marcion, qu'il n'avait pris qu'en apparence la nature humaine. Ils n'admettaient point la résurrection de la chair (3). Selon eux, le démon n'avait pas été créé de Dieu, il était sorti du chaos et des

(1) August., *cont. Priscil.*

(2) Leo, *Epist.* 15, *ad Turribium.*

(3) Leo, *Epist.* 15, *ad Turribium.* — Voir les canons du Concile de Braga, tenu en 563. Manès, Sabellius, Paul de Samosate, Photin y sont sans cesse placés à côté de Priscillien. Mais de tous Manès est celui dont le nom revient le plus souvent; ce qui prouve que, dans la pensée du Concile, le Priscillianisme vient du Manichéisme. Cette expression: *sicut Manes et Priscillianus dixerunt* se trouve dans sept canons sur dix-sept. (*Sum. Concil.* de Bail.)

ténèbres éternelles (1). Ils lui attribuaient la formation des corps et la création du monde (2). Les âmes avaient d'abord péché dans le ciel ; ensuite elles étaient tombées au pouvoir des diverses puissances de l'air, qui les avaient enfermées dans des corps, et qui avaient réglé les conditions respectives de leur vie, selon la mesure des fautes de chacune d'elles.

Les Priscillianistes ne rejetaient pas ouvertement l'Ancien Testament, mais ils le corrompaient. Ils substituaient au Nouveau certains livres apocryphes, comme les *Actes de saint Thomas*, de *saint André*, de *saint Jean*, les *Livres de l'ascension d'Isaïe*, l'*Apocalypse d'Élie* (3).

Mais ils réglaient leur vie de manière à s'attirer de la vénération (4) ; ils professaient une sorte de haine pour le mariage ; ils faisaient pénétrer jusque dans l'intérieur des familles établies cette animadversion coupable, au point que souvent ils séparèrent les femmes de leurs maris, sauf à les prendre ensuite eux-mêmes à titre de sœur et à voyager avec elles.

Si nous en croyons Sulpice Sévère et saint Jérôme, leurs mystères étaient infames; ces auteurs

(1) Leo, *Epist.* 15, *ad Turribium.*
(2) Leo, *ibid.*
(3) Leo, *ibid.*
(4) Sulpic. Sev., *op. cit.*, lib. II.

racontent des détails que la décence ne nous permet pas de reproduire (1). Cependant, en public, éclatait en eux une grande affectation des sentiments catholiques, qu'ils exprimaient avec parade et ostentation. Cette affectation émanait d'un sentiment peu avouable, une prudence hypocrite. On les voyait même souvent dans les assemblées chrétiennes. Ils y recevaient la sainte eucharistie, mais ils ne la consommaient pas (2) ; peut-être la profanaient-ils ensuite dans leurs assemblées.

Leur doctrine resta longtemps cachée. Cependant les soupçons de sacrilége se portèrent bientôt sur eux, et alors ils réglèrent leur conduite d'après ce précepte qu'ils enseignaient à leurs adeptes. *Jura, perjura, secretum prodere noli.*

« Dès que Priscillien eut commencé à prêcher sa pernicieuse doctrine, il gagna par ses flatteries adroites et par ses discours persuasifs beaucoup de personnes nobles et un plus grand nombre de

(1) Sulp. Sev., *Hist. sacr.*, lib. II, *in fine*. — Hieron., *Epist.* XLIII, ad Ctesiph. : « Priscillianistæ in Hispania pars Manichæi verbum perfectionis et scientiæ sibi temere vindicantes, soli cum solis clauduntur mulierculis, et illud eis inter coïtum amplexusque decantant :

Tum Pater Omnipotens fæcundis imbribus æther
Conjugis in gremium lætæ descendit ; et omnes
Magnus alit, magno commixtus corpore fœtus. »
(*Georg.* 2.)

(2) Leo, *Serm.*

gens du peuple » (1). Un extérieur simple et un visage composé lui attiraient le respect et la vénération de tous. L'hérésie s'étendit ainsi peu à peu en Espagne ; elle se glissa même dans le cœur de quelques évêques, parmi lesquels Instance et Salvien furent les plus célèbres.

L'année suivante (381), le mal était si grand, qu'un concile, composé des évêques d'Espagne et des évêques de l'Aquitaine, s'assembla à Saragosse pour le réprimer s'il était temps encore. Le premier jour de la réunion conciliaire, Instance, Salvien, Priscillien et Helpidius furent solennellement excommuniés ; le dernier jour, le concile lança aussi l'anathème contre l'évêque Hygin, qui, après avoir attaqué l'hérésie, s'était rallié à elle ; l'influence des hérétiques était déjà si dangereuse que les Pères du concile se firent un devoir de communiquer leur décision à tous les évêques de l'Occident.

Les Priscillianistes cependant ne se découragèrent pas. Condamnés, ils prirent le chemin de Rome pour expliquer leur conduite au pape Damase. Ils passèrent par l'Aquitaine, « où ils furent magnifiquement reçus et où ils semèrent leur hérésie » (2). La route qu'ils suivirent fut, sans doute, celle qui reliait la Garonne au Rhône et qui

(1) Sulp. Sev., *loc. cit.*
(2) Sulp. Sev., *loc. cit.*

passait par Carcassonne, Narbonne, Béziers, qui laissait Agde et Maguelone à droite, passait par Sextantion et Nimes, et arrivait jusqu'à Arles (1). Pour la seconde fois l'Aquitaine entendait les doctrines dualistes; je dis pour la seconde fois seulement, car au temps de saint Hilaire elles n'avaient pas encore pénétré jusque sur ses terres fertiles. Le grand docteur des Gaules avait sans doute signalé l'hérésie orientale (2); mais évidemment il l'avait fait plutôt pour préserver ses ouailles et le pays des Gaules que pour la chasser des bords de la Garonne et du Rhône.

Le rescrit par lequel l'empereur Gratien ordonna que tous les hérétiques fussent expulsés, non-seulement des églises et des villes, mais encore de toutes les terres de l'empire, obligea Priscillien et ses compagnons à passer rapidement dans l'Aquitaine pour arriver au plus tôt à Rome. A Rome, ils corrompirent Macédonius, maître des offices, et ils obtinrent des lettres qui les rétablissaient dans leur siége : Salvien et Priscillien, en effet, avaient reçu l'ordination épiscopale. Ils rentrèrent donc en Espagne; mais l'année suivante, Clé-

(1) Theodulphe d'Orléans, *Carm.*, lib. I. *Paræn. ad judic.* ap. Sirmond.

(2) *De Trinit.*, lib. IV, 12; lib. VI, 5, 10. — *Ad Constantium*, lib. II, 9. — *Tract. in* LVII *psalmum*, 3; *in* LXVII *psalmum*, 15.

ment Maxime, qui s'était fait proclamer dans les Gaules, permit la convocation d'un autre concile, non pas à Saragosse, mais à Bordeaux, ville chrétienne, où il ne leur avait pas été possible de pénétrer lors de leur voyage de Rome pour s'y faire des partisans. Pour la troisième fois, Instance et Priscillien traversèrent l'Aquitaine (1), mais cette fois c'était en accusés. Ils appelèrent à l'empereur du jugement de Bordeaux. Ils comparurent devant le préfet Evode; mais Priscillien avoua « avoir tenu des assemblées nocturnes avec des femmes corrompues et avoir eu l'habitude de se mettre nu pour prier » (2). Instance, Priscillien et quelques autres furent condamnés à perdre la vie. Sulpice Sévère ajoute que beaucoup d'autres eurent à subir chacun des peines différentes. Tertullus, Potamien et Jean furent relégués pour un temps dans les Gaules ; peut-être y propagèrent-ils le dualisme et y portèrent-ils le culte de Priscillien, que les sectaires honoraient comme un martyr. Il est certain que le Priscillianisme vécut quelque temps encore dans nos contrées: Sulpice Sévère s'écriait, en parlant de son fondateur : « Cet hérétique a allumé parmi nous une guerre intestine, qu'entretiennent

(1) *Idatii Episcopi chronicon*, VII, ap. Sirmond., *Op. var.*, tom. II, p. 294.

(2) Sulp. Sev., *loc. cit.*

nos honteuses divisions, et qu'il n'est pas possible d'éteindre » (1).

C'est la propagation rapide en Espagne et en Aquitaine du Priscillianisme, qui a fait croire aux auteurs de l'*Histoire générale de Languedoc* (2), que Priscillien a été le premier ancêtre des Albigeois. Pour nous, nous ne partageons pas cette opinion, qui est, au reste, absolument isolée. Sans doute, le Priscillianisme fut une provenance manichéenne, fortement nuancée de Gnosticisme; mais il disparut bien vite des Gaules, car après le ve siècle, il n'est plus question de lui dans l'histoire. Sous le pape saint Léon, le Manichéisme fut encore condamné en Espagne par le concile d'Astorga. Comment comprendre que les historiens eussent gardé le silence sur le Priscillianisme, si une semblable condamnation, avant ou après saint Léon, avait été portée contre lui par un concile d'Aquitaine? Les Albigeois, comme nous le verrons, viendront d'un autre point : le dualisme franchira les Alpes, non les Pyrénées.

Mais revenons en Orient, où le Manichéisme s'étendait de plus en plus et cherchons à connaître l'action des empereurs contre la nouvelle hérésie, pour en déterminer les résultats historiques appréciables. Évidemment, les empereurs n'auraient

(1) Sulpice Sévère était d'Agen. Il mourut en 410.
(2) I, 148.

pas pris les mesures sévères que nous allons dire, si l'hérésie dualiste n'eût formé qu'une secte insignifiante.

Valentinien, le 2 mars 372, ordonna que partout où l'on trouverait des Manichéens assemblés, on punît avec sévérité leurs docteurs, et que les maisons où ils seraient réunis fussent confisquées (1).

Théodose, le 2 mai 381, défendit aux Manichéens de se réunir sous quelque nom que ce fût : *Encratites* (ou continents) (2), *Apoctites* (ou renonçants), *Hydroparastates* (condamnant l'usage du vin), *Saccophores* (porte-sac) (3).

L'année suivante, la loi devint plus rigoureuse, surtout contre les Manichéens qui prenaient un des quatre noms que nous venons de donner. L'empereur voulut qu'on les punît tous, sans même excepter ceux qui n'étaient encore que dans le commencement du crime, c'est-à-dire *auditeurs* (4). Pour faciliter l'exécution de la loi, Théodose ordonna même à Florus, préfet du prétoire d'Orient, d'établir des inquisiteurs qui rechercheraient les

(1) Cod. Theod., lib. XVI, tit 5, leg. 3.

(2) « Et sunt Encratitæ quidem, qui nuptias rejiciunt, et eas Satanæ esse dicunt, et omnem animatorum esum prohibent. » (Theod. Balsam.)

(3) Cod. Theod., lib. XVI, T. 2, leg. 1.

(4) *Ibid.*, tit. 5, leg. 9.

hérétiques, lesquels étaient déclarés infames et incapables de disposer de leurs biens. Dix ans après, le 15 juin 392, il condamnait à dix livres d'or par tête les hérétiques qui avaient conféré ou reçu l'ordination (1) ; le lieu où elle aurait été faite serait confisqué. L'empereur ajoutait : « Si le propriétaire l'a ignoré, le locataire de condition libre paiera dix livres d'or ; le client de race servile sera frappé à coups de bâton et banni. »

Le 18 juillet de cette même année, il condamnait au bannissement ceux qui troublaient la foi catholique, et le 15 avril 394, il adressait à Victorinus, proconsul d'Asie, un rescrit par lequel il renouvelait les ordonnances précédentes portées contre les hérétiques.

Dans une autre lettre, destinée, non plus seulement à l'Asie, mais à tout l'empire, il rappelait ses anciennes ordonnances et demandait qu'elles fussent exécutées avec la plus stricte sévérité (2).

En 386, Maxime, proclamé empereur dans les Gaules, avait déjà écrit au pape saint Sirice, qu'il était fermement résolu à agir contre les Manichéens.

(1) *Ibid.*, tit. 5, leg. 21.

(2) « Omnia, disait-il, quæ in Donatistas, qui et Montenses vocantur, Manichæos, sive Priscillianistas, vel in gentiles a nobis generalium legum auctoritate decreta sunt, non solum manere decernimus, verum in executionem plenissimam effectumque deduci. »

De fait, les hérétiques ne pouvaient ni enseigner, ni faire des ordinations, ni se réunir pour prier. Tout manichéen pris sur les terres romaines était décapité. Dans la famille, le sentiment de l'orthodoxe prévalait ; le père hérétique était même privé du nécessaire (1).

Ces lois particulières portées contre les Manichéens et les rescrits sévères qui condamnaient tous les hérétiques, contraignirent un grand nombre des disciples de Manès à quitter le pays qu'ils habitaient. Nous n'avons pas de peine à le croire :

(1) « Non debere hæreticos docere nec ordinare ; non debere hæreticos supplicationes facere ; et loca, quæ ab eis occupantur, vendicari ab ecclesiis. Non habere Manichæos et Donatistas privilegia orthodoxorum, sed eos etiam extremo supplicio affici.... Manichæus in loco romano degere deprehensus, decollatur.... Si sint autem parentes diversæ fidei et religionis, illius sententia magis valeat, qui orthodoxam fidem in eis elegit, et si sit pater, qui contradicit, non ideo succensens, eum alimento privet necessario, vel aliis necessariis sumptibus. Sed etiam dans dotem, vel donationem propter nuptias, eos personis orthodoxis conjungat, nullam aliam adversus eos iræ causam prætexens.... Omnes generaliter hæretici nec illegitimas congregationes, nec adulterata baptismata faciant, nec venerandæ communionis esse omnino participes audeant, nec finium privilegiis, in quibus habent officinas utantur, eorumque legibus repugnant, pœnas formidantes, eo qui domum suppeditat, prædictis accusationibus obnoxio. » (Balsamon., *in Phot.*, *tit.* XII, *de Hæret. Jud. et gent.*, pag. 174. Paris, imp. roy. 1620.)

les nouveaux sectaires n'étaient pas tellement convaincus que, pour leur foi, ils fussent disposés à faire le sacrifice de leurs biens et de leur vie. Beaucoup prirent la fuite, beaucoup aussi furent arrêtés dans leur fuite. Ainsi Antoine, évêque de Mérida, ayant appris qu'un certain manichéen nommé Vascentius, natif de la ville de Rome, avait fui des Asturies en Lusitanie, le fit saisir, l'interrogea, et après l'avoir convaincu d'hérésie, le fit chasser de la contrée où il s'était réfugié (1).

Ces diverses lois des empereurs furent exécutées avec plus de rigueur à Constantinople, capitale de l'Empire, en Afrique, où les Manichéens étaient fort nombreux, et en Italie, où les Papes et les Évêques veillèrent avec un soin particulièrement jaloux à la sûreté du troupeau. Au reste, tous les Évêques du IIIe, du IVe, du Ve siècle combattirent toujours avec la plus vigoureuse énergie, et quelquefois avec une admirable éloquence, les rêves dualistes portés de l'Orient jusque dans les parties les plus éloignées de l'Occident. Nous ne pouvons les citer tous et rendre à chacun d'eux l'hommage que

(1) *Idatii Episcopi chronicon ad regnum Theodosii*, XXIV.

Idace, évêque de Chiaves, dans la Lusitanie, fut chargé par le pape saint Léon (*Epist.*, 31, cap. XVII) de combattre les Priscillianistes. Il vivait encore en 468. Sa *Chronique* est la continuation de celle de saint Jérôme. Elle comprend 87 ans (381-468).

leur doit la cause de la civilisation. Qu'il nous suffise de nommer quelques-uns de ces vaillants athlètes du Christ, pour montrer le progrès du dualisme et pour célébrer le zèle de l'Église.

Saint Sérapion, évêque de Thmuis, en Égypte, par son traité contre les Manichéens, contribua pour une bonne part à les rendre odieux. Tite, évêque de Bostres, en Grèce, les confondit par sa dialectique puissante. Saint Basile, évêque de Césarée, en Cappadoce, dont le génie unissait toujours à la sublime beauté de l'expression l'étendue et la sûreté de la science, ne se lassa point de montrer la folie de leurs conceptions. Saint Cyrille de Jérusalem, saint Grégoire de Nysse, Didyme l'Aveugle, évêque d'Alexandrie, saint Ambroise à Milan, saint Augustin à Hippone, combattirent le bon combat avec le courage et l'élévation d'esprit que donnent le génie, la vertu et le sentiment d'un grand devoir à remplir. Fabius Marius Victorinus, qui avait enseigné la rhétorique à Rome (1) sous Constance, et qui se fit baptiser dans sa vieillesse, écrivit aussi un admirable livre adressé au manichéen Justin : il y attaquait avec une grande force de raisonnement la notion des deux principes, et y établissait invinciblement la réalité de l'humanité du Christ.

(1) S. Hieron., *De script. eccl.* — Aug., *Confes.*, lib. VIII, cap. 11.

Mais ce ne fut pas assez de défendre la vérité sur le terrain de la discussion théologique. Plusieurs évêques, usant d'un droit incontestable, excommunièrent les hommes de cette secte, qui avaient l'audace de se dire chrétiens, et qui, sous un nom qu'ils usurpaient et qui était, de tout point, le nom même de l'honneur et de la vertu, acquéraient une confiance imméritée et s'introduisaient subrepticement dans la famille sacrée du Christ. Les Papes, qui, ayant la sollicitude de tout le troupeau, doivent prendre des mesures plus étendues, agirent à leur tour avec plus de vigueur.

En 397, saint Anastase, qui occupait le trône pontifical, porta des décrets sévères contre les Manichéens, qu'il trouva nombreux à Rome. Il défendit, entre autres choses, aux chrétiens de recevoir ceux qui refusaient de revenir à de meilleurs sentiments (1). Quarante-cinq ans plus tard, en 443, saint Léon le Grand écrivait à tous les évêques d'Italie une lettre qui a pour nous une grande importance, puisque, d'une part, elle constate les mesures prises par le zèle infatigable des Papes, et que, d'autre part, elle nous montre les Manichéens, fidèles sans doute aux conseils de Manès, fuyant devant les lois des Empereurs et

(1) *Collect. Concil.*, Hygin., tom. I, col. 973.

les excommunications de l'Église (1). Pendant ce siècle, on ne croit entendre que ce cri pacifique de combat, jeté à toute la terre par le premier des Léon : « Que devant de tels ennemis le monde entier et toute l'Église prennent les armes de la foi (1). » Plus tard cependant le pape Hormisdas découvrit encore à Rome un grand nombre de Manichéens ; il les condamna à l'exil et fit brûler leurs livres devant la porte de la Basilique Constantienne (2). Les deux pouvoirs ecclésiastique et civil furent ainsi longtemps unis dans la même lutte : on vit alors avec un éclat incomparable que la cause de la religion est sans contredit la cause de la société.

Théodose II marcha sur les traces de Valentinien, de Maxime, de Théodose le Grand, dont les décrets

(1) « Plurimos impietatis Manichææ sequaces et doctores in urbe investigatio nostra reperit, vigilantia divulgavit, auctoritas et censura coercuit, quos potuimus emendare, correximus, et ut damnarent Manichæum cum prædicationibus et disciplinis suis publica in Ecclesia professione, et manus suæ subscriptione compulimus. Et quia aliquantos de his cognovimus aufugisse, hanc epistolam misimus, ut effecta certior Sanctitas vestra sollicitius agere dignetur et cautius, necubi Manichæi perversitatis homines plebes vestras facultatem lædendi et hujus sacrilegii possint inveniri doctores. »

(2) Serm. VIII.

(3) *Sum. Concil.* Bail, tom. II, p. 775. — *Baronius*, tom. IX, p. 304, éd. Theiner.

avaient plus vivement ému les Manichéens que les excommunications de l'Église. En 425, il écrivit à Armatius, préfet du prétoire des Gaules, que les Manichéens et autres hérétiques devaient être exterminés; et en 452, Valentinien III voulut qu'ils fussent sans pitié chassés de Rome.

C'est sous cette double action de l'Empire et de l'Église que les Manichéens, depuis la fin du III[e] siècle jusqu'au V[e], furent contraints de s'expatrier sans cesse. Obligés de quitter Constantinople, les uns passèrent dans les régions qui sont au-delà du Danube, au nord de la mer Noire ; les autres s'enfuirent en Italie. Mais, nous l'avons dit, l'Italie ne se montra pas moins inhospitalière. Bientôt ils durent songer à quitter les pays où le grand Augustin avait partagé leurs principes, et où ils avaient cru trouver une bienveillante hospitalité; la Gaule elle-même, naguère si ouverte à l'Arianisme (1), leur ferma ses portes. Les Manichéens d'Occident allèrent donc demander aux rives barbares du Danube une hospitalité que leur refusaient les rives civilisées du Tibre, du Pô et du Rhône ; et c'est ainsi que les régions arrosées par le bas Danube devinrent comme leur refuge naturel : là le Manichéisme d'abord arriva et s'établit en

(1) Voir notre opuscule: *L'Église des Gaules et le Conciliabule de Béziers*. Oudin, Poitiers, 1875.

secret ; il vécut sourdement ensuite ; enfin, dans le
siècles suivants, il éclatera dans le triple mouve
ment anti-chrétien représenté par le Paulinisme, l
Bogomilisme et l'Albigéisme.

Quels étaient donc les événements qui se pro
duisaient sur les bords du Danube, à l'époque o
nous sommes ? C'est ce qu'il importe d'étudier.

CHAPITRE V

Établissement des races slaves sur la partie basse du Danube.

Nous n'avons pas à raconter l'histoire, d'ailleurs si pleine d'intérêt, de l'émigration des peuples; de ce mouvement quî, parti des plaines immenses de la Russie, bouleversa l'Europe toute entière pendant une période de quatre cents ans. Notre attention et nos études ne se portent que sur les races slaves, car, seules, elles conservèrent les doctrines dualistes. Les innombrables tribus du monde barbare peuvent être groupées en trois grandes races : en partant du midi, c'est d'abord la famille des peuples germains ou teutons, ensuite la famille des peuples slaves, enfin la famille des *Fenn* ou *Finnois* à l'extrême nord, et au nord-est, à cheval entre l'Europe et l'Asie (1). Nous laissons donc la race germaine et la race finnoise, pour ne nous occuper que des Slaves (2).

(1) Am. Thierry, *Attila*.

(2) On lira avec intérêt les ouvrages suivants: *Montenegro*, par Kapper, dans *Deutsche Rundschau*. Mai,

A quelle époque ceux-ci se sont-ils établis sur la partie basse du Danube ?

De la solution de cette question dépend la vérité ou la fausseté de nos conclusions. Il importe donc de l'étudier avec quelque étendue. Mais, nous devons l'avouer, les historiens français ne nous fournissent ici que peu de renseignements ; cela s'explique par l'éloignement où ils sont des contrées danubiennes. Nous aurons donc recours à l'Allemagne souvent plus patiente et plus laborieuse, mais aussi, ne manquons pas de le dire, plus intéressée par son voisinage à connaître les événements que nous allons raconter (1).

Surowiecki, historien polonais, pense que les Slaves ne descendirent vers la partie basse du Danube qu'après la disparition des Huns ; d'après ce savant auteur, les Huns n'auraient pas quitté la

Berlin, 1876. — *Étude sur les peuples slaves* et *l'Europe orientale*, par Bourgeois. — *Études sur les peuples slaves* et *l'Europe orientale*, par Defert, Tchèques, Paris. — Revue bibliographique des publications concernant la philologie et l'archéologie slave, par Jagic, dans *Archiv. für Slavische Philologie*, 3e livraison. — Makuscev : *Monumenta historica Slavorum meridionalium.* Prag. — De Sainte-Marie : *Les Antiquités romaines et slaves en Herzégovine*, dans *Bullet. de la Soc. de Géog.* Mai, 1876.

(1) Nous suivrons M. Jirecek : *Geschichte der Bulgar.* Prag. 1876.

rive droite du fleuve avant le dernier quart du ve siècle.

Safarik partage sa manière de voir. Il croit, lui aussi, que l'émigration des familles slaves et leur établissement sur les campagnes stériles des deux Mésies commencèrent à la fin du ve siècle et se continuèrent pendant tout le vi^e (1).

Racki (2), né dans la Croatie, a fixé l'arrivée des Slaves sur le Danube vers le temps de la domination des Huns.

Hilferding, historien russe, est porté à admettre deux émigrations des Slaves. D'après lui, quelques familles slaves auraient suivi les Goths, lorsque ceux-ci, vers 375, prirent la fuite devant les Huns jusque derrière le Danube. C'est ainsi que les invasions d'Attila auraient ouvert aux Slaves le chemin du royaume de Byzance. Au ve siècle aurait eu lieu la seconde et principale émigration (3).

Dernièrement, en 1872 et 1873, un des meilleurs esprits de la Bulgarie, M. Drinov, traitait la question qui nous occupe. Tandis que les auteurs que nous venons de nommer, impressionnés vivement par les difficultés qui surgissent de la grande émigration, placent l'établissement des Slaves dans la partie basse du Danube, à l'époque même de

(1) *Gesammelte Werke*, Böhm., II. 169.
(2) Archiv za povjestnicu jugoslavensku, IV, 241.
(3) Hilferding's Werke, S. Petersburg, 1867.

cette émigration générale des races, et la resserrent dans une période de cinquante ans, période évidemment trop courte, M. Drinov prétend que cette colonisation ne s'est point faite en une seule fois, mais par une succession presque ininterrompue et pendant une période de trois cents ans au moins. Pour lui, elle commence au IIIe siècle, par conséquent avant la grande émigration, et se termine au VIIe (1).

M. Jirecek, dans un savant ouvrage qui a paru à Prague en 1876, partage l'opinion de M. Drinov. C'est l'opinion que nous admettons après lui, en nous appuyant sur les mêmes raisons. Pour nous, la colonisation des peuples slaves sur la partie basse du Danube a commencé au moment même où le Manichéisme y était propagé, soit par les disciples directs de Manès, soit par les sectaires qui prirent la fuite devant la rigueur des lois impériales. Nous allons essayer de l'établir.

Un siècle avant l'établissement du Christianisme, un royaume se forma dans le pays appelé actuellement la Transylvanie ; il devint même assez puissant, pour inspirer plusieurs fois comme de

(1) *Colonisation de la presqu'île du Balcan par les Slaves*, dans *Lectures de la Société de l'histoire archéologique en Russie*, Moscou, 1873. Cf. Jirecek, *Recension im Casopis Ceského Musea* (Böhm. Museumszeitschrift) 1874.

la terreur aux Romains. Ce royaume, c'était le royaume des Daces. « Les restes de la langue dace sont de trop peu d'importance pour pouvoir conclure d'eux avec certitude à la nationalité de ce peuple. En tout cas, il ne fut pas slave » (1). Cependant les probabilités historiques permettent de penser que le royaume du roi Dekebal, qui s'étendait depuis la Theis jusqu'au Dniester d'une part, depuis le Danube jusque dans les profondeurs des Carpathes d'autre part, ne fut pas exclusivement habité par les Daces. A côté de ceux-ci vécurent aussi différentes autres tribus. Il n'est pas impossible que les contrées limitrophes de l'est et du nord du royaume des Daces aient été occupées par quelques tribus slaves. On trouve, en effet, à l'époque des Romains, des traces précises laissées par les populations slaves dans la Hongrie. On sait que Trajan, vainqueur de l'armée de Dekebal (107), réunit la Dacie à l'empire romain. Mais dans les pays du nord du Danube, l'influence romaine, sans cesse menacée par des voisins dont la vie se passait sur le champ de bataille, ne put jamais jeter des racines profondes, comme par exemple dans les Gaules, l'Espagne et l'Afrique. Toutefois, l'occupation romaine ne resta pas sans influence sur les Slaves

(1) M. Jirecek, *op. cit.* — Cf. Theil, *Dict. de biog. et géog.* au mot *Dacia.*

qui demeuraient dans le voisinage et peut-être dans le pays. C'est ainsi que nous constatons l'arrivée de quelques familles slaves sur les bords du Danube, dans la seconde moitié du IIIe siècle. « Le nom du vainqueur des Daces, dit M. Jirecek, eut pour les Slaves une renommée tellement durable qu'aujourd'hui encore il trouve son écho dans les légendes et les chansons des Petits-Russes (Kleinrussen), des Serbes et des Bulgares. » Trajan fut même compté parmi les dieux slaves. Il est dit dans l'*Émigration de la Mère de Dieu dans la caverne* (Wanderung der Mutter Gottes in die Hölle) (1), que les païens ont mis au rang des dieux, des hommes tels que *Trajan*, *Veles*, *Perun*. Dans un autre apocryphe, l'*Apocalypse des saints Apôtres* (2), il est dit de même que dans les temps antérieurs (au XVIe siècle), on a adoré comme dieux *Perun*, *Chors*. *Dyj* (Zeus), *Trojan* et d'autres. L'auteur de l'écrit ajoute que *Trojan* a été « empereur » à Rome. Dans une autre légende russe du commencement du XIIIe siècle (3), *Trojan* est nommé jusqu'à quatre fois; et c'est en vain que quelques au-

(1) Livre apocryphe d'origine grecque, traduit en bulgare avant le XIIe siècle (Jirecek).

(2) Manuscrit du XVIe siècle, traduit en slave dans la Bulgarie même.

(3) Slovo o polku Igorove.

teurs (1) ont essayé de changer dans ce poëme *Trojan* en *Bojan*; car c'est bien de l'empereur Trajan qu'il s'agit, puisque cette légende, parlant de la muraille bien connue de Trojan dans le gouvernement de Kyjev, fait remonter *Trojan* à l'antiquité la plus reculée. On sait, au reste, que les Russses rattachent à ce mur toute sorte de récits relatifs à *Trojan*. Les habitants de la Bulgarie chantent encore aujourd'hui le « *Car Trojan* », le maître des trésors inépuisables, pour lequel jaillissent de soixante-dix sources d'eau vive de l'or bouillant et de l'argent pur. Sous le Balcan s'élève une ville trojane et au-dessus de la Topolnika se dresse encore, aux yeux du voyageur, le pont de Trojan. Non loin de là sont des ruines appelées par les habitants : « *Trojanov grad* », et le défilé dont le nom, « *Trojanova Vrata* », atteste combien le souvenir de Trajan resta vivant dans le pays. Encore aujourd'hui le nom de Trajan est très-usité parmi les Bulgares. Mais nulle part plus que dans la contrée de la *Porte de fer*, sur le Danube, là où étaient le pont et la route de Trajan, le nom de l'empereur romain n'a laissé des traces plus profondes.

Les mêmes faits se présentent dans la Serbie. Dans une forêt située près de Sabac s'élèvent en-

(1) Tichonravov et Erben. Cf. Jirecek, *op. cit.*, capit. III.

core, comme un magnifique souvenir du passé, les ruines d'un « *Trojanov grad* ». Les nombreuses légendes des Serbes parlent de même sans cesse du vainqueur de Dekebal.

Ce n'est pas tout encore. Le nom du jour de fête appelée *Koleda*, fête toute païenne et célébrée par les plus anciens Slaves, ne se trouve pas, selon l'expression de Jirecek, « dans le trésor de la langue slave. » C'est un mot qui lui est étranger. Il ne peut donc prendre son origine que du latin « *Calendæ.* » Une remarque que nous ne pouvons pas manquer de faire, c'est que ce mot se trouve presque chez tous les peuples slaves. Il est toujours facilement reconnaissable. Le lecteur en jugera par lui-même. Dans le vieux slave c'est *Koleda*, dans le bulgare, *Koleda*, dans le Serbe, *Kolenda*, dans le russe, *Koljada*, dans le polonais, *Koleda*, dans le bohême, *Koleda* (1). Le nom et la fête restèrent longtemps, puisque, en 691, le concile *in Trullo* défendit aux chrétiens de célébrer, non-seulement les jours de fêtes romaines, les *Vota* et les *Brumalia*,, mais encore les Καλανδας.

L'emprunt de ce mot fait donc supposer, avec raison, un rapprochement avec les Romains vers une époque où les émigrations du côté de l'est et

(1) M. Jirecek, *op. cit.*, capit. III.

du sud n'avaient pas encore commencé. La seule contrée appropriée pour ce rapprochement fut la Dacie, à l'époque de l'occupation romaine. « Car personne ne voudrait prétendre que la fête appelée *Koleda* a été apportée à toutes les races slaves par des missionnaires chrétiens. »

Quels étaient donc les peuples qui habitaient alors sur les bords du bas Danube ?

Parmi les peuples qui, pendant le IIe et le IIIe siècle, disputèrent aux Romains la possession des pays du bas Danube, nous devons compter les Carpes (Καρποδακαι, *ap.* Zosime), qui ont donné leur nom aux Carpathes et aux Costobockes. Or, Safarik, dans le savant ouvrage que nous avons déjà cité, fait penser que ces peuples appartenaient à la race slave. Nous trouvons ces peuples mêlés à toutes les luttes des barbares du Danube contre l'Empire. Dans la guerre contre Marc-Aurèle (161-180), les Kostobockes combattirent à côté des Daces, des Alains, des Roxolans ; ils portèrent même la destruction jusqu'à Élatée dans la Grèce (1).

Au IIIe siècle, la guerre sauvage et terrible sévit presque sans interruption. Cette fois, c'étaient les Goths qui voulaient humilier l'Empire. A côté d'eux, nous trouvons en première ligne les Carpes, qui inspiraient déjà tant de terreur aux Romains.

(1) *Pausanias*, IX, 34. Cité par M. Jirecek.

L'empereur Aurélien signa un traité de paix avec les Goths (271), et céda la Dacie, qui, au reste, paraissait depuis longtemps irrévocablement perdue. Pour couvrir sa défaite et sauver l'honneur romain, il établit dans la Mésie, où il était né, une nouvelle province, qu'il appela la *Dacie riveraine* (*Dacia ribensis*). Mais il ne faut pas croire que les Goths, après le traité de paix, aient à eux seuls occupé toute la Dacie. N'est-ce pas de ce pays que les races sarmathes sortirent pour se précipiter sur l'Empire? Deux ans après le traité de paix, Aurélien, revenu vainqueur de Palmyre, dut s'arrêter sur le Danube pour repousser les Carpes. Après lui, l'empereur Carus, après une victoire éclatante, fit prisonnier deux cent mille barbares, qu'il colonisa dans le pays appelé aujourd'hui la presqu'île du Balcan. En 298, Galérien vainquit les Carpes, qui formaient une population immense, et leur donna pour leur établissement la Mésie, la Thrace et la Pannonie. Plus tard, en 334, Constantin le Grand vainquit encore les Sarmathes, et fit plus de trois cent mille prisonniers. Mais la victoire elle-même devint un embarras. L'empereur leur concéda donc des terres dans la Scythie, la Thrace, la Macédoine et même dans l'Italie. Parmi ces nombreux prisonniers, emmenés d'au-delà du Danube et changés en colons sur les terres romaines par suite de la décadence de la race autre-

fois maîtresse de l'univers, se trouvèrent non-seulement des familles slaves, mais encore des tribus anciennes, comme par exemple tout le peuple des Carpes.

Ce fut le commencement de la colonisation slave sur le bas Danube. Cette colonisation date donc d'un temps plus ancien qu'on n'a coutume de l'admettre.

C'est pour nous un fait capital. L'histoire nous en fournit encore d'autres preuves.

M. Drinov, que nous citons d'après M. Jirecek, a signalé quelques traces de colonisation slave dans la Thrace, d'après l'*Itinerarium Hierosolymitanum* et d'après l'*Itinerarium Antonini*, qui sont du IVe siècle. Ce sont les noms de *Zernæ*, maintenant Cerna dans la Marica (1), *Beodizum Vodica* et *Cosinte*, près du fleuve Cossinite (2).

Mais ces mots ne sont, selon l'expression de l'auteur allemand dont nous nous plaisons à nous inspirer, « qu'un chemin ouvert pour nous faire arriver à une preuve plus forte. » Nous trouvons, en effet, dans Procope, toute une longue liste de mots slaves, désignant des villes et des châteaux-forts, qui étaient déjà en ruines à l'avénement de l'empereur Justinien (527), par exemple *Labuca*, *Milareka*, *Brzana*, *Klestevica*, *Debre*, *Vracista*,

(1) *Ζείρινια*, dans Étienne de Bizance.
(2) Cf. le serbe *Kosanicà*, *Kos'nicà*.

Streden, *Kaveca* (1). Déjà, dès le commencement du ve siècle, les plus hauts dignitaires du royaume de Byzance portent des noms slaves; et pour comprendre toute la portée de ce fait, il ne faut pas oublier que ces dignitaires n'étaient nullement ou des émigrants ou des étrangers mercenaires : c'étaient des hommes nés sur les terres romaines, et dont les pères ou les aïeux s'étaient distingués dans les armées de l'empire. Les deux chefs des armées formées dans la Thrace, en 469, s'appelaient, l'un *Onogost* (Αναγάστος), et l'autre *Ostruj* (Οστρουϊ). Les officiers des armées de Justinien, pour la plupart, étaient des Slaves : *Dobrogost* (Δαβραγεζας Ἀντης ἀνήρ), *Vsegrd* et *Svarun* (Σουαρουνας Σκλαβος ἀνήρ), se signalèrent par leur courage dans la guerre des Perses (555).

Les empereurs Justin I[er] (518-527) et Justinien I[er], son neveu (527-565), étaient d'origine slave. Le village de Vederiana, dans la région de Tauregium, en Haute-Macédonie, leur avait donné le jour (2). Justin, né en 450, avait pour femme une esclave barbare appelée *Ljubkyni*. La mère de Justinien, sœur de Justin, avait le nom de *Viljenica*, et son père, celui de *Iztok*. Justinien lui-

(1) Prokopios, *de Ædif.* Ed. Ven., p. 437.

(2) Hahn (*Voyage de Belgrade à Salonique*, 2. Ed. p. 156) pense que Vederiana et Tauregium sont actuellement Bader et Taor.

même prenait parmi ses compatriotes le nom de *Upravada* (Ουπραουδα, lat. *Justitia*, vieux slave *Provda*) (1).

Les Slaves n'étaient donc pas au v[e] siècle un peuple nouveau dans les provinces danubiennes; les faits que nous venons de faire connaître démontrent au contraire qu'ils y étaient depuis longtemps nombreux et influents.

Nous reconnaissons, à la vérité, que les auteurs du III[e], du IV[e] et du V[e] siècle n'ont point parlé de cette colonisation de la race slave à laquelle nous croyons. Mais il suffira, pour faire tomber tout étonnement et toute surprise inspirée par ce silence, de rappeler un cas analogue d'une époque récente. Au XVII[e] siècle, les Serbes émigrèrent par centaines de mille de la vieille Serbie au *Champ des Merles*, dans le Banat, et vers le sud de la Russie. Dans notre siècle, des centaines de mille de Bulgares ont quitté leur pays pour passer dans la Serbie, la Valachie et dans les terres voisines de la Bessarabie. Cependant quelles sont les statistiques, quels sont les historiens du XVII[e] ou du XIX[e] siècle qui ont laissé un état exact de ces émigrations? Encore de nos jours des multitudes de chrétiens descendent dans la Turquie; et ce ne sont pas des bergers nomades, mais des laboureurs

(1) Safarik, *Werke*, II, 170. Cf. Drinov. 47.

établis depuis longtemps. Cependant on n'écrit pas cette histoire, si intéressante et si utile.

Le silence des contemporains sur la colonisation des Slaves n'a donc rien qui puisse étonner: pour tout homme qui sait comment les choses se passent encore aujourd'hui, il s'explique facilement.

Mais poursuivons l'histoire de l'émigration des Slaves.

Ce fut lorsque les Ostrogoths se retirèrent en Italie, en 488, que les Slaves commencèrent à se remuer en masse au-delà du Danube. Leurs invasions ne cessèrent, à partir de ce jour, que lorsqu'ils se furent emparés de tout le pays qui s'étend depuis l'Istrie et les embouchures du Danube jusqu'au rocher du Taggetos. En 493, ils se jetèrent sur la Thrace; en 517, ils dévastèrent la Macédoine, l'Épire, la Thessalie, jusqu'aux Thermopyles (1). Au VIe siècle, ils sortirent de la vieille Dacie, qui forme la Transylvanie actuelle, de la Valachie et de la Moldavie. Ils se divisèrent alors en deux tronçons : le plus petit, qui était à l'est, forma les *Antes ;* le plus grand, qui était à l'ouest, les *Slovènes.* Le haut Dniester les séparait au

(1) Marcellin appelle les Slaves du nom de Gètes. Mais Théophylacte montre que ce nom n'était pas leur vrai nom, quand il dit :

« Τοῖς Γέταις, τουτογάρ τοις Βαρβάροις το πρεσβύτερον ὄνομα »

nord-ouest. Les Antes s'avancèrent vers la rive gauche du Danube et s'arrêtèrent au confluent de l'Alouta avec ce fleuve. Toute la vieille Dacie, la partie montagneuse et la partie basse de la Transylvanie actuelle furent peuplées par les Slaves. Dans la Transylvanie on trouve encore aujourd'hui des villages qui portent des noms souvent reproduits et répétés dans tous les pays slaves : *Toplica, Bistra, Bukova, Dobra, Glimboka, Glogovica, Kovaszna, Ponor, Zalatna, Pajana, Ruda, Ostrov, Lunka*. Plusieurs rivières de ces contrées portent de même des noms slaves : *Strela, Cerna, Bistrica, Ilova, Krasna*. Les noms de montagnes, *Vervu, Dealu, Stina, Magura*, sont slaves pour la plupart. Les mêmes faits se sont reproduits dans la Roumanie actuelle, où le peuple qui nous occupe donna son nom à chaque partie du territoire, aux fleuves et aux montagnes.

De la Dacie les Slaves entrèrent dans la péninsule du Balcan qu'ils occupèrent ; plus tard ils inondèrent la Hongrie, et bientôt vint le temps où leur langue fut parlée depuis les vallées de l'Arcadie jusqu'aux défilés de Bucovina, depuis le lac Platten et la forêt Bakonya jusqu'à la Propontide. Ils habitaient alors la Hongrie, la Transylvanie, la Valachie, et au sud du Danube la Mésie, la Thrace, la Macédoine et d'autres pays qui dans

la suite ont appartenu à la Grèce ou à l'Albanie. L'incurie qui régnait à Byzance durant le ve siècle fut telle, qu'elle permit aux Slovènes de prendre, comme à loisir, possession de tout le Danube. Quelle crainte pouvaient leur inspirer des empereurs qui songeaient plus aux fêtes qu'à la guerre, un Anastase qui, pour protéger Constantinople, faisait construire une grande muraille depuis Selymbria dans la Propontide jusqu'à Derkon dans le Pont (512) ? Sous Anastase et sous le slave Justin, son successeur, ils eurent toute facilité pour s'établir dans le Balcan. Il est vrai que sous Justinien ils subirent quelques défaites. Mais dans le pays du Balcan florissaient déjà un assez grand nombre de districts indépendants et appartenant aux Slaves. Justinien ne descendait-il pas d'une famille slave? « Au reste, pour quel autre but que pour la domination des Slaves dans cette contrée, fit-il bâtir six cents places fortes dans l'intérieur de la Dacie Aurélienne, dans la Macédoine, dans la Thessalie et l'Épire ? (1) ». Palmatis, dans la Mésie, fut remise en bon état ; il fit du village où il était né une ville qu'il appela « *Justiniana prima* », et qui était située au centre de la péninsule du Balcan ; et au jour où l'empire fut attaqué par les Perses en Orient, par les Vandales

(1) M. Jirecek, *op. cit.*

en Afrique et par les Goths en Italie, les Slaves purent sans peine envahir tout le Danube. En 558, ils étaient, pour ainsi dire, définitivement vainqueurs et maîtres du pays. Quelques années plus tard, pour si terribles que fussent les Avares, qui, à leur tour, tentèrent d'occuper ces riches contrées, les Slaves de la Dacie jouissaient de leur pleine et entière indépendance. A la vérité, ils surent la conquérir, cette indépendance. Le *Chan* des Avares leur ayant fait dire de se soumettre, ils répondirent fièrement : « Qui de tous les peuples, réchauffés par les rayons du soleil, pourrait s'assujettir notre puissance? Nous sommes habitués à conquérir la puissance sur d'autres, mais en aucune manière à nous soumettre à d'autres. Nous en resterons là aussi longtemps qu'il y aura des armes (1). » Dans une bataille désespérée les Slaves furent en effet vainqueurs.

Vers 575, ils recommencèrent leurs expéditions guerrières et parcoururent la Thrace; trois ans plus tard, forts de cent mille hommes, ils descendirent jusque dans la Grèce. Un historien contemporain, témoin de cette invasion, nous en a laissé un effrayant tableau : « Dans la troisième année qui suivit la mort de l'empereur Justinien, dit-il, et après que Tibère le Victorieux fut monté

(1) Cité par M. Jirecek.

sur le trône, le terrible peuple des Slaves se leva et inonda tout l'Hellas, les environs de Thessalonique et toute la Thrace ; ils conquirent beaucoup de villes et de forteresses, dévastèrent, incendièrent, pillèrent, établirent leur domination sur le pays, et y vécurent aussi librement que chez eux. Cela dura quatre ans, aussi longtemps que l'empereur guerroya avec les Perses ; ils eurent ainsi libre jeu dans le pays ; Dieu enfin les en chassa. Mais le ravage qu'ils avaient exercé s'étendit jusqu'aux confins les plus reculés ; tous les troupeaux impériaux devinrent leur proie. Aujourd'hui encore ils sont établis et reposent dans les provinces romaines sans souci ni crainte, pillant, menaçant, incendiant; ils sont devenus riches : ils possèdent de l'or, de l'argent, des troupeaux, des chevaux et des armes. Ils ont appris à conduire la guerre mieux que les Romains (1). »

De 582 à 602, Byzance fut gouverné par l'empereur Maurice, excellent caractère, disent les historiens, mais homme d'état médiocre, auteur d'un ouvrage estimé de stratégie, qui existe encore, mais sans coup d'œil et sans décision sur le champ de bataille. Cependant l'année qui suivit son avénement, les Slaves furent trois fois vaincus : d'abord près de l'Erginus, ensuite près d'Andri-

(1) Jean d'Éphèse, *Hist. eccl.*

nople, enfin au château d'Ensina. Mais quatre ans plus tard, en 587, ayant repris l'avantage, ils s'avancèrent dans l'Hellas, s'y établirent et s'y maintinrent malgré la colère impuissante de Byzance. Aussi Maurice, ayant terminé la guerre des Perses, commença par apaiser avec de l'or les Avares, afin d'avoir toute sa liberté d'action contre les Slaves de la Dacie. Il espérait mettre fin aux invasions par l'assujettissement de ces derniers. Sous la conduite de Priscus, son armée traversa le Danube (593), battit Badgost, dont elle dévasta le territoire qui s'étendait sur toute la rive du fleuve ; elle pénétra même, à travers de vastes forêts et des marais, jusque derrière le fleuve Paspirius (le Buze), dans le pays du roi Mazuk, qu'elle surprit pendant la nuit au repas qu'il célébrait à l'occasion de la mort de son frère. Ces succès donnèrent un grand courage à Maurice, qui commanda à ses troupes d'hiverner sur la rive gauche du Danube. Mais ses soldats n'avaient ni la constance ni la discipline des vieilles légions romaines : ils se révoltèrent, passèrent le fleuve et s'établirent sur la rive droite. L'empereur, croyant que la faiblesse ou l'incapacité de Priscus était la cause de cette déroute, le remplaça par son propre frère Pierre. Celui-ci rencontra d'abord, sur la route du Danube, près de Marcianopolis, une troupe de pillards slaves, qui, s'étant abrités derrière

un rempart de chariots, ne furent anéantis qu'après une résistance désespérée. Pierre continua à avancer, quoiqu'il apprît plus loin que les Slaves menaçaient Constantinople. Arrivé au Danube, il força le passage qu'occupaient les Avares. Mais ses soldats furent bientôt décimés par des maladies contagieuses; il fallut conclure la paix avec les Avares (600).

Vers cette même époque, quelques tribus slaves s'agitaient dans la Macédoine. En 597, ils apparurent soudain au nombre de cinq mille devant Thessalonique, puis disparurent, et revinrent de nouveau plus fortement armés pour faire le siége de la ville.

Sous le règne désastreux de l'usurpateur Phocas, ils raffermirent leur puissance dans les pays qu'ils habitaient. Sous Héraclius (610-641), ils occupèrent presque toutes les provinces européennes (1). En 626, les Slaves et les Avares, cette fois unis, parurent jusque devant Constantinople. A la vérité, ils durént bientôt se retirer; mais leur entreprise n'en prouve pas moins leur puissance.

Bientôt les Slaves se mirent en effet à s'agiter dans l'Illyrie et dans les contrées alpines. Vers l'année 600, ils avaient refoulé l'élément romain dans

(1) Roncalli, *Vetust. latin. script. chron.*, II, 460.

les villes des côtes ; et bientôt s'éleva à l'est le premier grand empire des Slaves : Samo réunit les Bohémiens et les Slovènes des pays alpins et des bords de l'Elbe, et battit les Avares aussi bien que les Francs.

Vers la moitié du VIIe siècle, la colonisation slave de la péninsule du Balcan était à peu près terminée. Il ne fut plus dès-lors parlé d'incursions au-delà du Danube et de la Save : pas un coin du pays qui ne fût, pour ainsi dire, occupé par eux.

Les Serbes habitèrent les pays arrosés par la Save et les côtes de l'Adriatique ; ils s'étendirent jusque dans l'Albanie. La contrée qui s'étendait plus à l'est fut occupée par les Slovènes, plus tard appelés Bulgares.

Quant à l'ancienne population indigène, romaine et thraco-illyrienne, elle fut en partie refoulée dans les montagnes, et en partie soumise par les Slaves. Les deux races se mêlèrent et s'allièrent même ; la langue slave conserve encore de nombreuses traces de mélange. C'est ainsi que les Slaves devinrent maîtres de tout le pays, à l'exception des îles de la côte.

Mais bientôt ils ne se contentèrent plus de la domination sur la terre ferme. Ils apprirent à naviguer sur mer et entreprirent des courses lointaines. En 641, des Slaves, venus vraisemblablement de l'Épire, abordèrent à la côte italienne

près de Seponte et pillèrent l'Apulie. Vers l'époque de l'empereur Constantin Pogonat (668-685), des pirates slaves, venus sur des barques faites avec des troncs d'arbres creusés, parcoururent la mer Ionienne et la mer Égée, visitèrent l'Épire, l'Achaïe, la Thessalie, même les Cyclades et les rivages de l'Asie-Mineure. Ces excursions, d'autres voyages entrepris pour le commerce firent connaître ce peuple dans tout l'Orient. Al-Achtal, écrivain arabe du VIIe siècle, fait mention des Slaves « aux cheveux clairs », et les regarde comme un peuple bien connu de ses lecteurs (1).

Telle est dans son ensemble l'histoire de l'établissement et de la domination des Slaves sur le Danube. M. Jirecek la résume ainsi : « La colonisation slave, dit-il, commença au IIIe siècle et dura presque quatre cents ans : une émigration de cinquante et même de cent ans n'eût pas pu produire une si grande révolution ethnographique. D'abord, les Slaves s'établirent à titre de colons parmi les Traces-Illyriens, les Roumains et les Grecs. Ils ne tardèrent pas à prendre les habitudes de la vie du citoyen romain, et donnèrent à Byzance non-seulement d'excellents capitaines, mais aussi d'énergiques empereurs. C'est à la fin du Ve siècle que commença l'émigration en masse et à main

(1) Cité par M. Jirecek.

armée. Safarik est donc dans l'erreur lorsqu'il croit que les Slaves n'avaient pas pénétré en masse et par les armes dans la Mésie et les pays voisins, mais seulement par famille et sans faire une guerre qui les eût privés des fruits du paisible travail des champs. S'ils prirent les armes, ce ne fut pas seulement pour se défendre. Les Slaves, lorsqu'ils occupèrent les montagnes de la Thrace, de la Macédoine, de la Mésie et de l'Illyrie, étaient le même peuple, toujours guerrier, que celui qui, durant tout le moyen-âge, combattit les Byzantins, et qui, de nos jours, a plus d'une fois montré son courage contre les Turcs (1).

Voilà ce qui se passait sur les bords du Danube pendant que le Manichéisme y cherchait un refuge et qu'il travaillait à s'y répandre. Il est temps maintenant de revenir sur les premières années de sa propagation, pour montrer comment il s'établit au sein de la race slave; il est temps de quitter le Danube et de nous rapprocher du Volga et de la mer Caspienne.

Le lecteur n'a pas oublié que Manès s'était fait de nombreux disciples dans les contrées situées à l'ouest de la mer Caspienne. De retour sur les bords de l'Euphrate, il avait eu garde d'abandonner le premier siége de son apostolat; il avait envoyé,

(1) M. Jirecek, *op. cit.*, capit. III.

en effet, deux de ses principaux disciples dans ces mêmes contrées, pour y maintenir et y répandre même son enseignement. Et à la vérité, nous n'avons pas de peine à croire que sa secte fit de grands progrès dans la vallée du Volga, sur les bords de la mer Caspienne, où la présence des Slaves, au IIe siècle, est constatée par les géographes Ptolémée (1) et Denys (2). Le Slave, en effet, avait toujours admis et reconnu deux principes, qu'il appelait, l'un *blanc*, l'autre *noir;* le premier était le principe *bon*, le second le principe *mauvais* (3). La prédication manichéenne ne l'étonna donc pas; au contraire, elle eut l'avantage de maintenir et d'accréditer ses préjugés religieux, en leur donnant une base nouvelle et une forme puissante. Quelquefois uni au Hun terrible, il avait fait avec lui des expéditions en Perse, où le dualisme était universellement enseigné. Mais il avait souvent été maltraité par ses alliés. Le Slave donc, sans lien national jusque-là, toujours courbé sous le joug de maîtres étrangers qui le méprisaient et se servaient de lui (4), accueillit avec

(1) III, 5.

(2) V, 730.

(3) Divinité *noire* et divinité *blanche.* « Malum Deum sua lingua *Zeerneboch*, id est nigrum, Deum appellant. » (Hermold, *Chron.* I, 53). Cf. Gebhardi, *Geschichte der Slaven*, p. 21 et 24.

(4) Amédée Thierry, *Attila*.

reconnaissance des hommes qui semblaient oublier le vainqueur du Nord, le Hun du Dnieper, pour s'attacher à lui, par dévouement, à cause des qualités de son esprit, et par le lien le plus fort, le lien de la religion.

Aussi quand les Goths de la Scandinavie, descendant à travers les plaines des Slaves, arrivèrent et s'établirent pour quelque temps à l'embouchure du Dnieper, ils y trouvèrent les doctrines dualistes. Au milieu du IVe siècle, en effet, si les peuples du Dnieper connaissaient le Christianisme par Ulfila, Romain de naissance, il s'était élevé aussi au milieu d'eux plusieurs hérésies qui avaient cours, parmi lesquelles nous devons signaler celle d'Audæus, Mésopotamien de nation, qui enseignait, comme Manès, que Dieu avait un corps d'une substance matérielle, mais céleste (1).

Quand commença la colonisation des Slaves sur les bords du Danube, les Slaves de la mer Caspienne s'ébranlèrent à leur tour. Au reste, les relations entre la mer Caspienne, le Dnieper et le Danube étaient faciles et fréquentes Une route qui courait à une petite distance de la mer Noire reliait le Danube à la mer Caspienne. C'est cette route que suivaient les marchands romains, qui allaient jusqu'aux contrées de la mer Caspienne

(1) Théodoret, IV, 10. — Épiph., *Hæres*. 70. — Hier., *Chron*. — Cf. Tillemont, *Mém*., tom. VI.

demander au Hun sauvage, qui chassait la martre, le renard et l'ours, ces fourrures tant recherchées des *heureux* de Constantinople et de Rome (1). C'est par cette même route que le Slave descendait des froides contrées de l'Est, pour venir faire sur le bord du Danube le commerce des pelleteries.

Ce commerce était très-étendu. Tacite parlait déjà de son temps des Finnois du Nord, qui « étaient vêtus de peaux (2). » De même les Slaves se revêtaient de peaux. Les pelleteries, le tapis à double frange étaient les objets de luxe du Goth (3). C'est un fait incontestable que la Perse et l'Empire, l'Orient et l'Occident recherchaient les chaudes fourrures avec une sorte de passion. Ce commerce établissait ainsi les relations les plus suivies entre les Perses dualistes, les Slaves dualistes aussi, et les Romains, parmi lesquels chaque édit de l'empereur amenait des réfugiés manichéens. Ces relations commerciales étaient tellement grandes, que les Francs eux-mêmes, passant le Rhin, venaient jusqu'à l'embouchure du Danube. Ainsi, en 630, Dagobert fit la guerre aux Slaves, dont le roi s'appelait Sanno, parce qu'ils avaient donné la mort à des marchands gaulois. Le Slave, moins sauvage que le Hun,

(1) Jornandès, *Reb. Get.*, 24.
(2) Germ., 46.
(3) Eunap., *Hist.* 6.

plus paisible, plus hospitalier, malgré quelques rares exceptions comme celle que nous venons de citer, aimait à recevoir les étrangers, principalement les commerçants de la Perse et de Constantinople; et quand on connaît l'Oriental vindicatif et fanatique, on n'a aucune peine à penser que le Slave ait fait bon accueil aux doctrines dualistes, contre le païen romain, de la nation duquel il était l'ennemi et qui restait toujours impuissant pour défendre la religion de Jupiter et de Vénus.

Les Slaves sucèrent donc avec le lait, pour ainsi dire, les doctrines manichéennes. Arrivés sur les bords du Danube, ils les y rencontrèrent encore. Nous avons vu que les Manichéens de Constantinople et de Rome avaient souvent dû prendre la fuite pour échapper aux édits impériaux; nous avons vu aussi qu'ils s'étaient retirés dans les régions danubiennes, où de nombreuses routes les amenaient comme naturellement. Au sud d'Andrinople, en effet, trois grandes voies se croisaient, et de là se dirigeaient vers les villes importantes de la Grèce et de l'Asie. C'étaient, à droite, la route de la Grèce, qui, contournant la mer Égée, gagnait les défilés de l'Olympe et des Thermopyles; à gauche, la route qui longeait la chaussée de Constantinople; entre elles deux, dans la direction du sud-est, le chemin de la Cherson-

nèse de Thrace, qui conduisait en Asie par l'Hellespont.

La vie ne fut pas d'abord trop pénible pour les émigrés manichéens dans ces régions réputées inhospitalières. Ce serait une erreur de penser que les Huns aient tout ravagé et tout détruit. La zone circulaire qui s'étendait du Danube à la mer Caspienne, ne fut pendant de longues années qu'un passage continuel. Les barbares, pour si terribles qu'ils fussent, ne brisaient pas tout : ils songeaient à se procurer les moyens de vivre. Aussi, pendant les cinquante premières années de leur établissement sur le Danube, ils se conduisirent pacifiquement, ils ménagèrent un pays qui, selon le mot d'un spirituel auteur, « les engraissait plus par la paix que par des pillages partiels (1) ».

Les réfugiés dualistes purent s'établir dans les contrées danubiennes avec d'autant plus de facilité que, pour ainsi dire, ils ne se trouvèrent pas en pays étranger. La langue latine et la langue grecque étaient en usage à peu près partout. Les Huns eux-mêmes, les plus irréconciliables de tous les Barbares, connaissaient la langue de ceux dont ils ambitionnaient les richesses. Priscus, ambassadeur romain auprès d'Attila, raconte qu'en attendant d'être admis auprès du roi barbare, il se

(1) Am. Thierry, *Attila*.

promenait en dehors de l'enceinte du palais, lorsqu'il rencontra un étranger qui le salua en grec. Cet étranger avait eu d'abord un établissement de commerce à Viminacium, en Mésie; actuellement il était marié à une femme barbare et s'était donné aux Huns.

Priscus raconte encore qu'ayant été admis auprès d'Attila, il eut une longue conversation en latin avec un Barbare de sa suite.

On voit donc ici à la fois le mélange des Grecs, des Romains et des Barbares, et l'adoption par les Barbares de la langue de Rome et d'Athènes. C'est ce qui rendit facile le séjour des émigrés manichéens sur les rives du Danube.

Au reste, le Manichéisme eut des apôtres dans quelques-uns des empereurs eux-mêmes. L'année 491 est restée célèbre dans son histoire : c'est l'année où Anastase le Silentiaire monta sur le trône; sous son règne se produisirent les événements les plus graves au point de vue qui nous occupe.

Né d'une mère slave et manichéenne (1), Anastase avait grandi dans le goût des rêveries persanes, qu'il avait la sottise de mêler aux doc-

(1) Theoph., *Chron.*, p. 117. — Theod. Lect., lib. II : « Manichæi et Ariani lætabantur propter inaugurationem imperatoris Anastasii : Manichæi, quod mater illius zelo et studio ipsorum prædita esset. »

trines chrétiennes. « Les vrais chrétiens, à ses yeux, se trouvaient dans cette bizarre école, dirigée par un esclave persan devenu évêque, et où l'on prétendait marier la religion de Zoroastre à celle du Christ (1). » Devenu empereur, il se fit apôtre. Il envoya donc des missionnaires manichéens dans tout l'Orient, dans l'Asie-Mineure, au nord de la mer Noire, sur les bords du Danube principalement. Il paraît même qu'il travailla à une traduction nouvelle, faite dans le sens dualiste, des quatre Évangiles. Il donna, pour sa part, l'exemple du zèle le plus ardent : dévot, il priait, jeûnait, faisait des aumônes à la manière manichéenne. Il avait fait élever dans son palais une chapelle dont les murs étaient couverts de figures d'animaux et de symboles en usage chez les Manichéens et les Gnostiques.

C'est par cette mission que l'Église manichéenne, dont jusque-là les Slaves ne connaissaient que les doctrines, s'organisa sur les bords du Danube. Le Manichéisme, au reste, comptait déjà plusieurs Églises dans l'extrême Orient, entre autres celle de Tzundodeero, entre l'Inde et la Perse (2).

Ne pouvant pas revenir en Italie, d'où les Papes l'avaient chassé, trouvant de la faveur à Constantinople, mais une faveur d'un moment,

(1) Am. Thierry, *Attila*, I, p. 304.

(2) Theod. lect., lib. II.

toujours à la veille de s'évanouir, il s'organisa dans les contrées danubiennes, parmi les Slaves où il trouva une pleine sûreté. Encore une fois les Slaves ne repoussèrent pas une religion qui, au fond, était la leur. Dans tous les cas, la guerre ne fut pas un obstacle. Anastase, qui ne portait qu'une médiocre attention à leurs incursions dans les vallées du Danube, les laissa longtemps en paix ; et quand Constantinople elle-même fut menacée, il ne trouva, pour défendre sa capitale, d'autre moyen que celui de faire construire à treize lieues de ses remparts un mur de fortification, dont on voit encore des traces, et d'asseoir par là Constantinople sur un isthme, que baignaient au midi la Propontide, au nord la mer Noire, et que le Bosphore séparait de l'Asie. Ce mur ne fut pas du moins un obstacle aux doctrines dualistes. Il est certain que les efforts d'Anastase ne furent pas vains. Sous son règne et même après lui, elles éclatèrent avec une effervescence nouvelle. Les idées de sévérité et de répression firent même place aux idées de tolérance. Il est vrai qu'en 523, Justin voulut chasser les Manichéens et condamner à mort ceux qui resteraient. Il est vrai qu'en même temps, Cabades, roi des Perses, prenait contre eux les mêmes mesures (1). Mais ces

(1) *Miscel.*, lib. xv.

mesures n'eurent point de suite. Le cardinal Maï a publié les *Disputes* du manichéen Photin avec le chrétien Paul (1). Ces discussions eurent lieu sur l'ordre de Justin et de Justinien (527), qui pourtant travaillaient à réagir contre les idées de tolérance de plus en plus répandues !

Ces *Disputes*, en même temps qu'elles nous font constater l'état des esprits au VIe siècle, nous montrent, entre autres choses, qu'au VIe siècle la doctrine ne différait point de celle du IIIe, et qu'elle était appuyée sur les mêmes livres, avec les mêmes procédés d'interprétation.

L'enseignement manichéen donné aux Slaves, d'abord sur les rivages de la mer Caspienne et de la mer Noire, puis sur les bords du Danube, jeta ainsi des racines profondes au milieu de ce peuple naturellement constant et même tenace. Aujourd'hui encore, en lisant les immortels écrits de Tacite, ceux de Procope et de Jornandès, éclate d'une manière frappante la ressemblance des Barbares du Danube du IIe, du IVe et du Ve siècle, et de ce peuple nomade, venu, lui aussi, des contrées danubiennes, que nous rencontrons à la porte de nos

(1) Elles formaient un vieux manuscrit du Vatican. La première dispute fut sur la création des âmes; la deuxième, sur les deux principes du Manichéisme; la troisième, sur les écritures du Nouveau Testament. *Bibliotheca nova*, II pars.

villes, qui n'ose pas, pour ainsi dire, se mêler à notre civilisation, et qui pour nous représente la *barbarie* sous l'aspect le plus hideux et le plus repoussant. Comme leurs ancêtres, ces hommes vivent dans la misère et la saleté (1). Leurs maisons, ce sont des véhicules, qui ressemblent plutôt à des tanières de bêtes féroces (2); là, pullulent les enfants dans une complète promiscuité, vivant nus à l'intérieur des cabanes, et au-dehors se couvrant à peine de la dépouille des bêtes, ou des lambeaux d'une étoffe noirâtre tissée par les femmes. Ces hommes ne semblent-ils pas attester la vérité de ce que Tacite disait des Barbares du Danube, qu'ils se barbouillaient de suie de la tête aux pieds en guise de vêtements? (3)

Si ce peuple était donc si tenace dans ses habitudes et dans ses mœurs, auxquelles il n'a rien changé malgré la civilisation moderne au milieu de laquelle il vit, combien ne dut-il pas être plus tenace dans ses préjugés religieux! Le catholicisme lui avait été prêché au temps de Justinien (4).

(1) Prokop., *Bell. Goth.* III, 14. « Vitam victu arido incultoque tolerant, sordibus et illuvie semper obsiti. »

(2) Jornand., *Bell. Geth.* 5.— Prokop., *Bell. Goth*, III, 4.

(3) « Tincto corpore ». (Tacit. *Germ.* 43.)

(4) « Si autem alias etiam ecclesias inveneris, quæ principales et per se sunt capita, ut Bulgariam, Cyprum, Iberiam, ne mireris. Bulgariæ enim Archiepiscopum

Mais les principes dualistes étaient aux origines mêmes de ce peuple; et nous ne sommes pas encore à la veille du jour où l'enseignement de l'enfant, acheté par la veuve chez laquelle Buddas s'était retiré, n'aura plus de disciples.

honoravit Justinianus. » (Theod. Balsam., *in Synod. Constantin.*, p. 315.)

CHAPITRE VI

Le Manichéisme du VII[e] au X[e] siècle. — Les Pauliciens, — Les Bogomiles : troisième et quatrième forme du Manichéisme.

Le Manichéisme ne fit pas du Danube, en effet, les limites de son expansion et de son développement. Nous l'avons vu partir de la Perse, avancer vers la mer Caspienne et s'étendre jusque dans le pays du Balcan. Mais ce ne fut pas la seule direction qu'il prit : en partant toujours de la Perse, il entra dans le chemin de l'Arménie. Pierre de Sicile atteste que, sous l'empereur Constant, fils d'Héraclius, le bourg de Mananalis, voisin de la ville de Samosate en Arménie, était principalement habité par les Manichéens.

C'est à Samosate, en effet, que vivait un certain Constantin, esprit inquiet, subtil, disputeur et ambitieux, qui se mit à prêcher les erreurs de Valentin et de Basilide, qui parcourut la plupart des villes du pays, et qui répandit presque partout l'enseignement de Manès.

Toutefois, à l'époque de l'invasion de l'Arménie par les Sarrasins (653), les disciples de Manès

durent, pour la plupart, quitter l'Arménie. Ne pouvant entrer dans la Perse, tout-à-coup devenue inhospitalière, ils prirent le chemin de la mer Caspienne et du Dnieper, qui avait conduit les Slaves au Danube. Ainsi, les décrets des Empereurs, les excommunications des Papes et des Évêques, les guerres, les invasions turques, tout semble n'avoir eu qu'un même résultat. Cependant les Manichéens restèrent encore nombreux en Arménie ; car Justinien, un des successeurs d'Héraclius, ordonna, en 685, qu'ils fussent interrogés et brûlés, s'ils s'obstinaient dans leurs grossières erreurs. Beaucoup perdirent la vie. Mais ceux qui échappèrent, prirent un nouveau nom, celui de *Pauliciens*, de Paul, fils de Callinice (1).

On voit donc quelle a été l'erreur de quelques auteurs, qui, trouvant dans l'histoire le nom des hérétiques Pauliciens, ont cru qu'on ne pouvait saisir entre eux et les Manichéens aucune trace de filiation, quoique par certains points de leurs doctrines ils rappelassent le Manichéisme. La

(1) « De Paulianistis autem aliquando quæsitum est, quinam essent, et alii quidem alia dixerunt ; ego autem in *diversis libris* inveni, quod Manichæi Pauliciani dicti sunt a quodam Paulo Samosateno, mulieris Manichæi filio, cui nomen erat Callinice. Samosatenus autem appellatus est, ut qui Samosatenorum episcopus fuerit. Eum Antiochiæ deposuerunt sanctus Gregorius Thaumaturgus et alii quidam » (Th. Balsam., *in Conc. Nicæn.*, p. 298.)

vérité est que les Pauliciens, qui n'empruntèrent à Paul de Samosate que leur nom, étaient, comme les Priscillianistes, des fils directs du Manichéisme, mais des fils prudents qui, par ce pseudonyme, semblèrent renoncer à leurs origines. L'empereur ne s'y trompa pas; aussitôt qu'il entendit parler des Pauliciens, il manda, comme étant manichéen, devant le patriarche de Constantinople, Genésius leur chef (722). Mais à toutes les interrogations qu'on lui posa, celui-ci répondit dans un sens catholique. Il fut donc renvoyé; il se réfugia en toute hâte à Episparis, en Arménie; là, il réunit tous ses disciples, et avec eux, il s'enfuit bientôt à Mananalis, autrefois métrople des Manichéens, actuellement soumise aux Sarrasins, devenus plus tolérants ou moins soupçonneux (1). Pendant quelques années, ils restèrent à Mananalis dans le plus grand secret : le silence seul pouvait les sauver. Toutefois, le premier danger passé, ils cherchèrent à se répandre, et, en 810, sous l'empereur Nicéphore, hostile à l'Église, ils étaient, sous le nom de *Pauliciani* et d'*Atingani*, dans la Phrygie et dans la Lycaonie (2), où le pouvoir impérial facilita leur établissement et leur développement (3).

(1) Petrus Siculus, *Histor. Manich.*
(2) Theophanius, *Chronog.* Venise, 1729.
(3) Theodorus Studita, *Patrolog. grecq.*, t. XCIX.

Le Manichéisme reprit donc un nouvel accroissement. Au reste, les lois rigoureuses portées par les empereurs contre les sectaires, tout en constituant un obstacle à leur liberté, n'étaient point parvenues à les éloigner à jamais. Ils savaient se faire une vie ignorée; ils savaient de même donner le change par la multiplicité et la différence des noms : ainsi, en Arménie, les disciples du manichéen Sergius s'appelaient *Astati* (1); ils avaient enfin l'habileté hypocrite de présenter leurs doctrines sous les faux dehors de la vérité. C'est ce qui explique comment ils devinrent puissants, non-seulement en Arménie et sur les rives du Danube, mais presque sur les terres de l'Empire, jusque dans la ville de Constantinople elle-même. En vain l'empereur Michel (812) ordonna-t-il qu'on les poursuivît. Tantôt soutenus, tantôt condamnés par les empereurs, ils se maintenaient dans les circonstances les plus difficiles. Bien plus, en 870, ils occupaient l'Arménie et une grande partie de l'Asie-Mineure. Les empereurs durent même traiter avec eux : Pierre de Sicile fut chargé auprès d'eux de la délicate mission de délivrer les prisonniers de l'Empire (870).

Aussi se produisit-il dans l'Église un nouvel

(1) Petrus Siculus, *Histor. Manich.*

effort pour détruire une erreur qui tendait à prendre plus d'influence que jamais. Déjà Héraclien, au commencement du VII[e] siècle, avait écrit contre eux un ouvrage en vingt livres, dans lequel il faisait mention de plusieurs écrivains célèbres qui avaient défendu la foi : Hégémonius, Georges de Laodicée, Diodore de Tarse (1).

Un siècle plus tard, saint Jean Damascène écrivit un *Dialogue contre les Manichéens*. Ce *Dialogue* formait un traité analogue à celui *de la foi orthodoxe*, que le saint avait composé pendant son séjour en Syrie. Nous avons déjà dit un mot de Pierre de Sicile. Il nous reste de lui une *Histoire des Manichéens*, qu'il avait appris à connaître pendant sa légation auprès d'eux. Elle était dédiée à l'archevêque des Bulgares, qu'il voulait prémunir contre le danger prochain dont son troupeau était menacé, car les Manichéens de l'Asie-Mineure avaient le projet d'envoyer en Bulgarie des émissaires sûrs et zélés.

Photius, à son tour, composa quatre livres contre les Manichéens. Le premier contenait l'histoire de ces hérétiques (1) ; le second, une réfutation de leurs erreurs sur l'existence des deux principes; le troisième , la réfutation de cette

(1) Photius , cod. 85.

(2) On accuse Photius d'avoir été dans ce livre le plagiaire de Pierre de Sicile.

erreur en particulier, que l'Ancien Testament et la loi de Moïse sont l'œuvre du mauvais principe; le dernier était adressé au moine Arsène, et donnait une réponse à chacune des objections accumulées à plaisir par les Pauliciens (1).

Nous avons vu que les Manichéens, pour échapper soit aux mesures des empereurs, soit aux attaques des docteurs de l'Église, prirent différents noms : Priscillianistes, Pauliciens, Astates, dont ils se couvrirent comme d'un manteau de protection. A l'époque où nous sommes arrivés, ils avaient fait de grands progrès dans l'Albanie (2). Là, comme partout ailleurs, ils soutenaient qu'il était défendu de faire un serment; ils admettaient deux principes éternels et contraires; ils niaient la divinité de Jésus-Christ et condamnaient le mariage (3). Mais là, comme partout ailleurs, même phénomène : ils prirent un nom nouveau, ils furent connus sous le nom d'*Albanais*, du pays qu'ils habitaient; nom évidemment tout pacifique,

(1) Hinckelmann, Starkius et Zaccagnius ont commencé à traduire cet ouvrage de Photius. Mais on n'a en son entier que le livre I de la traduction de Montfaucon (grec et latin). — Montfaucon, *Biblioth. Coisliniana*, Paris, 1715. — L'abrégé de tout l'ouvrage dans la *Panoplie* d'Euthymius. (Bibl. PP. tom. XIX.) L'édition grecque a paru à Tergobyste dans la Valachie, en 1710.

(2) Province de l'Asie.

(3) Strockmann, *Lexicon*.

destiné tout à la fois à protéger leur action et leur vie.

« Ainsi, les Albanais étaient une branche des Manichéens qui s'était renouvelée dans l'Albanie. Après leur destruction en Orient, ces sectaires se dispersèrent partout, et partout ils trouvèrent des disciples et formèrent des sectes. » (1)

Mais ne nous attardons pas, et parlons de suite d'une autre forme du Manichéisme. Elle fut la quatrième ; elle donna naissance à une secte importante, qui se développa en Bulgarie, et qui est connue sous le nom de secte des *Bogomiles*.

(1) *Dictionnaire des hérésies*, Paris, 1764.

M. Dulaurier, membre de l'Institut, dans quatre remarquables articles sur les Albigeois publiés par le *Journal de Toulouse* (29, 30, 31 oct. 1 nov. 1876), admet comme nous, que toutes les sectes dont nous avons parlé n'étaient au fond que des sectes manichéennes. « On peut la suivre à travers les âges et dans les lieux où elle fit irruption, dit-il, cette hérésie manichéenne, toujours reconnaissable dans ses transformations et les appellations si variées qu'elle reçut, au caractère dualiste qui lui est propre et qui la distingue de toute autre doctrine. De la Perse où elle vit le jour, elle passa dans un pays voisin, l'Arménie, et par l'Arménie dans l'Asie-Mineure où ses adhérents, sous le nom de *Pauliciens*, retranchés dans la place forte de Téphrice, se rendirent redoutables aux monarques byzantins, qui durent les combattre et finirent par traiter avec eux. La capitale de l'Empire, Constantinople, ne tarda pas à en être infectée, et par suite la péninsule hellénique et principalement les villes de la Thrace et de la Macédoine. »

La Bulgarie avait déjà, à l'époque où nous sommes, été éclairée de la lumière de l'Évangile. Il est certain qu'après la première prédication de la foi chrétienne, une ère de progrès se leva pour ce pays, qui jusque-là avait nourri un peuple dont le nom signifiait : *maudit de Dieu*. Sous Boris et Siméon, on vit fleurir des maîtres d'une science étendue, d'un esprit ardent et actif, qui, soit par leur enseignement, soit par leurs écrits, portèrent partout la vérité : c'étaient les Constantin, les Clément, les Jean l'Exarque. Sous Pierre (927-968), quelques hommes, épris du désir de la vie parfaite, se retirèrent même à l'écart, pour vivre seuls dans la prière et dans la contemplation des œuvres de Dieu. Le plus célèbre de ces ascètes fut Jean de Ryl (Joann Ryls Kyj). Il était né à Skrino, dans la province de Sophia; appliqué, pendant son enfance, à garder les bestiaux, il avait, à la mort de ses parents, quitté le monde, auquel il préféra le séjour tranquille d'une grotte solitaire où il demeura vingt ans. Aujourd'hui, sur le Ryll-Planina, un magnifique couvent a remplacé la grotte sauvage qui abrita Jean; il porte son nom, c'est le couvent de Ryl. D'autres moines, tels que Prochor, Gavril, Joachim, se firent remarquer aussi par leur vertu; on bâtît en leur honneur des couvents qui, selon la parole de M. Jirecek, furent, au temps de la liberté, des

centres de lumière, et au temps de la domination turque, le refuge de la littérature et de l'esprit slaves.

Mais en même temps, le Manichéisme qui luttait partout contre le Christianisme envahissant, s'établissait avec un nouveau zèle dans le pays, sous le nom de *Bogomilisme*. « Cinq siècles de l'histoire des Slaves du sud, dit M. Jirecek (1), sont inséparablement liés à l'histoire des Bogomiles, qui, de la Bulgarie, s'étendirent sur toute la presqu'île du Balcan, dans la Slavie et la Grèce, et plus loin même, en Italie et en France. »

Il importe donc de nous en faire une juste idée.

Au témoignage du savant auteur que nous venons de citer, le Bogomilisme n'est sérieusement connu que depuis dix années, depuis l'étude consciencieuse qui en a été faite par les russes Osokin, Golubinski et Levicki, et par les slaves Petranovic et Racki (2).

Nous avons vu, dans le chapitre précédent, que la Bulgarie connaissait depuis longtemps la doctrine de Manès. Le lecteur n'a pas oublié que quand celle-ci prit le nom de Paulicianisme, elle tenta de nouveaux efforts pour s'établir plus profondément sur les bords du Danube. Ses efforts

(1) *Geschicht. der Bulgaren*, p. 174.

(2) Racki, *Des Bogomiles et des Patarins*, *dissertations de l'Académie slave*, VII, VIII, X.

portèrent des fruits abondants. Quand, en effet, au VIIIe siècle, Constantin Copronyme y transporta plusieurs milliers de Pauliciens venus de la Syrie et de l'Arménie, la propagation du dualisme fut facile. Bientôt les Manichéens possédèrent de nombreux établissements : les plus considérables étaient dans la province de Philippopolis. Cette ville devint même leur centre d'action dans l'est. En 810, Nicéphore leur accorda même à Constantinople le droit d'être reconnus comme citoyens : ils étaient de plus en plus puissants. Bientôt ils passèrent dans la Thrace et la Bulgarie. Au Xe siècle, ils avaient six églises, qui portaient le nom de quelques-unes des villes antiques mentionnées dans les *Épîtres* de saint Paul.

Sous Pierre (927-968), ils jouirent de la liberté la plus entière ; et c'est alors qu'un grand mouvement manichéen se produisit dans tout le pays. Le pope Bogomil, appelé aussi Jeremias, en prit occasion pour tenter une réforme. Reliant les vieilles opinions dualistes, déjà un peu transformées par les Pauliciens, aux idées nouvelles qui se produisaient avec le progrès des âges, il essaya de les accommoder au Christianisme (1). Sa doctrine ne con-

(1) Voir sur le *Bogomilisme*, parmi les auteurs anciens : Euthymius, Zigabenus, Panoplia, tit. XXVII. Migne, *Patr. Grec.*, tom. CXXX. — Psellus, *Dial. op. Dæm.* Ibid. CXXII.

stitua pas une philosophie ou une religion nouvelle; elle ne dut pas sa grandeur à cet enthousiasme des foules affolées et avides de nouveautés, qu'excitent parfois, pour l'épreuve des hommes, ces génies qui se séparent violemment de l'Église orthodoxe; ses fondements étaient en dehors du Christianisme lui-même. Que fut donc l'œuvre de Bogomil? Pour l'apprécier à sa juste valeur, nous ne devons la considérer que comme une nouvelle phase du développement continu des doctrines dualistes, nées du mélange des doctrines syriennes, persanes, grecques et chrétiennes.

Ce ne fut pas pour Bogomil une tâche bien difficile que de gagner un peuple depuis longtemps converti à une religion qui, semblable au vieux mythe slave du *Bozi* et du *Bési*, enseignait qu'il existe deux êtres supérieurs et contraires, l'un *bon*, l'autre *mauvais*. D'ailleurs les disciples de Bogomil s'acquirent une estime soutenue. C'est l'honneur de la vertu d'appeler à elle partout où les hommes prennent ses dehors. Les Bogomiles étaient d'un esprit conciliant et pacifique; ils ne riaient jamais avec éclat; ils se faisaient remarquer par la pâleur extrême de leur visage, qu'avaient amaigri des jeûnes nombreux. Cette vie sévère leur acquit une réputation de grande sainteté. Ils se gardèrent, au reste, de se séparer publiquement de la communion de l'Église; ils se

contentaient de dire que, de toutes les doctrines, celle qu'ils enseignaient était la plus conforme à l'Évangile. Ils ne se nommaient jamais Bogomiles, mais simplement chrétiens; là où ils étaient peu nombreux, ils visitaient les églises orthodoxes; et c'est ainsi qu'ils parvinrent à vivre et à s'étendre. Les Grecs les nommèrent Βογομιλοι, en se servant d'un mot slave, ou bien Ευχιται, Μασσαλιανοι. Parmi les Slaves, ils se nommaient *Babuni*, ou bien *Manichæi*, et dans la Bosnie, *Paterini*.

Les Bogomiles, cependant, ne tardèrent pas à s'organiser; bientôt deux Églises florissantes s'élevèrent dans la Bulgarie, l'*Église Bulgare*, et l'*Église Dragovicienne*. Cette dernière, appelée dans les documents latins, *Dragavetia, Dugunthia, Dugranica*, comprenait, d'après Racki, la Dragovicie macédonienne. Golubinski la place dans la Dragovicie, dont Philippopolis était la capitale (1).

Quoi qu'il en soit de ce point, ces deux Églises furent comme les mères de toutes celles qui se formèrent plus tard, qui acceptèrent leur autorité et leur direction, et qui se développèrent rapidement, malgré les prédications du prêtre Cosmas. Les discours de cet apôtre zélé de la foi orthodoxe sont parvenus jusqu'à nous. D'après lui, les Bogomiles

(1) M. Jirecek, *Gesch. der Bulg.*, passim.

taient « pires que des faux dieux, sourds et aveugles, pires que les Bési, les Juifs et les mécréants ; ils étaient les ennemis de Dieu. » Il les accusait de prêcher la désobéissance à l'autorité, de damner les riches, de mépriser les anciens, d'empêcher les serviteurs de travailler pour leur maître. Mais Cosmas, malgré ses efforts, n'arrêta point les progrès de la secte.

Les origines du Bogomilisme remontent donc plus haut que le pope qui lui donna son nom. Nous l'avons déjà dit, il ne fut qu'une nouvelle forme du Manichéisme. Il importe de fixer sur ce point l'attention du lecteur ; car les Bogomiles sont comme le chaînon principal qui relie les Albigeois aux premiers Manichéens. A l'exemple des Manichéens, ils rejetèrent sans distinction l'autorité de l'Église et la tradition des saints Pères. De l'Écriture, ils n'admirent qu'une partie du Nouveau Testament ; d'après leur expression, le diable aurait régné dans l'Ancien. L'unique évangile bogomile, qui ait été conservé, contient, quoiqu'il ait été écrit en 1404, de très-vieilles formes de langage : c'est là une preuve qu'il existait chez les Slaves des manuscrits très-anciens, introduits chez eux par les Manichéens. Il paraît qu'ils avaient un tel amour pour cet Évangile, qu'ils se rendaient à eux-mêmes le témoignage de le savoir par cœur. Il en était ainsi des Taborites Bohémiens.

« Outre les livres évangéliques, les Bogomiles avaient encore de vieux manuscrits qu'ils répandirent dans toute l'Europe, et dont le contenu plaisait à un peuple avide de rêveries religieuses. Ces écrits remontaient jusqu'aux premiers temps du Christianisme; le Concile tenu à Rome en 494 les avait déjà condamnés » (1).

Une remarque que nous ne devons pas manquer de faire, c'est que parmi les écrits dont se servaient les Bogomiles, peu avaient pour auteur un membre de la secte; presque tous les apocryphes qu'on a trouvés plus tard et qui étaient écrits en langue slave avaient été traduits du grec. Le pope Bogomil lui-même, au lieu de composer de nouveaux écrits, se contenta de faire, pour ainsi dire, une collection d'apocryphes : *Du bois de la Croix*, *Comment Jésus-Christ labourait avec la charrue*, *Comment l'empereur Probus nommait Jésus-Christ son compagnon*, et autres. Ses disciples se servaient beaucoup de *La vision d'Isaïe*, des *Demandes de saint Jean*, de l'*Émigration de la Mère de Dieu dans la grotte*, des *Questions sur Adam et Abraham*, du *Récit de la mort de la Mère de Dieu*.

Aussi rien de surprenant que le fondement de la doctrine bogomile soit le même que celui de

(1) M. Jirecek, *op. cit.*

l'enseignement manichéen; pour le Bogomile, il existe deux principes, dont l'un est le Dieu bon, et l'autre le Dieu mauvais. La divinité bonne et la divinité mauvaise sont égales en puissance; elles ont la même éternité. La divinité bonne est un être parfait et trinaire, duquel rien d'inachevé ou de temporel n'a procédé. Elle a créé le monde céleste, invisible et parfait. La divinité mauvaise, appelée par les chrétiens *Satan* ou *diable*, a créé tout ce qui est visible et matériel, l'univers avec les êtres animés et inanimés. Voilà pourquoi l'univers est destiné à une ruine complète.

Il y a donc deux mondes: l'un invisible, habité par des hommes qui sont revêtus d'un corps céleste; l'autre, visible et matériel; un monde de Dieu et un monde de Satan. Quant à l'âme des hommes, c'est un ange tombé du ciel et emprisonné dans un corps.

Les Bogomiles grecs racontaient que Satan, après avoir créé son ciel et sa terre, forma Adam avec du limon, et que, n'ayant pu lui donner la vie, il envoya prier le Dieu bon de faire descendre son esprit sur l'homme, qui les servirait l'un et l'autre. Le Dieu bon, mu par la bienveillance qui lui est naturelle, donna pleine satisfaction aux désirs de Satan, et l'homme eut la vie. Ève fut créée de la même manière; avec elle Satan forma Caïn et la *Kalomena,* mais il perdit sa force créatrice,

et dès-lors il fut simplement le Seigneur du monde (1).

Satan fut la cause de la chute de l'homme, qui ne jouit pas d'une vraie liberté. Au commencement, il gouverna l'humanité ; il la gouverna aussi pendant tout le règne de l'Ancien Testament. Ce fut lui qui déchaîna les fureurs du Déluge, qui dispersa les hommes à Babel et détruisit Sodome. Aussi les Bogomiles rejetaient également les livres de Moïse et ceux des Prophètes.

Le Sauveur ne prit un corps humain qu'en apparence, car tout corps est l'œuvre de Satan ; il ne mourut sur la Croix qu'en apparence. Après sa résurrection, il imposa à Satan de lourdes chaînes ; en revenant au ciel, il laissa son corps dans l'air.

Marie n'était pas la mère de Jésus-Christ, mais un ange. Jean-Baptiste appartenait à l'Ancien Testament, et n'avait été que « le précurseur du Car du Grand-Soleil, l'Antechrist ».

La rédemption a racheté les âmes, qui, après avoir été enchaînées à un corps par Satan, sont délivrées de cette prison et retournent au ciel, car elles ont fait une pénitence assez rude dans le

(1) On lit de telles fictions sur l'origine du monde et sur la puissance égale de l'être bon et de l'être mauvais dans un grand nombre de contes slaves, qui doivent leur origine, soit au Manichéjsme primitif, soit au Manichéisme réformé.

corps. Le Sauveur l'a enseigné aux hommes ; sa doctrine a opéré la rédemption ; de même sa doctrine, et non les sacrements qui sont une œuvre de Satan, en applique le fruit.

Les Bogomiles regardaient leur enseignement comme le seul vrai. Ils méprisaient par conséquent les évêques orthodoxes ; ils appelaient les prêtres *vipères*, et les moines *renards;* pour eux, ils se regardaient comme étant la *vie céleste*, le *sel de la terre*, la *lumière du monde*, les *lis des champs*, les *saints sans tache ni pèché*.

L'adulte seul était admis dans leur société ; mais ils n'administraient point de baptême, car d'après eux l'eau provenait de Satan. Après des jeûnes et des prières, ils se contentaient d'imposer l'évangile de saint Jean sur la tête du nouvel adepte. Les Grecs n'en appelaient pas moins cet acte Βαπτισμα, un *baptême* ; il n'avait cependant d'autre ressemblance avec le sacrement que de donner à l'élu le nom qu'il devait porter le reste de sa vie.

Les simples *Croyants* étaient reçus de la sorte ; mais au-dessus du *Croyant* il y avait les *Parfaits*, appelés aussi *Chrétiens*, *Bons hommes*, *Élus*. Tout parfait, homme ou femme, avait le droit de prêcher, car ils ne reconnaissaient pas de hiérarchie ecclésiastique. Cependant ils admettaient des supérieurs ; ils les élisaient, de telle sorte que ceux-ci

n'avaient d'autres pouvoirs que ceux que lui conférait la communauté. Ces supérieurs formaient une hiérarchie à trois degrés. A la tête du district était l'*Évêque* (Djad, vieux père), sous lequel étaient le *Diacre* et le *Fils*. Mais, même à l'époque où ils s'étendirent de Constantinople à Bordeaux, ils ne semblent pas avoir placé à la tête de leur société, alors très-développée, un pouvoir supérieur et central semblable à celui des Papes. Quelques auteurs cependant ont pensé le contraire : l'organisation des Albigeois, telle que nous l'étudierons, leurs relations fréquentes avec les Églises dualistes d'Orient, rendent cette dernière opinion plausible et plus que vraisemblable.

Le nombre des supérieurs diocésains était très-limité. Ainsi, d'après M. Jirecek, il n'y eut jamais qu'un évêque et douze diacres en Bosnie où le Bogomilisme fut pendant longtemps la religion dominante. Les fonctions des *diacres* consistaient à aller de ville en ville, pour affermir le peuple dans la foi, passer les contrats et conclure la paix, car des querelles éclataient fréquemment.

Les Bogomiles n'avaient point de temple pour le culte. Comme les anciens Slaves et les premiers Manichéens, ils invoquaient Dieu partout, en plein air, dans les montagnes, dans les forêts et dans leurs huttes. Ils considéraient les églises chrétiennes comme le siége de Satan, et les cloches,

« comme les trompettes des mauvais esprits ». Satan, disaient-ils, avait établi sa demeure, d'abord dans le temple de Jérusalem, puis dans l'église Sainte-Sophie de Constantinople. Ils blasphémaient la croix et appelaient les images *idoles*. Ils n'admettaient comme acte de culte que la récitation de l'*Oraison dominicale*. Ils regardaient la messe comme un sacrifice offert aux démons par le moyen de paroles sans valeur, qui n'étaient qu'un vain son, un *bavardage*. Mais tous les mois ils faisaient une confession publique en présence des *Parfaits* des deux sexes, sans toutefois déclarer chaque péché par son nom.

Pour ce qui est de la loi morale, ils partaient de ce principe que la subordination de l'âme au corps est seule péché. Aussi, disaient-ils, la mort spirituelle n'arrivait qu'à la suite de transgressions de fait et non à la suite de mauvaises pensées.

La manière de vivre des *Parfaits* était extrêmement sévère ; c'est pourquoi on admettait peu d'*Élus* dans cette classe supérieure, dont tous les membres devaient renoncer à leurs biens temporels, « la rouille de l'âme ». Mais il y avait les biens communs, qui étaient acquis par des dons directs ou des legs ; ces dons servaient à soutenir les frères pauvres et malades, et les prédicateurs envoyés chez les incroyants.

Pour les *Parfaits*, le mariage c'était l'inconduite.

Ils ne pouvaient manger d'aucune viande, car ils regardaient toute chair comme une création de Satan. Ils ne prenaient non plus ni fromage, ni *œufs*, ni toute autre nourriture de provenance animale. Tuer un animal quelconque, le serpent excepté, constituait pour eux une très-grande faute. Aussi ils condamnaient la guerre, et n'admettaient point la peine capitale. Nous verrons si leurs descendants resteront fidèles à ces principes.

Un *Parfait* ne pouvait adresser la parole à un incroyant, que dans le but de le convertir. Il ne prêtait jamais serment ; il vivait seul, renonçait à tous les plaisirs du monde et brisait même avec toutes les relations de famille et d'amitié. Sa nourriture se composait de plantes et de poissons préparés à l'huile, il ne faisait point usage de vin. Mais, comme nous le verrons plus tard, quelques-uns trouvaient cette vie trop dure pour la nature. Le vêtement des *Parfaits* était long et noir. Ils évitaient les foules et les solennités des mariages ; ils restaient dans leur maison solitaire, occupés seulement à lire des livres apocryphes. Les Bogomiles de la Bulgarie priaient quatre fois le jour et quatre fois la nuit ; ceux de la Grèce, sept fois le jour et cinq fois la nuit. Quand ils passaient sur un pont et entraient dans un village, ils priaient tout haut ; le murmure de leur voix les distinguait ainsi des autres hommes. Ils admettaient

la *fraction* du pain, mais seulement comme *mémorial* de la Cène.

Les *Parfaites* étaient soumises aux mêmes devoirs. Habillées en noir, elles s'occupaient de travaux manuels, de l'éducation des jeunes filles et du soin des malades.

Telle devait être la vie des *Parfaits*, vie sévère, qui rappelle parfois une doctrine plus saine et plus élevée, mais à laquelle un bien petit nombre s'appliquèrent. Les *Croyants* leur témoignaient une grande estime ; à leur rencontre, ils avaient coutume de s'incliner profondément. Un *Parfait* était accueilli partout avec joie et bonheur : recevoir sa bénédiction était la grâce suprême.

Le simple *Croyant* avait une vie moins sévère. Le mariage ne lui était pas absolument défendu, mais il prenait la femme sous la condition qu'elle serait bonne et fidèle, et en se réservant le droit de la quitter, s'il le jugeait à propos (1). C'était, en principe, la dissolubilité du mariage, le vice et le désordre dans la famille.

Le simple *Croyant* prenait part à la guerre, comme on le vit en Bosnie et en Lombardie, et comme nous le verrons dans le Languedoc. Il

(1) Le pape Grégoire IX écrivait : « Cum Bomenses uxores accipiant cum condicione ; si eris bona et intentione dimittendi, quando sibi videbitur. » *Ms. de l'Acad. slav.* cité par M. Jirecek.

amassait des richesses et ne se refusait aucune jouissance. Mais sur le lit de mort chacun devait être reçu parmi les *Parfaits* par une cérémonie qui fut appelée en Italie *la Convenenza*, et dans le Languedoc, *le Consolamentum*.

Cosmas reprocha beaucoup aux Bogomiles leur hypocrisie et leur orgueil : il paraît qu'ils se vantaient de leurs jeûnes. Cependant, quand ils étaient invités, « ils mangeaient et ils buvaient comme des éléphants ». Quelques auteurs ajoutent même que leurs réunions se terminaient par de vraies orgies, surtout dans la Savoie et dans la Bulgarie (1).

Le lecteur nous pardonnera de nous être arrêté si longtemps à décrire les doctrines et les usages bogomiles : nous ne l'avons fait que pour lui donner la facilité de constater lui-même leur identité avec les doctrines et les usages manichéens.

Au surplus, l'enseignement bogomile exerça une influence désastreuse sur les habitants du Danube. On sait qu'à cette époque se traitait la délicate question de la réunion de l'Église de l'Orient à celle de l'Occident. Chacun prit un parti, eut son opinion et s'établit juge de ce qu'il était bon de faire. Le Bogomilisme, en réveillant les passions religieuses, fut un très-grand obstacle,

(1) Tous ces renseignements sont tirés de l'ouvrage de M. Jirecek.

pendant tout le moyen-âge, à l'accomplissement de cette œuvre de paix, tant ambitionnée par les papes ; il combattit sans cesse l'Église de Rome.

Les empereurs de Constantinople n'arrêtèrent pas assez tôt ce nouveau progrès du dualisme. Ils se contentèrent de le bannir de leur capitale. Théodore Balsamon, qui passe pour avoir été le plus habile jurisconsulte des Grecs, écrivait avec une sorte d'insouciance, au commencement du XIII[e] siècle, au moment où l'hérésie sévissait dans le Languedoc, qu'ils laissaient les Bogomiles occuper en toute liberté leurs châteaux forts et parcourir leur pays, se bornant à punir ceux qui venaient dans la ville impériale (1).

Cependant les patriarches tentèrent quelques efforts. Le 10 octobre 1143, Michel Oxite condamna, au Concile de Constantinople, l'erreur des Bogomiles et plus spécialement le moine Niphon, accusé de bogomilisme. L'année suivante, le concile réuni encore (22 février 1144) ordonna que l'on rasât la longue barbe de ce moine indigne et qu'on le mît en prison. D'après Balsamon, il aurait même voulu que tout bogomile fût brûlé (2). Probable-

(1) « Ex his hæreticis integra castra et regiones Bogomilicas errare, atque in hæresi sua mori sinimus : unum vero et vilis conditionis talem hæreticum in regia urbe commorantem invenientes, vehementer punimus. » *In Photii*, tit. XI, *De administ. ecclesiast.*

(2) *In Photii*, tit. IX, *De peccat. Episc.*

ment cette mesure ne fut point appliquée. L'e
elle été, que le dualisme n'eût point disparu de
scène du monde, qu'il occupait depuis sept ce
ans : c'était trop tard Au moment où nous so
mes, il avait déjà quitté l'Orient pour infester
rivages de l'Adriatique, l'Italie et la France.

CHAPITRE VII

L'Albigéisme, cinquième et dernière forme du Manichéisme. — Ses origines. — Sa propagation.

Nous avons vu qu'au VIe siècle le Manichéisme s'était établi dans la Macédoine. C'est probablement à cette époque, ou au plus tard au IXe siècle, lors de la grande prédication du dualisme, qu'un évêché manichéen fut organisé dans ce pays. Les progrès de l'erreur y furent si profonds et si rapides, qu'en 1097 les croisés de Boémond de Tarente ne trouvèrent à Pélagonie que des hérétiques (1). A l'époque où nous sommes arrivé, le Manichéisme prit un nouvel essor par la propagation des doctrines bogomiles (2). Déjà il avait pénétré dans toute la Grèce. Tout le pays de Philippopolis était, au XIe siècle, rempli d'Arméniens, de

(1) « Les troupes de Boémond de Tarente étant arrivées dans les murs de Pélagonie, apprirent que cette ville était un repaire d'hérétiques ; elles l'assiégèrent ; et s'en étant emparées, elles y mirent le feu. » M. Dulaurier, citant : *Hist. rer. in part. trans. gest.* de Guill. de Tyr., lib. II.

(2) Racki, *Œuvres* ; Cf. Euthymius Zygadenus.

Bogomiles et de Pauliciens. Il est vrai que l'empereur Alexis poursuivit les Bogomiles avec ardeur; il fit même un appel aux armes. Basile, leur chef, ainsi que ses *douze apôtres*, furent brûlés sur l'hippodrome de Constantinople. Mais le Bogomilisme, non-seulement ne cessa pas de vivre, mais encore de se répandre. On dut déposer deux archevêques qui professaient l'erreur; on condamna le moine Constantin Chrysomalas (1), qui avait comme étendu la doctrine bogomile: car il enseignait que l'homme a deux âmes, l'une bonne, l'autre mauvaise, que nul ne pouvait devenir un bon chrétien, à cause de l'impuissance où nous sommes de soumettre l'âme mauvaise. Ainsi, le Manichéisme, qui était parti de la Perse au IIIe siècle; qui, au IVe et au VIe siècle, s'était réfugié sur les bords du Danube, où il avait rencontré la race slave; qui, au VIIe siècle, avait essayé de se relever avec Paul de Samosate, semblait maintenant entrer dans une période nouvelle de gloire et de puissance: il possédait, pour ainsi dire, tout l'Orient. Mais là ne s'arrêta pas son ambition, il prétendit franchir les limites du Danube. On le vit, en effet, prendre bientôt deux routes, qui, l'une et l'autre, devaient le conduire en Occident: par la Bosnie et par la Dalmatie, l'hérésie passa

(1) Leo Allatius, *De eccles. Occid. et Orient. perp. consent.*, col. 1648.

dans les riches contrées qu'arrose le Pô, et s'établit même à Milan (1); de l'Italie, elle pénétra en France; par la Hongrie, elle entra dans l'Allemagne du nord.

Elle avait fondé à Tragurium en Dalmatie une colonie très-importante. Tragurium, placée sur l'Adriatique, au centre d'une langue de terre, et regardant plusieurs grands ports de l'Italie, à laquelle cette ville toute maritime semblait comme donner la main, était devenue le centre du commerce dalmate; ses habitants avaient des relations fréquentes avec les Slaves dualistes, d'un naturel tranquille et paisible sans doute, mais qui, au contact des Grecs, auxquels ils s'étaient mêlés de bonne heure, prirent goût aux voyages, eurent de l'initiative commerciale, et acquirent cette faculté d'expansion qui avait d'abord semblé leur manquer. Leur commerce, en effet, s'étendit partout (2). Aussi il ne faut pas s'étonner que Tragurium fut, au XIIe siècle, une des principales métropoles de la secte, et que le légat d'Alexandre II (1061-1073) fit porter un canon par le Concile de Salona, qui défendait le culte et les prédications en langue slave et qui interdisait l'usage de l'*Écriture traduite en langue slave.*

(1) Landulphus Sen., *Hist. mediol.*, II, 27. Ap. Muratori, IV, 8.
(2) Fastes de Corbie, p. 72.

Les Slaves, qui avaient porté leur commerce jusque sur les rivages de l'Adriatique, se mirent bientôt en relations commerciales avec les habitants de la côte italienne. Ces relations ne furent point des relations passagères, puisqu'ils laissèrent dans l'Italie des traces profondes de leur arrivée : ainsi, en 1149, c'est-à-dire cent ans après leur établissement à Tragurium, un château de *Bulgaro* s'élevait dans le diocèse de Vercelli, un autre dans celui de Turin ; en 1159, la cathédrale de Vercelli possédait une *Curtis de Bulgari;* en 1116, il y avait déjà à Turin une nombreuse famille, que l'on désignait sous le nom de *Bulgarelli*.

Et sans doute qu'à cette apparition, en Italie, de la secte dualiste, les empereurs Valentinien I, Théodose le Grand, Honorius, Théodore II, qui avaient autrefois porté contre elle des peines si sévères, durent frémir dans leur tombe, et que les papes Léon, Gélase, Symmaque, Hormisdas, qui avaient autrefois parlé si éloquemment et agi avec tant de vigueur contre elle, tremblèrent pour le salut des fidèles. Tout le nord de l'Italie était infecté du venin des doctrines nouvelles. Chose remarquable ! le dualisme fut servi par deux sentiments, que l'historien constate avec étonnement à cette époque dans les populations italiennes. Les Lombards luttaient depuis longtemps contre le pouvoir papal, qui jouissait d'un grand

crédit politique ; ils crurent trouver des alliés dans ces dualistes étrangers, qui se présentaient avec la prétention d'affranchir le monde de l'autorité pontificale. Songeaient-ils qu'ils faisaient déjà une confusion déplorable des questions politiques et des questions religieuses? La pensée des sectaires, nette et arrêtée, était d'anéantir le pouvoir spirituel du pape, en qui, comme sur la pierre angulaire, repose tout l'édifice de l'Église. Peut-être les Lombards, en leur faisant si bon accueil, ne virent-ils pas les malheurs qu'ils préparaient au monde, si l'Église avait pu être ébranlée.

A ce sentiment s'en joignit un autre, qui est signalé par quelques auteurs contemporains et que n'ont pas manqué de constater quelques auteurs modernes (1). L'Italie, qui était restée jusqu'à Constantin sous l'influence si grande des empereurs, était un des pays où l'Église avait rencontré les plus sérieux obstacles. Le culte des dieux chantés par Virgile, que quelques esprits lisaient toujours avec amour et avec enthousiasme, resta longtemps gravé dans le souvenir des habitants de la belle Italie. Quelques traces et quelques souvenirs de ce culte avaient persévéré jusqu'au XI[e] siècle, puisqu'il y eut alors des esprits qui accueillirent le Manichéisme comme un retour à la religion païenne !

(1) Entre autres M. Jirecek, *Gesch. der Bulgar.*, passim.

Le dualisme se répandit donc rapidement en Italie ; ici comme en Grèce, il fit son entrée dans les châteaux des nobles et dans la demeure des plus riches bourgeois. En 1030, le château de Monteforte, près de Turin, était le siége principal de la secte, qui avait déjà son organisation, qui était puissante et qui prétendait étendre au loin son empire.

C'est pendant les quinze premières années du XIe siècle que l'hérésie passa de l'Italie en France. Depuis la disparition des Priscillianistes, il n'avait plus été question des Manichéens, soit dans le nord, soit dans le midi de la France. Rodulphe Glaber, moine de Cluny, dit bien que « l'hérésie depuis longtemps y germait en secret ». Il est probable cependant que, si elle s'y fût maintenue depuis le IVe siècle, elle n'aurait pas gardé pendant sept cents ans ce secret profond, qui seul pourrait expliquer le silence des historiens. Il serait resté des traces d'un séjour si prolongé ; et certainement les Manichéens du XIe, du XIIe et du XIIIe siècle, n'auraient pas revendiqué, comme nous le verrons, la parenté slave et renoncé leurs pères du IIIe siècle. Il est toutefois remarquable, qu'en fait, le dualisme ne jeta en Occident de profondes racines que dans les contrées jadis ariennes, que la conquête franque avait ramenées à l'unité catholique : l'Italie septentrionale et la France

du midi. Il est donc probable que, tout en disparaissant comme doctrine professée, l'Arianisme et le Priscillianisme avaient laissé des traditions de méfiance vis-à-vis de l'Église. Il pouvait y avoir aussi des germes encore cachés de dualisme, qui auraient été pour toujours étouffés, si le mouvement dualiste, parti des Slaves, ne fût venu réveiller leur vie. Mais Bossuet avait déjà dit qu'il n'est pas permis de « douter que cette impiété ne soit venue de la Bulgarie » (1). Nous croyons, pour nous, que le mouvement anti-chrétien qui éclata en France au XIe siècle et qui est connu sous le nom d'*Albigéisme*, s'explique principalement par cet autre mouvement gréco-slave, dont nous avons parlé, qui porta en plein moyen âge le dualisme en Occident.

D'abord, faisons ici cette remarque importante, que le dualisme albigeois n'a pas été le point de départ d'un mouvement devenu général, mais qu'il a été, au contraire, dans un mouvement général un fait particulier, qui s'est produit à la suite d'ébranlements considérables partis d'autres contrées. Le dualisme albigeois nous apparaît plutôt comme une épave du dualisme bulgare portée sur nos rivages par les flots envahissants de l'hérésie ; le flot poussa le flot, et bientôt cette vague grossis-

(1) *Hist. des Vari.*, liv. XI, 25.

sante, après avoir couvert la Grèce et les régions du Danube, inonda la Dalmatie, la Hongrie, l'Allemagne, l'Italie et la France (1). Nous ne pouvons pas souscrire à cette affirmation d'un écrivain de nos jours : « Il est extrêmement probable que, sans aucun rapport avec l'Orient, le midi de la France eût vu se former quelque hérésie plus ou moins dualiste » (2). Non, le midi de la France ne portait pas en lui ces germes, qui auraient fait de l'Albigéisme une génération propre et spontanée, le fruit naturel de principes mauvais et nourris dans son sein. Il eut le tort immense de s'ouvrir à l'erreur, mais il ne l'engendra pas. Les origines de l'Albigéisme sont ailleurs.

Remarquons, en second lieu, que les erreurs qui désolèrent la France au XIe et au XIIe siècle, et dont nous aurons à dire un mot plus tard, ne peuvent point expliquer l'Albigéisme qu'elles n'ont pas produit.

M. Albert Réville a raison de dire : « Il faut bien reconnaître que le jour n'est pas encore fait complètement sur les origines de cette secte, que l'on voit surgir tout-à-coup au XIIe siècle, armée de toutes pièces, se propageant avec une rapidité

(1) Voir *Histoire des Cathares ou Albigeois*, par C. Schmidt, Paris, 1849.

(2) Alb. Réville, *les Albigeois*, *Revue des Deux-Mondes*, 1er mai 1874.

merveilleuse dans la France du Midi et l'Italie du Nord, assez forte pour alarmer la Papauté, donnant la main à des sectes orientales plus anciennes, mais sans qu'on puisse saisir un rapport de filiation directe. » Mais il se trompe quand il ajoute : « tandis que, tout à côté, on assiste à des essais de réforme religieuse, partant de principes très-différents, dont pourtant les partisans sont à tout instant mêlés au Catharisme » (1). L'auteur commet ici une erreur de chronologie. Nous avons vu en quelle année le dualisme apparut en France. Or, à quelle époque éclatèrent ces mouvements de prétendue réforme dont il parle? Tanquelin agita les Pays-Bas pendant une période d'environ dix ans, de 1115 à 1124; Eudo de Stella qui tenta, un moment, d'ébranler la Bretagne, mourut en 1147. Pierre de Bruys, à la vérité, vécut plus tôt; de 1104 à 1124, il prêcha ses erreurs; son disciple Henri n'était plus en 1148. Les *Vaudois*, ou *Pauvres de Lyon*, essayèrent de faire monter ces semences de troubles et d'agitations. Mais l'Albigéisme était déjà vieux de cent ans, quand ces diverses erreurs apparurent; elles n'expliquent donc point ses origines; seulement, plus tard, elles lui apportèrent un appoint nouveau.

Comment donc expliquer l'origine des Albigeois?

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 1er mai 1874.

Nous avons déjà dit toute notre pensée : le dualisme français a été comme le dernier ébranlement produit par le mouvement dualiste gréco-slave, qui, parti des régions de la Grèce et du Danube, s'étendit jusqu'aux rives du Rhône et de la Garonne. Il nous reste à donner nos raisons (1).

C'est d'abord le nom lui-même de *Cathares*, car nul n'ignore que le vrai nom des hérétiques dualistes du XIe, du XIIe et du XIIIe siècle, est celui de Cathares ; en France, ils ne furent appelés *Albigeois* que parce qu'ils s'établirent rapidement dans les contrées voisines de la ville d'Albi. Or, ce nom de Cathares (*κάταρος*, pur, saint) n'atteste-t-il pas une origine grecque ?

Il y a plus; les versions de la Bible dont se servaient les Cathares de France et d'Italie, n'avaient point été faites sur la Vulgate, mais sur un texte original grec, le même qui avait servi à la version slave faite par Methodius et Cyrille. La secte avait des livres apocryphes qui étaient également d'origine grecque (2).

L'influence grecque est donc ici sensible.

Au reste, Everninus nous a conservé le témoignage précieux d'un hérétique qui, brûlé à Cologne, en 1146, confessa que cette hérésie était

(1) Voir *Pièces justificatives*, N° *2*, les diverses opinions qui ont été émises sur l'origine des Albigeois.

(2) Cf. M. Schmidt, *op. cit.*

restée cachée, depuis le temps des martyrs, dans la Grèce et dans d'autres pays (1).

Ce témoignage est précieux ; il établit la vérité du sentiment d'un grand nombre d'auteurs du moyen âge, qui, sans toutefois le montrer, disaient que les Albigeois n'étaient que des Manichéens, et volontiers nous l'inscririons sur la première page de notre ouvrage.

Mais gardons-nous de méconnaître l'élément slave. Reinerius, qui avait été longtemps membre de la secte, disait en parlant des Églises Cathares de Bulgarie et de Tragurium en Dalmatie, que toutes avaient pris leur origine de ces deux dernières (2), toutes, c'est-à-dire les Églises d'Occident.

Un autre auteur va même plus loin : il attribue aux Églises dualistes slaves une supériorité de direction (3).

(1) « Hanc hæresim usque ad hæc tempora occultatam fuisse a temporibus martyrum et permansisse in Græcia et quibusdam aliis terris. »

(2) « Et omnes origines habent de duabus ultimis. »

(3) « Circa dies istos, dit-il, hæretici Albigenses constituerunt sibi antipapam in finibus Bulgarorum, Croatiæ et Dalmatiæ, nomine Bartholomæum. In quibus partibus error adeo invaluit, ut etiam Episcopos et alios multos regionum illarum ad suam allexerit pravitatem.... Ecce, quod vidimus loquimur, et quod scimus testificamur. Ille homo perdit, qui extollitur super omne, quod colitur, aut quod dicitur Deus, jam habet perfidiæ suæ præambulum hære-

De fait, l'influence slave s'affirma souvent dans la secte. Ainsi, les trois principaux ordres ou écoles des Cathares portaient des noms slaves : c'étaient l'ordre de Tragurium en Dalmatie, l'ordre de Bulgarie et l'ordre d'Esclavonie. A la réunion que les hérétiques firent à Saint-Félix de Caraman, en 1167, et dont nous aurons à parler plus tard, les Albigeois et les dualistes italiens se soumirent aux décisions de l'évêque cathare de Constantinople, non-seulement parce qu'il avait conservé dans leur intégrité les traditions primitives, mais encore parce qu'il fut accepté comme le chef de la secte, titre que lui donnait l'ancienneté de son Église.

Ces faits sont irrécusables; ils resteraient inexplicables, si l'on méconnaissait l'influence slave dans la propagation du dualisme en France (1).

Mais qu'était-ce que ce dualisme? Était-ce le vieux Manichéisme encore vivant sur les bords du Danube, ou une résurrection quelconque de la notion des deux principes, sans qu'on puisse la

siarcham, quem hæretici Albigenses papam suum appellant, habitantem in finibus Bulgarorum, Croatiæ et Dalmatiæ, juxta Hungarorum nationem. Ad eum confluunt hæretici Albigenses, et ad eorum consulta respondet. » (Lucas Tudensis, *In script. cont. Wald.*, cap. III.)

(1) « In Sueviam, Bavariam et Italiam borealem sæpe intrant eorum mercatores.... Horum quidam etiam ex Hungaria ad nos convenerunt. » (*Fastes de Corbie*, p. 72, cité par M. Schmidt.)

rattacher historiquement au dualisme primitif? M. Schmidt, qui admet l'origine slave des Albigeois, ne reconnaît pas cependant que ceux-ci se rattachent aux vieux Manichéens. Nous avons déjà montré, croyons-nous, comment le Manichéisme, pour des raisons multiples, s'établit et séjourna au milieu de la race slave, dont la religion était au fond une religion dualiste. Il ne nous reste plus qu'à montrer en quelques mots la parenté des doctrines albigeoises et des doctrines manichéennes d'après M. Schmidt lui-même, parenté qui apparaîtra avec plus d'évidence dans le chapitre que nous consacrerons à étudier le dogme albigeois ; et enfin à mettre en évidence la faiblesse des raisons sur lesquelles il appuie son sentiment.

M. Schmidt reconnaît qu'il y a entre l'Albigéisme et le Manichéisme de nombreux points communs. D'après lui-même, ils rejetaient l'un et l'autre l'Ancien Testament ; ils condamnaient le mariage ; ils niaient l'Incarnation du Verbe, qui n'avait pris la chair humaine qu'en apparence, comme disaient les Docètes. La tendance ascétique et rigoriste était très-accusée chez l'un et l'autre. Les Manichéens et les Albigeois admettaient la métempsychose et le traducianisme. Les Manichéens se divisaient en *Élus* et en *Auditeurs ;* chez les Albigeois, il y avait les *Parfaits* et les *Croyants.*

Il faut avouer que ces ressemblances, si elles n'étaient que fortuites, ne s'expliqueraient guère.

M. Schmidt croit que, à l'origine, les idées cathares étaient encore incohérentes, et c'est peut-être la raison pour laquelle il ne les fait pas remonter aux Manichéens. Mais cela ne nous paraît pas exact. Il est seulement vrai que, quand les idées dualistes apparurent en France, elles n'osèrent pas d'abord trop s'affirmer. Dans ces siècles de foi, elles ne se présentèrent qu'avec une certaine timidité. Ce n'étaient point « des germes qui se modifièrent suivant le terrain qui les reçut, et qui même se combinèrent avec d'autres éléments », puisque, dès leur apparition en France, les doctrines dualistes furent absolument et franchement manichéennes. Pour se convaincre de la vérité de ce double fait, à savoir : de la timidité des premiers dualistes et de la saveur manichéenne de leurs doctrines, il suffit de constater à quelle époque précise chacun des points de leur dogme fut connu au dehors ; car, si tous ne s'affirmèrent point dès le commencement, chacun, à mesure qu'il parut, revêtit une forme franchement manichéenne. Ces différents points de leur dogme étaient :

1° La distinction entre un bon et un mauvais principe ; ce qui fut admis par les dualistes de Reims en 991 (1), par ceux d'Aquitaine en

(1) *Profession de foi de Gerbert* (D. Bouquet, x, p. 409).

1018 (1), par ceux d'Orléans en 1022 (2), par ceux de Châlons en 1042 (3), par ceux d'Agen en 1101 (4); cette distinction tendait à regarder le principe mauvais comme mauvais par nature (5);

2° La condamnation de l'Ancien Testament, regardé comme une œuvre du démon, que les Cathares de Reims avouèrent en 991 (6), ceux d'Arras en 1025 (7), ceux d'Agen en 1101 (8);

3° Le docétisme, ou opinion d'après laquelle Jésus-Christ n'a eu qu'un corps apparent, avoué par les dualistes de Reims en 991 (9), d'Orléans en 1022 (10), de Soissons en 1114 (11);

4° Le rejet du baptême d'eau, dont ne voulurent pas user les dualistes de l'Aquitaine en 1018 (12), ceux d'Orléans en 1022 (13), d'Arras en 1025 (14), d'Agen en 1101, de Soissons en 1114;

(1) Ademar, *Chronicon.*, 154, 159.
(2) *Ibid.*
(3) *Gesta Episcop. Leodi.*, 899.
(4) Raoul Ardent, *Chron.* 9.
(5) Reinerius, p. 1774.
(6) *Profession de foi de Gerbert* (D. Bouquet, x, p. 409).
(7) Mansi, xix, 425.
(8) *Ibid.*
(9) *Profession de foi de Gerbert*, *loc. cit.*
(10) D'Achery, *Spicil.* I, 605.
(11) Guibertus Novigent., 519.
(12) Ademar, *Chron.*
(13) D'Achery, *Spicil.*, *loc. cit.*
(14) Mansi, xix, 423.

5° La communication de l'Esprit par l'imposition des mains, pratiquée par les dualistes d'Orléans en 1022 et de Châlons en 1042;

6° La condamnation du mariage, professée par les Cathares de Reims en 991 (1), par ceux d'Orléans (2), d'Arras, de Monteforte en 1030 (3), de Châlons, d'Agen, de Soissons;

7° La réprobation de toute nourriture de provenance animale, dont refusèrent d'user les dualistes de Reims, de Monteforte, de Châlons, de Goslar en 1052 (4), d'Agen, de Soissons;

8° Le refus de croire à la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, par les dualistes d'Orléans et ceux d'Arras;

9° Le refus de vénérer l'image de la croix par les dualistes d'Arras (5).

Le lecteur attentif n'aura pas manqué de remarquer, avec nous, que les points du dogme Albigeois qui apparaissent les premiers chronologiquement sont les plus importants et franchement manichéens; au contraire, à mesure qu'il a avancé dans cette étude, il a observé que les hérétiques per-

(1) Leutard. Virt. *ap. Glaber Rodulphus.*

(2) D. Bouquet, x, 212.

(3) Landulphus senior, 89.

(4) Hermanus Contractus, 333, cité par M. Schmidt.

(5) Voir pour les endroits qui n'ont point de citations, les ouvrages déjà cités.

dirent, avec le temps, un peu de cette timidité qui est naturelle à tous ceux dont les idées sont de nature à étonner. C'est dans ce double fait que nous croyons trouver la réfutation du principe de M. Schmidt, qu'au commencement les idées dualistes des Albigeois furent sans unité, incohérentes, sans précision. A ce compte, il faudrait regarder l'Albigéisme comme le produit spontané d'une effervescence nouvelle, qui par hasard aurait éclaté sur divers points de la France, et principalement dans le Languedoc.

Venons maintenant aux différences de l'Albigéisme et du Manichéisme primitif signalées par M. Schmidt. Que sont-elles ? N'est-il pas facile de les expliquer ?

M. Schmidt dit d'abord : La dénomination de *Manichéens* donnée par le moyen âge n'a pas de valeur, car il avait l'habitude de ramener à la plus célèbre les sectes qui admettaient deux principes.

Je réponds : Si les auteurs du moyen âge avaient l'habitude de ramener au Manichéisme les sectes dualistes, c'est probablement parce qu'elles étaient réellement manichéennes.

M. Schmidt ajoute que les Albigeois, plus que les Manichéens, voulurent se mettre d'accord avec l'Évangile. Cela est vrai, et cela s'explique. Nous avons déjà remarqué cette tendance chez les pre-

miers Manichéens, chez les Pauliciens et chez les Bogomiles. En plein moyen âge, c'était une nécessité ; cette tendance s'imposait.

Au dire de M. Schmidt, Manès aurait emprunté sa mythologie aux Perses, tandis que les mythes des Albigeois n'auraient été que des interprétations des traditions de la Genèse. Mais cette différence qu'il se plaît à signaler n'est pas si grande qu'il veut bien le croire. Le lecteur n'a pas oublié qu'un des principaux fondements de la doctrine de Manès fut précisément l'ensemble des livres apocryphes, qui prétendaient interpréter les traditions génésiaques : le *Testament des XII patriarches*, le *Livre des Géants*, la *Vision d'Isaïe*, les *Questions sur Adam et Abraham*.

Si nous en croyons le même auteur, l'Albigéisme n'eut pas « le caractère symbolique du Manichéisme ». Mais, d'abord, il nous permettra de lui demander de montrer dans le Manichéisme ce caractère symbolique. Existât-il, qu'en conclure ? Rien, sinon que les hommes de l'Orient revêtent de formes plus riches, plus imagées, plus symboliques, les idées que l'homme de l'Occident exprime en termes plus simples.

Il en est ainsi dans l'Église catholique. Saint Ephrem a un langage plus symbolique que saint Thomas : est-on pour cela autorisé à dire que les doctrines sont diverses ?

Aussi M. Schmidt est réduit à finir par cette raison, dont on appréciera la valeur : « Au reste, rien de plus facile que d'arriver au dualisme, trop facile pour qu'on doive rapporter au Manichéisme tout principe dualiste, à moins de preuves historiques. » Nous pensons précisément avoir donné ces preuves.

Cependant il établit une différence qu'il croit profonde. Les Albigeois, dit-il, avaient le dogme du *Consolamentum;* les Manichéens ne l'avaient pas. On verra plus tard en quoi consistait ce dogme du *Consolamentum* · c'était une imposition des mains que le *Parfait* faisait sur les malades ou sur celui qui était reçu dans la secte. Or, les Manichéens avaient, eux aussi, une imposition des mains ; les cérémonies de détail sans doute n'étaient plus les mêmes, elles s'étaient modifiées ; ainsi chez les Albigeois, elles étaient plus solennelles. Mais n'oublions pas que sept siècles séparent les Albigeois des premiers Manichéens. Ce fait, d'ailleurs, n'est pas de nature à surprendre ; car dans l'Église catholique, dont tous les membres cependant sont rapprochés par une si remarquable unité, les cérémonies faites dans un même but et pour le même objet ont une solennité variable, selon les divers pays.

Enfin, et c'est la dernière différence signalée par M. Schmidt, « aucune trace que les Cathares

(ou les Albigeois) aient vénéré particulièrement Manès ». Cependant M. Schmidt, après avoir formulé cette affirmation, ne manque pas de citer le témoignage d'Eckbert. Mais que dit cet auteur? Il affirme nettement que les Albigeois avaient une fête en mémoire de cet hérésiarque. M. Schmidt ajoute : « Manès s'est dit être le Paraclet, il a été ainsi vénéré par les Manichéens ; rien de tel chez les Cathares. Une seule fois, au XIe siècle, il est dit qu'ils croyaient Manès le Saint-Esprit. » Roger, évêque de Châlons, écrivait, en effet, à Wazon, évêque de Liège, qu'ils prétendaient menteusement recevoir le Saint-Esprit par l'imposition des mains (1). Mais M. Schmidt révoque l'autorité de ces témoignages. Parce que, dit-il, Eckbert et Roger « ont vu dans le Catharisme un principe dualiste, ils lui ont attribué sans discussion ni critique les pratiques et les dogmes du Manichéisme ». Mais se sont-ils donc tant trompés quand « ils ont vu dans le Catharisme un principe dualiste? » Se sont-ils tant trompés quand « ils lui ont attribué les pratiques et les dogmes du Manichéisme? » De quel

(1) « Per sacrilegam manuum impositionem dari Spiritum sanctum mentientes, quem... non alias a Deo missum, quam in hæresiarcha suo Mani (quasi nihil aliud sit Manes nisi Spiritus sanctus) falsissime dogmatizarent. » (*Gesta Episcop. Leod.*, 899.)

droit peut-on leur reprocher de l'avoir fait « sans discussion ni critique ? » C'est sans doute au nom du préjugé par lequel on se plaît à ne pas voir dans les Albigeois les fils légitimes des Manichéens.

Nous croyons donc pouvoir affirmer que l'Albigéisme a été une nouvelle forme de la pensée de Manès, et que sa première origine s'explique par le mouvement manichéen qui, à la faveur du commerce de la race gréco-slave, retentit jusque sur les bords de l'Adriatique, en Italie et en Languedoc. C'est au fond la pensée des contemporains ; c'est certainement la pensée des hérétiques. Ajoutons, pour être complet, que le Manichéisme, une fois introduit dans le Languedoc, se grossit rapidement des germes anciens portés d'Afrique en Espagne, et des germes nouveaux introduits par le mélange confus des races et des doctrines produit par le mouvement des croisades ; quand il eut apparu à Toulouse, il transpira partout, car il était partout en Europe.

On raconta qu'une femme venue d'Italie avait porté dans l'Aquitaine la funeste doctrine ; que dans peu de temps elle s'était vue entourée de nombreux disciples ; que ceux-ci, à leur tour, se faisaient apôtres, séduisaient le peuple, lui enseignaient que le baptême était une cérémonie diabolique, qu'il fallait rejeter la Croix, se séparer de l'Église, ne pas rendre d'honneur aux Saints ; que

le mariage était mauvais, et l'usage des viandes diabolique ; que l'Ancien Testament était l'œuvre de Satan (1).

Si nous en croyons le second *Fragment de l'Histoire d'Aquitaine*, les premiers Manichéens trouvés à Toulouse auraient bientôt disparu (2). Helgald, moine de Fleury, a voulu même nous faire connaître le moyen par lequel ils auraient été détruits, puisqu'il parle de bûchers, et qu'il affirme qu'ils furent brûlés (3). Nous croyons sans peine que des mesures furent prises, même que quelques Manichéens plus connus ou plus obstinés furent condamnés à la peine du feu. Mais il est difficile d'admettre qu'ils aient été tous détruits ; car la ville de Toulouse, dès le jour de la première apparition des Manichéens, fut constamment regardée comme le siége principal de la secte en France.

L'hérésie se répandit vite dans la Provence ; puis, du pays de Toulouse, elle rayonna dans les contrées situées au sud de la Loire, dans le Périgord, dans le diocèse de Limoges, dans la Marche de Poitiers, si bien que Gérald, évêque de Limoges, défendit de recevoir un hérétique (1012), et que le Concile de Saint-Caroff dressa un ensemble

(1) Rodulp. Glaber, *Frag.*, *Hist. Aquit.*

(2) « Apud Tolosam inventi Manichæi et ipsi destructi. »

(3) *Vita Roberti.*

de canons tendant à arrêter les progrès trop sensibles de l'erreur.

Bientôt elle apparut sur les bords de la Loire, à Orléans même. Elle s'y manifesta dans la personne d'Héribert et de Lisoy, deux clercs fort connus, sortis l'un et l'autre d'une famille considérable, jouissant d'une certaine renommée de science et de vertu (1). Parmi les clercs de la ville d'Orléans, ils ne furent pas les seuls à faire profession de Manichéisme. Une chronique (2) parle de clercs qui devenus manichéens furent brûlés. Une autre mentionne dix chanoines de la cathédrale d'Orléans, qui, convaincus de Manichéisme et obstinés dans l'hérésie, furent dépouillés du sacerdoce, chassés de l'église et enfin brûlés (3). Odolric était alors l'évêque de la ville (4).

Le Manichéisme se répandit de l'Orléanais en Champagne ; là, il s'établit au château de Montwimer, qui demeura pendant longtemps son siége principal dans le nord de la France.

A Reims, deux prêtres furent condamnés ; l'un des deux avait été le confesseur de la reine

(1) Rodulph. Glaber.

(2) Labbe, ad. an. MXXII, *Chronica Antisiodorensis*.

(3) Labbe, t. II, p. 180. C'est la *Chronique d'Ademar*, Cf. Helgaldus, *Vit. Rob*.

(4) Ceci est attesté par un *Privilegium*, accordé par le roi Robert à l'abbé Albert.

Constance, femme de Robert de France et fille du comte de Toulouse, Guillaume Taillefer III. Elle voulut elle-même assister au supplice des condamnés. Ajoutons ce trait qui peint l'époque : au moment où son ancien confesseur passait devant elle, elle crut faire une œuvre de piété en enfonçant une baguette de fer dans l'œil du malheureux, qui avait peut-être essayé autrefois de glisser dans son cœur le venin de l'hérésie.

Vers 1025, on signala des hérétiques à Liège et à Arras ; mais dès ce moment l'hérésie sembla disparaître du nord de la France ; pendant soixante ans environ il ne fut presque plus question d'elle. C'est qu'en effet, si plusieurs auteurs parlent d'une propagation rapide dans plusieurs villes du nord, il ne faut pas oublier que le roi Robert veilla avec le soin le plus jaloux sur la foi de son peuple. Il agit avec une admirable sagesse. Aussi les Manichéens commencèrent-ils à se cacher et à vivre en secret (1), et ce secret fut si profond qu'ils semblèrent avoir disparu.

Mais ils ne quittèrent point le midi de la France, où ils s'étaient fait un grand nombre de disciples, et qu'ils se plurent dès lors à regarder comme une seconde patrie. C'est là qu'ils comptèrent s'établir d'abord, ensuite conquérir le pouvoir, et ainsi

(1) Helgaldus, *Vita Roberti*.

assurer sous leur domination les deux contrées du monde les plus belles et les plus fertiles au XIIe siècle, la Provence et le Languedoc.

Il importe maintenant de faire connaître dans le détail leurs doctrines, dont nous n'avons dit encore qu'un mot trop abrégé ; d'expliquer les raisons de leur rapide diffusion dans le Languedoc et de montrer l'attitude de l'Église devant une hérésie qui fut la grande erreur du moyen âge.

SECONDE PARTIE

LES ALBIGEOIS ET L'ÉGLISE :

LÉGATIONS ET MISSIONS, JUSQU'AU XII° CONCILE ŒCUMÉNIQUE IV° DE LATRAN (1215).

LES

ALBIGEOIS

CHAPITRE I

Les Albigeois. — Leur doctrine. — Partie métaphysique et théologique du système.

Les néo-Manichéens pendant le cours de leur trop longue existence prirent différents noms : ces noms se multiplièrent même à l'infini ; la secte fut comme un véritable Protée, vivant toujours, mais fuyant sans cesse. En Italie, on les appela au XIIe siècle *Manichéens*, *Poblicains* (des Pauliciens), *Patarins* (de Pataria, faubourg de Milan); en Allemagne, *Cathares;* en France, *Albigeois*, de la ville d'Albi, où ils s'étaient établis de bonne heure (1). Les hérétiques du Languedoc s'appelaient eux-mêmes *Bons chrétiens, Bons*

(1) Étienne de Belleville.

hommes; et parce qu'on n'oublia point que leurs croyances venaient de la Bulgarie, leur hérésie fut souvent connue sous la dénomination d'*hérésie des Bulgares*, et eux-mêmes sous le nom de *Bulgari*, *Bugri*. Tous ces sectaires, de noms si différents, n'eurent cependant qu'une seule et même doctrine.

Mais à quelles sources l'étudierons-nous ?

Nous ne possédons aujourd'hui que les livres écrits par les adversaires des Albigeois. Les dualistes du XII[e] siècle avaient composé des traités apologétiques où leur doctrine était exposée : ainsi le dominicain Monéta, qui fut membre de l'Inquisition et qui écrivit contre eux une longue et savante réfutation, cite les ouvrages du néo-manichéen Tétricus (1). En Italie, Jean de Lugio défendit ses coreligionnaires dans un écrit qui fut remarqué (2). On connaissait aussi, dans le royaume de Léon, le livre du provençal Arnauld (3). Il est quelquefois parlé d'un autre ouvrage manichéen intitulé : *Perpendiculum scientiarum* (4).

(1) *Adv. Catharos et Waldenses.* — Lib. V, 11, 42, 94.

(2) Reinerius, *Summa de Catharis et Leonistis*, ap. Martène.

(3) Lucas Tudensis, *De altera vita fideique contraversiis adversus Albigensium errores.*

(4) *Ibid.*

Non-seulement les Patarins en Italie, les Cathares en Allemagne et les Albigeois en France avaient des livres qu'ils répandaient et au moyen desquels ils essayaient de se défendre; quelques chants populaires, composés dans chacun des idiomes nationaux, étaient encore en usage parmi eux. On enseignait aux enfants ces poésies rimées qui les initiaient à la doctrine dualiste (1).

Mais ces ouvrages divers et ces chants si multipliés, qui nous fourniraient les renseignements les plus précieux, ont totalement disparu (2). Il ne nous reste donc que les livres des défenseurs de la doctrine catholique, c'est-à-dire des adversaires des Albigeois ; et ici nous devons constater que les auteurs généralement hostiles à l'Église, donnent une portée trop grande à ce principe de critique, qu'en général tout adversaire étant partial, dénaturant, affaiblissant ou exagérant la pensée de ceux qu'il combat, on ne peut lui accorder aucune confiance. Ainsi, M. Albert Réville s'écrie . « Nous sommes réduits aux descriptions des adversaires, de quelques apostats et aux dépositions recueillies par

(1) Berthold, 308, cité par M. Schmidt.

(2) M. Schmidt affirme, qu'au commencement du XIIIe siècle, le marquis de Montferrand, en Auvergne, avait fait la collection à peu près complète des livres de toutes les sectes, principalement des Albigeois. Mais avant de mourir il les fit brûler.

les tribunaux de l'Inquisition. Les unes sont dénigrantes, les autres suspectes. Ce qu'il faut surtout craindre quand on les consulte, c'est la tendance de ces juges ou de ces historiens, également passionnés à présenter comme des dogmes immédiats, comme des croyances positivement professées par les Cathares, beaucoup d'excentricités ridicules ou repoussantes, qui ne sont que des conséquences réelles ou prétendues des principes admis par eux » (1).

Un autre auteur contemporain dit avec plus de passion et plus d'injustice encore : « Qui ne sent l'artifice grossier de ce tissu de calomnies, et qui ne comprend qu'elles avaient été inventées à plaisir pour perdre les Manichéens dans l'opinion des peuples ? Quoi ! à l'époque où le relâchement de la morale de l'Évangile et la dissolution des mœurs du clergé donnaient aux corrompus la plus grande facilité de satisfaire leurs passions, ils se seraient jetés dans l'hérésie par lassitude de l'austérité chrétienne et par un besoin effréné de licence ? Quoi ! le dévouement des Albigeois à leurs croyances, le sacrifice de leurs biens, le mépris de leur vie, leur enthousiasme au milieu de la flamme des bûchers, tout cela n'aurait été que l'inspiration d'une corruption profonde ? Non : il y a eu évidemment

(1) Les Albigeois, *Rev. des Deux-Mondes*, 1er mai 1874.

mensonge de la part des auteurs contemporains et erreur de la part des historiens modernes, qui trop souvent les ont copiés avec complaisance » (1).

Violentes sont ces accusations ; puériles ces plaintes et fausse cette critique. M. Schmidt qui, appartenant à la religion réformée, est porté à suspecter la pureté de toute source catholique, n'est pas tombé dans cette extrémité : il est plus raisonnable ; non-seulement il ne refuse pas toute valeur aux auteurs qui ont écrit contre les Albigeois, non-seulement il ne récuse pas l'autorité de leur témoignage ; mais encore il donne les meilleures raisons pour appuyer son sentiment. Il serait d'abord étrange, dit-il, que les livres écrits par les Catholiques contre les Albigeois fussent sans fondement. Faites, en effet, l'hypothèse que dans notre siècle plus de cent auteurs différents, suivant les inspirations de leur imagination, se rencontrent sur le même sujet ; c'est déjà bien remarquable. Mais ce sujet est un sujet historique et religieux ; il a pour but de faire connaître une erreur qui n'existe pas ; plus de cent auteurs différant d'esprit et de nationalité s'accordent : mon étonnement grandit. Finalement, il y a dans cette hypothèse plus que de l'étonnement pour mon esprit ; je vois au bout une

(1) Aristide Guilbert, *Histoire des Villes de France*, — Albi — Paris, Furne, 1867.

impossibilité. Cette hypothèse, irréalisable dans notre siècle, transportez-la au XII[e] et au XIII[e] siècle, et vous aurez ainsi la mesure de la force du raisonnement de M. Réville et de M. Guilbert.

M. Schmidt donne une autre raison, qui est certainement plus forte encore. Toute la valeur de cette raison est dans le simple énoncé de ce fait : qu'il règne un parfait accord parmi les écrivains catholiques sur les points fondamentaux de la doctrine albigeoise. Depuis la fin du X[e] siècle jusqu'au XV[e], chroniqueurs et théologiens, soit d'Espagne, soit d'Italie, soit de France, soit d'Allemagne, n'ont au fond qu'une même pensée sur l'hérésie néo-dualiste.

Les dépositions des témoins et des accusés des bords du Danube du XIV[e] siècle portent sur la même doctrine que celles des hérétiques de Minerve, de Cabaret ou de Toulouse, au commencement du XIII[e]; la lettre écrite par le pape Eugène IV à son légat en Bosnie semble avoir été écrite par Célestin III ou par Innocent III (1).

(1) Farlati, *Illyria sacra* , IV, 257.

Que l'on mette en regard les livres imprimés et les manuscrits qui se trouvent dans nos bibliothèques, à Toulouse, à Paris par exemple, et où sont racontées tout au long les affaires des Albigeois; c'est partout une parfaite unité. Voyez, par exemple, « les fragments d'un registre de l'Inquisition, conservés aux archives départementales de la Haute-Garonne, et contenant les dépositions

Cette unanimité, cette unité, cet accord que prouvent-ils? Sinon que les auteurs catholiques n'ont écrit que sur les renseignements les plus exacts et en parfaite connaissance de cause.

faites devant ce tribunal par les nommés Guillaume Carrière, Guillaume Fournier et la femme Raymonde Saurine. Ces fragments consistent en quatre doubles feuilles de parchemin. Ils ont été publiés par feu M. Belhomme, mais assez incorrectement, dans les *Mémoires de la Société Archéologique du midi de la France* » (T. VII, 3e livrais., juillet 1850), Cf. M. Dulaurier, membre de l'Institut, 4 art. qui ont paru dans le *Journal de Toulouse.*

Voyez aussi d'autres fragments d'un registre de l'Inquisition de la même ville, intitulé : *Liber vitæ*, jadis en la possession de l'abbé Magi et passés postérieurement entre les mains de feu M. Du Mége, qui les a cédés, en 1835, à la Bibliothèque Nationale, où ils sont aujourd'hui dans le F. L. No 9992.

Voyez encore les procédures faites à Albi, copie de 1574, manuscrits de la Bibliothèque Nationale, provenant de Saint-Germain-des-Prés. F. L. Fo 12856.

Registre des peines, reproduction photographique d'une ancienne minute des inquisiteurs. Bibliothèque Nationale, F. L. No 139.

Manuscrits de la seconde moitié du XIIIe siècle appartenant à la Bibliothèque publique de Toulouse. Ce sont les *Confessiones annorum 1245 et 1256, coram fratre Bernardo de Caucio inquisitore.* — Il y a encore deux autres documents inédits que M. Schmidt, le premier, a consultés. Ce sont : *Quædam objectiones hæreticorum et responsiones Christianorum* (Doat, XXXVI, fo 91); deux sermons, où les Albigeois sont comparés à des renards qui dévastent la vigne du Seigneur. *Ibid.* fo 314.

C'est donc sur leur témoignage que nous aurons le droit de nous appuyer pour étudier la doctrine albigeoise.

Le lecteur remarquera que cette doctrine se présente avec le même caractère que le Manichéisme primitif ; comme lui, elle ne peut pas être comptée au nombre des hérésies chrétiennes ; comme lui, elle forma une philosophie, qui eut le double tort de s'établir en dehors du Christianisme et de se présenter avec la prétention d'être une religion, accommodée quelque peu aux doctrines évangéliques, mais au fond contraire à l'Église.

Le résumé que nous allons donner des enseignements des sectaires du Languedoc ne pourra être que rapide. Il serait, en effet, hors de propos pour nous et ennuyeux pour le lecteur, de suivre pas à pas les auteurs du moyen âge, qui, au reste, se sont quelquefois perdus dans d'inexplicables longueurs (1).

§ Ier — *Partie métaphysique et théologique du système.*

Les Albigeois raisonnaient sur Dieu à peu près ainsi :

Dieu étant le premier principe, l'Être parfait,

(1) Nous avons adopté les divisions et la marche rationnelle, que M. Schmidt a suivies dans son ouvrage sur les *Cathares*.

doit être aussi la bonté absolue. Dès-lors qu'il est le principe parfait et bon, s'il produit des œuvres, ces œuvres seront nécessairement bonnes. La raison nous le dit : c'est la vérité absolue.

Mais les faits dont la nature nous rend tous les jours témoins semblent renverser ces principes indiscutables. Au milieu de quel monde vivons-nous, en effet ? Au milieu d'un monde imparfait et rempli de mal. Dieu ne peut donc pas avoir créé ce monde, car il y a toujours analogie entre la cause et l'effet. Mais dirons-nous que le monde provient du hasard, ou bien qu'il existe de toute éternité ? Ni l'un ni l'autre, car le monde porte les traces évidentes de l'intelligence qui l'a formé. Son imperfection même lui ravit l'éternité. Il existe donc un principe mauvais qui a créé le monde mauvais.

Quelle est la nature de ce principe mauvais ? Est-il éternel et absolu comme le principe du bien ? Ou bien a-t-il été créé bon d'abord, et puis, par l'abus de sa liberté, a-t-il perdu sa bonté naturelle et est-il devenu mauvais ? Comme les premiers Manichéens, les Albigeois se divisèrent sur la solution de ces questions. Originairement, les Bogomiles établissaient une égalité absolue entre le principe bon et le principe mauvais, également puissants et également éternels.

Mais bientôt, un parti qui refusait l'éternité à

Satan et qui le regardait comme un ange déchu, s'éleva contre ce dualisme absolu.

L'Église de *Dragovice* (1), en Macédoine, demeura toujours fidèle aux doctrines du vieux dualisme ; l'Église de Bulgarie, au contraire, reconnut comme un semblant de monothéisme : car elle plaçait au premier rang le principe du bien qu'elle disait être supérieur à tout ; elle n'admit jamais l'éternité du mal. Ce schisme s'étendit plus loin que la Grèce et que la Bulgarie ; il se déclara aussi en Occident, en Italie et en France surtout. Nicétas, évêque de la communauté de Constantinople, qui partageait la foi de l'Église de Dragovice, prit part au concile hérétique de Saint-Félix de Caraman, et ce concile déclara que le dualisme absolu était la seule vraie foi de la secte. Cette décision persista. Au XIIIe siècle, il y avait des églises dans le pays de Toulouse, de même qu'à Gardasée dans l'Albanais, où la foi en l'éternité du mal comptait les adeptes les plus décidés et les plus résolus. C'est ainsi que les Albigeois, ressuscitant les anciennes querelles de la secte, imitant les *Patarins* d'Italie et les *Cathares* d'Allemagne, se divisèrent en *Albigeois absolus* et en *Albigeois modérés*.

Pour les *Albigeois absolus*, le principe du bien

(1) *Dragovicen*, M. Jirecek, *Geschic. der Bulgar.*

et le principe du mal étaient éternels. Il y avait deux mondes : le monde des esprits ou le monde invisible, créé par le Dieu bon, où tout était bon et parfait; et le monde matériel, créé et gouverné par le Dieu mauvais. Ils regardaient le Dieu bon comme un étranger pour le monde matériel : car du Dieu mauvais seul venaient tous les maux physiques, disaient-ils.

Quelques-uns, donnant à leur pensée une forme mythologique, prétendaient que le Dieu mauvais était le soleil, la lune et les autres astres créés par les démons inférieurs : c'est d'après cela que l'on peut s'expliquer cette folle parole de quelques sectaires, que le Dieu mauvais faisait germer la terre à la suite d'un commerce illicite, « *motu meretriciæ conceptionis* » (1).

Pour eux, le Dieu mauvais était aussi la cause du mal moral; parce qu'il avait créé le corps de l'homme, ils plaçaient en lui la cause première du péché; pour eux, la source du péché n'était pas dans la volonté, mais dans la matière seule.

Le principe mauvais n'avait pas eu de commencement, car les causes des contraires sont également contraires, d'après Aristote; la cause du bien et la cause du mal sont donc contraires. Mais le contraire n'engendrant pas le contraire, elles sont éternelles.

(1) Gervasius Tilberiensis, *Otia imperialia*, 886.

Je doute que la foule goûtât cette métaphysique abstraite, surtout sous le beau ciel du Languedoc et de la Provence. Mais ce n'en était pas moins le fond de la pensée albigeoise.

On leur objectait quelquefois que le mal n'a pas de réalité, qu'il est simplement une négation. C'était le raisonnement que saint Augustin faisait aux Manichéens d'Hippone. Mais ils répondaient invariablement, dans un langage peu intelligible, que tous les contraires sont contraires par nature et non par négation. Tout leur système leur paraissait ainsi démontré.

A l'appui de cette étrange théodicée, ils citaient l'Écriture (1); car ils disaient que pour convaincre une société chrétienne, ils pouvaient alléguer les autorités mêmes qu'elle reconnaissait.

(1) *Sap*, XII, 10; Jerem., XIII, 23; Math., IV, 9; XV, 13; VI, 24; Joan., I, 12. 13; VIII, 23, 44; XVIII, 26; XIV, 30. En général ils rejetaient l'Ancien Testament, et reconnaissaient le Nouveau. « M. le professeur Reuss, de Strasbourg, a étudié de près la version cathare du Nouveau Testament d'après un manuscrit de Lyon. L'*Apocalypse* vient tout de suite après les *Evangiles* et les *Actes;* les épitres dites *Catholiques* suivent, et enfin les *Epitres* de saint Paul, augmentées d'une épitre *aux Laodicéens*, tenue longtemps pour authentique. Le savant professeur a été frappé de l'exactitude relative de cette version cathare. Le dialecte est un roman se rapprochant de l'espagnol. Ce sont les noms propres qui paraissent avoir le plus souffert. » Note de M. Albert Réville, *loc. cit.*

Quant au monde du Dieu bon, il était constitué, d'après eux, par le monde invisible des esprits et de la lumière. Ils le disaient peuplé d'hommes célestes qui étaient composés d'un corps spirituel et d'une âme. Dans ce corps résidait l'âme, gardée et gouvernée elle-même par un esprit, lequel, à son tour, était revêtu d'un corps céleste.

Conception gnostique mais inintelligible, qui plaçait deux êtres dans un seul.

Chacun des deux Dieux éternels avait eu sa révélation ; le Dieu mauvais avait parlé dans l'Ancien Testament, le Dieu bon dans le Nouveau. N'y a-t-il pas, en effet, une opposition manifeste entre ces deux Testaments (1)?

Le Dieu bon n'avait donc pas parlé à Moïse ; le

(1) Ils prétendaient établir une opposition absolue entre les passages suivants :

Gen. I, 2 et I Joan. I, 5.
Gen. I, 27 et Gal. III, 28.
Gen. III, 15 et Colos. I, 20.
Gen. VI, 7 et Jacob. I, 17.
Gen. VI, 2 et I Joan. III, 9.

C'était, en petit, le livre des *Antithèses* dans lequel Marcion s'était attaché à faire ressortir les contradictions qu'il croyait trouver entre l'Ancien et le Nouveau Testament. Tertullien et tous les Pères ont réfuté cet ouvrage en montrant l'accord des deux Testaments.

Les Albigeois tenaient à honneur surtout le IVe évangile, un évangile apocryphe, attribué à saint Jean, et la *Vision d'Isaïe,* sorte d'Apocalypse orientale.

libérateur des Hébreux avait reçu la Loi d'un trompeur; il avait été lui-même sorcier et larron. Sa loi ne devait donc pas être observée !

Logique insensée, qui immolait, en même temps que l'Ancien Testament, les dix commandements du Sinaï, écrits non plus seulement sur des tables de pierre, mais dans la conscience de tous les hommes, et essentiels à toute constitution sociale.

La conception des deux principes éternels, dont l'un était le seul créateur des esprits, et l'autre le seul créateur des corps, présentait une grave difficulté. Cette difficulté fut résolue par une conception plus étrange encore.

Si le Dieu bon n'a créé que les âmes, et le Dieu mauvais que les corps, comment les âmes sont-elles tombées sous la domination du mal?

Voilà la difficulté.

Les Albigeois répondaient : Les âmes ne sont pas libres, car si le Dieu bon leur avait donné la liberté, il serait l'auteur du mal. Cela est si vrai, ajoutaient-ils, que le Dieu bon lui-même n'a pas de libre arbitre. Et ils citaient l'Écriture (1), dont les paroles ne prouvent nullement leur assertion outrageante pour l'homme et pour Dieu.

Mais puisque les âmes célestes ne jouissent pas de la liberté, comment expliquez-vous leur chute ?

(1) Rom. VII, 15; IX, 16; I Cor. III, 7; Philip. II, 13.

Voici : Le Dieu mauvais, jaloux de voir le Dieu bon régner sur un peuple saint et heureux, s'introduisit dans le ciel, revêtit une forme resplendissante et se fit ami des âmes célestes. Il leur persuada qu'elles goûteraient un plus grand bonheur sur la terre : il les séduisit. Elles se séparèrent donc du Dieu bon et suivirent le Dieu mauvais (1).

Le Dieu mauvais, fier de cette première victoire, voulut en remporter une plus grande. Suivi de la troupe de ses démons, il monta jusqu'à la demeure même du Dieu bon. Mais cette fois la fortune lui fut contraire. Vaincu par les légions terribles de saint Michel, il fut précipité du ciel, qui se rompit en éclats (2).

Cependant les âmes qu'il avait d'abord entraînées durent se dépouiller de leur corps céleste; les esprits qui, jusque-là, avaient veillé sur elles, se séparèrent des révoltés. Il les enferma donc dans des corps de terre, espérant ainsi les fixer éternellement dans son séjour.

Ainsi, d'après les Albigeois, 1° il y avait deux natures dans l'homme : la nature matérielle et la nature spirituelle; 2° les âmes étaient venues toutes à la fois sur la terre, et le premier homme n'avait

(1) Ils citaient à l'appui : Isaïe, XIV, 13-14. Luc, XVI, 18.
(2) Ils citaient : *Apocal.*, XII, 7, 9. Luc, X, 15.

existé ; 3° il n'y avait pas de nouvelles créa-
[ion]s ; car les âmes unies actuellement à des corps
[ap]partenaient au nombre de celles qui avaient pri-
[m]itivement été créées. Cependant ils attribuaient
[a]u démon la création de l'âme des tyrans et des
scélérats.

Mais les âmes enfermées dans les corps sont-elles destinées à y demeurer toujours? — La terre est pour elles le lieu de l'expiation et de la pénitence ; et il n'existe pas d'autre enfer que celui-là.

Mais cet enfer sera-t-il éternel pour elles?

Les Albigeois mitigés répondaient que, par une nécessité inhérente à leur nature, elles seraient toutes sauvées, et qu'elles retourneraient toutes dans leur premier séjour : car elles tiraient toutes leur origine du Dieu bon.

Cette croyance au salut nécessaire paraît avoir été profonde chez eux. Perdre des âmes pour toujours leur paraissait le propre d'un Dieu mauvais et injuste. Un croyant de la secte disait un jour que, s'il savait que le Dieu bon ne sauvât pas toutes les âmes, il déchirerait ce Dieu perfide s'il pouvait le tenir entre ses mains.

Puisque le salut est nécessaire, il reste inutile que le Dieu bon prenne des moyens de rappeler à lui les âmes ; elles n'ont qu'une seule chose à faire : accomplir leur pénitence.

Les Albigeois, cependant, donnaient à Jésus-Christ une place assez grande dans l'œuvre du salut. Voici l'idée qu'ils se faisaient du Rédempteur .

Le Dieu bon, voyant que les âmes, loin de faire pénitence, descendaient toujours plus bas dans le mal, résolut de les délivrer : il envoya Jésus-Christ.

Jésus-Christ n'est pas Dieu, il est une créature inférieure à Dieu (1). Il ne s'est pas incarné, car il ne pouvait pas descendre dans un corps mauvais, surtout *in utero Virginis.* Il n'a pas pris réellement notre humanité ; il s'est revêtu d'un corps différent de celui des hommes. Il a apparu sur la terre avec le corps éthéré qu'il a au ciel ; ce n'est qu'à la Transfiguration qu'il manifesta sa substance céleste.

Le démon ne connaissait pas la nature de Jésus-Christ. Pour le laisser dans son erreur, Jésus-Christ se conduisait partout comme ayant un corps d'homme. Les Juifs crurent le faire souffrir et lui donner la mort ; mais l'esprit céleste n'éprouva aucune douleur (2). Cet esprit se sépara de lui au moment de la mise au tombeau ; il revint en lui le

(1) Preuve : *Prov.* XIII, 22; *Sap.* I, 4; XXIV, 14; Joan. XIV, 28; XVII, 11; Galat. IV, 4.

(2) Un larron, ayant sa figure, fut crucifié à sa place. *Lib. conf.*, fo 101.

troisième jour, et ce retour produisit le phénomène apparent de la résurrection. Le même corps céleste remonta seul au ciel ; car l'Ascension avec un corps de chair et d'os, qui sont d'une nature mauvaise, ne peut pas être admise comme possible (1).

Parmi les Albigeois, quelques-uns allaient plus loin. Ils prétendaient que Jésus-Christ avait été appelé à l'existence par le Dieu mauvais, qui voulait se servir de lui pour tromper les hommes et pour empêcher le salut qui devait s'accomplir par le Christ véritable Ils ne reconnaissaient qu'un Christ idéal, qui n'avait été dans ce monde que d'une manière spirituelle dans la personne de son principal disciple, saint Paul.

A l'exception de ces derniers, tous réduisaient le rôle de Jésus-Christ à un simple rôle d'enseignement. Si les âmes sont nécessairement sauvées, quel besoin, en effet, ont-elles de la grâce ? Jésus-Christ s'est uniquement appliqué à corriger les erreurs relatives à Dieu, à faire connaître les moyens de pénitence destinés à nous faire revenir au Dieu bon, et à apprendre aux

(1) D. Bouquet, *Rec. des Hist.* x, 409.— *Gest. synodûs Aurelia.* 605. — Guibert Novigent., *de Vita*, III. éd. D'Achery, Paris, 1651. — Eckbertus, *Sermones.* — Joachim, *Expositio in Apocal.* — Ermengaudus, *Opuscul. cont. Hæret.* dans Gretzer, t. XII. — Eugène IV, *Lett. au légat en Bosnie.*

hommes à former une association ou Église de tous ceux qui accepteraient sa révélation.

Les Albigeois admettaient le Saint-Esprit, mais ils le disaient d'une nature différente de celle du Père et de celle du Fils. Pour eux, le Saint-Esprit était simplement le chef des Anges ; ils l'appelaient *l'Esprit principal ;* ils le croyaient revêtu d'une beauté ineffable, dont la contemplation faisait la joie des Anges.

Ils appelaient encore Saint-Esprit chacun des esprits préposés à la garde des âmes du peuple céleste. Lorsqu'une âme a achevé sa pénitence et a été initiée dans la secte, disaient-ils, l'esprit gardien qui, primitivement, l'avait protégée, se réunit à elle pour la guider et la consoler : cet esprit est l'*Esprit consolateur* ou le *Paraclet.*

Ces conceptions s'éloignaient totalement de l'Évangile ; elles devaient blesser profondément les fidèles de l'Église : c'était sur toute la ligne la négation ou le renversement de la doctrine révélée.

Sur d'autres points, l'opposition et la négation étaient encore plus évidentes. Les sectaires osaient dire que saint Jean-Baptiste avait été un démon du Dieu mauvais, envoyé pour entraver l'œuvre du Christ, en lui opposant le baptême par l'eau. Quelques-uns affirmaient qu'il avait été le mauvais prophète Élie.

Ils considéraient la Sainte-Vierge comme un esprit céleste; car, pour donner passage à un être pur, il avait fallu qu'elle fût étrangère à la matière. Elle n'était donc pas née de parents humains. Revêtue d'un corps céleste, elle n'avait pris qu'en apparence le corps d'une femme. Elle n'avait pas été mère de Dieu (1). On trouva un grand nombre d'Albigeois qui disaient : Marie n'est ni un ange, ni une femme, mais une métaphore. Elle symbolyse l'Église manichéenne, qui engendre comme fils de Dieu ceux qu'elle reçoit dans son sein. Idée mystique et singulière, qui est attestée par les témoins les plus dignes de foi (2) !

Le but de la mission de Jésus-Christ était donc

(1) Tous les Albigeois s'accordaient à ne pas attribuer à la Sainte-Vierge de pouvoir sur son fils et à ne pas lui rendre de culte. *Lib. Conf.*, f° 204.

(2) Un Albigeois brûlé à Toulouse, en 1310, disait: « Mariam non esse nec fuisse mulierem carnalem. » *Lib. Sent. Inquis. Tolos.*, 92.

« Mariam negant fuisse mulierem carnalem ; sed sectam suam et ordinem suum dicunt esse Mariam Virginem, veram pœnitentiam castam, et Virginem quæ generat filios Dei, quando recipiuntur ad eamdem sectam et ordinem. » Eymericus, *Directorium inquisitorum*, Romæ, 1578, « Beata Virgo et B. Johannes Evangelista descenderunt de cœlo et non erant de ista carne, et Christus adduxerat eos in testimonium. » *Actes de l'Inquisition de Carcassonne, 1247.* — Cf. *Inventaire des arch. de l'Inquisit. de Carcass.*, par M. Germain. — *Une consultation inquisitoriale au* XIVe *siècle,* par le même.

d'annoncer la foi albigeoise. Par quel moyen l'âme s'affranchira-t-elle des liens du mal et s'unira-t-elle à l'esprit céleste et consolateur? Par l'adhésion à la foi albigeoise. L'initiation aux mystères assure à l'âme la communication du Saint-Esprit. C'est alors qu'elle expie le premier péché commis dans le ciel et les péchés commis pendant son séjour sur la terre. L'entrée dans la secte est donc la condition nécessaire du salut.

Quand on interrogeait les sectaires sur l'état des âmes qui avaient vécu avant la manifestation de leur doctrine, ils répondaient que l'âme céleste qui n'avait pas accompli sa pénitence dans le corps où elle se trouvait, passait, après la mort de ce dernier, dans un autre corps, et cela indéfiniment, jusqu'à son entrée dans leur Église.

Si on leur demandait quel était le nombre de corps par lesquels une âme pouvait être condamnée à passer, ils répondaient, les uns, que l'âme pouvait passer à travers sept corps, les autres, à travers dix, quelques-uns à travers seize. Il s'en trouva pour dire que l'âme qui, finalement, était devenue l'âme de saint Paul, avait traversé trente-deux corps. Un grand nombre d'entre eux croyaient que les âmes chargées d'un plus grand nombre de péchés et se refusant à faire pénitence, passaient dans le corps d'un oiseau ou d'un quadrupède. Voilà pourquoi il n'était permis de tuer ni un oi-

seau ni un quadrupède ; c'était courir le risque d'interrompre le cours de la pénitence d'une âme (1).

La mort n'a donc pas la même signification pour tous. Pour ceux qui achèvent leur expiation par leur entrée dans la secte, elle est la fin de la pénitence ; pour les autres, elle ne produit qu'un changement de situation : l'âme quitte un corps pour entrer dans un autre. Parce que ces expiations indéfinies se font d'après une loi nécessaire, après la mort il n'y a point de jugement, donc pas de Purgatoire. Surtout il n'y aura point de résurrection de la chair : car la chair est, de sa nature, mauvaise.

Quand une âme a fini sa pénitence, elle rentre dans le séjour du Dieu bon, toutefois seulement après avoir été reçue dans les régions éthérées par les esprits, qui, laissés au ciel dès l'origine,

(1) Les Indiens qui admettaient la métempsycose et la migration des âmes à travers les corps dans un but de pénitence, en vinrent à cette même conséquence pratique : Ne pas tuer les animaux.

« Le dualisme semble avoir été une conception propre aux peuples de race Iranienne, imaginée par eux, lorsque à une époque anté-historique, se détachant de la souche commune, c'est-à-dire de la grande famille Aryenne, ils allaient se fixer sur les hauts plateaux de la Médie. C'est dans cette contrée, en effet, que les traditions conservées dans le Zend-Avesta, nous montrent la première apparition du dualisme et font naître le Prophète qui en fut le révélateur, Zoroastre. » M. Dulaurier, *loc. cit.*

avaient été emmenés par Jésus-Christ. Une fois rentrées au ciel, ces âmes sont revêtues des corps resplendissants qu'elles avaient avant leur chute.

Quant aux âmes qui refusent de faire pénitence, elles resteront toujours sous le pouvoir du démon. Par leur refus d'entrer dans l'Église albigeoise, elles montrent qu'elles n'ont pas été créées par le Dieu bon; condamnées dès l'origine, elles subissent la nécessité de leur nature.

Tel était dans son ensemble le dogme du dualisme absolu. Mais en France, comme en Italie, en Bulgarie et primitivement en Perse, le dualisme n'eut pas dans les esprits une forme aussi rigoureuse : de là l'Albigéisme mitigé.

En France, quelques Albigeois pensaient à peu près comme les dualistes mitigés de Concorezo. Pour eux, il n'y avait qu'un Dieu éternel et absolu, existant avant le monde et avant le mal. Ce Dieu unique avait créé les esprits et les quatre éléments de la matière. Mais l'action créatrice de Dieu s'était bornée à la création de la matière en général : il s'était contenté de donner l'existence. Le chaos primitif avait été débrouillé par un autre et contrairement à la volonté de Dieu.

D'après les dualistes modérés, le Dieu mauvais n'était donc pas le créateur, mais l'ordonnateur, le formateur de la matière. Le principe mauvais ne partageait pas la nature divine; il était au rang

des créatures de Dieu. Primitivement, il était ange; poussé par une pensée d'orgueil, il voulut devenir égal à Dieu; il déchut de sa bonté primitive : il fut alors chassé du ciel, lui et tous ceux qui l'avaient imité dans sa révolte.

Sept cieux, l'un plus resplendissant que l'autre, forment le royaume de Dieu et des esprits célestes. Dieu habite le septième ciel; chacun des autres cieux est habité par un ordre particulier d'anges, qui, sans interruption, font monter leurs chants vers Dieu. Au-dessus de la région céleste règnent les quatre éléments, sans forme précise, mais séparés et placés dans l'ordre descendant suivant : sous le ciel, sont l'air et les nuages, au-dessous l'océan et ses eaux, puis la terre, et enfin le feu. Un ange préside à chacun de ces éléments.

A la tête de l'armée céleste brillait Lucifer, le plus beau des anges, à qui la garde des cieux avait été confiée, qui administrait les biens du roi du ciel et pouvait traverser librement toutes les régions de l'infini jusqu'au trône de Dieu, dont il avait le privilége unique de contempler la gloire face à face.

Mais il conçut le dessein de devenir l'égal de son maître : pour l'accomplir il séduisit d'abord les anges qui présidaient aux éléments, puis le tiers des anges des cieux. Mais Dieu, irrité, le chassa, le dépouilla de sa gloire, et à la place de la lumière

douce qui l'environnait, il le revêtit d'une lumière rougeâtre. Les anges séduits perdirent chacun leur couronne et leurs magnifiques vêtements.

Lucifer, chassé de la demeure de Dieu, se retira dans le firmament. Cependant il ne tarda pas à être tourmenté par le remords ; et se tournant vers Dieu, il lui dit : Aie pitié de moi. Dieu, touché, lui permit de faire pendant sept jours, c'est-à-dire pendant sept siècles, tout ce qu'il voudrait. Lucifer alors donna à ses anges l'ordre d'établir la terre ; de la moitié de la couronne de ses anges, il forma lui-même le soleil, et de l'autre la lune ; les pierres précieuses de cette couronne devinrent des étoiles.

Les créatures qui habitèrent la terre furent formées du limon. Le démon créa directement l'homme, auquel Dieu donna une âme douée de liberté. Mais l'homme n'usa de cette liberté que pour accomplir le mal.

Cette idée de la création de l'homme par Satan fut l'occasion de plusieurs mythes fort étranges. Les uns disaient qu'Adam avait été d'abord un ange, auquel Dieu avait confié la mission de voir comment Lucifer formerait et distinguerait les êtres. Le démon, irrité, se saisit de lui et l'enferma dans un corps fait de limon, en lui disant : Soumets-toi à la matière. Adam le supplia de le délivrer de sa prison ignoble ; le démon, non-seulement refusa, mais encore l'obligea de lui

payer toute sa dette, c'est-à-dire d'accomplir avec Ève l'œuvre de la chair.

D'autres disaient que le démon avait, avec du limon, formé deux corps d'homme, et que, n'ayant pu leur donner la vie, il avait demandé à Dieu deux anges pour les animer. L'ange du troisième ciel et celui du deuxième avaient prié Dieu de les laisser partir. Dieu accéda à leur désir, mais sur la promesse qu'ils firent de revenir au plus tôt ; il leur recommanda en même temps de ne pas se laisser prendre par le sommeil, afin de ne pas oublier le chemin du ciel. Mais ils succombèrent aux ruses du démon, qui les endormit et qui profita du temps de leur sommeil pour les enfermer chacun dans un corps. L'ange du deuxième ciel devint Adam, et celui du troisième Ève. Quand ils sortirent de leur imprudent sommeil, ils se plaignirent avec colère à Satan. Pour les dédommager, Satan les fit entrer dans le Paradis terrestre, où il les enferma et se les assujettit par de nouvelles ruses.

En France, plus particulièrement, on racontait que le diable avait fait d'argile le corps de l'homme. Mais il dut demander à Dieu de lui donner une âme ; alors Dieu lui dit : « Si tu le fais d'argile, il sera plus fort que toi et moi ; fais-le du limon de la mer. » Le diable suivit ce conseil, et Dieu donna à l'homme une âme en disant : « Il ne sera ni trop fort ni trop faible. » C'est ce qu'un nommé

Raymond Centolh attestait devant les inquisiteurs avoir entendu de la bouche de la femme d'Arnaud Bos de Gontaud, un jour de foire (1).

D'autres prétendaient que, quand le démon eut formé le corps de l'homme, Dieu lui dit : « Voyons si tu pourras le faire parler. « Le démon l'essaya en vain. Il demanda donc à Dieu de donner une âme à l'homme. Dieu, en effet, souffla dans la bouche de l'homme, qui bondit en criant au démon : « Maintenant, je ne suis plus à toi ! »

L'opinion commune était donc que l'âme vient de Dieu.

Les âmes des premiers hommes avaient été des anges, enfermées par le démon dans des corps matériels pour que le chemin du ciel leur fût ainsi fermé. Afin de les enchaîner pour toujours, le démon avait imaginé leur propagation par l'union des sexes. Par Ève, il séduisit Adam, et par leur péché il les fit ses esclaves.

Le péché de la chair est le vrai péché originel. Ce péché est le plus grand de tous ; car non-seulement il constitue une révolte, mais encore il perpétue une race mauvaise et dilate ainsi le règne du démon.

Au bout d'un nombre d'années cependant, Dieu voulut rappeler à lui Adam, Ève et leurs descen-

(1) *Extrait des procédures des Inquisiteurs*, D. Vaissette, *Hist. de Lang.*, preuve N° CCLXIII.

dants, qui n'étaient pas essentiellement mauvais. Il fit donc sortir de lui son Verbe, qui descendit sur la terre, prit une forme humaine, et enseigna aux hommes le moyen de faire leur salut.

L'homme sauvé par le Verbe ne ressuscitera pas, c'est-à-dire qu'il ne reprendra pas son corps de chair (1); mais le jugement dernier aura lieu. C'est alors que les anges, Adam et Ève, qui auront traversé les corps d'Énoch, d'Abraham, de Noé et des Prophètes sans avoir trouvé le salut, et qui n'auront obtenu le pardon que dans les corps de Simon et d'Anne, seront admis à partager la gloire de Dieu, avec Marie et les Apôtres. Les bons jouiront d'une récompense éternelle qui sera la même pour tous; les méchants seront soumis à un châtiment éternel, qui sera encore le même pour tous; car tous les péchés, parce qu'ils ont le caractère d'une révolte contre Dieu, sont également graves; de même les vertus honorent toutes Dieu également.

Après le jugement, le chaos primitif sera rétabli; dans ce chaos vivront les démons et les méchants. La Trinité, jusque-là divisée, deviendra la Trinité absolue; le mal sera à jamais vaincu, et Dieu seul sera tout en tous.

(1) Les inquisiteurs interrogeaient sur cinq articles: 1° la création du monde, 2° le baptême, 3° le mariage, 4° l'eucharistie, 5° la résurrection.

Telles sont les principales modifications que le dualisme mitigé essaya d'apporter au dualisme absolu. Il tendait à reconnaître l'unité du principe premier, et à se rapprocher du Christianisme. Il n'en admit pas moins les fables les plus absurdes et les plus ridicules.

CHAPITRE II

Les Albigeois. — Leur doctrine. — Partie morale et ascétique de leur système.

Quel était, pour les Albigeois, le fondement de la loi morale ? Par quel *criterium* discernaient-ils le bien et le mal ? Où plaçaient-ils la règle du bien ?

Ce fondement, et à la fois ce *criterium*, cette règle, devaient découler et n'être que l'application de leur principe de la matière mauvaise. Si la matière est essentiellement mauvaise, tout contact volontaire avec elle sera vicié par elle, entaché de péché et produira le mal. Telle fut leur grande loi morale.

Tout péché, c'est-à-dire tout contact avec la matière, pourvu qu'il eût été manifesté par un acte, était mortel de sa nature, pardonnable toutefois, mais seulement par l'entrée dans l'Église albigeoise.

Puisque la loi morale ordonne de s'abstenir de tout commerce avec la matière, que tel est son fondement et telle son essence, on peut prévoir

déjà que les préceptes de la secte seront négatifs et très-rigoureux.

La possession, à quelque titre que ce fût, des biens terrestres, était défendue à tout Albigeois (1). C'était logiquement le précepte de la pauvreté la plus absolue, non pas de la pauvreté chrétienne ou de la pauvreté monacale; car les moines, qui mènent une vie commune, ne manquent pas de l'indispensable, mais d'une pauvreté impraticable, telle qu'elle n'avait jamais été comprise. Une telle pauvreté imposée à tous comme une conséquence rigoureuse de la loi même du bien, constituait un joug intolérable.

Il était encore défendu à tout sectaire d'avoir avec les hommes d'autres relations que celles qui seraient établies dans le but de les convertir. Il lui fallait donc briser tous les liens de la famille et de l'amitié. C'était un devoir strict.

Tout meurtre d'un animal, autre qu'un reptile, était interdit; car, comme nous l'avons vu, tel animal pouvait être devenu le séjour d'une âme. L'Albigeois n'usait ni de viande, ni de lait, ni

(1) Cependant les *Parfaits* pratiquaient et autorisaient le prêt à usure (*Coll. Doat.*, Bibl. nat., t. xxv, f° 220, 225; *Lib. Confes.*, f° 159). « Très-avides d'argent, ils obsédaient les moribonds auprès desquels ils étaient appelés, insistant pour se faire remettre des legs à titre de rémunération, et en cas de refus, les privant du secours du *Consolamentum.* » (M. Dulaurier, *loc. cit.*)

d'œufs, car toute chair et tout produit de la chair étaient l'œuvre de l'esprit mauvais ; il se nourrissait seulement des fruits de la terre.

Le plus grand, le plus odieux, le plus abominable de tous les crimes était pour eux l'acte que l'homme accomplit par le mariage. Concubinage, adultère, mariage étaient des mots synonymes, qui désignaient un attentat sans nom (1).

Cette rigueur dans la défense devait, semble-t-il, amener une rigueur correspondante dans les moyens d'obtenir la rémission des péchés. Cependant il n'en fut pas ainsi. L'Albigeois n'était pas dans l'obligation d'accomplir des œuvres satisfactoires. Pour lui, le moyen d'obtenir son pardon était des plus simples : il suffisait qu'il entrât dans la secte; car la pénitence radicale, c'est-à-

(1) Mais les Albigeois observaient peu ces principes rigoureux. Le *Liber confessionum*, mieux que les préceptes, nous fait connaître les vraies mœurs de la secte. Des *Croyants* vivaient publiquement en concubinage, et cependant n'encouraient pas les censures des Ministres ; ils semblaient même avoir leur approbation. Aimengarde, épouse de Mazeroles, déposait dans son interrogatoire : « Quod audivit hæreticos dicentes quod potest salvari homo cognoscendo unam mulierem sicut aliam » (f° 196). On lit (f° 58), qu'un certain Arnaud Maestre, administré sur son lit de mort, avait à ses côtés, en présence des *Parfaits* qui accomplissaient cette cérémonie : « Wilhelma amasia dicti hæreticati et Raymundella, quæ fuerat similiter amasia dicti hæreticati. »

dire totale, s'accomplissait par l'admission dans l'Église dualiste.

La réception initiait au monde supérieur. Elle se faisait par l'imposition des mains. Cette cérémonie s'appelait la cérémonie du *Consolamentum* ou baptême de l'esprit.

Celui qui avait reçu le *Consolamentum* était compté au nombre des *Parfaits*, car il était alors réputé pur de la souillure du péché (1).

Les *Parfaits* portaient différents noms ; on les appelait : *Amis de Dieu*, *Bons hommes*, *Bons chrétiens*, *Consolés*, *Consolateurs*, *Paraclets*. Les Bogomiles leur donnaient le nom de *Pères de Dieu*, parce que, disaient-ils, ils engendraient dans les âmes le Verbe de Dieu.

Les *Parfaits* formaient la classe des *Élus*. Ils étaient tenus de prêcher et de conférer le *Consolamentum*. Ils devaient renoncer à leurs biens, qui étaient mis en commun. Ils étaient soumis chaque année à trois jeûnes de quarante jours chacun, et chaque semaine à un jeûne de trois jours. Ils ne devaient jamais aller sans compagnon; mais il n'était pas nécessaire que celui-ci appartînt à la classe des *Parfaits*.

Le *Parfait* portait un vêtement noir, sous lequel

(1) Cf. Eckbert, qui n'a pas confondu les *Cathares* ou Manichéens du XIIe siècle et les *Catharistes* du IIe, comme M. Schmidt l'en a accusé.

était une bourse en cuir, qui contenait un exemplaire du Nouveau Testament. Quand ils se rencontraient, ils se reconnaissaient à certains signes ; de même que, quand ils entraient dans une ville, ils discernaient la maison d'un *Parfait* à certains signalements convenus.

Les femmes pouvaient être admises dans la classe des *Parfaits*. Leur vêtement consistait en un grand manteau noir; mais elles n'étaient pas tenues de voyager pour prêcher. Elles habitaient tantôt seules, tantôt avec d'autres femmes *Parfaites*; elles s'occupaient de travaux manuels, mais surtout de la formation et de l'éducation des filles de famille, afin de les élever dans les principes dualistes. Dans les cas extrêmes, elles avaient le pouvoir d'administrer le *Consolamentum*.

Au-dessous des *Parfaits* étaient les *Croyants*. Après les *Croyants* venaient les *Auditeurs*, c'est-à-dire ceux qui commençaient à se faire instruire des doctrines de la secte.

Les *Croyants* formaient la classe la plus nombreuse. Ils n'étaient pas obligés de s'astreindre aux lois d'une vie aussi rigoureuse que celle des *Parfaits*. Chose singulière, qui ne s'explique que par un retour au bon sens, les *Croyants* d'une secte, de la foi de laquelle un des points principaux était le vice intrinsèque de la matière, pouvaient se marier et posséder des richesses; bien plus, il était

permis de faire la guerre et de se nourrir de viandes à des hommes qui voyaient le mal même dans toute matière de provenance animale, et qui considéraient la guerre ou le meurtre comme un crime abominable, dont le premier effet était le prolongement du séjour des âmes dans les corps. Cependant ils étaient tenus de faire connaître ces péchés aux ministres de leur secte. Ainsi, moyennant l'accomplissement d'une condition, ils pouvaient faire le mal !

On n'initiait aux détails les plus secrets des doctrines ou des pratiques que ceux dont la foi n'inspirait plus de doutes et était à toute épreuve.

Mais chacun apprenait que, hors de la secte, il n'y avait point de salut, et que nécessairement le *Croyant* devait un jour recevoir le *Consolamentum* (1). Cependant la réception du *Consolamentum* pouvait être différée jusqu'à l'heure de

(1) Pour recevoir le *Consolamentum*, il n'était pas nécessaire d'avoir des connaissances très-étendues. « Le nommé Guillaume Carrière, attaché en qualité de bouvier au domaine rural de Bernard Maurin, ayant été embauché dans la secte, par son maître, se rendit au château de Montségur, où il fut logé dans la maison de l'évêque hérétique Bertrand Martin. Gratifié par celui-ci du *Consolamentum* et du grade de *Parfait*, nous le voyons aussitôt se poser en recteur, catéchiser, prêcher et remplir toutes les fonctions du sacerdoce Cathare. » (M. Dulaurier, citant le mémoire de Belhomme.)

la mort ; mais quand le malade l'avait reçu, il était tenu de suivre la vie des *Parfaits*, s'il revenait à la santé: car, une fois le *Consolamentum* reçu, celui qui avait le malheur de pécher tombait pour toujours sous le pouvoir du démon.

Cette doctrine occasionna des pratiques infames. Pour empêcher que l'effet du *Consolamentum* ne fût perdu et pour ne pas mettre les malades dans le cas de tomber sous le pouvoir du démon, on les engageait à se laisser mourir en s'abstenant de toute nourriture (1). Il paraît même que

(1) Il serait facile de citer des faits de suicide nombreux. Dans le *Liber sententiarum*, il est question d'une femme *Baranhona*, à laquelle le ministre Pierre Autier ordonna de mourir de faim. Sa fille *Stephana* se chargea d'exécuter l'ordre. Pendant deux jours, elle refusa toute nourriture à sa mère ; mais celle-ci finit par forcer la consigne et revint à la santé.

Une autre, Guillemette, conseillée encore par Pierre Autier, pour échapper aux Inquisiteurs, se mit à la diète. Esclarmonde, sa servante, fut chargée de l'exécution de l'ordre. Mais c'était une mort trop lente. Guillemette se mit donc dans un bain et se fit ouvrir les veines par un barbier, et afin de hâter la mort elle se jetait en sortant du bain sur la terre froide ; mais ces moyens furent encore trop lents. Guillemette se fait donc acheter une alène de cordonnier et demande à sa servante où est l'endroit du cœur, pendant qu'elle prend un breuvage noir, mêlé de verre pilé. Enfin elle meurt, mais après avoir recommandé à son amie Alasyte de la remplacer comme épouse. (M. Dulaurier, *loc. cit.*)

les ministres leur demandaient à choisir ou la mort du *Martyr* ou la mort du *Confesseur* : le *Martyr* était étouffé, le *Confesseur* se laissait mourir de faim.

Cette privation de toute nourriture, que le *Confesseur* s'imposait, s'appelait l'*Endura*. Quelques-uns se livraient à l'*Endura* pour échapper aux inquisiteurs, d'autres pour éviter le supplice des flammes. Le suicide était, pour ainsi dire, à l'ordre du jour. On en vit qui se faisaient ouvrir les veines et se mouraient dans un bain; d'autres prenaient des potions empoisonnées ; ceux-ci se frappaient eux-mêmes. Cette mort violente n'était pas seulement regardée comme un acte de courage, mais comme un acte de religion et de vertu; et sans doute que si cette hérésie infame avait réussi à s'établir, la terre du Languedoc déserte et dépeuplée n'eût été bientôt qu'un vaste champ de morts.

Les Albigeois avaient un culte dont les cérémonies étaient déterminées. Ils disaient même que leur culte était le seul vrai culte; qu'il remontait jusqu'à l'Église primitive. C'est ainsi qu'ils établissaient leur descendance des sectes des deux premiers siècles.

Mais s'ils avaient un culte, ils en avaient banni tout ce qui est matériel. Pour adorer Dieu, disaient-ils, il n'est pas nécessaire d'une maison de pierre :

Dieu n'est-il pas partout où deux ou trois sont assemblés en son nom? Aussi tenaient-ils leurs assemblées oùque ce fût. Quelquefois ils se réunissaient dans des maisons, plus rarement dans des temples. La salle ne devait être parée d'aucun ornement : un banc, une table couverte d'un linge blanc, sur lequel reposait le livre des Évangiles, ouvert au chapitre I[er] de l'*Évangile selon saint Jean* : c'était tout l'apprêt. Ils n'avaient ni cloche, ni chaire, ni statue, ni peinture, ni croix. La croix surtout leur était en horreur, parce que, disaient-ils, elle rappelait le triomphe du Dieu mauvais (1).

Le service religieux était présidé par un ministre, ou, en l'absence d'un ministre, par un *Parfait*. La réunion s'ouvrait par la lecture d'un passage du Nouveau Testament (2), qu'un ministre inter-

(1) *Lib. Sent.*, p. 132. — Pendant et après la guerre, ils se réunissaient dans les forêts, nombreuses alors dans le Languedoc. « La confession de Guill. Carrière devant les Inquisiteurs place sous nos yeux la vie de ces *Outlawos*. Un jour lui et son compagnon d'hérésie, Julien, cheminaient dans la forêt de Reite, lorsqu'un chien se mit à aboyer après eux. Au bruit que faisait l'animal, un certain Pierre Aycart, de Verdun, accourut et leur demanda qui ils étaient : « Retirez-vous leur dit cet homme, ici sont les proscrits» (*faiditi*); et aussitôt Carrière et son compagnon revinrent sur leurs pas pour prendre une autre direction. » (M. Dulaurier, *Mémoire de Belhomme*, pièces justif., p. 138.)

(2) *Lib. Conf.*, f° 233.

prêtait ensuite. Puis, les *Croyants* joignaient les mains, fléchissaient le genou, et, s'inclinant trois fois, disaient tous ensemble : « Bénissez-nous. » Le ministre et les *Parfaits* répondaient : « Que Dieu vous bénisse. » On récitait alors l'*Oraison dominicale*. Quand cette prière était achevée, le ministre disait : « Adorons le Père, le Fils et le Saint-Esprit. » Et la cérémonie était terminée.

Nous avons parlé du *Consolamentum*. Il donnait lieu à une cérémonie très-solennelle, qui était toujours faite par deux ministres. Pour recevoir le *Consolamentum*, il fallait d'abord ne pas être en état de péché mortel ; la prière et l'abstinence en étaient la préparation immédiate et nécessaire : le récipiendaire ne devait rien manger pendant les trois jours qui précédaient la cérémonie.

A l'heure convenue, il était introduit auprès de ses frères qui le recevaient dans le plus profond silence. De nombreux flambeaux étaient allumés ; au milieu de la salle, on voyait la table portant le Nouveau Testament. Avant de commencer la cérémonie, tous se lavaient les mains ; ensuite ils se plaçaient en cercle. Le ministre alors, tenant le livre des Évangiles, intruisait le récipiendaire sur les doctrines de la secte, et lui disait avec quelle austérité il devrait vivre désormais. Enfin, il l'exhortait à se séparer de l'Église de Rome. En finissant, il l'interrogeait : « Frère, veux-tu te rendre

à notre foi? » Le frère répondait: « Oui », et demandait à Dieu de le délivrer du serment conjugal. Alors il se mettait à genoux, et par trois fois, en s'avançant à mesure, il disait : « Bénissez-moi. » Le ministre répondait : « Que Dieu te bénisse. » Aussitôt se faisait la promesse solennelle. « Je promets, disait le nouveau frère, de me rendre à Dieu et à son Évangile, de ne jamais toucher à une femme, de ne tuer aucun animal, et de ne manger ni viande, ni œufs, ni laitage. » Il répétait encore par trois fois : « Bénissez-moi. » Le ministre lui présentait l'Évangile à baiser, qu'il mettait ensuite sur sa tête; enfin il lui imposait les mains, pendant que les assistants récitaient l'*Oraison dominicale*. On terminait par la récitation des dix-sept premiers chapitres de saint Jean.

Le frère *Consolé* recevait un cordon de lin; il devait s'en ceindre les reins: c'était son vêtement. Le ministre le baisait alors deux fois sur la bouche; ce baiser était transmis à tous les assistants. Si le *Consolé* était une femme, le ministre lui donnait le baiser de paix, en lui imposant l'Évangile sur l'épaule et en lui touchant le coude avec son coude. Le *Consolé* devait se retirer quarante jours dans le désert, pour y jeûner au pain et à l'eau.

La cérémonie du *Consolamentum* était plus simple auprès des malades. Elle consistait uniquement dans l'imposition des mains et de l'Évan-

gile. Il fallait toutefois que le malade ne fût pas dans l'impossibilité de parler.

Cette cérémonie du *Consolamentum* correspondait au baptême chrétien, d'après les Albigeois, avec cette différence que chez eux l'adulte seul était admis à le recevoir. La *bénédiction* ou la *fraction* du pain correspondait à l'Eucharistie (1). Enfin, ils avaient une confession publique et solennelle qui concernait seulement les *Croyants* et les *Parfaits*. Le *Croyant* se présentait devant l'assemblée des *Parfaits* et des *Fidèles*; il se mettait à genoux, et s'adressant au ministre qui tenait le livre des Évangiles, il disait : « Je viens devant Dieu et devant vous me déclarer coupable et faire la confession de tous les péchés que j'ai pu commettre et du mal qui est en moi, afin de rece-

(1) Le plus ancien des *Parfaits* prononçait sur les convives la bénédiction *Benedicat vos Deus*, et récitait l'*Oraison dominicale*. Il bénissait ensuite le pain, et, après l'avoir rompu, le distribuait à chacun des convives, en disant : Que la grâce de Dieu soit avec toi. Il bénissait aussi le vin et tous les mets qui étaient successivement servis. Ce pain était fait de froment, de seigle ou d'avoine. M. Dulaurier, citant *Doat.*, t. xxv, f° 209, 210.

Ils rejetaient la présence réelle : « Hostia sacra non est corpus Christi » (f° 1). « Quod hostia sacrata super altare non est corpus Christi » (f° 10). « Quod Eucharistia non est corpus Christi » (f° 51), dans le *Liber confessionum*.

« Quod Capellani faciunt plures deos de pasta, et postea comedunt eos ». *Lib. Sentent*, p. 132.

voir le pardon de Dieu par vous. » Le ministre mettait l'Évangile sur sa tête ; tous les assistants lui imposaient les mains, récitaient le *Pater* et prononçaient son absolution.

Pour les péchés graves, chacun devait les avouer individuellement ; pour les autres, un seul *Parfait* se confessait au nom de tous.

Cette cérémonie se reproduisait environ une fois par mois : elle portait le nom d'*Appareillamentum* (1).

(1) M. Dulaurier apprécie ainsi l'*Appareillamentum* : « Un autre rite cathare, dit-il, dont il est fait très-souvent mention, est l'*Appennelhamentum servitium*. M. Schmidt pense que l'on entendait par l'un ou l'autre de ces deux termes, une sorte de confession que les *Parfaits* pratiquaient entre eux. Ils se confessaient, nous dit-il, en s'appareillant ensemble, c'est-à-dire ils se disposaient à une observation plus stricte de la vie parfaite ; mais les textes où se rencontrent les deux mots précités ne les accompagnent d'aucune explication et celle de l'auteur de l'*Histoire des Cathares* n'est guère intelligible. En s'en tenant au sens étymologique du mot *Appennelhamentum*, dérivé du verbe roman-provençal *Apparelhar* « apparier, associer », on pourrait croire qu'il symbolise l'association spirituelle de deux *Parfaits*, pour l'accomplissement des fonctions du ministère cathare. La règle voulait en effet qu'ils fussent deux, marchant, agissant toujours ensemble, inséparables dans leur vie de souffrance et de travail. L'*Appennelhamentum* était peut-être encore l'office religieux qui consacrait cette union. Cette cérémonie était renouvelée chaque mois, *de mense in mensem ;* elle commençait par la bénédiction et finissait par le baiser de

Les Albigeois n'avaient pas seulement les cérémonies dont nous venons de parler ; ils célébraient encore trois grandes fêtes : Noël, Pâques, la Pentecôte. Noël rappelait la venue de Jésus-Christ dans le monde mauvais ; Pâques, son triomphe sur le prince de ce monde ; la Pentecôte, la fondation de l'Église dualiste. Mais ils ne pratiquaient pas le repos du septième jour, car ils n'admettaient pas les sept jours de la Création.

L'année se divisait pour eux en trois temps sacrés : le premier commençait à Saint-Brice (23 novembre) et finissait à la Noël (25 décembre) ; le second s'étendait depuis le premier dimanche du Carême jusqu'à Pâques ; le troisième, depuis la Pentecôte jusqu'au 29e jour du mois de juin. Pendant ces temps sacrés ils observaient les jeûnes en usage dans l'Eglise orientale.

Eckbert ajoute qu'ils célébraient en automne une fête nommée *Malilosa*. Il croit qu'elle avait pour objet le martyre de Manès, et qu'elle était la même que la fête de Bêma des Manichéens (1).

paix ou d'adieu ; parfois elle avait lieu à la suite d'un *Consolamentum*. Mais quels qu'aient été le caractère et l'objet de l'*Appennelhamentum*, il n'en est pas moins certain que les Cathares avaient l'usage de la confession privée, qu'ils appelaient *Melioramentum*. *Lib. Sent.*, p. 192 et 263.

(1) Gieseler affirme que toutes les sectes Manichéennes avaient une grande vénération pour leur père commun,

Toutes ces diverses cérémonies du culte albigeois supposent une organisation ecclésiastique. Elle existait, en effet, chez eux comme chez les premiers Manichéens, et nous en connaissons tous les éléments. Le principe fondamental de leur sacerdoce était celui-ci : pour exercer le ministère, il faut être absolument pur, car celui qui ne possède pas la sainteté parfaite ne peut pas communiquer l'Esprit. La conséquence de ce principe était double : la première, que les prêtres catholiques ne devaient pas être regardés comme les vrais ministres, car leurs sacrements demeuraient sans effet, ainsi que leurs bénédictions ; la seconde, que le choix des ministres ne pouvait se porter que sur les *Parfaits*, qui jouissaient d'une éminente sainteté.

Pour l'organisation de son sacerdoce, l'Église albigeoise, qui s'éloignait si profondément de la doctrine chrétienne par ses principes métaphysiques, voulut se rattacher à l'Église chrétienne primitive. Elle n'admit que deux ordres : l'*Épiscopat* et le *Diaconat*. L'évêque tenait le premier rang ; deux ministres, appelés l'un le *Fils majeur*, l'autre le

Manès. *Lehrbuch der Kirchengeschichte*. Bonn., 1844. — Cf. du même auteur : *Untersuchungen über die Geschichte der Paulicianer*, dans les *Theologische Studien und Kritiken*, Hambourg, 1829. Liv. I. — *Ueber der Dualismus der Slaven*, Hambourg, 1837.

Fils mineur, lui étaient attachés. Leurs fonctions consistaient à le remplacer, si cela était nécessaire.

Après la mort de l'évêque, le *Fils mineur* consacrait évêque le *Fils majeur*, en posant sur sa tête le Nouveau Testament ouvert Lui-même devenait *Fils majeur*; l'assemblée élisait le nouveau *Fils mineur*. Quelquefois l'évêque avait, avant de mourir, consacré son *Fils majeur*.

Il y avait des parents qui, de bonne heure, destinaient leur fils à ce ministère. Ils nourrissaient donc le nouveau-né de lait d'amandes et plus tard de végétaux : c'est ainsi qu'il était préservé de tout contact avec la chair. D'autres fois le choix n'était déterminé que quand l'enfant avait déjà dix ou onze ans.

La communauté universelle était donc divisée en églises particulières ou évêchés. Chaque bourg, ville ou autre localité avait à sa tête un diacre. Quand après la guerre, c'est-à-dire dans le premier quart du XIII[e] siècle, les diacres manquèrent, ils furent remplacés par les *Anciani*, les *Anciens*.

A côté des ministres spirituels, il y avait encore les *Procuratores* et les *Nuntii*. Les fonctions des premiers consistaient à recueillir les aumônes, les dons des fidèles et les legs faits par les mourants, à gérer la caisse, à faire passer des secours aux proscrits et aux exilés volontaires. Les *Nuntii*

avaient pour mission de guider et de protéger les fugitifs. Il y avait presque partout de ces *Procuratores* et de ces *Nuntii* (1).

C'est un sujet de controverse de savoir si les Albigeois, et en général les dualistes d'Italie et d'Allemagne, reconnaissaient à leur tête un chef suprême : nous l'avons déjà dit dans le chapitre précédent. Eckbert et Belleville sont pour l'affirmative. Le premier, après avoir dit que Manès se choisit, à l'exemple de Jésus-Christ, douze disciples, ajoute que les Cathares faisaient de même; qu'ils avaient à leur tête un chef suprême et un conseil de douze membres, lesquels ordonnaient les soixante-douze évêques.

Au XII[e] siècle, Evervin (2) et l'italien Joachim de Flore (3) affirmèrent de même que les néo-Manichéens avaient un pape, c'est-à-dire un chef unique auxquels ils obéissaient. A la réunion de Saint-Félix de Caraman, en effet, l'évêque de Constantinople fit prévaloir son avis ; et au XIII[e] siècle, un légat du Saint-Siége en France parlait, dans une lettre au Pontife romain, d'un chef de la secte résidant en Bulgarie et ayant un vicaire dans le Languedoc.

(1) *Lib. Confes.*, f° 19.

(2) *Evervini epistola ad S. Bernardum,* ap. Mabillon. *Vetera analecta*, t. III.

(3) *Expositio in Apocalypsim*.

Nous devons avouer cependant que quelques auteurs n'ont pas partagé l'opinion d'Evervin. Nous n'essaierons pas même d'entrer dans une discussion de détail inutile ici : arrêtons-nous aux paroles de M. Dulaurier, qui nous semble avoir exactement résumé les motifs sur lesquels ces auteurs appuient leur négation : « Malgré les affirmations de quelques auteurs du moyen-âge, dit-il, qui veulent que l'Église cathare ait eu un chef suprême, un évêque des évêques ou pape, il paraît certain que ce suprême pontificat n'exista jamais : aucun de ceux qui ont le mieux connu la secte, comme le dominicain Rainier Sacchoni, qui en avait fait partie assez longtemps, aucun ne parle de ce prétendu pontife cathare. On n'en trouve pas plus de traces dans les procédures de l'Inquisition, et dans les lettres si nombreuses des papes relatives à l'hérésie et aux mille incidents qu'elle suscita. Comment auraient-ils pu garder le silence sur un personnage qu'ils auraient eu le droit de regarder comme l'antagoniste du Vicaire de Jésus-Christ et leur adversaire personnel? Une autre considération confirme cette conclusion négative : l'Église cathare, d'origine orientale, fut organisée sur le modèle des églises chrétiennes d'Orient, qui ne reconnaissaient d'autre chef suprême que le Christ, sans aucun représentant terrestre ou visible, gouvernées directement par les évêques et qui, indé-

pendantes l'une de l'autre, n'étaient en communion entre elles que par l'unité du symbole et le lien de la fraternité. L'évêque Nicétas, qui vint de Constantinople pour diriger les délibérations du synode de Saint-Félix de Caraman, et l'évêque slave qui, en 1223, envoya un délégué dans le midi de la France, n'agirent nullement, dans ces circonstances, en vertu d'une suprématie hiérarchique. Le premier n'avait d'autre autorité que celle que lui assuraient son savoir et sa connaissance de la véritable tradition cathare; le second, d'autre prérogative que sa sympathie pour des coreligionnaires persécutés, et son empressement à les encourager à rester fermes dans la foi ou à leur offrir un asile, s'ils étaient forcés de quitter leur patrie » (1).

Nous ne pensons pas que les raisons alléguées par M. Dulaurier aient la valeur qu'il leur attribue. D'abord, ce chef suprême pouvait exister et n'être pas connu : ce qui expliquerait le silence des écrivains du temps. Ensuite, l'Inquisition avait-elle à interroger sur l'existence de ce chef suprême? Non, puisque ce n'était pas l'existence de ce pape qui constituait l'hérésie. Pourquoi s'étonner que les Pontifes romains n'aient point signalé leur adversaire? Aujourd'hui encore n'existe-t-il pas telle société enfouie dans l'ombre, dont le but est la ruine même

(1) M. Dulaurier, *loc. cit.*

de l'Église, et du chef de laquelle le pape ne parle jamais ? Nous n'avons pas de témoignage à opposer à celui d'Evervin et à celui d'Eckbert ; il semble donc que nous devons les croire jusqu'à ce qu'on nous donne des preuves plus fortes.

Tels furent, dans leur ensemble, les préceptes moraux, les usages, le culte, l'organisation hiérarchique de l'Église albigeoise. Ce que nous avons dit des dualistes de France, nous aurions pu le dire des Patarins d'Italie et des Cathares d'Allemagne : c'était en effet une seule et même secte, dont les ramifications s'étendaient à toute l'Europe.

Nous avons à rechercher maintenant les causes pour lesquelles cette secte, dont les doctrines étaient si contraires à tout ordre social, se propagea avec une rapidité vraiment étourdissante. Ici nous aurons à recueillir les meilleures et les plus instructives leçons.

CHAPITRE III

État de l'Église au XIe et au XIIe siècle.

Dès sa première apparition, le néo-Manichéisme se répandit avec une rapidité étonnante ; le lecteur ne l'a pas oublié. Au commencement du XIe siècle, on le signala à Orléans et à Toulouse ; bientôt ce fut à Béziers, à Carcassonne, à Alby, dans le Rouergue, dans le Périgord. Le concile de Reims, tenu en 1148, fut si effrayé de ses progrès, qu'il se crut obligé de défendre à tous les fidèles de la province rémoise de recevoir les hérésiarques, *qui étaient dans la Gascogne, dans la Provence ou ailleurs* (can. XVIII). Celui de Tours (1163) prit des mesures semblables ; celui de Vérone (1183) fut même plus sévère. A la fin du XIIe siècle, en effet, l'hérésie ne s'étendait pas seulement dans la Provence et le Languedoc, mais encore elle enlaçait de son étreinte puissante tout le pays du sud de l'Europe, depuis les Pyrénées et l'Océan jusqu'au Bosphore.

Essayons de rechercher les causes d'une diffu-

sion si prompte, et de comprendre, autant que faire se pourra, l'état de l'Église, afin de voir si les malheurs qu'elle eut à traverser pendant le XI[e] et le XII[e] siècle ne facilitèrent pas aux néo-Manichéens l'entrée dans une terre qu'elle avait arrosée de ses sueurs, consacrée de son sang et sanctifiée par son esprit.

Au moment où les Albigeois commencèrent à répandre leurs doctrines subversives, l'Église qui, pendant le IX[e] et le X[e] siècle, avait eu à lutter contre l'ignorance et la barbarie, car la paresse et l'oisiveté avaient pris la place, pourtant sacrée à ses yeux, de l'amour des lettres, du travail et de la pénitence, semblait entrer dans une période de progrès et de bien. Le XI[e] siècle fut incontestablement supérieur au IX[e] et au X[e]. On vit alors s'adoucir les mœurs, le langage revêtit des formes plus attiques (1), les sciences furent plus en honneur et les vertus chrétiennes plus communes. Ce siècle s'ouvrit par le pontificat de Sylvestre II et le règne de saint Henri.

Sylvestre II fut incontestablement un grand pape. Pendant son pontificat, le Saint-Siége brilla de nouveau de la gloire des Grégoire, des Léon et

(1) Cependant on trouve encore des expressions barbares, par exemple, dans le Testament de Riculfe, évêque d'Elne (915), publié par Baluze (*Regin. App.*, p. 626), et dans les lettres de Robert, évêque de Metz.

des Damase; de cette gloire incontestée, qui semblait s'être obscurcie au xe siècle, pendant la succession rapide des vingt-huit papes, qui, depuis le pape Romain (900) jusqu'à lui, n'avaient fait que passer sur le trône de Pierre. Saint Henri II (1002-1024) donna, même dans les grandeurs et au milieu du faste royal, l'exemple des plus admirables vertus. Par sa vie, il honora la religion; il voulut que partout ses peuples lui rendissent respect et hommage. Aussi, comme si la vertu appelait nécessairement à elle la vertu, son règne fut particulièrement illustre, par le nom de vingt-deux évêques qui méritèrent, par la sagesse de leur vie et l'influence de leurs œuvres, d'être vénérés par les contemporains et de recevoir de la postérité, attentive à leurs mérites, les honneurs de la sainteté (1).

L'empereur Henri et le pieux Robert, roi de France, n'avaient pas tardé à s'unir d'une amitié étroite. Cette entente de deux princes si vertueux était de bon augure pour la prospérité de l'Église. Ils avaient eu une entrevue cordiale aux limites des deux royaumes, sur les bords de la Moselle, et après s'être donné mutuellement des fêtes splendides, dignes de la couronne de Charlemagne, ils s'étaient concertés et entendus sur les moyens

(1) Voir la *Vie de saint Meinwerck*, évêque de Paderborn.

d'étendre l'influence civilisatrice de l'Église et de favoriser les progrès de la vertu dans les âmes (1).

Étienne, roi de Hongrie, venait de rentrer dans le giron de l'Église, s'était reconnu son vassal, avait promis de lui rester fidèle et, au besoin, de la défendre.

Tout annonçait donc un siècle de gloire et de prospérité, et le néo-Manichéisme paraissait avoir mal choisi son heure pour supplanter l'Église forte et puissante. Les monastères redevenaient florissants. Les abbés de Marmoutiers, de Jumiège, de Saint-Victor de Marseille, principalement saint Gérauld, fondateur de la Sauve-Majour, diffusaient dans les membres du corps monastique la sève des vertus évangéliques (2). De nouvelles fondations offraient aux âmes lassées des vanités du siècle un asile sûr et tranquille. L'abbé Romuald ouvrait la maison des Camaldules ; Jean Gualbert établissait l'institut de Val-Ombreuse ; l'abbé Robert donnait comme une nouvelle floraison de la règle de saint Benoît, en se soumettant, lui et ses frères de Cîteaux, à la pure règle primitive ; saint Bruno, dont Pierre de Cluny, Guibert, abbé de Nogent, et Sigebert ont écrit des choses si merveilleuses, avait ouvert, en fondant les Chartreux,

(1) Radulp. Glaber, *Vit. Rob.*, lib. III, cap. 2.
(2) Mabill. *Ann.* L. 55, n. 29, 30.

aux âmes contemplatives, le sanctuaire même de la solitude, du recueillement et de la prière.

Les esprits revenaient à la culture des lettres et des sciences. Ce n'était plus le siècle barbare où un chevalier, pour toute signature, laissait l'empreinte de son épée. Fulbert, évêque de Chartres, un autre Fulbert, moine de Saint-Ouen, Burchard, abbé de Saint-Emmeran, Odilon, abbé de Cluny, Bermon, abbé de Richenow, Radulphe Glaber, Hermann Contracte, et une infinité d'autres se distinguaient à la fois par leur vertu et par leur savoir. Saint Léon IX cultivait la science sacrée, même au milieu des préoccupations incessantes du gouvernement pontifical, alors si difficile. Le bienheureux Lanfranc, après avoir enseigné avec éclat la jurisprudence à Paris et à Avranches, se retirait à l'abbaye du Bec, où il passait les derniers jours de sa féconde vie à écrire contre Bérenger. Adelman, évêque de Bresce, Guitmond, évêque d'Averse, défendaient le mystère sacré de l'Eucharistie contre toute attaque présomptueuse; saint Anselme, d'abord abbé du Bec, puis archevêque de Cantorbéry, donnait un essor puissant à la Théologie. L'Orient lui-même, malgré son affaiblissement, ne restait pas en arrière. Les Grecs Zonaras, George Cedrenus, Jean Curopalas, Théophylacte, racontaient dans un beau langage l'histoire de ces pays si riches en souvenirs chrétiens.

Mais à côté de ce bien réel, et contrairement à ce progrès incontestable, il est facile cependant, quand on étudie le XIe siècle, de surprendre, dans la société civile et dans la société religieuse, des causes non moins réelles de mal et de désordre. Henri II était un prince admirable par ses vertus; mais il eût rendu à l'Église un service signalé, s'il eût lui-même arraché toute racine d'agitation et de trouble. Par suite d'un ancien privilége, les empereurs d'Allemagne élisaient le pape, investissaient de leur pouvoir les évêques et les abbés, en leur donnant la crosse et l'anneau. Henri II, avec sa profonde piété, eût dû comprendre que ce privilége était d'abord tout personnel, et que d'ailleurs, eût-il été attaché à la couronne, avec tel prince moins bienveillant, il menaçait l'Église des abus les plus criants. A peine Henri III fut-il monté sur le trône (1039), que l'on put déplorer les graves inconvénients de ce privilége. Sous son règne, les plus grands malheurs fondirent sur l'Église. Les historiens les ont racontés, l'âme navrée de douleur. L'Empereur avait le privilége d'élire le Pape, concurremment avec les cardinaux et le peuple de Rome. Qu'arrivait-il? Quand un pape élu par les cardinaux déplaisait à l'Empereur, celui-ci, qui disposait du vote d'un grand nombre d'évêques, et qui, au besoin, avait à son service une armée formidable,

faisait élire un autre pape. Ainsi, l'on vit avec tristesse, sous le pontificat de Grégoire VI (1046-1048), Suitger, évêque de Bamberg, prétendre au trône pontifical et prendre le nom de Clément II; mais Grégoire VI fit preuve d'un vrai désintéressement apostolique, qui honore sa mémoire : imitant saint Grégoire de Nazianze, qui, pour le bien de la paix, s'était démis du siége de Constantinople, il renonça à la dignité pontificale. Sous le pontificat suivant, quand saint Grégoire VII, doué d'une énergie qu'on ne saurait trop louer, déclara vouloir terminer avec Henri IV la querelle des investitures, l'Empereur lui opposa Guibert de Ravenne, qui prit le nom de Clément III. Qu'on imagine la situation qui était alors faite à l'Église : deux partis en présence, des luttes continuelles, dont le premier résultat était des accusations réciproques et calomnieuses, des divisions, même des combats. La robe sans couture du Christ, violemment déchirée, était livrée à toutes les ambitions intrigantes. C'était la désolation dans le lieu saint (1).

Ces divisions, soulevées autour du Siége Apostolique, se reproduisaient dans les monastères, dans les diocèses, dans tous les royaumes, où chacun, par religion, se croyait obligé d'embrasser

(1) On sait avec quelle douleur profonde saint Pierre Damien déplora les malheurs de l'Église de Rome, quand l'impie Cadalaüs se fut emparé du Siége Apostolique.

un parti. Cette épreuve, à laquelle le divin Fondateur de l'Église permit qu'elle fût soumise, serait de nature à nous étonner tant elle fut grande, si nous ne savions que la lutte, la souffrance, la douleur constituent les conditions mêmes de sa vie. Mais le XI[e] siècle éprouva des malheurs certainement plus tristes, qui furent la conséquence inévitable du privilége de l'investiture : la flamme du zèle sacerdotal semblait presque éteinte partout, et ainsi tarit dans les âmes la source de la grâce. Le privilége des investitures avait produit la simonie et l'incontinence des clercs, et ces deux vices, à leur tour, affaiblirent les caractères, alanguirent la piété, détournèrent le sacerdoce de ses devoirs sacrés. Un mot rapporté par Yves de Chartres (1), dépeint ce siècle désolé. Un simoniaque disait hautement qu'il n'avait que faire de bons ecclésiastiques et de canons, parce qu'il avait tout cela dans sa bourse. Les âmes vraiment pieuses, que le Sauveur donne toujours à son Église, gémissaient de cet état de choses, et quelquefois faisaient entendre leurs plaintes éloquentes (2).

Il est certain, en effet, que l'honneur de la vie sacerdotale était singulièrement atteint. Les béné-

(1) *Ep*. 56.

(2) « O derelicta, o mæsta, o desolata Galliarum Ecclesia ! Quæ jam erit spes salutis ulterior ? » s'écriait Fulbert. *Ep*. 21.

fices étaient devenus héréditaires dans les familles, les enfants succédant aux pères. Les évêques, les abbés, les archidiacres, les simples clercs se supplantaient (1). On ne se faisait pas faute d'acheter un bénéfice, même un évêché ; et quand on était possesseur des revenus que l'on percevait, au reste avec une exigence sévère, on menait la vie la plus large et la moins conforme aux saints canons. Jamais peut-être l'Église n'avait été servie par tant d'hommes indignes (2) ; jamais tant de demandes de déposition n'arrivèrent à Rome.

Écoutons saint Pierre Damien, esprit vigoureux, âme élevée, cœur profondément dévoué à l'Église et dévoré de zèle, génie remarquable de talent et d'énergie, écoutons-le se plaindre de son siècle. Dans une lettre adressée à Grégoire VI, il désire vivement que l'Église revienne enfin à l'âge d'or des Apôtres, et d'abord que soit déposé l'évêque intrus de Pisaure, qu'il appelle adultère, incestueux, ravisseur (3). A l'entendre, il est difficile de trouver des clercs qui soient vraiment dignes de l'épiscopat, car chacun cherche ses propres intérêts et non ceux de Jésus-Christ. C'est l'avarice ou l'ambition qui décident des vocations ; une fois

(1) *Gall. Christ.*, t. I, p. 10; *App.* 4, 5.

(2) Pet. Dam., *Ep.* III, ad Clementem.

(3) *Ep.* I, *ad Gregorium* VI ; Paris, ap. Robert de Ninville, 1665.

entrés, ces ambitieux ne font rien pour se rendre dignes du sacerdoce. En tout ils veulent commander, et en rien se rendre utiles (1).

Les pensées que donne l'ambition et que le désir des richesses entretient et nourrit dans le cœur étaient communes. Ce serait une erreur de croire que la simonie constituât quelques cas particuliers et fût l'état de quelques évêques ou de quelques abbés plus légers : un grand nombre avaient trempé dans le crime. Ce mal, auquel il faut ajouter l'incontinence, devint si profond, que le génie, pourtant si austère et si puissant de Grégoire VII, ne parvint pas à le conjurer totalement. La lutte dura un siècle encore, pendant lequel les Papes et les conciles ne cessèrent point de formuler des décrets contre cet ennemi cent fois plus terrible que l'hérésie la mieux organisée.

Les moines eux-mêmes étaient déchus de leur état primitif. La plupart d'entre eux gardaient des sommes d'argent, disant que, ne recevant rien du monastère, il leur fallait une ressource pour vivre. Dans ce but, ils se livraient à des courses continuelles, pour lesquelles ils recherchaient le luxe et les commodités de la vie, et dans lesquelles ils perdaient l'application à la prière, à la lecture,

(1) *Epist.* II, *ad Gregorium* VI.

à la psalmodie, et ne trouvaient que le relâchement, la dissipation et l'intempérance (1).

Cette vie facile des moines n'était, pour ainsi dire, que l'image de celle des prêtres séculiers. Le cloître protège; et d'ordinaire, ce n'est pas dans ces murs fermés que commence la décadence de la vie sacerdotale. Au reste, les prêtres séculiers, placés au milieu de dangers plus séduisants, obligés aux devoirs si graves du ministère extérieur, peu maîtres de leur temps, qu'ils doivent tout entier aux fidèles, sont, pour toutes ces raisons, souvent en retard sur la science et la sainteté des moines. Au XI[e] siècle, le mal commença par affaiblir les premiers, puis il s'attaqua aux seconds. La moindre des conséquences de ce désordre fut la perte d'un temps précieux, la paresse et la négligence à avancer dans la science sacrée (2); car, si la prière est le premier et essentiel devoir du moine, l'étude unie à la prière constitue, après le zèle, l'obligation principale du prêtre séculier.

Cependant n'exagérons rien : quelques esprits brillent d'un éclat mérité et se détachent sur ce ciel obscur : c'est Hildebrand, qui devint Grégoire VII; Otton, qui fut Urbain VII; Rainier qui, sur le trône pontifical, prit le nom de Pascal II;

(1) Pet. Dam., *Opusc.*, XXIX, XLVIII et XLIX.
(2) Cf. *Opusc.* XVII.

Gérard, évêque d'Ostie, et tant d'autres, à la fois zélés pour la discipline et pour les lettres; car on eût pu dire d'un très-grand nombre, quoique avec moins de raison, mais avec quelque vérité, ce que Baudri, abbé de Bourgueil, disait du savant Odon :

« Ditat te littera dives,
Et vatum musas deliciosus amas;
Si cantare velis, cantas modulamine dulci.
. . . .
Os oratorum modo vivis Tullius alter;
Callidus in verbis vivis Aristoteles.... » (1).

Les conséquences naturelles d'un bien si restreint et d'un désordre si général furent non-seulement des révoltes répétées, comme on le vit à Milan, mais encore le mépris du corps sacerdotal tout entier.

Toutes les entrées de la place étaient ainsi ouvertes à l'ennemi; l'hérésie manichéenne pouvait donc envahir un terrain absolument libre de l'Orient à l'Occident. Ajoutez à cela les négations de Bérenger, qui agitaient le monde; les troubles qui, par intervalles, éclataient en Pologne, en Angleterre et en Italie; les attaques parties en Orient de la plume de l'audacieux Michel Cérulaire contre l'Église romaine; considérez que les Papes, en commençant par Léon IX, furent occupés, pour ainsi dire, à une seule affaire : l'investiture avec

(1) Duchesn, t. IV, 275-278.

son cortége assuré, la simonie et l'incontinence : et vous comprendrez quelle facilité vraiment surprenante l'hérésie rencontra partout.

Enfin, alors que la paix et le calme furent un peu revenus à l'intérieur, Urbain II, s'inspirant des graves intérêts qui s'agitaient en Orient, annonça la croisade (1095). Pierre l'Ermite la prêcha en apôtre, et le monde catholique ne sembla plus avoir tourné son regard que du côté du Saint Sépulcre.

Mais il est certain que l'éloignement des princes et des seigneurs les plus chrétiens pendant ces guerres si brillantes et si glorieuses, donna une plus grande liberté aux peuples et à une erreur qui cherchait à les dévorer ; car, sans doute, on pouvait répéter de plusieurs ce que l'on avait dit, un siècle auparavant, d'un abbé de Castres retenu loin de son monastère par de trop fréquents pèlerinages :

« Dum Loca Sancta petit Gerebardus noster, obortum est
Rupto inter fratres fœdere dissidium.
Sedari potuit monitu discordia nullo,
Abbatis reditus pacis origo fuit. » (1)

Il est certain aussi que le contact et le mélange des hommes de l'Occident et de ceux de l'Orient favorisa le développement de la foi dualiste dans·

(1) *Spicil.*, t. 7, p. 342. Cité par l'*Histoire littéraire de la France.*

nos pays : plus d'un revint de la croisade converti aux principes de Manès.

Toutes ces causes multiples et diverses, qui se rencontrèrent ensemble, ne détournèrent que davantage l'attention de l'Église. Au reste, n'oublions pas que, pendant les trente premières années du XIe siècle, le néo-Manichéisme vécut dans le secret; il se déroba avec une rare prudence. Nous avons constaté qu'il ne se produisit qu'à mesure que les circonstances devinrent plus favorables. Mais, ces circonstances venues, il se répandit en Italie et en France avec une rapidité qui, si le monde n'eût été occupé à d'autres graves intérêts, lui eût inspiré de l'effroi.

Mais à côté de ces causes générales se placent d'autres causes plus particulières; car l'état particulier de la France, et surtout de la Provence et du Languedoc, autant que l'état de l'Église universelle, contribua, pour sa part, à ouvrir au néo-Manichéisme les voies les plus larges : il empêcha, du moins, d'élever contre lui des barrières. Il suffit de parcourir les canons des conciles particuliers tenus en France au XIe siècle, pour se convaincre que, lorsque dans une nation le sacerdoce ne veille pas et néglige quelques-uns de ses devoirs sacrés, l'ennemi ne tarde pas à entrer dans le bercail, trouble les âmes et les entraîne loin de Jésus-Christ.

En France, les désordres étaient aussi grands

qu'en Allemagne et en Italie. Le mal remontait à une époque déjà ancienne. Les conciles du commencement du x[e] siècle faisaient déjà un tableau peu flatteur des mœurs du temps, et se plaignaient que des habitudes de vie trop facile eussent remplacé les vertus austères (1). Ce mal provenait surtout de l'immixtion des laïques dans l'administration de l'Église. Ainsi on avait vu à la mort de Seulfe, archevêque de Reims (925), Herbert, comte de Vermandois, faire élire à sa place un de ses enfants, qui n'avait pas encore cinq ans accomplis (2). Un fait de cette nature était rare, à la vérité, même dans ce siècle ; mais il nous montre cependant la tendance usurpatrice des grands et des seigneurs. Effectivement, au XI[e] siècle, des laïques puissants confiaient souvent une église ou une abbaye à un clerc, qui l'achetait, sans que ni les uns ni les autres eussent consulté l'évêque et obtenu son consentement. Aussi le Concile d'Orléans (1022)

(1) Pour ne citer que les conciles tenus dans le midi, Arnuste, archevêque de Narbonne, et onze autres prélats se réunirent à Jonquières (mai 909), aujourd'hui petite commune de l'Hérault (*Conc.* t. IX, p. 524). — Arnuste avait, en 902, assisté à un autre concile, avec Rostang d'Arles, et quelques autres évêques (Marten. *Anec.* t. 4, p. 69).

(2) Cette élection fut approuvée par le roi Raoul et confirmée par le pape Jean X. (*Flod. chron.* an. 925, ap. D. Rivet, *Hist. litt. de la France, État des lettres au* x[e] *siècle*).

ordonna que le clerc auquel une charge ecclésiastique devait être confiée fût préalablement envoyé à l'évêque ou à son vicaire, qui s'informerait de sa science, de son âge et de ses mœurs : ce qui nous fait entendre que quelques-uns de ces clercs étaient ignorants, ou trop jeunes, ou vicieux (1) : mal vraiment grand, puisqu'on compte environ quatre-vingts conciles tenus en France, dans le cours du XIe siècle, pour relever l'honneur et l'estime du clergé. Tels sont principalement les Conciles de Bourges et de Limoges (1031), celui de Reims (1049), présidé par le pape Léon IX; les deux de Rouen (1050 et 1072); ceux de Tours (1060) et de Toulouse (1056); celui de Poitiers (1078), présidé par Hugues, évêque de Die, légat du Saint-Siége, et le mémorable Concile de Clermont (1095), présidé par le pape Urbain II (2).

Quelques prêtres n'administraient les sacrements de baptême et de pénitence qu'après avoir reçu une somme d'argent. D'autres s'appliquaient totalement aux affaires civiles (3); si bien que le Concile de Reims (1131) défendit expressément, aux moines et aux chanoines réguliers, de se

(1) Ce canon XIII nous indique un mal déjà ancien, puisqu'un canon semblable avait déjà été porté par le Concile de Vienne de 892 (Can. IV), et que, en 1031, il fut renouvelé par le Concile de Bourges (Can. XXII).

(2) *Concil. collect.*, t IX.

(3) *Id.*, t. X.

faire médecins ou avocats dans un esprit de cupidité. Ceux-là, comme en Italie, étaient loin d'avoir dans leur vie cette gravité, cette austérité, cette vigilance qui font l'honneur et la force du sacerdoce. Aussi le sous-diacre, au moment de son ordination, devait promettre, en spécifiant l'objet de sa promesse, de vivre seul, et en France, on mit en vigueur le canon III du Concile de Rome (1059), qui défendait aux fidèles d'entendre la messe de tout prêtre qui manquait à ses engagements. Ceux-ci recevaient des laïques l'investiture d'un bénéfice, d'une abbaye ou d'un évêché, et sur ce point, le désordre, s'il n'eût pas été arrêté, fût devenu plus grand qu'en Allemagne. En Allemagne, du moins, l'empereur seul s'attribuait le droit de donner l'investiture ; tandis qu'en France, c'était tout laïque puissant (1). Aussi, on voyait des prêtres, mécontents de la part qui leur était faite, quitter le ministère et se mettre à la suite et au service d'un riche seigneur, afin d'obtenir un prieuré ou une cure à riches revenus. Ils oubliaient combien c'était s'éloigner des saints canons, de l'esprit de l'Église, de la vertu et de la perfection sacerdotale ; ils ne savaient pas quel tort ils faisaient à l'Église elle-même, car le sacerdoce ne méprise pas en vain les règles de son saint état. Autant un

(1) *Concil. Claromentense* (1095), Can. XVI.

clergé zélé, saint et savant, appliqué au devoir de la prière et au soin des âmes, est respecté, aimé et vénéré, autant il tombe dans le mépris quand il descend plus bas que le niveau de la vertu simplement humaine, car c'est toujours au préjudice du salut des âmes et de la gloire de Jésus-Christ. On le vit en France au XI[e] siècle. Les peuples, animés cependant d'une foi profonde, mais mécontents, n'acceptèrent plus du prêtre la pénitence canonique; ils n'eurent ni la même confiance, ni la même obéissance; et quand les conciles tentèrent de faire revivre l'austérité de la discipline ecclésiastique, les prêtres ne crièrent-ils pas à la tyrannie? Et les peuples, toujours portés à se souvenir du mal et à regarder le fait de quelques-uns comme la suite d'un état général, blâmaient l'épiscopat tout entier, dont quelques membres recevaient pour les ordinations des présents magnifiques (1), et flétrissaient cette simonie dissimulée, plus odieuse et plus criminelle que la simonie ouverte.

Dans le Languedoc et la Provence, où le néo-Manichéisme faisait tous les jours de nouveaux progrès, l'état général des esprits semblait empirer encore.

Le Languedoc n'avait pas participé à ce mouve-

(1) *Concil. Aurel.*, Can. III.

ment de retour vers les lettres, les sciences et les arts, qui commença à se produire dans les pays du nord au xe siècle (1). On cite parmi les hommes distingués de ce siècle à peine deux noms, inconnus assurément de la plupart de nos lecteurs : Durand, abbé de Castres (2), et Bernard, neveu d'Aymeric, archevêque de Narbonne, qualifié de *grammairien* dans le testament de ce prélat (977), et qui signait *Philagramme*, c'est-à-dire ami des lettres. Au siècle suivant, le Languedoc fut en retard, même sur les pays les plus voisins : la Provence l'emporta de beaucoup sur lui. Ainsi, pendant que parmi les hommes de ce temps qui cultivèrent les lettres, on cite, pour le Languedoc, Isarne de Toulouse, élève de l'école de Frédelèze; on cite, pour la Provence, Wifroi (1021), Ponce, Raymbald, Aycard, qui furent successivement élevés sur le siége d'Arles; Pierre, archevêque d'Aix (1103); Raymond II, devenu évêque de Marseille (1110). La Provence nous donna même de son abondance: Richard, moine de Saint-Victor de Marseille, occupa avec honneur l'illustre siége de Narbonne (3). Saint Lambert, devenu évêque de Vence, illustra Lérins (1114). Le moine

(1) *Hist. litt. État des lettres en France au* x*e siècle*, t. VI, p. 42.

(2) *Spicil.*, t. VII, p. 341.

(3) Mabillon, *An.* passim.

Daniel travailla sur les Psaumes; Arnoul, de l'abbaye de Saint-André d'Avignon, laissa des travaux sur l'astronomie, sur l'histoire générale et la vie des Saints; Domnus fut la gloire de l'abbaye de Mont-Majour, près d'Arles (1007).

Cependant ne grandissons pas la Provence outre mesure. Nous pouvons reconnaître, sans rien changer à nos conclusions, que le Languedoc eut, lui aussi, ses écolâtres ou *Capiscoles*. Il fit un grand effort pour atteindre ses voisins, les Provençaux au beau langage. Ainsi Godefroi, évêque de Maguelone, se mit lui-même à enseigner (1), et Frotard, par ses vertus, ses talents, ses missions, son enseignement, donna à la petite ville de Saint-Pons de Thomières une gloire qu'elle n'avait peut-être jamais espéré avoir. De son école sortirent des hommes remarqués alors : Pierre, évêque de Pampelune; Bérenger, fils d'Aimeric IV, comte de Narbonne, abbé de la Grasse; Ponce, qui le fut de Cluny, après le célèbre saint Hugues; Ramire, fils de Sanche, roi d'Aragon, qui y avait été envoyé par son père, et qui régna après Alphonse, son frère (2); Hunauld, dont les auteurs du temps célébrèrent l'éloquence, forma à Moissac l'abbé Benoît, et Gérauld, s'étant fait une grande réputation de science, fut

(1) *Gall. Christ.*, t. VI, p. 133, 176.
(2) Mabillon, *An.*, passim.

élevé sur le siége archiépiscopal de Bragüe, en Espagne. Nous sommes loin de méconnaître toutes ces gloires, propres au Languedoc; mais nous croyons encore que, dans l'ensemble, le Languedoc resta inférieur aux pays du nord et à la Provence. C'est ce qui explique certains traits de violence qui se produisirent parmi ses populations moins policées.

Aux causes particulières de désordre que nous venons d'énoncer, nous devons ajouter une ignorance ancienne, dont le pays ne tendait qu'avec peine à se dépouiller et dont les Albigeois surent habilement profiter. N'oublions pas, au reste, combien le tempérament vif, impétueux et emporté, propre aux populations brûlées par l'ardent soleil du midi, rend faciles pour elles les excès et les écarts. Dans les régions méridionales, l'homme est tout bon ou tout mauvais; le calme, la mesure, la modération y constituent toujours l'exception dans l'un et dans l'autre camp. C'est de part et d'autre la même impétuosité, la même ardeur, et quelquefois une précipitation inconsidérée. L'histoire d'aujourd'hui est l'histoire d'hier; l'histoire du XIX[e] siècle, celle du XII[e]. C'est qu'en effet, si les peuples peuvent donner à leurs idées, à leurs constitutions, à leurs mœurs une direction différente avec les différents âges, leur caractère ne change pas. Nul historien, nul moraliste, nul philosophe

n'osera nier l'influence du caractère sur les idées d'un peuple. Que d'hommes pensent mal, à raison de leur caractère ! Que de peuples aussi se jetent dans l'erreur, emportés par la violence de leur tempérament ! Parmi ces peuples, il faut surtout compter ceux dont la nature est vive, impressionnable et mobile. C'est pour cela que les erreurs populaires, il convient de les juger en tenant compte des passions et des entraînements. Mais malheur à ceux qui donnent des prétextes à ces entraînements précipités, à ces révolutions dans les idées et dans les mœurs ! Nous devons reconnaître loyalement que le clergé du XIIe siècle, non-seulement ne fut pas assez fort pour prévenir les bouleversements résolus par les néo-Manichéens, mais encore sembla donner lui-même le prétexte ou l'excuse. On avait trop à se plaindre de lui ; la plainte commune traversa comme un éclair tous les rangs de la société, qui s'en empara avec une précipitation que nous oserions appeler coupable, si l'entraînement n'appelait pas l'indulgence.

Pour apprécier la mesure de cet entraînement devenu proverbial tant il est facile, on n'a qu'à lire la plainte de Béringer, vicomte de Narbonne, contre son évêque. C'est en plein concile, à Toulouse (1056), en présence de Raymbald, archevêque d'Arles, et de Pons, archevêque d'Aix, tous deux légats de Victor II, qu'il accuse Guifred, ar-

chevêque de Narbonne, d'avoir d'abord acquis ce siége par la voie coupable de la simonie, puis d'en avoir enlevé les tables ornées d'or, les pierres précieuses, les couronnes réservées aux statues des Saints, et les biens immeubles. « Quand il fut assis sur son siége, s'écria Béringer avec force en parlant de l'archevêque, quand avec l'âge les honneurs s'accrurent pour lui, j'avais confiance qu'il serait mon guide et mon bouclier, qu'il se souviendrait d'Ermengaud, mon parent et son prédécesseur, surtout qu'il n'oublierait pas combien j'avais contribué à le faire élever à cette place d'honneur ; que, comme il me l'avait promis, il m'aiderait toujours à soutenir l'honneur de mon nom. Mais il s'est élevé contre moi ; et, comme un démon, il m'a accusé avec orgueil et à l'improviste ; il m'a provoqué, il a excité ma colère ; et, prenant les armes contre moi, il m'a fait une guerre cruelle, dans laquelle il a péri près de mille hommes de chaque côté ; il a détourné les maisons de campagne et les autres possessions de l'Église de Narbonne, ainsi que les biens des chanoines ; il les a enlevés à Dieu et à ceux qui le servent, pour les donner au démon et à ceux qui combattaient pour lui » (1).

Dans une autre lutte, armée cette fois, qui s'en-

(1) *Concilia Galliæ Narbonnensis;* Baluzius, Paris, 1668, p. 11. Querimonia Berengarii adversus Guifredum.

gagea entre Guifred et Béringer, l'archevêque arma de la sanglante épée des batailles sa main consacrée pour bénir. Il n'était pas rare en ce siècle de voir des hommes d'Église se faire hommes de guerre : nous ne justifions pas en elle-même cette conduite, cependant quand une pratique est commune, on ne peut pas nier qu'elle ne constitue une circonstance atténuante. Mais Béringer, comme si son adversaire était seul coupable des excès commis dans le Narbonnais pendant cette reprise d'armes, s'écrie : « Combien il y eut de morts, combien de blessés, combien de malheureux décapités, combien d'églises brûlées, de reliques des Saints dispersées, si je vous le racontais par le détail, peut-être je vous fatiguerais, mais assurément le jour me manquerait plutôt que l'abondance des faits »(1).

Nous ne prétendons pas certainement justifier la conduite de l'archevêque. Guifred mérite un autre sentiment que celui de l'indulgence. Ainsi, Pierre-Raymond, vicomte de Béziers, avait ostensiblement violé l'église Sainte-Marie de Narbonne, en avait arraché un parent de Béringer qui y priait, et l'avait fait mourir en croix. Que fit Guifred ? Il pensa qu'un tel procédé était de bonne guerre, et il prit sous sa protection les sacriléges et les homicides (2). Lui-même, malgré ses promesses et

(1) Baluzius, *loc. cit.*, p. 13.
(2) *Ibid.*, p. 44.

contrairement à la loi de la trève des armes, avait fait saisir, le jour même de l'Épiphanie, deux soldats de Béringer, qui revenaient d'Aniane, dont l'abbé, alors très-puissant, avait sans doute reçu par eux les plaintes de leur maître (1). Finalement, l'archevêque fut excommunié par le pape Victor II et cent vingt évêques, réunis en concile à Florence (1055) (2), qui le condamnèrent pour le crime de simonie. Béringer l'accusait d'avoir vendu tous les ordres conférés à ses prêtres, d'avoir vendu aussi les évêchés de Perpignan et de Lodève; d'avoir acheté pour son frère Guillaume l'évêché d'Urgel, et d'être dans l'habitude de ne consacrer les églises qu'après avoir reçu une riche offrande (3). L'archevêque avait, paraît-il, porté plus loin encore ses excès. Il avait interdit les églises qui étaient en la possession du comte de Narbonne et, ce qui était contraire aux règles canoniques et plus contraire au salut des âmes, il avait défendu de baptiser, de porter le viatique au moment de la mort, d'ensevelir les clercs, les pauvres, les

(1) Baluz., *loc. cit.*, p. 17.

(2) Cette excommunication fut renouvelée au Concile de Rome (1078), par Grégoire VII. « Renovamus etiam excommunicationem a prædecessoribus nostris factam super Guifredum archiepiscopum Narbonnensem, et absque ulli recuperationis spe ab episcopali officio eum submovemus. »

(3) Baluzius, *loc. cit.*, p. 11, 17.

étrangers, de bénir les époux ; écarts vraiment surprenants, inouïs dans la société chrétienne, car en tout temps, et surtout aux époques de la plus dure barbarie, l'Église avait couvert de sa protection les enfants, les pauvres, les mourants et les morts.

La plainte de Béringer nous révèle une autre cause de désordre et de mal, que nous avons déjà signalée ailleurs, mais qui paraît avoir été plus tenace dans le midi. Béringer réclamait contre les déprédations de Guifred; mais à quel titre? Était-ce au nom des âmes asservies ou de l'Église offensée? Nullement ; mais uniquement parce qu'il était par sa femme l'héritier d'Ermengaud, prédécesseur de Guifred. Comment cette parenté avait-elle à s'intéresser aux affaires de l'Église de Narbonne? C'était donc une lamentable calamité que les laïques possédassent les bénéfices avec le pouvoir de les diviser comme leurs biens patrimoniaux et de les vendre. Les choses en étaient à ce point que les possesseurs laïques des bénéfices emportaient tout, même les offrandes des fidèles. Des femmes se tenaient près de l'autel, et en présence même des assistants s'emparaient de ce que la piété de chacun offrait à Dieu (1); de telle sorte que le clergé, pour sauvegarder son indépendance et

(1) *Vetus chartularium Ecclesiæ Cadurcensis.*

sa dignité, devait *racheter l'Église* (1), c'était l'expression consacrée : servitude honteuse qui ne peut s'expliquer que par le malheur des temps ; servitude qui portait avec elle mille querelles sans cesse renouvelées, des débats interminables, des plaintes amères, des inimitiés, des oppositions, des haines. Selon l'expression d'un poëte du temps, c'était partout, plus encore dans les provinces du midi que dans celles du nord,

« Fraus, raptus, quodcumque nefas dominatur in orbe ;
Nullus honor sanctis, nulla est reverentia sacris,
Hinc gladius, pestisque, fames populantur ubique,
Nec tamen impietas hominum correcta pepercit » (2).

Béringer, dans sa plainte contre Guifred, s'était vivement élevé contre la simonie. Cependant, et c'est un des traits de ce siècle troublé, à la mort de l'archevêque turbulent, il ne manqua pas d'intriguer pour faire élever son frère Pierre sur le siége illustre et lucratif de Narbonne !

Mais Dalmatius fut élu canoniquement. Pensez-vous que Béringer se soumit ? Il ne se tint pas pour battu : Pierre prit possession de l'archevêché, et il fallut, pour chasser l'intrus, le caractère droit et inflexible de Dalmatius, en même temps que l'énergie indomptable de Grégoire VII. Dalmatius reçut bientôt de Rome des lettres qui approuvaient

(1) « Redimere ecclesiam ».
(2) Radulp. Glaber, lib. III, cap IX.

son élection ; il en fit part aux Anciens du Languedoc, et Pierre, déjà condamné par les légats au Concile de Toulouse, dut quitter le siége usurpé. Cette fois la justice avait triomphé ; mais les désordres, conséquence de tout débat passionné, n'en avaient été pas moins réels ; de plus en plus, les peuples perdaient le respect du sacerdoce et de la religion : car, s'il est vrai qu'une religion, quoique divine, dès-lors qu'elle est servie par des hommes, a son côté humain et nécessairement défectueux et qu'il faut toujours séparer la vérité des hommes qui la représentent, afin de l'aimer pour elle-même, il n'en est pas moins vrai que c'est là, pour les peuples, une distinction subtile qu'ils ne comprennent pas et qu'ils ne font jamais.

Dans le siècle suivant, l'état général du midi de la France ne changea guère, s'il n'empira pas. Cependant, de même que le XIe siècle avait été, malgré des désordres profonds, supérieur au Xe, de même, dans l'ensemble, le XIIe l'emporta sur le siècle précédent par la foi, la ferveur dans l'ordre monastique, l'observation de la discipline. Il fut redevable de ce bien à un grand pape, Grégoire VII. Gardons-nous de croire toutefois qu'il ait renouvelé l'âge d'or de la primitive Église ; lui aussi ne fut pas exempt de maux et de douleurs. A chaque siècle qui s'écoule, l'homme ne porte-t-il son tribut obligé d'infirmités et de misères ?

L'Allemagne nourrissait dans son cœur un amer ressentiment : elle était en voie de perdre l'influence si grande qu'elle avait exercée pendant longtemps dans l'élection du pape et l'investiture des évêques : ce rôle lui avait acquis une autorité politique, à laquelle elle sentait qu'il était dur de renoncer. Grégoire VII avait porté un coup funeste à la triste prérogative qu'elle s'attribuait comme un droit ; mais il était mort en 1085. Ses deux successeurs, Victor III et Urbain II, avaient en même temps que de la tiare hérité de sa vigueur, de sa résolution, de son énergie. C'est ainsi que la Providence, qui conduit tout avec ménagement et mesure, avec force et douceur, préparait le XIIIe siècle.

Telle était la situation quand s'ouvrit le XIIe siècle. Henri IV, ce prince accablé de malheurs parce qu'il avait osé s'élever contre le Saint-Siége, cédait son trône amoindri à son fils, Henri V. Celui-ci ne resta pas étranger aux préoccupations dont nous venons de parler : avec moins de génie que son père, il en avait les desseins ambitieux. D'abord, il envoya une ambassade au pape Paschal II (1099-1118), pour protester de son dévouement au Saint-Siége, et renoncer, disait-il, aux investitures. Cet empressement n'était que du calcul : Henri V avait besoin de se faire couronner à Rome même. Le pape promit tout.

Henri accourut en toute hâte se jeter aux pieds d'un pontife qu'il croyait déjà gagné. Paschal lui demanda de tenir ses promesses et de renoncer effectivement aux investitures; mais Henri se récria et repoussa l'engagement demandé. Le pape, se regardant comme dégagé de sa promesse parce que Henri ne tenait point la sienne, refusa de le couronner. Henri se montra alors tel qu'il était, ambitieux, vulgaire, violent et injuste. Il commença par faire prisonnier le pape et les cardinaux, qui pendant soixante-un jours furent soumis à la surveillance la plus odieuse, tour-à-tour menacés, victimes de mille vexations, même privés de la nourriture nécessaire. Le pape, quoique d'une grande vertu, ne résista pas à ces outrages. Il finit par céder et promettre qu'il ne s'opposerait pas à l'investiture des évêques par l'empereur. Henri lui extorqua même, car on ne peut pas se servir d'un autre mot, avec sa signature et le sceau papal, ce privilége que les abbés et les évêques de son empire recevraient du prince l'investiture par la crosse et l'anneau, et qu'ils ne seraient point soumis à une autre cérémonie, pas même à celle de la consécration. Une telle violence ne pouvait amener qu'une vive protestation. A peine rendus à eux-mêmes, les cardinaux déclarèrent nuls les actes de Paschal, arrachés à sa faiblesse ou plutôt obtenus de lui quand il n'avait plus la

liberté de son esprit. De là, l'agitation, des troubles, la lutte (1).

En 1116, Paschal eut la vertu de réunir à Latran un concile général, et de s'accuser, en présence des évêques, de sa faiblesse. L'assemblée frappa de l'anathème les investitures laïques, excommunia Henri et ses conseillers.

Cette mesure nécessaire ne pouvait pas cependant amener la paix; mais l'Église n'avait pas manqué à sa mission : elle n'était donc pas responsable des événements qui allaient se produire.

Henri irrité prit le chemin de Rome; il n'était pas seul, une nombreuse armée l'accompagnait. Paschal s'était retiré à Bénévent. Henri, plus irrité encore, fit monter sur le trône pontifical un indigne, Maurice Burdin. Sous Gélase II, ce même Maurice Burdin, créature de l'empereur, consentit à s'établir à Rome comme pape intrus. En 1122, Calixte II dut supporter la même injure. Enfin, en 1125, l'empereur mourut, après avoir semé la division dans l'Église : effets déplorables d'une ambition sans mesure, qui élevait incessamment de nouvelles barrières au zèle apostolique, à la surveillance des affaires et à la bonne direction de l'Église universelle.

Après la mort d'Honorius II (1130), un autre

(1) Otho Frisingensis. — Petrus Diaconus.

schisme éclata encore. Innocent II venait d'être élu canoniquement, quand Pierre de Léon prétendit au trône apostolique, sous le nom d'Anaclet II. Innocent fut intronisé à l'église de Latran et Anaclet à celle du Vatican. Avec le premier étaient la justice et le droit, avec le second l'ambition et l'intrigue.

On le vit bientôt : si Anaclet, puissant par ses richesses, s'était rendu populaire par son faste et des largesses inouïes, car le peuple regorgeait de son argent, il n'avait point de piété et d'esprit de religion ; on racontait assez librement dans la ville quelques traits peu honorables de sa vie. Aussi Innocent eut bientôt un plus grand nombre de partisans ; finalement, on se déclara pour le droit et la vertu.

Mais le parti d'Anaclet, violent et sans pudeur, prend les armes : tous sont en fureur. Innocent quitte la basilique de Latran ; Anaclet s'en empare, entre dans toutes les églises de Rome, les pille, fait fondre les croix, les calices et les vases sacrés, et répand ces richesses parmi le peuple qu'il corrompt. On se déclare pour lui et on menace Innocent. Celui-ci, ami de la paix, se retire à Pise, où il est reçu avec les acclamations les plus sincères. Là, il réunit un concile qui condamne Anaclet. En même temps, il prie Louis, roi de France, d'appeler à Étampes les évêques de son

royaume. Saint Bernard s'y trouve, il embrasse le parti d'Innocent, et avec lui la France entière se déclare pour le successeur de Pierre.

Cependant Anaclet persiste dans son schisme. A l'anathème, il répond par l'anathème. Il envoie en même temps des légats qui doivent partout plaider sa cause. Anselme, évêque instrus de Milan, excommunié par Honorius, prend son parti; la plupart des évêques de la Lombardie suivent cet exemple coupable. Roger, comte de Sicile, Robert, prince de Capoue, la plupart des évêques de ces deux contrées, le Mont-Cassin lui-même. Guillaume, duc d'Aquitaine et comte de Poitou, c'est-à-dire les deux contrées où le néo-Manichéisme prospère, reconnaissent son autorité. Il faut en venir aux armes. Les rois de France, d'Angleterre et d'Espagne, l'empereur envoient à Innocent l'expression de leur obéissance et de leur soumission. Lothaire promet même d'aller à Rome et d'y faire cesser le schisme. Il s'empare en effet de la ville, mais il ne peut pénétrer dans la basilique vaticane où Anaclet s'est enfermé. Il doit même quitter l'Italie. Anaclet répond par des représailles terribles. Il gouverne tyranniquement la ville. Roger envahit les terres de l'Église, et fait subir mille vexations aux partisans d'Innocent, si bien que, les chaleurs une fois passées, Lothaire reprend avec son armée le chemin de Rome. Heu-

reusement Dieu appelle à son tribunal l'intrus Anaclet, et avec lui finit cette lutte désastreuse.

Mais ces troubles ne sont ni les derniers ni les plus grands. Bientôt Arnauld de Brixia, disciple de Pierre Abailard, persuade aux Romains de ne pas payer l'impôt au pape et au clergé, d'élire de nouveaux magistrats et de s'établir en république. Innocent, déjà malade, meurt de chagrin. Lucius II, son successeur (1144), frappé à la tête par les séditieux, succombe des suites de sa blessure. Sous Eugène III (1145), la fureur populaire se porte aux plus grands excès. Les maisons des cardinaux et des nobles sont pillées et détruites ; eux-mêmes sont frappés de coups, couverts de mépris, jetés en prison (1).

Les malheurs de la cour pontificale ne touchent pas encore à leur fin.

A la mort d'Adrien IV (1159), nouveau schisme. Alexandre III a été élu par le collége des cardinaux ; mais deux cardinaux, mécontents et soutenus par l'empereur Frédéric, portent Octavien, qui prend le nom de Victor. Victor cependant meurt bientôt ; mais il se trouve une autre créature de l'empereur, Guido de Crémone (1164), qui ne recule pas devant la responsabilité du schisme ; car il y a des hommes que la faveur

(1) *Lettre de saint Bernard aux Romains et au roi Conrad*, 242 et 243.

royale et les honneurs rendent capables de tous les excès. Les Romains voient de nouveau les armées germaniques envahir la ville pour soutenir Guido, et, il faut le dire, sans une trop grande émotion, car ils sont familiarisés depuis longtemps avec les séditions, les troubles et les luttes.

Était-il possible qu'une hérésie organisée, puissante, déjà répandue en Orient, en Grèce, sur les bords du Rhin, du Pô, du Rhône et de la Garonne, ne se fortifiât pas, ne prît point de nouveaux développements et ne fût point accueillie avec faveur par les peuples agités, devant lesquels elle se présentait comme destinée à remplacer une Église qu'elle disait livrée à l'esprit mauvais?

Quiconque, cependant, eût examiné de près l'état général de l'Église, eût reconnu que, malgré les malheurs de la Papauté, les mœurs s'étaient radoucies, la piété était devenue plus commune et le respect de la discipline plus général. Il est certain que ces deux idées, la continence absolue du clergé et la non-immixtion du pouvoir dans les investitures, gagnaient de plus en plus des partisans convaincus. C'était un progrès immense. On le devait à saint Gregoire VII et à ses successeurs, qui, chacun dans la mesure du possible, avaient condamné l'incontinence et la simonie; on le de-

vait aux conciles de France et d'Italie, où les mesures à prendre furent plus nombreuses ; surtout on le devait à la divine Providence, qui veillait sur son Église et qui allait la faire sortir victorieuse d'une épreuve si grande que plusieurs hommes illustres d'alors se croyaient appelés à voir le monde toucher à sa fin.

Le progrès des esprits se manifesta principalement en France sur d'autres points. L'ordre de Cîteaux, malgré quelques exceptions inévitables là où l'homme mêle son infirmité, se distingua par sa ferveur et sa régularité. Clairvaux eut un noble représentant de l'éloquence, de la science ecclésiastique et de la sainteté dans l'incomparable saint Bernard, dont il suffit de prononcer le nom pour rappeler à l'esprit ce qu'il y a de plus grand dans l'humanité et imposer, même aux plus prévenus, le respect et l'admiration. Cluny ne resta pas en arrière, malgré la magnificence de ses constructions et de son culte, car il y a des manières différentes d'honorer Dieu. C'est ce que répondait au sévère saint Bernard Pierre le Vénérable, esprit élevé, cœur simple, âme droite, que rappellent, en le dépassant, saint François de Sales et Fénelon. Avant Pierre le Vénérable, Pierre de Cluny avait rempli de la gloire de son nom tout l'ordre monastique. Son livre : *Du Sacrifice,* dans lequel il attesta que Lanfranc avait fait contre Bérenger

un écrit *bon, plein de doctrine et parfait* (1), honorait la science théologique et la piété. Godefroi, abbé de Nogent ; l'abbé Désiré, devenu pape sous le nom de Victor III ; Bérengaud, abbé de Saint-Maximin de Trèves ; Hildebert, archevêque de Tours ; Hugues de Saint-Victor, Richard de Saint-Victor, Pierre Lombard : c'étaient des myriades d'étoiles qui brillaient au firmament de l'Église. Il est impossible de le méconnaître, l'esprit de parti seul le nierait. Mais, reconnaissons-le aussi, du côté de la Provence et du Languedoc, dont le ciel est d'ordinaire si éclatant, on apercevait des ombres : c'est à peine si Granselve, près de Toulouse, pouvait présenter avec honneur son abbé Bertrand (1147). Encore cette fois, la lumière descendit du nord ; et, il faut le dire, elle rencontra même devant elle des barrières. Ne vit-on pas des hommes faire comme mépris des lettres et des sciences, se plaindre qu'on écrivait trop, dire que les écrits des Saints étaient suffisants, tourner en ridicule les amants passionnés du savoir, car il y en avait, les amoindrir, les décourager et combattre leur influence (2) ? Aussi, c'est avec une tristesse profonde que nous constatons, avec Guillaume de Puy-laurens (3), que « les

(1) « Bene, plene, perfecte ».
(2) D. Marten., *Anecd.*, t. v, p. 897.
(3) Prologue.

capelans étaient auprès des laïques en si grand mépris que leur nom était par plusieurs employé en jurement, comme s'ils eussent été juifs. Ainsi, de même qu'on dit : « J'aimerais mieux être juif, » ainsi dit-on : « J'aimerais mieux être *capelan* que faire telle ou telle chose. »

Nous allons voir maintenant comment le midi, agité, sans homogénéité dans ses idées, sans dignité dans ses mœurs, livré à la mobilité et à la violence de ses impressions faciles, devint comme la proie naturelle de l'hérésie.

CHAPITRE IV

Pierre de Bruys. — Waldo. — Écoles juives établies sur le littoral de la Méditerranée. — État des mœurs en Provence et en Languedoc. — Les Trouvères.

Le midi de la France, en effet, eût résisté aux efforts soutenus de l'hérésie, s'il eût eu plus d'homogénéité dans ses pensées, plus de vigueur dans sa foi et sa conduite. Mais cette foule innombrable qui remplissait ses villes opulentes, ses bourgs et ses châteaux, était alors portée vers mille opinions diverses, qui s'étaient propagées, qui étaient enseignées, qui avaient chacune des partisans. Ce fut la cause de sa faiblesse. Un souffle d'indifférence avait d'abord affaibli l'énergie des âmes, et bientôt les esprits s'ouvrirent à toutes les nouveautés. L'homme est ainsi fait : quand il oublie l'enseignement qui, descendu du ciel, est tout vérité et lumière, il se livre à toutes sortes de conceptions qui, quoi qu'il fasse, ne remplaceront jamais la foi divine. C'est un fait d'expérience quotidienne; c'est un fait qui s'est reproduit à maintes époques dans l'histoire, notamment à l'époque et dans le pays qui nous occupe.

Nous ne voulons point parler des erreurs de Bérenger sur l'Eucharistie, et de celles de Roscelin sur la Trinité. Elles transpirèrent certainement dans le Languedoc et la Provence. Nous ne nous occupons que des mouvements d'opinion les plus considérables qui se produisirent alors et qui eurent le plus d'action sur nos contrées.

Nous connaissons Pierre de Bruys par le savant écrit que Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, composa contre lui. C'est une lettre adressée à Guillaume, archevêque d'Embrun, à Ulric, évêque de Die, et à Guillaume, évêque de Gap. Ce Pierre de Bruys exerça une influence funeste. Était-il dualiste ? Ce serait une question à décider, mais il est certain que ses doctrines favorisèrent le développement du dualisme albigeois. Nous ne pouvons pas admettre, avec certains auteurs, qu'il ait été la cause et le point de départ du mouvement qui fait l'objet de notre étude, puisque, comme nous l'avons déjà constaté, l'Albigéisme apparut en France au commencement du XIe siècle, et que Pierre de Bruys dogmatisa dans le XIIe. Mais alors il parcourut la Provence et le Languedoc, où il séjourna assez longtemps, enseignant, selon Pierre le Vénérable, qu'il fallait rejeter le baptême des enfants, sous le prétexte qu'un enfant ne peut ni croire ni se faire instruire ; que les autels et les églises étaient des œuvres diaboliques, dignes seu-

lement d'être renversés comme un objet d'abomination; que l'honneur et l'adoration rendus à la croix n'étaient qu'une folie et une superstition; que la messe était faussement regardée comme un sacrifice; que les prêtres ainsi que les évêques ne consacraient point le corps et le sang de Jésus-Christ; enfin, que les prières et les suffrages pour les morts étaient de vaines pratiques.

Cette doctrine incendiaire porta ses fruits dans un pays qui donnait déjà les symptômes attristants de renversements prochains. « On vit, dit Pierre le Vénérable, par un crime inouï chez les chrétiens, rebaptiser les peuples, profaner les églises, renverser les autels, brûler les croix, fouetter les prêtres, emprisonner les moines et les contraindre par les menaces et les tourments à prendre des femmes. »

Pierre de Bruys fut puni par où il avait péché: les catholiques de Saint-Gilles, justement irrités, le firent périr par le feu. Il avait dogmatisé dans la Provence et le Languedoc pendant près de vingt ans. Les néo-Manichéens exaltèrent longtemps sa mémoire. Dans chaque coup de bélier qui venait battre la forteresse de l'Église, ils voyaient le présage de la victoire dont ils escomptaient déjà les résultats. Pierre de Bruys avait été effectivement un ouvrier audacieux, habile, entraînant. Et sans doute que, dans ce siècle, où les hommes les

plus recommandables par leur esprit, comme Albéric, cardinal-évêque d'Ostie, Hugues, archevêque de Rouen, Otton de Frisingue, étaient sans cesse attentifs à observer les phénomènes célestes, plus d'un dut présager des catastrophes épouvantables, en lisant le prodige extraordinaire raconté par un chroniqueur, que, en Gascogne, où il s'était trouvé au printemps de l'année 1108, les populations avaient vu en même temps trois soleils dans un ciel agité, depuis deux heures après midi jusqu'à cinq heures du soir (1).

Les Vaudois furent, plus encore que Pierre de Bruys, d'un efficace secours pour les néo-Manichéens. Ils avaient pris ce nom de celui de leur chef, Pierre Waldo, qui enseigna à Lyon dans le dernier quart du XIIe siècle. Ce Waldo expliquait le Nouveau Testament en langue vulgaire; il imposait à ses disciples, comme une obligation stricte, le devoir d'embrasser la pauvreté absolue, à l'exemple de Jésus-Christ et des Apôtres. C'était évidemment dépasser les intentions du Sauveur et confondre le conseil et le précepte ; c'était surtout, dans la situation où était alors l'Église de France, s'élever contre l'institution elle-même de Jésus-Christ. Le clergé de l'illustre ville de Lyon regarda du premier coup Waldo comme un téméraire et peut-être comme un factieux. Aussitôt celui-ci

(1) Du Chesne, *Coll.*, t. VI, p. 95.

se mit à invectiver contre lui, disant à ses disciples que le clergé jaloux enviait leur vertu et l'accusant des crimes les plus honteux.

Waldo se fit de nombreux disciples, qui se répandirent au loin et par lesquels il exerça une influence désastreuse, car il portait à un rare degré le talent de la séduction.

Ici se présente pour nous cette question qui va droit à notre sujet principal, quoiqu'elle s'éloigne du titre de ce chapitre, et sur laquelle les discussions survenues parmi les historiens appellent notre attention : les Albigeois viennent-ils des Vaudois? Faut-il les confondre dans une même origine? En d'autres termes, les Albigeois et les Vaudois furent-ils les disciples d'une même doctrine, ou bien eurent-ils une origine et des doctrines différentes?

Certains auteurs ont fait des efforts prodigieux pour donner aux Vaudois une origine fort ancienne. La conséquence d'une semblable théorie, c'est que les Albigeois n'auraient pas été la suite du mouvement néo-Manichéen produit en Occident par la diffusion des doctrines gréco-slaves, mais qu'ils seraient venus de Lyon par les Vaudois, et qu'après avoir descendu la vallée du Rhône, ils se seraient répandus dans la Provence et le Languedoc (1).

(1) Léger, *Histoire des Vaudois.* — Peyranius, *Considération sur les Vaudois.* — Mussonius, *Histoire des*

Cette doctrine historique (1) a été réfutée par André Charvaze (2). Nous lui avons nous-même répondu par les considérations développées dans la première partie cet ouvrage. Mais demandons-nous simplement en quelle année les Vaudois ont paru: de toutes les questions c'est la plus importante.

Vaudois des vallées du Piémont; Paris, 1835.— Flathius, *Geschichte der Vorlaüfer der Reformation;* Leipzig, 1835. — D'Aigrefeuille (*Histoire de Montpellier;* Montpellier, Jean Martel, 1727) croit que les Albigeois tirent leur origine des Vaudois. « Les Albigeois, dit-il, commencèrent à paraître dans le Languedoc vers la fin du XIIe siècle, quelques années après que les Vaudois eurent publié leurs erreurs en Dauphiné en 1160. On dit qu'un d'eux, nommé Olivier, vint les répandre dans notre province, où le peuple, qui en fut bientôt infecté, ajouta plusieurs autres erreurs à celles des Vaudois. » Liv. IV, chap. II, n. 4.

(1) Gariel, avant D'Aigrefeuille, avait pensé que les Albigeois venaient des Vaudois. Il dit: « Hœc seu Valdensium a Valdone Lugdunensi pestiferi fætus parente, seu Albigensium sectâ, quod in eo solo mirifice propagata fuerit ex Arianorum et Manichæorum fæcibus compacta. » (*Series Præsul. Magal. et Montisp.*, Tolos., 1665. — Guillelmus secundus, p. 263).

Cependant plus bas (p. 270), Gariel semble séparer les Albigeois des Vaudois. Il dit: « Hinc videas quam vere a multis animadversum sit, tetrius has Calviniana et Lutherana peste afflatas in Gallia civitates fuisse, quæ a funesta Valdensium et Albigensium contagio puriores extiterant. »

(2) *Recherches historiques sur les véritables origines des Vaudois et sur le caractère de leurs doctrines primitives*, 1839.

Charvaze rapporte le témoignage des auteurs du XII[e] siècle. Ils affirment que les Vaudois ont paru vers 1180. Ce sont : Bernard, abbé de Foncaud (1), Pierre de Vaux-Cernay, Étienne Belleville, Moneta, l'abbé Conrad, Rainerius Sachonius, Pierre de Pilichdorf (2). Qu'il nous suffise de donner la pensée de Belleville, telle que le savant Charvaze l'a comprise.

D'après Belleville, 1° les Vaudois ont été appelés de ce nom, du nom même de leur maître *Waldensis* ou *Waldus*. On les appela quelquefois *Pauvres de Lyon*, parce qu'ils faisaient une profession particulière de pauvreté (3).

(1) *Traité contre les Vaudois*, fin du XII[e] siècle.

(2) *Bibl. PP.*, tome 26.

(3) Il est évident que l'esprit de Dieu était absolument éloigné des pensées et des sentiments de ces sectaires. Mais il faut reconnaître que la pratique de la pauvreté, si aimée du Maître, était depuis longtemps méconnue. Il était réservé au séraphique saint François de la faire revivre quelques années plus tard. Nous donnons ici la pensée d'un chroniqueur du commencement du XIII[e] siècle, Conrad de Licthenau, abbé d'Ursperg, en Bavière, sur la fondation des Franciscains et celle des Dominicains. On lira avec intérêt ce document :

« Exortæ sunt duæ religiones in Ecclesia, cujus ut aquilæ renovatur juventus, quæ etiam a sede apostolica sunt confirmata, videlicet Minorum Fratum et Prædicatorum. Quæ forte hac occasione sunt approbatæ, quia olim duæ sectæ in Italia exortæ adhuc perdurant, quorum alii Humiliatos, alii Pauperes de Lugduno se nominabant ;

2° Bernard Ydras, prêtre de Lyon, lui avait raconté que, encore jeune, il avait transcrit de sa propre main les premiers livres des Vaudois, écrits en langue romane.

3° Waldus ou Valdo, riche habitant de Lyon,

quos Lucius Papa quondam inter hæreticos scribebat, eo quod superstitiosa dogmata et observationes in eis reperirentur. In occultis quoque prædicationibus, quas faciebant plerumque in latibulis, ecclesiæ Dei et sacerdotio derogabant. Vidimus tunc temporis aliquos de numero eorum, qui dicebantur Pauperes de Lugduno, apud sedem apostolicam cum magistro suo quodam, ut puto, Bernhardo : et hi petebant sectam suam a sede apostolica confirmari, et privilegiari, sane ipsi dicentes se gerere vitam apostolorum, nihil volentes possidere, aut certum locum habere, circuibant per vicos et castella. Ast Dominus Papa quædam superstitiosa in conversatione ipsorum eisdem objecit : videlicet quod calceos de super pedem pæcidebant, et quasi nudis pedibus ambulabant. Præterea, quum portarent quasdam cappas, quasi religionis, capillos capitis non attondebant nisi sicut laici. Hoc quoque probrosum in eis videbatur, quod viri et mulieres simul ambulabant in via, et plerumque simul manebant in una domo, ut de eis diceretur, quod quandoque simul in lectulis accubabant. Quæ tamen omnia ipsi asserebant ab apostolis descendisse. Ceterum dominus Papa in loco illorum exsurgentes quosdam alios, qui se appellabant pauperes Minores, confirmavit : qui prædicta et probrosa respuebant, sed nudis pedibus tam æstate quam hieme ambulabant, et neque pecuniam nec quid quam aliud præter victum accipiebant, et si aliquando vestem necessariam quisquam ipsis sponte conferebat, non enim quid quam petebant ab aliquo. Hi tamen postea attendentes, quod nonnumquam nimiæ humilitatis nomen

s'était entendu avec Ydras et un autre prêtre, Étienne de Ansa, pour traduire l'Écriture en langue vulgaire. Puis, s'étant proposé d'imiter les Apôtres, il avait vendu ses biens, et se considérant comme fondateur de religion, il s'était attribué la prédication ; il avait même choisi quelques hommes et quelques femmes, auxquels il avait communiqué le droit de prêcher. Repris par Jean, archevêque de Lyon, il ne tint aucun compte de ses avis ; enfin, cités devant le Concile de Latran, lui-même et ses disciples furent condamnés comme schismatiques.

4° Alors ils se fondirent avec les hérétiques de la Provence et de la Lombardie, et se mirent à errer partout, usant de stratagèmes et de ruses.

5° Cette secte est donc née vers 1170 (1), sous Jean Bolesman, archevêque de Lyon.

Nous nous croyons donc autorisé à penser que les Vaudois sont postérieurs aux néo-Manichéens (2), et cela nous suffit. Ils se réunirent à

gloriationem importet, et de nomine paupertatis, cum multi eam frustra sustineant, apud Deum vanius inde gloriantur, maluerunt appellari Minores Fratres, quam minores pauperes, apostolicæ sedi in omnibus obedientes. »

Il y a un autre chroniqueur d'Ursperg : c'est Burchard. Il ne faut pas le confondre avec Conrad, son contemporain.

(1) In aliis codicibus, 1180.

(2) Monéta disait aux Vaudois : « Si dicant se Waldensi esse anteriores, afferant aliquam probationem, quod nunquam præstare poterunt. »

eux, et ainsi ils furent pour eux un appoint considérable. On vit alors se reproduire en France le phénomène moral qui s'était déjà produit au XII[e] siècle. Le Manichéisme, après quelques années à peine d'une vie qui n'aurait dû être qu'éphémère, absorba dans son sein toutes les hérésies; de même au XII[e] siècle, les néo-Manichéens prédominèrent tellement qu'ils appelèrent à eux les disciples de Pierre de Bruys, ceux de Valdo, les Passagins, les Arnaudistes, toutes les erreurs, tous les esprits indécis, tous les mécontents. En lui toutes les forces hostiles à l'Église se réunirent pour tenter un suprême effort : la barque de Pierre semblait donc comme accablée de toutes parts (1).

(1) Pour en finir avec la question des Vaudois, nous devons réfuter les raisons que mettent en avant ceux qui les confondent avec les Albigeois.

Peyranius dit : « Nous avons plusieurs livres authentiques, contenant la doctrine des Vaudois et plus anciens que Valdus. Dans le *Traité de l'Antechrist*, écrit en 1120, nous lisons la cause pour laquelle les Vaudois se séparèrent de l'Église. Donc Valdus, qui a vécu vers 1170, n'est pas le fondateur de la secte. Dans un autre livre de 1100, *La nobla Leizon*, le mot de Vaudois désigne un homme probe, faisant profession de vertu. »

Nous répondons : tout cela, serait-il vrai, ne prouve point votre thèse, car les Manichéens parurent en France avant 1100. Mais, de plus, les faits sur lesquels Peyranius s'appuie ne sont point prouvés. Mustonius n'affirme-t-il pas qu'on n'a pas d'argument certain qui démontre l'authenticité du *Traité de l'Antechrist*? Perin, qui a écrit une

Les Juifs eux-mêmes, ces vieux ennemis de l'Église, contribuaient pour leur part à l'amoindrir et à la perdre dans l'esprit des peuples.

Nous l'avons dit : c'est l'homogénéité des pen-

histoire des Vaudois, assure que Pierre de Bruys en est l'auteur, et Charvaze croit que ce livre ne fut pas de composition Vaudoise, mais Cathare, c'est-à-dire Manichéenne, ce qui est plus vraisemblable.

Le manuscrit *La nobla heizon* constitue-t-il une preuve plus forte ? Non, puisque les plus habiles disent qu'il remonte au plus tard au XIIe siècle.

L'*Almanaccum spirituale* et le *Confessionem fidei*, composés en 1120, ne sont pas d'une plus grande valeur : Mustonius les regarde comme interpoles.

Reinerius (*Cont. Waldenses*), fait remonter les Vaudois au temps du Pape saint Silvestre (335). Mais on sera bien forcé d'avouer que la preuve qu'il en donne n'est pas concluante. « Les Vaudois prétendent, dit-il, que l'Église romaine n'est pas l'église de Jésus-Christ, qu'elle déchut au temps du Pape Silvestre, quand le venin des affaires temporelles s'infusa dans sa vie. Mais, pour eux, ils se disent la véritable église du Christ, car ils observent la doctrine du Christ, de l'Évangile et des Apôtres, en parole et en vérité. » Parce que, d'après les Vaudois, l'Église romaine tomba au temps de saint Silvestre et parce que les Vaudois disaient la remplacer, peut-on conclure que ceux-ci remontent au IVe siècle ?

Peyranius fait un autre raisonnement. Un homme, dit-il, qui a eu tant de noms, — on l'appelait en effet Waldius, Waldensis, Waldensius et Baldo, — ou n'a pas existé ou n'a pas formé la secte des Vaudois.

Mais quel obstacle voit-on à ce qu'un homme, qui a eu plusieurs noms, soit le chef d'une secte ?

sées et surtout des croyances religieuses qui fait l'unité et la force d'un peuple. Or, depuis de longues années déjà, l'harmonie des âmes, établie partout où l'Évangile était seul enseigné, avait

Flathius renchérit sur Peyranius. Pierre n'a pas existé, dit-il, parce que, au XIIe siècle, on ne prenait pas de surnom.

N'en déplaise à Flathius : saint François d'Assise, si rapproché des Vaudois. avait le surnom de Bernadone. Nous connaissons le nom et le surnom de tous ceux qui ont écrit contre les Albigeois. Pierre avait le surnom de Bruys.

Quelques-uns font remonter les Vaudois à Claude, évêque de Turin, qui vivait au IXe siècle.

Il y a contre ce sentiment une difficulté invincible : c'est que les doctrines de Claude et celles des Vaudois ne se ressemblent en rien. Claude admettait les sacrements, acceptait la Tradition et la doctrine des Pères. Il n'eut d'autre erreur que celle de Félix d'Urgel.

On a dit encore que les Vaudois tiraient leur origine d'un certain Léon, qui aurait résisté à saint Silvestre, parce que ce pape recevait des biens temporels de la main de Constantin. Mais il n'est nulle part question de ce Léon, et les auteurs de ce sentiment ont mauvaise grâce à le soutenir, car Léger, qui a imaginé cette fable, place Léon au VIIIe siècle seulement.

Enfin d'autres, avec une prétention mal justifiée, font remonter les Vaudois jusqu'à saint Paul. Saint Paul, disent-ils, est allé prêcher dans les vallées Piémontaises, quand, pour se rendre en Espagne, il prit le chemin des Alpes et de la Gaule. Saint Paul a eu sans doute le projet de se rendre en Espagne (Rom., xv, 24, 25); mais comment prouver qu'il a réalisé son dessein? Alors même qu'il l'aurait réalisé, comment prouver qu'il a prêché *inter Waldenses*, chez les habitants des vallées, d'où leur serait

été brisée dans la Provence et le Languedoc. Les causes de ce désaccord, qui se produisit avec une liberté plus large et l'indifférence qui en fut la suite, sont multiples et diverses ; et nous nous gardons bien de les attribuer uniquement à l'influence juive. Mais il est certain, qu'au XIe et au XIIe siècle, tout enseignement différent de celui de la foi ne pouvait produire que de funestes effets sur notre société, alors sans fixité dans ses principes et ses croyances. A ce point de vue, il est intéressant d'étudier les nombreuses écoles que les Juifs avaient établies sur le littoral de la Méditerranée. De bonne heure, ils y avaient trouvé une douce hospitalité : un soleil dont les ardeurs rappelaient celles de l'Orient, les mêmes flots bleus et tranquilles qui baignaient le littoral palestinien, l'olivier, la vigne, le mûrier, et la bienveillance des habitants, tout avait contribué à les fixer dans un pays riche entre tous. Aussi, à l'époque où nous sommes parvenu, ce n'est pas

venu le nom de Vaudois? Comment surtout expliquer le silence des dix premiers siècles chrétiens au sujet d'une église honorée de l'apostolat de saint Paul?

Concluons donc avec Jean Laurent (Moshem, *Inst. eccl. sæc.* XII, p. II, cap. V, nº 11.), que nous ne pouvons pas croire à la vérité de faits historiques qui ne sont affirmés par aucun contemporain et que le besoin d'avoir raison a seul fait passer dans l'histoire.

Palma : *Prælect. Hist. eccl.*, t. II, p. 278 ; Rome, 1848.

seulement une école qu'ils comptaient, ou quelques frères dispersés çà et là dans les quartiers les plus reculés des villes, mais dix écoles et des milliers de nationaux, riches, influents, actifs, mêlés aux affaires : Carcassonne, Gironne, Narbonne, Béziers, Montpellier, Lunel, Beaucaire, Saint-Gilles, Arles, Marseille, autant de villes qui avaient chacune une école florissante et des maîtres illustres. Narbonne nourrissait trois cents Juifs, parmi lesquels on nommait les principaux de leur nation, et des docteurs en renom qui avaient donné un grand éclat à l'Académie de cette ville. Autrefois, Moyse Haddarsian, maître du célèbre Salomon Jarchi, y avait enseigné; et maintenant le rabbin Kalonime, fils du grand Théodore, dont on faisait remonter la généalogie jusqu'à David, y attirait tous ceux qui désiraient se perfectionner dans la connaissance de la Loi (1).

A Béziers, brillaient principalement Salomon Halaphta et Joseph, fils du rabbin Nathanaël, dont la mémoire était en vénération dans la nation Juive, et dont l'enseignement était très-goûté (2).

(1) Ex *Benjamini Tudellensis Itinere*. A Narbonne, il y avait encore les rabbins Abraham, Machir, Jehude, dont on parlait beaucoup.

(2) « Hinc ad oppidum Bætiras (Béziers) sunt parasangæ quatuor. Ibi cœtus est studiorum sapientiæ, inter quos excellit R. Selomo-Halaphta, et R. Joseph filius Rab. Nathanaelis, piæ memoriæ. » Ex *Benj.-Itinere*.

Reuben, fils de Théodore, Nathan, fils de Zacharie, Schelemja, Mardochée et Samuel, que son savoir avait élevé au-dessus de tous les autres, enseignaient à Montpellier (1).

L'école juive de Lunel était une des plus célèbres (2). Là avait brillé, au commencement de ce

(1) « Locus est negotiationi accomodus, duabusque parasangis abest à mari : quò ex omni loco ad mercaturam confluunt Christianorum et Muhammetanorum plurimi, e regionibus Algarbiæ, Lombardiæ et regno magnæ illius Romæ, universo regno Egyptio, terra israelitica et Græcia, Gallia, Hispania et Anglia ; adeoque ex omnium linguarum populis ibidem reperiuntur, una cum Genuensibus et Pisanis. Ibidem sunt celeberrimi hujus sæculi sapientium discipuli, atque inter eos primarii R. Reuben, filius Théodori, et R. Nathan filius R. Zachariæ, R. etiam Samuel omnium magister, denique R. Schelenja cum R. Mardochæo. » *Benj.-Itin.*

(2) « Ubi sanctus erat cœtus Israelitarum qui dies noctesque legi operam dabant. Ibidem olim doctor noster Meschulam, magnus ille magister, faustæ memoriæ: cujus in eodem loco quinque filii sapientissimi et divites R. Joseph, R. Isaac, R. Jacob, R. Aaron et Rascher, vere devotus ille, qui, separatus a negotiis mundanis, libro legis inhæret interdiu noctuque, atque seipsum affligens carne non vescitur, Talmudicæ doctrinæ doctissimus. Præterea magnus ille R. Moses-Gisso et R Samuel prælector, denique Selemo sacerdos cum R. Juda medico, filio Tibbonis Hispani. Quicumque autem eò e regionibus longinquis ad discendam legem veniunt, hos alunt eosdemque docent. Etenim ibi alimenta ac vestimenta e publico suppeditant, quamdiu in schola versantur. Locus iste continet cœtum Judæorum circiter trecentorum. » *Benj.-Itin.*

siècle (le XIIe), Mesculam, ce fameux docteur, qui fit de ses cinq fils tout autant de rabbins très-savants, versés dans la connaissance du Talmud et de la Loi. Maintenant Moyse Gisson, qui portait le nom de Grand, y attirait par sa science profonde les Juifs des pays les plus éloignés. Samuel y donnait des leçons publiques très-estimées. Juda y enseignait aussi en même temps qu'il exerçait la profession de médecin; Selemon y remplissait les fonctions de prêtre de la Loi, et avait pour principal disciple Schimha, qui écrivit contre les chrétiens.

L'école de Beaucaire comptait six rabbins (1) : Abraham, fils du rabbin David, un autre Abraham, Joseph, Benbenschath, Benjamin et Isaac. Il paraît qu'on venait des régions les plus lointaines pour entendre les leçons du premier principalement, très-versé dans les connaissances juives.

(1) « In quâ Judæi ferme quadraginta, celebrisque academia eximio professore doctore Abrahamo filio R. Davidis. Hic factis erat celebris et sapientia excellebat, cum in Talmudicis, tùm in Scripturâ, adeo ut legis addiscendæ causa ipsum adirent e loginquis etiam regionibus, atque in suis œdibus otium ac quietem nactos instituebat : quin etiam si cui sumptus non suppeterent, ipse de suo ex facultatibus suis quibuscumque opus esset erogabat, utpote ditissimus. Ibidem sapientes alii, Rab, Joseph, filius R. Menehem, R. Benbenschath, R. Benjamin, R. Abraham denique Isaac filius R. Mosis. » *Benj.-Itin.*

A Saint-Gilles, que Benjamin désigne par le nom de *Nogres*, il y avait environ cent Juifs, tous très-avancés dans la connaissance des lettres Juives. Les principaux portaient le titre de *maîtres* (1).

L'auteur que nous suivons avait compté deux cents Juifs à Arles, dont l'école était dirigée par six rabbins très-distingués (2). A Marseille, ils avaient deux écoles florissantes (3). Partout ils étaient signalés pour leur amour de la sagesse; si bien que, malgré cette sorte de répulsion que la société du moyen âge éprouva constamment pour eux, ils avaient fini par acquérir de l'influence. Ils parcoururent sans cesse le littoral méditerranéen, allant de Marseille à Gironne, de

(1) « Ubi cœtus Judaicus centum circiter sapientum, quorum primarii R. Isaac filius R. Jacobi, R. Abraham filius R. Judæ, R. Eliezer, R. Isaac, R. Moses et R. Jacob, filius magni doctoris Levi. Ibi degit princeps R. Abbamari, filius R. Isaaci, præfectus Gubernatoris Damani. » *Benj.-Itin.*

(2) « Ubi ducenti Israelitæ, quorum primarii R. Moses, R. Tobias, R. Jesaias, R. Salamon, Magnus R. Nathan, denique Abba-Mari. » *Benj.-Itin.*

(3) « Quæ civitas multos illustrissimos et sapientes habet, adeo ut duo sint collegia trecentorum ferme Judæorum: quorum unum maris littori inferius imminet; alterum vero similiter mari adjacet, sed in quodam loco superiori, venerantum exhibens concessum, sapientiæ inquam studiosos. » *Benj.-Itin.*

Saint-Gilles à Narbonne. Les relations qu'ils avaient avec les étrangers, qui accouraient sur nos rivages alors très-fréquentés (1), leur ménageaient des rapports suivis avec les habitants mêmes du pays. C'était, avec les importations commerciales, un échange continuel d'idées, d'appréciations, d'aspirations, de désirs. Les esprits peu à peu se faisaient à cette pensée que le christianisme pouvait bien ne pas être la vérité religieuse; la foi s'affaiblissait, et on pouvait prévoir déjà que le premier ébranlement général et un peu violent produirait des défections, ferait des transfuges, et peut-être des ennemis de l'Église.

Ce fut, en effet, l'œuvre des Albigeois. L'état général des mœurs des populations provençales et languedociennes rendit cette œuvre facile.

Le pays qui s'étend du Rhône à la Garonne, connu au XII[e] siècle sous le nom général de Provence et de Languedoc, et formant, depuis leur réunion à la couronne, le midi de la France, était compté, à l'époque qui nous occupe, parmi les provinces les plus riches de l'Europe (2), les plus favorisées sous le rapport du climat et des productions du sol. Mais, comme cela arrive la plupart

(1) M. Lentheric, *les Villes mortes du Golfe de Lyon*.

(2) « Vous auriez entendu les Troubadours raconter comme ils étaient régalés et entretenus dans les cours qu'ils visitaient (il s'agit ici de la cour de Provence). Vous

du temps, par une sorte de réprobation demeurée sur l'homme, le luxe, l'amour des plaisirs, le vice s'étaient développés en même temps que cette prospérité matérielle ; avec le luxe, avec l'amour des plaisirs et le vice, étaient nées l'indifférence d'abord, puis l'hostilité à l'Église, enfin l'irréligion.

Cette excessive richesse provenait de la culture de la vigne. Comme on l'a vu pendant les dernières années qui viennent de s'écouler, la vigne est une source féconde de bien-être ; elle porte l'abondance. Mais, chose frappante, qu'il a été facile de constater plusieurs fois dans le cours de l'histoire, la vigne, partout où elle a été cultivée sur une vaste étendue, ne s'est pas maintenue. Au commencement du XIII[e] siècle, elle fut détruite à la suite et par un effet de la guerre entreprise alors contre les Albigeois. Elle avait été cultivée pour la première fois dans la Gaule Narbonnaise sous Marc-Aurèle, qui en accorda la permission, car la culture en était réservée à l'empereur. Cette culture, d'abord peu étendue, prit quelque développement au V[e] siècle et dans les siècles suivants ; au XII[e] siècle elle était à la fois et luxuriante et commune. Elle jetait l'or

auriez vu aussi les selles de leurs chevaux garnies de flocons, des équipages superbes, des brides dorées, des palefrois, que vous auriez été dans l'admiration. »

Peyre Vidal, cité par Papon, *Voyage littéraire en Provence*, in-12, p. 34.

dans toutes les familles. Compromise par la guerre dont nous avons parlé, elle fut reprise peu à peu dans les siècles suivants, et Papon pouvait écrire en 1780, dans son *Voyage littéraire de Provence* : « A côté des endroits les plus affreux, on voit quelquefois des vallées et des plaines d'une petite étendue, couvertes de vignes, d'amandiers, d'oliviers » (1).

Dans notre siècle, plus peut-être que jamais, elle a développé l'aisance, le bien-être, la fortune. Actuellement elle est compromise. Plaise à Dieu, qu'après avoir été favorisés et coupables comme nos pères du XIIe siècle, repris plus doucement par sa providence, nous revenions aux mœurs austères de leurs fils, mieux avisés, du XIIIe !

La richesse engendra un luxe effréné qui s'afficha avec le vice. Le luxe, c'est-à-dire une exubérance de richesse dans le vêtement, surtout des femmes, l'éclat extérieur de la vie, l'exagération dans l'ameublement, les splendeurs éblouissantes de toute sorte qui séduisent l'œil de l'homme, peut se produire ou dans une classe de la société, ou dans un petit nombre d'individus d'une même condition, ou dans plusieurs classes de la société, enfin dans la société tout entière. Il peut se produire encore dans une circonstance : comme une

(1) Page 83; Paris, Barrois.

fête de famille, une fête de la cité, ou bien tous les jours, quoique à des degrés divers. Les éléments d'une saine appréciation ne sont donc pas aussi simples qu'ils le paraissent au premier abord (1). Toutefois reconnaissons que les riches costumes des nobles châtelaines du XII[e] siècle, où brillaient à la fois les étoffes les plus fines, l'or et les pierreries, étaient un mauvais exemple pour le peuple, surtout quand, devenu riche, il lui fut possible de le suivre. Ne sont-ce pas les faits dont nous avons été les témoins attristés pendant les trente premières années de notre vie? Comme au XII[e] siècle, le midi a vu se développer une prospérité inouïe. Aussitôt le luxe a envahi toutes les classes, surtout la classe inférieure : luxe dans les vêtements, luxe dans les habitations, luxe dans l'ameublement, luxe partout, même dans les campagnes et les plus simples hameaux ; l'affaiblissement du caractère, la mollesse de la vie, la paresse, l'oubli de toute réserve et de toute modestie ont été les fruits les meilleurs de cette plante séductrice. Or, c'est le même peuple avec les mêmes ardeurs, les mêmes qualités, les mêmes défauts : vif, impressionnable, emporté, vivant sur les promenades et les places publiques, sous un ciel également chaud et pur. L'état de notre société pendant ces der-

(1) *Histoire du luxe privé et public*, par H. Baudrillart, t. I, liv. I; Paris, 1878.

nières années peut donc nous représenter l'état des populations du XIIe siècle. Les circonstances de richesse ont été les mêmes ; les esprits étaient alors aussi indifférents qu'aujourd'hui, et si les différences de l'état politique et de l'état communal sont bien marquées, en tout le reste ces deux sociétés se ressemblent à six cents ans de distance. On en vint, au temps des Albigeois, jusqu'aux folies les plus singulières : à la Cour plénière tenue à Beaucaire en 1172, par Raymond V, ce fut extravagance et ridicule. « Les princes et les seigneurs provençaux, qui s'étaient rendus en grand nombre, pendant l'été, au château de Beaucaire, y célébrèrent diverses fêtes. Le roi d'Angleterre avait indiqué cette assemblée pour y négocier la réconciliation de Raymond, duc de Narbonne, avec Alphonse, roi d'Aragon ; mais les deux rois ne s'y trouvèrent pas pour certaines raisons, en sorte que cet appareil ne servit de rien. Le comte de Toulouse y donna cent mille sols à Raymond d'Agout, chevalier, qui, étant fort libéral, les distribua aussitôt à dix mille chevaliers qui assistèrent à cette cour. Bertrand Raimbeau fit labourer tous les environs du château et y semer trente mille sols en deniers. On rapporte que Guillaume Gros de Martel, qui avait trois cents chevaliers à sa suite, fit apprêter tous les mets dans sa cuisine avec des flambeaux de cire. La

comtesse d'Urgel y envoya une couronne estimée quarante mille sols; on avait résolu d'y établir pour roi de tous les bateleurs un nommé Guillaume Mite, s'il ne se fût absenté. Raymond de Venous fit brûler par ostentation trente de ses chevaux devant toute l'assemblée » (1).

Si la richessse avait développé à ce point la vanité et l'ostentation, combien d'autres passions n'avait-elle pas éveillées alors comme aujourd'hui! Que d'hommes qui tenaient d'abord à la fortune, ensuite à la conscience! Quand nous voyons l'homme faire si bon marché de richesses enviées, des malheurs de conscience plus désastreux encore sont à redouter. Il est à craindre qu'avec la notion du devoir, celles de la délicatesse, de l'honneur et du respect aient disparu. On vit alors, en effet, la société elle-même menacée de périr, car la famille semblait se dissoudre Pour le plus léger motif, une première femme était renvoyée et remplacée. Certains seigneurs eurent successivement jusqu'à six femmes!

Pierre d'Aragon avait d'abord épousé Grécie, mère d'Emmanuel, empereur de Constantinople, femme de Guillaume de Montpellier. Mais bientôt, ambitionnant de devenir le maître de Montpellier, il répudia Grécie pour épouser Marie, sa fille. Et

(1) Gaufrid, p. 321, cité par Cayla et Perrin-Daviot, *Hist. de Toulouse*, liv. VIII.

la fille ne refusa pas de s'unir à celui qui avait été le mari de sa mère ! Pierre d'Aragon garda Marie pendant quelque temps, mais il ne tarda pas à la renvoyer. Plus tard seulement, quand il fut pressé par les évêques, il se réconcilia avec elle. Mais Marie fut renvoyée une seconde fois ; elle dut fuir et aller chercher asile auprès du pape. Elle mourut bientôt à Rome, après avoir expié la facilité légère avec laquelle elle s'était donnée à celui qui avait si indignement trompé sa mère (1).

L'anecdote suivante nous dépeint dans le vif et le piquant de la vie réelle la légèreté de ce siècle. C'était trois jours avant la bataille de Muret (1213), qui devait décider du sort des Albigeois. Pierre II combattait pour Toulouse contre Simon de Montfort. Celui-ci allait à Muret rejoindre les siens et passait par Pamiers. « J'ai entendu raconter, il y a bien des années, dit Guillaume de Puylaurens, les détails suivants par messire Maurin, abbé de Pamiers, personnage digne de foi et de toute sorte d'éloges : « J'étais alors, disait-il, prieur de Pamiers, et j'étais chargé de veiller à sa sûreté. Je m'avançai jusqu'à Balbonne, au-devant du comte Simon de Montfort, qui y arrivait. Comme il m'annonçait qu'il allait au secours des assiégés (de Muret), et qu'il engagerait même le combat

(1) Guill. de Puylaurens, *Chron.*, chap. XI.

contre les assiégeants, s'ils l'attendaient en rase campagne, je lui répliquai : « Vous n'avez, sire comte, qu'un petit nombre de lances en comparaison de vos adversaires. A leur tête se trouve le roi d'Aragon : c'est un guerrier de grande expérience et d'un courage éprouvé. Il a avec lui les comtes et une armée formidable. La partie n'est pas égale pour vous, si l'on considère d'un côté votre faiblesse, et de l'autre la multitude qui se presse autour du roi. » A ces mots, le comte tira une lettre de son aumônière, en me disant : « Lisez cette lettre. »

» Je la lus. Elle était adressée par le roi d'Aragon à une noble dame, femme d'un seigneur du diocèse de Toulouse. Le roi lui faisait des compliments et lui disait : « C'est par amour pour vous que je vais chasser les Français de notre pays ! » Et il ajoutait mille tendres propos.

» Quand j'eus terminé cette lecture : « Quelle conséquence tirez-vous de cela ? » demandai-je au comte de Montfort.

» Celle-ci, répondit-il : c'est que Dieu me sera en aide ; c'est que je ne crains pas le roi d'Aragon, et que je ne crois pas qu'il soit capable de faire reculer les serviteurs de Dieu, puisqu'il nous combat pour l'amour d'une femme » (1).

(1) Guill. de Puylaurens, *Chron.*, chap. XXI.

Trois jours après, Pierre d'Aragon était tué et son armée vaincue.

Bernard, comte de Comminges, avait eu de sa femme Marie deux filles qu'il unit, l'une à Sanche de Barre, l'autre à Centulle, comte d'Astarac. Mais rien, ni les promesses, ni l'affection, ni d'aimables enfants, ni la vertu, n'empêcha Bernard de répudier sa femme et d'en épouser une autre.

Raymond VI, comte de Toulouse, dont le nom reviendra si souvent dans la suite, avait eu de Béatrix, sœur de Trencavel, vicomte de Béziers, une fille qu'il donna en mariage au comte de Navarre. Mais celle-ci ne tarda pas à être renvoyée. Que fit son père, dont le devoir était de protéger l'honneur et la faiblesse de sa fille ? Il la maria aussitôt à Pierre de Bernard de Sauves (1). Quoi d'étonnant dans cette conduite vraiment indigne? Lui-même n'avait-il pas eu jusqu'à cinq femmes : Ermessinde de Pelet, Béatrix de Béziers, Bourguigne de Chypre, Jeanne d'Angleterre et Éléonore d'Aragon ?

Le lecteur n'a qu'à consulter les diverses généalogies des grandes familles du Languedoc et de la Provence, celle des comtes de Toulouse, celle des vicomtes de Béziers et de Carcassonne, celle de Pierre d'Aragon, celle des comtes de Provence;

(1) Guill. de Puylaurens, *Chron.*, chap. v.

il se convaincra facilement que, en ces temps éloignés, répudier la femme légitime et en prendre une autre était un fait de tous les jours.

Le sentiment conjugal avait donc péri dans le cœur d'un grand nombre. La cause principale en fut à la galanterie qui naquit avec les Trouvères et qui devint universelle avec la chevalerie. Nous ne parlerons pas des poètes du nord : des *Romanciers* qui avaient commencé à paraître sous Louis le Débonnaire, des *Troubadours* qui vinrent plus tard, des *Comics*, des *Conteurs* qui composaient des poésies, des *Cantadours*, des *Jongleurs*, des *Violards,* des *Musars* qui les chantaient. Au XIIe siècle, dans le midi, il fut de bon ton, pour chaque dame, d'avoir un Trouvère qui composait des vers à sa louange, et pour chaque Trouvère, de chanter la dame de ses pensées; et plus d'une fois celui-ci oublia les nobles sentiments de ses émules du nord. Armand Daniel adressa ses premières chansons à la femme de Guillaume de Boville, grand seigneur de Gascogne, qu'il appelait *mon bon esper* (mon bon espoir), *miels de ben* (et mieux que bien). Arnaud de Marveil célébra dans ses vers Adélaïde de Burlats, vicomtesse de Béziers, femme de Roger II Trencavel; mais il dut se retirer devant un rival dangereux, Alphonse, roi de Castille. Bérenger de Palasol s'attacha à Ermesine, femme d'Arnaud

d'Avignon. Bertrand d'Allamanon, Pierre de Botignac, Giraud de Salagnac suivirent le courant du temps et de l'opinion. Gavaudan composa entre autres œuvres deux *Pastourelles :* dans l'une, la bergère parlait de la sagesse de Salomon, et dans l'autre elle s'autorisait de la faiblesse d'Ève pour excuser la sienne. Guillaume de Balaun, après s'être brouillé avec celle qu'il avait chantée, lui faisait la proposition suivante : « Adressons-nous à un prêtre : vous me donnerez votre absolution, vous recevrez la mienne, et nous pourrons ainsi loyalement former de nouvelles amours. » Pendant que Guillaume de Saint-Didier était amoureux d'Adélaïde, marquise de Polignac, celle-ci se donnait à Hugues Mareschal ; et lui-même, à son tour, s'attachait à la comtesse de Roussillon. Peyrols d'Auvergne était connu pour ses dérèglements. Pierre Raymond, tout en écrivant des poésies contre les erreurs des *Ariens* (les Albigeois), reprenait les rois de France et les empereurs de ce qu'ils se soumettaient aux prêtres et aux évêques. Pierre Rogiers fut comblé de bienfaits par Ermengarde, vicomtesse de Narbonne. Nous possédons encore douze chansons galantes de Pons de la Garda. Raimond de Durfort, Albert Cailla, Guérin, Raymond Jordan, vicomte de Saint-Antoni, Sail de Scola, Guillaume Mite, Bernard de Ventadour, Pierre Vidal et une infinité

d'autres, loin de s'affranchir d'un genre qui sacrifiait le sentiment conjugal, lui donnèrent comme un nouvel essor (1). A ce jeu dangereux l'esprit trouva de jolis mots, des tours agréables, des assemblages heureux. « Gersense de Sabran, comtesse de Provence et mère de Raymond Bérenger, aimait les talents et cette galanterie romanesque, si propre à flatter les goûts et la vanité des personnes de son sexe. Son troubadour qui, dans toutes ses chansons, vantait l'esprit, le mérite, la courtoisie, l'honnêteté et le savoir de cette princesse, disait ingénieusement que, pour se rendre digne d'elle, il voulait prendre à Aimar sa politesse, à Trincaleo sa gentillesse, à Rendos sa générosité, au Dauphin ses réponses obligeantes, à Pierre de Mauléon sa plaisanterie, au seigneur Beraud sa bravoure, à Bertrand son esprit, au beau Castillon sa courtoisie, à Nebles sa magnificence, à Miravals ses chansons, à Pons de Cap sa gaieté, à Bertrand de la Tour sa droiture. Un tel amant, disait-il, serait parfait; tous deux vous ne sauriez manquer de vous aimer, à cause de la ressemblance » (2). Un autre disait : « Tout me peint la dame que j'aime : la fraîcheur de l'air, l'émail des prés, le coloris des fleurs, en me retraçant quelques-uns

(1) Voir, pour l'histoire de ces poètes, *Hist. litt. de la France*, t. xv.

(2) Papon, *Voyage en Provence*, p. 65.

de ses appas, m'invitent à la chanter; grâce à l'exagération des Troubadours, je puis la louer autant qu'elle en est digne ; je puis dire impunément qu'elle est la plus belle dame de l'univers. S'ils n'avaient point cent fois prodigué cet éloge à qui ne le méritait pas, je n'oserais le donner à celle que j'aime. *Ce serait la trahir.* » C'est qu'en effet le poète couvrait ses affections du secret le plus inviolable.

Voilà, sans doute, des tours ingénieux. Ces louanges délicates et fines ne pouvaient que plaire. L'amitié, une amitié pure, simple, chaste en était quelquefois comme le fruit béni. Mais tout homme sincère avouera que, la plupart du temps, les sentiments honnêtes du cœur étaient les premières victimes d'une si ingénieuse galanterie; car les âmes qui se donnent, tout en se gardant pour ceux à qui elles se doivent entièrement, les âmes tendres, délicates, élevées, toujours haut placées, ces âmes ont été et seront toujours relativement rares; le grand nombre n'a pas été enrichi de ce trésor d'un prix infini. Aussi, après la poésie, vinrent les malheurs. Les dames, sous prétexte de galanterie, cherchaient d'abord à plaire à leur Trouvère ; quelques-unes quittèrent ensuite le foyer conjugal; la plupart restaient extérieurement fidèles au devoir, mais en réalité gardaient leurs meilleurs sentiments pour celui qui avait

célébré leur grâce et leur beauté. Quelquefois même le tragique suivit ces infidélités. Tout le monde connaît la mort sanglante de Guillaume de Cabestaing et de Marguerite (1).

D'autres apprécieront le mérite littéraire des œuvres des Trouvères : loin de nous la pensée de le méconnaître ou de l'amoindrir. La Provence et le Languedoc entendirent, sans doute, des vers d'une grâce exquise, écrits dans une langue imagée, pittoresque et harmonieuse, dont s'inspirèrent plus tard Pétrarque et Le Dante, pendant que d'autres nations parlaient encore un latin vieilli, déformé par le peuple, méconnaissable et intraduisible. Sous leur influence, les mœurs se radoucirent peut-être; on crut entendre Orphée appaisant par l'harmonie de ses chants les lions sauvages; on devint plus sociable et plus humain. Mais chacun, au milieu de ces fêtes de Trouvères qui parlaient sans cesse de bienveillance, de sympathie, d'amour, apprit à écarter de sa vie la réserve, la modération, la sagesse. La liberté du cœur amena la liberté de l'esprit. On devisa ouvertement sur tout: du clergé, de l'Église, de la foi ; on formula même des négations et des reproches amers. On avait porté une main sacrilège sur le

(1) Papon, *op. cit.*, pp. 77-79. — Voir, *Pièces justificatives*, N° 3.

sanctuaire sacré du cœur, du même coup on ébranla l'homme tout entier.

Nous n'en voulons pour preuve que le mouvement anti-chrétien et anti-social qui agita si profondément le XIIe siècle. Les Albigeois étaient loin de représenter la civilisation et le progrès : et cependant tout le profit d'un tel état de choses sera d'abord pour eux. Ils domineront encore pendant plus d'un siècle. Enfin, l'Église posera son intervention puissante par l'autorité et l'action de ses papes, de ses évêques et de ses moines ; Simon de Monfort jettera son épée dans la balance des combats et la cause de la civilisation sera victorieuse ; le Languedoc sera uni à la couronne de France, qui reviendra la grande nation de l'Europe ; et sous le souffle divin de l'Église, le siècle qui suivra cette ère troublée sera le siècle de la grande architecture religieuse, l'âge des Saints, l'époque de la sublime théologie, le siècle de saint Dominique, de saint François d'Assise, de saint Thomas.

Il est temps d'étudier maintenant l'action de l'Église.

CHAPITRE V.

Extension des Albigeois au XII[e] siècle. — Premières prédications : Robert d'Arbrissel, Raoul Ardent. — Première légation et première mission : le cardinal Albéric, saint Bernard.

Les doctrines albigeoises, entrant sur un terrain si bien préparé, ne pouvaient que s'étendre rapidement. Au reste, les sectaires employèrent, pour entraîner le peuple, tous les moyens qu'un ardent fanatisme leur inspirait. En parcourant le *Liber confessionum*, on saisit sur le fait cette intempérance coupable de prosélytisme. Tantôt ils employaient les voies de la persuasion, exhortant ceux qu'ils voulaient gagner à renoncer aux plaisirs et aux amitiés de ce monde ou, suivant leur langage, *à aimer Dieu*; tantôt ils appelaient à eux par l'appât d'un cadeau ou de quelque profit pécuniaire. L'âge le plus tendre n'était pas à l'abri de leurs séductions; ici c'était un garçon de sept ans qu'ils avaient détourné du bien, et que sa mère venait leur arracher en l'entraînant par les cheveux. Là, c'était une jeune fille, qu'une mère, fanatisée par

eux, rouait de coups pour la contraindre à se déclarer hérétique (1).

« Apprenaient-ils qu'il y avait quelque part un malade, ils accouraient à son chevet, pour le solliciter de recevoir le *Consolamentum* et obtenir de lui le legs qui en était la rémunération » (2).

Cette ardeur de prosélytisme, la nouveauté, l'entraînement général, ces causes multiples et diverses que nous venons d'étudier, tout rendit les Albigeois agréables aux populations du Midi, qui ne virent pas que si le zèle des *Parfaits* et des *Ministres* était si actif, c'était surtout parce qu'il était intéressé. Le motif d'intérêt est peut-être la raison pour laquelle tant de *Parfaits* et tant de *Ministres* firent des efforts merveilleux pour donner à la secte de nombreux adhérents.

(1) *Lib. Conf.*, f° 20 et 42.

(2) M. Dulaurier, *Op. cit.*

M. Schmidt a publié pour la première fois un document, court à la vérité, mais qui fait bien connaître les ruses et les vices des Albigeois. Le voici :

« Est excecatus hæreticus et reprobatus,
Pestifer, inflatus, mendax, laqueis cumulatus;
Est excecatus, anathemate commaculatus,
Fæx depravatus, variis sectis agitatus;
Est quia veneratus livore rimis stimulatus,
Est adunatus retro, confisus, male natus;
Martir mactatus satanæ, lupus est sceleratus,
Brutum, damnatus, cupidus, citò præcipitatus. »

Archives de l'Inquis. de Carcassonne, Doat, XXXVI, f° 35.

Nous l'avons déjà vu, l'amour du gain les entraînait. Guillaume de Puylaurens raconte que lors du siège de Lavaur par Simon de Montfort, les Albigeois, surtout les *Parfaits* et les *Ministres*, se transportèrent en foule dans la ville, malgré le grand nombre de ceux qui s'y trouvaient déjà. Pourquoi? « Dans l'espérance que plusieurs y seraient frappés, desquels ils se saisiraient pour avoir leur argent, ainsi que je le tiens d'une personne bien instruite; car, à l'aide de mots convenus, ils trafiquaient de tout, même de leurs croyants » (1).

Quoi qu'il en soit du motif qui inspirait leur conduite, il est certain qu'ils acquirent bien vite une importance considérable. Ce fait a été constaté par tous les historiens. L'ancien Albigeois était borné au nord et à l'ouest par le Rouergue, au midi par le Toulousain et à l'est par le Quercy. Il avait environ quatre-vingt-seize kilomètres de longueur, sur une largeur à peu près égale, et se composait des deux diocèses d'Albi et de Castres (2). Mais il ne faut pas croire que l'hérésie, quoique connue sous le nom d'hérésie des Albigeois, fût enfermée dans ce cercle étroit. Quand les croisés arrivèrent dans le Midi (1208), ils comprirent, sous le nom de pays des Albigeois, outre

(1) Guil. de Puylaurens, *Chron.*, chap. XVI.
(2) Guilbert, *Histoire des villes de France*, Albi.

les diocèses d'Albi et de Castres, les diocèses de Saint-Papoul et de Lavaur. Pourquoi? parce que l'hérésie y prédominait. Innocent III, prêchant la croisade, adressa sa lettre aux nobles hommes, comtes, barons et tous chevaliers établis dans les provinces de Narbonne, d'Arles, d'Embrun, d'Aix et de Vienne. Nous pouvons donc supposer avec raison que le néo-Manichéisme avait envahi tous ces pays. Effectivement, il régnait presque en souverain depuis le Rhône jusqu'à la Garonne; seulement, nous devons constater qu'il était plus répandu et plus influent sur les bords de la Garonne, dans le pays de Toulouse, qui était devenu son siége principal, sa capitale. Il suffit, pour s'en convaincre, d'examiner la délimitation des évêchés albigeois. Elle fut déterminée, pour la première fois, dans le Languedoc, par le synode hérétique tenu à Saint-Félix-de-Caraman, en 1167 (1). L'Église albigeoise compta six diocèses: celui de Toulouse, celui d'Agen, celui d'Albi, celui de Carcassonne, celui du Val-d'Aran dans le comté de Comminges, celui de Rodez ou du Lauragais (2).

Il était donc temps que l'Église interposât son autorité suprême, pour arrêter les progrès d'une

(1) D. Bouquet, *Hist. des Gaules et de la France*, t. XIV, p. 448. — Besse, *Histoire des ducs, marquis et comtes de Narbonne*, p. 483.

(2) Voir, *Pièces justificatives*, N° 4.

hérésie qui, loin d'en être à sa naissance, menaçait déjà l'ordre religieux et l'ordre social ; car, comme l'a dit M. Dulaurier : « Le dogme fondamental de l'Albigéisme était le produit d'une conception incomplète et fausse de la création et de la constitution de ce monde, et de l'être tout-puissant dont il est l'ouvrage et qui le gouverne, de la nature et des destinées de l'homme. Il avait la prétention d'être un christianisme perfectionné, une révélation supérieure, et il était la négation de la vraie religion du Christ, dont il détruisait toute l'économie. Il avait remplacé par des mythes, produit d'une imagination enfantine, la tradition de la chute de l'homme primitif et le dogme du péché originel, et celui qui en est le corollaire obligé, le dogme de la Rédemption opérée par un médiateur divin. Il déclarait les sacrements de l'Église inutiles au salut, et les considérait comme une vaine formalité (1). La sanctification du dimanche était abolie, et les autres fêtes chrétiennes supprimées ou détournées de leur véritable sens. La morale ne reposait que sur les pratiques d'un ascétisme matériel et exagéré, et n'avait en vue ni la satisfaction due à Dieu, ni celle que réclame la conscience ; en niant le libre arbitre, il anéantissait la liberté humaine,

(1) *Lib. Conf.*, fo 9.

et la faculté laissée au pécheur de se relever par l'expiation. Loin d'être une réforme ou un progrès, il ne fut qu'un retour vers les idées surannées et imparfaites du vieux monde oriental. »

L'Église, en s'élevant avec force et énergie contre la secte nouvelle, se défendit donc d'abord elle-même; ensuite, elle étendit sa protection obligée sur ses enfants menacés dans leur foi; enfin, en remplissant sa mission civilisatrice, elle demeura le plus ferme appui de la société. C'est un droit qu'elle exerça; mais, en même temps, elle manifesta cette admirable faculté de dévouement que Dieu lui a donnée; elle servit les intérêts de la science, de la vraie politique et du progrès moral.

Les Papes, occupés à d'autres soins, ne combattirent pas, aussitôt après son apparition, une hérésie qui commençait et qui, au reste, se tenait cachée. Grégoire VII et ses successeurs avaient assez fait, en réformant la discipline ecclésiastique, en rendant au sacerdoce la vertu qui l'honore, en arrachant l'Église au pouvoir ambitieux des empereurs d'Allemagne. Quelques évêques, à la vérité, avaient essayé de prendre des mesures. Ainsi, sous Etienne X, en 1056, un concile, réuni à Toulouse, avait condamné les hérétiques; Bérenger, évêque de Béziers, avait porté pour son diocèse une ordonnance conforme aux canons

du concile. Mais ces mesures ne furent que passagères. Urbain II (1095) organisa principalement la croisade ; cependant, lors de son voyage en France, il travailla à extirper l'hérésie d'un sol dont l'Église avait depuis longtemps pris possession. On sait que ce pape passa à Poitiers, à Tours, à Angers pour y prêcher la croisade. C'est dans cette dernière ville qu'il voulut voir Robert d'Arbrissel, dont il avait entendu beaucoup parler. Il désira même assister à une de ses prédications, et, lui ayant trouvé du talent, de la foi et de la piété, il lui ordonna d'aller prêcher de tous côtés. C'est ainsi que Robert d'Arbrissel vint dans l'Aquitaine, ayant sans doute pour but premier de prêcher la croisade, mais aussi parlant souvent contre l'hérésie dont le pays était infesté (1).

Raoul Ardent (1101), à son tour, se livra à toutes les ardeurs de son zèle et pour la croisade et contre les hérétiques. Ses contemporains vantèrent son talent et ses vastes connaissances : il paraît qu'il possédait à la fois les poètes, les philosophes, l'histoire, les canons, l'Écriture. Il fut comme naturellement désigné à Guillaume IX, comte de

(1) Voir sa *Vie* attribuée à Baudri, év. de Dol. — Ap. Bolland. *ad diem* 26 *Februarii*. — Mabillon, *Annal.*, t. v, p. 314. — Yepes, vii, 36. — De Soris, *Dissertation apologétique pour Robert d'Arbrissel ;* Antv., 1701. — *Hist. lit.*, t. x, p. 153.

Poitiers et de Toulouse, qui le prit avec lui pour le voyage de la croisade; Raoul Ardent prêcha longtemps dans l'Aquitaine. Il a laissé plus de cent homélies. Dans l'homélie pour le septième dimanche après la Pentecôte, il dénonçait et combattait l'hérésie religieuse.

« Ils se vantent, disait Raoul en parlant des hérétiques, de mener la vie des Apôtres, de ne mentir ni jurer jamais ; sous prétexte d'abstinence et de continence, ils condamnent l'usage des viandes et du mariage, soutenant que le crime est égal d'user du mariage et de commettre un inceste. Ils rejettent l'Ancien Testament et ne reçoivent qu'une partie du Nouveau. Ce qu'il y a de plus effrayant, c'est qu'ils admettent deux créateurs, celui des choses invisibles qui est Dieu, celui des choses visibles qui est le diable. C'est pourquoi ils adorent en secret ce mauvais esprit comme créateur de leur corps. Ils disent que le sacrement de l'autel n'est que du pain tout pur. Ils méprisent le baptême, même la Résurrection, et prétendent qu'il n'y a point de salut hors de leur secte » (1).

Voilà bien le néo-Manichéisme pris sur le fait, tel que nous le connaissons. Ces prédications prémunirent quelques âmes, en ramenèrent peut-être d'autres, mais ne changèrent point le pays.

(1) Radulph, t. I, part. II. — Voir *Hist. lit.*, t. IX, p. 254.

Calixte II (1119) fit une tentative contre l'hérésie, dont il connaissait les prétentions, puisque, avant d'être élevé à la dignité pontificale, il était archevêque de Vienne. Fils de Guillaume Tête-Hardie, comte de Bourgogne, parent de l'empereur, du roi de France et du roi d'Angleterre, il semblait appelé par ses amitiés naturelles à rappeler le Midi à la foi perdue. Mais la principale préoccupation de l'auguste Pontife, aux Conciles de Reims et de Toulouse (1119), fut de combattre l'incontinence et la simonie. Il fit porter un seul canon relatif aux Albigeois : c'est le canon III du Concile de Toulouse. Le concile condamna et ordonna qu'on chassât de l'Église certains hérétiques qui, feignant une apparence de religion, rejetaient le sacrement du corps et du sang de Jésus-Christ, le baptême des enfants, le sacerdoce, tous les ordres ecclésiastiques et les mariages légitimes.

Mais tous ces efforts, si généreux et si louables, ne produisaient pas de sensibles résultats. Dans le Périgord, la secte ne cessa pas de commander en souveraine. Des châteaux de Montfort, de Castelnau, de Bayniac, de Basfromate, elle imposait ses volontés à tout le pays. Une grande partie de la noblesse s'était déclarée pour elle ; quelques membres du clergé séculier, égarés dans leur religion, défendaient les nouvelles idées. Le cloître

étonné retentissait çà et là du bruit des doctrines de Manès (1).

Avec Honorius II (1124), Innocent II (1130), Célestin II (1143), Lucius II (1144), qui se partagèrent les vingt années de pontificat comprises de 1124 à 1144, l'heure de Dieu ne sembla pas avoir sonné. Mais Eugène III, qui, en 1145, monta sur le trône illustré par les Grégoire et les Léon, ayant la liberté de penser davantage à nos intérêts, était destiné dans les desseins de la Providence à ouvrir, dans nos contrées, par la prédication, ce ministère de paix, de lumière et de vertu que Dieu a confié à l'Église. Il commença la lutte avec prudence et vigueur à la fois : il n'employa d'autres armes que celles de la parole, de la persuasion et de la douceur.

En 1147, le saint Pontife honora de sa visite la noble terre de France (2). Il entra par la Bourgogne, s'arrêta au monastère de Cluny, où il accorda certains privilèges à l'abbesse de Bonne-Vallée *(Bonnæ-Vallis)* (3), et de là prit la route de Dijon, où le roi Louis VII s'était rendu pour le recevoir ; il se dirigea ensuite vers Paris par Autun, traitant

(1) *Heriberti Epistola*, D. Martène, *Anecdot.* I, 453, ex ms. Elnon. Voir, *Pièces justificatives*, N° 5.

(2) Hannibaldus de Ceccano, in *Chronicon.* — *Anonymus Cassinensis.*

(3) Manricus, *Annal. cisterc.*, cap. XV.

partout avec bonté et sagesse les affaires nombreuses qui étaient soumises à son autorité. Arrivé à Paris, il y réunit un concile à l'occasion de l'accusation d'hérésie portée contre Gilbert, évêque de Poitiers (1). Puis il se transporta à Reims, où il présida une seconde réunion des évêques de France. Partout, le Pontife reçut la nouvelle des troubles qui agitaient le Midi. Pierre de Bruys parcourait, précisément alors, les provinces méridionales pour y prêcher ses erreurs. On disait même que le Toulousain et l'Albigeois tout entiers avaient passé à l'hérésie. C'étaient des bruits vagues qui circulaient; on ne connaissait pas encore la vérité exacte de ce qui se passait en Languedoc. L'hérésie était signalée sous le nom de Pierre de Bruys. C'était, en effet, ce sectaire qui avait osé paraître au grand jour et s'unir aux néo-Manichéens. De tous ces bruits qui circulaient ressortait du moins un fait certain : c'est que des prédicants nouveaux se répandaient dans toutes les contrées du littoral méditerranéen, et acquéraient de plus en plus une influence funeste.

Le Pape, vivement préoccupé de l'état du Languedoc, pensa à nommer un légat extraordinaire, qui se transporterait dans les provinces agitées, prendrait connaissance des affaires et éclairerait

(1) *Otto Frisingensis Chronicon. — De gestis Frederici*, lib. I, cap. 46 et 47.

les populations égarées. Il fallait un homme à la fois habile, éloquent et vertueux. Le choix tomba sur Albéric, cardinal-évêque d'Ostie. Le choix d'un cardinal montrait seul l'importance de la légation. Mais Albéric, malgré son savoir, malgré l'expérience d'une longue vie consacrée au service de l'Église, malgré ses vertus et sa haute dignité, n'écoutant que sa modestie, se crut impuissant à réaliser par lui seul les espérances du Pontife. Il accepta l'honneur de cette difficile mission, mais il choisit pour l'aider deux hommes d'un mérite reconnu, l'évêque de Chartres et l'abbé de Clairvaux, Geoffroy et saint Bernard. Saint Bernard à son tour prit avec lui un de ses moines, qui avait toute sa confiance, qui plus tard écrivit sa vie, et qui nous a laissé le détail de la première grande mission du Midi (1).

Dans la pensée du légat, saint Bernard, si connu pour son éloquence douce, persuasive, entraînante, était destiné au ministère de la parole.

Avant de partir pour cette mission, l'abbé de Clairvaux, qui croyait qu'il ne faut en rien négliger les causes secondes, voulut, pour ainsi dire, se préparer les voies. Il écrivit donc à Alphonse, comte de Saint-Gilles, une lettre qui lui annonçait son voyage, et qui nous signale,

(1) C'est le moine Geoffroy.

à côté de Pierre de Bruys, un autre perturbateur public.

« Combien de mal l'hérétique Henri n'a-t-il pas fait et ne fait-il pas tous les jours? s'écriait le saint. Loup ravisseur, il se cache dans vos contrées sous le vêtement des brebis. Mais, selon la parole du Seigneur, nous le connaissons encore aux fruits qu'il a produits. Les églises sont sans fidèles, les fidèles sans prêtres, les prêtres sans respect, enfin les chrétiens sans Christ. Les églises sont regardées comme des synagogues; le sanctuaire n'est plus réputé saint, et les sacrements ne sont plus regardés comme sacrés. Il n'y a plus de solennités ni de jours de fêtes. Les âmes meurent dans le péché. Elles paraissent au tribunal redoutable, hélas! sans être réconciliées par la pénitence et sans être munies de la communion sainte. La vie du Christ est fermée aux enfants : on leur refuse le baptême; il ne leur est pas permis d'aller au salut, alors que le Christ crie pour eux : « Laissez les enfants venir à moi ! »

» O douleur! l'hérétique est écouté du grand nombre; il a son peuple qui croit en lui. O peuple malheureux! A la voix d'un seul, se sont tues toutes les voix des Prophètes et des Apôtres qui, pour unir toutes les nations, dans l'unité de la foi du Christ, ont chanté dans un même esprit de vérité. Donc les oracles divins se sont trompés!

Se sont trompés aussi l'esprit et les yeux de tous ceux qui ont vu accompli ce qu'ils ont vu annoncé ! Cet hérétique, par une sorte d'aveuglement judaïque, ne reconnaît pas la vérité, qui est cependant manifeste. Il porte envie à cette vérité, parce qu'il la voit accomplie. Et voilà que, par une ruse vraiment diabolique, il persuade à un peuple sot et insensé qu'il ne faut pas croire à ce que l'on a vu de ses yeux, que les premiers se sont trompés, que leurs descendants ont été induits en erreur, que le monde entier est voué à la perdition, même après l'effusion de tout le sang du Christ, et que les richesses de la miséricorde de Dieu sont passées à ceux-là seuls qu'il trompe.

» Et maintenant, quoique alourdi par les infirmités du corps, je vais partir pour ces contrées que ce furieux a nourries de ses erreurs et où il n'a pas trouvé de résistance. Obligé de fuir de toute la France, il a trouvé sûreté seulement dans le pays de votre domination. Voyez donc, ô prince illustre, ce qu'il convient de faire pour l'honneur même de votre nom. Je ne m'étonne pas que ce rusé serpent ait induit votre peuple en erreur. N'a-t-il pas l'apparence de la piété, après avoir renoncé aux devoirs qu'elle impose? Apprenez du moins ce qu'il est. C'est un apostat, qui ayant quitté l'habit religieux, est revenu aux plaisirs de la chair et du siècle. La honte ne lui permit pas de demeurer

ec ses parents et ses amis. Il ceignit donc ses
ins et se fit errant et vagabond. Bientôt il dut
nendier pour vivre, il pensa se faire de l'Évangile
un moyen de se procurer de l'argent. Il se mit à
évangéliser pour manger, cherchant à détourner
le bien des simples pour en faire ensuite l'usage le
plus honteux. Ne l'a-t-on pas trouvé souvent, ce
prédicateur si remarquable, après avoir cherché
les applaudissements du peuple pendant le jour,
passer la nuit avec des femmes de mauvaise vie et
même engagées dans le mariage?

» Informez-vous, noble comte, de quelle manière il est sorti de Lausanne, comment il a quitté Le Mans, Poitiers, Bordeaux. Il n'est jamais revenu là où il était déjà allé, comme s'il avait laissé partout les traces de sa honte. D'un tel arbre, pouvez-vous espérer de bons fruits? Il n'a déjà porté que des fruits de mal.

» Telle est la cause de mon voyage. Mais je viens, appelé par ma vocation et par la bonté de l'Église, pour arracher les épines et faire disparaître du champ du Seigneur les germes du mal, tandis qu'ils sont encore jeunes, non certes de ma main, car je ne suis rien, mais de la main de ces saints évêques avec lesquels je suis, et par le secours de votre bras puissant. Parmi eux se trouve l'évêque d'Ostie, qui a tant fait pour Israël, e
par le ministère duquel Dieu a si souvent donr

la victoire à son Église. C'est votre intérêt de le recevoir avec honneur, lui et ceux qui l'accompagnent. Veillez, selon le pouvoir qui vous a été donné d'En-Haut à ce que tant de labeurs endurés spécialement pour votre salut ne demeurent pas inutiles » (1).

Le comte de Saint-Gilles reçut, en effet, avec honneur le légat du Saint-Siége. Après avoir donné des ordres pour qu'il fût partout secondé dans ses états, il s'embarqua pour la Palestine, où cette année même il mourut dans la ville de Césarée (2).

Le cardinal Albéric, suivi de l'évêque de Chartres, arriva le premier à Toulouse. Il commença par prendre connaissance de l'état de l'Église dans ce pays, et il fut bientôt persuadé que les esprits s'éloignaient étrangement de la religion du Christ.

Saint Bernard, retenu un moment par les affaires de Clairvaux, ne tarda pas à prendre la route de Toulouse par Bergerac, Périgueux et Cahors. Aussitôt qu'il fut arrivé, comme il ne fallait pas perdre de temps, la mission commença. Suivons le récit du moine Geoffroy.

(1) *Epist.* CCXLI. — Cf: *S. Bernardi vita* I, lib. III, c. 6; lib. VI, c. 17; lib. VII, c. 17. — *Vita* II, auct. Alano, c. 26. — Voir, *Pièces justificatives*, N° 6.

(2) Robertus de Monte, *Appendix ad chronicon Sigeberti*. Ap. D. Bouquet, t. XIII.

D'après ce moine, témoin des faits, saint Bernard fut reçu dans tout le pays presque avec religion. Sa grande sainteté en imposait à tous; on le regardait comme un ange descendu du ciel. La foule de ceux qui venaient la nuit et le jour demander le secours de sa parole était immense. Jamais semblable enthousiasme. Le saint ne pouvait pas sortir sans être aussitôt entouré d'un peuple innombrable, avide de le voir et de l'entendre. La mission semblait donc devoir être féconde.

Pendant les premiers jours, l'abbé de Clairvaux prêcha à Toulouse. La renommée de son éloquence, où se mêlaient délicieusement la piété, l'élégance de la forme et la force du raisonnement, alla bientôt au loin. On le demanda partout. Mais il fallut se borner; et le saint, écoutant plutôt son zèle que cédant à la faveur populaire, se transporta dans les villes et les bourgs que Henri avait le plus fréquentés. Là il s'attacha à instruire les simples et à fortifier la masse des indécis, à rappeler les égarés, à refaire les convictions de ceux dont la foi avait un instant chancelé. Son influence devint si grande, que les sectaires n'osaient plus se montrer; Henri lui-même dut fuir devant la douce majesté de saint Bernard et se cacher. Mais, en sûreté nulle part, il finit par être pris par les habitants et livré à l'évêque de Toulouse.

Dans ce récit, il n'y a rien qui puisse nous sur-

prendre. Tant d'esprits souffraient de la vérité absente ! Au reste, Henri avait mis le trouble dans les familles. On avait vu le fils se séparer de son père, et la fille de sa mère. Les querelles religieuses, de toutes les plus implacables, avaient semé partout la division. Les hommes sensés demandaient à grands cris que ces désordres finissent. Saint Bernard apparut donc à tous comme l'homme de la paix, de la concorde et du pardon. La vertu parlait dans ses paroles et dans ses œuvres. Plus que jamais, on vit que ce n'est pas en vain que les saints foulent sous leurs pieds sacrés une terre coupable : leurs travaux la sanctifient.

Au reste, rien ne manqua à cette mission, pas même les prodiges. On se croyait revenu aux temps apostoliques. Les miracles nombreux que le saint opéra furent la plus éloquente réponse aux accusations des Albigeois.

A Sarlat, Dieu se plut à manifester en lui sa bonté. Partout où l'on prêchait, c'était une coutume, à cette époque, de bénir, après le sermon, les pains offerts, qui étaient ensuite distribués aux assistants : image de la nourriture spirituelle qu'ils venaient de recevoir. Le moine Geoffroy raconte que le saint, après le sermon, ayant béni par un signe de croix les pains qu'on lui présentait, s'écria : « Par ce pain, vous saurez si notre enseignement est vrai, et celui des héréti-

ques faux. Tous les malades qui mangeront de ce pain recouvreront la santé. » En entendant l'abbé parler de la sorte, l'évêque de Chartres s'approcha de lui et lui dit : « Ils seront guéris, s'ils le prennent de bonne foi. » Mais le missionnaire, qui ne doutait pas de la faveur divine, ajouta : « Pour moi, je ne parlerai pas ainsi ; en vérité tous ceux qui goûteront de ce pain seront guéris, afin que l'on reconnaisse que nous sommes les envoyés de Dieu. »

L'événement prouva que saint Bernard n'avait pas trop présumé. Tous les malades qui goûtèrent de ce pain furent rendus à la santé.

Le bruit de ce fait extraordinaire se répandit dans tous les environs de la petite ville de Sarlat. L'enthousiasme de la foule fut indescriptible, si bien que le saint dut rentrer le plus tôt à Toulouse, pour s'arracher à ce peuple, hier hérétique, maintenant affolé de lui.

Mais, à Toulouse, Dieu se plut à manifester encore la vertu de son serviteur. Un des clercs nombreux de la ville était depuis longtemps paralysé de ses membres. Quand l'abbé et ses frères de l'abbaye de Saint-Saturnin apprirent les merveilles de Sarlat et l'arrivée du saint, ils le supplièrent de leur rendre celui que Dieu leur avait ravi, quoique vivant. Bernard vint donc, à la tombée de la nuit, auprès du malade : il trouva un moribond.

Il consola d'abord le pauvre malheureux et, après l'avoir béni, il se retira en disant en lui-même ; « Qu'attendez-vous, Seigneur? Cette génération demande un signe. Que seront nos paroles, si votre puissance ne les confirme?» Mais à ce moment même, le paralytique se lève et se précipite aux pieds du saint, dont il baise les traces sacrées. L'évêque de Chartres et le légat sont témoins du fait : ils entrent aussitôt dans l'église, proclament la vertu de Bernard, ils condamnent Henri et rendent gloire à Dieu.

Saint Bernard cependant ne fut pas plus heureux que le divin Maître. Il eut la douleur de se voir refusé en quelques endroits, notamment à Verfeil (1). Voici ce qu'en dit Puylaurens dans sa *Chronique* (2) : « Bernard visita le Languedoc et s'arrêta au château de Verfeil, où était alors réunie une grande partie de la noblesse. Il jugeait avec raison que c'était par là qu'il fallait débuter, et que s'il parvenait à y détruire le venin de l'hérésie, il lui deviendrait plus facile de la vaincre partout ailleurs. Mais aussitôt qu'il eut commencé sa prédication, les personnages les plus élevés en dignité quittèrent l'église et le peuple les suivit. Le saint homme sortit avec eux et se mit à exposer la parole de Dieu sur la grande place ; alors

(1) *Castrum Viridisfolii* (à 28 kil. de Toulouse).
(2) Chap. I.

les nobles s'enfermèrent de tous côtés dans leurs maisons, tandis qu'il continuait à prêcher au milieu de la populace. Ce ne fut pas tout : des clameurs tumultueuses s'élevèrent, on se mit à frapper aux portes, de telle sorte que la voix de l'apôtre ne put se faire entendre à la foule ».

Malgré cette opposition systématique que le saint rencontra quelquefois, sa mission produisit un bien considérable. Sa prédication fut sans contredit la plus belle réponse aux accusations portées par les Albigeois contre le clergé : par lui, il fut sensible que l'esprit des Saints était toujours avec l'Église. Aussi l'abbé de Clairvaux exerça pendant son trop court voyage dans le Languedoc une influence profonde. Cette action de sa parole, de ses vertus et de ses miracles se continua même après son départ. Nous en avons le témoignage du saint lui-même. Dans la lettre qu'il écrivait aux habitants de Toulouse, un an après sa mission, il leur disait : « A l'arrivée de notre cher père et co-abbé Bernard de Granselve, je me suis réjoui de tout ce qu'il m'a raconté de votre constance dans la foi, de votre affection pour moi, et de votre haine contre l'hérésie. »

Le saint, après les avoir félicités, ajoutait : « *La* vérité s'est manifestée par nous, non-seulem*ent* dans nos discours, mais encore par la vertu *de* Dieu. Les loups, qui sous le vêtement des bre*bis*

étaient venus à vous pour vous dévorer, ont été convaincus de fourberie ; les renards qui dévastaient la vigne du Seigneur, votre propre cité, ont été surpris, mais non pas encore pris. Aussi je vous exhorte à les saisir, à vous emparer d'eux, et à ne vous désister que quand ils auront disparu. Je vous renouvelle le conseil que je vous donnais quand j'étais au milieu de vous : Ne recevez aucun prédicateur étranger ou inconnu ; écoutez seulement ceux qui vous sont envoyés par le Pontife suprême ou par votre évêque ; car, comment prêcher, quand on n'en a pas reçu la mission » (1)?

L'hérésie cependant ne cessait de menacer la malheureuse ville de Toulouse ; car, si un moment elle s'était vue arrêtée dans ses progrès, elle ne se désistait pas de son entreprise. Il est à croire que tout danger eût été conjuré, si l'abbé de Clairvaux eût pu rester plus longtemps dans le pays et continuer sa mission. Mais son âge et ses infirmités, surtout la règle de son ordre, le contraignirent de rentrer à Clairvaux. Pour comble de malheur, la légation qui avait été suivie de la mission de saint Bernard, finit elle-même avec la mort du cardinal Albéric, qui arriva cette année même (1147). Le cardinal laissait après lui une honorable réputation de science et de vertu ;

(1) *Epist.* CCXLII.

mais le souvenir que laissent les hommes, même les plus méritants , ne remplacera jamais leur présence et leurs actions personnelles. En apprenant la mort du légat, l'hérésie éprouva le sentiment d'une joie profonde: les sectaires crurent que l'obstacle à la propagation de leur doctrine était levé.

CHAPITRE VI.

Alexandre III (1159). — Concile de Tours (1163), — Concile de Lombers (avril 1165). — Meurtre de Raymond Trencavel, vicomte de Béziers (22 juillet 1165).

La joie que les néo-Manichéens éprouvèrent de la mort du cardinal Albéric était fondée, en effet. Pendant les douze années qui suivirent, de 1147 à 1159, ils ne furent plus inquiétés dans leur œuvre de désorganisation et de destruction. D'ailleurs, les idées devenaient de plus en plus avancées ; la révolte gagnait tous les jours du terrain. C'était comme des représailles terribles, qui enivraient de joie les sectaires ; ils avaient répondu à la mission d'Albéric par un effort et un zèle nouveau, et cet effort était maintenant suivi d'un succès véritable. Rien ne manquait à ces hommes, ni la persévérance ni l'audace ; car, gardons-nous d'oublier qu'ils comptaient des frères nombreux, soit en Orient, soit en Allemagne, soit en Italie, qui les soutenaient, et dont la constance leur donnait sans cesse un courage nouveau. Et déjà on pouvait dire du midi de la France ce que Bonacursus, un

de leurs évêques revenu à la foi, dira quarante ans plus tard (en 1190) de l'Italie, que les bourgs, les villes et les châteaux étaient remplis de faux prophètes (1).

Nous avons précédemment fait connaître l'état des esprits dans le Midi à l'époque qui nous occupe; nous avons déjà fait remarquer que, dans nos contrées, pour mille causes qu'il est inutile de rechercher, l'imagination tend à prédominer sur la raison et devient ainsi la cause d'une impressionnabilité prompte et vive, qui rend attrayante toute nouveauté. C'est ce qui arriva après la mission de saint Bernard. Il y eut effort de la part des sectaires, et réaction de la part des populations. La plupart des seigneurs commencèrent à considérer les enseignements de l'Église comme incompatibles avec l'honneur et avec la joyeuse liberté de la vie. Les bourgeois, enrichis par le commerce oriental, conçurent à leur tour de l'hostilité pour le passé. Jaloux d'imiter les nobles en courtoisie et en bravoure, ils se firent en toute chose leurs émules; jaloux aussi de leur puissance, ils se mirent à bâtir, surtout à Toulouse, dans l'intérieur même de la ville, de vrais châteaux-forts, flanqués de tours qui élevaient vers le ciel leurs fières murailles, comme une menace permanente. Ces

(1) M. Schmidt, *loc. cit.* — *Pièces justificatives*, N° 7.

murs cachaient une arrière-pensée, nous le verrons plus tard. Leurs opulentes demeures, fortifiées au centre même d'une grande ville, avaient été construites, non dans un but de défense contre la noblesse, mais pour attaquer l'Église. Ils accueillirent donc avec faveur tout ennemi de cette institution divine.

Un esprit d'indépendance et de révolte soufflait partout : là était le courant. Il ne se déclara pas seulement dans les individus, que l'on vit alors multiplier leurs tentatives de se soustraire à l'autorité du père, du prêtre et du seigneur. Les communes elles-mêmes revendiquèrent leur pleine et entière liberté. Elles tentèrent, pour la plupart, de s'affranchir du protectorat des évêques et des seigneurs, et de tout paiement de la dîme. Les seigneurs résistèrent : de là un esprit de lutte et de révolte; et comme la plupart des communes étaient vassales des évêques, la lutte entreprise pour la liberté municipale prit un caractère plus profond : elle devint religieuse. Les paysans ne savaient pas faire la distinction entre l'évêque et le seigneur. Pour eux, l'évêque était l'homme de l'Église; mais comme, en même temps, ce même homme leur ravissait, disaient-ils, la liberté légitime, ils voyaient là une oppression de l'Église elle-même, dont il fallait secouer le joug.

De cet état de choses violent et forcé était résulté

un esprit de liberté et de tolérance religieuse, nulle part aussi grande, comme nous l'avons vu, qui d'abord accueillit sans trop de faveur toute idée contraire au catholicisme, mais qui, enfin, porta en masse des populations adonnées aux plaisirs faciles vers une secte qui « promettait le bonheur éternel par une simple imposition des mains à l'heure de la mort ». Bientôt l'erreur jouit d'une liberté absolue et de l'estime générale. Quel triste temps que celui où l'on inspirait aux âmes la haine du clergé, qu'on voulait écarter et anéantir à tout prix; où cette œuvre anti-sociale était regardée comme une œuvre de religion, au service de laquelle on mettait et sa fortune, et ses talents et son honneur! Il est à craindre que ces temps soient revenus pour notre génération abusée; nos temps sont, en effet, plus durs encore. Le XIX[e] siècle, dans quelques-uns des hommes qu'il a nourris et dont les noms sont présents à toutes les mémoires, non-seulement rappelle la triste époque des Albigeois, mais encore renchérit sur elle en colère et en haine. L'affaiblissement de la foi, plus grand et plus universel que vers 1150, favorise l'accomplissement des desseins les plus impies. Si les Albigeois étaient organisés, s'ils avaient leurs chefs reconnus, s'ils ne manquaient point d'audace, s'ils se comptaient par milliers, non-seulement dans les pays arrosés par la Garonne et le bas-

Rhône, mais encore sur les bords du Rhin, du Pô et du Danube, qui oserait affirmer que ceux qui, de nos jours, ont juré la ruine de l'Église, ne sont pas plus puissamment organisés, n'ont pas une audace plus soutenue, ne se comptent pas en plus grand nombre? Leurs phalanges, recrutées pour la haine et l'envie, sont répandues dans le monde entier: il n'y a pas de nation, il n'y a pas de ville, il n'y a pas de bourg, il n'y a pas d'individu qui ne connaisse cette organisation du blasphème. Les Albigeois durent longtemps se cacher dans les cavernes des montagnes, dans les forêts épaisses ou dans les châteaux solitaires, pour accomplir les pratiques de leur culte insensé. Mais, de nos jours, les armées impies ne vont plus confier leurs secrets infâmes à l'écho des antres profonds ou à la solitude des forêts impénétrables; elles sont dans nos villes où elles ont des demeures opulentes; elles se réunissent à côté de nous, pour mieux comploter contre nous. A la différence des châteaux fortifiés que les Albigeois possédaient dans Toulouse même, ils sont en tout plus forts, plus résolus, plus haineux, plus redoutables. Mais n'oublions pas que Dieu, par sa sagesse, sa puissance et sa miséricorde, fait sortir le bien du mal lui-même. L'hérésie néo-Manichéenne ne ménagea-t-elle pas à l'Église une victoire éclatante? Croyons que les victoires d'aujourd'hui

vaudront celles d'hier. Jésus-Christ est finalement plus fort que le mensonge : par lui, l'Église porte dans son cœur une vitalité divine, dont les ardeurs ne s'éteindront jamais. De nos jours, l'Église plus recueillie soutient la lutte avec une prudence et une énergie qui surprennent ses ennemis eux-mêmes ; aujourd'hui, pas plus qu'au XIIe siècle, elle ne manque ni à sa tâche ni à sa mission.

Le 7 septembre 1159, Roland, cardinal et chancelier de l'Église romaine, natif de Sienne et fils de Rainuce (1), fut élu pape par le suffrage de tous les cardinaux, à l'exception d'Octavien (2), de Jean de Morson (3), et de Guy de Crème (4). Il succédait à Adrien IV. Mais Jean de Morson et Guy de Crème élurent Octavien, qui prit le nom de Victor III. Le vrai pape, Alexandre III, pour épargner à la ville de Rome le spectacle d'une compétition scandaleuse, se retira *aux Nymphes*, lieu situé à treize milles de la ville. C'est là qu'il fut sacré par les évêques d'Ostie, de Sabine et de Porto.

Le schisme cependant ne put pas être évité. Il promettait de nouveaux malheurs pour l'Église.

(1) *Acta Alexandri*, t. x, Concil. p. 1185. — *Patrolog.*, t. xx.

(2) Cardinal du titre de Sainte-Cécile.

(3) Cardinal du titre de Saint-Martin.

(4) Cardinal du titre de Saint-Calixte.

Mais cette fois encore Dieu changea en bien les desseins les plus subversifs des hommes. Le schisme amena Alexandre III sur nos rivages troublés, et le pape fut ainsi comme naturellement porté à s'occuper des sectaires.

Alexandre III s'était retiré à Terracine et avait envoyé ses nonces à l'empereur Frédéric, qui était en Lombardie. Celui-ci refusa de le reconnaître pour le pape légitime ; il le fit même condamner par l'assemblée qu'il réunit à Pavie (1). Mais les rois de France et d'Angleterre, éclairés sur la vérité de la situation par les lettres du cardinal Odon (2), de Philippe, abbé de Bonne-Espérance (3), d'Arnoul, évêque de Lisieux (4), se séparèrent d'Octavien. A ce moment même, les intrigues incessantes de la puissante famille d'Octavien pour écarter Alexandre III, mirent le pape légitime dans la nécessité de quitter l'Italie ; il songea donc à prendre la route de la France, qui depuis longtemps déjà savait offrir un asile sûr et une protection généreuse au malheur, au droit et à la vérité.

(1) *Concil. coll.*, t. x, p. 1387. — *Radev. Frisingensis*, cap. LXII, LXV, LXXII.

(2) Cardinal du titre de Saint-Nicolas.

(3) Philippe de Harvinge : voir sa vie par Lepaige, et une notice de Fabricius, *Patr.* CCIII.

(4) Voir une notice historique tirée de la *Gallia christiana*, t. CCI de la Patrologie latine.

Le 11 avril 1161, Alexandre III aborda à l'île ancienne et fameuse déjà de Maguelone, située au centre même du beau rivage du golfe de Lyon. Il ne resta à l'abri de ces murailles, récemment restaurées par l'évêque Arnauld, que le temps nécessaire pour se remettre des fatigues de la traversée; il passa de là à Montpellier, où il fut reçu par tous les évêques de la province, au milieu d'une foule immense de peuple, que l'hérésie n'avait pas encore atteint (1), et qui l'acclama comme le pontife légitime. Le saint pontife, à l'exemple de ses prédécesseurs Urbain II, Gélase II, Calixte II, Innocent II et Adrien IV, vint honorer dans son

(1) « Apud Montempessulanum in Provincia debita honorificentia susceptus est ». (Ex Roberti de Monte, *Append. ad Sigebertum*, ap. D. Bouquet, t. XIII, p. 307.) — « Pervenit ad ecclesiam Magalonensem, in qua majus altare, auctore Domino, solemniter dedicavit. Et quoniam locus ipse pro suscipiendis hospitibus nimium erat arctus, et multitudo maxima ecclesiasticorum Prælatorum adventum ejusdem pontificis extra insulam nimio præstolabatur affectu, ad populosam Montispessulani villam ascendere dignum duxit. » (*Ex actis pontific. Alexandri Papæ III, apud Muratiorum*, t. III, *Rer. Italic*, part. I, p. 451. — Reprod. par D. Bouquet, t. XIII, p. 665.)

Montpellier et le comté de Melgueil (Mauguio), depuis longtemps vassaux du pape, restèrent étrangers à l'hérésie. — Voir sur Maguelone, M. Germain, *Maguelone sous les évêques*; M. Lentheric, *Les villes mortes du Golfe de Lyon*. — L'Église ancienne de Maguelone a été restaurée par M. Fabrege.

sanctuaire la *Majesté antique de Notre-Dame des Tables* (1), et après avoir mis sa personne, l'Église, la France sous le patronage de la *Vierge noire* (2), il se dirigea sur Alais, Mende, Le Puy, Clermont. Il arriva à Tours, à la fin de l'année 1162. Il y célébra les fêtes de Noël; puis, il se rendit à Paris, pour converser avec le roi Louis des affaires du royaume; après Pâques, il revint à Tours, et y célébra le concile déjà annoncé (3).

Ce concile ne fut pas réuni uniquement pour traiter des néo-Manichéens; mais il formula contre eux un canon d'une sérieuse importance. Il fut présidé par le pape; il compta dix-sept cardinaux, cent vingt-quatre évêques et quatre cent quatorze abbés; il sembla appelé à affaiblir l'hérésie, non-seulement sur les bords de la Loire et dans le nord de la France, où elle s'était déjà montrée, mais encore dans le Languedoc: car les évêques des provinces de Lyon, de Narbonne, de Vienne, de Bourges, de Reims, de Rouen, de Tours, y furent présents.

(1) *La Magestat antiqua de Nostra Dona de Taulas*. Voir *Mougères*, publié par Mgr. de Cabrières, note I.

(2) C'était la statue qu'on honorait primitivement dans le sanctuaire de *Notre-Dame des Tables*

(3) *Concil. coll.* t. x, p. 1411. *Cf. Sigeberti continuator.* — *Johannes Tilius*, *in* Chronico *de regibus Francorum*, an M CL XIV qui est la XXVII *Ludovici Junioris* — *Romualdus, Archiep. Salernit.* — *Hist. Uzeliac.*

C'est le 19 mai 1163 que la première réunion conciliaire se tint dans l'église Saint-Maurice, à Tours. Le concile s'ouvrit par cette affirmation grave et significative d'Arnoul, évêque de Lisieux, que la question de l'unité et de la liberté de l'Église était la question la plus importante à examiner, que le concile devait la traiter sans retard. L'unité et la liberté sont nécessaires à l'Église, dit-il ; sans la liberté, elle se trouve dans un état d'esclavage, et sans unité, elle n'est plus rien. Or, pour elle, être misérable et n'être rien, c'est une seule et même chose. Dans le moment présent, son unité est menacée par les schismatiques, et sa liberté par les tyrans. Mais Dieu ne permettra pas que ses ennemis aient la victoire ; car, par suite de l'union mystérieuse du Christ et de l'Église, il n'est pas possible de déchirer son unité et de la priver définitivement de toute liberté. Mais son unité ne sera maintenue que si la paille se sépare du froment ; elle en sera même fortifiée. Quant aux tyrans, ils peuvent enlever à l'Église ses biens temporels, retirer même la vie à ses serviteurs ; mais l'Église n'en a pas moins droit à la liberté, et elle punit ces tyrans par l'excommunication, comme on punit par le cachot les mauvais esclaves (1).

(1) Héfélé, *Hist. des Conc.*, t. VII. — Le discours d'Arnoul est donné par Mansi, *Conc.* t. XXI, p. 1167 ; par Hardouin, *Conc.* t. VI, p. 11, p. 1589 ; par Baronius, *Annal.* t. XXI,

Sans doute, l'orateur n'eut pas uniquement en vue l'hérésie Albigeoise; il sembla ne soutenir que la cause d'Alexandre III contre Octavien; mais son discours tendait aussi à la répression de l'hérésie qui divise l'Église et qui en tout temps cherche à s'appuyer contre elle sur le pouvoir des princes.

Le pape fit connaître à l'assemblée la vérité sur son élection; puis il anathématisa Octavien et tous ceux qui avaient participé à son crime, spécialement Rainald Dassel de Cologne et Hugo III de Montléry, abbé de Cluny. Il fut ainsi reconnu pour le pape légitime; et, son pouvoir une fois établi devant le concile, il porta, de concert avec les évêques, un canon célèbre contre les Albigeois. Après avoir constaté que l'hérésie s'était répandue, comme un chancre envahisseur, de Toulouse dans toute la Gascogne, et avait séduit la plupart des fidèles, l'assemblée voulut que les évêques et les clercs des provinces où les Albigeois étaient répandus défendissent aux fidèles de recevoir de pareils hérétiques, de leur donner asile ou protection, d'avoir avec eux des rapports de vente et d'achat. Il fallait plutôt les forcer à se convertir, en ne les admettant pas à communiquer avec les autres.

p. 189. Ed. Theinier. — Migne (*Patr.* t. CCI) suppose que ce discours fut prononcé à deux jours différents et le donne en deux parties.

Quiconque agirait autrement serait regardé comme complice de leur perversité et serait frappé d'anathème. Quant aux Albigeois eux-mêmes, ils devaient, quand ils seraient découverts, être emprisonnés par les princes catholiques et punis par la confiscation des biens. Comme ils se réunissaient souvent de divers endroits dans une seule maison, il fallait surveiller avec soin ces conventicules et procéder par les peines canoniques (1).

(1) « In partibus Tolosæ damnanda hæresis dudum emersit, quæ paulatim more cancri ad vicina loca se diffundens, per Guasconiam et alias provincias quamplurimos jam infecit. Quæ dum in modum serpentis intra suas evolutiones absconditur, quanto serpit occultius, tanto gravius dominicam vineam in simplicibus demolitur. Unde contra eos, episcopos et omnes Domini sacerdotes in illis partibus commorantes vigilare præcipimus, et sub interminatione anathematis prohibere, ut ibi cogniti fuerint illius hæresis sectatores, ne receptaculum quisquam eis in terra sua præbere, aut præsidium impertire præsumat. Sed nec in venditione aut emptione aliquâ cum eis omnino commercium habeatur : ut solatio saltem humanitatis amisso, ab errore viæ suæ resipiscere compellantur. Quisquis autem contra hæc venire tentaverit, tanquam particeps iniquitatis eorum, anathemate feriatur. Illi vero si deprehensi fuerint, per catholicos principes custodiæ mancipati omnium bonorum amissione mulctentur. Et quoniam de diversis partibus in unum latibulum crebro conveniunt, et præter consensum erroris nullam cohabitandi causam habentes, in uno domicilio commorentur : talia conventicula et investigentur attentius, et si vera fuerint, canonica severitate vetentur. » (Mansi, *loc. cit.*)

L'Église entrait donc dans la voie de la répression, non-seulement spirituelle, mais temporelle. Bien des siècles auparavant, nous l'avons vu, les empereurs avaient appliqué les mesures les plus sévères à ces ennemis de l'empire. L'impératrice Théodora n'avait pas hésité à faire périr plus de cent mille Pauliciens (1). Le Concile de Tours se montra donc, j'allais dire, excessivement modéré. La justice populaire avait, au reste, devancé celle des évêques. Il est curieux et piquant de voir que les populations du Nord, au lieu de se récrier contre les décrets du concile, comme le feront peut-être des rationalistes de nos jours, redoutaient ce qu'ils appelaient la *faiblesse du clergé* (2) *(clericalem verens mollitiem)*.

L'action du Concile de Tours ne fut pas cependant aussi grande qu'il était permis de l'espérer. Cette assemblée avait eu une importance marquée relativement aux affaires d'Alexandre III; mais les Albigeois apprirent avec un cœur tranquille ses solennelles décisions : ils se sentaient hors de l'atteinte des évêques. L'état général des esprits du Midi paralysait encore la volonté des pasteurs.

(1) Blanc, *Hist.*, Lec. XCIX.

(2) Guib. de Nogent, *De vitâ suâ*, lib. III, cap. 17, ap. Migne, t. CLVI, p. 953. — Cf. *Lettre d'Eversin à saint Bernard*, *ibid.*, t. CLXXXII. — *Observat. aux peuples*, ap. Humbert de Romans, *B. PP.*, t. XXV.

Toutefois, ils ne cessèrent pas un instant de veiller à la garde du troupeau pour le protéger contre les loups ravisseurs. Alexandre III n'avait pas encore quitté la France, quand, sur l'invitation de Gérald, évêque d'Albi, un concile se réunit à Lombers (1165).

La ville de Lombers, située à une petite distance d'Albi, en état de soutenir non-seulement une attaque mais un siège, était peu à peu devenue le centre de l'hérésie. La plupart de ses habitants s'étaient déclarés pour la doctrine de Manès. Sicard Cellerier, évêque de la secte à Albi, le docteur Olivier, qui jouissait auprès des néo-Manichéens d'un grand renom de zèle, avaient fixé leur demeure à Lombers. C'est de ce point important qu'eux et leurs disciples rayonnaient dans tous les pays environnants. C'est aussi dans cette même ville que l'évêque catholique d'Albi, dont les brebis étaient plus particulièrement menacées, et pour obéir aux désirs d'Alexandre III, d'après lequel l'hérésie devait être combattue surtout dans les pays où elle était plus active, voulut la démasquer. Plusieurs évêques furent présents à ce concile. Nommons, comme nous intéressant davantage, l'archevêque de Narbonne, les évêques de Toulouse, d'Agde, de Lodève et de Nimes. Il y eut plusieurs abbés, ceux de Castres, d'Ardurelle, de Candille, Ernaud, prêtre distingué

de Narbonne. Parmi les laïques, Trencavel, vicomte de Béziers, Constance, comtesse de Toulouse, Sicard, vicomte de Lautrec, les notables d'Albi et de Lombers assistèrent à cette assemblée, qui par son caractère de concile local semblait destinée à agir plus efficacement contre l'hérésie. Le pape, par condescendance pour les égarés, permit qu'une discussion publique eût lieu en plein concile. Un tribunal d'arbitres fut donc constitué et composé de juges «pris en égal nombre dans l'une et dans l'autre partie» en présence : on devait se soumettre à leur décision. Les arbitres choisis par les catholiques furent Gaucelin, évêque de Lodève, Roger, abbé de Castres, Pierre, abbé d'Ardurelle, Ernaud, prêtre de Narbonne, et l'abbé de Candille.

Le lecteur ne manquera pas de remarquer ici la conduite de l'Église. Elle épuise les moyens de persuasion. Saint Bernard était déjà venu prêcher et avait offert à ces populations coupables l'exemple toujours entraînant de la sainteté : maintenant c'était la discussion publique, moyen qui peut-être n'a jamais converti personne, mais destiné du moins à mettre sensiblement en évidence les erreurs des sectaires et à préserver ceux qu'elles n'avaient pas encore gagnés.

Ainsi fait l'Église. Parce qu'elle est d'abord une puissance spirituelle, elle commence par s'adresser

directement aux âmes : ses premières armes sont la prière, la parole, l'appel à la conscience, la persuasion. Au moyen âge, elle ne manqua pas, quoi qu'on ait prétendu, à cette divine mission. Quoique investie de la puissance temporelle, dont elle pouvait disposer par l'accord unanime, mais tacite, des peuples, elle temporisa toujours avant de faire un appel direct au bras séculier : c'est le spectacle que nous offre le Concile de Lombers.

Gaucelin, évêque de Lodève, fut chargé par l'évêque d'Albi, de poser aux prétendus réformateurs les questions sur lesquelles la discussion devait s'engager.

Gaucelin était, en effet, l'homme le plus en état de confondre les sectaires. Il était sorti, à la vérité, d'une modeste famille de Montpeyroux, mais il avait été élevé dans les principes de la foi, et de bonne heure il avait quitté la maison paternelle pour aller se mettre sous la direction de l'abbé d'Aniane. C'est auprès de lui, dans ce monastère autrefois habité et illustré par saint Benoît, qu'il s'était formé à la vie monastique et à la science de l'Écriture, de la Tradition et de la théologie. Il acquit bientôt la réputation bien méritée d'homme versé dans la connaissance de toutes les questions qui passionnaient l'École. Mais, dans le cours de ses études, il avait plus particulièrement travaillé

à démêler le chaos encore confus pour un grand nombre d'esprits des idées nouvelles qui sévissaient dans le Midi. C'est le propre des hommes vraiment appliqués et attentifs de combiner l'étude du passé et l'étude du présent. Sans doute, dans tous les temps, il sera nécessaire de connaître d'abord le passé, qui donne si bien l'intelligence du siècle au milieu duquel la Providence place chacun de nous; il faudra toujours se familiariser avec les premiers siècles, avec l'histoire des premiers conciles, avec les ouvrages des Pères; car les deux sources de la science sacrée : l'Écriture et la Tradition, remontent aux origines elles-mêmes du christianisme. Mais bien insensé serait celui qui se laisserait exclusivement gagner par l'intérêt de leur étude si attachante, et qui, sous le plausible prétexte que l'erreur sera toujours enfermée dans un cercle étroit et qu'il suffit d'être familier avec les erreurs qui ont affligé le monde, ignorerait celles dont ses contemporains sont imbus ou menacés. C'est une faute dans laquelle Gaucelin ne tomba pas : il comprit de bonne heure quelle application il pouvait faire de la connaissance du passé à son siècle, aux hommes, aux institutions, aux erreurs de son temps. Aussi, en 1162, il fut choisi directement par le pape Alexandre III pour occuper le siége de Lodève. Moine, il avait été homme de prière et d'étude;

évêque, il devint homme d'action. Les deux premières années de son épiscopat furent signalées par un zèle à la fois intelligent et actif contre les hérétiques. Il était donc comme naturellement désigné pour soutenir la discussion qui allait s'engager.

Sur l'invitation de l'évêque d'Albi et de ses assesseurs réunis à Lombers (1), Gaucelin interrogea

(1) Nous avons les *Actes* du Concile de Lombers dans toute leur étendue. Binius les avait publiés d'après Roger de Hoveden (*Hist. d'Anglet.*) Mais Roger, dans son *Histoire d'Angleterre*, loin de donner les actes complets du concile, en avait fait simplement un résumé. Sirmond le premier les publia dans toute leur intégrité. Ils ont été reproduits par Labbe, Mansi et Hardouin. Roger avait placé le concile en l'année 1176; mais le procès-verbal porte clairement la date de 1165. Les actes commencent ainsi: « L'an de l'Incarnation du Seigneur, une sentence déclarative fut portée au sujet de l'altercation, des assertions et des attaques que certains, qui se faisaient appeler *Bonshommes*, exerçaient contre l'Église. Cette sentence fut signifiée par le ministère de Gérald, évêque d'Albi, président des juges qui avaient été élus et pris dans l'une et l'autre partie, au su de tous, et siégeant Gaucelin évêque de Lodève, l'abbé de Castres, l'abbé d'Ardurelle, l'abbé de Candille et Arnald Bebenus, en présence d'hommes honorables, tant laïques que clercs, à savoir: les seigneurs Pons, archevêque de Narbonne, Arnald, évêque de Nimes, Gaucelin, évêque de Toulouse, G ..., évêque d'Agde, Raymond, abbé de Saint-Pons, Pierre, abbé de Sendrac, l'abbé de Fonfroide, l'abbé de Gailhac, le prévôt de Toulouse, le prévôt d'Albi, les archidiacres

les sectaires. Il leur demanda, en premier lieu, s'ils recevaient la loi de Moïse et les Prophètes, les Psaumes, l'Ancien Testament en un mot, et les doctrines du Nouveau Testament. Ils répondirent, devant tout le peuple, qu'ils ne recevaient ni la loi de Moïse, ni les Prophètes, ni les Psaumes, ni en un mot l'Ancien Testament, mais seulement les Évangiles, les Épitres de saint Paul, les sept Épitres canoniques, les lettres des Apôtres et l'Apocalypse.

Après les avoir interrogés sur les fondements de la foi, Gaucelin porta ses questions sur la foi elle-même, et leur demanda en quoi, à leur avis, elle consistait. Ils répondirent qu'ils ne le diraient point, à moins d'y être forcés.

Il les interrogea, en troisième lieu, sur le baptême des enfants, et leur demanda s'ils regardaient comme sauvés les enfants qui mouraient après leur baptême. Ils répondirent qu'ils ne diraient rien sur ce sujet, qu'ils ne parleraient que sur l'Évangile et sur les Épitres.

Il les interrogea, en quatrième lieu, sur le corps

de Narbonne et d'Agde, le prieur de Sainte-Marie de Montpellier, le prieur de Celleneuve, Blanc, Hugues de Veireiras, les laïques Trencavel, l'épouse de Raymond comte de Toulouse, Sicard, vicomte de Lautrec, Isarn de Dormian, et beaucoup d'autres, en présence de tout le peuple d'Albi et de Lombers. »

et le sang de Jésus-Christ ; il leur demanda où, par qui il était consacré, quels étaient ceux qui le prenaient, si les uns recevaient plus que les autres, s'il était mieux consacré par un homme bon que par un homme mauvais. Ils répondirent que ceux qui le recevaient dignement étaient sauvés, que ceux qui le recevaient indignement prenaient leur propre condamnation ; ils dirent qu'il était vraiment consacré aussi bien par un laïque que par un clerc, pourvu que ce laïque ou ce clerc fût bon. Ils ne répondirent rien autre chose, parce qu'ils ne pouvaient pas être forcés à faire connaître leur foi.

En cinquième lieu, Gaucelin leur demanda ce qu'ils pensaient du mariage, si le mari et la femme unis dans la chair pouvaient être sauvés. Ils consentirent à répondre seulement que le mari et la femme ne sont unis que par la luxure et la fornication, comme dit saint Paul dans son épitre.

En sixième lieu, il les interrogea sur la pénitence; il leur demanda si, à la fin de la vie, elle était utile, ou bien, par exemple, si les soldats qui étaient blessés mortellement seraient sauvés pourvu qu'ils se repentissent, ou bien si chacun devait confesser ses péchés à un prêtre, ou bien à un laïque quelconque, ou bien à ceux dont saint Jacques dit : Confessez-vous mutuellement vos péchés. Ils répondirent qu'il suffisait aux malades de se confesser à qui ils voulaient.

Quant aux soldats, ils ne voulurent point parler, parce que saint Jacques ne fait mention que des malades.

Il leur demanda aussi si la seule contrition du cœur et la confession de bouche suffisaient, ou bien s'il était nécessaire de faire satisfaction, après la pénitence donnée, pleurant les péchés par des jeûnes, des mortifications, des aumônes. Ils répondirent et prostestèrent que saint Jacques disait qu'on devait se confesser, et qu'ainsi on serait sauvé; qu'ils ne voulaient pas être meilleurs que l'Apôtre, pour ajouter quelque chose à la foi de leur propre autorité, comme font les évêques. Quoiqu'ils n'eussent pas été interrogés sur ces divers points, ils dirent qu'il n'est pas permis de jurer par quelque chose de sacré. Ils dirent aussi que saint Paul, dans son épitre, faisait connaître quels étaient ceux qui dans l'Église devaient être ordonnés évêques et prêtres; que s'ils n'étaient pas tels que le demandait l'Apôtre, ils n'étaient ni évêques ni prêtres, mais des loups ravisseurs, des hypocrites et des séducteurs, aimant les salutations sur les places publiques, les premiers honneurs, les premières places dans les festins, se faisant appeler seigneurs et maîtres, revêtus d'habits éclatants de blancheur, ayant à leurs doigts des anneaux d'or, toutes ces choses que Jésus leur maître ne leur commande pas; que,

puisqu'ils n'étaient ni évêques ni prêtres, si ce n'est des prêtres comme ceux qui trahirent Jésus, on ne devait pas leur obéir, car ils étaient docteurs du mal et mercenaires.

Pons, archevêque de Narbonne, Arnald, évêque de Nimes, Pierre, abbé de Sendrac, l'abbé de Fonfroide opposèrent à toutes ces violences des autorités prises du Nouveau Testament. Quand la défense de l'une et de l'autre partie eut été entendue, l'évêque de Lodève, à l'ordre de l'évêque d'Albi et de ses assesseurs, au milieu du plus profond silence, porta, en s'appuyant sur le Nouveau Testament, cette sentence définitive : « Moi Gaucelin, évêque de Lodève, d'après l'ordre de l'évêque d'Albi et de ses assesseurs, je juge que ceux qui se font appeler *Bonshommes* sont des hérétiques ; je condamne la secte d'Olivier et de ses compagnons, et tous ceux qui font partie de la secte des hérétiques de Lombers, où qu'ils soient. Nous portons ce jugement d'après l'autorité du Nouveau Testament, c'est-à-dire des Évangiles, des Actes des Apôtres et de l'Apocalypse. » Et poursuivant, il allégua sur chacun des points discutés l'autorité même du Nouveau Testament.

Les hérétiques répondirent par une fin de non recevoir à cette forte et vigoureuse argumentation ; ils dirent que Gaucelin lui-même était hérétique, et qu'ainsi son jugement n'avait aucune valeur.

Gaucelin s'engagea à porter la cause devant la cour du pape, du roi de France, du comte de Toulouse ou de Raymond Trencavel, vicomte de Béziers, qui était là présent, et à se soumettre à la sentence. C'était la défaite même des hérétiques, qui, se ravisant, en appelèrent aussitôt à un autre jugement : « Braves gens, dirent-ils en se tournant vers le peuple, écoutez. Nous croyons en un seul Dieu, vivant et vrai, trine et un, Père, Fils et Saint-Esprit ; nous croyons que le Fils de Dieu a pris la chair ; qu'il a été baptisé dans le Jourdain ; qu'il a jeûné dans le désert, a prêché notre salut, a souffert, est mort, a été enseveli, est descendu aux enfers, est ressuscité le troisième jour, est monté aux cieux, a envoyé le Saint-Esprit à ses Apôtres le jour de la Pentecôte ; qu'il viendra, au jour du jugement, juger les vivants et les morts; que tous ressusciteront. Nous reconnaissons que ce que nous croyons de cœur, nous devons le confesser de bouche. Nous croyons que celui-là n'est pas sauvé qui ne mange pas le corps du Christ ; qu'on ne consacre que dans l'église et que par le prêtre, qu'il soit bon ou non. Nous croyons que nul n'est sauvé que par le baptême, que les enfants sont sauvés par le baptême. Nous croyons aussi que l'homme et la femme sont sauvés, même après un commerce charnel. Et si, dans l'Église, on pouvait encore montrer par l'Évangile autre chose

croire, nous le croirions et le confesserions également. »

Gaucelin soupçonna la sincérité de cette volte[redacted] face subite, et leur demanda de jurer que tel[redacted]e était leur foi. Mais ils répondirent qu'ils ne [redacted]e feraient jamais, alors même qu'on leur montrera[redacted]it par l'Évangile qu'ils le pouvaient et le devaien[redacted]t. Devant un tel refus, Gaucelin les condamna; m[redacted]is comme ils disaient, pour expliquer leur conduite, que l'évêque d'Albi leur avait donné l'assurance de ne pas les faire jurer, celui-ci, s'étant levé, s'écria : « La sentence que vient de porter Gaucelin, évêque de Lodève, je la confirme et l'approuve; elle est donnée par mon ordre. »

Cette sentence fut suivie de vingt-deux signatures, tant des ecclésiastiques que des laïque parmi lesquelles nous signalerons celle de Raymo Trencavel, vicomte de Béziers, le plus puissan le plus résolu des laïques présents à Lombers souscrivit ainsi : « Moi Trencavel, vicomte, co il a été jugé en ma présence, je loue et affirme

Le Concile de Lombers, avant de se sé désigna sept monastères qui devaient rec pénitence les hérétiques convertis. C'éta monastères de Sérinhan (2), de Saint-

(1) Voir, *Pièces justificatives*, N° 8.

(2) Distinct de Sérignan, près Béziers, et dans le Termenois.

en Provence, de Saint-Gilles, de Saint-Thibery, de Saint-Guilhem du Désert (1), de Saint-Léonard de Limoges et de Saint-Vincent de Castres. On les appelait pèlerinages mineurs, par opposition aux quatre grands pèlerinages de Saint-Pierre et Saint-Paul à Rome, de Saint-Jacques de Compostelle, de Saint-Thomas de Cantorbéry, et des Trois-Rois à Cologne. Plus tard, l'Église, pour faciliter la pénitence, multiplia les pèlerinages mineurs (2), et il paraît, en effet, qu'ils furent très-suivis, quand la lumière de la vérité fit revenir à Dieu les esprits égarés du Midi.

Battus sur le terrain de la discussion, les hérétiques ne sortirent du concile que plus résolus et plus violents. Jamais ils ne pardonnèrent à

(1) M. l'abbé Léon Vinas, *Vue rétrospective à Saint-Guilhem du Désert*, chap. II.

Archiv. départementales de l'Hérault, Cartulaire de Gellone, f° 214.

(2) *Peregrinationes minores :*

Beatæ Mariæ de Bolonia supra mare, — de Valleviridi, — de Tabulis in Montepessulano, — de Serinhano, — de Ruppe Amatoris, — de Podio, — de Carnoto, — de Parisius, — de Pontisara, — de Solacho, — Beatæ Mariæ Magdalenæ in Sancto Maximino in Provincia, — Sancti Ægidii in Provincia, — Sancti Guillelmi in Deserto, — Sancti Antonii Viennensis, — Sancti Martialis, — Sancti Leonardi diœcesis Lemovicensis, — Sancti Dionysii, — Sancti Ludovici in Francia, — Sancti Vincentii de Castris. (Hist. génér. de Languedoc, Jac. Vincent, Paris, 1737, t. III, Preuv., p. 372.)

leurs ennemis cette victoire éclatante, qui fut le signal de mesures rigoureuses prises, à part du concile, par les évêques de la contrée. Ils ne continuèrent qu'avec plus d'audace leurs prédications, leurs réunions, qui n'étaient plus simplement nocturnes, et leurs cérémonies. Ils répondirent même au concile par le meurtre de Raymond Trencavel, vicomte de Béziers. C'est l'opinion de M. Schmidt : c'était aussi l'opinion d'un auteur du xvie siècle, Besse (1). Nous la croyons fondée. On en jugera par le récit même du meurtre fait par Guillaume Newbury.

Cet auteur, après avoir parlé de la méchanceté toujours croissante des hommes du Midi (2), fait connaître l'occasion de la mort sanglante de Trencavel. Cette occasion fut bien légère ; mais la vengeance qui la suivit, inouïe. Trencavel, après avoir pris part à la guerre du comte de Toulouse

(1) « Raymond Trincavel, de retour du Concile d'Alby, il s'en alla à Béziers, où les hérétiques indignés contre lui de ce qu'il venoit d'assister à la condamnation de leurs erreurs, se rebellèrent contre luy et le massacrèrent proditoirement dans l'église de la Magdalene, pour punition de quoy Dieu permit depuis que cette ville fût prise par l'armée de la Croisade, le jour de la festivité de la Magdalene. »

Histoire des Antiquités et Comtes de Carcassonne, chap. XXVII, p. 124.

(2) « Excrescente supra modum malitia. »

contre le roi d'Angleterre, était rentré à Béziers pour y jouir des bienfaits de la paix. Mais à peine de retour, les malheurs d'un neveu attaqué par ses ennemis l'obligent de venir à son secours. Il part donc à la tête d'une première armée, composée de l'élite de la jeunesse de Carcassonne et de Béziers ; une seconde armée le suit de près. Mais voilà qu'un bourgeois de Béziers, confiant dans le nombre de ses concitoyens, cherche querelle à un noble chevalier qui marche avec lui et lui enlève sa bête de somme. Le chevalier est dans l'impossibilité de se défendre au moment où il reçoit cette injure si grave. Il s'adjoint donc bientôt après tous les chevaliers de l'armée, offensés dans sa personne, et escorté d'eux, il se présente devant Trencavel. Tous les chevaliers déclarent qu'ils vont quitter l'armée, si le bourgeois ne subit pas le châtiment de son insolence. Le vicomte, pour les apaiser, livre l'imprudent. Celui-ci ne subit qu'une peine légère, mais déshonorante. La ville de Béziers en est indignée, comme si le déshonneur d'un seul retombait sur tous. Au retour de Trencavel, tous, en habit de deuil, le supplient de lever, comme il lui conviendra, le déshonneur qui a été infligé à toute la ville. Trencavel, naturellement bon, promet de réparer volontiers ce qu'il a permis pour apaiser les chevaliers. De concert avec les principaux citoyens de la ville, il fixe le jour

de la réparation. Tout est maintenant tranquille. L'église de la Madeleine a été choisie pour la cérémonie. Au jour fixé, le vicomte, suivi du cortége des nobles, entre, le premier, dans l'église, où il attend l'arrivée des citoyens, auxquels, en présence de l'évêque, il doit donner satisfaction. Ils arrivent enfin. Alors celui qui avait été outragé, s'approchant du vicomte :

« Voici, lui dit-il, l'homme malheureux et fatigué de la vie, qu'on a voulu forcer à vivre dans le déshonneur. Que Votre Seigneurie me dise si elle est disposée à lui rendre l'honneur qu'il a perdu, et sans lequel il ne veut ni ne peut vivre. »

L'illustre guerrier lui répond avec bonté: — « Je suis tout disposé à m'en tenir à ce que les grands et les citoyens ici présents désireront, comme je l'ai promis. »

— « Vous diriez bien, reprend le bourgeois, si notre honte pouvait être réparée par vous en nous livrant l'honneur d'un autre. Comme maintenant vous ne pouvez pas réparer notre honneur dans la mesure de notre honte, ce n'est que par votre sang que peut être expiée notre offense. »

A ces mots, les citoyens les plus résolus saisissent l'arme qu'ils ont cachée jusque-là sous leurs vêtements, se précipitent sur le vicomte et sur ceux de sa suite, et le massacrent devant l'autel (1).

(1) Voir *Pièces justificatives*, N° 9.

Vengeance terrible, qui en dehors du fanatisme religieux ne saurait avoir une explication raisonnable ; vengeance, au reste, qui eut plus que le caractère d'un incident local, puisque la mort sanglante de Trencavel fut mentionnée par la *Chronique de Nimes* (1), par celle de Geoffroy du Vigeois (2), par le *Nécrologe de Carcassonne* (3), et par Guillaume de Newbury, pourtant si éloigné du théâtre de cette catastrophe terrible ; vengeance, qui fut punie par l'excommunication lancée par le pape contre la ville de Béziers (4).

(1) D. Bouquet, t. XII, p. 367.
(2) *Ibid.*, p. 440.
(3) *Ibid.*, p. 440.
(4) « Romanus Pontifex, tanti sceleris atrocitate audita, scelestissimos illos ecclesiasticæ maledictionis jaculo perculit. » (Guill. Neubrig.)

CHAPITRE VII.

Assemblée des hérétiques à Saint-Félix-de-Caraman. — Seconde légation : le cardinal Pierre de Saint-Chrysogone. — Seconde mission : Henri, abbé de Clairvaux. — Concile de Latran (1179).

Les discussions théologiques et les conclusions du Concile de Lombers, pour si justes et si vraies qu'elles fussent, n'établirent cependant pas la tranquillité dans les familles, le calme dans les esprits, la modération dans les cœurs : ce n'est pas l'apaisement qui sortit de ces débats, dans lesquels les hérétiques ne reconnurent aucune de leurs erreurs. Eussent-ils voulu s'arrêter, qu'ils ne l'auraient pas pu ; la secte, du moins, au point avancé de lutte, d'acrimonie, de haine où elle était, ne le pouvait pas. Le meurtre de Raymond Trencavel, médité, préparé d'avance et exécuté avec cette froide assurance que nous venons de constater, n'avait pas encore donné pleine satisfaction aux passions qui bouillonnaient dans l'âme irritée des sectaires. Leurs principaux chefs n'étaient sortis du Concile de Lombers que plus humiliés et plus furieux. Dès ce moment, ils furent, pour ainsi dire, poursuivis partout de la même pensée :

détruire l'effet de la réunion de Lombers et se réhabiliter dans l'opinion. C'était, au reste, une entreprise facile.

L'esprit de « vertige et d'erreur » était partout. Chacun se crut humilié par l'humiliation même de ses chefs ; et, comme cela arrive toutes les fois que le peuple sort des voies calmes et pacifiques du bien, une sourde colère, à laquelle l'audace promettait de ne pas manquer, éveillait avec les passions religieuses les sentiments d'une vengeance implacable. L'assemblée de Lombers eut peut-être l'avantage de faire connaître leurs droits et leur force aux quelques fidèles qui restaient encore ; mais en groupant les nouveaux hérétiques qui s'enhardissaient tous les jours de leurs succès dans le Languedoc et de l'influence de plus en plus étendue de leurs frères étrangers en Italie et en Allemagne, elle les força de se compter et de resserrer leurs liens d'union, pour ce qu'ils appelaient un malheur commun.

Pour comprendre combien cette influence acquise par leurs frères étrangers contribua à leur donner de l'audace, il importe d'en dire un mot.

Le centre et le nord de la France avaient entendu, souvent déjà, les prédications des missionnaires dualistes. Ainsi Hugues de Saint-Pierre (1)

(1) Aug. Thierry, *Hist. de la commune de Vézelay.*

prêcha l'hérésie en même temps que la liberté civile. Deux des nouveaux prédicants parcoururent la Bourgogne. A Besançon, un extérieur austère et recueilli leur valut un instant la confiance du peuple; mais bientôt, reconnus comme des loups ravisseurs et non comme des apôtres de vérité, ils furent brûlés par ordre de l'évêque. Dans la Champagne, l'Église hérétique de Montwimer s'enveloppa de mystères; mais elle épuisa sa force et trouva sa sécurité dans le silence même qui se fit autour de cette place réputée imprenable, et qui sera plus tard un des derniers remparts de l'hérésie. Cette Église était florissante.

Reims eut aussi une communauté hérétique, qui resta longtemps secrète ; on n'en découvrit que deux membres : c'étaient deux femmes ; elles furent brûlées. La partie flamande du diocèse était particulièrement envahie par les hérétiques. En 1162, trois ans avant l'assemblée de Lombers, Henri, archevêque de Reims, avait fait condamner plusieurs Flamands comme coupables d'hérésie. Mais ceux-ci en avaient appelé à Alexandre III qui était alors à Tours, et le pape les avait envoyés absous et avait conseillé en même temps à Henri la modération et la prudence. De l'aveu même de M. Schmidt, cette modération, peut-être surprise, du pape ne fut pas le moyen d'extirper de la Flandre l'hérésie qui la décimait. Frumald, évê-

que d'Arras, eut la douleur de trouver à côté des fidèles de son Église un grand nombre de disciples de Manès : quatre lui furent d'abord dénoncés et traduits devant Guillaume; ceux-ci plus tard firent connaître d'autres hérétiques. L'état devint si grave, que Philippe de Flandre ne put s'empêcher d'y voir un danger social : il chassa ces impies qui menaçaient la liberté de son peuple. L'hérésie ne fut pas cependant étouffée. A l'époque du Concile de Lombers, elle prit même un nouvel essor, si bien qu'Évrard de Béthune crut, en la réfutant, accomplir un grand devoir. Les hérétiques du Midi virent dans cette résurrection un nouvel encouragement.

Au reste, les Cathares de la Flandre n'avaient pas perdu leur temps. Obligés de s'expatrier, ils avaient, d'une part, traversé le détroit et fait une descente en Angleterre, et, d'autre part, ils s'étaient mêlés aux Cathares d'Allemagne, pour travailler avec eux à l'œuvre qui les unissait. Vers 1160, Gérard et plusieurs autres, fuyant la terre inhospitalière de la Flandre, étaient passés en Angleterre. Il était parvenu à former autour de lui un petit troupeau qu'il réunissait à Oxfort.

L'Allemagne ne reçut pas seulement les prédicateurs venus de la Flandre : la Hongrie d'abord, l'Italie ensuite envoyèrent des partisans. Vers 1150 on trouva des Cathares en Suisse, en Bavière,

en Souabe, en Saxe. Cependant les dualistes semblèrent se masser principalement du côté du Rhin. Ils étaient, en effet, nombreux à Cologne et à Bonn. A Bonn, leurs chefs Arnold, Théodoric et Marsilius jouirent d'un assez grand crédit. Les savants Eckbert et Bertolphe engagèrent avec eux des discussions publiques, dans le genre de celles de Lombers et pour le même but : connaître, faire connaître leurs doctrines et anéantir leur influence. C'est surtout sous l'archevêque Réginald que les sectaires firent sentir leur puissance: on dut réprimer leurs excès. Mais, même après la répression, ils n'en continuèrent pas moins leurs assemblées secrètes, comme si l'avenir leur était assuré.

Tels étaient les progrès de la secte en Europe.

Les Albigeois ne l'ignoraient pas. Ils entendaient, au contraire, tous les jours, célébrer le zèle des nouveaux prédicants et la docilité des peuples, par ceux des principaux agents de la secte qui allaient des bords du Danube aux bords du Pô, des bords du Rhône et de la Garonne jusqu'aux rives du Rhin, pour soutenir de leur parole ou même de leur argent la foi encore tiède de leurs premiers disciples. Le Midi était pour les dualistes une contrée particulièrement chère, parce qu'ils y étaient plus favorablement accueillis qu'ailleurs. Il était visible qu'il tendait même à devenir la province

manichéenne la plus importante : le terrain s'annonçait et s'était déjà montré d'une culture riche et facile.

Ils résolurent donc une assemblée, soit pour organiser les forces dont ils pouvaient disposer dans ce pays, soit pour répondre au Concile de Lombers et pour se relever aux yeux des populations de leur défaite théologique. Au mois de mai 1167, ils se réunirent donc à Saint-Félix-de-Caraman, où ils jouissaient d'une sécurité absolue. Les plus hauts personnages de la secte y furent présents : Nicétas de Constantinople, Marcus de la Lombardie, Robert de Spérone, Sicard Cellerier d'Albi; le Val-d'Aran, Carcassonne, Toulouse, actuellement sans évêque, envoyèrent leur conseil.

L'assemblée s'occupa d'abord de donner un chef aux Églises qui n'en avaient pas : Toulouse élut Bernard-Raymond; Carcassonne, Guirald Mercier, et le Val-d'Aran, Raymond de Cazalis. Les limites respectives des Églises de Carcassonne et de Toulouse étaient indécises ; on les fixa. La ligne de démarcation partait de Saint-Pons de Thomières et passait par Cabarède, Hautpoul, Saissac, les châteaux de Verdun, de Montreal et de Fanjaux ; elle s'arrêtait à la source même du grand Hers (1).

(1) Cette délimitation fut signée par les *Parfaits* Bernard-Guillaume, Guillaume Garcias, Ermengaud de Forest, Raymond de Baymiac, Guillabert de Bonvillars,

Quand la circonscription des diocèses fut terminée, l'assemblée s'occupa des affaires générales de la secte ; elle constata, avec vérité, que le succès avait généralement répondu aux efforts des prédicants. Chacun se retrempa dans la vigueur et la pureté de l'esprit primitif. Nicétas le réveilla , en expliquant les doctrines et les usages qui remontaient jusqu'à l'origine et qui avaient persisté dans les Églises orientales (1). On se retira fortifié et plus résolu. Il est certain que, dans la situation présente, la réunion de Saint-Félix-de-Caraman était comme une réponse éclatante donnée au Concile de Lombers. C'était beaucoup d'abord qu'elle eût été possible; bien plus, elle s'était préparée, elle s'était faite sans que le plus léger obstacle ne surgît pour l'empêcher; enfin elle avait délibéré et discuté ouvertement, en public, en toute liberté, en présence d'une foule de peuple venue de tous les pays voisins.

Bernard-Guillaume Contor, Bernard-Guillaume de Bonneville et Bernard d'Avignon, pour l'Église de Toulouse ; pour l'Église de Carcassonne signèrent Guiral Mercier , Bernard Catalan, Grégoire et Pierre Calidas-Manus , Raymond Pons, Bertrand de Molino, Martin de Ipsa-Sala et Raymond. — Sandius, *Nucl. Histor. Eccl.*, in *Historia Arianorum*, col. 1676, p. 390. — Besse, *Hist. des ducs, marquis et comtes de Narbonne*, Paris, 1660, p. 483. — D. Bouquet, *Rec. Hist.*, XIV, 448.

(1) Voir, *Pièces justificatives*, N° 10.

Les sectaires se séparèrent donc animés d'un vrai sentiment de confiance en eux-mêmes, dominés par la pensée de s'emparer du pouvoir politique et de soumettre toute la contrée. L'impuissance des quelques seigneurs qui ne partageaient pas encore leurs doctrines, à réprimer leurs audacieuses entreprises, la faveur du peuple et des riches bourgeois, cette sorte de discrédit dans lequel l'Église semblait à leurs yeux être tombée après cette assemblée faite avec bruit et solennité, tout contribua à leur donner d'abord l'ivresse d'un triomphe prochain. De là à croire que tout leur était permis, il n'y avait qu'un pas. Dès ce moment, en effet, ils se mirent à prêcher en public, à parcourir tout le pays, à exciter des soulèvements populaires. Ils signalèrent au peuple le clergé comme la cause de tous les malheurs, devançant ainsi ce système, avoué de nos jours, de calomnie, de mensonge prémédité, d'accusation toujours soutenue avec opiniâtreté : système infâme, qui commence par allumer les passions violentes, en attendant qu'il arme le bras des sicaires placés aux premiers rangs dans les révolutions politiques et religieuses.

Raymond V, comte de Toulouse, s'émut cependant de la situation qui était faite aux catholiques dans ses états, et des dangers qui menaçaient son peuple. L'hérésie avait pénétré jusque dans

l'Église : au dire d'un chroniqueur, les prêtres et même quelques évêques partageaient les sentiments des hérétiques (1).

Raymond V ne crut pas pouvoir mieux conjurer les malheurs qui se préparaient pour sa famille et qu'il voyait déjà fondre sur ses états, qu'en écrivant aux religieux de Cîteaux une lettre, dans laquelle il leur racontait avec larmes les ravages du mal et implorait leurs prières et leur parole. « Les prêtres eux-mêmes, leur disait-il, se sont laissés infecter par l'hérésie : les églises sont désertes ou détruites ; on refuse le baptême, on traite l'Eucharistie d'abomination, on n'estime plus la pénitence, on nie la résurrection de la chair, on repousse tout ministère sacré et, ce qui est pire, on annonce deux principes. Sachez, ajoutait le comte de Toulouse en s'adressant aux religieux de Cîteaux, que le venin de l'hérésie a pénétré profondément : la main puissante de Dieu et son bras terrible pourront seuls l'extirper. Les cœurs sont aussi durs que les pierres. Aussi craignons-nous que le glaive spirituel ne puisse plus les sevrer de l'hérésie : le glaive qui frappe le

(1) « Pullulaverat his diebus in Tolosani comitis territorio hæresis maligna, quæ fidem et orthodoxorum patrum ecclesiastica instituta evacuans, non solum vulgus simplex, sed et ecclesiæ Dei sacerdotes et episcopos cum principibus laicis tabe confecit nefanda. » (Gervas. *Chron.*)

corps leur donnera seul un salutaire avertissement. C'est pourquoi j'ai voulu décider le roi des Français à venir accomplir cette œuvre. Toutes mes villes lui seront ouvertes ; les bourgs et les châteaux seront soumis à sa justice ; je mettrai devant lui les hérétiques à découvert, et je lui prêterai main-forte pour détruire tous ces ennemis et ces adversaires du Christ » (1).

Cette lettre était adressée à Henri, abbé de Clairvaux ; Raymond espérait de lui les mêmes secours qu'au temps de saint Bernard. Cet espoir

(1) « Qui sacerdotio funguntur, hæresis fœditate depravantur, et antiqua olimque veneranda ecclesiarum loca inculta jacent, diruta remanent ; baptismus negatur, Eucharistia abominatur, pœnitentia parvi penditur, hominis plasmatio, carnis resurrectio abnegando respuitur, et omnia ecclesiastica sacramenta annullantur, et, quod dici nefas est, duo etiam sacramenta introducuntur..... Scitote quia in tantum hæresis virulenta inviscerata remanet, quod nisi manu Dei valida, ejusque brachio extento extirpari non potest. Talium namque caput induratum quasi lapis manet, ut in stipulam ei fundantur lapides fundæ. Quoniam igitur spiritualis gladii virtutem nihil perficere posse cognoscimus, ad tantam hæresis pravitatem extirpandam, oportet ut corporalis gladii animadversione compellatur. Ad quod peragendum dominum regem Francorum accersiri vestris ex partibus persuadeo, quia per ipsius præsentiam tanta mala finem suscipere suspicor. Ipsi quippe præsenti civitates aperiam ; vicos et castella sub ejus censura tradam, hæreticos ostendam, et usque ad sanguinem in quocumque indiguerit negotio, ad conterendos hostes et omnes Christi inimicos illi assistam. »

était fondé, car Henri jouissait d'une grande renommée de vertu. Il était sorti d'une famille noble qui habitait le château de Marcy, près de Cluny ; mais il était plus noble par ses vertus que par son sang (1). Encore enfant, il était entré à Clairvaux; il y avait passé les premières années de sa profession avec tant de ferveur et d'innocence, que ses frères lui trouvaient la maturité du vieillard. En 1160, il avait été élu abbé de Haute-Combe, dans la Savoie. L'abbé Fasfrède avait montré par ce choix combien il savait apprécier les hommes, car Henri remplit ses nouvelles fonctions à la satisfaction et à la joie de l'ordre tout entier. En 1176, il fut choisi pour être abbé de Clairvaux. Il était donc à Clairvaux depuis un an seulement, quand il reçut le message de Raymond V. Les malheurs qui désolaient les terres du comte de Toulouse l'émurent vivement : il promit de se joindre au roi de France et au roi d'Angleterre. Le comte de Toulouse, à la vérité, après avoir reconnu le pape Alexandre III, s'était engagé à faire le voyage de Terre-Sainte avec le roi d'Angleterre et le roi de France; mais comment quitter ses propres états, infestés de l'hérésie! Toutefois il l'avait promis, au moment même où, renonçant à ses préférences personnelles, *il*

(1) *Grand exorde de Cîteaux.*

avait reconnu hautement le pouvoir du chef de l'Église. Il était de ces hommes dont l'esprit tranquille hésite parfois, ou plutôt temporise, mais qui, une résolution prise, mettent tout en œuvre pour l'accomplir. Aussi, dans sa pensée, comme pour préluder à l'expédition de la Terre-Sainte, les rois de France et d'Angleterre viendraient en personne exterminer les hérétiques de ses états, et lui donneraient ainsi la liberté de les suivre à la croisade. Telle fut la première pensée de Raymond ; il la communiqua à ses royaux alliés, qui l'approuvèrent. Cependant les conseils de la persuasion et de la douceur l'emportèrent d'abord. On se souvenait encore de la mission de saint Bernard, et on espéra qu'une seconde mission, prêchée par des hommes d'un vrai mérite, ramènerait les égarés : ce projet parut le meilleur, le plus prudent, le plus chrétien. On le fit connaître aussitôt à Alexandre III, non-seulement pour solliciter son approbation et sa bénédiction apostolique, mais encore pour le prier d'envoyer dans le Languedoc, comme légat, un prélat prudent et éclairé, dont la seule présence serait de nature à faire impression sur les habitants du Midi, et qui par ses conseils soutiendrait l'action des missionnaires et des deux rois d'Angleterre et de France. Alexandre III, qui malgré les embarras de toute sorte suscités contre lui par Octavien, n'avait pas oublié

le Languedoc, auquel il s'était vivement intéressé pendant son séjour en France, choisit pour cette légation importante Pierre, cardinal du titre de Saint-Chrysogone.

Pierre n'était pas un étranger pour la France. Abbé d'abord, puis évêque de Meaux, il avait acquis l'estime du Saint-Père pendant le séjour de celui-ci en France ; ensuite cardinal et évêque de Tusculum, il avait été, en 1174, nommé légat du Saint-Siége en France (1). Il remplissait donc depuis trois ans les fonctions de légat, quand il dut s'occuper des affaires du Languedoc. C'est ainsi, qu'en réalité, la légation du Languedoc ne fut pas une légation nouvelle, mais l'extension d'une légation existant déjà. Alexandre III écrivit de sa propre main des lettres nombreuses pour recommander son légat : il manifestait l'estime la plus profonde pour son talent et sa sagesse (2)

Il paraît cependant que les contradictions, l'opposition et même l'hostilité ne manquèrent point à Pierre de Saint-Chrysogone. Plusieurs accusations

(1) Le pape, pendant son séjour en France, se montra très-bienveillant surtout pour les écoles de Paris. Il récompensa les premiers talents qui avaient éclaté dans ces écoles par les plus hautes dignités ecclésiastiques. — *Hist. lit. de la France.*

(2) Lett. à l'Arch. de Lyon, *ap.* Labbe, *Conc.*, x, 1292; — à l'Arch. de Bourges, *ibid.*, 1293 ; — à tous les fidèles e France, *ibid.*, 1293.

graves, formulées contre sa personne, arrivèrent jusqu'à Rome, si bien que le pape lui écrivait : « Plus vous êtes élevé en dignité, plus vous devez agir avec réserve et circonspection ; il faut qu'on n'aperçoive en vous que des actions à imiter, aucune à reprendre. Votre réputation souffre de la grande avidité qu'on vous impute : l'Église elle-même en souffre. Changez donc de conduite ; ne faites que des choses louables devant les hommes et devant Dieu ; que la religion prenne par vos œuvres un accroissement d'honneur et de gloire. »

Cette accusation était-elle fondée? Nous pensons que quelque ennemi ou quelque jaloux de Pierre commit l'indélicatesse de la porter menteusement aux oreilles du pape, qui, poussé par son zèle, la releva aussitôt. Dans tous les cas, il n'en est plus question dans les lettres d'Alexandre III : nous avons même le témoignage exprès de Henri de Clairvaux, qui loue fort sa piété et son désintéressement (1).

(1) Il écrivait au pape Alexandre III : « Habetis in partibus gallicanis virum, sicut experti sumus, justitiæ et veritatis amicum, dominum P. tituli Sancti-Chrysogoni Cardinalem, qui in unâ solâ electione, me teste, quingentas marcas argenti strenue refutavit, ne sub obtentu muneris à tramite diverteret veritatis. In eo igitur plurimæ consolationis hausto remedio Deum glorificamus et Patrem; in eo magnificamus et vos, videntes quod illustrium dignitatum gratia, quæ de vestræ plenitudinis fonte procedit,

La mission était donc résolue, et malgré quelques légers incidents, assez semblables à celui que nous venons de raconter, tout semblait sourire aux nouveaux missionnaires, qui étaient, au reste, nombreux, instruits et zélés. Les uns étaient sujets du roi de France, les autres du roi d'Angleterre : c'étaient les archevêques de Bourges et de Narbonne, Réginald, évêque de Bath, Jean, évêque de Poitiers, l'abbé de Clairvaux, et un grand nombre d'autres ecclésiastiques, tant du clergé séculier que du clergé régulier.

Les rois de France et d'Angleterre confièrent en même temps à Raymond, vicomte de Turenne, à Raymond de Chateauneuf et à d'autres valeureux guerriers la charge de veiller partout au bon ordre, de protéger au besoin et de défendre les « hommes de Dieu », enfin de chasser du pays les hérétiques qui seraient signalés.

Le cardinal, suivi des évêques et des mission-

in tales confluit ex apostolica discretione personas, quæ per vitæ meritum fastigia comprobantur honorum..... Is est quem sublimat humilitas, frugalitas locupletat, qui cum sit nemini gravis, charus et utilis factus est universis. » — Henri compare le cardinal à Élisée, qui chasse les renards de la ville du Seigneur, à l'apôtre qui combat contre les bêtes d'Ephèse, à Simon-Pierre, qui démasque tous les Simon magiciens. Puis, il prie le pape de le maintenir à la légation du Midi.

Lett. à Alex. III, *ap.* D. Tissier, *BB. PP. Cist. Ep. XI.*

naires, ne tarda pas à arriver à Toulouse. Des faits graves s'y produisaient déjà depuis quelque temps. Un très-riche bourgeois possédait deux châteaux-forts, qui se trouvaient, l'un dans l'intérieur de la ville, l'autre en dehors des murs d'enceinte. Pierre Mauran donnait tantôt dans l'un, tantôt dans l'autre de ces châteaux, asile aux hérétiques, qui s'y réunissaient avec d'autant plus de confiance que ces murs fortifiés les mettaient à l'abri de toute attaque. L'arrivée du cardinal le troubla dans sa tranquillité et son zèle; il éprouva d'abord une sorte de peur; la prudence l'emporta ensuite et lui conseilla de jeter un voile discret sur la secte exécrable dont il faisait partie. Afin de donner le change, il se plut à répéter qu'il était profondément attaché à la religion catholique. Malheureusement pour lui, il n'avait pas habitué ceux auxquels il s'adressait confidemment à le croire sur parole. Mandé par le légat, il fut mis en demeure de se prononcer et de faire connaître sa foi. En tout point elle fut opposée à la doctrine évangélique. Le cardinal et les évêques, le jugeant hérétique, le condamnèrent; et usant d'un droit qui n'émanait plus sans doute de leur caractère sacré, mais que leur avaient conféré le comte de Toulouse et les rois de France et d'Angleterre, appelés comme pacificateurs, ils prononcèrent la confiscation de ses biens et la démolition des deux tours les plus

belles et les plus fortes de son château. Mais aussitôt ce défenseur intrépide du double principe se jette aux pieds du cardinal et des évêques et leur demande pardon. Ceux-ci acceptent son repentir ; mais afin de donner dans sa personne un exemple mémorable, ils le font conduire, les épaules nues, dans les rues et les places de la ville, et le font battre de verges. Il promet enfin de faire le voyage de Jérusalem et d'y consacrer trois années entières au service de Dieu. Ce n'est qu'à cette condition que ses biens lui seront rendus. Cependant les tours de ces deux châteaux, qui sont comme l'expression menaçante de la méchanceté hérétique, seront renversées, et pour lui, il comptera 50,000 livres d'argent entre les mains du comte de Toulouse.

Ce coup de vigueur sembla avoir été inspiré par les conseils de la plus sûre prudence ; car un grand nombre d'hérétiques, craignant un semblable traitement, vinrent aussitôt trouver le cardinal et les évêques, firent l'aveu de leur hérésie, et demandèrent un pardon qu'ils obtinrent sans peine : ce qui prouve que le traitement auquel fut soumis le riche bourgeois ne devait, dans la pensée du légat, porter que sur lui seul (1).

(1) Rogerius, *Annal. Anglor.*

« En l'an 1170 de l'Incarnation du Seigneur, un cardinal, envoyé de Rome par le Souverain Pontife, l'assiégea,

Pendant que le cardinal-légat recevait à Toulouse l'abjuration des principaux hérétiques, un grave événement, destiné, dans la pensée de l'Église, à avoir une influence marquée sur les affaires du Languedoc, se préparait à Rome. Le pape Alexandre III annonçait à l'univers catholique, pour le mois de mars de l'année suivante, la tenue d'un concile général, pour lequel il convoquait tous les évêques, tant de l'Orient que de l'Occident. Dans la lettre adressée à l'archevêque de Pise et aux évêques de Toscane, il disait :

« Puisque dans le champ du Seigneur, qui est l'Église, les germes des vices naissent et se multiplient comme les ronces et les épines, soit parce que l'homme, dès son enfance, est enclin au mal, soit parce que l'ennemi, par malice, ne cesse de semer la zizanie pour étouffer le bon grain, il est nécessaire d'arracher la zizanie déjà née et d'empêcher que le mauvais grain n'entre dans le champ, de même qu'il faut par suite semer le bon grain qui porte

(le château de Pierre Mauran), et contraignit à se rendre les hérétiques qui l'occupaient. Deux de leurs chefs abjurèrent : l'un, Bernard de Raymond, devint chanoine à la cathédrale Saint-Étienne de Toulouse, et l'autre au monastère de Saint-Saturnin. — Je me souviens que, dans mon enfance, j'entendis souvent désigner ce chanoine de la cathédrale, sous le nom de Bernard de Raymond d'Arien, et quand il était question de lui, je me suis toujours rappelé que je l'ai vu. » (Guil. de Puylaur., *Chr.*, cap. II.)

trente, soixante et même cent. Car il nous semble toujours entendre les paroles que le Seigneur adressait au prophète Jérémie, et en lui au prêtre de l'Évangile : « J'ai mis ma parole sur tes lèvres ; je t'ai établi sur les nations et les royaumes pour arracher et détruire, pour disperser et dissiper, pour édifier et planter » (1). Ce devoir incombe à tous les évêques de l'Église ; cependant il est plus pressant pour l'Évêque de la ville de Rome, qui a reçu du Seigneur Jésus-Christ, dans la personne du bienheureux Pierre, la mission expresse et spéciale de paître les brebis du Seigneur et de confirmer ses frères (2).

» Appelé par Dieu, quoique très-indigne, au gouvernement de ce siége apostolique et au ministère de l'Église universelle, nous comprenons que dans l'Église de Dieu il y a beaucoup à reprendre et beaucoup à promulguer pour le salut des fidèles. Aussi avons-nous appelé de toutes les parties du monde les personnes ecclésiastiques, par la présence et le conseil desquelles nous prendrons des mesures salutaires » (3).

Cette lettre de convocation de tous les évêques, on ne le croirait guère, apporta la joie dans le

(1) *Jerem.*, I.
(2) *Joan.*, XXI.
(3) Voir cette lettre, *ap.* Baron., t. XIX, pag. 460, *éd.* Theiner.

cœur des Albigeois : ils espéraient que le départ forcé du cardinal-légat et des évêques, dont l'action les gênait davantage, leur laisserait toute liberté et toute facilité de propager leurs erreurs. La conduite des hérétiques Raymond et Bernard-Raymond le laisse à penser.

On a vu quelle salutaire impression de terreur le traitement infligé au riche bourgeois de Toulouse avait produit partout. Raymond et Raymond-Bernard cependant, confiants dans l'avenir, levèrent le masque aussitôt que le Concile eut été annoncé. Suivis de quelques autres hérétiques, ils se mirent à parcourir les villes et les campagnes, « se transfigurant en anges de lumière », suivant l'expression d'un chroniqueur de l'époque (1), « prêchant une doctrine contraire à la foi chrétienne, trompant les masses et les entraînant aux enfers ». Le cardinal fut ému, avec juste raison, de cette levée de boucliers à laquelle il ne s'attendait pas. Il manda les prédicants audacieux ; mais ceux-ci, loin d'accepter les volontés du légat comme un ordre auquel ils devaient obéir, négocièrent et traitèrent avec lui sur le pied d'une égalité outrageante. Ils ne consentirent à rendre compte de leur foi qu'à la condition d'avoir la liberté d'aller et de venir en toute sûreté. C'était

(1) Rogerius, *Annal. Angl.*

une proposition blessante, car il n'était jamais venu à la pensée du légat de surprendre dans un infâme guet-apens ceux qu'il avait mission de convertir. Quoique Raymond et Bernard-Raymond eussent demandé la faculté d'aller et de revenir en liberté avec quelque insolence, le légat n'éprouva aucune peine à la leur accorder. Ils se présentèrent donc devant le cardinal, les évêques, un clergé nombreux et une grande foule de peuple. Ils apportèrent avec eux un écrit qui contenait les principaux articles de leur foi. Ils en firent une lecture très-lente. Certaines expressions un peu obscures, qui semblaient cacher l'hérésie, appelèrent une explication; un des hérétiques s'offrit pour en faire connaître le sens. Selon l'usage consacré de l'époque, il devait se servir de la langue latine; il le demanda même. Mais il paraît qu'il ne put joindre deux mots, car il n'ignorait pas seulement la belle langue de Virgile et de Tacite, mais même les éléments de la plus basse latinité. Le cardinal et les évêques, par condescendance et aussi pour écarter tout soupçon de partialité, consentirent à l'entendre dans le langage vulgaire. On interrogea les sectaires sur chacun des articles de la foi catholique, et, chose singulière! on vit se reproduire les faits de Lombers; ils répondirent avec la prudence et le discernement du chrétien le plus croyant. Mais

ils n'avaient pas compté avec les membres de l'assemblée : le comte de Toulouse et d'autres se levèrent, indignés, et les convainquirent de mensonge. Ils avaient entendu, dirent-ils, ces imposteurs émettre le principe qu'il y avait deux dieux, l'un bon, l'autre mauvais; que le *bon* avait créé les choses invisibles, immuables et incorruptibles ; que le *mauvais* avait fait le ciel, la terre, l'homme et les autres choses visibles. Après ceux-ci, d'autres se levèrent et affirmèrent les avoir entendus prêcher que le corps du Christ n'était point consacré par un ministre indigne, car ses fautes lui avaient enlevé tout pouvoir. Quelques-uns les accusèrent d'avoir enseigné que l'homme et la femme, vivant dans l'état de mariage, ne pouvaient être sauvés ; ceux-là, que la baptême était sans effet pour les petits enfants ; un grand nombre affirmèrent les avoir entendus proférer des blasphèmes contre Dieu, contre l'Église et contre la foi (1). Les hérétiques cependant ne se tinrent pas pour battus ; ils répondirent à ces accusations par des négations répétées, et, à leur tour, ils accusèrent leurs propres accusateurs ; car il fallait à tout prix sortir d'une situation qui menaçait de devenir périlleuse : l'expédient fut bientôt trouvé. Il y a des hommes auxquels la

(1) Un auteur dit que la pudeur ne permet pas de répéter ces blasphèmes.

souplesse de l'esprit permet de passer facilement d'un principe à un autre principe; pour eux, tout cède devant une situation, principes, foi, convictions, caractère. Raymond et Bernard-Raymond étaient de ces hommes qu'il est difficile de prendre en flagrant délit d'impiété, car ils nient le lendemain ce qu'ils ont défendu la veille.

Ils affirmèrent donc avec force (*firmiter*) que le seul Dieu Très-Haut avait fait aussi bien toutes les choses visibles que les choses invisibles; ils nièrent les deux principes. Ils reconnurent que tout prêtre, qu'il soit dans l'état de justice ou non, consacre réellement le corps et le sang du Christ; que par le ministère du prêtre et la force des paroles qui ont été prononcées pour la première fois par le Seigneur, le pain et le vin sont changés au corps et au sang du Christ. Ils admirent aussi que les enfants et les adultes ayant reçu le baptême de l'Église étaient sauvés, et même qu'on ne pouvait être sauvé sans ce baptême; ils nièrent avoir un autre baptême ou une imposition des mains comme on le leur imputait. Ils ne condamnèrent plus l'homme et la femme vivant dans l'état de mariage. Ils avouèrent qu'il était juste de visiter avec grande dévotion les églises élevées à Dieu et aux Saints, de rendre honneur et respect aux ministres de l'Église, de leur payer les prémices et les décimes. Ils louèrent

la coutume de faire des aumônes tant aux pauvres qu'aux églises.

L'étonnement des auditeurs fut plus grand encore que la première fois. Le cardinal, toutefois, ne se laissa point prendre à de telles affirmations; elles lui avaient paru trop précipitées pour être sincères. Sur l'avis des évêques, il demanda aux hérétiques de jurer qu'ils croyaient de cœur ce qu'ils confessaient de bouche. Mais les hérétiques montrèrent alors leur esprit retors et leur intention mauvaise. Donnant un sens absolu à cette parole de l'Évangile : Ne jurez point, que votre parole soit oui ou non (1), ils répondirent qu'il était défendu de jurer. En vain allégua-t-on contre eux ce passage des Psaumes : Le Seigneur a juré et il ne l'a point regretté (2); et cet autre de saint Paul : Le serment met fin à toute controverse (3), ils feignirent de ne pas comprendre l'Écriture. Mais ils furent honteusement convaincus de mensonge et de dissimulation. Ils disaient que prêter un serment était accomplir un acte exécrable, condamné par Dieu sous les peines les plus sévères, et voici ce qu'on lisait dans l'écrit qu'ils avaient apporté et qui contenait leur symbole : *Par la vérité que Dieu est, nous croyons*

(1) *Matth.*, v.
(2) *Psal.*, CIX.
(3) *Heb.*, VI.

et disons que telle est notre foi. Pouvaient-ils ignorer que prendre la vérité et la parole de Dieu comme témoins de ce qu'ils affirmaient, c'était jurer, selon la parole de l'Apôtre : *Nous vous le disons dans la parole de Dieu* (1) ; *Dieu m'est témoin* (2) ?

Il fut jugé que les hérétiques étaient suffisamment convaincus. Le légat ne pensant plus dès lors qu'à ramener au bien des esprits qui allaient à la perdition, leur représenta la miséricorde de l'Église, prête à les recevoir, s'ils avaient toutefois la fidélité d'abjurer l'hérésie et s'ils promettaient de garder la foi. Il fallait faire cette abjuration selon la forme prescrite, puisqu'ils avaient été déjà excommuniés par le pape, par l'archevêque de Narbonne et l'évêque de Toulouse; mais ils s'y refusèrent obstinément, sous prétexte qu'ils ne le pouvaient pas sous cette forme. C'était un nouveau subterfuge; le cardinal, les évêques et les prêtres présents le comprirent. Ayant fait allumer les cierges pour donner plus de solennité à leur sentence, ils les déclarèrent excommuniés en présence d'une grande foule de peuple, les condamnèrent, eux et leur père Satan, et ordonnèrent à tous les fidèles de les éviter avec soin, de regarder comme fausse toute prédication

(1) *I Thes.*, IV.
(2) *Rom.*, I.

d'une doctrine semblable à celle de Raymond et de Raymond-Bernard, dignes seulement d'être chassés au-delà des frontières de ce pays. Le comte de Toulouse et les autres seigneurs, après avoir reçu le sacrement de l'autel, s'engagèrent à ne jamais favoriser les hérétiques et à ne se laisser toucher ni par leurs prières ni par leurs offrandes (1).

Tous se séparèrent agités de sentiments divers : le légat et les évêques, avec la pensée que la confusion des hérétiques était le triomphe de la foi ; le peuple, saisi de cet enthousiasme premier auquel il se laisse facilement entraîner ; Raymond et Bernard, avec la conviction qu'il leur serait aisé de prêcher encore impunément leurs doctrines, et que ce peuple, qui acclamait maintenant les évêques, n'était pas si attaché à l'Église qu'il le paraissait.

Ces débats eurent aux yeux du légat une gravité exceptionnelle, si bien qu'il se crut obligé d'en informer l'univers catholique (2). Heureux eût-il été s'il eût pu prévenir certaines faiblesses et arrêter pour d'autres pays les progrès d'une hérésie qu'il était impuissant à étouffer dans le

(1) Rogerius, *Hist. Angl.*

(2) Voir cette lettre dans Baronius, éd. Theiner, t. XIX, p. 465, et dans D. Bouquet, t. XIV. Nous la donnons aux *Pièces justificatives*, N° 11.

Languedoc. Écoutons un instant l'abbé Henri lui-même : « Le légat, dit-il, s'occupa de faire saisir ceux sur lesquels tombait le soupçon public ou une accusation privée. Quant à nous, nous goûtions déjà la joie du retour qu'exigeait la réunion de notre Chapitre. Mais la permission de rentrer au monastère ne nous avait été accordée qu'à la condition d'aller dans le diocèse d'Albi pour demander à Roger, vicomte de Béziers, qui avait chargé de fers l'évêque d'Albi et l'avait mis sous la garde même des hérétiques, de le rendre à la liberté et de chasser de ses domaines tout hérétique, selon les ordres du légat. Nous pénétrâmes donc, l'évêque de Bath et moi, dans ce pays perdu, où s'était réfugiée la multitude des hérétiques. Mais Roger s'était retiré sur les confins de ses terres, dans des lieux inaccessibles, autant pour échapper à sa conscience coupable que par désespoir pour la justice de sa cause. Nous arrivâmes cependant jusqu'à un de ses châteaux-forts (*castrum*). Là était l'épouse du vicomte avec une armée considérable et de nombreux serviteurs. Tous les habitants du château étaient hérétiques ou complices des hérétiques. La seule force de Dieu put les contenir ; ils n'osèrent pas même murmurer contre la foi que nous prêchions. Cependant nous étions entre leurs mains : leur multitude nous environnait de toute part.

Enfin, voyant qu'ils ne nous répondaient que par l'inertie, nous jugeâmes Roger traître, hérétique, parjure, pour avoir violé la liberté de l'évêque ; nous le frappâmes de la double excommunication du pape et des prédicateurs envoyés par les rois, et cela, en présence de son épouse et de ses soldats, sans autre force et sans autre défense que le nom du Christ. Si cette visite eût été retardée encore trois ans, à peine eût-on trouvé dans le pays un homme qui invoquât le nom du Christ. »

Ce zèle cependant ne changea pas l'état des esprits d'une manière sensible. Le cardinal, par sa présence à Toulouse et par les mesures qu'il prit, confondit l'hérésie et d'autre part donna quelque confiance aux vrais fidèles, cela est vrai ; mais ce ne fut qu'un bien très-passager : sa légation avait donné d'abord une plus grande espérance. Le pape Alexandre III, ayant désiré arrêter tout progrès de l'erreur, avait pensé que le cardinal Pierre de Saint-Chrysogone, secondé par les rois de France et d'Angletrre et par le comte de Toulouse, accomplirait cette œuvre importante d'apaisement et de pacification ; car le Languedoc était singulièrement troublé et agité depuis bientôt cent ans. Du jour où les Albigeois avaient porté la division dans les questions de religion, qui sont celles qui séparent le plus, on avait vu désunis les membres d'une même famille, les citoyens de la

même ville, les seigneurs de la même province : le pape eût donc rendu au Languedoc un service signalé, s'il eût apaisé les esprits. Pierre put croire peut-être, après le traitement sévère infligé à Pierre Mauran, avoir terrassé l'hérésie, et ainsi avoir ouvert les voies de la réconciliation et de la paix ; mais ce n'était dans son esprit qu'une illusion. Robert de Mont dit justement, en parlant de cette légation, qu'elle fit peu. Ce fut un malheur : l'hérésie se releva plus audacieuse et en réalité plus forte ; elle amoncelait déjà les maux qui trente ans plus tard affligeront le Midi.

Au reste, d'autres affaires appelèrent à Rome le cardinal et les évêques : le concile était à la veille de se réunir. Ils quittèrent donc le Languedoc désolé, avec l'espoir que le concile porterait le dernier coup à l'hérésie.

Terminons, par une remarque qui prend ici naturellement sa place, ce récit de la seconde légation.

On n'a pas oublié que c'est à la demande du comte de Toulouse que les rois de France et d'Angleterre prirent sous leur patronage les missionnaires du Languedoc ; et peut-être que quelques esprits soupçonneux ont cru pouvoir lire déjà dans les intentions de Louis VII une arrière-pensée : un désir de conquête ou de domination, car le Languedoc n'était point encore uni à la couronne de

France. Cette arrière-pensée n'entra cependant jamais dans l'esprit du roi. Ce n'était point, dans sa personne, le Nord qui se précipitait sur le Midi ; c'était le chrétien qui, avant de partir pour la Terre-Sainte, voulait faire une œuvre de foi et de charité, travailler au retour des égarés, empêcher l'exercice d'un culte impie, défendre l'Église attaquée. Le comte de Toulouse n'avait sollicité son action que dans ce but, et le roi d'Angleterre, son rival, eût refusé de lui prêter son concours, s'il eût même pu soupçonner qu'il travaillait pour sa couronne. Comment donc le roi de France eût-il nourri dans son esprit l'idée d'un agrandissement territorial ? Outre l'opposition du roi d'Angleterre, il eût rencontré le veto de l'Église qui, sur une réclamation du comte de Toulouse, eût revendiqué pour lui des terres qui lui appartenaient.

Cette observation était ici nécessaire ; car la conséquence politique de l'hérésie Albigeoise sera, soixante ans plus tard, la réunion du Languedoc à la couronne de France. Dès-lors, quelques historiens ont mis en opposition les hommes du Nord et les hommes du Midi, et fait de la guerre qui éclatera en 1208 une guerre de race, tandis qu'elle ne fut qu'une croisade.

La réunion du concile, qui fut le onzième concile général et le troisième de Latran, fut motivée par une triple affaire : éteindre le schisme et en

prévenir la réapparition, condamner les hérétiques Albigeois, achever l'œuvre du rétablissement de la discipline ecclésiastique. C'est au mois de mars de l'année 1179 qu'il s'ouvrit. L'auteur anonyme de la *Chronique du Mont-Cassin* dit qu'il s'y trouva trois cent un évêques, vingt-deux cardinaux et un grand nombre d'abbés (1). D'autres disent trois cent deux évêques; quelques-uns, trois cent dix (2). Soixante-deux évêques de France y furent présents; il y eut aussi les évêques des pays les plus infestés par l'hérésie : l'Italie, la Hongrie, les bords du Rhin. La tenue du concile ne fut pas de longue durée. Nous ne connaissons pas le détail des travaux préparatoires aux sessions. Guillaume de Tyr dit bien que celui qui voudra s'informer des décisions du concile, du nombre et du titre des évêques, n'aura qu'à lire l'écrit qu'il en composa et qu'il déposa aux archives de son église de Tyr (3); mais cet écrit a disparu. Il

(1) « Alexander Papa celebravit concilium in ecclesia Lateranensi mense martii, ubi fuerunt episcopi numero trecenti et unus, exceptis cardinalibus, qui fuerunt viginti duo, et exceptis abbatibus, qui præ nimia multitudine numerari non potuerunt. »

(2) Voir Mansi, Pagi, Hardouin, *Coll. concil.* — Otto Frisingensis, *lib.* VII, *cap. ult.* — Robertus, *continuator Sigeberti*, *ad an.* 1179. — Guillelmus Tyrii, *lib.* XXI, c. XXVI. — *Rogerius Hovedenus.*

(3) Guill. Tyr., *Hist.*, cap. XXVI.

nous eût sans doute fait connaître les travaux des évêques qui préparèrent le vingt-septième canon, surtout les travaux des évêques du midi de la France, et plus particulièrement de Pons d'Arsac, archevêque de Narbonne, de Bernard Gaucelin, évêque de Béziers, de Jean de Montlaur, évêque de Maguelone, de Raymond d'Uzès, qui, parce qu'ils étaient plus directement aux prises avec l'hérésie, firent tous leurs efforts pour la confondre.

L'Église, en portant le vingt-septième canon, par lequel les Albigeois furent condamnés, faisait remarquer qu'encore que, comme le dit saint Léon, elle repousse les exécutions sanglantes, elle ne laisse pas d'être aidée par les lois des princes chrétiens; car la crainte du supplice corporel fait quelquefois recourir au remède spirituel. C'est donc en faisant appel à la puissance temporelle que le Concile de Latran anathématisa les hérétiques qui portaient le nom de *Cathares, Patarins, Poblicans*, *Albigeois*, c'est-à-dire tous les dualistes répandus sous différents noms dans toute l'Europe, et ceux qui leur donnaient protection, secours ou retraite; il défendait en même temps, au cas où ils mourraient dans leur péché, de faire l'oblation pour eux et de leur donner la sépulture ecclésiastique.

CHAPITRE VIII.

Conduite de l'Église dans l'affaire des Albigeois, depuis le Concile de Latran (1179) jusqu'à l'avènement d'Innocent III (1198).

Le pape et les évêques présents au Concile de Latran ne crurent pas avoir rempli tout leur devoir en portant contre les Albigeois ce canon qui, pour si sévère mais si juste qu'il fût, ne paraissait pas devoir impressionner vivement les hérétiques du Languedoc. Il fallait au moins en assurer l'exécution. Une loi n'a, la plupart du temps, de valeur pratique que tout autant qu'une main vigoureuse et ferme veille à son application. Alexandre III songea donc à envoyer encore un légat en France; ce légat devait s'occuper en même temps des affaires relatives à la croisade, aux princes et aux ordres monastiques.

Sa pensée se porta sur Henri.

Nous connaissons le moine Henri, qui avait été reçu à Clairvaux par l'abbé Robert, successeur de saint Bernard. Nous l'avons vu joindre l'action de

sa parole à l'action naturellement plus vigoureuse du légat Pierre de Saint-Chrysogone. Avant qu'il ne quittât le Languedoc, l'évêque de Toulouse étant mort, il avait été signalé comme digne, non-seulement de le remplacer, mais encore d'occuper une dignité qui, à Toulouse, par la prudence et surtout par la sainteté du titulaire, était appelée à ramener des hérétiques décidés à tout oser pour faire prévaloir leurs opinions. Mais Henri avait décliné cette offre si flatteuse, et avait écrit au pape une lettre tout apostolique, où il se montrait tel qu'il était dans son caractère et sa vertu : défiant de lui-même, humble, réservé (1).

En même temps, Henri écrivait au roi de France, Louis-le-Jeune, pour le supplier de défendre sa cause, ainsi qu'à Pierre de Celle, abbé de Saint-Remi de Reims, pour lui demander de joindre ses instances aux siennes (2).

Le coup tant redouté par Henri fut éloigné pour cette fois. Il n'en était pas moins, dans les circonstances présentes, l'homme le plus digne de défendre la cause de l'Église contre les attaques des Albigeois. Aussi à peine fut-il arrivé à Rome, que le second jour du concile il fut créé évêque

(1) D. Teissier, *BB. Pat. Cist.*, t. III, p. 252. Patrol. éd. Migne, t. CCIV, col. 217.

(2) Voir ces lettres dans la *BB. PP. Cist.*, t. III, p. 253. *Petr. Cell. lib.* VIII, *ep.* 8.

d'Albano et cardinal (1) ; aussitôt après le concile il fut nommé légat en France (2).

Les évêques du Midi n'avaient pas attendu l'arrivée du nouveau légat pour montrer leur zèle à appliquer le canon du concile. M. Schmidt affirme que Pons de Narbonne excommunia le vicomte de Béziers. Philippe-Auguste lui-même porta des édits sévères contre les Poblicans.

Le légat devait cependant rencontrer de très grands obstacles; en réalité, ils se multipliaient tous les jours : c'était, d'une part, le peuple du Languedoc que l'on avait perverti ; c'était, d'autres part, la noblesse : parmi les seigneurs, les uns ne cherchaient que les aventures guerrières ; les autres, corrompus, croyaient trouver une excuse à leurs vices dans l'hérésie ; le plus grand nombre suivaient les exemples de l'amitié, les conseils de la famille ou de leur amour-propre blessé. C'était enfin le clergé qui, depuis un siècle, avait beaucoup perdu de son autorité, et qui, depuis saint Grégoire VII, ne la reprenait qu'avec une lenteur

(1) « Ab Alexandro III invitus consecratus est episcopus Card. Albanensis, die 2, ex quo concilium lateranense cœperat celebrari, an. 1179, idibus martii. » (Ughelli, *Italia sacra*, I, 254, in *Episcop. Alban.*)

(2) *Chron. Tron.*, *ad annum* 1181, dans Martène et Durand, t. v, col. 1023. — *Histor. Monasterii S. Laurentii Leodiensis*, parag. 54, dans Martène et Durand, t. IV, col. 1093.

parfois surprenante. Un des premiers soins du cardinal Pierre de Saint-Chrysogone avait été de réformer en France les abus du clergé et les mœurs des chrétiens. Le cardinal Henri, à son tour, comprenant qu'avec un clergé saint il agirait plus efficacement sur les populations trompées du Midi, et que, par l'acceptation que le clergé ferait de la réforme, il enlèverait aux hérétiques tout semblant de raison, continua l'œuvre de son prédécesseur. Le mal était très-grand : Il s'en plaignait dans une lettre qu'il écrivait avant le concile au pape Alexandre III. « Dans le pays des Gaules, disait-il, ce qu'il faut déplorer, c'est la perte de toute pudeur et l'abaissement de la foi. On n'y trouve plus la douce simplicité d'une pieuse croyance, ni la candeur de la pureté. » Il ajoutait : « Il n'y a qu'un seul remède contre des maux si funestes : la fidélité exacte à la discipline apostolique et l'ardeur de la charité de la chaire de Rome. Car, si la charité de la chaire de Rome se refroidissait, tout le corps de l'Église serait languissant et sans vie. Que Votre Sainteté porte ses yeux sur la tunique de Joseph, que son père lui avait faite sans tache et sans déchirure. Ici elle est à la fois salie et déchirée, salie par le péché de la chair et déchirée par le péché de l'hérésie. Le ver de l'antique passion s'est réveillé dans les cendres de Sodome; Arius est encore

dans l'Église. Au dehors, c'est la guerre; au dedans, c'est la mort Les hérétiques parlent en public contre la foi, et la pudeur m'empêche de dire ce que beaucoup font en secret. Que dis-je en secret? Comme à Gomorrhe, ils affichent leur péché. Comment votre zèle ne s'en indignerait-il pas? Pècheront-ils impunément? Garderez-vous le silence? Dans plusieurs contrées de ce pays, le péché s'est répandu partout, parmi le peuple et dans le sacerdoce ; bien plus, c'est la contagion des pasteurs qui a donné la peste au troupeau » (1).

C'est avec ces pensées que le légat Henri arriva en France. M. Schmidt ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il venait animé par le seul sentiment de son devoir, « sans ressentiment contre les populations du Midi », auprès desquelles il n'avait pas, l'année précédente, fait tout ce que son zèle désirait. Il n'était conduit que par la pensée de la plus pure charité; seulement, il faut reconnaître loyalement que la situation avait beaucoup changé depuis un an. On se souvient que sous le cardinal Pierre, il y avait eu un mouvement de retour à la foi; mais nous avons vu combien ce mouvement avait été au fond peu sincère. Au départ des missionnaires, beaucoup qui s'étaient dits catho-

(1) Lettre à Alexandre III, dans D. Tissier, *BB. PP. Cist.*, t. III, litt. XI, reproduite par Migne dans sa *Patrologie*, t. CCIV, col. 223.

liques se dirent disciples de Mauran. Parmi les grands surtout les défections avaient été innombrables. Nous en avons dit toutes les raisons. La nécessité d'agir avec énergie s'imposait donc au légat Henri.

De plus, un grand événement s'était produit depuis la légation du cardinal Pierre : le concile avait solennellement condamné les hérétiques. Sans doute, le Concile de Tours les avait déjà frappés : plusieurs évêques les avaient poursuivis de tous les moyens spirituels dont ils disposaient ; mais le Concile de Latran n'était-il pas, plus qu'aucun autre, de nature à éclairer les esprits sincères ? Il fut, sans conteste, regardé comme œcuménique : tous les pays du monde y étaient représentés, et le pape le présida en personne.

Le Concile de Latran avait donc changé considérablement la situation des Albigeois. Quand le cardinal Henri arriva en France, il était évident qu'ils se séparaient obstinément de l'Église. Il fallait agir contre eux avec d'autant plus d'énergie qu'ils semblaient profiter de l'heure où elle était occupée à la lutte plus importante et plus grave qui sauva l'Europe tout entière, et pour laquelle tous les princes quittaient leurs peuples. Les Albigeois étaient donc coupables du crime de l'hérésie et du crime de la révolte contre la société, qui s'était depuis des siècles affirmée catholique,

et dans laquelle ils portaient le trouble, la division, la discorde armée, et qui se voyait ainsi arrêtée dans la voie de la civilisation. Les Turcs, en Orient, furent considérés comme les ennemis du dehors; les Albigeois, en Occident, comme les ennemis du dedans.

Telle est la situation que ceux-ci prenaient de plus en plus vis-à-vis de l'Église, situation qui devait leur être fatale quarante ans plus tard.

Le cardinal-légat n'était pas venu en France uniquement pour l'affaire des Albigeois: la croisade ne l'occupait pas moins. Le pape l'envoyait également auprès du roi de France, auprès de l'empereur d'Allemagne et de tous les princes pour les engager à prendre la croix. Mais avant de prêcher la croisade contre les Turcs, il songea aux ennemis du dedans. Au printemps de l'année 1181, il arriva donc à la tête d'une armée considérable dans les terres du vicomte de Béziers, devant le château de Lavaur, défendu par Adélaïde, épouse du vicomte, où s'étaient réfugiés les chefs des hérétiques: Raymond de Baymiac, l'évêque du Val-d'Aran, et Bernard-Raymond de Toulouse. L'attaque fut très-vive (1). La place résista quelque temps; mais bientôt Adélaïde, femme du vicomte de Béziers, la livra. Roger et son épouse,

(1) Bernard de Verneuil fut tué.

ainsi que les principaux chefs des hérétiques, promirent de se séparer de l'hérésie et obtinrent ainsi leur liberté.

Mais encore ici les hérétiques se servirent sans scrupule de ce même procédé que nous avons déjà rencontré : tout en proscrivant le mensonge, ils en usaient toutes les fois que leur vie ou leur liberté était en péril, de même que tout en proscrivant le mariage, ils ne se faisaient pas faute de se livrer aux excès les plus déshonorants (1).

Après la reddition du château de Lavaur, le légat Henri et ses soldats se retirèrent, croyant sans doute que l'hérésie avait reçu son dernier coup. Et de fait, pendant quelque temps, le calme succéda à la tempête. Mais les hérétiques n'attendaient qu'une occasion. Au mois d'octobre de cette même année 1181, on apprit la mort d'Alexandre III. Pendant les vingt-deux années de son pontificat, il s'était montré l'ardent champion de la cause du divin Maître, aussi bien dans l'Église, pour réprimer le schisme et l'hérésie, qu'au dehors pour combattre les Turcs. Ce fut

(1) « Guarino olim archiepiscopo Bituricensi, illic prædicanti, Vierna conjux Sicardi de Boyssa et de Granovillet, palam confessa est a quinquaginta religioribus ejusdem sectæ nocte quadam fuisse stuprosam, cum ipsa eisdem, vitæ causa sanctioris, thoro viri spreto, se conjunxisset. » (Gaufredus Vosiensis, *Chronicon.*)

l'occasion attendue : les Albigeois apprirent avec un vrai sentiment de joie la mort du pape, car ils comptaient que son successeur n'aurait ni la même fermeté ni la même persévérance. Le cardinal Henri partit aussitôt pour Rome, où l'appelait l'élection du futur pape. C'était donc la liberté pour les hérétiques. Ils montrèrent en effet qu'ils le pensaient ainsi. Hugo, dans sa *Chronique*, le constate avec tristesse : « Aussitôt qu'ils furent maîtres d'eux-mêmes, dit-il, ils revinrent à leurs erreurs » (1). C'est ainsi qu'ils étaient fidèles à leur parole.

Le lendemain de la mort d'Alexandre III, on élut pour lui succéder Ubalde, évêque d'Ostie. Il prit le nom de Lucius III. Henri ne put pas arriver à temps pour l'élection. Il rentra en France, où il conserva sa légation. Mais le nouveau pape ne put pas, aussitôt après son couronnement qui se fit le 6 septembre de cette année, s'occuper des hérétiques. D'autres affaires absorbèrent bientôt toutes ses pensées. Roger Hoveden raconte que les Romains avaient certaines coutumes dont ils jouissaient en liberté ; Lucius III refusa de s'y soumettre : de là la révolte. Quelques mois après son élection, le pape dut quitter Rome, et quand, en 1183, il tenta d'y rentrer, il trouva

(1) *Ad annum* 1181.

les Romains plus irrités que jamais. Il se retira donc à Vérone : c'est là qu'il porta un décret contre les Albigeois, conçu dans le même sens que le canon du Concile de Latran (1). « Nous, disait le pape, du commun sentiment de nos frères, les patriarches, archevêques et autres princes de l'Église qui se sont rassemblés de diverses parties du monde, nous nous élevons contre les hérétiques, qui avec des erreurs différentes ont pris des noms différents, et nous condamnons par cette constitution toute hérésie, sous quelque nom qu'elle soit connue. Mais plus que tous les autres hérétiques, nous anathématisons les Cathares, les Patarins, ceux qui par un langage mensonger se font appeler Humiliés ou Pauvres de Lyon, les Passagins, les Joséphins, les Arnaldistes » (2).

Mais il ne se trouva personne en France pour faire exécuter un semblable décret. Chacun ne semblait préoccupé que de la croisade, depuis que les ambassadeurs de Jérusalem étaient arrivés ; s'il restait encore quelques seigneurs attachés à la vraie foi, ils cédaient devant l'audace des hérétiques. En fait, le décret de Lucius III fut lettre

(1) Grégoire IX a placé ce décret dans le livre des Décrétales. *Ext. de hæret.*; *cap. ad abolendum.*

(2) Lettres de Lucius III, Theiner, éd. de Baronius, vol. XIX, p. 534.

morte. Il devenait tous les jours de plus en plus évident qu'il fallait étouffer l'hérésie. La suite montra que toute la vie d'un grand pape n'y suffit pas. Lucius III mourut à la fin de cette même année 1185 (1). Il ne put donc pas veiller à l'exécution de son décret. Cette mort donna une nouvelle force aux Albigeois, qui, voyant l'Église occupée à d'autres affaires, prirent plus d'audace et plus que jamais répandirent leurs doctrines qu'ils enseignèrent cette fois en levant partout l'étendard de la révolte.

Le jour même de la mort de Lucius III, les cardinaux nommèrent à l'unanimité, pour lui succéder, Hubert Crinelli, archevêque de Milan et cardinal du titre de Saint-Laurent *in Damaso*, qui fut couronné sous le nom d'Urbain III.

Les cardinaux hâtèrent l'élection, afin que l'univers entier apprît en même temps que la mort de Lucius le nom de son successeur et que tout schisme fût prévenu. Mais Urbain III ne fut guère occupé que de ses démêlés avec l'empereur Frédéric. Au moment où la paix s'était faite entre l'empereur et lui, la nouvelle désastreuse de la reddition de Jérusalem à Saladin, le 2 octobre 1177, vint le surprendre à Ferrare. Quinze jours après, il mourait du chagrin que lui avait causé cette défaite.

(1) « Lucius papa apud Veronam obiit VII kalendas decembris. » (*Chron. Casinensis*, num. 11.)

La victoire de Saladin réjouit en même temps les sectateurs de Mahomet en Orient et les sectateurs de Manès en Occident. Leur cause était la même : remplacer l'Eglise catholique.

Toutefois, le cause de la justice et de la vérité, vaincue à l'heure des châtiments envoyés par Dieu, devait bientôt se relever plus forte et mieux défendue.

A défaut d'armes guerrières, l'Eglise fit un appel à ses armes spirituelles, et, en réalité, sa vraie force est tout entière dans la prière, la pénitence et la pratique des vertus enseignées par le Maître.

Cette fois le coup partit de la France. Le légat Henri adressa à tous les évêques du monde catholique une lettre vraiment éloquente où, après avoir fait entendre les accents d'une tristesse profonde, il donnait libre cours à son zèle et exhortait tous les évêques à la modestie, à l'humilité et à la pénitence (1).

Le successeur d'Urbain III fut Grégoire VIII, natif de Bénévent, que Hugues d'Auxerre nous dépeint comme un homme savant et éloquent, d'une vie pure et austère et d'un grand zèle ; mais il mourut un mois et dix-sept jours après son élection, le 17 septembre 1187.

(1) D. Tissier, *BB. PP. Cister.*, t. III, lit. XXI, reproduite par Migne dans sa *Patrologie*, t. CCIV, col. 247.

Grégoire eut pour successeur Paulin, cardinal-évêque de Préneste, qui prit le nom de Clément III. Celui-ci occupa trois ans le saint-siége. Il ne pouvait, en réalité, ne penser qu'à améliorer la situation des chrétiens en Orient. Depuis la victoire de Saladin les papes regardèrent comme un devoir de ne songer qu'à lui préparer une défaite (1). Au reste, quelques mois après son élection, le cardinal Henri, légat en France, était enlevé par la mort à l'Église qu'il avait servie avec un dévouement admirable (1er janvier 1189). Aussi vit-on dans cette épreuve de l'Église, vaincue en Orient, frappée dans son chef par la mort si prompte de ses meilleurs pontifes, l'hérésie s'accroître. A Toulouse, Pierre Mauran, à son retour de Terre-Sainte, fut reçu par les acclamations du peuple et nommé *Capitoul* à trois reprises différentes, et chaque fois avec une nouvelle faveur. Dans le pays de Narbonne, l'hérésie jouissait d'un tel crédit, que le clergé dut consentir à des conférences publiques avec des laïques pour juges : telle fut la conférence qui eut lieu dans l'église Saint-Just entre les Vaudois et Bernard, abbé de Fontcaude (2).

(1) Toutefois c'est avec une sorte de surprise que l'on voit le pape Clément III, dans une lettre adressée à l'évêque d'Albi (croit-on), ne rien dire de l'hérésie. — *Patrologie* de Migne, t. CCIV, col. 1498.

(2) On prend ici sur le fait la fusion des Vaudois et des Albigeois.

Les évêques ne pouvaient rien ou ne pouvaient que peu de chose. Ce fut beaucoup que Geoffroy, évêque de Béziers, se fît promettre, à la mort de Roger II, par Bertrand de Saissac, tuteur du jeune Raymond Roger, de n'avoir aucun commerce avec les hérétiques, et de laisser à l'évêque le pouvoir de les chasser de la ville et de ses terres. Mais c'était un effort trop isolé pour qu'il pût produire de grands résultats.

Nous avons parlé de la conférence de Bernard, abbé de Fontcaude, avec les Vaudois. Cette conférence avait en réalité pour but de défendre l'Église contre les Albigeois. Sans confondre les Vaudois et les Albigeois, nous avons établi que, séparés primitivement par leurs désirs, par leurs tendances et par leurs principes, finalement ils fusionnèrent, admirent les mêmes doctrines, soutinrent la même lutte.

Il suffit, pour s'en convaincre, de lire la relation de cette conférence; Bernard de Fontcaude l'écrivit pour instruire et avertir certains clercs qui, par insouciance ou par disette de livres, n'avaient pas résisté aux ennemis de la vérité et étaient devenus un scandale pour les fidèles; car ils n'entretenaient pas en eux la foi catholique et ils ne les soutenaient pas de la nourriture des Saintes Écritures. Ils étaient ainsi la cause principale du mal, car ils ne chassaient les hérétiques ni

par la prédication, ni par le nerf d'une forte discipline (1).

Pour lui donc, il s'appliquera à donner les passages des Pères et de l'Écriture qui montrent combien sont grossières les erreurs des hérétiques.

Le chapitre Ier est une réponse à ce faux principe des hérétiques qu'il ne faut obéir ni au souverain pontife ni aux évêques; et l'abbé Bernard cite plusieurs passages de Pères, entre autres de saint Augustin et de saint Grégoire, et un grand nombre de textes de la Sainte-Écriture (2). Dans le chapitre second, afin de montrer que le commandement d'obéir aux chefs de l'Église est fondé en raison, il se demande ce qu'ils sont, et quels devoirs imposent leur dignité et leurs augustes fonctions. Le prêtre discerne et juge; il offre le sacrifice, il mène paître les brebis du Seigneur, il enseigne, il entend la confession des péchés des hommes, afin de leur en donner le pardon. Aussi, dans le chapitre III, l'abbé Bernard répond-il aux détracteurs du prêtre, dont ils grossissent le mal et diminuent les vertus. Le mal du prêtre serait-il aussi grand qu'ils le disent, qu'il faudrait encore le cacher : Cham, qui rit de

(1) *Prologus*, V.

(2) Les passages cités sont : *Matth.*, XVI, 19; XXIII, 3; XVIII, 17. — *Luc.*, X, 16. — *II Cor.*, X, 16. — *II Thess.*, III, 14. — *Hebræ.*, XIII, 17. — *Act.*, XX, 28.

la nudité de son père, ne fut-il pas maudit de Dieu (1)?

La conséquence de ce principe, qu'on ne doit pas obéir aux prêtres, parce qu'ils n'ont pas plus d'autorité que tout autre homme, était que chacun pouvait prêcher, tout laïque, homme ou femme.

Bernard, dans son chapitre IV, établit que le droit de prêcher n'a été donné qu'aux prêtres seuls. L'objection « Il faut obéir plutôt à Dieu qu'aux hommes » (2), est sans valeur ici; car les prêtres, quand ils enseignent, n'enseignent pas en leur nom, mais au nom de Dieu qu'ils représentent, Jésus-Christ leur ayant dit : *Allez, enseignez toutes les nations*. Aussi saint Paul écrivait-il aux Galates (3) : *Si quelqu'un, serait-ce un ange du ciel, vous annonce autre chose que ce que nous avons annoncé, qu'il soit anathème.*

Dans le chapitre V, Bernard montre quels sont ceux qu'ils séduisent et qu'ils entraînent: ce sont quelques femmes faibles, quelques hommes sans expérience ou vicieux ou ignorants.

Les femmes elles-mêmes prétendaient avoir le droit de prêcher. Bernard, après avoir fait ressortir le ridicule d'une semblable prétention, cite la

(1) *Gen.*, IX, 25.
(2) *Act.*, V.
(3) Chap. I.

parole de saint Paul : que c'est *une honte pour une femme de prendre la parole dans l'église* (1), l'exemple de la Sainte-Vierge qui conservait au fond de son cœur les paroles de son divin Fils (2), et l'exemple de Marie-Magdeleine et des autres saintes femmes dont il est dit simplement qu'elles suivaient le Seigneur.

Tel fut, dans ses points principaux, ce livre dont nous ne pouvons donner qu'une faible idée (3). Quelle influence eut-il ? Apparemment il fut peu répandu. Les catholiques, les moines, les prêtres qui le connurent n'avaient sans doute pas besoin d'un semblable écrit pour se faire une conviction. Quant aux hérétiques, peu le connurent, et l'eussent-ils connu, que peut-être ils n'en eussent point pour cela abandonné leur erreur ni modifié leurs pensées. Un écrit qui était appelé à jouir d'un plus grand crédit, fut celui de Bonacursus.

Bonacursus avait d'abord partagé les idées de la secte ; il avait même été à Milan un de ses principaux docteurs. Il se distinguait par son talent de parole, la sagesse de sa raison et l'hon-

(1) *I Corint.*, XIV.

(2) *Luc.*, II.

(3) Voir ce livre tout entier dans Galland. (*Vet. Pat. BB.* XVI, 520), et dans la *Patrologie* de Migne, t. CCIV, col. 793 et suiv.

nêteté de son caractère. Cette âme droite et loyale comprit cependant qu'auprès des dualistes n'était pas la vérité. Aussi on le vit bientôt briser avec la secte; et ce ne fut pas assez pour lui de se séparer : une fois en possession de la vérité, il travailla à la communiquer à ceux dont il avait partagé les erreurs. Son livre était donc appelé à jouir d'un grand crédit. Il est donné comme étant de l'année 1190 (1); il fut donc écrit en même temps que celui de Bernard, abbé de Foncaude.

Nous ne redirons pas ici ce que nous avons déjà écrit sur la nature de l'hérésie dualiste du XII[e] siècle. Bonacursus, à la vérité, est un des auteurs qui la font le mieux connaître. Mais nous nous sommes déjà inspiré de son livre pour écrire les chapitres I et II. Nous nous contenterons de donner ici une idée de la méthode et des arguments par lesquels il répondait à l'hérésie.

Son livre contre les Cathares se divise en deux chapitres; le titre de chaque chapitre indique le point particulier de l'hérésie auquel l'auteur répond. L'argumentation est très-simple : elle consiste à citer, à l'encontre de l'hérésie, les passages de l'Écriture qui la détruisent.

CHAPITRE PREMIER. — Tous les êtres, tant les

(1) Voir D. Luc d'Achéry, *Spicilegium*, t. XIII; — *Patrologie* de Migne, t. CCIV, col. 775.

visibles que les invisibles, sont créés par Dieu tout-puissant, car tout a été fait par lui et sans lui rien n'a été fait; le monde a été fait par lui (1). Par lui ont été établies toutes choses au ciel et sur la terre, les visibles et les invisibles; les trônes, les dominations, les puissances, les principautés, tout a été créé en lui et par lui (2). C'est vous, Seigneur, qui, au commencement, avez établi la terre; les cieux sont l'œuvre de vos mains; ils périront, mais vous, vous demeurerez éternellement (3). Toute habitation a été élevée par quelqu'un; celui qui a tout créé, c'est Dieu (4); c'est vous, Seigneur, qui avez fait le ciel, la terre, la mer et tout ce qu'ils renferment (5). Moi, Paul, je vous annonce le Dieu qui a fait ce monde et tout ce qui est en lui, en qui nous avons l'être, le mouvement et la vie (6). Vous êtes digne, Seigneur, de recevoir l'honneur et la gloire, car vous avez tout créé, tout a été fait parce que vous l'avez voulu (7). Adorez le Seigneur qui a fait le ciel, la terre, la mer et les fontaines des eaux (8).

(1) *Joan.*, I, 3, 10.
(2) *Colos.*, I, 16.
(3) *Hebræ.*, I, 10. Cf. *Ps.*, CI, 26.
(4) *Hebræ.*, III, 4.
(5) *Act.*, IV, 24.
(6) *Act.*, XVII, 23, 24, 28.
(7) *Apoc.*, IV, 11.
(8) *Apoc.*, XIV, 7. Cf. *Ps.*, CXLV, 6. *Act.*, XIV, 14.

CHAPITRE II. — Le Dieu tout-puissant a créé Adam et Eve et tout le genre humain, car on lit dans l'Écriture que, au commencement, Dieu créa l'homme et la femme, disant : L'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à son épouse (1).

CHAPITRE III. — La loi de Moïse a été donnée par le Dieu tout-puissant, car un jour un jeune homme, s'approchant du maître, lui dit : Bon maître, quel bien faut-il accomplir pour avoir la vie éternelle? Il lui répondit : Pourquoi m'appelez-vous bon? Dieu seul est bon. Si vous voulez entrer dans la vie, gardez les commandements. — Lesquels? — Vous ne ferez point d'homicide, vous ne serez pas adultère, vous ne volerez pas, vous ne porterez pas de faux témoignage; vous honorerez votre père et votre mère, vous aimerez votre prochain comme vous-même (2).

CHAPITRE IV. — Jean-Baptiste, Abraham, Isaac, Jacob et Moïse sont les élus et les amis de Dieu. Car l'Ange du Seigneur a dit : Ne craignez pas, Zacharie, votre prière a été exaucée; votre épouse Élisabeth vous donnera un fils que vous appellerez Jean, qui sera votre joie et votre

(1) *Matth.*, XIX, 4, 5. Cf. *Gen.*, I, 27. II, 24. *Mc.*, X, 6.
(2) *Matth.*, XIX, 16-20. Cf. *Matth.*, VII, 12. *Luc.*, II, 22, 23; XVI, 29. *Rom.*, VII, 12. *Galat.*, III, 24.

bonheur, dans la naissance duquel beaucoup se réjouiront ; il sera rempli du Saint-Esprit dès le sein de sa mère (1). — Qui allez-vous voir ? un prophète? Moi je vous le dis, il est plus qu'un prophète ; c'est de lui qu'il est écrit : J'envoie mon ange au-devant de moi, pour qu'il me prépare les voies. Je vous le dis en vérité : parmi les enfants des hommes, il n'y en a pas de plus grand que Jean-Baptiste (2). — Vous verrez Abraham, Isaac et Jacob vous chasser dehors (3). — Le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, le Dieu de nos pères a rendu gloire à son fils Jésus (4). Vous êtes fils des prophètes et du testament que Dieu a fait pour nos pères, quand il dit à Abraham : C'est par ta race que seront bénies toutes les familles de la terre (5).

Chapitre V. — Le mariage a été établi par Dieu et ceux qui vivent dans le mariage peuvent être sauvés. — Un jour les Pharisiens s'approchèrent de Jésus pour le surprendre et lui dirent : Est-il permis à un homme de renvoyer sa femme pour quelque raison que ce soit ? Il leur répondit : N'avez-vous pas lu qu'au commencement Dieu les

(1) *Luc.*, I, 13-16.
(2) *Matth.*, XI, 9, 10.
(3) *Luc.*, XIII, 28.
(4) *Act.*, III, 13.
(5) *Ibid.*, 25.

créa homme et femme, et qu'il dit : Pour cela l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme, ils seront deux dans une seule chair (1).

CHAPITRE VI. — Le Fils de Dieu a pris une véritable chair ; il a dormi, mangé, bu, même après sa résurrection. — Jacob engendra Joseph, époux de Marie, de laquelle est né Jésus qui est appelé Christ (2). Quant à lui, il dormait (3).

CHAPITRE VII. — Le pain qui est placé sur l'autel et le vin sont changés après la sanctification *(post sanctificationem)* au corps et au sang du Seigneur, et nul n'est sauvé, si ce n'est celui qui mange de ce pain et boit de ce vin. — Pendant que les disciples mangeaient, Jésus prit du pain, le bénit, le rompit et le leur donna, en disant : Prenez et mangez, ceci est mon corps. Prenant le calice, il rendit grâces et le leur donna en disant : Buvez-en tous, ceci est mon sang du nouveau testament qui sera répandu pour la rémission des péchés d'un grand nombre (4). Je vous le dis en vérité : si vous ne mangez pas la chair

(1) *Matth.*, XIX, 3-6 ; V, 31, 32. Cf. *I Cor.*, VII. *I Tim.* V, 14.
(2) *Matth.*, I, 16.
(3) *Matth.*, VIII, 24. Cf. XXIV, 38, 39. *I Joan.*, IV, 3.
(4) *Matth.*, XXVI, 26-28.

du Fils de l'homme, si vous ne buvez pas son sang, vous n'aurez pas la vie en vous (1).

Chapitre VIII. — Les morts ressusciteront au dernier jour. — Les fils de ce siècle convolent aux noces ; quant à ceux qui seront dignes de l'autre vie, après la résurrection des morts ils ne prendront point de femme et ne mourront plus ; ils seront égaux aux anges de Dieu, fils de Dieu même, puisqu'ils seront fils de la résurrection. Si les morts ressusciteront, Moïse nous l'a montré, quand il a dit : Le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob n'est point le dieu des morts, mais des vivants (2).

Chapitre IX. — On peut manger, sans pécher, de la viande, du fromage, des œufs et du lait. Car, entendez et comprenez, ce n'est pas ce qui entre dans la bouche qui souille l'homme, mais ce qui sort de son cœur (3).

Chapitre X. — Dans un cas de nécessité, il n'est pas mauvais de jurer la vérité. Car l'Apôtre dit : J'invoque Dieu comme témoin (4). Dieu, quand

(1) *Joan.*, vi, 54-60. Cf. *I Cor.*, x, 16.
(2) *Lc.*, xx, 35-39. Cf. *Joan.*, vi, 39. *I Cor.*, xv, 20 — 22 ; 41-45.
(3) *Matth.*, xv, 11. Cf. *Rom.*, xiv, 1-3, 14. *I Cor.*, x, 25, 27 ; *Colos.*, ii, 16. *I Tim.*, iv. — *Tit.*, i, 15.
(4) *II Cor.*, i, 23.

il fit à Abraham la promesse, parce qu'il n'y avait personne au-dessus de lui par qui il pût jurer, jura par lui-même (1).

Tel fut, en résumé, ce livre de Bonacursus. Il était remarquable par la simplicité de l'argumentation. A un principe hérétique étaient opposés de nombreux passages de l'Écriture pris du Nouveau Testament. Les hérétiques n'admettaient pas, en effet, l'Ancien ; c'était donc comme une sorte d'argumentation *ad hominem* qui eût dû convaincre les adversaires. Mais où sont ceux qui, dans les passions de la lutte, cherchent sincèrement la vérité ? D'ailleurs, il y a des positions que l'homme ne consent jamais à quitter ; il espère toujours la victoire, et sinon la victoire des armes, du moins cette victoire autrement glorieuse dont il croit cueillir les fruits en demeurant attaché à ses propres idées.

Vers le même temps, Ermengaud et Eberad de Béthune, écrivirent contre les hérétiques. C'était presque coup sur coup, quatre défenses : après les conciles, après l'expédition du légat Henri devant le château de Lavaur, l'Église, par la voix de ces hommes de talent et de vertu que Dieu ne manqua jamais de lui donner, faisait entendre le fort langage de la polémique. Cette situation nous montre

(1) *Hebr.*, VI, 13. Cf. *Apoc.*, X, 5-6.

quelle était le grandeur du mal, et nul ne pouvait prévoir encore comment il finirait.

L'*Opuscule* d'Ermengaud *contre les hérétiques* entrait dans plus de détails que celui de Bonacursus; mais au fond c'était la même argumentation : peu de raisonnements théologiques ou philosophiques; la réponse est dans les livres du Nouveau Testament que les hérétiques admettent. Il serait superflu de citer encore tous ces témoignages. Le titre de chacun des chapitres de l'*Opuscule* suffit à nous faire parfaitement connaître l'hérésie, et nous constatons ici l'accord des auteurs catholiques sur leurs accusations. Preuve évidente, que, malgré la disparition des livres hérétiques, nous n'en sommes pas moins instruits sur tout leur contenu (1).

(1) Chapitre Ier. Dieu est le créateur de toutes choses. — Chap. II. Il n'y a pas deux Dieux. — Chap. III. La loi de Moïse a été donnée et faite par le vrai Dieu. — Chap. IV. Moïse n'a pas été un magicien. — Chap. V. Le mariage est licite. — Chap. VI. La conception et la nativité de Jean-Baptiste ont été annoncées par un ange bon. — Chap. VII. Le Christ s'est réellement incarné, il est réellement né, il a réellement souffert, il est réellement mort et ressuscité, il a réellement mangé et bu. — Chap. VIII. Des églises faites de la main des hommes. — Chap. IX. Des autels. — Chap. X. Du chant ecclésiastique. — Chap. XI. Du sacrement du corps et du sang du Christ. — Chap. XII. Du sacrement de baptême. — Chap. XIII. Du sacrement de pénitence. — Chap. XIV. De l'imposition des mains.

Cependant, deux jours après la mort de Clément III, les cardinaux élurent pour lui succéder le cardinal Hyacinthe, qui prit le nom de Célestin III.

Célestin III occupa le siége pontifical jusqu'au 8 janvier 1198, c'est-à-dire pendant six ans neuf mois et dix jours. Les affaires d'Orient et d'Angleterre remplirent presque exclusivement son pontificat. Il faut y joindre l'affaire du mariage du roi Philippe-Auguste avec Ingelburge, fille de Canut III, roi de Danemarck.

Cette multiplication d'incidents n'était pas de nature à fortifier l'Église contre l'hérésie. Les divisions entre les peuples dépendant de la métropole de Narbonne augmentaient tous les jours, uniquement au profit des ennemis du Christ. Il est vrai que Célestin III, dès la première année de son pontificat, avait approuvé par une lettre datée du 22 juillet, la translation de Bérenger, évêque de Lérida, à l'archevêché de Narbonne, par la raison que Narbonne avait besoin d'un évêque qui résistât aux hérétiques, de plus en plus nombreux et influents (1). Il est vrai aussi, qu'au

— Chap. XV. De l'usage des viandes. — Chap. XVI. De la résurrection des morts. — Chap. XVII. De l'invocation des saints, et des prières pour les défunts. — Chap. XVIII. Du serment. — Chap. XIX. De l'occision de l'homme.

(1) Voir la lettre du pape dans Baluze, *Miscel.*, t. II, p. 241. — *Patrologie*, *Lettres de Célestin III*, let. 18.

mois de décembre de l'année 1195, le légat Michel réunit à Montpellier le synode des évêques de la province ecclésiastique de Narbonne, que cette assemblée renouvela le canon 27 du Concile de Latran et qu'il condamna les hérétiques. Mais qu'étaient ces mesures en comparaison de la grandeur du mal? Aussi l'hérésie ne s'en émut guère. Au reste, le pape Célestin III mourut bientôt. La gloire et le mérite de porter le dernier coup à l'hérésie, jusque-là triomphante, sont dus à son successeur, le grand pape Innocent III.

CHAPITRE IX.

**Avènement d'Innocent III au trône pontifical.
Etat général de l'hérésie.**

Le jour même de la mort de Célestin III, le 8 janvier 1198, Lothaire, fils de Transmondo, comte de Segni, issu d'Anagni, cardinal-diacre des saints Sergius et Bacchus, fut élu et prit le nom d'Innocent III.

Ses contemporains le représentent comme un homme d'un esprit pénétrant *(perspicacis ingenii)*, d'une vaste mémoire, très-versé dans les lettres divines et humaines, distingué comme orateur et comme écrivain. On vantait à la fois sa charité envers les pauvres, sa fermeté contre les rebelles et sa bienveillance envers les âmes soumises et dévouées. Courageux et inébranlable, magnanime et habile, il fut toujours le défenseur de la foi et l'adversaire de l'hérésie *(hæresis expugnator)*. Exact à rendre à chacun son droit, bon et indulgent, modeste dans la prospérité, patient dans le malheur, il pardonnait bien vite. Il avait étudié d'abord à Rome, puis à Paris, enfin à Bologne;

il fut supérieur à ses contemporains autant dans la philosophie que dans la théologie, autant par les qualités de l'esprit que par les dons du cœur (1). Tel était le nouveau pape, bon, magnanime, jeune encore, le plus grand dans l'Église par ses vertus, la noblesse de son caractère, la promptitude du coup-d'œil et la sûreté de l'appréciation; le plus grand dans un siècle qui ne manqua à aucune des espérances qu'il avait fait concevoir. Défendant, simple prêtre, par ses paroles et par ses larmes l'honneur du suprême pontificat, mais une fois élevé sur la chaire de Pierre, conduisant les affaires avec autant de prudence et de sagesse que de force et d'énergie, il était né pour gouverner l'Église, pour exercer sur les peuples du monde entier la suprême magistrature dans des circonstances difficiles, au moment où « le dogme était mis en péril par un grand nombre d'hérésies très-dangereuses, la liberté de l'Église menacée par la politique des Hohenstaufen, où l'indépendance des papes l'était également par l'alliance de la basse Italie avec l'empire, où les droits de la suzeraineté qu'avaient les papes sur Naples et sur la Sicile n'étaient plus guère qu'un vain mot (2); au moment où le Turc venait d'être victorieux et où l'hérésie se réjouis-

(1) *Bibl. Vatic.* n° 1960, publié par Theiner, dans son édition de Baronius, t. XX, *ad annum* 1198.

(2) Hefelé, *Histoire des Conc.*

sait de la défaite du Christ, qu'il croyait être son propre triomphe. « De grands combats attendaient donc le nouveau pape, s'il voulait remplir fidèlement ses devoirs; il allait se trouver dans la nécessité de joindre le feu de la jeunesse à la prudence du vieillard » (1). Il fut universellement obéi et admiré de ses contemporains, à huit cents ans de distance il excite encore l'enthousiasme des plus grands esprits de notre époque.

Célestin III, à plusieurs reprises, avait recommandé de lui choisir pour successeur Jean de Colonna, cardinal de Saint-Paul. Cependant toutes les voix se portèrent sur Lothaire. Cette élection, si rapide et si unanime, d'un cardinal qui n'avait encore que trente-sept ans était une preuve de la confiance qu'on avait dans les talents et le savoir-faire de l'élu; elle était aussi la preuve que le nouveau pape était l'élu de la Providence elle-même (2).

Nous n'avons pas à raconter ici le pontificat d'Innocent III, admirablement fécond en heureux résultats de toute sorte et qui marque l'apogée du pouvoir papal au moyen âge. L'immortel ouvrage de Hurter dispense aujourd'hui de bien des recherches. Hurter cependant, dans son exposé trop court

(1) Héfélé, *loc. cit.*

(2) Il était destiné à recueillir les fruits des immenses travaux de saint Léon IX, de Grégoire VII, d'Alexandre III.

de la conduite d'Innocent III vis-à-vis des Albigeois, n'a pas fait connaître l'état général de l'hérésie à son avènement au trône pontifical. Nous ne pouvons pas manquer à ce devoir : nous verrons ainsi quels furent les progrès de l'hérésie de l'année 1015 au commencement du XIIIe siècle, et nous mesurerons par là-même l'étendue des difficultés à vaincre et l'étendue du génie qui les a vaincues.

Le lecteur n'a pas oublié comment l'erreur dualiste, partie de l'Orient, était passée dans les pays slaves, par les peuples slaves en Italie, et d'Italie en France. Depuis la fin du XIe siècle, la Dalmatie, l'Esclavonie, la Bosnie étaient réunies sous le sceptre hongrois; mais malgré les efforts persévérants des pontifes de Rome, ce vaste et beau pays n'était pas encore bien profondément converti au catholicisme, qui avait dû vaincre de nombreux obstacles pour s'y établir : car l'ancienne religion de Jupiter, loin d'avoir complètement disparu, s'obstinait encore dans l'esprit de ces populations qui ne passaient leur temps qu'au travail des champs. En 1200, il n'y avait qu'un seul évêché dans toute la Bosnie ; il paraît même que le clergé n'y jouissait ni d'une grande considération ni d'un sérieux crédit. Aussi, à l'avènement d'Innocent III, l'hérésie s'étendait-elle sur toute la rive droite du Danube jusqu'à l'Adriatique, en Hongrie, en Croatie, en Esclavonie, en Bosnie, dans l'Istrie,

la Dalmatie, l'Albanie, la Bulgarie, la Macédonie et la Thrace. Dans la Bosnie seule, où ils enseignaient publiquement, les hérétiques étaient au nombre de dix mille. Là comme en Languedoc, ils possédaient la plupart des châteaux-forts, où ils se proposaient de se retirer et de se défendre au besoin. Dans la Bosnie, la principale de ces forteresses était celle de Duonno. En Esclavonie, c'était celle de Pesaga. La Dalmatie, qui, cent cinquante ans avant, leur avait comme ouvert le chemin de l'Italie, leur était encore plus favorable. Leur église de Tragurium comprenait les dualistes de Spalatro, de Raguse et de Sara; cette église jouissait même d'une autorité incontestée dans toute la secte. La Bulgarie comptait plusieurs églises dualistes; celle de Philadelphie en Thrace et celle de Constantinople étaient florissantes. A Constantinople, il y avait même deux églises: une pour les Grecs et l'autre pour les Latins. Plusieurs évêques catholiques eux-mêmes ne se tenaient pas très-fermes dans les principes de la foi; celui de l'île de Paria recevait des hérétiques; Daniel, l'évêque de Bosnie, paraissait les favoriser, et Arrenger, l'archevêque de Raguse, par ses hésitations, semblait incliner du côté de ces ennemis de l'Église; tout au moins il ne se montrait pas zélé pour défendre la foi; il était dans la situation de l'homme qui, par son silence, sem-

ble accepter ce qu'il ne combat pas. Et c'est ainsi que par l'inertie des uns, par la faveur de ceux-ci et par la tiédeur des autres, l'audace des hérétiques devenait de plus en plus grande. Deux ans après l'élection d'Innocent III, Matthieu et Aristodius, deux frères également habiles dans la peinture et dans l'art de travailler les métaux, quittèrent Spalatro, leur patrie, traversèrent la Bosnie, furent même admis dans la cour du roi Kulin. Y portèrent-ils l'hérésie ou bien en étaient-ils déjà infectés? On ne saurait le dire; mais il est certain que, de retour à Spalatro, ils la prêchèrent avec un zèle digne d'une meilleure cause.

Sur la rive occidentale de la mer Adriatique, l'hérésie jouissait d'un crédit plus grand qu'à Spalatro, que dans la Bosnie et la Dalmatie. Ce n'est pas trop de dire qu'à l'avènement d'Innocent III la Lombardie était comme remplie des ennemis de l'Église (1); ils s'appelaient *partisans de la réforme d'Arnaud de Bresse*, *Vaudois* ou *Pauvres Lombards*, *Pasagiens* ou *Hérétiques judaïsants*, *Anabaptistes*, *Communistes*, *Cathares*. Milan était le siége principal de l'hérésie. Les hommes les plus influents de la ville se distinguaient par leur acharnement contre l'Église. Les relations fréquentes qu'ils avaient avec leurs frères

(1) Ils avaient pris encore les noms les plus divers.

de la Provence, de la Dalmatie et de la Bosnie, leur donnaient toute confiance. Il faut lire dans son étendue l'intéressante lettre qu'Yves de Narbonne écrivait à Girald, évêque de Bordeaux : « Accusé par mes envieux, devant maître Robert de Curzun, légat de la cour romaine, de participer à la méchanceté hérétique, lui disait-il, j'ai évité le jugement, craignant non le scrupule de ma conscience, mais le déshonneur d'une semblable accusation ; ainsi je devins plus suspect. Quand j'appris les menaces de cet homme, je pris la fuite devant lui ; je parcourus la plupart des provinces. La ville de Cumes était principalement habitée par les Patarins. J'ai raconté combien pour leurs doctrines, que, Dieu m'en est témoin, je n'avais jamais apprises et que je ne suivais pas, je me réjouissais d'avoir subi des condamnations. Quant à eux, en l'apprenant ils se réjouirent. Ils m'estimaient heureux d'avoir souffert persécution pour la justice. Je restai trois mois avec eux ; j'étais splendidement traité. Tous les jours, j'entendais des erreurs ou plutôt des horreurs contre la foi des Apôtres. Par leurs bienfaits, ils m'obligèrent à leur promettre que, dès cette heure, je prêcherais aux chrétiens avec lesquels je pourrais avoir quelque entretien, que nul ne serait sauvé par la foi de Pierre et que j'enseignerais obstinément cette doctrine. Quand j'eus engagé ma parole, ils se mirent

à me faire connaître leurs doctrines secrètes, ajoutant que dans toutes les villes de la Lombardie et dans quelques-unes de la Toscane (*Tusciæ*) ils avaient envoyé des étudiants de Paris (*Parisios dociles scholares*), faits à tous les détours de la logique et appliqués à la théologie, pour défendre leurs erreurs et détruire la foi apostolique. Dans cette même pensée, ils envoient des marchands en grand nombre dans les foires, pour pervertir les riches laïques, avec lesquels ils ont le loisir de causer familièrement. C'est ainsi qu'ils sont doublement marchands : ils gagnent l'argent des autres et en même temps les âmes pour l'antechrist. Quand je demandai à ceux qui étaient alors mes frères la permission de les quitter, ils m'envoyèrent à Milan, où je devais me trouver avec leurs maîtres. Je traversai ainsi les villes de la Lombardie : je me suis toujours trouvé au milieu des *Patarins*, qui me chargeaient, à mesure, des correspondances des uns pour les autres et dont je recevais le signe auquel ils se reconnaissaient les uns les autres. (*Semper in recessu accepi ab aliis ad alios intersigna.*) Enfin j'arrivai à Crémone, place célèbre, où je bus les vins exquis des Patarins, où je mangeai leurs *rabiolas*, leurs cerises et d'autres douceurs, trompant ainsi le[s] trompeurs; car, pendant que je faisais profe[s]sion d'être patarin, je gardais, Dieu m'en [...]

témoin, ma foi de chrétien. Je restai à Crémone trois jours. Ayant reçu de mes complices la licence de partir, mais maudit d'un de leurs évêques pour lequel j'étais suspect (il se nommait Pierre Galle, et, comme je l'ai appris, il fut chassé du milieu d'eux à cause du crime de fornication), j'entrai avec un frère laïque dans le canal d'Aquilée ; passant plus loin, je vins à Frisac où nous fûmes reçus par les frères. Le lendemain celui qui m'accompagnait me laissa seul. Seul donc je vins à Carinthie et de là dans une autre ville appelée en langue germanique Neustat, c'est-à-dire *nouvelle ville*. Là, je reçus l'hospitalité d'autres religionnaires appelés *Béguins*. C'est dans la ville voisine (*Wienna)* et les environs, que je restai caché pendant quelques années, confondant, hélas! toutes les œuvres, les bonnes et les mauvaises, vivant dans l'incontinence et nuisant à mon âme. Cependant j'arrachai quelques âmes à l'erreur des Patarins. C'est pour tous ces crimes, qui allaient toujours grandissant parmi les chrétiens, que Dieu s'est fait comme un ravageur ennemi et un vengeur terrible » (1).

Cette lettre curieuse d'Yves de Narbonne nous

(1) Dans Matthieu Paris, *Historia major.*, p. 412. — Cette lettre est donnée par Mat. Paris en l'année 1243; M. Schmidt la place avec raison au commencement du règne d'Innocent III.

dépeint admirablement les usages et la vie des hérétiques. Mais ce qu'elle ne dit pas, c'est que les hérétiques, qui trente ans avant Innocent III ne possédaient en Italie qu'un seul évêché, à son avènement en possédaient au moins cinq, d'abord l'ancien, puis celui de Sorano, qui avait pour évêque Marchisio, celui de Vicence, dont le chef s'appelait Nicolas (1), celui de Lombardie, qui avait pour évêque Garatus, dont le fils majeur, Gérard, résidait à Brescia et le fils mineur à Corèze (2); celui de Mantoue, qui avait pour évêque Casciano, dont le fils majeur, Aldéric, habitait Milan, et le fils mineur, Otton, demeurait à Bagnalo (3).

Les hérétiques avaient donc dans plusieurs villes, principalement à Milan, des écoles, où enseignaient des maîtres célèbres et influents. A l'avènement d'Innocent, on les trouve dans toutes les villes, non-seulement de la Lombardie, mais encore de la Romagne, de la Toscane, du patrimoine de Saint-Pierre. Ils remplissent Vérone, Ferrare, Florence, Prato; à Orviéto, ils parlent même de chasser de la ville tous les catholiques; ils ont des communautés à Faënza, à Rimini, à Côme, à Parme, à Crémone, à Plaisance,

(1) Dans ces deux évêchés étaient les dualistes non mitigés.

(2) Dans ces évêchés étaient les dualistes mitigés.

(3) Cet évêché était de la branche d'Esclavonie.

d'où ils ont chassé l'évêque Grimerio, à Desenzano, sur les bords du lac Garda. A Trévise, le Gibelin Ezzelin le Moine les protège ; à Rome même ils ont des écoles publiques (1).

Nous savons déjà quel était l'état de l'hérésie dans le Languedoc. Cependant il sera bon d'y revenir. Innocent III lui-même nous fait connaître d'un mot ses malheurs. L'hérésie s'y était tellement développée, qu'elle avait infecté une foule innombrable de peuples du midi de la France (2). Mais ce qui était plus grave que le nombre des partisans de l'hérésie, c'était la situation et l'influence de ses chefs. Il suffit, en effet, de prononcer les noms des protecteurs de l'hérésie. C'étaient : « le vicomte Raymond Roger de Béziers, seigneur de Carcassonne, lequel avait de tout autres sentiments que son bisaïeul, Roger, qui, se rappelant le tort causé à l'église Saint-Nazaire de Carcassonne (3), le ré-

(1) Cæsarius Heisterbacensis, *Illustria miracula*, Cologne, 1591.

(2) « Inter quos in provincia vestra quosdam, qui Valdenses, Catari et Patarini dicuntur, et alios quoslibet quibuscumque nominibus appellatos in tantum jam accepimus pullulasse, ut innumeros populos sui erroris laqueis irretierint et fermento corruperint falsitatis. » (*Litt.*, lib. I, litt. XCIV.)

(3) Testamentum Rogerii vicecom. Bitter., in Martene, *Thes.*, I, 440. — *Art de vérifier les dates*, IX, 305.

ara dans son testament ; Gaston VI, vicomte de Béarn, qui, à peine réintégré dans son pays par la sentence du Concile de Latran, laissa pour héritier son frère Guillaume-Raymond, lequel, vingt ans auparavant, avait assassiné l'archevêque de Tarragone, oncle de sa femme; Bernard VI, comte de Comminges, dont les terres étaient l'unique possession allodiale de ces contrées, et qui, dans les querelles presque héréditaires de sa famille avec les évêques de Conserans, provoqua contre sa personne de vives plaintes, à cause de la dureté avec laquelle il exerçait son autorité; le comte Raymond-Roger de Foix, l'ennemi le plus acharné des défenseurs de l'Église et l'allié le plus actif du comte de Toulouse ; Gérold IV, comte d'Armagnac, qui avec la principauté avait hérité des anciennes inimitiés contre l'archevêque d'Auch et ses chanoines, et qui comptait, pour ainsi dire, parmi ses droits, la destruction de leurs maisons, le pillage de leur église et la confiscation violente de leurs biens » (1); c'était enfin Raymond VI, comte de Toulouse, de beaucoup le plus puissant.

Il faut s'arrêter un instant devant cette figure du comte Raymond VI, qui va devenir le centr de l'opposition à l'Église, pour apprécier impa tialement sa conduite.

Raymond VI était fils de Raymond V, « hom

(1) Hurter, *Innocent III*, tit. XIV.

d'audace, plein de vaillance et de grand renom » (1), et de Constance, fille de Louis VII, roi de France. C'est en 1194 qu'il succéda à son père. Il portait les titres de duc de Narbonne, de marquis de Provence et de comte de Toulouse. Sa domination embrassait un vaste pays, fertile et riche. Les bourgeois de cinquante villes et de plusieurs bourgs populeux suivaient sa bannière; cent dix châtelains recevaient de lui leurs seigneuries en fief; une foule de nobles se réunissaient autour de sa personne. On ne vit jamais une cour plus brillante que celle de Raymond V, son père ; « de belles femmes, de gais chevaliers, dont dix vidaient tous les jours la joyeuse coupe, les chantres de l'amour et du plaisir qui célébraient *le bon comte Raymond*, charmaient les jours et en faisaient une suite de fêtes (2) ».

C'est dans ce milieu que Raymond VI fut élevé. Lui, dont l'aïeul était célèbre dans la poésie et dans l'histoire comme un des compagnons de Godefroy de Bouillon, n'apprit dès son jeune âge qu'à aimer les plaisirs. Raymond V avait, à la vérité, rendu de sévères ordonnances contre les hérétiques; il avait demandé à Cîteaux des religieux pour les convertir ; mais il eût rendu un meilleur service à ses peuples, s'il eût préservé son fils

(1) Puylaurens, *Chron.*, ch. v.
(2) Hurter, *op. cit.*

de l'hérésie; il paraît même que celui-ci passa une grande partie de son enfance avec ceux dont les excès amèneront bientôt la perte de ses états. Au reste, il mêlait à un caractère flottant et indécis une implacable jalousie de famille et la dure cruauté qui en est la conséquence. Ainsi, il ne voulut pas reconnaître comme son frère Baudouin, né et élevé à la cour de Louis VII, roi de France; quand Baudouin lui porta les lettres scellées des prélats, attestant qu'il était fils de Constance, il n'eut pour lui que des paroles de mépris. Soupçonneux autour de lui, guerrier sur le champ de bataille et poète à ses heures, se disant en même temps le défenseur de l'Église et l'ami des hérétiques, promettant au pape de les poursuivre, et leur donnant asile dans ses propres châteaux, cédant à la peur et alors flatteur jusqu'à s'abaisser, violent aux heures de prospérité, abattu dans le malheur, sans grandeur d'âme, sans noblesse ni générosité, mettant volontiers en avant ses fidèles amis, et lui, par prudence, s'effaçant pour ne rien perdre de ses biens, mais paraissant à l'heure de la dépouille; tel était le malheureux Raymond VI, qui avait été excommunié par Célestin III, deux ans après la mort de son père (1196), pour ses violences contre les monastères, et qui, relevé de l'excommunication par Innocent III, en 1198, l'année même de l'avènement

de celui-ci, sembla ne se souvenir du pouvoir pontifical, ni pour le craindre ni pour l'aimer, mais seulement pour le combattre. Pierre, moine de Vaux-Cernay, l'a appelé *fils de perdition*, le *premier né de Satan*, l'*abîme de tous les vices;* il lui a reproché une immoralité profonde. De bonne heure, il avait donné un libre cours à ses passions; il eut successivement jusqu'à cinq épouses: Ermessinde de Pelet, Béatrix de Béziers, Bourguigne de Chypre, Jeanne d'Angleterre et Eléonore d'Aragon. Ces cinq épouses ne lui donnèrent que deux enfants: Constance, qui épousa Sanche de Navarre, et Raymond, qui lui succéda; mais il reconnut trois enfants naturels : Bertrand, vicomte de Bruniquel, de Monclar et de Salvagnac en Querci; Guilhelmette, qui épousa le chevalier navarrais Hugues Alsar, et Raymonde, qui fut religieuse du monastère de Lespinasse, de l'ordre de Fontevrault.

C'est l'indécision et la violence qui formaient le fond de son caractère; c'est de même l'indécision et la violence qui devaient le perdre, en lui donnant une politique à double jeu, sans franchise ni honnêteté. A peine eut-il succédé à son père, qu'on put reconnaître ce qu'il était. «Si l'évêque (Fulcrand de Toulouse) voulait sortir de la ville pour visiter les paroisses, dit Guillaume de Puylaurens (1), il lui fallait implorer une escorte des

(1) *Chron.*, ch. VI.

seigneurs sur les terres de qui il se disposait à passer, pourquoi l'on pouvait peut-être croire que le comte n'était pas accusé à tort de ne point pourvoir à la sûreté de son évêque. » Par là, le comte donnait satisfaction aux hérétiques ; mais il répondait aux plaintes de l'évêque et des fidèles par la raison que donne le chroniqueur déjà cité: « Il semblait excusable, sinon en tout, en cela du moins, qu'il ne pouvait maintenir la paix dans ses domaines, pour autant que ses vassaux ne lui laissaient pas de trêve, et si peu qu'il faisait venir à lui des routiers d'Espagne, auxquels il donnait licence de courir librement sur ses terres ».

Bouillant et impétueux comme Raymond IV, son aïeul, il en avait aussi l'astuce et l'avarice, avec cette différence que Raymond IV aimait l'argent pour l'argent, tandis que Raymond VI le recherchait pour ses plaisirs. Le lecteur connaît ce trait d'avarice infâme de Raymond IV. C'était en l'année 1099. L'armée des Croisés du Languedoc était arrivée devant Gibelle, ville éloignée de Laodicée l'espace de douze milles environ. Les Croisés assiégaient la ville ; le chef de l'armée ennemie fit offrir au duc six mille pièces d'or et d'autres présents, pour l'engager à lever le siége. Mais le duc ne se laissa point fléchir. Le chef des Turcs s'adressa donc au comte de Toulouse, qui en secret reçut la somme promise, et

qui dépêcha au duc, évêque d'Albano, d'abandonner le siége et de venir au plus vite à son secours, car il allait être attaqué par une armée très-nombreuse. Le duc leva donc le siége, et avec son armée, ayant laissé Valentia et Maradlea, qui était la plus forte ville de la Phénicie, il arriva à Tortosa. Et c'est là que Tancrède lui ouvrit les yeux sur la fraude du comte de Toulouse (1).

L'intérêt personnel fut toujours le mobile de Raymond VI, comme il l'avait été de Raymond IV.

Son entourage et ses conseillers, loin de le retenir et de modérer cette nature impétueuse, semblaient l'encourager dans tous ces desseins. Les grands ont les flatteurs de leurs passions, qui toujours mesurent leur influence au degré d'abaissement des princes. Pendant que le roi s'amuse, eux gouvernent : c'était la situation de Raymond. Au reste, à défaut de flatteurs, il eût trouvé auprès de lui des amis de plaisir, de débauche et d'irréligion. Tous les seigneurs qui prirent les armes avec lui pour défendre l'hérésie, partageaient ses pensées et sa vie. Parmi eux, il faut mettre au premier rang le vicomte de Béziers.

C'est en 1193 que Raymond-Roger IV, vicomte de Carcassonne, Rasez, Albi et Béziers, mourut,

(1) Matth. Paris, *Hist. Angl.* — Willielmus Secundus.

laissant un fils encore assez jeune, auquel par son testament il donnait Bertrand de Saissac comme tuteur pour cinq ans (1).

Bertrand de Saissac ne jouit pas d'un grand crédit auprès du jeune Roger; il ne put le retenir sur la pente de l'hérésie. « Cette exécrable hérésie des Albigeois ne fut pas plustost preschée dans le Languedoc, qu'il arriva comme à ce grand feu qui se prit jadis aux forests des monts Pyrénées, lequel pour avoir trouvé la plus grande partie des arbres qui s'estoient presentez à sa flamme, chargez de diverses gommes susceptibles du feu, apporta un si grand embrazement, que la terre voyant toutes les sources d'eau taries de la trop vehemente chaleur, tira de ses entrailles des ruisseaux d'or et d'argent, pour tenir lieu de larmes les vrays témoins de la douleur. Roger V du nom, surnommé Raymond-Roger, succéda véritablement aux estats de son père Roger IV, mais non pas à son zèle ny à sa piété; et quelques exhortations qu'il receut de la part de Otho, evesque de Carcassonne, et de Berenguier, son successeur, il se laissa neantmoins infecter à cette maudite hérésie, à cause de la hantise qu'il eut avec Raymond, comte de Tolose, son oncle. De là vint que leurs sujets, déjà assez

(1) Il voulut que son corps fût enseveli au monastère de Notre-Dame de Cassan, auquel il légua plusieurs biens, entre autres une table garnie de pierres précieuses.

corrompus d'eux-mêmes, se laissèrent bien tost consumer à ce feu devorant, et l'embrazement fut si général qu'au lieu des pleurs de la repentance que ces miserables devoient respandre, il fallut par une voie de rigueur tirer de leurs propres veines des ruisseaux de sang pour l'expiation de leurs crimes » (1).

A côté de Roger V, neveu du comte de Toulouse, nous trouvons Bernard-Roger, comte de Foix, l'ami dévoué des hérétiques. Nous avons vu comment la prospérité croissante du Midi avait développé dans toutes les villes l'instinct de la liberté. On n'en resta pas là: bientôt les idées de tolérance prirent un tel développement que l'on vit dans quelques grandes familles, par exemple celle de Foix, des membres de plusieurs sectes. C'est dans ce milieu agité de mille pensées diverses, que Raymond-Roger de Foix avait été élevé. Que trouva-t-il au bout de ces idées de tolérance excessive? La haine de l'Église, qu'il manifestera bientôt par la lutte la plus acharnée et la plus imprudente. Les femmes elles-mêmes, dans cette famille, n'étaient pas étrangères à cette haine. Nous étudierons plus tard la conférence de Pamiers, dans laquelle la sœur de Bernard-Roger, comte de Foix, soutint ouvertement les

(1) Besse, *op. cit.*, chap. xxx.

hérétiques, si bien que frère Étienne de Nimes : Allez donc, lui dit-il, filer votre quenouille, il ne vous appartient pas de parler en débats de cette sorte » (1).

L'hérésie se voyait donc soutenue de toutes parts par des hommes, sans doute passionnés, mais puissants, habiles et résolus. Elle les avait elle-même nourris et élevés, et il était certain qu'ils ne se révolteraient point contre cette cruelle marâtre. Une anecdoté, racontée par la *Chronique de Puylaurens* (2), nous donne le vrai mot de la situation : « A ce propos, je dirai que j'ai entendu raconter à D. Foulques, évêque, que Pons d'Adhemar de Rodelle, chevalier plein de sagacité, lui disoit en ce temps : Nous n'aurions pu croire en aucune manière que Rome eût tant d'efficaces raisons contre ces gens-ci. — Est-ce, répondit l'evêque, que vous ne voyez pas combien leurs objections ont peu de force ? — Si fait, répondit l'autre. — Pourquoi donc, ajouta Foulques, ne les expulsez-vous et chassez de vos terres? — Nous ne le pouvons pas, dit-il, *nous avons été nourris avec eux, nous avons parmi eux des gens de nos proches, et nous les voyons vivre honnêtement* » (3).

(1) Chron. de Puylaurens, chap. IX.
(2) *Id.*, chap. VIII.
(3) Autre fait raconté encore par Puylaurens, chap. II

« L'Église, dans la province narbonnaise, pleure dans la nuit de son adversité et de son oppression, écrivait Innocent III... La méchanceté hérétique, qui blasphème Dieu et Moïse son ministre, et qui condamne l'Ancien et le Nouveau Testament, prêche que nos sacrements sont sacriléges, dit que tout ce que nous faisons dans nos églises pour la foi, la religion et le culte divin est inutile et ridicule. De telle sorte qu'on trouve dans ce pays plus de disciples de Manès que du Christ, plus de disciples de Simon le Magicien que de Simon-Pierre. Et il n'y a personne pour consoler l'Église; bien plus, ses chefs sont ses propres ennemis... Selon la tradition des anciens canons et selon qu'il est établi par le concile, un

« L'évêque d'Albi avoit cru voir dans un songe Guillaume de Berens, son parent, en face d'une fournaise où il cherchoit à se jeter en rampant. Éveillé il fut appellé auprès de son parent malade; l'évêque lui demanda ce qu'il décidoit pour lui-même, et s'il désiroit être inhumé au couvent de Gaillac, ou à Candeille, ou dans l'église d'Albi. — Berens répondit qu'un évêque n'avoit pas à s'inquiéter d'un tel soin, quand il avoit lui-même réfléchi à ce qu'il devoit faire. — Comme l'evêque persistoit, le moribond lui répliqua enfin qu'il vouloit être transporté chez les Bononiens, c'est-à-dire les hérétiques. — Le prélat s'écria que c'étoit impossible et qu'il ne pouvoit pas tolérer une telle chose. — Ne vous embarrassez pas de cela, ajouta Berens, si l'on m'empêche d'y aller autrement, j'irai en rampant sur les mains et sur les pieds. »

ɘul ne doit pas être investi de plusieurs dignités
ı la fois; pour le gouvernement des paroisses,
on ne doit établir que des hommes déjà dans les
ordres sacrés, recommandables pour leur vie,
leurs mœurs et leur savoir. Mais voici que l'on
préfère les novices aux anciens, les ignorants
aux hommes de mérite, ceux qui vivent sans règle
à ceux qui suivent la perfection. On ne veut pas
voir que le cumul des dignités est contraire aux
canons et est un danger pour les âmes; on les con-
fère à des enfants illettrés, qui ne sont pas dans
les ordres sacrés et qui n'ont pas de mœurs. Aussi
les hérétiques insultent; les peuples et les rois
blasphèment Dieu et méprisent l'Église, et les
évêques sont la fable des laïques. C'est l'archevêque
de Narbonne qui nous est signalé comme la cause
de tous ces maux. Son Dieu, c'est l'argent; son
cœur est avide de richesses. Depuis dix ans qu'il
est archevêque, il n'a pas une seule fois visité sa
province ni sa propre église. Ce qu'il a reçu gra-
tis, il a rougi de le donner gratis; il a exigé de
l'évêque de Maguelone (1), pour sa consécration,
la somme de cinquante pièces. Bien plus, nous lu
avions ordonné de réunir ses suffragants pou
s'entendre sur un subside à envoyer en Orien
mais lui, ne craignant ni Dieu ni le Siége Apos

(1) Guillaume II de Fleix.

lique, a donné au clergé et au peuple le scandale de ne pas accomplir ou même de mépriser nos ordres » (1).

Innocent III ne se contenta pas d'écrire à ses légats ; il écrivit encore à l'archevêque lui-même, soit pour lui reprocher « d'avoir abusé des faveurs du Siége Apostolique », soit pour lui faire entendre qu'il ne devait pas demeurer constamment à l'abbaye de Mont-Aragon et « abandonner l'Église de Narbonne », soit pour lui enjoindre de « renoncer à l'abbaye et de se fixer auprès de son église de Narbonne » (2), dont la province était souillée de la tache de la méchanceté hérétique » (3). Dans l'état où étaient les esprits, cette conduite de l'archevêque de Narbonne ne pouvait produire que des effets désastreux. Non-seulement il donnait aux hérétiques un prétexte de décrier le clergé, mais encore il les laissait vivre, prêcher, se répandre en toute liberté ; et l'on vit alors plus que jamais que le pire des malheurs, pour un peuple chrétien, c'est d'avoir des pasteurs qui ne veillent pas.

L'évêque de Béziers, Guillaume IV de Roquesels, qui, d'abord abbé de Saint-Aphrodise, puis

(1) *Epist.*, lib. III, epist. xxiv.
(2) *Epist.*, lib. vi, epist. lxxxi.
(3) *Epist.*, lib. vi, epist. ccxliii. Cf. *Epist.*, lib. vii, epist. lxxv, lib. x, epist. xviii.

chanoine de Saint-Nazaire, avait été mis à la tête du diocèse en 1199, imitait par son indifférence et sa négligence la conduite du métropolitain (1). « Comme nous l'avons appris par les lettres de nos chers fils Pierre de Castelnau et Radulphe, moines de Fonfroide, écrivait Innocent III, à la fois à l'évêque d'Agde (2) et à l'abbé de Saint-Pons (3), lorsque ceux-ci, selon nos ordres, remplis du zèle de Dieu, armés du bouclier pour la foi du nom chrétien, travaillaient avec soin et ardeur à extirper les hérétiques de la province de Narbonne, l'évêque de Béziers, requis par eux, n'a pas voulu se joindre à eux pour aller parler de cette affaire au comte de Toulouse. Plus tard il fut prié de se joindre à eux pour aller demander aux consuls de Béziers d'abjurer l'hérésie et de défendre contre les hérétiques l'Église de Dieu. Mais non-seulement il n'a pas voulu entendre leurs avertissements, il a empêché encore cette démarche auprès des consuls de Béziers, alors qu'il y était tenu par les devoirs de sa charge. Et c'est ainsi qu'il s'est établi l'ennemi du Christ. Les

(1) Innoc. *Epist.*, lib VI, ep CCXLII.

(2) Raymond II, de l'illustre et ancienne famille des *Toparchi* de Montpellier, qui fut évêque d'Agde de l'année 1192 à l'année 1213.

(3) Hermengaud, abbé de Saint-Pons en 1181, en 1205 nommé évêque de Béziers.

légats, en notre nom, réunirent le clergé et lui enjoignirent de frapper d'excommunication les consuls, si au jour déterminé ils n'avaient pas abjuré l'hérésie. Il promit de le faire, mais il ne passa point à l'effet; aussi lesdits Pierre et Radulphe l'ont suspendu de l'administration et de la charge pastorale, jusqu'à ce qu'il se présente devant nous, et ont défendu sévèrement au clergé de Béziers de lui obéir » (1).

L'évêque de Carcassonne, Othon, avancé en âge, manquant peut-être d'énergie, et ne voulant pas, par faiblesse, prendre la responsabilité de mesures sévères contre les Albigeois, espérant du temps et de la vertu des hommes, n'avait pas, lui aussi, répondu aux désirs de l'Église. Il eut, du moins, la vertu de le reconnaître; il demanda au pape à être déchargé des soucis de la charge pastorale (2).

L'hérésie depuis l'assemblée de Caraman, sans avoir augmenté le nombre de ses diocèses, était donc devenue plus florissante. Partout les fidèles prenaient peur devant le nombre toujours croissant de leurs ennemis. Ce n'était plus seulement à Toulouse, mais dans la plupart des villes, que les hérétiques possédaient des établissements, écoles

(1) *Epist.*, lib. VI, epist. CCXLII.
(2) *Epist.*, lib. I, epist. CCCCXCIV.

ou hospices. Là ils se réunissaient et ils formaient leurs jeunes adeptes. Guillabert de Castres, fils majeur de Gaucelin, évêque de Toulouse, dirigeait les écoles des châteaux de Saint-Paul et de Fanjaux. Montréal et ses environs possédaient plusieurs maisons; Bernard Col-de-Fi, Arnaud Guiraud, Arnauld Terraut et Duranti en avaient la direction. Pierre de Belestar était à la tête de l'hospice de Gaïan, où Raymond Imbert prêchait souvent. Avellanet possédait plusieurs hospices.

Ces hospices, qui servaient d'école et de lieu de réunion, en même temps qu'ils étaient un témoignage irrécusable de la prospérité de la secte, constituaient pour elle de puissants moyens de propagande; en plusieurs endroits, elle possédait des écoles proprement dites. A Servian, près de Béziers, le seigneur avait autorisé l'évêque albigeois, Bernard de Simorre, à ouvrir une école. Fanjaux, Gaïan, Montréal, Mirepoix virent s'élever dans l'enceinte de leurs murs des maisons dirigées par des femmes professant le dualisme albigeois pour l'éducation des filles nobles. Il paraît que ces femmes portaient un costume assez semblable à celui des religieuses; on a conservé le nom des plus remarquables : Arnaude de la Motte, de Montauban, Wilhelmine de Tonneins, mère du chevalier Guillaume Assalit, sa fille Lombarde, Auda, mère du chevalier Isarn de Fanjaux, Faïs,

mère du chevalier Sicard de Durfort, Fabrisse de Mazairol. Ces femmes étaient partout considérées, mais principalement auprès des nobles, qui n'envoyaient plus leurs filles dans les monastères de l'ordre de Fontevrault, fondé par Robert d'Arbrissel, l'ennemi de l'enseignement Albigeois. Aussi on vit plusieurs religieuses, par dépit ou pour retenir les filles de nobles qui semblaient leur échapper, partager, même dans leur vie de retraite et de silence, la foi des hérétiques. C'était, en effet, un fait général dans tout le Languedoc, que la foi avait singulièrement faibli dans les âmes les meilleures. On n'avait plus la même horreur pour une hérésie dont on parlait, dans le pays, depuis plus de cent ans ; les fils n'avaient plus même la vigueur de leurs pères, dont les sentiments chrétiens, nous l'avons vu, étaient rien moins que robustes. A toutes les causes d'affaiblissement dont nous avons déjà parlé, s'ajoutait maintenant le zèle infatigable des prédicatenrs dualistes. L'assemblée de Caraman avait donné à chaque église dualiste un chef et, depuis, celui-ci n'était pas resté inactif. Dans toutes les localités où se trouvaient des croyants, des ministres, appelés *diacres* comme dans l'Église catholique, avaient été envoyés. Guillaume de Sicard était diacre à Saint-Paul, Raymond Aymêric à Villemur, dont le chatelain, Arnauld, était dévoué au comte de Toulouse;

Raymond Mercier à Mirepoix, Isarn Capel à Caraman, Arnauld Hot à Cabaret, Bernard Fresel à Auriac, Peirota de Clermont et Raymond Agulier à Tarascon et au château de Durfort. Théodoric, neveu du chevalier Evrard, d'abord chanoine de Nevers, cessa de chanter au chœur les louanges de Dieu, pour donner le *Consolamentum* et prêcher contre l'Église. Chaque ville, chaque village où résidait un évêque ou même un simple diacre, était comme un petit centre d'où rayonnaient les prédicateurs des nouvelles doctrines. Le diacre même ne se contentait pas d'évangéliser le petit troupeau, au milieu duquel il passait sa vie; il s'en allait encore au loin porter la foi de Manès. Mais, plus qu'aucune autre ville, Toulouse exerçait une grande influence : là on se réunissait de tous les points du Languedoc; de là partaient les missionnaires qui avaient les missions les plus importantes et les plus lointaines, qui allaient dans les royaumes d'Espagne, d'Aragon, de Léon, de Catalogne. Les hérétiques en étaient si bien arrivés à former une Église à part, à l'encontre de l'Église catholique, qu'ils avaient leurs cimetières. Et M. Schmidt, en présence de ces faits, ne peut s'empêcher de s'écrier : « Le danger pour l'Église était grand, il réclamait toute la sollicitude du chef du catholicisme. Celui-ci le comprit, et aussitôt il résolut de le conjurer. C'était son devoir

et son droit » (1). Représentez-vous un monstre dont la tête serait au Danube, dont les bras s'étendraient sur l'Italie et sur le Rhin, et dont le cœur serait en Languedoc : telle était l'hérésie à l'avènement d'Innocent III ; et nous verrons plus tard, combien M. Schmidt se trompe, quand il ajoute que « ni ses devoirs ni ses droits, comme pasteur chrétien, ne justifient les moyens qu'il choisit pour arriver à son but » (2).

(1) Tom. I, p. 203.
(2) *Ibid.*

CHAPITRE X.

Mesures prises par Innocent III. — Légation de Raynier et de Guy, moines de Cîteaux.

A peine Innocent III fut-il monté sur le trône pontifical qu'il annonça, par une lettre adressée à l'archevêque d'Auch, ce qu'il serait pour l'hérésie : un ennemi implacable ; ce qu'il serait pour l'Église : un vengeur inexorable. Il avait été élu au mois de janvier ; au mois d'avril il écrivait : « Dans ce tourbillon de tempêtes qui frappent la barque de Pierre ballotée par les eaux, ce qui afflige le plus profondément notre cœur, c'est que les ministres de la prévarication diabolique s'élèvent contre la discipline de la foi orthodoxe avec plus de licence et plus de danger que jamais. Ils prennent dans leurs filets les âmes des simples et avec eux les entraînent à la mort de la damnation. A la vérité des Saintes Écritures ils substituent leurs inventions imaginaires et superstitieuses. Ils travaillent à briser l'unité de l'Eglise catholique. Nous avons appris par vous et par d'autres

que la peste de cette erreur s'est accrue dans la Gascogne et les pays voisins. Aussi voulons-nous, par votre zèle et par celui des autres évêques, nous opposer à ce mal, avec d'autant plus d'énergie qu'il y a plus à craindre contre les âmes naturellement sincères, et que par le malheur d'une corruption générale, les fidèles ne soient souillés de cette contagion, qui lentement s'étend comme un chancre » (1).

L'Église souffrait en même temps d'un autre mal, de ce mal qui s'attache à l'homme partout où il est et dont Grégoire VII, avec la persévérance de son puissant génie, avait travaillé à l'affranchir : l'amour des biens de la terre, acquis par le cumul des dignités ecclésiastiques. C'était au reste, nous l'avons vu, le prétexte dont les hérétiques se servaient pour condamner l'Église ; alors comme toujours, le spectacle du faste de tels dignitaires de l'Église scandalisait les âmes, affaiblissait leur foi et les entraînait souvent loin de la vérité et du bien. Innocent III, ce même mois d'avril de l'année 1198, écrivait encore à l'archevêque d'Auch, qui déplorait ces malheurs : « Les dignités et les autres bénéfices ecclésiastiques ont été établis par la piété des fidèles, pour être assignés à des personnes sûres qui doivent

(1) Innoc. P. P. III, *Regestorum*, lib. I, epist. LXXXI.

faire dans les églises un service continuel de dévotion. Mais quelques-uns, qui ne craignent pas de changer l'ordre établi par l'Église dans l'intérêt du bien et de la piété, s'adjugent plusieurs archidiaconats ou d'autres dignités. C'est ainsi qu'ils trompent l'Église dans l'obéissance qui lui est due et qu'ils donnent le scandale le plus grand. Aussi, vénérable frère, nous vous accordons, par l'autorité des présentes, le pouvoir d'en avertir ceux qui possèdent plusieurs archidiaconats ou plusieurs dignités ; qu'ils aient à opter entre telle et telle dignité ; s'ils s'y refusent, vous les en priverez ; s'ils sont contumaces, vous les frapperez de la censure ecclésiastique » (1).

Le pape écrivit dans le même sens pour ceux qui possédaient en même temps plusieurs abbayes ; et dès-lors on put voir que les deux seules préoccupations de son règne seraient de maintenir l'unité de l'Église menacée par l'hérésie, et la rigueur de la vie apostolique, affaiblie même dans les meilleurs par la mollesse, le luxe et les richesses.

Nous avons vu quelle influence l'erreur avait acquise sur le rivage oriental de l'Adriatique. Cependant elle rencontra, même dans ce pays, un grand adversaire, Bernard, évêque de Spalatro, qui fit saisir plusieurs hérétiques, les excommunia, les

(1) *Ibid.* epist. LXXXII.

exila, après avoir confisqué leurs biens. Plusieurs des dualistes de Tragurium, se voyant poursuivis par Bernard, quittèrent ce pays où ils ne trouvaient plus de sécurité et se réfugièrent en Bosnie où, dit-on, le prince Kulin et l'évêque catholique les reçurent, peut-être dans une pensée de conciliation. Aussitôt Innocent III écrivit à Hemmerade (1), roi des Hongrois : « C'est pour venger les malfaiteurs et glorifier les bons que vous avez reçu de Dieu l'usage du glaive matériel et le pouvoir temporel. Aussi vous êtes tenu, dans l'exercice du pouvoir qui vous a été donné, de favoriser, autant que Dieu vous l'accordera, la foi orthodoxe, et de réprimer l'audace des hérétiques qui éludent le jugement de la justice ecclésiastique. Ils dénaturent la doctrine évangélique et apostolique ; ils enseignent en secret les dogmes les plus pervers. Ils sont extérieurement revêtus de l'habit des brebis; mais comme des loups rapaces, ils dispersent et dévorent les brebis du Christ, respirant *(sitientes)* uniquement la perte des âmes. En divers temps, il est émané de ce Siége Apostolique diverses constitutions contre ces hommes pestilentiels. Nous cependant, par le conseil de nos frères réunis et avec l'assentiment des archevêques et évêques placés

(1) M. Schmidt traduit *Hemmeradus* par *Eméric.*

auprès du Siége Apostolique, nous avons pris soin de défendre plus sévèrement de recevoir, de favoriser les hérétiques et de croire à leur parole, statuant avec énergie par notre décret, que si quelqu'un était assez présomptueux que de manquer à une de nos défenses, persistant dans son audace après un ou deux avertissements, que celui-là de droit soit infâme, qu'il ne soit plus admis à prendre part aux conseils et aux charges des cités, ni à l'élection de ceux qui doivent les remplir, ni à rendre témoignage. Il ne pourra ni tester, ni hériter; nul ne sera forcé à lui répondre sur quelque affaire que ce soit. Que s'il est juge, ses sentences n'auront aucune force, et aucune cause ne devra être portée devant son tribunal. S'il est avocat, on repoussera absolument son patronage. S'il est écrivain public, tous les documents sortis de sa main seront sans valeur. Que s'il est clerc, il sera dépouillé de toute charge et de tout bénéfice, car celui dont la faute est plus grave mérite une plus rigoureuse vindicte. Que si quelqu'un n'évite pas ces hommes, après qu'ils auront été signalés par l'Église, qu'il apprenne qu'il encourt la sentence de l'anathème. Dans les pays soumis à notre juridiction temporelle, nous avons statué de faire publier leurs biens. Nous ordonnons de même que cela se fasse dans les autres pays par les princes séculiers, qui, s'ils

négligeaient de se conformer à nos ordres, seraient soumis à toute la sévérité ecclésiastique, et ne rentreraient plus dans la possession de leurs biens, à moins que, revenant à eux-mêmes et renonçant à l'hérésie, quelqu'un consentît à avoir pitié d'eux. Et tout cela pour que le châtiment temporel corrige ceux que la sentence spirituelle n'amende pas. Nous avons appris que le prince Kulin avait reçu les nombreux Patarins que notre vénérable frère N..., archevêque de Spalatro, avait chassés de Spalatro et de Tragurium; qu'il avait donné à leur iniquité non-seulement un refuge, mais encore du secours, au su de tout le monde, livrant, lui et ses possessions, à leur perversité, les honorant plus qu'il n'honore les catholiques et les appelant faussement chrétiens. Pour que cette maladie contagieuse, à laquelle il faut s'opposer dès ses commencements, ne corrompe pas les pays voisins et ne jette pas son venin dans le royaume de la Hongrie, nous prions Votre Sérénité royale, nous l'avertissons et nous l'exhortons dans le Seigneur, et lui enjoignons pour l'expiation de ses péchés, puisqu'elle est armée puissamment pour venger une si grande injure faite au Christ et aux chrétiens, d'ordonner au prince (1) de chasser des terres soumises à son pouvoir

(1) Votre vassal.

tous les hérétiques, après avoir confisqué leurs biens. S'il s'y refuse, vous le chasserez, lui et les hérétiques, non-seulement du territoire qui lui est soumis, mais encore de toute la Hongrie. Vous confisquerez leurs biens partout où on les trouvera dans votre royaume; que votre vigilance n'épargne point le prince; exercez contre lui toute la rigueur de la juridiction temporelle, s'il ne peut pas être rappelé au devoir par une autre voie. Quant à Nicolas, évêque de Farense *(Farensis episcopus)*, qui non-seulement en dehors de notre autorité, mais encore malgré notre défense, a eu l'audace d'envahir et de garder la métropole de Jardine, il est déclaré suspens et soumis à l'anathème, et nous vous donnons le droit de le chasser » (1).

Hemmerade suivit les désirs et les pensées du pape. Mais Kulin protesta et affirma avec énergie que ses sujets étaient sincèrement attachés à la religion catholique. Le pape, qui avait déjà appris à ses dépens à connaître les hérétiques, n'accorda pas une grande confiance aux affirmations du vassal menacé. Pour s'assurer de la vérité, il envoya dans la Hongrie son chapelain, le prêtre Jean, avec la mission de s'informer du véritable état des esprits dans ce pays. Voici comment le

(1) Innocentii III, *Regestorum*. Lib. III, epist. III.

pape racontait ces divers événements, dans une lettre adressée à l'archevêque de Spalatro et au prêtre Jean :

« Nous avons une telle confiance dans votre discernement, disait-il, que nous vous avons confié en toute sûreté une de ces missions que l'on confie seulement aux hommes les plus prudents. Nous ne nous sommes pas trompé quand nous avons espéré que vous travailleriez avec zèle à cette mission pour la gloire du nom de Dieu et pour l'honneur de l'Église. Dans le pays soumis au noble Kulin, un grand nombre d'habitants étaient vivement soupçonnés de partager l'hérésie cathare. Nous en avons donc écrit à notre cher fils dans le Christ, Henri, le roi des Hongrois (1), qui a repris à ce sujet le prince Kulin, et lui a ordonné de confisquer les biens des Cathares et de les chasser de ses domaines. Mais Kulin, s'excusant lui-même, a répondu qu'il ne croyait pas ses sujets hérétiques, mais catholiques, ajoutant qu'il était prêt à envoyer quelques-uns d'entre eux auprès du Siége Apostolique, qui lui exposeraient leur foi et lui feraient connaître leur manière de vivre ; ainsi, ils seraient ou confirmés dans le bien ou arrachés du mal, car ils désiraient garder inviolablement la foi catholique. Aussi dernièrement Kulin nous a député

(1) *Epist.*, lib. v, epist. CIII.

notre vénérable frère l'archevêque et notre cher fils l'archidiacre de Raguse, qui étaient accompagnés de quelques habitants du pays. Ils ont demandé humblement que nous envoyions d'auprès de nous dans leur pays un homme capable, qui examinerait autant le prince que ses sujets sur leur foi et leur vie, arracherait et planterait tout ce qu'il croirait devoir arracher ou planter pour la gloire de Dieu. Nous qui, tout indigne que nous sommes, tenons sur la terre la place de Dieu, qui ne veut pas la mort du pécheur mais seulement son repentir, nous avons cru devoir accorder cette demande; car c'est avec une affection paternelle que nous désirons leur retour. Après avoir consulté nos frères, c'est vous, Jean, notre fils, que nous avons destiné à une semblable affaire. Afin que vous remplissiez plus parfaitement votre mandat, nous vous avons adjoint notre frère l'archevêque, qui, par sa proximité, a une parfaite connaissance des lieux et des hommes; et nous vous enjoignons d'entrer dans les terres de Kulin, d'examiner avec le plus grand soin la foi et la manière de vivre, autant du prince que de sa femme, de ceux qui l'entourent que de ses sujets. Tout ce que vous trouverez être conforme à la foi catholique, nous vous donnons tout notre pouvoir pour le confirmer. Que s'il y a quelque chose qui sente la méchanceté hérétique et qui soit

opposé à la vraie foi, vous le redresserez selon la règle ecclésiastique. Si, par hasard, on ne voulait pas obéir à vos avertissements et à vos ordres, sans autre appel vous procèderez contre eux selon la constitution déjà donnée contre les hérétiques, attentif devant Dieu à remplir nos ordres avec tout zèle et toute pureté. Car ce que vous aurez canoniquement statué, nous le ratifierons, et avec le secours de Dieu, nous le ferons inviolablement observer » (1).

L'archevêque et le chapelain Jean s'acquittèrent de leur mission selon le désir du pape : avec zèle et persévérance. Et c'est alors qu'il se produisit dans ce pays, bouleversé par l'hérésie, un de ces faits singuliers qui n'ont d'autre explication que la méchanceté infernale. L'hérésie, menacée par l'archevêque, prétendit que le pape avait écrit à Kulin des lettres par lesquelles il lui permettait de vivre selon sa règle de foi, c'est-à-dire dans l'esprit des habitants du pays, selon la règle de la foi cathare. On produisit même des copies de ces lettres prétendues, que l'on fit circuler partout. C'était le moyen d'affaiblir l'autorité de l'archevêque et du prêtre Jean, et en même temps de maintenir dans la foi dualiste les habitants crédules de ces pays. Mais la manœuvre ne réussit point. Le

(1) *Epist.*, lib. v, epist. cx, cf. lib. III, epist. II.

mensonge est toujours court par quelque endroit : l'histoire de l'erreur n'est guère que l'histoire de ses audaces infructueuses. Vulco, roi des Dalmates, fit connaître au pape l'état déplorable des esprits dans la Hongrie. Innocent III aussitôt, avec cette vigueur et cette promptitude de décision qui faisait le fond de son caractère, ordonna à Hemmerade de dépouiller son vassal. Celui-ci, dont la vigueur de la foi cathare était loin d'aller jusqu'au martyre, céda à la force : lui et les siens, ainsi que les moines répandus dans toute la Bosnie, jurèrent de rester fidèles à Rome (1).

Vis-à-vis de l'Italie, Innocent III ne fit pas moins que pour la Hongrie. Ici comme là, sa première pensée fut de rendre toute la dignité de leur vie à ceux que Dieu avait appelés au service de ses autels, en leur rendant la sainteté de leur état. Il écrivait à l'évêque de Padoue, quelques mois après son élection :

« Dans l'Église de Dieu, il y a plusieurs ordres établis ; et on exige davantage de ceux auxquels on donne davantage. Aussi, il convient que ceux qui, appelés à la part du Seigneur, sont au-dessus des laïques par leur dignité, leur soient d'autant supérieurs par leur vie, afin qu'il y ait une différence, non-seulement dans l'ordre, mais

(1) Lettre d'Hemmerade à Innocent III.

encore dans les mœurs et la vertu. Une grande pureté de vie s'impose aux ministres des autels, puisque le prophète dit : « Soyez purs, vous qui portez les vases du Seigneur » (1). C'est pourquoi, par nos lettres apostoliques, nous vous mandons d'avertir vos prêtres de vivre en toute honnêteté » (2).

Le pape écrivait en même temps à l'abbé du Mont-Cassin, pour lui exprimer son étonnement que ce monastère, d'où la vertu monastique s'était répandue dans les autres maisons du bienheureux Benoît, eût décliné et eût abandonné son ancienne ferveur. Il ajoutait qu'il y avait beaucoup de la faute de l'abbé, qui négligeait de corriger son troupeau et de le conduire selon la rigueur des règles de son fondateur. Il finissait en le suppliant de vivre de telle sorte qu'il ne pût jamais être un objet de scandale pour ses religieux ; d'être par son bon exemple la lampe ardente et luisante qui rendra aux moines leur première ferveur, la gravité et la sainteté de leur état (3).

Il envoyait, en même temps qu'il écrivait, un légat dans toute l'Italie, pour étudier l'état des diocèses et des monastères, pour exciter le zèle de chacun, reprendre et encourager ; et tout cela,

(1) *Isa.*, LII, 11.
(2) *Epist.*, lib. I, epist. CCCIX.
(3) *Epist.*, lib I, epist. CCCXXXVI.

afin que l'Église, en présence de l'hérésie, ne pût point mériter le reproche de l'Évangile : *Medice, cura teipsum*. Il est certain que de tout temps la grande préoccupation des évêques pour leurs diocèses, des abbés pour leurs monastères et des papes pour l'Église universelle, a été la sainteté du clergé; c'est surtout dans les temps les plus malheureux, les plus traversés et les plus troublés, que l'Église a fait les plus grands efforts pour convier ses enfants à se presser autour de l'autel du Seigneur. L'Église a, en effet, une vie tout intérieure, à la différence de l'État, dont la vie est extérieure; et si, pour celui-ci, la vertu, l'honnêteté, la dignité des mœurs sont la condition nécessaire de la prospérité, à plus forte raison, pour l'Église, dont le but unique est de former Jésus-Christ dans les âmes, Jésus-Christ, c'est-à-dire ce qu'il peut y avoir de plus élevé dans les pensées, de plus généreux dans les sentiments, de plus dévoué aux fortes et austères vertus : le renoncement, la pauvreté, la chasteté; la condition première de la victoire de l'Église de Jésus-Christ dans la lutte qu'elle a à soutenir, c'est la pureté de vie de ses clercs, et les vertus de ses fidèles. Il est certain que les Saints ont fait avancer la vie de l'Église plus que les Théologiens, quelque grands que soient les services de ces derniers. Et de même que l'on a fait des collections théologiques, com-

posées des écrits dogmatiques des Pères, des décisions conciliaires et des ouvrages des théologiens, on pourrait faire aussi des collections ascétiques, qui comprendraient d'abord les conseils évangéliques, les écrits mystiques des Pères, les innombrables appels qu'ils ont faits à la sainteté du clergé et des fidèles, les exhortations des fondateurs de la vie monastique, surtout les lettres écrites par les papes pour reprendre, encourager, exhorter; et je me persuade que cette seconde collection serait infiniment plus riche que la première, et que les lettres et les constitutions des papes y occuperaient la place d'honneur, c'est-à-dire la première place, la plus féconde et la plus glorieuse.

C'est la mission à laquelle Innocent III ne manqua pas. Quiconque parcourra seulement les quatre mille lettres qui nous restent de lui, sera étonné de sa sollicitude pour la sainteté de la vie des fidèles et des clercs en présence de l'hérésie. Et c'est quand il eut fait connaître ses désirs et ses volontés sur ce grave sujet que, reportant sa pensée sur les hérétiques eux-mêmes, il put écrire à l'archidiacre de l'Église de Milan, menacée par eux plus qu'aucune autre Église d'Italie : « Ce qui a été statué pour favoriser le développement de la foi catholique et pour réprimer la méchanceté de l'hérésie, nous le confirmons volontiers de notre autorité et

le couvrons de notre faveur. Comme nous l'avons appris, notre cher fils G..., cardinal-diacre de Sainte-Marie au Portique, remplissant les fonctions de légat dans la Lombardie, par le conseil de nos vénérables frères l'archevêque de Milan et les évêques réunis à Vérone et d'autres hommes sages, décida que dans la Lombardie les hérétiques ne seraient nullement admis aux Conseils ni aux dignités, qu'ils n'auraient point le droit à l'élection, et qu'ils n'auraient point de voix pour désigner ceux qui devraient être élevés aux diverses dignités. Pour que cela pût être observé, il régla que dans la suite tous les membres des Conseils, les consuls et autres, revêtus du pouvoir, devraient donner la caution de leur serment; il vous accorda la libre faculté d'excommunier les contumaces et de frapper leurs terres de la sentence de l'interdit. Ce que le cardinal a établi après une mûre délibération nous le maintenons, et voulons que dans chaque ville où vous conduit votre mission, vous exigiez et receviez le serment, et nous vous donnons le pouvoir de frapper les contradicteurs de la sentence d'excommunication, et que vous interdisiez leurs terres... » (1). Poursuivant « l'injure du Christ », il écrivait au clergé, aux consuls et au peuple de Viterbe, qu'il prenait

(1) *Epist.*, lib. I, epist. CCXCVIII.

des mesures sévères contre tous ceux qui défendraient, recevraient, suivraient les hérétiques et auraient foi en eux (1).

C'est ici que M. Schmidt, dont nous avons souvent cité l'ouvrage, s'écrie, en faisant allusion à ces mesures prises par Innocent III contre les hérétiques : « Innocent III jeta ainsi les bases de cette législation exorbitante, dont l'exécution a fait commettre tant d'iniquités et causé tant de malheurs et de troubles. S'il est vrai que les dangers de son époque peuvent expliquer jusqu'à un certain point les rigueurs d'Innocent, ce serait méconnaître étrangement la nature toute spirituelle du ministère dans l'Église, si l'on voulait justifier les moyens par lesquels ce pape ambitieux et despotique a ordonné de combattre ceux qui errent en matière religieuse » (2). Mais demandons à M. Schmidt quelles sont ces iniquités, que l'exécution de la législation d'Innocent III a causées? Qui les a commises? — Les hérétiques? Mais est-ce la faute de sa législation? — Les hommes d'église? Mais où sont-elles? Et, y en eût-il, quelle conclusion veut-on en tirer? Les tribunaux humains, qui exercent le ministère de la justice, le plus saint après celui des âmes, ne commettent-ils pas quelquefois des iniquités en appliquant les

(1) *Epist.*, lib. II, epist. I.
(2) Tome I, p. 151.

lois protectrices de la propriété, de la religion et de la famille ? Osera-t-on en rendre les législateurs responsables ? Ce n'est pas assez de dire que les dangers de l'époque peuvent expliquer *jusqu'à un certain point* les rigueurs d'Innocent : ils les justifient pleinement. Innocent ne les eût-il pas appliquées, qu'il ne les aurait que retardées : car l'idée catholique régnait alors sur le monde. Si l'autorité pontificale n'eût arrêté l'hérésie, il se fût produit ce que nous voyons de nos jours. Depuis bientôt cent ans, la révolution monte à l'assaut de l'Église ; qu'il eût été possible, dès son apparition, de mettre un frein à sa fureur, et bien des malheurs nous eussent été épargnés. Si donc Innocent eût retardé l'exécution de ses desseins, il ne les eût rendus que plus difficiles à réaliser, même impossibles ; et nous aurions aujourd'hui le droit de l'accuser d'avoir arrêté la marche de la civilisation, et nous serions redevables à ses fautes du dualisme monstrueux de Manès, qui troublerait notre esprit et tuerait notre cœur par son ascétisme, le plus spiritualiste en apparence, mais le plus charnel en réalité. On parle de la nature toute spirituelle du ministère ecclésiastique. Mais pourrait-on oublier qu'à l'époque où nous sommes le ministère ecclésiastique s'étendait aussi directement aux sociétés qu'aux âmes ? La preuve la plus palpable en est

dans le silence qui règne autour de ce ministère temporel. Nul, pas même ceux qui sont frappés, ne crient à l'abus, à la cruauté, à la tyrannie. M. Schmidt voudrait-il se porter accusateur d'un pape contre les droits duquel ses contemporains n'ont point élevé de réclamations? Innocent III, à peine monté sur le trône pontifical, vit de quels excès les hérétiques étaient capables. S'il lui eût été permis, comme chef de l'Église, d'user de représailles, la mort de Pierre Parent, martyrisé par eux, lui eût fourni une favorable occasion. Mais ce pape que l'on accuse se conduisit avec plus de magnanimité : voici la vérité historique. A Viterbe, l'hérésie en était venue à un tel point d'audace, que les catholiques ne trouvaient partout qu'embûches, insultes et menaces. Comment songèrent-ils à sortir de cette situation fâcheuse? Ils envoyèrent des députés à Rome et se mirent sous la garde du Siége Apostolique, comme derrière une citadelle de défense. Là, le pape leur parla de Pierre Parent, homme encore jeune, mais d'une grande sagesse, éloquent, constant dans ses desseins, défenseur de la foi et ami dévoué des pauvres. Les députés de Viterbe l'acceptèrent pour chef. A son entrée dans la ville, les habitants le reçurent avec honneur, portant à la main des rameaux de laurier et d'olivier, symboles de la victoire et de la paix. Pierre Parent, dont la mission était de

chasser l'hérésie de la ville, se concerta longtemps avec l'évêque Richard. Sa simple présence était pour les sectaires un avertissement dont ils ne tinrent aucun compte, car ils avaient grand espoir en sa faiblesse ou en tout autre incident qui l'empêcherait d'agir. Mais Pierre Parent se garda d'oublier son devoir et il fit connaître publiquement que tous ceux qui, au terme fixé, seraient venus rendre obéissance, seraient admis à la communion de l'Église; ceux qui refuseraient, seraient passibles de la peine statuée par les canons. Beaucoup se présentèrent devant l'évêque et lui promirent fidélité. Mais d'autres ne se rendirent pas à l'appel de Pierre Parent : ils lui furent livrés, et celui-ci en fit lier quelques-uns, flageller d'autres sur la place publique, d'autres durent payer une amende, les derniers furent exilés. Les hérétiques, ne se possédant pas de fureur, corrompirent le serviteur de Pierre, nommé Radulphe, qu'un auteur compare à un autre Judas... Celui-ci, pendant une nuit sombre, livra son maître aux ennemis de l'Église, qui, après l'avoir assommé de coups, jetèrent son corps sans vie dans un puits profond (1).

Des faits aussi odieux justifieraient la conduite

(1) Raconté par un auteur du temps, dont Raynal a le premier fait connaître l'écrit.
Ad annum 1199, n° 22, 23, 24.

d'Innocent, si elle avait besoin d'être justifiée. Mais revenons à la France, que nous n'avons laissée un moment que pour mieux faire connaître le génie ferme et actif d'Innocent, et pour montrer comment il commença à briser les fils du réseau hérétique qui enveloppait toute l'Europe.

Ce serait une erreur de penser, qu'en France, au commencement du règne d'Innocent III, on fût inactif. En attendant l'heure de la victoire, on travaillait à la hâter, et des prédicateurs comme maître Pierre, maître Robert, maître Eustache, abbé de Flay, et surtout Fulco, dont le zèle était infatigable, faisaient parfois une impression profonde sur l'esprit public (1). Dieu bénit leurs travaux et il se plut à les accompagner de merveilles dont on parla beaucoup et que l'on regarda comme miraculeuses (2). Mais il faut avouer que le Languedoc, dont la vie n'était encore guère mêlée à celle du Nord, resta étranger aux prédications de ces hommes apostoliques.

En même temps, il se tint en France quelques synodes à l'effet de découvrir et de poursuivre les hérétiques. Michel, archevêque de Sens, réunit à

(1) Voir sur les prédications de Fulco : Rogerius, *Hist. Angl.;* Rigordus, *in Phil. Aug.;* Jordanus, *Ms.* Cod.Vat. bibl.; Matt. Paris, *Hist. Angl.*

(2) Voir les auteurs cités.

la Charité-sur-Loire les évêques d'Auxerre, de Nevers et de Meaux. Les évêques de Narbonne, de Maguelone, de Béziers, se concertèrent à Montpellier. Mais le résultat obtenu par ces synodes ne fut pas de grande importance. Ils eurent du moins cet heureux effet de faire désirer une action plus vigoureuse et plus puissante. On en sentait la nécessité.

Il est vrai que le pape sembla un moment oublier l'hérésie pour ne penser qu'à la croisade. Une lettre adressée à « l'archevêque de Narbonne et à ses suffragants, aux abbés, prieurs et autres supérieurs ecclésiastiques, aux comtes, barons et à tout le peuple de la province narbonnaise », les exhortait à prendre les armes contre les Sarrasins pour reconquérir la Terre-Sainte (1). Dans le même but, il demandait au comte de Toulouse de prendre les armes « contre les païens », pour l'expiation de ses péchés et « des crimes qu'il avait déjà commis » (2).

Mais, en réalité, Innocent III restait toujours très-vivement préoccupé de l'état du Languedoc. L'archevêque d'Auch l'en avait exactement instruit. Il commença par prendre sous sa protection la personne de Guillaume, seigneur de Montpellier, la ville, ses terres et les habitants ; et il est remar-

(1) *Epist.*, lib. I, epist. CCCXXXVI.
(2) *Epist.*, lib. I, epist. CCCXCVII.

quable que cette ville, qui plus tard fut une des forteresses du protestantisme, resta alors étrangère à l'hérésie, quoique de toutes parts elle fût circonvenue par elle.

Enfin, il nomma légat, pour la province narbonnaise, Raynier, déjà chargé de la légation d'Espagne, de Castille et de Portugal (1), « homme d'une vie éprouvée, de mœurs pures, éloquent, fécond en œuvres de bien » (2). Il lui adjoignit Guy, natif de Montpellier, fondateur de l'Ordre des Hospitaliers, particulièrement cher à Innocent pour sa grande vertu, honoré du nom de bienheureux (3), « craignant Dieu et appliqué aux œuvres de charité » (4).

Les légats furent investis de tous les pouvoirs apostoliques, et le pape écrivit aux archevêques d'Auch, d'Aire, de Narbonne et d'Arles de les accueillir avec faveur; aux comtes et barons, de les protéger et de les soutenir (5), et parce que Raynier devait d'abord aller en Espagne pour s'acquitter de sa mission, le pape « voulut que les archevêques et les évêques, fussent disposés à

(1) *Epist.*, lib. I, epist. XCII, XCIII. CCXLIX, CCCCXLIX.
(2) *Ibid.*, epist. XCIX.
(3) Raynal, ad annum 1198 : Innoc., lib. I, epist. XCIV, XCV, XCVII.
(4) *Epist.*, lib. I, epist. XCIV.
(5) *Ibid.*, epist. XCIV, XCV, CLXV.

tirer le glaive spirituel toutes les fois qu'ils en seraient requis par Guy, et que les laïques confisquassent les biens des hérétiques et les chassassent de leurs terres » (1).

Toutefois, la légation de Guy et de Raynier ne produisit qu'un assez mince résultat, soit que les évêques du Languedoc fussent jaloux du pouvoir donné par le pape à de simples prêtres, soit que les comtes et les barons se servissent de ces susceptibilités des évêques pour excuser l'affaiblissement de leur foi, soit peut-être que Raynier, se croyant inférieur à cette difficile mission, négligeât d'agir, dans la pensée de demander au pape à se retirer dans la solitude du cloître, pour se recueillir après les travaux de la légation d'Espagne. Il écrivit, en effet, à Innocent III pour lui faire cette demande ; mais celui-ci lui répondit qu'il devait considérer l'obéissance comme préférable à toutes les victimes, au silence du cloître et à toutes les vertus monastiques (2).

Il semble que ce fut la susceptibilité des prélats du Languedoc qui engagea Raynier à offrir sa démission ; car le pape, en lui déclarant qu'il devait continuer à travailler à la vigne du Seigneur, comme « Marthe », écrivait à l'archevêque d'Arles

(1) *Epist.*, lib. I, epist. CLXV.

(2) *Id.*, lib. II, epist. CXXII ; il lui adjoignit maître Pierre de Castelnau, dont il sera question dans la suite de ce récit.

et à ses suffragants de recevoir son légat comme sa propre personne et de suivre en tout sa volonté (1). Mais soit que Raynier résignât une seconde fois ses fonctions, soit qu'il allât au ciel recevoir la récompense de ses travaux, après la date du mois de juillet 1199 il n'est plus question de lui, et les hérétiques durent répéter le mot de l'Écriture : *Salutem ex inimicis nostris*, c'est de nos ennemis que nous vient le salut.

(1) *Epist.*, lib. II, epist. CXXIII.

CHAPITRE XI.

Le cardinal Jean de Saint-Paul de Sainte-Prisque, légat en Languedoc. — Élection de l'évêque de Toulouse, Rabastens. — Raoul, Pierre de Castelnau, légats.

C'est pour ménager la susceptibilité des évêques du Languedoc, et surtout de l'archevêque de Narbonne, que le pape remplaça le frère Raynier par Jean de Saint-Paul, cardinal du titre de Sainte-Prisque. Dans la lettre qu'il écrivit à ce sujet, il louait d'abord sa prudence et sa sagesse, faisait connaître les desseins et les doctrines monstrueuses de l'hérésie, et après s'être plaint amèrement de Bérenger II, archevêque de Narbonne, il l'exhortait à avoir de la fermeté, à « se ceindre du zèle de la loi », et lui ordonnait de ne laisser impuni aucun abus (1).

Il est certain que dans l'état où se trouvait l'Église du Languedoc, il fallait au légat plus qu'une sagesse et une prudence ordinaires, plus que la fermeté qui suffit dans les temps paisibles

(1) *Epist.*, lib. III, epist. XXIV.

et tranquilles. Le cardinal ne manquait d'aucune de ces qualités ; au besoin, le pape eût su l'exhorter et le persuader : une inébranlable fermeté caractérisait de plus en plus les actes de son règne, traversé de mille obstacles et de mille dangers.

Au mois de novembre de l'année 1200, le cardinal arriva à Montpellier, c'est-à-dire aux portes mêmes de l'hérésie (1). On y préparait une grande fête, une de ces fêtes qu'aiment les populations enthousiastes du Midi : la consécration de l'église Sainte-Croix. On le pria de la présider. Il se prêta à ces désirs, avec cette grâce aimable et douce qui distingue les italiens ; mais doué d'un grand sens et de ce tact exquis qui caractérise les hommes habiles, il voulut que la cérémonie fût faite par Imbert, archevêque d'Arles ; les évêques Guillaume de Maguelone, Raymond d'Agde, Guillaume de Béziers, Artaud d'Elne, Guillaume d'Uzès rehaussaient de leur présence l'éclat de cette belle journée. Le légat plut beaucoup. Il s'informa auprès des évêques présents de l'état de la province. Chacun comprit que l'œuvre était considérable et difficile, et se plut à penser que le cardinal de Saint-Paul l'accomplirait. Mais le légat, comme le

(1) C'est dans cette ville que, d'après les ordres d'Innocent III, il établit sa résidence. Montpellier fut donc le quartier général des opérations catholiques....

M. Germain, *Hist. de la Commune de Montpellier*, VII.

frère Raynier, rencontra cet éternel obstacle, qui empêche tout bien : la division, dont l'esprit du mal se sert toujours pour étendre son empire.

A peine le légat fut-il arrivé dans le pays, que l'évêché de Toulouse devint vacant par la mort de Fulcrand, qui le gouvernait depuis 1179. Dans les circonstances présentes, l'élection de l'évêque de Toulouse avait une importance très-grave, car Toulouse était le centre de l'hérésie. Et, chose singulière, tant la vanité ou la cupidité de l'homme est grande ! c'est à cette heure si solennelle, où l'évêque de Toulouse tenait, pour ainsi dire, entre ses mains le salut de tant d'âmes, où il portait dans les plis dorés de son manteau la paix ou la guerre, c'est alors que l'on vit la brigue et l'intrigue vouloir monter subrepticement sur la chaire de Saint-Saturnin. L'élection appartenait alors au chapitre du diocèse vacant. L'ambition s'afficha d'abord avec tant d'audace, que le chapitre dut renoncer à faire une élection. Cependant il devenait urgent de remplir le siége, d'abord pour mettre fin à tous les désirs, ensuite pour rendre la paix à l'Église de Toulouse et laisser à chacun le loisir de combattre l'hérésie, enfin pour travailler à arrêter le progrès toujours croissant des Albigeois, qui avaient trouvé un vaillant apôtre dans Guillabert de Castres, éloquent et passionné; de telle sorte que le cardinal-légat dut con-

centrer son attention sur l'élection de l'évêque de Toulouse.

Qui eût pu penser, qu'en venant combattre l'hérésie, il n'aurait à s'occuper que de pourvoir un évêché? Il pressa donc le chapitre de Toulouse, essaya d'apaiser les convoitises, et prépara ainsi l'élection qui se fit un an après. S'entendit-on du moins? Le chapitre se divisa en deux factions : l'une élut Raymond Arnaud, évêque de Comminges dans la métropole d'Auch, auparavant chanoine régulier et prévôt de la cathédrale de Toulouse; l'autre élut Raymond de Rabastens, archidiacre d'Agen, très-favorable à Raymond VI, qui déjà affirmait son penchant pour les Albigeois. Chacun des deux candidats prétendit être légitimement élu. En voulant l'union et la paix, on n'avait abouti qu'à une misérable querelle. Il n'était question dans toute la province que de cette affaire. Chose singulière pour l'époque, pour la traiter et la vider, on ne vint au tribunal ni du métropolitain ni du légat; on la porta directement devant le pape qui en fut profondément affligé. Innocent III donna à chacun des requérants un cardinal pour auditeur. On intruisit la cause, et on proclama les droits de l'évêque de Comminges à monter sur le siége de Toulouse. Le pape ordonna à Arnaud, abbé de Grandselve, et à l'abbé de Belle-Perche, de mettre ce prélat en possession de son évêché.

Mais il ne comptait pas avec Rabastens, qui, espérant échanger le camail du simple chanoine contre la crosse et la mitre, n'apprit qu'avec une peine profonde le jugement qui avait été prononcé contre lui. Par quels moyens agit-il ? L'histoire ne nous le dit pas. Plus tard on l'accusa de simonie et ce fut la raison de sa déposition. On peut croire donc que l'argent fut le moyen qu'il employa pour faire encore du trouble, à propos d'une affaire déjà jugée. Raymond VI, dans l'espérance d'avoir en lui un appui, flatta son ambition et lui prêta son secours. Il est certain que l'abbé de Grandselve et l'abbé de Belle-Perche n'exécutèrent pas les ordres du pape, et que l'on procéda à une nouvelle élection. Cette élection fut favorable à Raymond de Rabastens. Il avait réussi dans son intrigue, et son ambition semblait satisfaite; mais, comme si Dieu se plaisait à humilier son orgueil, l'archevêque de Narbonne, auquel revenait, selon l'usage du temps, le droit de sacre, soit parce que les parties n'avaient pas recouru à son tribunal tout d'abord, soit par amitié pour l'évêque de Comminges, soit parce qu'il désapprouvait la conduite de Rabastens, refusa de lui donner la consécration épiscopale, en disant qu'il n'était point élu selon les règles canoniques. Rabastens dut donc porter une seconde fois son affaire devant le tribunal de Rome. Il demanda de nouveau des commissaires pour examiner

son élection (1). Le pape désigna Jean, évêque de Limoges, et les abbés de la Sauve et de la Couronne. Ceux-ci confirmèrent l'élection de Raymond, et écrivirent, non pas à l'archevêque, mais au Chapitre de Narbonne « que la vacance du siége de Toulouse ayant été suivie de dissensions et de querelles qui avaient duré fort longtemps, enfin, après de grandes disputes, on avait élu unanimement Raymond, archidiacre d'Agen, qu'on avait calomnié à la cour Romaine, ce qui avait engagé le pape à leur confier l'examen de cette affaire; qu'ayant procédé à leur commission avec tout le soin possible, ils n'avaient rien trouvé qu'on pût opposer à l'élection de Raymond; qu'elle s'était faite d'un commun accord, et que cet ecclésiastique étant capable de remplir dignement le siége de Toulouse, ils l'avaient confirmé et qu'ils envoyaient l'élu à Narbonne pour s'y faire sacrer par son métropolitain ». En finissant leur lettre, ils demandaient au Chapitre de prier l'archevêque de faire au plus tôt la cérémonie du sacre.

Rabastens triomphait donc. Mais, il faut le dire, car l'histoire est une leçon continuelle, son triomphe n'était point pour le bien des âmes. Il l'acheta, au reste, au prix des humiliations les plus grandes, comme nous le verrons plus tard, au prix même de

(1) Baluze, *Misc.*, t. VI, p. 457.

la gloire de Dieu, car l'hérésie faisait des progrès de plus en plus alarmants.

Quand on lit les auteurs du temps, surtout les chroniqueurs si spirituels et généralement si bien informés, on est frappé de l'accord qui existe entre eux sur les progrès de l'hérésie en cette année 1202. Elle s'étendait, comme dit l'un d'eux, dans « tout l'Albigeois, le Carcassais, le Lauraguais et dans la plus grande partie du pays, de Béziers à Bordeaux, tant que va le chemin. »

Après deux ans à peine de légation, le cardinal Jean de Saint-Paul se retira, n'ayant, pour ainsi dire, rien fait. L'affaire de l'évêque de Toulouse, le mauvais vouloir, le défaut d'entente l'avaient condamné à l'inaction.

Depuis l'avènement d'Innocent III, c'était déjà la seconde légation; l'une et l'autre ne servirent qu'à montrer la constance du pape qui se gardait d'abandonner une œuvre si importante, déjà commencée par ses prédécesseurs. S'inspirant donc de leur pensée et voulant reconnaître les services rendus par les Cisterciens depuis la première mission, prêchée par saint Bernard, à la cause catholique, il choisit pour légats deux moines de l'abbaye de Fonfroide, au diocèse de Narbonne (1),

(1) Voir l'intéressante *Étude historique sur Fonfroide*, par M. Cauvet. Paris, Durand, 1875.

Pierre de Castelnau (*Petrus de Castronovo*) et Raoul (*Radulfus*). Le premier « s'est placé au premier plan, non-seulement au-dessus de Raoul, dont le rôle fut très-effacé, mais même au-dessus d'Arnaud, abbé de Cîteaux, son supérieur, qui lui fut adjoint comme légat, et dont l'action ne devint prépondérante qu'à partir de l'année 1208 » (1). Il importe donc de connaître celui qui était appelé à jouer un si grand rôle et dont la mort sanglante, qui épouvantera l'Europe, contraindra le pape à faire un appel aux armes.

Une vieille tradition veut que Pierre de Castelnau soit sorti de la même famille qui donna le jour à Elzéar de Sabran et à Gérard, baron de Lunel (2); elle veut aussi que, de même que son collègue le légat Raoul, il soit originaire de Montpellier (3). Il paraît que dès son enfance il donna les signes de ce qu'il serait un jour, de même que la première tige de l'arbre fait briller par sa vigueur et sa verdeur la promesse de ses fleurs et de ses fruits. Pierre étudia à l'une des nombreuses écoles qui étaient dès-lors la gloire de Montpellier. De bonne heure il entra dans le

(1) Voir l'intéressante *Étude historique sur Fonfroide*, liv. VI, chap. I.

(2) Bréviaire, propre du Diocèse de Montpellier.

(3) *Hist. de la Commune de Montp.*, par M. Germain, chap. XX.

clergé. A cette époque, le zèle des âmes et la pratique des vertus les plus austères ne décidaient pas de toutes les vocations. Il n'en fut pas ainsi pour Pierre. Nous en avons la preuve la plus certaine dans cette tranquillité de cœur qu'il garda à la suite d'une intrigue dont il fut victime. En 1197, Guillaume de Fleix, évêque de Maguelone, nomma Pierre archidiacre; mais comme à cette époque une semblable nomination devait se faire par le triple concours de l'évêque, du prévôt et du chapitre, le prévôt, à qui l'élection de Pierre ne plaisait pas et qui était au reste enhardi par les concessions pontificales de plus en plus grandes, se pourvut en cour de Rome et lui opposa Gérald Joannin, non encore promu au diaconat. Célestin III jugea contre l'évêque; mais Pierre sembla heureux de se voir fermer la porte d'un chapitre qui était alors un des plus riches. Il rendit même le bien pour le mal: en 1190 il fut pris comme arbitre dans une transaction, et alors qu'il eût pu se souvenir de la conduite du prévôt de Maguelone, il lui « adjugea une partie importante de la pêche et des eaux de Vic » (1). Innocent III, à peine monté sur le trône, annula tout ce qui avait été fait à Maguelone et écrivit au chapitre de faire

(1) *Maguelone sous ses évêques et ses chanoines*, par M. Germain, chap. XIII.

une nouvelle élection; mais les chanoines, on ne sait par quel sentiment, ne tinrent pas compte des désirs du chef de l'Église, et celui-ci, au temps expiré, nomma lui-même Pierre archidiacre de Maguelone (1). Pierre était donc, par l'intervention directe du pape, en possession d'un titre qu'on lui avait disputé. Mais on vit bientôt combien il était éloigné de tout esprit de contention ou de rivalité. On sait quelle impression douce et forte saint Bernard avait fait sur son siècle. Il n'y avait pas trente ans qu'il était mort, et déjà la réforme, entreprise par lui à Cîteaux, avait pénétré dans la plupart des monastères et avait suscité de nouvelles fondations. Toutes les âmes généreuses étaient saisies du plus ardent enthousiasme pour la réforme de Cîteaux. Au reste, la règle de saint Benoît, à la veille des fondations de saint Dominique et de saint François, était la seule qui s'offrît à la piété. Pierre, oubliant donc les douceurs de la vie d'archidiacre de Maguelone, se retira à l'abbaye de Fonfroide. Il y avait plus de cent ans que cette abbaye existait. Elle dépendait maintenant de celle de Grandselve, au diocèse de Toulouse, car quand celle-ci eut été fondée par saint Bernard, c'est d'elle que « les saints hommes

(1) Voir sur cette affaire les deux Lettres d'Innocent III (lib. I, epist. CCLXVII et DXLI).

qui habitaient le désert de Fonfroide tirèrent ceux qui leur apportèrent la règle et l'habit de Cîteaux (1) ». Bernard IV, dixième abbé de Fonfroide, était à la tête du monastère quand Pierre se présenta pour suivre la règle de saint Bernard. Il fut reçu avec les égards dus à son mérite, à sa position et à ses vertus.

Depuis deux ans il s'appliquait à la pratique des vertus monastiques, quand Innocent III, qui, simple cardinal, avait été son auditeur (2), et qui, à Rome, avait apprécié son haut mérite, l'arracha à sa douce solitude et lui confia la difficile mission de légat dans le Languedoc. La confiance qu'il avait pour le moine Pierre justifia son choix. Nous verrons en effet, Pierre de Castelnau faire faire un grand pas à la question albigeoise. Nature vive, ardente, passionnée pour la foi et le devoir, partageant non-seulement par obéissance mais par conviction les principes de la conduite du Saint-Siége vis-à-vis de l'hérésie, porté parfois au découragement et à la lassitude, mais bientôt revenant avec une nouvelle vigueur à la tâche qui lui était confiée, et alors résolu à aller jusqu'au bout des pensées du pape, tel était Pierre de Castelnau, celui qu'Innocent III choisit pour le représenter.

(1) Inventaire des titres de la manse abbatiale, dans l'ouvrage de M. Cauvet.

(2) *Acta Sanctorum, maii*, I, 410.

Il fut un serviteur fidèle, dévoué et énergique. Raynier, Guy, le cardinal de Saint-Paul n'avaient sans doute pas manqué de fidélité et de dévouement; mais cette énergie nécessaire dans les circonstances difficiles, qui trempe les forts caractères et les grandes âmes, leur fit défaut. Voilà pourquoi Pierre de Castelnau qui, adjoint d'abord au cardinal de Saint-Paul, avait compris qu'une conduite courageuse résoudrait seule la question de l'hérésie, et qui ne manqua jamais au difficile devoir d'être en toute circonstance énergique dans la mesure voulue, se place au-dessus des conditions communes de l'humanité.

Tel était son caractère, telles étaient ses dispositions, quand le pape, dans sa personne, vint donner au monastère de Fonfroide le témoignage de la plus haute confiance. « Nous trouverions la trace de l'émotion que cet événement dut y exciter, si les chroniques de ce monastère, qui furent écrites à cette époque, n'avaient point été détruites ou dispersées. A défaut de ce témoignage direct, la connaissance générale des sentiments qui animaient l'ordre de Cîteaux suffira pour donner une idée exacte de l'esprit qui dominait à Fonfroide, et de la manière dont la nomination des deux légats (Pierre et Raoul) y fut accueillie. Tel était alors l'empire de la règle, que la vie particulière

do chaque monastère se reproduit, comme en un miroir fidèle, dans les décisions du chapitre général. Or, nous connaissons celle qui nomma douze abbés chargés de combattre les hérétiques dans les conférences ou par la prédication. Il y eut, il n'en faut pas douter, entre l'abbaye de Grandselve, située dans une contrée où les Cathares dominèrent, et l'abbaye de Fonfroide qui les rencontrait, sinon à portée du monastère, du moins dans les pays où s'étendaient ses nombreuses possessions, un échange de renseignements sur l'état religieux du pays, sur la faiblesse du clergé séculier et sur la nécessité où était l'Église de choisir dans les ordres religieux des combattants solides et éprouvés. Aussi, lorsque le pape Innocent III choisit ses deux légats parmi les religieux de Fonfroide, ce grave événement dut causer plus de joie que de surprise.

« Une cérémonie, peut-être semblable à celle qui s'accomplissait lorsque les religieux d'un monastère allaient en fonder un autre, précéda le départ des deux légats. Tous les religieux se rendirent à l'église, et, les prières étant terminées, l'abbé prononça une allocution, prit la tête du cortége qui accompagna les deux légats jusqu'à la porte du monastère » (1). Pierre et Raoul, ayant

(1) M. Cauvet, *op. cit.*, liv. VI, chap. I.

traversé la gorge étroite au fond de laquelle le monastère est assis, prirent le chemin de Toulouse. Ils manifestaient par là leur résolution d'agir vigoureusement, car Toulouse était le cœur même de l'hérésie, la source abondante d'où coulait incessamment le venin de la méchanceté dualiste (1).

Ils arrivèrent à Toulouse dans les premiers jours du mois de décembre 1203. On ne sait pas si dans le premier voyage ils purent entretenir Raymond VI ; s'ils le virent, ils n'obtinrent rien de lui. Les relations du comte avec la secte étaient fréquentes ; l'absolution accordée par Innocent III, dans les premiers temps de son pontificat, loin de lui inspirer des sentiments de reconnaissance, ne l'avait, semble-t-il, que rendu plus téméraire. Peut-être crut-il dès-lors qu'il lui serait toujours facile ou de s'entendre avec un pape débonnaire ou de ne rien craindre de son action. Ils se trompait ; car, au mois de décembre de l'année 1201, le pape, connaissant déjà le comte inconstant, mobile et disposé à tout sacrifier à ses intérêts, l'exhortait à chasser de ses terres les hérétiques ; et il lui disait, en finissant, que, dans le cas où il ne suivrait pas ses ordres, il en écrirait à Philippe, roi des Français, qui

(1) Pierre de Vaux-Cernay.

saurait l'y contraindre (1). Mais cette lettre, qui eût fait une profonde impression au comte s'il eût vu Philippe aux portes de Toulouse, fut sans effet sur lui; car la guerre entreprise par le roi de France contre celui d'Angleterre, et les contestations de Philippe avec Innocent III au sujet de son mariage, furent deux raisons assez puissantes au cœur de Philippe pour lui persuader que le parti du silence vis-à-vis de Raymond VI était le meilleur. Raymond VI devint d'autant plus audacieux que le pape lui paraissait impuissant et que les hérétiques, dont il était circonvenu, s'accroissaient en nombre et en influence; volontiers il cédait au plus fort, surtout quand le plus fort le menaçait de près.

Aussi on n'a pas de peine à comprendre l'embarras des légats en présence d'un homme si mal disposé. Toutefois, résolus à accomplir leur devoir, le treizième jour de décembre, ils provoquèrent une assemblée générale, où furent présents l'évêque, celui-là même qui, un an auparavant, avait par son élection mis le trouble dans le pays et qui entretenait de secrètes attaches avec le comte, l'abbé de Saint-Sernin, les baillis et les viguiers du comte, les consuls au nombre de vingt, et les principaux citoyens. Les légats exigèrent d'eux,

(1) Theiner. — Indiquée par Pothast, *Regesta pontificum romanorum*. — Berlin, 1875, p. 135.

sous peine d'excommunication, le serment à la foi catholique (1); en retour, Pierre, pour montrer combien étaient fausses les accusations portées par les hérétiques contre le Saint-Siége, qui, disaient-ils, ne travaillait qu'à étendre ses richesses, confirma les libertés, les franchises et coutumes de la ville en ces termes : « Consuls, et vous tous habitants de Toulouse, au nom d'Innocent III, dont je suis le légat apostolique, et en vertu des pouvoire que j'ai reçus de Sa Sainteté, je confirme vos libertés, vos usages et vos coutumes » (2).

Cette conduite bienveillante des légats avait un double but : d'abord engager la ville dans une fidélité absolue au Saint-Siége, ensuite décider le comte à agir, car alors il se laisserait entraîner par l'opinion même de ses sujets. Mais ils n'avaient pas compté avec les hérétiques qui protestèrent énergiquement et n'abandonnèrent aucun de leurs errements et aucune de leurs prétentions. Comme auparavant ils suivirent les hérétiques dans leurs réunions nocturnes (3); quant au comte, il sembla se raffermir dans le premier refus qu'il avait fait aux légats de prendre des mesures contre les hérétiques.

(1) *Hist. de Languedoc,* liv. XXI, 9. — Catel, *Histoire des Comtes de Toulouse.*

(2) *Histoire de Toulouse*, par Cayla et Perrin-Paviot, liv. IX.

(3) Pierre de Vaux-Cernay.

Les légats quittèrent donc Toulouse, décidés à s'adresser à deux prélats qui semblaient jouir d'un certain crédit auprès de Raymond VI : l'archevêque de Narbonne et l'évêque de Béziers. Ils se dirigèrent donc sur Béziers, où l'hérésie avait fait de grands progrès, soutenue qu'elle était par les consuls de la ville. Ils conjurèrent l'évêque, Roquessels, d'adresser à ces derniers les plus sévères avertissements et de les excommunier, s'ils persévéraient dans leur conduite. En même temps, ils lui demandèrent de les accompagner à Toulouse, afin d'obtenir de Raymond VI la promesse de sortir de son inaction; mais l'évêque refusa tout. Les légats, indignés, le suspendirent de ses fonctions, et firent savoir aussitôt au pape la mesure qu'ils venaient de prendre. Le pape, disposé à soutenir ses légats, loin de la trouver mauvaise, la confirma de son autorité suprême.

Après ce coup de vigueur, les deux moines quittèrent Béziers pour aller à Narbonne. La ville de Narbonne était moins atteinte par l'hérésie que celle de Béziers; il paraît même qu'elle lui était particulièrement étrangère. Aussi les légats ne demandèrent pas à l'archevêque de prendre des mesures rigoureuses comme celles qu'ils avaient exigées à Béziers. Ils se contentèrent de le prier de leur fournir un certain nombre de chevaux pour continuer leur voyage et de les accompagner à

Toulouse. L'archevêque, après avoir accordé un seul cheval, refusa de leur prêter autrement son concours. Les légats en ressentirent une peine profonde : jusqu'ici ils n'avaient rencontré que de l'opposition, dans les rangs de ceux qui auraient dû les soutenir ; ils commencèrent à craindre d'être partout repoussés.

Innocent III, en apprenant les événements de Narbonne, fut indigné. Il écrivit à l'archevêque : « Vous avez refusé secours et faveur à Raoul et à Pierre, moines de Fonfroide, envoyés par le Siége Apostolique pour extirper l'hérésie ; vous n'avez pas voulu leur venir en aide, alors qu'il ne vous convenait point de repousser ceux que par charité et pour remplir les devoirs de votre charge vous auriez dû recevoir, alors même que nous ne les aurions pas envoyés ; vous n'avez pas voulu les accompagner auprès du comte, alors que vous auriez dû, non pas vous faire prier par les légats, mais les prier vous-même d'accepter ce qu'ils vous demandaient. Vous pourvoirez donc à leurs nécessités, vous leur viendrez en aide contre les hérétiques, pour qu'ils puissent mener à bonne fin l'œuvre entreprise ; sinon, vous avez tout à craindre de notre indignation » (1).

Cette lettre du pape, pour si bien fondée qu'elle

(1) *Epist.*, lib. VI, epist. CCXLIII.

fût, ne changea point le cœur de l'archevêque. L'esprit d'orgueil et d'indépendance qui régnait alors lui faisait regarder comme une humiliation l'obéissance à deux simples moines d'une abbaye de son diocèse. Et pendant que les légats passaient leur temps et consumaient leurs efforts à faire rentrer dans le devoir ceux qui auraient dû toujours y être, l'hérésie s'affermissait. Elle s'étendait, non-seulement en Languedoc, mais encore en Italie, en Allemagne, en Dalmatie. Le pape, qui était attentif à tout ce qui se passait et qui en était informé par ses divers légats, gémissait en secret; et ne pouvant s'appuyer sur les bras du roi de France, sans perdre courage il espérait toujours des événements et des hommes. Dans toute cette lutte engagée avec l'hérésie il montra une constance admirable.

C'est au moment où les légats quittèrent Narbonne pour se rendre à Toulouse, qu'ils apprirent avec une nouvelle douleur l'arrivée dans le pays d'un missionnaire dualiste, venu des bords de l'Adriatique, pour encourager et soutenir ses frères dans la foi. C'était une sorte de prélat qui allait de ville en ville, faisait des assemblées, parlait à tous, exhortait les fervents, menaçait les faibles, et entraînait par l'espérance d'une victoire et d'une liberté prochaines, entières, définitives.

On ne connaît pas le résultat du second voyage

des légats à Toulouse. Il nous est difficile de croire que Raymond VI leur prêta une oreille favorable ; car le pape, informé par eux, ne se contenta plus d'écrire à l'archevêque de Narbonne. En présence des difficultés toujours plus grandes que rencontraient les légats, il se plaignit vivement à tous les évêques de la province de Narbonne, aux abbés et aux prieurs, de l'état des âmes dans le pays, et les supplia d'agir énergiquement et de concert avec ses légats contre les hérétiques. Il demandait à l'abbé de Vallemagne et à Rodolphe, chanoine de Narbonne, de les accompagner « à la moisson du Christ » (1). Enfin, il écrivait à l'abbé de Cîteaux d'envoyer à leur secours, s'il en était requis, des religieux capables (2).

Cependant les légats ne tardèrent point à quitter Toulouse. La conduite de l'archevêque de Narbonne les préoccupait très-vivement. Témoins attristés de l'indifférence du clergé et de l'épiscopat, ils en étaient venus à penser que les Albigeois avaient des complices dans l'Église même qu'ils voulaient détruire.

Arrivés à Carcassonne, ils y trouvèrent Pierre II, roi d'Aragon, qui avait provoqué dans cette ville

(1) *Ut accingantur ad laborem cum dictis fratribus in messem dominicam profecturi.*

(2) *Ut a dictis fratribus requisitus idoneos in adjutorium eorumdem mittat.* (Pothast, *op. cit.*)

une conférence des hérétiqnes. Ceux-ci y vinrent, en effet au nombre de treize. A leur tête était un de leurs évêques, Bernard de Simorre. Treize catholiques, dirigés par l'évêque de Carcassonne, devaient prendre part à la discussion. Tous étaient juges. Raoul et Pierre y étaient présents (1). Après la conférence, la doctrine des hérétiques fut condamnée; le roi Pierre se contenta de faire dresser en son nom un acte public, portant cette condamnation (2). Je dis : se contenta, car ce ne fut que l'année suivante, qu'ayant eu du pape la promesse de posséder le pays conquis sur l'hérésie, il fit une expédition dans l'Albigeois et s'empara du château de Lescure. Ainsi l'ambition fit ce que la foi n'avait pu faire ; et c'est là un des principaux traits de nos mœurs au commencement du XIIIe siècle. Les caractères avaient faibli avec l'accroissement de la fortune publique ; par suite, les intérêts étaient la raison suprême de la conduite.

De Carcassonne, les légats se rendirent à Narbonne. Là ils exigèrent que l'archevêque affirmât par serment qu'il était prêt à combattre l'hérésie ; mais l'archevêque refusa : ils le suspendirent. L'archevêque n'en continua pas moins à agir

(1) *Hist. de Languedoc*, n° 15.

(2) Benoist, *Hist. des Albigeois*. Preuves, t. I, p. 259. — Compayré, *Études histor. et documents inédits sur l'Albigeois*, p. 227. — *Poëme des Albigeois*, 4, 5, 45-49.

comme si la suspense n'existait pas. Que lui importait la sentence portée contre lui par deux moines? Il convoqua même les évêques de la province, pour consacrer Guillaume d'Autignac, régulièrement élu évêque de Maguelone par les chanoines de cette Église. Pierre de Castelnau et Raoul, découragés, prièrent le pape, par une lettre éloquente, écrite avec des larmes, de leur permettre de rentrer dans leur couvent. Mais le pape, estimant à leur juste valeur les services rendus par Pierre et Raoul, n'accéda point à leurs désirs; seulement il comprit qu'il devait leur prêter main-forte, et il écrivit à l'abbé de Cîteaux: « Nos chers fils, Raoul et Pierre, n'ont pas fait un travail inutile; mais parce que la moisson est abondante et les ouvriers rares, nous vous imposons à vous, notre fils, abbé de Cîteaux, cette charge onéreuse; tous ensemble vous travaillerez, au nom du Seigneur, à extirper l'hérésie; vous ramènerez dans le bercail du Christ les brebis errantes; s'il en est qui persistent dans leurs erreurs, qui ne veuillent pas écouter la voix des pasteurs et qui ne veuillent pas revenir à l'unité ecclésiastique, vous les livrerez à Satan et vous les dénoncerez au juge séculier. Pour cela, vous recourrez à Philippe, roi des Français, à Louis son fils, à tous les comtes, vicomtes, barons qui sont dans les provinces hérétiques. Quant à ceux qui

travailleront contre les hérétiques, nous voulons qu'ils jouissent de la même indulgence que ceux qui envoient des secours en Terre-Sainte. Afin que vous puissiez mieux et plus librement vous acquitter de cette mission, nous vous accordons tout pouvoir pour les provinces d'Aix, d'Arles, de Narbonne et même pour les diocèses voisins, s'il y a des hérétiques. Agissez de telle sorte que l'ignorance tremble devant vous, mais aussi faites que dans vos personnes ou dans vos actions il n'y ait rien que l'hérésie puisse reprendre » (1).

Le pape écrivit en même temps aux archevêques d'Aix, d'Arles, de Narbonne, à leurs suffragants, aux abbés, prieurs, archidiacres et autres personnes ecclésiastiques de faire bon accueil à ses légats, de les recevoir comme ils le recevraient lui-même, de les soutenir et de leur obéir, leur assurant que leurs sentences seraient toujours confirmées par lui (2).

On aura remarqué sans doute la résolution que le pape témoigne dans sa lettre, l'appel plus direct qu'il adresse au bras séculier, et aussi la recommandation qu'il fait à ses légats d'agir avec tant de sagesse, de prudence et de discrétion que les hérétiques eux-mêmes n'aient rien à leur

(1) *Epist.*, lib. VII, epist. LXXVI.
(2) *Ibid.*, epist. LXXVII.

reprocher. A partir de ce moment, la lutte prend un nouveau caractère. Le pape, sans oublier toutefois aucune Église, sans négliger la guerre de la croisade ni aucune des affaires de France et d'Allemagne, porte principalement son attention et ses efforts sur le Languedoc. Continuons à étudier l'action de ses légats.

CHAPITRE XII.

Le légat Arnaud Amalric. — L'archevêque de Narbonne. — L'évêque d'Agde. — L'évêque de Toulouse. — Innocent III et le roi de France. — L'évêque d'Osma. — Saint Dominique. — Mission des douze abbés de l'ordre de Cîteaux.

Pierre de Castelnau et Raoul trouvèrent un très-ferme appui dans l'abbé de Cîteaux, qui, tout en étant leur supérieur hiérarchique, leur accorda la prépondérance dans les conseils. Arnaud était issu de l'ancienne famille des ducs de Narbonne ; il avait de bonne heure embrassé la vie monastique. Dans le gouvernement des abbayes de Populete en Catalogne, de Granselve dans le diocèse de Toulouse, et de Cîteaux où il était allé successivement former ses frères à la pratique des plus éminentes vertus, il s'était fait remarquer par son caractère austère et ferme : c'est la raison qui détermina le pape à jeter les yeux sur lui, pour l'adjoindre à Pierre et à Raoul. Arnaud ne manqua à aucune des espérances d'Innocent III.

Le but unique que les légats, selon le principe de la foi catholique et selon les instructions du Saint-Père, devaient poursuivre, était le retour des Albigeois à la vérité mieux connue. Pour atteindre ce but, si digne de leurs efforts les plus généreux, plusieurs moyens se présentaient à eux : prêcher les peuples égarés, décider les prélats douteux ou les déposer, détacher Raymond VI de toute amitié ou relation suspecte, ainsi que les principaux seigneurs du pays affiliés à l'hérésie, et dans le cas où les hérétiques persisteraient dans leurs sentiments, demander à ces derniers leur appui ; enfin, si les seigneurs du pays se refusaient à les seconder et même soutenaient les ennemis de l'Église, prêcher une croisade contre ces nouveaux Musulmans.

Telles étaient, en effet, les instructions données par Innocent III, qui se chargea d'exécuter par lui-même une partie de son plan.

Nous parlerons bientôt de la prédication. Il nous reste à voir le second point : décider les prélats douteux. « Ils dormaient ceux qui auraient dû veiller, et l'antique tentateur introduisit pendant leur sommeil, dans notre malheureuse patrie, des hommes de perdition » (1). Ce n'est pas à dire cependant que les évêques amis de leurs aises ou

(1) Guil. de Puylaurens, *Chron. Prolog.*

avides d'argent, peu zélés ou mal disposés envers les légats, fussent encore bien nombreux. Disons de suite qu'ils ne l'avaient jamais été. Quelques évêques même avaient agi en toute circonstance avec un esprit de devoir que nous nous plaisons à admirer, à huit cents ans de distance. En 1179, Jean de Montlaur, évêque de Maguelone, qui avait pour devise cette belle parole de saint Paul : *Labora sicut miles Christi*, avait fait condamner par le concile de Latran les Vaudois et les Albigeois. Son successeur, Guillaume-Raymond, s'était donné une peine inouïe pour préserver son diocèse de l'hérésie ; actuellement, Guillaume de Fleix secondait les légats de tout son pouvoir ; « il avait déjà bien mérité de la religion et de la patrie » (1). Mais il suffisait que deux ou trois évêques se montrassent faibles ou indifférents pour que le résultat poursuivi par le pape fût compromis. Aussi Innocent III avait-il écrit à ses légats de faire de nouvelles ordinations partout où ils ne trouveraient pas des titulaires dignes de leur charge (2). Déjà l'évêque de

(1) *De religione et de republica bene meritus*. Guill. de Flexio epitaph. — *Ap.* Gariel, *Ser. præs.* I, 272. Cf. *Gal. Christ.*, VI, 759. — Cf. M. Germain, *Hist. de la Commune de Montpellier*, VII.

(2) Breguigny, *Dipl.* II, 11, 589. — Migne, II, 472. *Frag. in collect. Decret.* lib. I, tit. 6. — Raynal, *ad an.* 1204.

Béziers avait été suspendu de ses fonctions. L'archevêque de Narbonne s'était peu laissé émouvoir par ce coup qui frappait son suffragant et son voisin. Il aurait pu prévoir qu'Innocent III, qui lui avait demandé de renoncer à l'abbaye de Mont-Aragon *(Montis Aragonum)* s'il voulait garder l'archevêché, et qui, sur son refus, l'en avait privé deux jours après l'envoi des lettres du légat Arnaud (1), était résolu à agir plus énergiquement encore. Le pape, écrivit en effet, à ses légats une lettre où il énumérait les accusations que les évêques de la province faisaient peser sur lui (2). En finissant sa lettre, il demandait aux légats de tout examiner avec le plus grand soin et de déposer Bérenger, et de nommer son successeur si les chanoines, un mois après, n'avaient pas fait une élection (3).

Les légats ne déposèrent pas l'archevêque, mais une seconde fois ils le déclarèrent suspens. Celui-ci, qui n'aurait pas dû ignorer les ménagements qu'ils avaient pour lui, se pourvut par appel devant le Saint-Siége, il réussit à gagner du temps. Il espérait lasser la fermeté de Pierre de Castelnau. Celui-ci, en effet, comprenant que cette affaire traînerait en longueur et peut-être aussi

(1) *Epist.*, lib. VII, epist. LXXVIII.
(2) Voir dans M. Cauvet l'analyse de cette lettre.
(3) *Epist.*, lib. VII, epist. LXXV.

se croyant un obstacle à une issue heureuse, car Bérenger paraissait irrité surtout contre lui, demanda pour la seconde fois au pape d'être déchargé de son titre de légat. Innocent fut touché de ce témoignage de vertu; mais, loin d'accéder à sa demande, il lui déclara qu'il le maintiendrait dans ses fonctions, tant qu'il y aurait des hérétiques dans le Languedoc (1).

Après l'archevêque de Narbonne, l'évêque d'Agde, Raymond II. Des bruits assez sinistres couraient dans tout le pays sur la personne de cet évêque qui, deux années auparavant, avait sur l'ordre du pape déposé l'évêque de Béziers. Ces bruits arrivèrent jusqu'aux oreilles des légats, Arnaud, Pierre et Raoul. Ceux-ci firent un voyage à Agde pour examiner toutes choses, et après leur rapport, le pape écrivait à l'archevêque d'Arles, à l'abbé de Vallemagne Pierre IV, à l'abbé de Saint-Guilhem Pierre Raymond, d'examiner encore si les reproches formulés contre l'évêque d'Agde étaient fondés et de lui soustraire l'administration du diocèse, dans le cas où il serait reconnu coupable (2); et il fut constant qu'Innocent III ne désirait qu'une chose : l'innocence des accusés.

Quant à l'évêque de Toulouse, ce Raymond de

(1) Manrique, *ad annum* 1295, cap. I.
(2) Migne, *Epist.*, lib. VIII, epist. LXXVI.

Rabastens qui, comme nous l'avons vu, avait tant intrigué pour obtenir la consécration épiscopale, « parce qu'il s'était hâté au commencement de monter sur ce siége par le moyen de la simonie, à la fin il manqua de toute bénédiction » (1).

Le pape écrivit à l'abbé de Cîteaux, à Raoul et à Pierre, auxquels pour la première fois il donnait le titre d'*Inquisiteurs du Siége Apostolique*, qu'il avait suffisamment compris la situation de l'évêque de Toulouse d'après les informations qu'on lui avait données, et qu'il réprouvait son élection (2). Pierre de Castelnau prononça la sentence de sa déposition.

La cause du bien faisait donc tous les jours des progrès; mais, il faut l'avouer, c'étaient des progrès bien lents, et qui avaient demandé les efforts les plus constants, car les obstacles, loin de manquer, s'étaient comme dressés de toutes parts. Les légats déposèrent encore Mascaron, cellerier de l'église de Toulouse, personnage important, quoique placé dans un rang secondaire, en relation avec le comte Raymond VI (3). Et, dès cette heure, chacun

(1) Guill. de Puylaurens, chap. VII.

(2) « Apostolicæ sedis inquisitoribus, *se de inquisitione ab iis facta super statu episcopi Tolosani perspicaciter intellexisse, electionemque ejus reprobare.* (Act. Sanct. *die* V *martii.*)

(3) Migne, lib. VIII, ep. CXVI.

s'appliqua à accomplir son devoir avec plus de fidélité.

Innocent III cependant, pendant que les légats agissaient en Languedoc, ne restait pas inactif auprès de Philippe-Auguste, roi des Français. Nous avons déjà vu qu'au mois de décembre de l'année 1201, il lui avait demandé d'expulser les hérétiques de son territoire et d'obliger Raymond VI à les combattre (1). Mais le roi Philippe avait pris alors le parti de temporiser ; il paraissait au surplus peu disposé à entrer dans les vues du Saint-Père : la guerre qu'il eut avec le roi d'Angleterre lui fournit enfin une excuse naturelle. Le pape comprit, en effet, que, tant que la paix ne serait pas établie entre Philippe et Jean, il n'obtiendrait rien.

Aussi écrivit-il concurremment aux deux rois, les suppliant de faire cesser des hostilités, dans lesquelles le sang de l'innocent était versé, les églises détruites, les riches appauvris, les pauvres opprimés. Il leur demandait de faire au moins une trêve, pendant laquelle son légat, cardinal du titre de Saint-Marcel, aidé des abbés de Casemare, des Trois-Fontaines et de Dunes, traiteraient cette grave affaire de la paix (2).

Mais le renvoi par Philippe d'Ingeburge, son épouse, avait occasionné des lettres sévères de la

(1) Theiner, *ad an.* 1201.

(2) Migne, lib. VI, ep. LXVIII.

part du pape. Celui-ci le blâmait vivement de l'avoir abandonnée et de l'avoir reléguée dans une demeure solitaire, qui était plutôt une prison ; il lui demandait de la traiter avec les égards et les honneurs dus à une reine (1). L'esprit sceptique et railleur du roi en fut offensé. Il continua cette guerre que le pape voulait voir finir. Mais celui-ci ne se découragea pas. Il écrivit d'une part à l'abbé de Casemare, pour lui demander de prendre connaissance du différend qui s'était élevé entre les deux rois (2), et d'autre part à tous les archevêques et évêques de France, pour les informer de la mission confiée à l'abbé de Casemare, et leur dire de recevoir humblement la sentence, de l'observer et de la faire observer (3), et enfin au roi d'Angleterre et au roi de France les lettres les plus pressantes (4). La paix finit par être établie. C'est alors qu'Innocent III supplia Philippe-Auguste de chasser les hérétiques de son royaume (5).

Mais le roi, encore ici, sembla opposé à ses désirs. Les raisons ne lui manquèrent pas pour couvrir son indifférence, et le pape saisit l'occasion de l'arrivée

(1) Migne, lib. VI, ep. CLXXXII.
(2) *Ibid.* lib. VII, ep. XLIV.
(3) *Cf.* Migne, lib. VI, ep. CLXIV, CLXV, CLXVI, CLXXII; lib. VII, ep. XLII.
(4) Mig., lib. VI, ep. CLXIII, ep. CLXVII.
(5) *Ibid.* lib. VII, ep. CLXXXVI.

des légats Raoul et Pierre dans le Languedoc, pour lui demander, de leur venir en aide; car ce ne devait pas être en vain qu'il portait le glaive; il l'engageait à combattre les hérétiques par lui-même ou par son fils; il exhortait les comtes et les barons à le suivre (1). Deux années s'écoulèrent sans que le roi répondît à cet appel. Le pape prit donc le parti de temporiser: puisque ses négociations n'aboutissaient pas, l'heure de la Providence n'avait pas encore sonné. Attendre lui parut le parti le meilleur. D'ailleurs, il pouvait être possible de terminer cette affaire du Languedoc sans l'intervention de Philippe-Auguste. Le pape s'arrêta à cette dernière pensée, et il manda au légat Raoul d'appeler dans la province infestée par l'hérésie des missionnaires en grand nombre, qui prêcheraient la conversion et le salut (2).

Au moment où Raoul reçut cette lettre, il était sous le coup des préoccupations qui ne les quittaient pas, lui et les deux autres légats. Depuis qu'ils étaient venus dans le pays, ils n'avaient rencontré qu'indifférence ou lâcheté auprès d'un clergé qui avait encouru le mépris des peuples. Leurs travaux, leurs fatigues et leurs peines leur paraissaient avoir été inutiles. S'estimant indignes ou incapables,

(1) Migne, lib. VII, ep. CCXII.
(2) Raynald place cette lettre à l'année 1205. *Cf.* Migne, lib. IX, ep. CLXXXV.

sentant «amèrement qu'il y a des fardeaux impossibles à soulever pour l'homme, quand les fautes accumulées ont donné aux passions une prise trop forte contre la vérité » (1), ils délibéraient à Montpellier sur la forme de la lettre qu'ils devaient adresser au Souverain-Pontife pour résigner une charge trop lourde. Mais la cause de Dieu n'est jamais désespérée. Les légats, apprenant l'arrivée à Montpellier de Diégo de Azévédo, évêque d'Osma (2), désirèrent le voir et prendre ses conseils.

Voici le récit du bienheureux Jourdain de Saxe :

« Les légats le reçoivent avec honneur et lui demandent conseil, sachant que c'était un homme saint, mûr et plein de zèle pour la foi. Cet homme, doué de circonspection et instruit dans les voies de Dieu, commence à s'enquérir des usages et des mœurs des hérétiques. Il remarque qu'ils attirent à leur secte par des voies persuasives, par la prédication et les dehors de la sainteté, tandis que les légats sont entourés d'un grand et fastueux appareil de serviteurs, de chevaux et d'habits. Il leur dit alors : « Ce n'est pas ainsi, mes frères, qu'il faut vous y prendre. Il me paraît impossible de ramener ces hommes par des paroles, eux qui

(1) P. Lacordaire, *Vie de saint Dominique*, chap. III.
(2) Osma (Oxama, Uxama), située dans la Vieille-Castille, à 46 kil. S. O. de Soria.

s'appuient sur des exemples. C'est avec le simulacre de la pauvreté et de l'austérité évangéliques qu'ils séduisent les âmes simples ; en leur présentant un exemple contraire vous édifierez peu, vous détruirez beaucoup, et jamais leur cœur ne sera touché. Combattez l'exemple par l'exemple : opposez à une feinte sainteté la vraie religion : on ne triomphe du faste menteur des faux apôtres que par une éclatante humilité. C'est ainsi que saint Paul fut contraint de montrer sa vertu, ses austérités et les périls de sa vie à ceux qui s'enflaient contre lui du mérite de leurs travaux ». Les légats lui dirent : « Père excellent, quel conseil nous donnnez-vous donc? » Il leur répondit : « Faites ce que je vais faire. » Et aussitôt, l'esprit de Dieu s'emparant de lui, il appelle les gens de sa suite et leur donne l'ordre de retourner à Osma avec ses équipages et tout l'appareil dont il est accompagné (1). Il ne retient près de lui qu'un petit nombre

(1) M H. Martin a complètement dénaturé ce récit « sur ces entrefaites, dit-il, deux clercs castillans, Diego D'Azebez, évêque d'Osma et Domingo ou Dominique, chanoine de l'Église d'Osma, passèrent par le pays, s'en revenant de Rome : ils rencontrèrent, aux environs de Montpellier, Arnaud Amauri, Pierre de Castelnau et Raoul, si dégoûtés de leur mission qu'ils voulaient y renoncer. Les deux Espagnols ranimèrent la ferveur des légats découragés. — « N'épargnez ni sueurs ni peines, leur dirent-ils, pour répandre avec plus d'ardeur la bonne semence ; renoncez à ces somptueux appareils, à ces

d'ecclésiastiques, et déclare que son intention est de s'arrêter dans ces contrées pour le service de la foi. Il garde auprès de sa personne le sous-prieur Dominique, qu'il estime grandement et aime d'une égale affection; c'est là le frère Dominique, le premier instituteur de l'Ordre des Prêcheurs, et qui, à partir de ce moment, ne s'appellera plus le sous-prieur, mais le frère Dominique, homme vraiment du Seigneur par l'innocence de la vie et le zèle qu'il a pour ses commandements. Les légats, touchés du conseil et de l'exemple qui leur est donné, y acquiescent sur-le-champ. Ils renvoient leurs bagages et leurs serviteurs, et, ne conservant que les livres nécessaires à la controverse, ils s'en sont à pied, dans un état de pauvreté volontaire, et sous la conduite de l'évêque d'Osma, prêcher la vraie foi » (1).

chevaux caparaçonnés, à ces riches vêtements; fermez la bouche aux méchants, en faisant et en enseignant comme le divin Maître, en allant, pieds nus et déchaux, sans or ni argent; imitez la manière des Apôtres!

— Oh! *ce serait là une grande nouveauté*, répliquèrent les légats, et nous ne pouvons prendre sur nous ces choses; mais si quelque personne de suffisante autorité nous voulait précéder en cette façon, nous l'imiterions de grand cœur! »

Don Diego répondit en renvoyant au-delà des monts ses chevaux, ses bagages et ses domestiques. » (*Hist. de France*, à l'année 1206, lib. XXIII.)

(1) *Vie de saint Dominique*, ch. I, nº 16.

A quelques jours de là, Arnaud part pour Cîteaux, où il est appelé à présider le chapitre général de son ordre. Il promet de ramener, à son retour, un certain nombre de religieux, qui leur porteront secours dans le ministère de la prédication.

Nous touchons peut-être ici à la plus belle page de ces luttes glorieuses, entreprises pour défendre la vérité. Les paroles des saints sont toujours lumière et grâce. Le conseil donné par l'évêque d'Osma paraissait simple et naturel, parce qu'il était selon l'esprit de l'Évangile. Cependant les légats, malgré leur incontestable vertu, n'ont pas encore eu la pensée de s'y conformer; mais Diégo d'Azévédo, qui a demandé à Innocent III d'abdiquer l'épiscopat pour consacrer le reste de sa vie à prêcher la foi aux Cumans, qui est venu frapper à la porte de l'abbaye de Cîteaux, où l'esprit de saint Bernard est encore vivant, pour y prendre les leçons austères de la pauvreté et du renoncement, éclaire d'un jour nouveau une situation pénible et sans issue apparente. Les légats n'ont plus d'espoir ni de courage; d'un mot il rend à leur prédication son énergie, à leur cœur son autorité et sa vaillance. Et on voit Diégo et Dominique, « ces deux athlètes d'élite, commencer en toute humilité, abstinence et patience, à attaquer la superstition

des hérétiques, se rendre de château en château, aux disputes convenues, non point suivis d'un pompeux cortége ou d'une multitude de gens à cheval, mais par les sentiers des piétons, les pieds nus et déchaux » (1).

Citons ici l'éloquent P. Lacordaire. « Avec quel art et quelle patience, s'écrie-t-il, Dieu avait travaillé à ce dénouement! Au bord d'un fleuve espagnol, deux hommes, différents d'âge, reçoivent avec abondance l'esprit de Dieu. Ils se rencontrent un jour, attirés l'un vers l'autre par le parfum de leurs vertus, comme deux arbres précieux plantés dans une même forêt se cherchent et s'inclinent pour se toucher. Quand une longue amitié a confondu leurs jours et leurs pensées, une volonté imprévue les tire de leur pays, les promène en Europe, des Pyrénées à la mer Baltique, du Tibre aux collines de la Bourgogne, et ils arrivent juste, sans y avoir songé, pour donner à des hommes abattus, malgré leur grand cœur, un conseil qui change la face des affaires, sauve l'honneur de l'Église et lui prépare pour un avenir prochain des légions d'apôtres. Les ennemis de l'Église n'ont jamais lu attentivement son histoire: ils y auraient remarqué la fécondité invincible de ses ressources et l'à-propos merveilleux de cette

(1) Guil. de Puylaurens, *Chron*. chap. VIII.

fécondité. L'Église est semblable à ce géant, fils de la terre, qui puisait dans sa chute même une nouvelle force ; elle retourne par le malheur aux vertus de son berceau, et recouvre sa puissance naturelle en perdant la puissance empruntée qu'elle tenait du monde » (1).

Ce furent là les premières origines de l'ordre des Dominicains. Il est admirable de voir comment Dieu suscita, à l'occasion de l'hérésie, de ce ferment de réforme qui travaillait le monde, deux hommes de génie, deux grands saints, forts, l'un de la force même de la parole, l'autre de la force des œuvres de pénitence, saint Dominique et saint François. L'art les a représentés, le premier, le regard au ciel, un lys à la main, des flammes aux lèvres ; le second, à genoux au pied de la croix, le regard fixé sur le crucifix et montrant sur ses mains les stigmates de la passion du Christ, les reins ceints de la corde, le corps revêtu du grossier manteau de l'humiliation et de la pénitence volontaires, l'un et l'autre si pleins de vie, qu'ils ont renouvelé la jeunesse de l'Église par la fondation de deux ordres étonnamment féconds en hommes de bien et de vertu. L'Italie étonnée avait vu les *Humiliés*, regardés comme hérétiques par le pape Lucius, prêcher en secret ; la France,

(1) P. Lacordaire, *Vie de saint Dominique*, chap. III.

les *Pauvres de Lyon* prétendre mener la vie des apôtres. Le Siége Apostolique, discernant avec le tact divin qui lui est propre tout ce qu'il y avait dans ces hommes de passion, de vanité et d'orgueil, substitua au second les Pauvres Mineurs, qui allaient nu-pieds l'été et l'hiver, refusaient tout argent, n'acceptaient que la nourriture ; qui, dans une pensée de vraie humilité, laissèrent le nom de Pauvres Mineurs pour celui de Frères Mineurs et se soumirent en tout à lui. Il désapprouva les *Humiliès* qui, dépourvus de toute autorité et n'ayant point reçu de mission, portaient leur faux meurtrière dans une moisson étrangère ; qui, ignorants, prêchaient les peuples, prétendaient diriger leur vie, entendre leurs confessions et remplacer les prêtres dans leur ministère ; mais il donna toute sa confiance aux prêcheurs, qui, appliqués sans cesse à l'étude des Écritures sacrées, armés du bouclier de la parole, qui est le bouclier des forts, se posèrent comme un rempart devant l'ennemi et défendirent leur mère la sainte Église, fortifiant les âmes dans la foi, les formant à la vertu, enseignant les règles ecclésiastiques, châtiant le vice, obéissant en tout au Siége Apostolique (1).

Ce rôle des fils de saint Dominique et de saint François en présence de l'hérésie dualiste devint,

(1) Abbas Urspergensis, *Chronicon, ad an.* 1212.

en effet, prépondérant; devant eux, les religieux de Cîteaux, pourtant si glorieux, si puissants et si saints, s'effacent désormais.

Les nouveaux missionnaires, remplis de ce zèle ardent dont l'évêque d'Osma venait de réveiller la flamme, partirent donc de Montpellier, sans apparat, dépouillés de tout superflu, n'ayant que le livre de la prière où ils puisaient sans cesse force, courage et vertu. Dominique cependant portait avec lui le livre des Évangiles, dont il ne se sépara jamais (1). Ils prirent le chemin qui les conduisait vers Toulouse, particulièrement infectée de l'hérésie; mais, en réalité, ils n'avaient point de but déterminé; ils étaient pour ainsi dire à la disposition de la Providence, prêts à travailler partout où la moisson blanchissante se montrerait à leurs

(1) Quetif et Echard. On voit ici combien est erroné ce récit de Sismondi (*Hist. de Fr.*, liv. III, XXIV): « Mais tandis que les Bernardins recrutaient les soldats de la Croix, Innocent III chargeait une congrégation nouvelle, à la tête de laquelle il mettait l'espagnol Saint Dominique, de parcourir, à pied, deux à deux leurs villages; de prêcher la foi au milieu d'eux, de les éclairer par des discussions de controverse, de leur montrer tout le zèle de la charité chrétienne, et d'obtenir de leur confiance des renseignements exacts sur le nom, le nombre et la demeure de ceux qui s'étaient écartés de l'Église, pour les faire brûler dès qu'on serait les plus forts. C'est ainsi que commença l'ordre des Frères prêcheurs de Saint-Dominique ou des Inquisiteurs. »

yeux. L'histoire ne nous a pas conservé le détail de cette mission ; nous savons seulement que les hommes de Dieu, loin de se ménager, firent partout des prodiges de zèle : prédications publiques, conférences, exhortations, avertissements, ils n'épargnèrent rien. Dans les paroisses où l'hérésie n'avait point pénétré, ils confirmèrent les âmes dans la foi ; dans celles où l'ennemi avait jeté la mauvaise semence, ils firent de longs séjours ; enfin, ils convoquèrent les hérétiques eux-mêmes et les appelèrent à des discussions publiques. Tantôt ils allaient deux par deux, tantôt trois par trois; quelquefois un seul était chargé d'évangéliser toute une population ; d'autres fois ils se réunissaient tous ensemble dans un effort suprême, pour chasser l'ennemi de ces terres où il s'était frauduleusement glissé. Ce ne fut pas une mission donnée seulement dans les villes les plus populeuses, mais encore dans tout le pays ; ce fut un vrai siége spirituel entrepris avec toutes les armes dont dispose l'Église : la parole, la prière, l'exemple, la vertu, et cette grâce abondante qui accompagne partout les vrais apôtres de Jésus-Christ.

La première station des missionnaires dont parle l'histoire fut Caráman. Caraman était non loin de Toulouse et sa population se partageait en deux partis bien distincts : les villages d'aujour-

d'hui, où il y a, à nombre à peu près égal, des catholiques et des protestants, nous donnent l'idée de l'état des esprits dans ce gros bourg. Catholiques et Albigeois étaient également ardents et zélés, également armés et décidés à la lutte. L'impression produite par les missionnaires fut profonde à Caraman. Pendant les huit jours qu'ils y demeurèrent, ils démontrèrent avec tant d'évidence l'erreur des hérétiques, que ceux-ci ameutèrent contre eux tous leurs partisans pour les faire partir; mais ils n'y purent point réussir: les catholiques puisèrent dans cette prédication un tel courage qu'ils voulaient, à leur tour, chasser tous les hérétiques. A leur départ, les missionnaires furent accompagnés bien loin par cette population fidèle. La mission avait été un vrai triomphe.

De Caraman, quoique la distance fût assez grande, ils vinrent directement à Béziers. Béziers avait une grande célébrité auprès des sectaires. Depuis le meurtre de Raymond Trencavel, les passions irritées et vives de tout temps dans cette ville, l'indifférence de l'évêque Roquessels, le zèle du comte Roger, très-chaud partisan de la secte, tout favorisait l'hérésie. Là, plus que partout ailleurs, elle était menaçante et armée. Il est certain que l'on conseilla à Pierre de Castelnau, auquel les habitants de cette ville avaient voué une haine féroce, de ne pas entrer dans ses murs

inhospitaliers. C'est ce qu'il fit en effet. Les autres missionnaires y séjournèrent quinze jours, qu'ils passèrent à discuter et à prêcher.

En quittant Béziers, ils prirent le chemin de Carcassonne. Cette ville était le chef-lieu d'un évêché dualiste. Ses murs avaient plusieurs fois donné asile aux principaux personnages de la secte, par deux fois, même, aux délégués des dualistes des bords du Danube. C'était au mois de juin: malgré la fatigue toujours très-grande que causent les chaleurs de ce pays, les missionnaires travaillèrent avec ardeur, et Dieu se plut à montrer qu'il était avec ses serviteurs. Gui, abbé de Vaux-Cernay, raconte que, le jour de saint Jean-Baptiste, cet admirable Saint de l'Évangile que les hérétiques traitaient d'imposteur et d'impie, comme ceux-ci, par mépris de lui, voulurent travailler, chaque gerbe aussitôt coupée se couvrit de sang.

De Carcassonne, les missionnaires vinrent à Verfeil. Là ils eurent une discussion publique (1).

(1) *Voir* Guil. de Puylaurens, cap. 8. « Une des premières conférences eut lieu à Verfeil, où se présentèrent Pons Jordan, Arnaud Arifat et plusieurs autres hérétiques. Après que la discussion se fut portée sur divers sujets, on en vint à citer ces paroles du Seigneur selon l'Évangile de Saint Jean : « Personne ne monte au ciel, etc. etc. — L'évêque d'Osma demanda à ses interlocuteurs comment ils comprenaient ces mots. — L'un

Fanjeaux, petite ville située entre Carcassonne et Pamiers, fut témoin d'un fait extraordinaire, que le bienheureux Jourdain de Saxe raconte ainsi : « Il arriva qu'une grande conférence fut tenue à Fanjeaux, en présence d'une multitude de fidèles et d'infidèles qui y avaient été convoqués. Les catholiques avaient préparé plusieurs mémoires qui contenaient des raisons et des autorités à l'appui de leur foi ; mais, après les avoir comparées ensemble, ils préférèrent celui que le bienheureux homme de Dieu, Dominique, avait écrit, et résolurent de l'opposer au mémoire que les hérétiques présenteraient de leur côté. Trois arbitres furent choisis d'un commun accord pour juger quel était le parti dont les raisons étaient meilleures et par conséquent la foi plus solide.

d'entre eux répondit que Jésus, en parlant ainsi, s'appelait lui-même le fils de l'homme, qui est au ciel. — « C'est donc là votre opinion, répliqua l'Évêque, que le père de Jésus qui est dans les cieux, est un homme dont il s'appelle le fils ? » — « Telle est notre opinion. » — L'Évêque reprit : « Ainsi donc quand le Seigneur dit par la bouche d'Isaïe : Le ciel est ma demeure et la terre l'escabelle de mes pieds, il en résulte que s'il est un homme assis dans le ciel et que ses pieds touchent à la terre, la distance du ciel à la terre équivaut à la longueur de ses jambes. » — Comme ils répondirent qu'il en était ainsi : — « Que Dieu vous maudisse, s'écria l'Évêque, parceque vous êtes de grossiers hérétiques, en qui je croyais vainement trouver quelque finesse d'intelligence. »

Or, après beaucoup de discours, ces arbitres ne pouvant s'entendre sur une décision, la pensée leur vint de jeter les deux mémoires au feu, afin que, si l'un des deux était épargné par les flammes, il fût certain qu'il contenait la vraie doctrine de la foi. On alluma donc un grand feu, on y jeta les deux volumes : aussitôt celui des hérétiques est consumé ; l'autre, qu'avait écrit le bienheureux homme de Dieu, Dominique, non-seulement demeure intact, mais il est repoussé au loin par les flammes, en présence de toute l'assemblée. On le rejette au feu une seconde et une troisième fois; autant de fois l'événement qui se reproduit manifeste plus clairement où est la vraie foi, et quelle est la sainteté de celui qui a écrit ce livre » (1).

Les missionnaires, mais surtout l'évêque d'Osma et le bienheureux Dominique, s'attirèrent la confiance et l'attachement même des hérétiques, qui les regardaient comme prédestinés à la vie (2).

Ils étaient à Montréal, gros bourg situé dans le diocèse de Carcassonne (3), quand Arnaud et les autres abbés de Cîteaux arrivèrent. Ceux-ci avaient, pendant leur route, entendu parler de l'évêque

(1) Chap. I, n° 20. — Cf. F. Jordanus, n° 14. — Pierre de Vaux-Cernay, chap. VII.

(2) F. Jordanus, *ibid.*

(3) Actuellement chef-lieu de canton (Aude), à 19 kil. ouest de Carcassonne.

d'Osma et du bienheureux Dominique, dont on racontait partout les merveilles de dévouement, de zèle et de pauvreté. On les avait vus aller de porte en porte demander le pain destiné à soutenir leur vie (1), en retour de cette parole ardente et sanctifiante. par laquelle ils jetaient dans tout le pays la semence de la foi perdue. Une telle abnégation, un tel amour de la pauvreté touchèrent profondément. Ces hommes de toute religion, de science parfaite, d'une incomparable sainteté, au nombre de douze comme les Apôtres, humbles comme celui qui leur avait été donné pour modèle, l'évêque d'Osma (2), traversèrent tout le pays. C'est après trois mois de ce laborieux ministère, qu'ils arrivèrent à Montréal. Il paraît qu'il y eut à Montréal plusieurs discussions publiques (3). Les missionnaires, se souvenant que l'usage de ces conférences remontait à une haute antiquité, puisque saint Paul en avait eu de fréquentes avec les Juifs, et saint Augustin avec les Donatistes et les Manichéens, sachant par leur propre expérience qu'elles avaient déjà produit quelque bien, loin de les refuser, les

(1) Pierre de Vaux-Cernay, chap. v.

(2) *Ibid.* Cf. *Guillelmus de Nangis in Chronico ad an.* MCCVII. — *Vincentius Bellovacensis spec. Hist.*, lib. XXIX, cap. 93.

(3) Pierre de Vaux-Cernay, chap. VII; Humbertus, cap. XI.

désiraient de tous leurs vœux. A Montréal, les premières conférences qu'ils tinrent dans plusieurs maisons particulières et dont on parla beaucoup, ne furent toutefois que les préliminaires d'une autre conférence publique et plus solennelle. Les abbés de Cîteaux arrivèrent tous pour y assister. Pierre de Castelnau y fut présent, ainsi que Raoul. Les chefs des hérétiques y assistèrent aussi : c'étaient Arnaud Othon, Guilhabert de Castres, Benoît de Termes, Pons Jordan; avec eux étaient venus aussi un grand nombre de leurs partisans. On choisit des arbitres; ce furent : Bernard de Villeneuve, Bernard d'Arcens, Bernard Got et Arnaud de Ribera (1). La discussion dura plusieurs jours. Chacun des partis rédigeait un mémoire qu'il remettait à l'arbitrage des laïques que nous venons de nommer. Après la discussion écrite venait la discussion orale, dans laquelle chacun était tenu de répondre à son adversaire. On laissa aux hérétiques le choix de la question à traiter. Ils préférèrent la question de l'*Église*. L'évêque d'Osma expliqua donc la constitution ecclésiastique, distingua l'ordre et la juridiction, établit le pouvoir d'ordre indépendant de l'état intérieur du prêtre, saint ou pécheur, et, remontant le

(1) Sismondi se trompe quand il dit des légats « qu'ils faisaient nommer d'avance les juges de ces combats d'esprit. » (*Hist. de France*, liv. III, chap. XXIV.)

courant de la tradition, montra comment cette constitution vénérable venait directement des Apôtres, et par eux, du Maître. Bernard Othon répondit à l'évêque, mais avec cette violence de langage qui a toujours été propre aux sectaires; Pierre de Vaux-Cernay l'a reproduite dans la brièveté de son récit. Il parla, non pas de l'Église en général, mais de l'Église romaine, comme ont fait plus tard les réformateurs du XVI[e] siècle, et comme font encore aujourd'hui les révolutionnaires. Il dit qu'elle n'était pas l'Église sainte ni l'épouse du Christ, mais qu'elle était l'Église du diable, n'ayant pas d'autre doctrine que celle des démons; qu'elle était cette Babylone appelée par saint Jean dans l'Apocalypse la mère de toute fornication et de toute abomination, enivrée du sang des saints et des martyrs de Jésus-Christ; que son organisation n'était ni sainte ni bonne, ni établie par Jésus-Christ; que le Christ et les Apôtres n'avaient point déterminé l'ordre de la messe comme elle se célébrait alors (1). L'évêque répondit à ces insultes par les meilleures raisons; peut-être eût-il été plus digne de répondre seulement par le dédain. Les arbitres furent alors admis à décider entre les deux partis. Mais les hérétiques, peu familiers avec les procédés honnêtes, firent si

(1) Pierre de Vaux-Cernay, chap. IX.

bien, que quelques-uns des mémoires rédigés par les catholiques, et les meilleurs, furent soustraits, on ne sut comment. Cependant les hérétiques ne réussirent qu'incomplètement. Ils auraient voulu que les arbitres décidassent contre les catholiques; mais les arbitres n'y paraissaient point inclinés. Que firent les sectaires? Ils mirent la division parmi eux. Les arbitres ne purent point s'entendre et les hérétiques obtinrent ainsi qu'ils ne décidassent point du tout. Ils ne purent pas empêcher du moins cent cinquante de leurs frères, témoins de la discussion publique, de revenir à la religion de leurs pères, à l'Église romaine si calomniée (1). Ce fut là le plus concluant et le plus impartial de tous les arbitrages.

Depuis deux ans (1205-1207) que les missionnaires parcouraient le pays, prêchaient avec tant de zèle et tant d'ardeur, les catholiques avaient un peu repris courage (2); mais les sectaires étaient de plus en plus animés contre l'Église (3).

(1) Pierre de Vaux-Cernay, *ibid.*

(2) C'est à tort que M. H. Martin représente cette conférence comme ayant mis le trouble dans le pays. (*Hist. de France*, liv. XXIII.)

(3) Toutes les fois que les missionnaires « *arraisonnoient* » les hérétiques, ceux-ci leur objectaient la mauvaise conduite des clercs, en disant que, si les clercs ne voulaient pas s'amender, les légats devaient s'abstenir de poursuivre leurs prédications.

De plus en plus la lutte tendait à devenir aiguë, parfois on pouvait se croire même à la veille de luttes sanglantes. Les sectaires n'avaient vu qu'avec un profond déplaisir Pierre de Castelnau déployer une activité et un zèle surprenants. La suite va nous montrer jusqu'à quels excès la haine les porta. Ce ne fut pas aussi sans un profond déplaisir qu'ils apprirent la fondation de Prouille, par le bienheureux Dominique.

Nous avons vu que les hérétiques avaient su si bien s'emparer de l'esprit des populations languedociennes qu'ils avaient pu fonder en plusieurs endroits des maisons d'éducation où ils recevaient les jeunes filles du meilleur nom. Parmi les nobles du pays, un grand nombre ne leur avaient pas fait défaut pour la fondation de ces maisons ; ils y avaient envoyé leurs filles, les uns emportés par une sorte d'engouement, les autres par la nécessité ; car, quoique la richesse publique fût grande et que le sol donnât de bons revenus, en raison même de l'espérance que ces revenus faisaient naître dans l'esprit de quelques seigneurs, prodigues de leur naturel, on en avait vu d'abord faire de folles dépenses et manquer ensuite du nécessaire. C'était donc le besoin qui avait porté ces derniers à confier leurs filles aux soins des sectaires, qui, en leur fournissant la nourriture et le vête-

ment (1), leur inspiraient la haine contre l'Église de Jésus-Christ et leur enseignaient les principes de leur détestable religion.

Le bienheureux Dominique gémissait profondément de cet état de choses, qui menaçait de perpétuer l'hérésie dans ces contrées malheureuses. « Il songea devant Dieu aux moyens de remédier à cette séduction, et crut qu'il y parviendrait par la fondation d'un monastère destiné à recueillir les jeunes filles catholiques que la naissance et la pauvreté exposaient aux piéges de l'erreur. Il y avait à Prouille, village situé dans une plaine entre Fanjeaux et Montréal, au pied des Pyrénées, une église dédiée à la Sainte-Vierge et célèbre depuis longtemps par la vénération des peuples. Dominique affectionnait Notre-Dame de Prouille ; il avait souvent prié au pied de ses autels, dans ses courses apostoliques. Soit qu'il montât les premières collines des Pyrénées ou qu'il en descendît, l'humble sanctuaire de Prouille lui apparaissait, à l'entrée du Languedoc, comme un lieu d'espérance et de consolation » (2). C'est donc là, sous la garde de la Sainte-Vierge, avec le concours et le conseil de son père spirituel, l'évêque d'Osma, et l'approbation de l'archevêque

(1) Humbertus, cap. XII.

(2) *Ap.* P. Lacordaire, *Vie de saint Dominique*, chap. IV.

de Narbonne et de l'évêque de Toulouse (1), qu'il réunit quelques pieuses servantes du Christ. Soumises à une clôture et à un silence perpétuel, elles suivaient les règles d'une observance douce et austère, travaillaient de leurs mains dans la joie d'une conscience pure, rendaient gloire à Dieu (2), et consacraient leur vie à l'éducation de filles de familles nobles, tant de celles qui étaient déchues de leur ancienne prospérité que de celles qui tenaient le premier rang dans le pays. Dieu bénit les efforts de son serviteur. Il voulut que les neuf premières religieuses sortissent des rangs mêmes de l'hérésie. Elles étaient de Fanjeaux et s'appelaient : Aadaïcie, Raymonde Passarine, Bérengère, Richarde, Barbairana Jordana, Guillemette de Bellepont, Curtolane, Raymonde Clarette et Guillemette de Fanjeaux (3). Ayant entendu à Fanjeaux même le bienheureux Dominique prêcher, elles n'avaient pu résister à sa parole et elles avaient renoncé à l'hérésie pour suivre l'homme de Dieu (4).

C'est au moment où le bienheureux Dominique

(1) L'archevêque de Narbonne céda plus tard à Prouille l'église Saint-Martin de Limoux. — Voir les documents authentiques dans Quetif, t. I, p. 7.

(2) Humbertus, cap. XII.

(3) Quetif et Echard, t. I, p. 7.

(4) Bernard Guido, *ad an.* MCCVI.

avait jeté les premières bases de sa fondation, prélude d'une fondation plus importante qui donnera à l'Église de Dieu saint Thomas, saint Hyacinthe, Louis de Grenade, Lacordaire (1), que l'évêque d'Osma, comme s'il eût répandu la dernière bénédiction sur son fils, quitta le Languedoc pour retourner dans son diocèse, où il était vivement attendu, et où il avait la pensée de préparer des secours pour les missionnaires de la province de Narbonne (2). Foulques, le nouvel évêque de Toulouse, Navarre, évêque de Conserans, les abbés de Cîteaux, saint Dominique, accompagnèrent le saint évêque d'Osma jusqu'à Pamiers. Là eut encore lieu une conférence publique (3) : c'est

(1) Il est donc injuste d'écrire : « Dominique : ce nom trop fameux n'évoque dans la mémoire populaire que des images de sang et de tortures : un immense anathème pèse sur la tête de ce moine, qui passe pour le génie de l'inquisition incarnée. » (H. Martin, *Hist. de France*, liv. XXIII.)

(2) Pierre de Vaux-Cernay, chap. VI.

(3) Esclarmonde, sœur de Bernard-Roger, comte de Foix, s'y montrait ouvertement la protectrice de l'hérésie. — « Allez, madame, lui dit le frère Étienne de Mima, allez filer votre quenouille. Il ne vous sied pas de prendre la parole sur de telles matières. » On y discuta contre les Vaudois, en prenant pour arbitre maître Arnaud de Camprand, prêtre séculier. D'après son jugement, les hérétiques eurent le dessous, et quelques-uns, revenus à de meilleurs sentiments, allèrent à Rome et firent pénitence. » (Guil. de Puylaurens, *Chron.*, cap. VIII.)

Diego qui prit la parole pour défendre l'Église, et il eut la consolation de voir un grand nombre d'hommes, surtout parmi les pauvres, et celui-là même qui avait été choisi pour arbitre et qui favorisait sensiblement les hérétiques, abjurer entre ses mains leurs erreurs et s'attacher à l'Église du Christ (1). C'est quand il eut cueilli cette première moisson qu'il passa les Pyrénées; il se promettait de les repasser pour venir prêcher dans le Narbonnais; mais Dieu jugea que sa vie était assez pleine de vertus: quelques mois après son départ (1207), Dominique apprit que le Père de son âme n'était plus (2). Ce fut un deuil inconsolable pour tous les missionnaires, pour Dominique surtout. On grava sur sa tombe cette simple épitaphe: *Ci-gît Didace Azebès, évêque d'Osma*. On se garda d'énumérer ses vertus; car son nom, qui prit aussitôt rang dans le martyrologe espagnol (3), les rappelait toutes.

(1) Pierre de Vaux-Cernay, chap. VI.

(2) Pierre de Vaux-Cernay. — Cf. Bernard Guido, *ad an.* MCCVII.

L'évêque d'Osma ne mourut donc pas quelques mois après le commencement de la mission, comme l'a prétendu H. Martin (*Hist. de France*, liv. XXIII), mais deux ans après.

(3) Quetif et Echard, t. I, p. 8.

Il est injuste de représenter l'évêque d'Osma mourant en adjurant le Seigneur « d'appesantir sa main » sur les ennemis de sa foi. » (H. Martin, *Hist. de Fr.*, liv. XXIII.)

Après Dieu, il avait été l'auteur de tout le bien qui s'était accompli depuis deux ans dans le Languedoc.

On apprit presque en même temps la mort du légat Raoul, cette autre « lumière » (1), l'ami dévoué de Pierre de Castelnau, qu'il avait admirablement secondé, l'admirateur de l'évêque d'Osma et de son digne fils, le bienheureux Dominique.

Le bienheureux Dominique, pour lequel le Languedoc était désormais comme une seconde patrie, fut mis, du consentement de tous, à la tête des missionnaires séculiers, et Guy de Vaux-Cernay, issu d'une illustre famille, homme de grande vertu et de grand savoir, à la tête des missionnaires réguliers.

On reprit les travaux de la mission. Seulement les abbés de Cîteaux, qui s'étonnaient de trouver partout des obstacles, découragés peut-être par l'obstination des hérétiques, furent fort aises d'être rappelés dans leur monastère (2), et laissèrent ce vaste champ de travail au zèle du bienheureux Dominique, qui ne tarda pas à concevoir l'idée de la fondation connue depuis sous le nom de l'ordre des Frères-Prêcheurs.

(1) Pierre de Vaux-Cernay, chap. VI.
(2) *Id.*, *ibid.*

CHAPITRE XIII.

Foulques, évêque de Toulouse. — Pierre de Castelnau et Raymond VI. — Meurtre de Pierre de Castelnau. — La croisade.

Pierre de Castelnau était, dans le diocèse de Vienne, malade, quand il apprit l'élection de Foulques à l'évêché de Toulouse. Il connaissait depuis longtemps ce noble cœur. Il en éprouva un vif sentiment de joie. On raconte même, qu'ayant levé ses mains vers le ciel, il rendit grâces à Dieu de ce qu'il avait donné à l'Église de Toulouse un tel évêque (1).

Foulques cependant n'a point trouvé grâce auprès des historiens hostiles à l'Église catholique. M. Schmidt l'accuse d'avoir mené une vie licencieuse et d'avoir toujours été un homme de passions violentes.

M. H. Martin dit de lui que, « troubadour converti, après avoir assiégé de ses *cançons* amoureuses la vicomtesse de Marseille, ses deux belles-sœurs et la dame de Montpellier, après avoir brillé aux

(1) Guil. de Puylaurens, *Chron.* 7.

cours poétiques et chevaleresques de Poitiers et de Toulouse, il s'était enfin jeté dans un couvent de l'ordre de Cîteaux, qu'il édifiait par son ardeur fanatique » (1). Ailleurs, il l'appelle un « évêque frénétique » (2).

Sismondi l'accuse de s'être « jeté avec fureur dans les rangs des persécuteurs » (3). Il le représente comme déclarant « que sa conscience ne trouverait point de repos jusqu'à ce que, dans le seul diocèse confié à ses soins, il eût conduit sur les bûchers plusieurs milliers de victimes qu'il pouvait désigner au bourreau » (4). Ailleurs il parle de la « fureur sanguinaire de Foulques, qui aurait voulu faire périr sur les échafauds la moitié du troupeau confié à ses soins » (5) ; il s'indigne aussi « de la haine du légat Arnaud » contre Raymond VI (6).

Tel est le portrait que les auteurs hostiles à l'Église ont fait de Foulques, « aussi furieux dans le fanatisme et la vengeance qu'il l'avait été autrefois dans le plaisir » (7), de cet « irascible et turbulent

(1) *Hist. de France*, liv. XXIII.
(2) *Ibid.*
(3) *Histoire des François*, liv. III, chap. XXIV.
(4) *Ibid.*, chap. XXV.
(5) *Ibid.*, chap. XXVI.
(6) *Id. ibid.*
(7) Michelet, *Histoire de France*, liv. IV, chap. VI (suite). Hachette, Paris, 1852.

vieillard » (1). Il est vrai que Foulques eut une jeunesse, non pas orageuse, mais mondaine. Son père, nommé Amphaux, riche marchand de Gènes, « luy lessa un fort beau et ample héritage, et d'or et d'argent » (2). Doué d'une belle imagination et d'un vrai talent de poète, il suivit, en même temps que les désirs de son cœur, les goûts de son siècle. Il cultiva la galanterie et se fit troubadour. Il plut beaucoup à Richard, roi d'Angleterre, au comte Raymond VI de Toulouse, et à Béral de Baux, seigneur de Marseille. « Il composoit fort bien et doctement en langue provençale, chantoit encore mieux, estoit beau de sa personne, plaisant et libéral » (3). Aussi, on a de la peine à se le représenter sous les traits sinistres et presque sauvages que lui ont donnés Michelet et Sismondi. L'auteur que nous venons de citer est loin de partager leur sentiment. Pour lui, Foulques, malgré les écarts de son imagination et les émotions d'un cœur généreux, qui l'attachèrent vivement à Adalasia, femme de Béral de Baux, défaut dont ne furent exempts aucun des poètes

(1) Peyrat, *Histoire des Albigeois, les Albigeois et l'Inquisition*, liv. I, E. V.

(2) *Les vies des plus célèbres et plus anciens poètes provençaux, qui ont fleury du temps des comtes de Provence.* — Lyon, chez Alex. Marsili, 1575.

(3) *Ibid.*

de ce siècle, n'en resta pas moins digne des seigneurs qu'il se faisait un devoir de servir.

« Ce Foulques s'entendit en hault prix et valeur, se meist à servir les vaillants hommes » (1). Il leur resta si absolument dévoué, qu'à la mort du roi Richard, de Raymond V de Toulouse, de Béral de Baux, n'ayant plus de protecteurs, n'ayant plus de seigneurs à qui consacrer les talents de son esprit, de regret et de douleur, il abandonna le monde », pour s'appliquer au service de celui qui ne manque jamais à l'homme. Il se retira dans le monastère du Turonet (2), en Provence, près du Luc, de l'ordre de Cîteaux. Là il renonça si bien à la vie mondaine, et s'appliqua si entièrement à la pratique des vertus monastiques : le recueillement, le silence et la pénitence, que, par le suffrage de ses frères, il fut bientôt élu abbé du monastère; et de même qu'à la cour du roi d'Angleterre, à celle de Raymond V de Toulouse, la renommée de son nom, « pour son grand bruit et savoir » (3), s'était répandue dans les riches pays arrosés par la Vienne, la Garonne et le Rhône, la renommée de sa vertu vint jus-

(1) *Vie des plus célèbres..*, etc.

(2) *Ibid.* Cayla et Perrin-Paviot disent : « de Florège, dans le diocèse de Fréjus. » — *Hist. de Toulouse,* lib. IX.

(3) *Ibid.* — Dante a placé Foulques dans son *Paradis,* et Petrarque l'a loué dans son *Trionfo d'amore.*

qu'aux oreilles des missionnaires, des légats et du pape. C'était toujours cet homme à l'imagination brillante, au cœur généreux et bon, à l'âme vigoureusement trempée. Ce n'était plus l'ancien troubadour : la vie du cloître avait calmé sa nature impétueuse, adouci son caractère bouillant, rasséréné son cœur agité et troublé. Aussi, on ne s'étonne pas que Pierre de Castelnau ait rendu des actions de grâces au ciel, quand il apprit son élection. Qui pouvait mieux apprécier que lui ses éminentes qualités? Après les troubles qui venaient d'agiter la ville de Toulouse, à la veille des orages qui s'amoncelaient à l'horizon, comme chacun pouvait dès-lors le prévoir, ne fallait-il pas sur le siége de Toulouse un évêque qui connût les hommes et les choses de son malheureux temps, qui secondât le Saint-Siége en toute circonstance, et qui, par son caractère énergique, ne laissât pas aux hérétiques l'espoir de trouver en lui un évêque faible ou facile? Foulques n'eût-il eu que cette dernière qualité, qu'il faudrait l'estimer sans réserve et louer la prudence de ceux qui l'élurent évêque de Toulouse.

N'oublions pas qu'au commencement du XIII[e] siècle, dans le Languedoc, la cause que plaidaient alors les légats et que défendront bientôt les soldats de Simon de Montfort, était la cause même de la civilisation et de l'honneur. C'est donc avec étonnement

que l'on voit, de nos jours, un homme qui se dit descendant des Albigeois soutenir qu'ils étaient les vrais fils de la liberté, et que ceux qui les ont combattus, Foulques surtout, ont joué au XIIIe siècle le triste rôle de tyrans, de bourreaux et d'oppresseurs (1). La vérité est que les Albigeois apparurent à la société du moyen âge, non-seulement comme des réformateurs insensés d'une religion trois fois sainte, mais encore comme un danger politique et social. De même que chaque homme porte en lui un principe de mal, de même chaque siècle a ses perturbateurs et ses révolutionnaires. Les révolutionnaires du XIIIe siècle, ce furent les Albigeois. Et parce qu'alors, plus encore qu'aujourd'hui, la religion dominait tout, que toute question était une question religieuse, et tout trouble dans la religion, trouble politique et social, l'Église dut opposer à la révolution nouvelle, non pas des hommes faibles comme l'évêque de Béziers, avides comme l'archevêque de Narbonne, ambitieux comme Rabastens, négligents comme l'évêque d'Agde, mais résolus, désintéressés, actifs et disposés à tout perdre, même la vie. C'est à ce prix que les grandes causes triomphent. Tel était Foulques, dont le « monge des Isles d'Or et Hugues de Saint-Cesari ont escript, que ja soit qu'il fut

(1) Peyrat, *Hist. des Albigeois.*

originaire de Gennes, toutefois pour son grand bruit et savoir, on le nomma Foulques de Marseille » (1).

La déposition de Rabastens, favorable à l'hérésie, et l'élection de Foulques, paraissaient être de bon augure à Pierre de Castelnau, pour l'heureuse réussite de l'œuvre déjà entreprise : décider Raymond VI à se séparer ouvertement des hérétiques, à les combattre et à les chasser de ses terres: car, comme le dit M. A. Réville, « le Catharisme avec son dualisme raffiné, son organisation épiscopale, ses prétentions à l'aristocratisme religieux, était en harmonie avec l'esprit d'une société féodale. C'est pour cela qu'il trouva son principal point d'appui dans la brillante noblesse du XIIe siècle.... Le voyage des légats Raoul et Pierre de Castelnau dans les provinces méridionales eut sans doute pour but spécial de combattre l'hérésie par la controverse, mais aussi et surtout de lui enlever l'appui de la haute noblesse. C'est la puissante maison de Toulouse qu'il s'agissait principalement de détacher. » Nous avons vu quelles démarches Pierre de Castelnau avait déjà faites auprès de lui, démarches qui n'avaient pas abouti : le comte, toujours indécis, temporisant et rusant aussi, parce qu'au fond il inclinait vers

(1) *Les vies des plus célèbres....*, etc.

l'hérésie, répondait habituellement aux légats par des paroles évasives; d'autres fois il alléguait la nécessité où il était de prévenir toute attaque du dehors, c'est-à-dire du comte de Provence et du roi d'Angleterre, qui l'épiaient sans cesse. Mais actuellement l'élection de Foulques était un double malheur pour lui : il avait perdu en Rabastens un ami, il trouvait en Foulques un adversaire résolu.

Pierre de Castelnau crut donc l'occasion venue d'essayer encore une démarche auprès du cauteleux et faible comte. Vers la fin de cette année, il se rendit à Toulouse, et comme il connaissait le comte accessible à la peur et au découragement, il usa de son autorité pour lui ordonner de chasser les hérétiques de ses domaines. Raymond VI s'irrita. Pierre de Castelnau, voulant ménager son caractère, qui s'emportait d'abord et cédait ensuite, temporisa. Quelques jours après, il somma encore le comte de se rendre à son invitation, et cette fois, quelques citoyens influents de la ville, catholiques dévoués à l'Église romaine et à leur patrie, craignant quelque catastrophe, prièrent leur comte de prendre en considération les désirs du légat, et parlèrent au nom de tous les enfants fidèles au pape qui habitaient la « grande ville ». Les catholiques, en effet, malgré les rapides progrès de la secte, étaient restés en majorité à Toulouse. Raymond se laissa toucher et promit de chasser de ses

domaines les Vaudois et les bandes de routiers. Il ne fut pas question des hérétiques dualistes. Il était évident que Raymond les ménageait encore. Toutefois le légat n'insista pas; il fut satisfait d'avoir obtenu un commencement de retour, qu'il considéra, non pas seulement comme une espérance, mais encore comme une promesse de combattre énergiquement l'hérésie. Pierre de Castelnau quitta Toulouse et vint à Montpellier, dont les habitants négociaient la paix avec le roi d'Aragon, leur seigneur, contre lequel ils avaient engagé la lutte à main armée. Il désirait vivement que la paix s'établît dans le Languedoc. Aussi insista-t-il pour que ce traité fût bientôt signé. Il se servit de son autorité de légat pour proposer certains arrangements, qui rendirent le traité durable. Il assista même à la signature de ce traité, que l'évêque de Maguelone avait rédigé (27 octobre 1206).

Pendant ce temps, Raymond VI quittait, lui aussi, Toulouse, capitale de ses états, pour visiter le riche pays qui l'entoure. Déjà le bruit du mécontentement des hérétiques était arrivé jusqu'à lui. A peine sorti de son palais, les hérétiques se pressèrent autour de lui, pour le prier de ne pas les abandonner. Dans chaque ville, dans chaque village, dans chaque château, c'étaient les mêmes sollicitations. Peut-être les hérétiques le trompaient-ils sur le nombre des adeptes et lui faisaient-ils en-

trevoir un soulèvement général, une levée d'armes contre un comte qui agissait à l'encontre de la majorité de ses sujets : dès-lors on savait faire parler le spectre magique du nombre ; alors, comme de nos jours, une minorité factieuse savait intimider par le bruit retentissant de ses prétentions, de ses menaces et de ses forces. Les sectaires comprenaient maintenant que le pontife de Rome resterait inébranlable dans ses desseins ; peut-être prévoyaient-ils ou craignaient-ils une résolution extrême. Dans tous les cas, il leur fallait un chef politique. Si Raymond VI les abandonnait, un seul parti s'offrait à eux : quitter le pays et prendre la route du Pô et de l'Adriatique. Ils se réunirent donc au château de Mirepoix; plusieurs centaines de *Parfaits* s'y trouvèrent. On fit connaître à l'assemblée la situation de la secte. Les moines étaient partout, prêchant et exhortant : non-seulement les moines, mais encore plusieurs membres du clergé séculier, dont les hérétiques signalèrent avec complaisance les désordres, et qui enfin sortait de son trop long silence. Ainsi, Guillaume Clergue prêchait au château de Dun, non loin de Mirepoix, Pierre de Corona et Pons de Beaufort à Tarascon, Isarn de Castres à Laurac, Raymond Bernard de Saint-Martin à Gaïan. Les légats étaient de plus en plus actifs et résolus ; Raymond VI lui-même,

sur la fidélité duquel eux, les Albigeois, avaient fondé tant d'espoir, s'était laissé persuader par la parole hautaine de Pierre de Castelnau. Il fallait donc se prémunir contre le danger qui les menaçait. Raymond de Pérelle, puissant seigneur, propriétaire du château de Montségur, qui leur avait déjà servi de refuge, mais qui était en grande partie détruit, était demeuré leur ami dévoué et leur protecteur. C'est à lui qu'ils devaient donc avoir recours. Les parfaits Raymond de Mirepoix et Raymond Blasquo furent chargés par l'assemblée de lui faire connaître les malheurs de la situation présente, et de lui demander la reconstruction du château de Montségur, qui présenterait le double avantage de leur servir d'asile contre l'attaque des catholiques et d'être une menace pour Raymond VI. Bientôt, en effet, on vit le château de Montségur porter avec fierté jusque dans les nues ses puissantes murailles et ses hautes tours (1). Raymond VI n'ignora rien, et il ne fut pas difficile au malheureux comte de Toulouse de voir dans quel cruel dilemme il s'était lui-même placé : ou bien s'avouer franchement catholique et voir une partie de ses sujets se sou-

(1) Ce n'était donc pas Pierre de Castelnau, « qui s'efforçait de révolutionner la Province », comme l'ont écrit Cayla et Perrin-Paviot. (*Hist. de la ville de Toulouse*, liv. IX.)

lever contre lui, ou bien passer dans les rangs des hérétiques et avoir pour adversaire la redoutable Cour de Rome.

C'est ce dernier parti qu'il préféra. Dès-lors il amoncela sur sa tête tous les malheurs dont les historiens ont donné le récit lamentable. C'était une faute, je ne dis pas seulement au point de vue religieux, c'était une grave faute politique. Le pape, qui n'en voulait point à son pouvoir, l'aurait soutenu dans la guerre contre les hérétiques, ses sujets rebelles, et lui aurait ainsi rendu ses riches provinces; tandis qu'il n'était pas assez puissant pour résister aux forces dont disposait Innocent III en Europe. C'est ce que Raymond VI ne comprit pas. Peut-être le refus de Philippe-Auguste de marcher contre lui, son alliance avec le roi d'Aragon et la croisade de l'Orient, dont le pape semblait vivement préoccupé, lui laissèrent-ils quelque illusion. Quoi qu'il en soit des motifs qui formèrent sa résolution, il se déclara pour les hérétiques; mais il dissimula encore : comprenant combien il prenait une situation fausse, il voulut ménager les Catholiques et les Albigeois, donner à chacun des espérances, et vivre ainsi sur la faveur des uns et des autres. Malheureux est celui qui, dans les situations difficiles, ne sait pas prendre une résolution. Raymond VI renouvellera bientôt la triste expérience d'Henri IV d'Allemagne.

Le 29 du mois de cette année 1206, Innocent lui écrivait de cesser de poursuivre l'Église de Dieu ; il lui demandait de lui donner une prompte et digne satisfaction, c'est-à-dire de s'appliquer de plus en plus à combattre l'hérésie (1).

Raymond VI était mis en demeure de s'expliquer; mais il avait pris le parti de dissimuler. Encore une fois, il mit en avant une raison politique ; ce dernier prétexte allait lui être enlevé.

Nous avons vu que Pierre de Castelnau, en quittant Toulouse, s'était rendu à Montpellier pour y traiter de la paix de cette ville avec le roi d'Aragon. Dans une même pensée de paix, de Montpellier il se rendit en Provence.

Les barons de ce pays et surtout les seigneurs des Baux étaient en guerre avec le comte de Toulouse. Cette guerre était le prétexte sous lequel Raymond couvrait son inaction. Depuis longtemps le légat travaillait à lui enlever ce prétexte : il désirait donc la paix. Il s'en était entretenu avec le comte de Toulouse ; il allait maintenant s'en entretenir avec les seigneurs des Baux, afin de les décider, eux aussi, une fois la paix conclue, à prendre les armes contre les hérétiques. Ceux-ci se gardèrent de commettre la faute déjà commise

(1) Migne, *lib*. X, *epist*. LXIX. Migne place cette lettre aux calendes de juin de l'année 1207, et Potthast, au 29 mai de l'année 1206.

par Raymond VI. Ils s'engagèrent à marcher contre les hérétiques aussitôt après la conclusion de la paix. Soutenus par l'Église, ils pouvaient se promettre, après avoir accompli une œuvre de foi, d'y trouver un avantage politique.

La faute de Raymond VI n'était cependant pas irréparable. Malheureusement il ne comprit pas que, s'il ne prenait pas lui-même l'initiative de la lutte contre les hérétiques, il verrait bientôt sur ses propres terres des armées étrangères; en se déclarant nettement contre les hérétiques, il contentait le légat et enlevait tout prétexte à ses ennemis; il faisait un acte de foi et de saine politique, il prévenait la guerre terrible dont il fut plus tard la victime. Non-seulement il méconnut sa situation, mais encore il l'aggrava. Ses conseillers, plus hostiles à l'Église peut-être que lui-même, lui firent entendre qu'on n'en voulait pas proprement aux hérétiques, mais à ses riches domaines, et que s'il laissait les Provençaux franchir la frontière, c'en était fait de lui. Ce raisonnement paraissait contenir un semblant de vérité; Raymond VI l'accepta pleinement sans se préoccuper des conséquences. Aussi, malgré les vives sollicitations de Pierre de Castelnau, il refusa de suspendre les hostilités. En mettant en avant ce motif politique, il était sincère: il crut à la réalité du danger qu'on lui signalait.

Mais il ne songea pas que bientôt l'Église disposerait d'une autre armée, autrement formidable que celle de Provence, qu'il ne lui serait pas possible d'arrêter.

Le légat ne crut pas à la sincérité de Raymond VI, et nous disons qu'il ne pouvait pas y croire. Le comte s'était si souvent servi de ce prétexte politique! De plus, les hérétiques disaient et répétaient publiquement que le comte était enfin pleinement dévoué à leurs intérêts. Comment le légat aurait-il cru à la parole de cet homme hésitant, faible, sans constance et de plus en plus dévoué aux hérétiques? Il l'excommunia donc et jeta l'interdit sur toutes les terres soumises à sa domination. Innocent III, à qui le légat communiqua la sentence portée contre le comte, écrivit (1) aussitôt aux archevêques d'Embrun, d'Arles, de Narbonne et à leurs suffragants, de veiller à ce que la sentence de son légat fût strictement observée (2); il écrivit aussi au comte et le menaça, s'il ne concluait pas la paix, de lui enlever ses domaines (3). Le malheureux comte, intimidé, toujours indécis et faible, prit encore le parti de la dissimulation. « Il promit au

(1) Le 29 mai 1206.

(2) D. Bouquet, *Rec. des Hist.*, t. XIX, 491. — Ménard, *Histoire de Nimes*, I, pr. 42.

(3) *Hist. de Languedoc*, liv. XXI, 33.

légat de conclure la paix et d'exterminer les hérétiques dans ses états, mais avec l'arrière-pensée de profiter de toutes les occasions pour n'en rien faire» (1). Le légat, qui avait si souvent appris à se méfier, lut dans sa pensée. Il le pressa encore; car, enfin, d'une part, les hérétiques devenaient de plus en plus audacieux, au point que plusieurs des missionnaires sollicitaient d'être affranchis de leur ministère infructueux, et, d'autre part, les barons de Provence, libres du côté du comte de Toulouse, étaient disposés à marcher contre eux. C'était donc Raymond VI qui compromettait la cause sainte. Le légat lui demanda encore de traiter de la paix ; le comte répondit par un refus. Le légat l'excommunia encore, et le pape écrivit le 17 novembre 1207 au roi de France de lui prêter main-forte pour extirper l'hérésie toulousaine; et afin de l'engager à descendre sur les bords de la Garonne, il prenait tous ses domaines sous sa protection, qui alors valait plus qu'une armée, et accordait à ceux qui prendraient les armes l'indulgence de la croisade (2). Il écrivit dans les mêmes termes à tous les comtes, barons, soldats et fidèles du pays de France, au comte de Troyes, au comte de Nevers, au duc de

(1) Cauvet, *Étude hist. sur Fonfroide*, liv. VI, ch. I.
(2) Migne, *lib.* X, *ep.* CXLIX.

Bourgogne et au noble guerrier G. de Donpierra (1).

Une seconde fois, Raymond VI fut pris de peur. Chose singulière! Cet homme, qui ne se rendait jamais aux désirs du légat, ne pouvait supporter la pensée qu'il était sous le coup d'une excommunication, tant le pouvoir du Saint-Siége était grand et redoutable alors; tant il était nécessaire pour la tranquillité des états et pour le pouvoir des grands de marcher sous la houlette du pasteur suprême! Raymond prit le parti de traiter avec Pierre de Castelnau. Il lui demanda une conférence. Elle se tint à Saint-Gilles dont les ancêtres de Raymond étaient comtes, avant de l'être de Toulouse. Raymond y vint, irrité et bouillant de colère contre ce moine qui, depuis six ans, le poursuivait de ses sollicitations, et qui, à ses yeux, se laissait conduire et inspirer des conseils des Provençaux, ses ennemis. Dans la première entrevue, Raymond « ne sut être que violent » (2). Tout ce que l'on sait de cette conférence, c'est que Raymond, en se retirant, proféra contre le légat des menaces de mort.

« Le lendemain de la conférence (8 janvier 1208), Pierre de Castelnau allait traverser le Rhône près

(1) Potthast, *Regesta Sum. Pontif.*
(2) M. Cauvet, *loc. cit.*

du faubourg de Trinquetailles-ès-Arles (1), lorsque l'écuyer du comte, qui l'avait suivi, lui enfonça le fer de sa lance au-dessus des côtes. Pierre de Castelnau le regarda et lui dit : Que Dieu te pardonne comme je te pardonne ! Peu d'instants après, il rendit le dernier soupir. « L'âme s'en alla au Père tout-puissant, — et il fut enterré à Saint-Gilles, avec maints cierges brûlants —, et maints *Kyrie eleison* que les clercs chantèrent » (2).

Le meurtre de Pierre de Castelnau était un crime dont l'atrocité, malgré la dureté de mœurs de ce temps, souleva un cri d'indignation dans toute l'Europe. Il était plutôt encore, dans les circonstances, une faute politique. Raymond aurait dû ménager le légat ; mais au lieu de le ménager, il fit enfoncer dans son cœur le fer meurtrier. Le

(1) Papon, *Hist. de Provence*, II, 288.

(2) *Larma sen es aleia al Païre omnipotent,*
A san Gil sosteran, ab mot ciri ardent,
Am mot kyrieleison que li clerc va cantant.

(*Hist. de la Croisade*, en vers provençaux, éd. Fauriel, 4, 90, p. 9. — Cf. Cauvet, *op. cit.*) — On rapporte que Pierre de Castelnau avait dit souvent : « La cause du Christ n'aura point de succès dans ces contrées, avant qu'un de ses prédicateurs ne sacrifie sa vie pour la défense de la foi. Puisse-je, ajoutait-il, tomber le premier sous le glaive des persécuteurs ! »

Innocent IV l'a mis au nombre des saints et lui a fait rendre le culte des martyrs. Il est inscrit au martyrologe aux dates du 6 et du 14 mars. — En 1562, les protestants

légat était le représentant du Saint-Siége ; tuer son légat, c'était attenter à son pouvoir et se mettre dans l'état d'hostilités ouvertes. Malheureusement pour Raymond VI, le pape pouvait disposer des armées mêmes de l'Europe. Aussi les historiens hostiles à l'Église, comprenant que le crime du comte de Toulouse autorisait les représailles du pape, ont-ils dénaturé le récit de la mort du légat, et ont-ils essayé de faire retomber sur le légat lui-même la responsabilité de sa mort.

« Ce seigneur (Raymond VI), dit Sismondi, poussé à bout, menaça Castelnau de lui faire payer son *insolença* de sa tête. Les deux légats (il n'y en avait qu'un) ne tenant aucun compte de cette menace, partirent de la cour de Raymond (c'est de Saint-Gilles, où n'était pas la cour de Raymond) sans s'être reconciliés avec lui, et vinrent coucher le 14 janvier 1208 (le 8 janvier)

brûlèrent ses restes, religieusement conservés à Saint-Gilles. — Les diocèses de Nimes, de Carcassonne et de Montpellier honorent Saint-Pierre de Castelnau d'un culte particulier. Voir la Lettre-Circulaire de Mgr. l'Évêque de Carcassonne (Mgr. de la Bouillerie), au clergé de son Diocèse, relativement à l'introduction de l'office du B. Pierre de Castelnau dans le Propre du Diocèse de Carcassonne. — Instruction pastorale de Mgr. l'Évêque de Nimes (Mgr. Plantier), sur l'hérésie des Albigeois, à l'occasion de l'établissement dans son diocèse du culte du B. Pierre de Castelnau.

dans une petite hôtellerie au bord du Rhône, qu'ils se préparaient à passer le lendemain. Un gentilhomme du comte s'y trouvait aussi, ou peut-être les y avait suivis ; le 15 au matin, ce gentilhomme, après la messe, entra en dispute avec Pierre de Castelnau, sur l'hérésie et sa punition. Le légat n'avait jamais épargné les paroles les plus insultantes aux fauteurs de la tolérance. Le gentilhomme, déjà aigri par la querelle de son seigneur et se sentant personnellement offensé, tira son poignard, frappa le légat dans le flanc et le tua » (1).

« Pierre de Castelnau perdit toute mesure, écrit M. Henri Martin ; il vint reprocher en face à Raymond son parjure et l'excommunia de nouveau avec mille imprécations ». Puis cet auteur ajoute avec ce ton dédaigneux et emphatique, qui lui est propre : « Pierre tomba expirant ». « Dieu te pardonne ! dit-il, quant à moi, je t'ai pardonné ». Ces hommes, implacables pour « venger Dieu », comme ils disaient dans leur étrange langage, savaient, en effet, pardonner pour eux-mêmes (2).

Michelet explique à sa manière le motif qui détermina le meurtrier. « Le dévouement féodal, dit-il, ne permet pas que le moindre mot du seigneur tombât sans effet ; ceux qu'il nourrissait à sa table

(1) *Hist. des Français*, Paris, 1823. IIIe part. chap. XXIV.
(2) *Hist. de France*, IIe part. liv. XXIII.

croyaient lui appartenir corps et âme, sans réserve de leur salut éternel. Un chevalier de Raymond joignit Pierre de Castelnau sur le Rhône et le poignarda ». Mais aussitôt l'historien ajoute, sans voir peut être combien il accusait Raymond et les hérétiques : « L'assassin trouva retraite dans les Pyrénées, auprès du comte de Foix, alors ami du comte de Toulouse, et dont la mère et la sœur étaient hérétiques » (1).

Aucun de ces historiens n'allègue de témoignage contemporain. Leur plume écoute trop leur imagination et leurs préventions ; aussi leur récit n'est-il qu'un long tissu d'erreurs.

Or, voici comment le pape faisait connaître à tous les comtes, barons et soldats, répandus dans les provinces de Narbonne, d'Arles, d'Embrun, d'Aix et de Vienne, la mort de son légat. Sa lettre emprunte à son but et aux circonstances dans lesquelles elle a été écrite et à ses conséquences, un caractère tout particulier de véracité.

« Nous avons appris une nouvelle lamentable, qui plongera l'Église dans un deuil général. Frère Pierre de Castelnau, de sainte mémoire, moine et prêtre, homme illustre parmi les illustres par sa vie, sa science et sa renommée, avait été envoyé par nous pour évangéliser la paix et relever la foi

(1) *Hist. de France*, Paris, 1852, liv. IV, ch. VI.

dans la province de Narbonne. Déjà il avait obtenu de sérieux résultats, il ne cessait d'en obtenir : car, c'est à l'école du Christ qu'il avait appris ce qu'il enseignait ; aussi pouvait-il par la saine doctrine exhorter et convaincre ses contradicteurs. Il était toujours prêt à répondre à quiconque l'interrogeait, il possédait tout l'enseignement de la foi, il était versé dans la science du droit: il était d'une grande éloquence. Le démon a soulevé contre lui celui qui est son propre ministre, le comte de Toulouse. Celui-ci, pour de nombreux et de grands excès dont il s'était rendu coupable contre l'Église et contre Dieu, avait souvent encouru la censure ecclésiastique ; souvent aussi, comme un homme rusé et inconstant, ayant feint le repentir, il avait été relevé de la censure. Mais, enfin, ne pouvant pas contenir la haine qu'il avait conçue contre lui, il les convoqua, tant lui que son collègue, légats du Siége Apostolique, à Saint-Gilles, en leur promettant de leur donner pleine satisfaction sur chacun des points qu'ils désireraient. Mais quand ils furent arrivés à Saint-Gilles, le comte, au lieu d'accomplir la promesse qu'il avait faite si facilement, mais menteusement, refusa frauduleusement et avec colère de la tenir. Les légats parlèrent donc de se retirer, et le comte proféra publiquement des menaces de mort, disant que, dans quelque lieu par terre ou par eau qu'ils tentassent

de s'enfuir, il les ferait soigneusement surveiller. Et aussitôt songeant à mettre ses paroles à exécution, il désigna ses complices, auxquels il fit connaître les embûches à dresser. Les prières de notre cher fils l'abbé de Saint-Gilles, des consuls et des bourgeois n'apaisent point sa fureur. Ceux-ci cependant, malgré le comte, accompagnèrent les légats jusqu'à la rive du Rhône. La nuit les retint en ce lieu. Quelques soldats du comte, inconnus, se logèrent avec eux, dans la pensée de verser leur sang. Le lendemain, de grand matin, la messe fut célébrée comme de coutume ; au moment où les légats inoffensifs se préparaient à passer le fleuve, un de ces soldats, sujet de Satan, brandissant sa lance, l'enfonça dans le corps de Pierre qui était loin de soupçonner une telle trahison. Pierre n'eut qu'une parole de pardon; regardant son meurtrier impie: «Dieu te pardonne, lui dit-il ; pour moi, je t'ai déjà pardonné! » L'espérance des choses célestes lui fit oublier la douleur de sa blessure; ses compagnons de ministère ne l'abandonnèrent pas; il ne cessa même alors de travailler à la paix; et après de nombreuses oraisons, il s'endormit heureusement dans le Seigneur » (1).

Dans ce récit, tracé par Innocent III, il n'est

(1) *Epist.*, lib. XI, epist. XXVI.

point question des violences du légat, ni d'une dispute avec un soldat qui l'aurait rencontré sur les bords du Rhône, ni de dévouement féodal. C'est le comte qui se laisse emporter par une colère, dont la fureur ne peut être apaisée ni par l'abbé de Saint-Gilles, ni par les consuls, ni par les bourgeois; c'est la trahision, ourdie dans l'ombre, méditée, voulue, exécutée; enfin, c'est le crime dont la victime représente le pouvoir le plus auguste, le pouvoir de Dieu.

« Le comte doit être regardé comme coupable de la mort du légat, disait le pape, non-seulement parce qu'il l'a menacé publiquement et qu'il a organisé les embûches, mais encore parce qu'il a admis chez lui le meurtrier et l'a comblé de présents » (1). En se plaçant au seul point de vue du droit commun, qui, alors comme aujourd'hui, réglait les relations respectives des princes, le pape restait dans les limites de son droit en demandant vengeance pour sa majesté blessée et pour son pouvoir méconnu.

(1) Les contemporains racontent la mort du légat comme le pape lui-même. « Le légat s'étant retiré, dit Guillaume de Nangis (chronique), deux serviteurs du comte se joignirent à lui et logèrent pareillement dans la même hôtellerie. Le matin étant venu, Pierre, après avoir célébré la messe, sortit de l'hôtellerie ; mais comme il était arrivé sur les bords du Rhône, un de ces deux serviteurs le frappa de sa lance entre les côtes. » *Ad annum* 1208.

Il écrivit, en effet, au roi de France une lettre, dans laquelle, après lui avoir annoncé avec l'accent de la plus profonde douleur « cette chose cruelle et le deuil de l'Église », il lui disait que le comte de Toulouse était excommunié, et lui demandait de se joindre à lui pour tirer « vengeance de ces malfaiteurs. Autrement la peste de l'hérésie et la rage de l'ennemi » triompheraient dans le pays de Languedoc déjà désolé, et « le vaisseau de l'Église semblerait naufrager » (1). Il manda aussi à tous les comtes, barons et peuples établis en France, de se lever « pour rétablir la paix » dans le pays du Midi, opprimé par la perversion hérétique (2).

Le comte de Toulouse était excommunié, ainsi que ses complices et les fauteurs de l'hérésie; ses sujets étaient déliés du serment de fidélité : c'était donc plus que jamais la lutte ouverte. Le pape ne perdit pas un instant : il écrivit à Arnaud pour le confirmer dans ses pouvoirs de légat (3). Il lui adjoignit Navarre, évêque de Conserans, et donna à l'un et à l'autre plein pouvoir pour les provinces d'Arles, de Narbonne, d'Auch, de Vienne et d'Embrun, et pour les diocèses voisins (4); il

(1) *Epist.*, lib. XI, epist. XXVIII.
(2) *Ibid.*, epist. XXIX.
(3) *Ibid.*, epist. XXXII.
(4) Teulet, *Layettes,* I, 317, n° 843.

demanda aux archevêques et aux évêques du Languedoc et de la Provence de les seconder de tout leur pouvoir (1).

Comme les rois de France et d'Angleterre n'avaient pas cessé les hostilités, il chargea les abbés de Persenne et de Pinu de négocier pour les deux rois la conclusion d'une trêve de deux ans (2). Dans le même but, il s'adressa aux archevêques de Tours et aux évêques de Paris et de Nevers (3). Non-seulement Jean de Tours, Odon de Paris et Guillaume de Nevers durent parler aux deux rois d'une trêve, mais encore ils demandèrent au roi de France, aux grands et aux nobles du pays de France de prendre les armes contre les hérétiques. Tous les archevêques et évêques de France prêchèrent la nouvelle croisade.

Les clercs et les laïques établis sur les terres d'Othon, duc de Bourgogne, d'Hervé, comte de Nevers, et de Galcher, comte de Saint-Paul, furent avertis de donner aux croisés la dixième partie

(1) *Epist.*, lib. XI, epist. XXVI.

(2) *Ibid.* lib. XI, epist. XXX.

(3) *Ibid.*, epist. XXXI, XXXIII. Le pape envoya un légat particulier auprès de Philippe-Auguste, le cardinal Gualo, pour accorder les grâces pontificales à tous ceux qui voudraient prendre part à la croisade. (Nangis, *Chron.*, *in d'Achery Spicil.* III, 22.)

de leurs revenus d'une année (1). Quant aux croisés, ils étaient relevés de ces obligations pendant deux ans (2). Le roi Philippe fut exhorté à fournir des secours (3). Le pape prit sous sa protection les biens et les terres des croisés, et ordonna aux archevêques, évêques, abbés, prieurs de France de punir les perturbateurs de la croisade (4). Il tranquillisa l'archevêque d'Arles, qui craignait que son autorité ne fût affaiblie devant celle des légats : il lui écrivit qu'il voulait que tout se fît sans préjudice d'aucun de ses droits et privilèges ; il écrivit aux consuls, soldats et hommes d'Arles de rendre à l'archevêque tous les devoirs de l'obéissance, comme auparavant (5).

Le pape fit ainsi évanouir les craintes des autres archevêques et évêques de Provence et du Languedoc. Et quand toutes choses furent ainsi réglées avec cet esprit d'ordre, de justice et de sagesse qui distingue Innocent III, le roi Philippe, empêché de prendre le commandement de la croisade, fut prié de donner un chef « vaillant, prévoyant et fidèle » (6). Ce chef « vaillant, prévoyant et fidèle », fut Simon de Montfort.

(1) Inn. *Reg.* lib. XI, epist. CLVIII.
(2) *Ibid.*, ep. CLVII.
(3) *Ibid.*, ep. CLIX.
(4) *Ibid.*, ep. CLVI.
(5) *Ibid.*, ep. LXVII et LXVIII.
(6) *Ibid.*, ep. CCXXIX.

Avant de finir ce chapitre, montrons quels furent en 1208 le but et le caractère de la guerre terrible qui suivit. Nous disons en 1208, car plus tard cette guerre prit un autre caractère, comme il sera facile de le constater.

Les historiens, dont nous avons déjà parlé, se sont singulièrement mépris et sur la cause et sur le but et sur le caractère de la lettre d'Innocent III, qui demandait à tous les seigneurs de France de s'armer contre l'hérésie. « La réaction s'apprêtait à user des forces immenses qui restaient au catholicisme et qu'Innocent III n'avait pas eu besoin jusqu'alors d'employer dans l'intérieur de la chrétienté, dit l'un d'eux : la masse énorme des églises orthodoxes s'ébranlait sourdement; la France et l'Allemagne, qui voyaient à chaque instant les doctrines manichéennes éclater dans leur sein comme des incendies allumés par les étincelles jaillissant du foyer provençal, la France et l'Allemagne s'agitaient en courroux et menaçaient de loin la terre « impie » de la langue d'Oc; déjà circulait partout cette pensée, que les pires ennemis de la foi n'étaient plus aux rives du Nil et du Jourdain; dans le Midi même, le parti catholique, très-nombreux encore et exaspéré par les progrès et les provocations des hérétiques, appelait l'étranger avec une aveugle furie. A ces éléments de victoire et de vengeance ne

manqua pas le génie capable de les coordonner et de les mettre en œuvre. Sur la chaire de Saint-Pierre était assis un de ces hommes dont l'œil d'aigle embrasse d'un regard tous les dangers et toutes les ressources, et dont l'âme inflexible ne recule devant aucune nécessité. Innocent III, pareil à l'ange exterminateur, prépara durant dix années l'épouvantable orage qu'il précipita enfin sur les pays provençaux » (1). Cet auteur continue par ces mots, destinés à produire une profonde impression sur l'esprit du lecteur : « Au moment d'entamer ce récit de sang et de ruines, l'esprit s'arrête, saisi d'une profonde tristesse ».

Sismondi déplore le sort de ces belles provinces du Midi, abandonnées « aux fureurs de nombreuses hordes de fanatiques » (2). Pour lui « la cause de la dévastation de cette belle contrée », ce fut « la prédication d'une première réforme religieuse » (3). Les Albigeois réformateurs ! La passion seule peut aveugler à ce point. Il ajoute : « Ces peuples (du Midi) excitèrent la jalousie et l'aversion des barbares qui les entouraient. La lutte s'engagea entre les amis des ténèbres et ceux des lumières, entre les fauteurs du despotisme et ceux de la liberté ;

(1) H. Martin, *Hist. de France*, IIe part. liv. XXIII.
(2) *Hist. des Français*, IIIe part. chap. XXIV.
(3) *Ibid.*

le parti qui voulait arrêter les progrès de l'espèce humaine avait pour lui la pernicieuse habileté de ses chefs, le fanatisme de ses agents et le nombre de ses soldats ; il triompha, il anéantit ses adversaires, et il profita avec tant de fureur de sa victoire que le parti vaincu n'a jamais pu se relever dans les mêmes provinces ou parmi les mêmes races d'hommes » (1).

Vous venez de contempler les membres palpitants de la victime, qui combattait pour « le progrès de l'espèce humaine » ; voici le vautour : « Innocent III était décidé à ne point démentir la conduite audacieuse de ses légats. Il paraît qu'il recherchait l'occasion de commencer les hostilités, sentant bien qu'après les progrès qu'avait faits l'opinion publique, les bourreaux (où étaient-ils?) ne pouvaient plus suffire pour détruire l'hérésie, et qu'il fallait frapper le peuple entier par le glaive des soldats » (2). Afin de le rendre plus infâme et plus odieux, cet auteur ajoute qu'il prêcha la croisade avant le meurtre de Pierre de Castelnau, tandis que la mort du légat est du 8 janvier 1208, et la lettre du pape du 9 mars (3) de cette même année. Pour montrer que le sentiment qui a fait agir le pape, c'est la haine et la vengeance, il ter-

(1) *Op. cit.*
(2) *Ibid.*
(3) Cf. Potthast, *Reg. sum. Pont.*

mine par ces paroles accusatrices : « Raymond VI n'avait pas eu une part tout-à-fait aussi directe à la mort de Pierre de Castelnau, que l'avait eu Henri II à la mort de Thomas Becket. Mais Innocent III était bien plus orgueilleux et bien plus implacable que l'avait été Alexandre III. » Comme si la situation de Pierre de Castelnau était la même que celle de Thomas Becket (1).

C'est ainsi que ces historiens se sont comme plu à dénaturer l'acte du 9 mars 1208. D'après eux, la haine, la vengeance, l'ambition, la convoitise des races du Nord, envieuses de celles du Midi, ont déterminé la prédication de la croisade.

La haine. — De qui? d'Innocent III! Pour qui? pour Raymond VI, qu'il avait relevé de l'excommunication quelques mois après être monté sur le trône pontifical (2).

(1) M. Duruy semble vouloir dire que ce fut le dépit qui décida le pape à prêcher la croisade. Il suppose d'abord qu'il commença à établir l'inquisition, puis il ajoute: « Cependant l'inquisition, ayant elle-même échoué, le pape fit prêcher une croisade. » (*Hist. de France*, t. I, p. 299.) Malheureusement pour la vérité de l'opinion de M. Duruy, l'inquisition n'était pas encore établie.

(2) G. de Puylaurens nous fait connaître la vérité sur ce point. « Tous deux, dit-il (Pierre de Cast. et Raoul), avaient mission d'obtenir du comte de Toulouse l'expulsion des hérétiques et des routiers hors de ses domaines. » (*Chron.*, chap. VII.)

La vengeance. — De quelle vengeance veut-on parler? Est-ce la vengeance arbitraire et criminelle, ou bien la vengeance qui répare un droit méconnu et l'honneur blessé, et qui défend les plus graves intérêts? Qui oserait aujourd'hui accuser l'Église du crime de la plus noire vengeance, parce qu'elle a prêché la croisade de l'Orient? Les Turcs étaient une menace; ils possédaient le tombeau du Christ, et ils bravaient sa puissance, par ce qu'il ne pouvait sortir de captivité. Les papes revendiquèrent donc la propriété du tombeau du Christ. Etait-ce vengeance? Les Albigeois, eux aussi, étaient une menace; ils n'en voulaient pas seulement au tombeau du Christ, mais à l'Église elle-même. Leurs armées s'organisaient; le meurtre de Pierre de Castelnau avait donné la mesure de leur audace. Était-ce une vengeance criminelle, que celle qui demandait que l'on délivrât le monde de ces malfaiteurs publics, devenus une plaie politique, religieuse et sociale?

L'ambition. — Au profit de qui? Innocent III pouvait-il espérer posséder le Languedoc? Quelle nouveauté! Mais il a pris soin de nous faire connaître lui-même sa pensée sur ce point. Nous le verrons écrire au chef de la croisade, quand l'armée arrivera à Montpellier, de respecter cette ville, ses habitants et ses terres. Pourquoi? Parce que Montpellier était comme une oasis dans ce

désert du Languedoc, infecté de l'hérésie: seule, cette ville avait repoussé le dualisme. Cependant, par sa position, son importance, la riche fécondité de ses terres, n'aurait-elle pas éveillé les sentiments d'ambition dans le cœur d'Innocent III, s'il se fût arrêté à une pensée de conquête? Mais, non; on respectera Montpellier : car il ne poursuit que l'hérésie.

Mais, du moins, Innocent III ne conçut-il pas un désir d'ambition pour un autre que pour lui-même? Ne songea-t-il pas dès-lors à dépouiller Raymond VI et à doter de ses belles provinces un de ces valeureux croisés qui avaient bien mérité de lui et de l'Église? Non, il n'eut pas même cette ambition; car, enfin, le roi de France ayant refusé de prendre part à la croisade, le pape ne devait-il pas mettre à la tête des armées ce guerrier, heureux objet de ses prédilections? Mais il n'en fait rien, et il demande lui-même à Philippe-Auguste de désigner ce chef.

Lutte de race. — Cette guerre ne sera pas la guerre du Nord contre le Midi. Elle sera une croisade, c'est-à-dire qu'au lieu d'être une lutte de race, elle sera la lutte de l'Église se défendant elle-même contre l'hérésie, protégeant l'Europe contre des malheurs irréparables et couvrant de sa puissance bienfaitrice les siècles futurs, nous-mêmes, ceux qui l'accusent, et qui la blâmeraient

plus sévèrement encore, mais plus justement, si, laissant impuni le meurtre de Pierre de Castelnau et donnant à l'hérésie le droit et la liberté de s'étendre, de se fortifier et bientôt de commander au monde, elle eût abdiqué et reculé de douze cents ans l'œuvre du bien; car le dualisme était le renversement de l'Évangile. Combien n'aurions-nous pas le droit de nous plaindre, si elle eût laissé faire de chacun de nous un adversaire du Christ, un ennemi de l'institution matrimoniale, et de tout pouvoir politique toujours armé pour sévir, et si elle eût fait de chacun de nous un ami des animaux dont il nous serait défendu de manger la chair, un admirateur respectueux des courges et des navets devenus les sanctuaires sacrés des âmes sorties de ce monde sans le suprême *Consolamentum!*

Songe-t-on à ce que l'on loue en blâmant l'Église (1)? La passion, et la passion aveugle,

(1) Nous ne pouvons pas adhérer au sentiment de M. Tamisey de La Roque. « Si, pour la Papauté personnifiée dans Innocent III, dit-il, la guerre contre les Albigeois était une croisade contre les hérétiques, c'était, pour la royauté, représentée par Philippe-Auguste, une expédition contre des provinces indépendantes qui allaient sous son petit-fils devenir les plus magnifiques fleurons de la couronne de France. Mais dans ce drame affreux, l'antagonisme des races auxquelles appartenaient l'une et l'autre armée jouait un rôle plus considérable encore que les intérêts

implacable, insensée, peut seule mettre sous la plume d'hommes de talent et de savoir des jugements comme ceux que nous avons cités. La guerre des Albigeois fut une croisade, ainsi que l'ont entendu les contemporains; elle doit donc être jugée au même poids et à la même mesure que les autres croisades. Cependant, on ne se lassera pas d'accuser, et pour cela on se rabattra sur la violence de la guerre. Sans doute, cette

politiques, que les croyances religieuses. Le Languedoc, au commencement du XIII[e] siècle, était l'arène où se vidait la vieille querelle du Nord et du Midi... » (*Revue des questions historiques*, t. I. *Un épisode de la guerre des Albigeois*). — Ce qui est vrai, c'est que, dans la pensée du pape, cette guerre ne fut qu'une croisade, ainsi que dans la pensée de la plupart des croisés. Si cette armée qui envahira le pays de Languedoc s'était laissée mouvoir par l'esprit de conquête ou par le souvenir des vieilles querelles, comment expliquer son départ de ce pays, quand le temps fixé par le pape pour la croisade sera expiré? Nous ne nions pas que quelques chefs n'aient eu un esprit de vengeance. Mais ils furent isolés. Plus tard, par une conséquence nécessaire, le pays de Languedoc sera conquis. Mais en 1208 cette guerre n'était qu'une croisade. Nous pourrions, au reste, demander à nos contradicteurs d'où leur vient cette pitié pour des contrées qui, frappées de réprobation, « ne produisirent plus guère que des épines, des chardons, des ravisseurs, des brigands, des voleurs, des homicides et des usuriers notoires » (G. de Puylaurens, *Chron. Prolog.*), « devenues à la fois un objet de pitié et de répulsion pour tous les gens de bien. » (G. de Puylaurens, *Chron.*, chap. VII.)

guerre fut une guerre terrible; mais quelques ravages qu'elle ait produits, on a encore grandi le mal et exagéré les désastres. S'il plaît à Dieu, nous raconterons plus tard cette guerre de dix ans : elle mérite une attention toute particulière. Revenons aux missionnaires, et que leur charité et leur zèle pendant la croisade soit la plus éloquente réponse aux attaques des ennemis de l'Église.

CHAPITRE XIV.

Les missionnaires pendant la guerre des Albigeois.

Un auteur du commencement du XIV[e] siècle, Nicolas Trivet, a dit de Simon de Montfort et de saint Dominique « qu'ils combattaient avec le même zèle contre les hérétiques : le premier, par le glaive corporel ; le second, par le glaive spirituel, qui est la parole de Dieu » (1).

Arrêtons-nous encore un moment pour assister aux luttes pacifiques de la prédication, de la prière et de la vertu, pendant que les ennemis de Dieu tombent à Béziers, à Carcassonne, à Castelnaudary, sous les terribles coups de Simon de Montfort. Notre esprit se reposera avec une vive joie, au spectacle de la vie noble, belle et grande de saint Dominique, qui, à côté du séraphique saint François d'Assise, a été la plus douce lumière de son siècle, si riche en grands hommes. Nous ne serions point complet, nous manquerions à un

(1) *In Chron.*, *ap.* Martene, t. III, p. 182.

devoir de justice envers l'Église, nous méconnaîtrions la perfidie des attaques parties des rangs du rationalisme contre la conduite prétendue sanguinaire de l'épouse du Christ dans la croisade du Languedoc, si nous ne parlions de son apostolat bienfaisant, fécond, héroïque même, qui, par sa seule force et sa divine vertu, eût vaincu des hérétiques moins fanatisés et eût épargné à nos riches provinces l'effusion du sang de guerriers moins violents, moins obstinés, plus amis du devoir et de l'honneur.

Saint Dominique reçut de son père, de sa sainte mère et d'un oncle vénéré qui remplissait les fonctions d'archiprêtre dans le diocèse d'Osma, cet esprit de zèle, de charité ardente et généreuse, que le Sauveur a apporté à la terre et qui a transformé le monde (1). Nous en avons admiré les premiers effets dans les courses apostoliques, les conférences, les prédications qu'il fit en compagnie de l'évêque d'Osma, en 1206 et en 1207. Ce n'était pas assez, en effet, pour lui, que d'avoir renoncé à la culture des sciences purement humaines pour se livrer à l'étude de la théologie (2). Toute connaissance, toute science, tout amour veulent se répandre comme la lumière et la cha-

(1) F. Jordanus, *vita B. Dominici*, N° 1, *ap.* Quétif et Echard, t. I, p. 2.
(2) *Ibid.*, n° 2.

leur, et, en cela, elles participent à la sublime bonté de Dieu, dont la première manifestation est une diffusion de lui-même. Dominique, après le départ des religieux de Cîteaux, demeura donc dans le Languedoc pour prêcher aux hérétiques la grâce et l'amour qu'ils méconnaissaient (1). Son unique prière, depuis qu'il avait étudié à Palentia, était qu'il fût animé de cette charité vraie, dont les attraits sont tout-puissants pour ouvrir le cœur des hommes à la vérité et au salut (2). Dieu répondit à ses désirs. On connaît ce premier trait de son apostolat : il n'avait que trente-trois ans (3) quand il fit pour la première fois le voyage de Toulouse, accompagnant l'évêque d'Osma qui y était venu pour le mariage de Ferdinand, fils du roi de Castille, avec la noble fille du comte de Marcha. Ayant appris que l'hôtelier chez lequel ils étaient descendus partageait les doctrines dualistes, il ressentit une douce compassion pour son âme; il passa la nuit à converser avec lui sur les choses de la foi : Dieu un, Jésus-Christ Dieu et Sauveur, la vie présente, voie unique et dernière qui conduit à la vie éternelle. Il y eut une telle sagesse dans l'esprit qui parlait en lui, que son hôte, ne résistant pas à

(1) F. Jordanus, *loc. cit.*, nº 17.
(2) *Ibid.*, nº 6.
(3) Il était né en 1170 (Theodoricus), il vint à Toulouse en 1203.

cette foi et à cette éloquence si vives, revint à des pensées de confiance, d'obéissance et d'amour envers l'Église (1). Ce fut comme le premier épi de cette belle et riche moisson qu'il devait donner à Dieu.

Il semblait donc que nul ne travaillerait mieux que Dominique à la conversion des hérétiques du Languedoc.

L'évêque d'Osma, en quittant Pamiers pour rentrer dans son diocèse, l'avait mis à la tête de la mission. Rien ne devait se faire que par lui : il était même entendu que Guillaume Claret, chargé de la direction du temporel, lui rendrait compte de son administration (2). Nous pensons qu'en ce moment saint Dominique avait encore avec lui quelques prêtres zélés du clergé séculier. Malgré les malheurs de l'Église du Languedoc, que nous n'avons nullement dissimulés, l'esprit sacerdotal n'était pas l'apanage exclusif des réguliers. En dehors des monastères, il y eut toujours des hommes recommandables pour leur science, leur piété et leur foi ; et quand le saint évêque d'Osma partit de Montpellier pour prêcher (1205), quelques prêtres se mirent avec empressement sous sa direction (3). Ces prêtres

(1) F. Jordanus, n° 8. Cf. Humbertus, n° 8.

(2) F. Jordanus, n° 16.

(3) Le P. Touron parle de sept ou huit Français ou Espagnols. (*Vie de saint Dominique*, liv. I, chap. XI.)

vécurent ensemble, sans autre règle que celle de la plus douce fraternité et sans autres liens que ceux qu'établit la vertu. Mais ils ne demeurèrent pas longtemps en très-grand nombre. Après la mort de Diégo d'Alzevedo, quelques-uns avaient quitté le Languedoc; de telle sorte que, vers l'année 1209, Dominique se trouva presque seul (1). Il n'en commença pas moins son apostolat de la prédication, qu'il poursuivit sans relâche jusqu'au Concile de Latran (2). Dès cette première année, Carcassonne, Toulouse, Albi furent principalement l'objet de ses courses. C'est aux habitants de ces pays, plus particulièrement désolés par l'hérésie, qu'il vint, selon l'expression de l'Évangile, reproduite par un chroniqueur du temps, dire, comme le ministre du roi, de se préparer à entrer dans la salle du festin où tout était prêt pour les recevoir (3). Jamais prédicateur plus fervent. Parmi les pieux enfants de Saint-Bruno, on conserve encore une tradition, selon laquelle saint Dominique, après un voyage fait à Cîteaux dans son adolescence, était allé frapper à la Chartreuse des Portes (4) et avait demandé à être admis à suivre leur règle. Mais,

(1) F. Jordanus, n° 17.
(2) *Ibid.*, F. Constantinus, n° 12.
(3) F. Constantinus, *Prolog.*
(4) Diocèse de Lyon.

selon cette même tradition, le prieur du monastère lui répondit : « Allez, Dieu a de plus grands desseins sur vous » (1). La prédication, voilà la vocation supérieure que Dieu lui réservait. En lui, ce fut la prédication de l'exemple qui brilla d'un plus vif éclat que l'éloquence ; car il vit, avec ce coup-d'œil rapide et sûr que Dieu donne aux saints, que la cupidité ou la dissolution de ceux-là mêmes que leur état engageait à une plus grande sainteté, étaient, selon l'expression d'un de ses biographes « une odeur de mort », empoisonnant les œuvres des « anges et des ministres de Dieu » (2). Il s'appliqua donc à la pratique des vertus les plus austères. Les hérétiques reprochaient au clergé l'amour des richesses : Dominique vécut dans une pauvreté extrême. De bonne heure, au reste, il avait montré l'estime qu'il professait pour cette vertu ; pendant qu'il étudiait en Espagne, n'avait-il pas vendu même ses livres pour faire des aumônes plus larges, montrant ainsi que toute pauvreté bien entendue se convertit en charité pour les autres (3) ? Il lui arriva même une fois de n'avoir que le royaume des cieux à offrir au batelier

(1) P. Touron, *La vie de saint Dominique*, liv. I. ch. V.
(2) Saint Paul.
(3) F. Constantinus, *Vit. Dom.*, nº 6.

de la Garonne, qui l'avait porté sur l'autre rive (1).

Pour cette autre vertu, la gloire du sacerdoce et la force de l'Église, dont l'Évangile n'est que le suave rayonnement, saint Dominique lui donna un éclat tout nouveau (2).

Partout il se conduisait non-seulement avec la prudence, la réserve et la modestie demandées par la vie chrétienne, mais encore avec cette mortification et cette austérité qui caractérisent les saints. On connaît l'histoire de la conversion de quelques jeunes femmes de Toulouse. Le trouble des idées était si grand alors, que la modestie dans le vêtement, la sévérité de la table qu'affectaient les hérétiques dans toutes leurs relations, avaient séduit et entraîné quelques femmes appartenant aux meilleures familles de Toulouse. Ces femmes s'étaient même réunies dans une même maison, où elles menaient la vie commune; elles voyaient souvent les chefs hérétiques et s'entretenaient ainsi dans leur ferveur de dualistes de la veille. Le saint, venant à Toulouse, apprit avec douleur l'état de ces âmes tombées. Ce ne fut pas assez pour lui d'avoir fondé la maison de Prouille, destinée à recevoir les jeunes filles du pays: il voulut aller aux mères

(1) F. Constantinus, *Vit. Dom.*, nº 32.

(2) Voir la lettre des deux archidiacres de Toulouse dans Quétif et Echard, t. I, p. 56.

elles-mêmes, afin de faire revenir pleinement dans les familles la vérité religieuse.

Il demanda donc à voir ces dames hérétiques; et il fit si bien, qu'elles revinrent aussitôt à la vieille foi de leurs pères (1).

On a donc méconnu le véritable caractère de l'apostolat de saint Dominique, quand on l'a représenté allant au-devant des croisés, les accompagnant dans leurs rapides conquêtes et demandant le sang des ennemis de l'Église. Un pareil récit n'est qu'un roman historique. Le grand missionnaire n'eut jamais d'autres armes que la patience, la douceur, l'humilité, la persuasion et la prière. Sans doute, il ne condamnait pas la croisade comme mauvaise en elle-même, la guerre étant devenue une nécessité extrême, devant laquelle les papes avaient hésité pendant un siècle; mais il savait qu'au-dessus de l'intimidation, il y a la persuasion qui seule engendre la confiance et l'amour. Il faut donc le regarder comme absolument étranger à ces exécutions sommaires, qui désolèrent le pays ; il eût voulu plus de ménagement et de douceur. Simon de Montfort se laissait conduire par le seul sentiment de la justice des armes et d'un devoir à remplir, et montrait ainsi, à sa manière, que seuls les saints sont indulgents et patients. Mais les historiens

(1) F. Humbertus, *Vit.*, cap. 18. Cf. F. Constant. *Vit.*, n° 15.

qui ont vu en saint Dominique le génie inspirateur des hautes œuvres accomplies par le chef de la croisade ont manqué de sens critique. Les chroniqueurs du temps, Pierre de Vaux-Cernay, Guillaume de Puylaurens, Guillaume de Tudèle, et tous ceux qui nous ont conservé le souvenir de cette guerre qui fondit sur le Languedoc comme un coup de foudre, n'ont jamais mêlé le nom de Dominique au récit des batailles, ni signalé sa présence dans les combats.

Une seule fois il apparaît : c'est à la bataille de Muret; et là même, avant que les soldats ne s'élancent, il supplie le comte de Montfort de ne pas engager le combat. Ce silence des chroniqueurs ne peut être que favorable à la charité du saint; il montre, ou bien que saint Dominique n'a pas suivi Simon dans ses courses militaires, ou bien qu'il n'a pas partagé le sentiment de ces chroniqueurs, qui, surtout Pierre de Vaux-Cernay, ne demandèrent contre les hérétiques que les rigueurs d'une justice toute militaire, et qui peut-être eurent dans saint Dominique un contradicteur dont ils ont tu les pensées.

Les hérétiques, du moins quelques-uns, cédèrent donc à la vertu qui éclatait en lui et à la lumière qui jaillissait de ses paroles (1). Il saisissait toutes les circonstances pour parler aux âmes. Pierre de

(1) Sponde, *An. Eccl. ad an.* 1206.

Vaux-Cernay signale une conférence qui eut lieu entre les prédicateurs et les hérétiques à Carmain, bourg qu'il place dans la proximité de Montpellier, mais que nous ne saurions désigner autrement. Il y avait là deux hérétiques, Thierry et Baudouin. Dans la conférence ils furent confondus. Loin de s'enorgueillir de ce triomphe. le saint aussitôt exhorta les assistants avec une onction, une charité et une éloquence toute apostolique qui toucha les plus obstinés (1).

Malheureusement les contemporains ne nous ont pas conservé le souvenir des prédications de saint Dominique dans le Languedoc avec ce détail, cette précision et cette suite, que l'esprit plus méthodique de notre siècle désirerait. Ils se sont bornés à le montrer parcourant les diocèses de Narbonne, de Carcassonne, d'Albi, de Toulouse et d'Agen. Ils n'ont voulu faire connaître que ses vertus et l'esprit qui l'animait; il est certain, en effet, que saint Dominique fut d'un désintéressement admirable, rare même dans la vie des saints. Il déclina pendant trois fois l'offre de l'épiscopat pour les siéges de Béziers, de Comminges et de Conserans (2).

D'autre part, il tressaillait d'une douce joie quand il réconciliait à l'Église un de ces égarés

(1) Pierre de Vaux-Cernay, *Hist.*, cap. v.
(2) Quétif et Echard, t. I, p. 8, col. 2, note.

de l'hérésie. Il est beau de voir combien cette joie déborde dans les lettres de réconciliation qu'il donna à Pons-Roger, habitant du village de Tréville en Lauraguais (1). Elle est exubérante dans cette autre lettre, par laquelle il permet à Raymond-Guillaume de Hauterive de recevoir dans sa maison de Toulouse l'hérétique Guillaume Ugution, dans l'espoir d'une conversion prochaine. Et en cela, saint Dominique se conformait aux désirs d'Innocent III, qui écrivait à l'archevêque de Tarragone et à ses suffragants : « A l'exemple de celui qui n'est pas un Dieu de dissension mais un Dieu de paix, voulant que tous soient sauvés et que chacun arrive à la vérité, nous avons reçu Durand de Osca » (2); et qui répondait aux évêques qui accusaient les disciples de cet hérétique converti de favoriser les Vaudois dans les diocèses de Narbonne, de Béziers, d'Uzès, de Nimes et de Carcassonne (3) et qui soupçonnaient la sincérité de sa conversion, que son retour à Dieu avait été véritable et qu'ils devaient l'annoncer à tous leurs fidèles, afin de lever tout scandale (4).

Malgré cet esprit de conciliation, de paix et de douceur, saint Dominique ne fut pas reçu

(1) Quétif et Echard, t. I. p. 9, col. 1, note.
(2) Reg. Innoc., lib. XI, ep. CXCVI.
(3) P. Touron, *Vie de saint Dom.*, lib. I, ch. X.
(4) Reg. Innoc., lib. XI, ep. CXCVI et CXCVII.

partout avec les égards dus, non-seulement à son caractère de missionnaire, mais à sa personne vénérable. Avant la prise de Carcassonne par les croisés (août 1208), il était venu dans cette ville, où les hérétiques s'étaient réunis après en avoir chassé l'évêque et le clergé. Il n'ignorait pas le danger qu'il courait. Mais il semblait que le danger même était un attrait de plus qui l'amenait dans la cité où commandait Raymond-Roger; car, à l'exemple de Pierre de Castelnau, dont le Languedoc venait d'apprendre la mort tragique, il demandait souvent à Dieu de donner sa vie pour la cause sainte. A Carcassonne, il fut effectivement fort mal reçu; on le chargea d'injures; les enfants, qu'on avait excités contre lui, le poursuivirent dans les rues, lui jetant les uns de la boue, les autres des pierres (1). Mais sa patience et sa douceur furent invincibles (2). Il n'en prêcha qu'avec plus de force et plus de fruit. Ce qui distingue saint Dominique pendant ces premières années de son apostolat, c'est son courage et sa confiance en Dieu.

En quittant Carcassonne, il visita Montréal et Fanjaux, où il avait déjà prêché et où il avait laissé des chrétiens fervents. Il visita ensuite Prouille, car il pensait entretenir dans cette maison

(1) P. Jordanus. Cf. Theodoricus.

(2) Bern. Guido, *ap.* Mart., t. VI, col. 399.

bénie la foi de Jésus-Christ. Il parcourut donc souvent le chemin qui conduit de Montréal à Fanjaux et à Prouille. Il alla de même voir souvent les missionnaires, ses compagnons, qu'il avait répandus en divers endroits et dont il avait pourvu les populations qui n'avaient point de prêtre (1). Ces courses apostoliques, répétées et jamais ralenties, dans lesquelles il multipliait les bénédictions et les encouragements, contrarièrent si fort les hérétiques, que ceux-ci résolurent de se débarrasser de ses prédications importunes. Ils postèrent donc deux routiers entre Prouille et Fanjaux, à un endroit où le saint passait souvent, et qui a depuis conservé le nom qui flétrit leur infâme conduite, *al sicarri* (lieu de l'assassin). Mais Dieu permit que ce jour-là le saint passât par un autre chemin, et ainsi les projets de l'enfer furent déjoués (2). Quelques jours après, Dominique les connut et il s'écria simplement : « J'aurais remercié le Seigneur, s'il m'avait jugé digne de répandre mon sang pour les intérêts de sa gloire. »

Jamais nous ne saurons tout ce que Dominique dut déployer de courage et de confiance pendant ces cinq premières années de sa mission (1208-1213). Trois fois le pays s'était révolté contre les armes successivement victorieuses et vaincues de Simon

(1) P. Touron, *Vie de saint Dominique,* liv. I, ch. XII.
(2) P. Jordanus, *Vit. Dom.* Cf. F. Theodoricus.

de Montfort; trois fois il avait été soumis. De part et d'autre c'étaient des représailles terribles. Un grand nombre de prêtres avaient été victimes de la rage hérétique (1). Les chemins, sans cesse battus par les routiers, gens sans aveu, contre lesquels les papes avaient si souvent et si justement imploré le secours du bras séculier, n'offraient aucune sûreté ; c'étaient partout de nouveaux dangers. Les villes elles-mêmes, objets d'incursions incessantes, ne présentaient aucun abri sûr.

Saint Dominique passait donc les nuits à prier pour obtenir par ses larmes la conversion des hérétiques; en retour, Dieu le protégeait de tout mal (2).

Une fois, il vendait le peu qu'il possédait pour offrir à un obstiné la subsistance qu'il disait trouver chez les hérétiques (3). Une autre fois, il arrachait au supplice un pauvre malheureux, ennemi de l'Église, dans l'espoir de le voir revenir à de meilleurs sentiments.

On se souvient de ce trait de cruauté des hérétiques qui, ayant arrêté, dans le voisinage de Carcassonne, un abbé et les deux religieux qui l'accompagnaient, les avaient impitoyablement

(1) Pierre de Vaux-Cernay.

(2) « Mansit autem in illis Tolosanis partibus multo tempore vir per omnia apostolicus, propugnans fidem, et expugnans hæresim verbis, exemplis, miraculis. » (F. Theodoricus, *ap.* Boll. 4 août.)

(3) F. Jordanus, *Vit. Dom.*

mis à mort. Guillaume de Rochefort, l'auteur de ces meurtres, avait échappé d'abord aux poursuites des croisés. Or, peu de jours après, quelques routiers furent saisis, se dirent hérétiques et furent condamnés à être brûlés. Quelles furent les représailles de Dominique? Pendant que l'on conduisait ces malheureux au supplice, Dominique ne cessa de les exhorter. Touché de compassion pour le plus jeune d'entre eux, Raymond de Grossi, il demanda même sa grâce, et l'ayant pris à part, il lui dit avec douceur : « Je sais, oui, je sais que, quoique bien tard, vous serez un homme bon et saint »; et il le renvoya. Pendant vingt ans encore cet homme persista dans ses erreurs; mais enfin, touché par la grâce, il revint à la foi, entra dans l'ordre même de saint Dominique où il fit une sainte mort (1).

Tel était « l'humble prédicateur », qui aimait les hérétiques comme autant de fils prodigues. Parmi les croisés, quelques-uns étaient ignorants et grossiers: c'étaient comme les derniers rejetons de ces barbares dont l'Église s'était emparée depuis six siècles, sans qu'elle eût pu encore corriger tout ce qu'il y avait de féroce dans leurs mœurs; saint Dominique les visitait et leur enseignait les voies de la douceur et de la modération envers ses enfants d'adoption.

(1) Theodor. de Apold., cap. IV, n° 54.

Dominique fut présent à la fameuse bataille de Muret (1213) (1). Or, comment s'y conduisit-il, lui qu'on a représenté comme un homme farouche? Au moment où Simon de Montfort se disposait à sortir de la ville, pour ce combat où devaient périr tant d'ennemis, il se présenta devant lui pour le dissuader et prévenir ce carnage d'hommes qu'il avait annoncé. Pourquoi donc l'a-t-on représenté (2) parcourant les rangs, armé de son crucifix, et excitant les croisés à verser le sang impur des hérétiques?

Après la bataille de Muret, il se rendit à Carcassonne. Guy, abbé de Vaux-Cernay, qui venait d'en être nommé évêque, le pria de prendre la direction de son diocèse pendant une absence qu'il serait peut-être obligé de prolonger. Dominique, qui avait refusé les honneurs de l'épiscopat, en accepta maintenant la charge, avec d'autant plus de joie qu'il pensa y trouver le moyen de faire du bien aux hérétiques. Il passa, en effet, à Carcassonne le temps qui s'écoula du mois d'octobre 1213 jusqu'après les pâques de l'année suivante, qui furent le 30 mars (3). Il ne cessa pas de

(1) *Chronic. præcl. Franc. facin. ad an.* 1213. Cf. Ange Manrique, *ad an.* 1213; Malvenda, *in annal. PP. Præd. ad an. 1213.*

(2) Benoît, *Hist. des Albig.*, liv. IV.

(3) Potthast, *Reg. sum. Pontif.*

prêcher dans toutes les paroisses du diocèse : il ne consentit pas à céder à un autre l'honneur et la joie de parler au peuple de Carcassonne pendant le carême (1).

Tel était cet homme, le vrai prédicateur de Dieu, toujours appliqué à la grande mission qu'il avait reçue du ciel. Les auteurs contemporains ont raconté avec admiration que, dans les jours qui suivirent son baptême, son heureuse mère vit sur le front de son enfant une étoile éclatante, dont les rayons brillants éclairaient le monde (2). Ce présage de l'année 1172 était en 1213 une réalité saisissante.

Voilà l'œuvre de saint Dominique.

Enfin, et c'est par ce dernier trait que nous voulons terminer cette étude, saint Dominique travailla au bien des âmes en compagnie d'un autre saint, saint Pierre Nolasque, fondateur de l'ordre de la Merci (3). Ainsi les nobles cœurs se rencontrent. A la vérité, saint Pierre Nolasque n'était qu'un jeune homme quand le bienheureux Dominique commença sa mission. Il était né en 1189, au Mas des Saintes-Puelles, situé près de Castelnaudary, c'est-à-dire au cœur même du mal. A l'arrivée de Simon de Montfort, il s'était

(1) P. Theodor., cap. IV, nº 50.

(2) F. Constantin., *Vit. Dom.*, nº 2. Cf. F. Jordanus, nº 4.

(3) Bolland. XXIX jan. Cf. *Vie des Saints*, de Baillet, 31 janv.

mis à la suite des croisés, remplissant déjà ce ministère de compassion et de charité envers les captifs que Dieu l'appelait à organiser. Il eut l'occasion de voir saint Dominique, et c'est au spectacle de son dévouement et de sa vertu que sa grande âme se forma à l'immolation et au renoncement. Saint Dominique était la trompette retentissante qui annonçait le royaume de Dieu, et saint Pierre Nolasque, la voix du pasteur allant à la brebis obstinée jusqu'au milieu des dangers du champ de bataille. Il est certain qu'après la bataille de Muret (septembre 1213), ils se rencontrèrent dans le même cachot, auprès du même prisonnier, aimable enfant de sept ans, fils de Pierre II d'Aragon, et portant en lui tout un royaume, depuis la mort de son père imprudent. Simon de Montfort tenait entre ses mains, avec les destinées de cet enfant, les destinées du royaume d'Aragon. Rien de plus facile, après sa célèbre victoire de Muret, que de se faire proclamer roi d'Aragon, ou tout au moins seigneur de la ville de Montpellier, alors vassale de la maison d'Aragon; mais cet homme, qu'on a représenté animé par la plus farouche ambition, n'en fit rien. C'eût été une spoliation, et dès-lors un crime, le crime commis quelques jours auparavant par Pierre II ; car gardons-nous de croire que le roi d'Aragon eût attaqué l'armée catholique à Muret

par attachement à l'hérésie, par amitié pour Raymond VI ou par amour pour cette belle dame à laquelle il écrivait ce billet plein de vanité, conservé par les auteurs du temps et que nous avons rapporté; Pierre II, victorieux à Muret, aurait ajouté à la couronne Toulouse, Carcassonne, Béziers, Foix, Pamiers. Ce projet aurait peut-être souri à bien d'autres qu'à Pierre II; mais Dieu l'avait arrêté, et Montfort, qui avait eu le pressentiment de ses desseins, voyait maintenant dans sa mort une vengeance du droit et de l'honneur. Il eut d'autant moins de peine à être favorable au jeune roi, que son cœur, naturellement généreux, l'y inclinait vivement. Il demanda donc à nos deux saints de lui porter les secours de la religion. Il voulut même que saint Pierre Nolasque se fixât auprès de lui, le formât à la vertu, l'instruisit dans les lettres et les sciences humaines et le rendît ainsi digne de succéder à un roi d'un vaillant courage et d'un noble cœur : belle vengeance du vainqueur qui l'honore plus que les brillantes victoires, et qui annonce, au milieu des horreurs de la guerre, l'aurore des plus beaux jours.

La célèbre victoire de Muret fut regardée comme la fin de cette croisade entreprise contre les ennemis du dedans: nous l'étudierons plus tard. Le moment semblait donc venu de con-

damner solennellement et pour une dernière fois les erreurs dualistes et de donner la formule précise et entière de la vérité outragée. Innocent III réunit donc à Rome un grand concile, qui fut le douzième œcuménique et le quatrième de Latran. Pendant deux ans, le Saint-Père prépara lui-même les travaux de l'assemblée, et quand, le 11 novembre 1215, le pape ouvrit le concile devant les quatre cent douze évêques et les huit cents abbés venus de tous les points du monde catholique, les évêques, qui dans plusieurs réunions préliminaires avaient pris connaissance des erreurs dualistes, n'eurent qu'à se prononcer. C'est un décret fameux que le premier qu'il porta (1). Les pères du concile ne donnèrent point à ce décret la forme de l'ana-

(1) « Firmiter credimus, et simpliciter confitemur, quod unus solus est verus Deus, æternus et immensus, omnipotens, incommutabilis, incomprehensibilis et ineffabilis, Pater, et Filius, et Spiritus Sanctus : tres quidem personæ, sed una essentia, substantia, seu natura simplex omnino. Pater a nullo, Filius autem a solo Patre, ac Spiritus Sanctus ab utroque pariter, absque initio semper et fine. Pater generans, Filius nascens, et Spiritus Sanctus procedens; consubstantiales et coæquales, coomnipotentes et coæterni, unum universorum principium, creator omnium invisibilium et visibilium, spiritualium et corporalium, qui sua omnipotenti virtute simul ab initio temporis utramque de nihilo condidit creaturam, spiritualem et corporalem, angelicam videlicet et mundanam, ac deinde humanam quasi communem ex spiritu et corpore constitutam.

thème, par ménagement peut-être pour les égarés si éloquemment prêchés par saint Dominique : ils préférèrent la forme d'une profession solennelle de foi ; car avec eux étaient tous les siècles passés dont les dualistes avaient travaillé avec tant d'obstination à dénaturer les traditions. Cette profession

Diabolus enim et dæmones alii, a Deo quidem natura creati sunt boni, sed ipsi per se facti sunt mali : homo vero diaboli suggestione peccavit.

Hæc sancta Trinitas secundum communem essentiam individua, et secundum personales proprietates discreta, per Mosen et sanctos Prophetas, aliosque famulos suos, juxta ordinatissimam dispositionem temporum, doctrinam humano generi tribuit salutarem. Et tandem unigenitus Dei Filius Jesus Christus a tota Trinitate communiter incarnatus, ex Maria semper Virgine Spiritus Sancti cooperatione conceptus, verus homo factus, ex anima rationali et humana carne compositus, una in duabus naturis persona, viam vitæ manifestius demonstravit. Qui cum secundum divinitatem sit immortalis et impassibilis, idem ipse secundum humanitatem factus est passibilis et mortalis : quin etiam pro salute humani generis in ligno crucis passus et mortuus descendit ad inferos, resurrexit a mortuis, et ascendit in cœlum. Sed descendit in anima, resurrexit in carne, ascenditque pariter utroque : venturus in fine sæculi judicare vivos et mortuos, et redditurus singulis secundum opera sua, tam reprobis quam electis. Qui omnes cum suis propriis corporibus resurgent, quæ nunc gestant, ut recipiant secundum merita sua, sive bona fuerint, sive mala, illi cum diabolo pœnam perpetuam, et isti cum Christo gloriam sempiternam.

Una vero est fidelium universalis Ecclesia, extra quam nullus omnino salvatur. In qua idem ipse sacerdos, et

de foi contenait trois parties qui regardaient, la première Dieu, la seconde l'Incarnation, la troisième les Sacrements. Dans la première, Dieu fut déclaré l'unique principe de toutes choses, créateur de l'univers entier, des corps et des esprits, des anges et des hommes. Le diable et les démons avaient été également créés par Dieu; mais au moment de leur création, ils n'étaient pas mauvais; ils le devinrent par leur propre faute, et depuis lors ils s'occupent de tenter les hommes:

sacrificium Jesus Christus: cujus corpus et sanguis in sacramento altaris sub speciebus panis et vini veraciter continentur; transsubstantiatis, pane in corpus, et vino in sanguinem, potestate divina, ut ad perficiendum mysterium unitatis accipiamus ipsi de suo quod accepit ipse de nostro. Et hoc utique sacramentum nemo potest conficere, nisi sacerdos, qui fuerit rite ordinatus secundum claves Ecclesiæ, quas ipse concessit Apostolis et eorum successoribus Jesus Christus.

Sacramentum vero baptismi, quod ad invocationem individuæ Trinitatis, videlicet Patris, et Filii, et Spiritus Sancti, consecratur in aqua, tam parvulis quam adultis, in forma Ecclesiæ a quocumque rite collatum, proficit ad salutem.

Et si post susceptionem baptismi quisquam prolapsus fuerit in peccatum, per veram pœnitentiam semper potest reparari. Non solum autem virgines et continentes, verum etiam conjugati, per fidem rectam et operationem bonam placentes Deo, ad æternam merentur beatitudinem pervenire.

(Mansi, t. XXII, p. 982. — Hard., t. VII, p. 15.)

enseignement donné par Moïse et les Prophètes inspirés de Dieu et parlant en son nom. La deuxième partie de la profession de foi parlait de l'Incarnation du Fils, de ses deux natures, du sacrifice de sa mort, de sa résurrection, de son ascension et de son retour à la fin du monde, ainsi que de la résurrection de tous les hommes et du jugement général. Enfin, la troisième partie traitait de l'Église et des sacrements; presque chaque mot y était dirigé contre les Cathares. Les pères confessaient le sacerdoce de Jésus-Christ et sa présence réelle dans l'Eucharistie, opérée par *transsubstantiation*, la validité du baptême et des autres Sacrements, quel que soit l'état de conscience du ministre, le salut possible non-seulement pour les vierges et les continents, mais encore pour ceux qui sont engagés dans les liens du mariage.

La doctrine dualiste était réfutée et condamnée dans son ensemble. L'Église avait parlé et la cause semblait finie. Elle l'était, en effet, pour tout esprit éclairé et pour tout cœur dépouillé des passions qui, depuis cent ans, agitaient si violemment l'Europe, et dans l'Europe le petit pays du Languedoc, devenu comme le rendez-vous des sectaires et le théâtre sanglant où se décidait, par la voie des armes, ce que n'avaient pu faire le devoir, la vertu et la foi.

Dans une autre étude, nous suivrons l'Église dans la sanglante croisade des Albigeois. Nous venons de voir qu'elle ne se mêle au bruit des batailles qu'après de longues et de pénibles hésitations : l'obstination menaçante des sectaires l'entraîna seule dans une guerre dont les rationalistes lui ont fait une cause de récriminations injurieuses. C'est un devoir pour nous de défendre la vérité méconnue : nous ne manquerons pas à cet honneur.

FIN.



PIÈCES JUSTIFICATIVES.

N° I. — Cf. p. 50.

Extrait de l'historien Socrate.

(*Histor. Eccl.*, lib. I, cap. XVII.)

Tempora regni Constantini permagnam copiam virorum sic præclarè ad virtutem institutorum effuderunt: sed in bono tritico zizania etiam nasci solent, et satanæ invidia insidias bonis rebus tendere consuevit. Nam paulò ante tempora Constantini, veræ religioni Christianæ, religio commentitia, gentilium ritus adumbrans, admixta est: non aliter atque inter Prophetas pseudoprophetæ, inter Apostolos pseudoapostoli exoriuntur. Id temporis enim Manichæus, Empedoclis gentilis philosophi dogma in Christianam religionem ficta simulationis specie voluit introducere: de quo quidem Eusebius cognomento Pamphilus, in septimo libro historiæ Ecclesiasticæ mentionem facit ille quidem, sed tamen non satis accuratè ejus res gestas persequitur: quocirca quod ab eo prætermissum est, à nobis explendum arbitror necessariò, ita enim tum qui fuerit Manichæus, tum qua ratione adductus res ejusmodi tam temerè aggredi non dubitarit, facillimè intelligetur. Scythianus quidam Saracenus uxorem habuit captivam, ex superiore Thebaide oriundam, cujus gratia domicilium rerum suarum in Ægypto collocavit: ubi autem disciplina Ægyptiorum erat institutus, Empedoclis et Pythagoræ opinionem in Christianam religionem introducere

contendit. Duas esse naturas, ut Empedocles, alteram bonam, alteram improbam asseruit: improbam quidem, Discordiam: bonam autem, Amicitiam nominavit. Istius Scythiani discipulus fuit Buddas, qui antè Terebynthus appellatus est; qui ad Babylonicam regionem, à Persis habitatam, profectus, multa prodigia de seipso falsò commentus est: nimirum quòd ex virgine natus esset, quodque in montibus educatus. Post ista quatuor libros conscripsit: quorum primum, De mysteriis; secundum, Evangelium; Thesaurum, tertium; quartum denique, Capita rerum inscripsit. Qui quidem cùm se quosdam ritus sacros exequi simularet, à maligno spiritu è sublimi in præceps dejectus est, sicque miserè periit. Mulier quædam, in cujus ædibus diversabatur, illum sepelivit; facultates ejus apud se retinuit, quibus puerum natum annos septem, nomine Cubricum, coemit. Illa, ubi istum in libertatem vindicasset, et litteris instituisset, non multo post è vita migravit; eique cùm omnes Terebynthi fortunas, tum libros quoque, quos à Scythiano edoctus composuerat, post mortem reliquit. Quas res cum acquisivisset libertus Cubricus, rectà in Persidem se confert; nomen commutat, et pro Cubrico Manetem se vocat: libros Buddæ sive Terebynthi, tanquam à se editos, illis quos errore implicaverat, proponit. Ac librorum argumenta verbo Christianam religionem complecti præ se ferunt, ipsa tamen disciplina omnino olent gentilitatem. Etenim Manes, utpote impius, homines ad multos deos colendos hortatur: solem adorandum docet: fatum introducit: quod in nostra situm est potestate, tollit. Animorum ex uno corpore in aliud migrationem manifestò tradit, Empedoclis, Pythagoræ et Ægyptiorum secutus opiniones. Christum natum esse non vult: illum spectrum fuisse dicit: Legem et Prophetas abrogat: seipsum nuncupat paracletum; quæ quidem omnia ab orthodoxa Ecclesiæ fide sunt penitùs aliena. In epistolis suis se Apostolum appellare non veretur. Sed tam impudentis mendacii debitas pœnas luit, idque talem ob causam. Filio regis Persarum in morbum delapso, pater omnem (ut dicitur) movebat lapidem, quò filius è morbo recrearetur. Ac de Manete certior factus, et ejus præstigias minimè fucatas esse ratus, tanquam Apostolum accersit, spem animo concipiens, filium morbo per eum levatum fore. Accedit ille

bonus vir : commentitiis præstigiis filium regis aggreditur. Rex ut viderat puerum in manibus ejus occubuisse, hominem in carcerem concludere conatur : debito supplicio afficere parat. Iste fugit in Mesopotamiam : sicque vitæ consulit. Cum regi Persarum nunciatum esset, illum in illis partibus versari, inde abripiendum curat : jubet vivum excoriari, pellem ejus palea confarciri, ante portas civitatis appendi. Atque ista quidem nos neutiquam confinximus, sed ex libro disputationis cujusdam Archelai, Cascharum, urbis Mesopotamiæ, episcopi, à nobis perlecta, excerpsimus. Ipse autem Archelaus ait se cum eo coràm disputasse : atque ea quæ erant antea de ejus vita scriptis prodita, narrat. Bonis igitur rebus prospere succedentibus, satanæ invidia (ut dixi) insidias parare solet. Sed quœ sit causæ, cur benignus noster Deus istud fieri permittat, utrum ut probam spectatamque Ecclesiæ doctrinam excutiat, et inanem ostentationem, quæ de fide in nonnullorum hominum animis ingenerari solet, penitùs amputet : vel alia de causa, quæcumque tandem illa fuerit, accidat : sicut perdifficile est ad explicandum, sic certè paucis expediri non potest : atque tempus opportunum ad illud indagandum nobis in præsentia non suppetit. Neque profectò est nobis propositum, varias doctrinæ et opinionum sententias exquisitè exagitare, neque abstrusam et reconditam de providentia et judicio Dei scientiam elicere : sed historiam rerum in Ecclesia gestarum pro virili nostra parte explicare. Quoniam autem à nobis commemoratum est, qua ratione execrabilis Manichæorum religio paulo ante Constantini tempora exorta sit, deinceps ad temporum ordinem huic historiæ institutæ propositum, redeamus.

N° 2. — Cf. p. 198.

Opinions sur l'origine des Albigeois.

Ce n'est pas la première fois qu'on a traité de l'origine des Albigeois. Sans en parler longuement, un grand nombre d'auteurs ont fait connaître leur pensée sur ce point.

M. Schmidt a mis en système les opinions qui se sont produites. Il les a groupées sous différents chefs ; le lecteur sera, sans doute, heureux d'en connaître l'ensemble.

I.—Les Cathares, et par conséquent les Albigeois, puisque ce dernier nom n'a été particulier qu'aux hérétiques du Languedoc, sont les successeurs directs des anciens Manichéens.

1° La plupart des auteurs du moyen âge disent simplement qu'ils sont Manichéens, sans montrer les rapports historiques qu'il y a entre eux et cette secte. Ce sont :

Au XI[e] siècle : Adémar de Chabanois, Roger de Chalons (*Gest. Episc. Leod.*), Hermann Contracte.

Au XII[e] siècle : Raoul Ardent, prédicateur du duc d'Aquitaine, Guibert de Nogent, le moine Henri, auteur des *Fastes de Corbie*, le Concile de Reims (1157), Eckbert de Schönau.

Au XIII[e] siècle: Innocent III, *les Annales de l'Abbaye d'Anchin*, *la Chronique d'Albéric des Trois-Fontaines*, Monéta de Crémone, Luc de Tuy, Étienne de Belleville.

Au XV[e] siècle : Eugène IV, *Lettre au légat en Bosnie* (1445).

Cependant Eckbert, Césaire d'Heisterbach, Monéta signalent dans l'Albigéisme quelques éléments pris ailleurs que dans le Manichéisme et dans les doctrines d'Origène.

Ce sont encore, dans les temps modernes :

Rielhini, qui a édité Monéta, les PP. Benoist et Langlois, historiens de la croisade Albigeoise, Capefigue (*Histoire de Philippe-Auguste*), Roger (*Archives historiques de l'Albigeois*), Compayré (*Études historiques sur les Albigeois*), Baur, de Tubingue, d'après lequel les Albigeois auraient essayé de ramener certaines doctrines de Manès à une apparence plus chrétienne, Hahn.

2° Quelques auteurs croient que le dualisme s'est développé par la floraison de germes manichéens conservés principalement en Italie, et restreignent la secte à l'Occident.

Pierre de Marca (*Histoire du Béarn*) dit que le dualisme a été comme le réveil d'anciens souvenirs de Manichéisme, ranimés par les communications que les Occidentaux, particulièrement les Français, eurent avec la Bulgarie, surtout depuis la conquête de Jérusalem. Hurter (*Vie d'Innocent III*) assure

que ces germes furent vivifiés par les Pauliciens, qui seraient venus en France, à la fin du XIe siècle.

Cf. Gieseler de Gœttingue *(Histoire de l'Église)*.

3° Plusieurs ont fait dériver les dualistes du XIe siècle des pays orientaux, et les rattachent aux Manichéens établis en Bulgarie.

Bossuet (*Histoire des Variat.*), Michaud *(Histoire des Croisades)*.

Füslin, écrivain suisse, admet simplement que les Manichéens se répandirent au IXe siècle en Bulgarie, au Xe en Italie, au XIe en France et en Allemagne.

Lami, qui a publié les documents tirés des Archives de l'inquisition de Florence, pense qu'au Xe siècle il y eut des établissements manichéens en Bulgarie, et que de-là l'hérésie s'étendit dans toute l'Europe.

II. — On fait venir les Albigeois, soit des sectes gnostiques, soit des sectes dualistes.

1° Ils viennent des Priscillianistes (*Histoire de Languedoc*, I, 148).

2° Ils viennent des Pauliciens ; Muratori *(Ant. Ital. med. œv.* v. 83), Mosheim (*Inst. hist. Eccl*,. 379), Gibbon, Ricchini, Fred. Schmidt, Hahn, qui dit qu'en France on appelait les Cathares Pauliciens, H. Julia *(Histoire de Béziers)*, Pierre de Sicile.

3° Ils viennent des Bogomiles, Farlati *(Illyria Sacra* , IV) Matter *(Histoire du Gnosticisme*, III, 257), Néander de Berlin *(Histoire du Bogomilisme*), Schmidt de Strasbourg.

III. — Un certain nombre d'auteurs ont soutenu l'opinion que les Cathares et les Albigeois n'ont pas été dualistes.

1° Quelques auteurs du moyen âge ont cru que les Cathares n'étaient que des Ariens, par exemple Roger de Hoveden *(Annal. Aquicinct.)* ; de même, dans nos temps modernes, le socinien Christophe Sandius (*Nucleus Hist. eccl.)* , Benoist, Parctelaine, Barrau et Darragon.

2° D'autres ont identifié les Cathares et les Vaudois : Chassamon, Percin, Léger, Henri Schmidt d'Iéna, Jones, Blair, Stanley, Faber.

Bossuet et Fleury ont soutenu la non-identité des Cathares et des Vaudois. Ils ont eu contre eux Allix, Basnage, Abadie, Beausobre, Voltaire *(Essai sur les mœurs*, p. 282), Muston, Monastier, Mary-Lafon *(Histoire du midi de la France)*.

N° 3. — Cf. p. 334.

Mort tragique de Guillaume de Cabestaing et de Marguerite.

« Guillaume était né de parents nobles, mais si pauvres, qu'il fut obligé de quitter de bonne heure la maison paternelle et d'aller se présenter à Raymond, seigneur de Roussillon, pour être son *varlet;* car, dans ces premiers temps, les jeunes gentilhommes nés sans fortune trouvaient une ressource assurée pour leur éducation dans la maison des seigneurs, soit de la cour, soit des provinces ; ils y étaient élevés en qualité de *varlets* ou de *varletons*, c'est-à-dire de pages.

» Cabestaing avait une figure et des manières qui lui gagnèrent les bonnes grâces de Raymond et de sa femme Marguerite, de la maison de Tarascon. Marguerite se défia d'autant moins des premiers mouvements de son cœur, qu'ils étaient réglés par ces principes d'honnêteté, dont les dames s'écartaient d'autant moins que les maximes de la chevalerie les y rappelaient sans cesse (?).

» Cependant ces goûts, tout innocents qu'ils pouvaient être, firent ombrage à Raymond, qui projeta d'en tirer une vengeance terrible. Ayant conduit un jour Cabestaing hors du château, il fondit sur lui l'épée à la main, le tua, lui coupa la tête, lui arracha le cœur, et mit l'un et l'autre dans un carnier. Ensuite, étant revenu au château, il manda le cuisinier; et lui donna le cœur comme un morceau de venaison, lui enjoignit de le faire cuire, et d'y mettre un assaisonnement convenable.

» Ses ordres furent exécutés ; Marguerite aimait la sauvagine, et pour sauvagine elle mangea ce qu'on lui servit, puis Raymond lui dit : « Dame, savez-vous de quelle viande vous

venez de faire si bonne chère? — Je n'en sais rien, répondit-elle, sinon qu'elle m'a paru exquise. — Vraiment, je le crois volontiers, répliqua le mari; aussi est-ce bien la chose que vous avez le plus chérie; et c'était bien raison que vous aimassiez mort ce que vous aimâtes vivant. » A quoi la femme répondit avec émotion : « Comment, que dites-vous ? » Alors, lui montrant la tête sanglante de Cabestaing : « Reconnaissez, lui dit-il, celui dont vous avez mangé le cœur. »

» A ce spectacle, Marguerite tombe évanouie ; et peu après, revenant à elle-même : « Oui, dit-elle d'une voix où la tendresse se faisait sentir à travers le désespoir, oui, je l'ai trouvé tellement délicieux, ce mets dont votre barbarie vient de me nourrir, que je n'en mangerai jamais d'autre pour ne pas perdre le goût qui m'en reste ; à bon droit, vous m'avez rendu ce qui fut toujours mien. »

» Raymond, transporté de fureur, court, l'épée à la main, sur sa femme. Elle échappe au coup en fuyant, va se précipiter volontairement par la fenêtre, et meurt de sa chute. »

La cruauté de Raymond révolta le sentiment public. Marguerite fut vengée. On détruisit le château et on ravagea les terres du meurtrier de Cabestaing. Mais la galanterie, cette galanterie tant chantée par les troubadours, n'avait-elle pas séduit et entraîné Marguerite ? On vit la comtesse de Saluces souffrir l'amour de Peyre Vidal ; Madame Marie de Ventadour, celui de Gaucelin Faïdit ; Madame de Marseille, femme du seigneur Barral, celui de Folquet. Marguerite seule auraitelle résisté au charme ?

(Papon, *Voyage de Provence*, p. 77-79.)

N° 4. — Cf. p. 339.

Succession des évêques Albigeois.

M. Dulaurier a donné le nom des évêques albigeois qui se succédèrent assez régulièrement dans chacun des diocèses dualistes.

A Toulouse, siégèrent : Bernard Raymond, élu à Saint-

Félix-de-Caraman, dont le coadjuteur, Gaucelin, habitait en 1220 au château de Montaigu; de 1224 à 1231, Guillabert de Castres, avec son diacre Jean Cambiaire, précédemment fils majour de l'évêque d'Agen; Bernard Oliba, qui en 1277 se réfugia au château de Sermione, en Lombardie.

En 1229, l'Église d'Agen fut réorganisée. Le parfait Tentó, nommé évêque, fut consacré par Guillabert de Castres, en compagnie du diacre Bonafos et du chevalier Guillaume Matfred. Vigoros de Bocona fut choisi comme *fils majeur* de Tento.

L'Église d'Albi eut pour chef Sicard Cellerier, dont le successeur fut Aymeri de Collet, que l'on trouve, en 1240, retiré dans une cabane, non loin du château de Montaigu, d'où il sortait pour aller prêcher. En 1241, une grande assemblée de *Parfaits* et de *Croyants* se tint sur les bords de la Larneta; il présida cette assemblée.

La Communauté de Carcassonne fut d'abord dirigée par Bernard Catala. Quand le diocèse fut établi, on nomma comme évêque Guiraud Mercier, auquel succédèrent Bernard Simorre et Pierre Abith.

On plaça à la tête du diocèse de Rodez Benoit de Ternes, qui fut consacré par Guillabert de Castres. Il eut pour *fils majeur* Raymond Agulier et pour *fils mineur* Pierre Bernard. Un de ses successeurs fut Martin de Tarabel, vers 1241.

Dans le Val-d'Aran fut établi évêque Raymond de Casalis, auquel succéda Raymond de Baymiac, qui, ayant abjuré l'hérésie en 1181, devint chanoine de la cathédrale de Saint-Saturnin de Toulouse.

N° 5. — Cf. p. 345.

Heriberti monachi epistola de Hæreticis Petragoricis.

(Marten., *Anecdot.*, I, 453, ex Ms. Elnon.)

Omnibus Christianis notum esse cupio ego Heribertus monachus, ut se caute agant a pseudoprophetis, qui Christianitatem pervertere nituntur. Surrexerunt enim in Petrago-

riensi regione quamplures hæretici, qui se dicunt apostolicam vitam ducere : carnes non comedunt, vinum non bibunt, nisi permodicum tertia die; centies in die flectunt genua, pecuniam non recipiunt. Illorum autem secta valde perversa est; *Gloria Patri* non dicunt, sed pro *Gloria Patri, Quoniam regnum tuum*, et *Tu dominaris universæ creaturæ in sæcula sæculorum. Amen.* Eleemosynam nihil esse, quia unde fieri possit, nihil debere possideri. Missam pro nihil ducunt, neque communionem percipi debere dicunt, sed fragmen panis. Missam si quis cantaverit, seductionis causa, nec canonem dicit, nec communionem percipit, sed hostiam juxta aut retro altare, aut in missalem projicit. Crucem, seu vultum Domini non adorant, sed adorantes prohibent; ita ut ante vultum Domini dicant : *O quam miseri sunt, qui te adorant!* psalmo dicente : *Simulacra gentium*, etc. In hac seductione quamplures jam non solum nobiles, propria relinquentes, sed et clerici, presbyteri, monachi et monachæ pervenerunt. Nullus enim tam rusticus est, si se eis conjunxerit, quin infrà octo dies tam sapiens sit litteris, ut nec verbis, nec exemplis amplius superari possit. Nullo modo detineri possunt, quia si capiuntur, nulla vinctione possunt servari diabolo eos liberante, et ita universi, ut sperent et velint invenire eos qui se crucient et morti tradant. Faciunt quoque multa signa; nam sicubi ferreis catenis vel compedibus vincti missi fuerint in tonnam vinariam, ita ut fundus sursum vertatur, et custodes fortissimi adhibeantur, in crastino non inveniunt, quoadusque se voluntarie repræsentaverint, vas vini vacuum ex suo vino parumper immisso in crastino plenum investitur. Alia quoque permulta et mira faciunt. Princeps eorum Ponnus vocatur.

N° 6. — Cf. p. 351.

Ad Hildefonsum comitem Sancti-Ægidii, de Henrico hæretico.

(*S. Bern. op.*, p. I, epist. CCXLI.)

Quanta audivimus et cognovimus mala, quæ in Ecclesiis Dei fecit, et facit quotidie Henricus hæreticus? Versatur in

terra vestra sub vestimentis ovium lupus rapax : sed ad Domini designationem, a fructibus ejus cognoscimus illum. Basilicæ sine plebibus, plebes sine sacerdotibus, sacerdotes sine debita reverentia sunt, et sine Christo denique Christiani. Ecclesiæ synagogæ reputantur : sanctuarium Dei sanctum esse negatur : Sacramenta non sacra censentur : dies festivis frustrantur solemniis. Moriuntur homines in peccatis suis ; rapiantur animæ passim ad tribunal terrificum, heu ! nec pœnitentia reconciliati, nec sancta communione muniti. Parvulis Christianorum Christi intercluditur vita, dum Baptismi negatur gratia : nec saluti propinquare sinuntur, Salvatore licet pie clamante pro eis : *Sinite*, inquit, *parvulos venire ad me*. Ergone qui homines et jumenta salvavit, quemadmodum multiplicavit misericordiam suam Deus, ad solos tamen innocentes non patitur eamdem tam multam misericordiam pervenire ? Quid, quæso, quid invidet parvulis Salvatorem parvulum, qui natus est eis ? Invidia hæc diabolica est : invidia hæc mors intravit in orbem terrarum. An putat parvulos Salvatore non egere, quia parvuli sunt ? Si ita est, ergo gratis magnus Dominus factus est parvus : ut omittam, quod flagellatus est, quod sputis illitus, quod cruci affixus, quod denique mortuus est.

Non est hic homo a Deo, qui sic contraria Deo et facit, et loquitur. Proh dolor ! auditur tamen a pluribus ; et populum qui sibi credat, habet. O infelicissimum populum ! Ad vocem unius hæretici siluerunt in eo omnes propheticæ et apostolicæ voces, quæ de convocanda in una Christi fide e cunctis nationibus Ecclesia, uno veritatis spiritu cecinerunt. Ergo fefellerunt divina oracula, falluntur omnium oculi et animi ; qui quod legunt prædictum, intuentur impletum. Quam certe manifestam omnibus veritatem solus iste stupenda, et prorsus Judaica cæcitate, aut non videns, aut invidens adimpletam, simul nescio qua arte diabolica persuasit populo stulto et insipienti, de re manifesta nec suis credere oculis : fefellisse priores, errare posteros : totum mundum etiam post effusum Christi sanguinem perditum iri : et ad solos, quos decipit, totas miserationum Dei divitias, et universitatis gratiam pervenisse. Et nunc hujus rei gratia, licet in multa corporis infirmitate, iter arripui ad has partes, quas potissimum

singularis ferus depascitur, dum non est qui resistat, neque qui salvum faciat. Quippe de tota Francia pro simili effugatus malitia, has solas sibi invenit expositas ; in quibus fiducialiter sub tuo dominatu in gregem Christi toto furore bacchatur, quod tuo ne honori congruat, princeps illustris, ipse judicato. Nec mirum tamen, si serpens ille callidus decepit te, quippe speciem pietatis habens, cujus virtutem penitus abnegavit.

Sed nunc audi quis ille sit. Homo apostata est : qui relicto religionis habitu (nam monachus exstitit), ad spurcitias carnis et sæculi, tamquam canis ad suum vomitum, est reversus. Præ confusione autem habitare inter cognatos et notos non sustinens, vel potius non permissus ob magnitudinem criminis ; succinxit lumbos suos, et iter qua nesciebat, arripuit, factus gyrovagus et profugus super terram. Cumque mendicare cœpisset, posuit in sumptu Evangelium (nam litteratus erat), et venale distrahens verbum Dei, evangelizabat ut manducaret. Si quid supra victum elicere poterat a simplicioribus populi, vel ab aliqua matronarum ; id ludendo aleis, aut certe in usus turpiores turpiter effundebat. Frequenter siquidem post diurnum populi plausum, nocte insecuta cum meretricibus inventus est prædicator insignis, et interdum etiam cum conjugatis. Inquire, si placet, vir nobilis, quomodo de Lausana civitate exierit ; quomodo de Cenomannis, quomodo de Pictavi, quomodo de Burdegali : nec patet ei uspiam reversionis aditus, utpote qui fœda post se ubique reliquerit vestigia. Tu de tali arbore tandem bonos sperabas fructus ? Terræ profecto in qua est, fecit fetere odorem in universa terra : quia *non potest*, juxta sermonem Domini, *arbor mala fructus bonos facere*.

Hæc ergo, ut dixi, causa adventûs mei. Nec a me ipso nunc venio, sed vocatione pariter et miseratione Ecclesiæ trahor : si forte spina illa, et prava ipsius, dum adhuc parva sunt, germina de agro dominico exstirpari queant, non mea, qui nullus sum, sed sanctorum, cum quibus sum, episcoporum manu, tua quoque potenti dextera cooperante. In quibus præcipuus est venerabilis Ostiensis episcopus, ab Apostolica Sede ad hoc ipsum directus ; homo qui magna fecit in Israel, et victoriam dedit Ecclesiæ suæ in multis per illum Dominus

omnipotens. Tua interest, vir inclyte, honorifice suscipere illum, et eos qui cum ipso sunt; ac ne tantus labor tantorum virorum, pro tua potissimum tuorumque salute susceptus, inefficax sit, secundum potestatem desuper datam tibi operam dare.

N° 7. — Cf. p. 360.

Manifestatio hæresis Catharorum, quam fecit Bonacursus, qui quondam fuit magister illorum, Mediolani, coram populo.

In nomine Domini nostri Jesu-Christi.

Dominus noster Jesus-Christus, qui Ecclesiam suam semper et ubique protegit et gubernat, atque fidem catholicam confirmat et conservat, errores illorum, qui Cathari vocantur, manifestare et aperire per suam misericordiam sanctam volens; quemdam episcopum doctorem, Bonacursum nomine, misericorditer gratia Sancti Spiritus illuminavit, et ad sinum sanctæ matris Ecclesiæ per gratiam renovavit; unde immensas laudes Deo omnibusque Sanctis referamus. Illorum quidem hæresis non solum formidabilis, verum etiam ad loquendum seu ad audiendum nimis est terribilis atque exsecrabilis. Nam quidam illorum dicunt Deum creasse omnia elementa, alii dicunt illa elementa diabolum creasse; sententia autem omnium est, illa elementa diabolum divisisse. Dicunt etiam eumdem diabolum Adam de limo terræ fecisse et quemdam angelum lucis in eo summâ vi inclusisse, de quo credunt dictum esse in Evangelio : « Homo quidam descendebat a Jerusalem in Jericho, etc. » (Lc. x). Evam dicunt fecisse, cum quâ concubuit, et inde natus est Caïn, de sanguine cujus dicunt natos esse canes, ideoque tam fideles sunt hominibus. Conjunctio Adæ cum Eva, ut dicunt, fuit pomum vetitum. Alium errorem inducunt, scilicet omnia quæ facta sunt in aere, in mari et in terra, facta esse a diabolo, sicut homines, animata et inanimata. Ex filiabus Evæ et dæmonibus dicunt natos esse gigantes, qui cognoverunt per dæmones patres suos diabolum omnia creasse. Unde diabolus dolens

eos ista scire, dixit : « Pœnitet me fecisse hominem » (Gen. VI). Unde quia Noe hoc ignoravit, a diluvio liberatus est, cui dicunt dictum esse a diabolo : « Ingredere in arcam » (Gen. VII). Enoc ab eodem translatum esse dicunt.

Iterum asserunt, quæcumque sunt facta vel dicta Abrahæ, Isaac et Jacob, a dæmone dicta et facta esse. Dicunt etiam quod diabolus Moysi in rubo apparuit, et locutus est ei. Insuper miracula quæ facta sunt in conspectu Pharaonis per Moysen ; et quod filii Israel per Mare Rubrum transierunt, et educti sunt in terram promissionis ; et de locutione Dei ad ipsum, et de lege quam dedit illi Deus : omnia ista dicunt et credunt esse facta ab ipso diabolo magistro eorum. De dictis sanctorum Prophetarum dicunt quædam esse revelata a spiritu Dei, quædam a spiritu maligno. Unde Apostolus : « Omnia probate ; quod bonum est, tenete » (1 Thess. V). David propter adulterium et homicidium damnant. Eliam a curru a diabolo delatum esse dicunt. De angelo a Deo Zachariæ misso, angelum diaboli asserunt. Ipsum quoque Joannem, quo nemo major est, testante Domino, damnant. Quare ? Quia Dominus dicit in Evangelio : « Qui minor est in regno cœlorum, major est illo » (Matth. II). Et quia dubitavit de Christo, cum dixit : « Tu es qui venturus es, an alium exspectamus ? » (Lc. VII). Mariam matrem Domini nostri credunt natam fuisse.... de Christo dicunt, quod non habuit animatum corpus, non manducavit, neque bibit, sed nec aliqua secundum hominem fecit, sed videbatur ita. Dextrum latronem dicunt in inferno esse. Non credunt corpus Christi resurrexisse, nec in cœlum assumptum fuisse, neque carnis resurrectionem, nec Christum descendisse in infernum. Non credunt filium æqualem Patri, quia dixit : « Pater major me est » (Joan. XIV). Crucem dicunt caracterem esse bestiæ, quæ in Apocalypsi esse legitur, et abominationem stantem in loco sancto. Beatum Sylvestrum dicunt Antichristum fuisse, de quo legitur in Epistolis : « Filius perditionis » est, « qui extollitur supra omne quod dicitur Deus » (II Th. II). A tempore illo dicunt Ecclesiam esse perditam. Nullum credunt in conjugio salvari posse.

Doctores autem damnant omnes ; videlicet Ambrosium, Gregorium, Augustinum, Hieronymum, et alios universaliter damnant. Si quis manducaverit carnem, vel ova, seu caseum,

vel aliquid bestialis naturæ, quod damnationem sibi manducat. Per baptismum aquæ Spiritum Sanctum nullo modo credunt posse accipi ; nec aliquam substantiam visibilem credunt ullo modo in corpus Christi posse converti. Credunt etiam (quod) omnis quijurat, damnabitur ; et credunt nullum posse salvari, nisi quadam sua impositione manuum, quam baptismum appellant, et renovationem Sancti Spiritus. Ipsum diabolum credunt esse solem, lunam dicunt esse Evam, et per singulos menses dicunt eos fornicari, ut vir cum aliquâ meretrice. Omnes stellas credunt esse dæmones. Ad ultimum dicunt sine illis neminem posse salvari. Ecce talis hæresis Catharorum a qua Deus avertat universalitatem Catholicorum. — Amen.

(D. D'Achery, *Spicil.*, I, p. 208. — *Patrologie* de Migne, t. CCIV, col. 775.

N° 8. — Cf. p. 382.

Acta Concilii Lombariensis.

Anno ab Incarnatione Domini MCLXV, talis diffinitiva sententia lata est super altercatione et assertione atque impugnatione fidei catholicæ, quam expugnare nitebantur quidam qui faciebant se appellari Boni-homines, quos manu tenebant homines de Lumbers. Et hæc sententia lata est per manum Giraldi Albiensis episcopi, electis ac statutis judicibus ab utraque parte, et cognoscentibus atque adsidentibus præfato episcopo Gaucelino Lodovensi episcopo, et Castrensi abbate de Ardurello, et Abbate de Candillo, et Arnaldo Bebeno : in præsentia bonorum virorum tam clericorum quam laicorum : videlicet domni Pontii Narbonensis archiepiscopi, Arnaldi Nemausensis episcopi, G........ Tolosani episcopi, W....... Agathensis episcopi, Ramundi abbatis beati Pontii, P...... Sendracensis abbatis, abbatis Fontis Frigidi, abbatis de Galac, et præpositi Tolosani, ac præpositi Albiensis, et archidiaconorum Narbonensis et Agathensis, et prioris beatæ Mariæ de Monte-Pessulano, et B. prioris de Cella-nova, et M. Blanc,

et Hugonis de Veireiras, et laicorum Trencavelli, et uxoris comitis Raimundi Tolosani, et Sicardi vicecomitis de Laurac, et L. de Dorniano, et multorum virorum, ac fere totius populi Albiensis et de Lumbers, aliorumque populorum castrorum.

Interrogavit Lodovensis episcopus eos qui faciunt se nuncupari Boni-homines jussu episcopi Albiensis, assessorumque ejus, in primo capitulo, si recipiebant legem Moysi ac prophetas, seu psalmos, et vetus testamentum, et doctores novi testamenti. Responderunt coram omni multitudine, quia non recipiebant legem Moysi, neque prophetas, neque psalmos, nec vetus testamentum, nisi solummodo evangelia, epistolas Pauli, et septem canonicas epistolas, actusque apostolorum et Apocalypsim. Secundo interrogavit eos de fide sua, uti eam apponerent. Respondentes dixerunt, quod non dicerent, nisi cogerentur. Tertio interrogavit eos de baptismate parvulorum, et si salvabuntur per baptismum. Dixerunt quod nihil dicerent, sed de evangelio et epistolis responderent. Quarto interrogavit eos de corpore et sanguine Domini, ubi consecrabatur, vel per quos, et qui sumebant, et si magis, vel melius consecrabatur per bonum quam per malum. Responderunt quia qui digne sumebant, salvabantur; et qui indigne, acquirebant sibi damnationem. Et dixerunt quod ab omni bono tam clerico, quam laico consecrabatur. Et nihil aliud responderent, quia non debebant cogi respondere de fide sua. Quinto interrogavit eos quid sentiebant de matrimonio, et si poterant salvari, si carnaliter jungebantur vir et mulier. Noluerunt repondere nisi hoc tantum, videlicet quia vir et mulier jungebantur propter luxuriam atque fornicationem, sicut B. Paulus in epistola sua. Sexto interrogavit eos de pœnitentia, an in fine fieret ad salutem; vel si milites qui vulnerabantur mortaliter, salvarentur si pœniterent in fine; vel si deberet unusquisque confiteri peccata sua sacerdotibus et ministris ecclesiæ, vel cuilibet laico; vel de quibus ait B. Jacobus: *Confitemini alterutrum peccata vestra*. Qui respondentes dixerunt infirmis sufficere si confiterentur cui vellent. De militibus vero dicere noluerunt, quia non dicit B. Jacobus nisi de infirmantibus. Quæsivit etiam ab eis, si sufficiebat sola cordis contritio et oris confessio, vel si erat necesse ut

facerent satisfactionem post datam pœnitentiam, jejuniis, afflictionibus et eleemosynis, peccata sua lugentes, si suppeteret eis facultas. Responderuntque atque dixerunt, quia Jacobus non nisi hoc tantum ut confiterentur, et sic salvarentur : nec volebant esse meliores apostolo, ut aliquid de suo adjungerent sicut episcopi faciunt. Dixerunt etiam multa non interrogati, quod non debebant omnino jurare per aliquod sacramentum, sicut dicebat Jesus in Evangelio, et Jacobus in epistola sua. Dixerunt etiam, quia Paulus aiebat in epistola sua quales erant ordinandi in ecclesia episcopi et presbyteri : et si tales non ordinabantur, quales ordinandos præcipiebat Paulus, non erant episcopi neque presbyteri, sed lupi rapaces et hypocritæ et seductores, amantes salutationes in foro, primas cathedras et primos accubitus in cœnis, volentes vocari rabbi et magistri contra præceptum Christi, ferentes albas et candidas vestes, gestantes in digitis aureos annulos gemmatos : quod non præcipit magister eorum Jesus. Et multa alia convicia improperantes. Et idcirco quia non erant episcopi neque presbyteri, nisi tales quales fuerunt presbyteri qui tradiderunt Jesum : non debebant illis obedire, quia mali erant, non boni doctores, sed mercenarii. Contra ea quæ dicebant inductæ sunt novi testamenti auctoritates multæ a domino Pontio Narbonensi archiepiscopo, et Arnaldo Nemausensi episcopo, et Petro Sendracensi abbate, et Abbate de Fonte-Frigido. Auditis itaque utrimque allegationibus et novi testamenti auctoritatibus, non enim volebant recipere judicium nisi per novum testamentum : diffinitivam sententiam de jure et ex novo testamento protulit Lodovensis episcopus ex mandato Albiensis episcopi et adsessorum supra nominatorum, coram omnibus prædictis facto ab omnibus silentio.

Ego Gaucelinus Lodovensis episcopus ex præcepto Albiensis episcopi adsessorumque ejus, judico istos, qui vocant se Bonos-homines, hæreticos esse et damno sectam hæreticorum de Lumbers, ubicumque sint. Atque hoc judicamus per auctoritates novi testamenti, id est Evangelia et epistolas, atque psalmos, actusque apostolorum et Apocalypsim.

In primo capitulo damnamus eos, et judicamus istos hæreticos esse. Lex enim recipienda est per Evangelium : et qui

legem non recipit, Dominum Jesum Christum non credit. Ipse enim in Evangelio ait: *Si crederetis Moysi, crederetis forsitan et mihi. Ipse enim de me scripsit: Quod si litteris illius non creditis, quomodo verbis meis credetis?* (Joan., v.) Et iterum: *Non veni legem solvere, sed adimplere.* (Matth., v.) Et iterum: *Oportet impleri quæ scripta sunt in lege et prophetis et psalmis de me.* (Luc., XXIV.) Ecce prophetas et psalmos cum lege. Item: *O stulti et tardi corde ad credendum in omnibus quæ locuti sunt prophetæ. Et incipiens a Moyse interpretabatur illis scripturas.* (Luc., XXIV.) Quare autem interpretabatur illis scripturas, et quare doctrinam dabat de lege et prophetis? nisi quia volebat ut legem et prophetas reciperent, et ut confirmarentur in fide per legem et prophetas? Multa etiam sæpe Dominus Jesus inducens de divite et Lazaro exemplum, Abraham fatetur in requie, et jubentem, ut Moysen audiant et prophetas. Ostendit etiam factis legem esse bonam, quia circumcisus est, et in templo est præsentatus, et hostia est pro eo oblata secundum legem Moysi, et ipse ascendit ad diem festum. In transfiguratione quoque Moyses et Elias prophetæ apparuerunt perhibentes ei testimonium. Convincimus etiam eos per epistolas. Ait enim beatus Paulus: *Quæcunque scripta sunt, ad nostram doctrinam scripta sunt.* (Rom., XV.) Et iterum: *Omnis scriptura divinitus inspirata, utilis est ad docendum, ad arguendum, ad corripiendum, vel ad justitiam, ut perfectus sit homo Dei, ad omne opus bonum instructus.* (II Tim., III.) Et iterum: *Nihil extra dico quam quod locuti sunt prophetæ futura esse et Moyses.* (Ac., XXVI.) Etiam et Petrus sanctissimus: *Habemus firmiorem propheticæ sermonem, cui benefacitis intendentes, quasi lucernæ lucenti in caliginoso loco.* (II Pet., I.) Quod etiam doctores sint recipiendi. Ait enim B. Paulus: *Quosdam quidem posuit Deus in ecclesia, primum apostolos, secundo prophetas, tertio doctores.* (I Cor., 12.) Beatus Paulus etiam inducit exemplum: *Maledictus omnis homo, qui non permanserit in omnia verba legis.* (Gal., III.) Et tam ipse, quam cæteri apostoli, multa inducunt testimonia de lege et prophetis et psalmis. Quod quidem non fecissent, si dicta eorum non fuissent recipienda: nec prædicationem suam eorum testimonio affirmarent, si Moysi

et Prophetis et David credendum non esset. Confessi sunt etiam isti hæretici recipere Moysen et prophetas et psalmos, in his tantum testimoniis, quæ inducuntur a Jesu et apostolis, et non in aliis. Nos vero dicimus quod si instrumentum, vel scriptum testamentum proferatur, et in aliqua parte sui credatur, debet totum credi, aut in nulla parte sui recipi.

In secundo capitulo convincimus istos et judicamus hæreticos esse, auctoritatibus novi testamenti. Dicimus enim quia fidem catholicam non habet, qui eam non confitetur, quando interrogatur, vel fides periclitatur. Unde Dominus in actibus apostolorum narrat ad Ananiam de beato Paulo : *Vas electionis est mihi, ut portet nomen meum coram gentibus et regibus et filiis Israel.* (Act., IX.) Item Dominus de confitenti centurione ait : *Non inveni tantam fidem in Israel.* Cum fuisset etiam apostolis denuntiatum ne loquerentur in nomine Jesu, confidenter dicit B. Petrus : *Oportet nos magis obedire Deo, quam hominibus.* (Act., V.) Ecce quia B. Petrus dicit, quod a Deo est sibi injunctum, ut coram hominibus fidem suam adnuntiet. Interrogatus etiam quis de fide Jesu Christi respondere debet, sicut fecit B. Petrus a Domino interrogatus : *Quem*, inquit, *dicunt esse homines filium hominis?* (Matth., XVI.) Respondit S. Petrus, et dixit : *Tu es Christus filius Dei vivi.* Interrogavit etiam Dominus cœcum illuminatum, non ante illuminationem, sed post : *Credis in filium Dei vivi?* Et ille : *Credo Domine.* (Joan., VIII.) Interrogata autem a Domino Martha : *Credis hoc?* Ait illi : *Utique Domine ego credidi quia tu es Christus filius Dei vivi, qui in hunc mundum venisti.* (Joan., II.) Item S. Apostolus : *Corde creditur ad justitiam, ore autem confessio fit ad salutem.* (Rom., X.) Item B. Petrus in fine suæ epistolæ, postquam tradidit mandata et fidei doctrinam, volens aliquid magnum et memorabile tradere, sicut fecit Dominus in fine sui testamenti et prædicationis tradens corpus suum et sanguinem. Melius enim commendantur memoriæ, quæ in fine sermonis traduntur atque dicuntur. Sermonem suum ita S. Petrus conclusit : *Dominum Jesum Christum sanctificate in cordibus vestris, parati ad satisfactionem omni poscenti vos rationem de ea quæ in vobis est fide et spe.* (I Pet., III.) Isti etiam hæretici jactant se non mentiri. Nos vero dicimus, quia plane

mentiuntur. Est enim fraus in tacendo et in dicendo. Unde B. Paulus confidenter in faciem restitit Petro, quia circumcidebat. Visum enim fuerat B. Paulo, quia veritatem evangelii non adnuntiaret, quia aliud præcipiebat, quam corde credebat. Veritas enim dicti consistit in tribus, in corde, ore et opere. *Unde dicitur quod ore duorum vel trium testium stat omne verbum.* Secundum hanc intelligentiam dicit Dominus: *Qui confitebitur me coram omnibus hominibus, confitebor et ego eum coram patre meo.* (Math., XVIII.) Et item: *Oportebat prædicari pœnitentiam in nomine ejus in omnes gentes.* (Matth., X.) Item Jesus: *Omnis spiritus qui confitetur Jesum in carne venisse, ex Deo est.* (Luc., XXIV.) Et item: *Quisquis confessus fuerit, quod Jesus est filius Dei, in Deo manet et Deus in eo.* (I Joan., IV.) Et item epistolis B. Pauli: *Nemo dicit Dominus Jesus, nisi in Spiritu sancto.* Aliquando enim loquitur quis corde et non ore, ut Moyses: ore enim tacebat et corde loquebatur. Cui Dominus: *Ut quid clamas ad me?* Diabolus enim corde tacebat, et ore loquebatur, dicens: *Quid nobis et tibi Jesu Nazarene? Cur venisti ante tempus torquere nos?* (Matth., XXIX.) Et item: *Scio quia sis sanctus Dei.* Et in actibus apostolorum: *Jesum novi, Paulum scio.* (Act., XIX.) Nunquid diabolus veritatem dicebat, in quo nulla veritas est, et qui est pater mendacii testante Domino? vel quomodo dicebat in Spiritu sancto, in quo Spiritus sanctus non est? Dominus quidem dicit: *Non omnis qui dicit mihi Domine, Domine, intrabit in regnum cœlorum.* (Matth., VII.) Et item: *Ut quid vocatis me, Domine, Domine, et non facitis quæ dico?* Quomodo enim malus dicit Dominus, Jesus, in Spiritu sancto, cum in eo Spiritus sanctus non sit? *Spiritus enim sanctus disciplinæ effugiet fictum, nec habitat in corpore subdito peccatis.* (Sap., I.) Dicit ergo B. Paulus, de dicto in quo concurrunt fides, spes, caritas. Veraciter enim dicit, qui voluntatem suam sono vocis enunciat, et qui corde tenet, ore fatetur, et operibus exequitur.

In tertio capitulo convincimus istos et judicamus hæreticos esse, novi testamenti auctoritatibus. Dicimus enim quod *Deus vult omnem hominem salvum fieri, et ad agnitionem veritatis venire* (I Tim., II.), sicut narrat scriptura. Nec Christus pro omnibus esset crucifixus, qui omnia traxit ad se, nec esset

datum plenum salutis remedium : si tantum salvarentur majores, qui originali peccato actualia addiderunt ; et si infantes non salvarentur, quos Deus creaverat et formaverat ad imaginem et similitudinem suam, qui nullum peccatum forte fecerunt, sed tantum originale contraxerunt. Baptisma enim generaliter omnibus esse traditum, tam majoribus, quam minoribus, sicut ait Dominus discipulis: *Ite docete omnes gentes, baptisantes eos in nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti.* (Matth., XXVIII.) Et item : *Nisi quis renatus fuerit ex aqua et Spiritu sancto, non intrabit in regnum cœlorum.* (Joan., III.) Dominus dicit discipulis: *Sinite parvulos venire ad me, talium est enim regnum cœlorum.* (Mc., X.) Quod quidem dicit duplici ex causa. Scilicet ut qui salvari volunt, malitia et dolo parvuli sint, et idem simplicis, sicut ipse ait : *Nisi efficiamini sicut parvuli isti, non intrabitis in regnum cœlorum.* (Matth., XVIII.) Vel ideo dicit, ne apostoli, eorumque successores, super baptisandis unquam dubitarent. Baptisma enim successit circumcisionis in locum, quæ quidem præcepta erat in majoribus et in infantibus. Et baptisma est generalius et plenius, quia masculi et feminæ baptisantur, et gratiæ ibi præstantur. Si autem quæratur, cujus fide salvantur infantes, cum ipsi fidem non habeant, sine qua impossibile est Deo placere : dicimus quia fide ecclesiæ, vel fide patrinorum, sicut paralyticus est curatus fide offerentium, et per tegulas submittentium eum; et filius reguli, et filia Cananææ salvati sunt eadem hora qua regulus et Cananæa crediderunt. Dicimus enim, quod baptisma debet celebrari in ecclesia, et per ministros ecclesiæ, nisi necessitas urgeat. Unde dicit B. Paulus: *Qui idoneos nos fecit ministros novi testamenti.* (II Corin., III.)

In quarto capitulo convincimus et judicamus istos hæreticos esse novi testamenti auctoritatibus: quia corpus Dominicum non consecratur nisi per sacerdotem, sive bonus sit, sive malus. Per verba enim sacra, quæ dixit Salvator in cœna, scilicet: *Hoc est corpus meum*, et *Hic est sanguis meus*, consecratur et conficitur Dominicum corpus. Sicut enim imperatoris, vel regis Franciæ, vel alicujus potentis nuntius non corrumpit, nec vilificat sui abjectione vel pannositate quod dicit : sic verba Domini sacra variantur, non vitiantur, non

maculantur. Et sicut solis radius transiens per cloacas, maculam non contrahit vel fœtorem; vel sicut aqua pura et nitida transit ad areolas per canales luteos ac sordidos vel limosos: sic verba Dominica non sordidantur, nec melius nec nitidus per bonum quam per malum proferuntur. Quoniam ad Dominum *non est transmutatio, nec vicissitudinis obumbratio.*

Quod autem corpus Dominicum celebrari non debeat nisi in ecclesia, Paulus ait: *Aut ecclesiam Dei contemnitis? Numquid domos non habetis ad manducandum.* (I Cor., XI.) Item S. Paulus ad Timotheum: *Oportet te conversari in domo Dei, quod est Dei vivi ecclesia, columna, et firmamentum veritatis.* (I Tim., III.) Omnes etiam fideles debent doctrinam suam accipere in ecclesia. Unde B. Paulus: *Mulieribus in ecclesia loqui non permitto, sed in silentio discant cum omni humilitate.* (I Tim., II.) Hic est enim panis angelorum, quem manducat homo, qui descendit de cœlo. Et sicut manna quod pluerat de cœlo, ac virga Aaron, quæ fronduerat, servabantur in arca, et tabulæ testamenti, quæ erant scriptæ digito Dei: sic corpus Dominicum non consecratur, nec custoditur nisi in ecclesia, carissimum Domini sanctuarium. Et sicut arca deferebatur in humeris a solis levitis, et custodiebatur, et soli levitæ ministrabant in tabernaculo Domino: sic solis sacerdotibus et eorum ministris commissa est ecclesiæ cura atque tradita. De hac arca dicitur in Apocalypsi: *Apertum est cœlum, et visa est arca testamenti in templo ejus.* (II.) Solis etiam sacerdotibus tradita est potestas ligandi atque solvendi. Unde Dominus B. Petro: *Quodcumque ligaveris super terram, erit ligatum et in cœlis; et quodcumque solveris super terram, erit solutum et in cœlis.* (Matth., XVI.) Et B. Paulus Timotheum: *Hujus rei gratia reliquite Cretæ, ut corrigas ea quæ desunt, ut constituas presbyteros per singulas civitates.* (Tit., I.) Item de ordinibus: *Presbyteri, qui bene præsunt, duplici honore digni habeantur.* (I Tim., V.) Item: *Adversus presbyterum accusationes noli accipere, nisi sub duobus vel tribus testibus.* Et item: *Oportet diaconos pudicos esse.* Et item: *Omnibus qui sunt Philippis episcopis et diaconibus, gratia sit vobis et pax.* (Philip., I.) Ecce quibus committitur verbum Dei, scilicet verbum prædicationis et correctionis. Item B. Paulus:

Argue, obsecra, increpa in omni potestate et discretione. (II Tim., IV.) Et item Dominus ad discipulos: *Docete eos servare omnia quæcumque mandavi vobis.* Istis ergo presbyteris, episcopis, diaconibus, clerici et laici debent obedire propter Deum, sive sint boni, sive sint mali. Unde Dominus: *Super cathedram Moysi sederunt Scribæ et Pharisæi: quæ dicunt facite, quæ autem faciunt facere nolite.* (Ibid., XXIII.) Et B. Petrus de potestatibus: *Subditi estote dominis vestris, non tantum bonis et modestis, sed etiam discolis.* (I Pet., II.) Et item: *Sit pastor potens in doctrina sua.* (Tit., I.) Et item: *Obedite præpositis vestris, et subjacete eis. Ipsi enim pervigilant, quasi pro animabus vestris rationem reddituri, ut cum gaudio hoc faciant et non gementes.* (Heb., XIII.) Item: *Mementote præpositorum vestrorum, qui vobis locuti sunt verbum Dei: quorum intuentes exitum conversationis, imitamini fidem. Quia qui altario servit, de altario participet. Et si vobis spiritalia seminamus, non magnum est si carnalia vestra metamus.* (I Cor., IX.) Et item ad Timotheum: *Tu autem permane in his omnibus quæ didicisti, et credita sunt tibi: quia ab infantia sacras litteras didicisti, quæ te possunt instruere ad salutem.* (II Tim., III.)

In quinto capitulo convincimus et judicamus istos hæreticos esse, novi testamenti auctoritatibus, quia nolunt confiteri, quod vir et mulier possint salvari, si carnaliter misceantur. Qui quidem palam prædicare soliti sunt, quod vir et mulier salvari non poterant, nisi carnaliter convenirent. Laudant enim et approbant fecunditatem pecudum; et damnant et improbant fecunditatem hominum, et amant sterilitatem mulierum. Sicut scriptura narrat: *Beatæ steriles, et ventres qui non genuerunt, etc.* (Luc., XXIII.) Et hoc quidem prædicant, ut innumerabilis substantiæ rarus inveniatur dominus, et quæ facta est creatura ad usum et servitium hominum, careat possessore, habitatore, rectore: volentes omnes esse sicut ipsi sunt. Juxta quod ait B. Paulus: *Volo omnes esse sicut ego sum.* (I Cor., VII.) Et sic virginitatem videntur prædicare, ut sint omnes virgines, sicut fuit Christus et Maria virgo. Et Dominus ipse dixit: *Crescite et multiplicamini et replete terram.* (Gen., I; Joan., II.) Videntur enim nuptias detrahere, et eas damnare, quas quidem dominus Jesus

sua et Mariæ matris suæ, et discipulorum præsentia dedicavit, et aquæ in vinum versæ miraculo illustravit. Dicit etiam Evangelio : *Quod Deus conjunxit, homo non separet.* (Matth., XIX.) Et non nisi causa fornicationis liceat viro uxorem dimittere. Item B. Paulus : *Qui matrimonio jungit virginem suam, bene facit.* Et item : *Si nubat virgo, non peccat.* Et item : *Mulier alligata est legi, quanto tempore vivit vir ejus, nec habet potestatem sui corporis, sed vir. Similiter et de viro.* Et item : *Nolite fraudare invicem, nisi ex consensu, ut vacetis orationi. Postea revertimini in idipsum, ne tentet vos satanas.* (I Cor., VII.) Item : *Volo juniores nubere, filios procreare, matres familias esse.* (I Tim., V.) Et item : *Non ego dico, sed Dominus.* Et item : *Salvabitur mulier per natorum generationem.* (I Tim., II.) Si esset peccatum filios procreare, quare diceret Dominus, cur diceret apostolus bonum esse ? et quare diceret, revertimini, et volo ? Numquid vult Deus, numquid vult apostolus, ut fiat peccatum ? Credimus itaque quod vir et uxor salvantur, licet carnaliter misceantur.

In sexto capitulo convincimus istos et judicamus hæreticos esse, et ab unitate ecclesiæ præcisos, novi testamenti auctoritatibus. Dicimus enim, quia ministerium ac potestatem ligandi atque solvendi Petro sanctissimo tradidit Dominus, dicens : *Quodcumque ligaveris, etc.* (Matth., XVI.) Et B. Jacobus : *Infirmatur quis in vobis? inducat presbyteros ecclesiæ.* (Jacob., V.) Et item : *Ecce ego mitto ad vos sapientes et scribas.* (Matth., XXIII.) Et sicut ait in evangelio Dominus : *Non omnes capiunt verbum istud.* (Matth., XVI.) Præterea dicimus, quod stantes deberent de evangelio respondere, et disputare, cum omnes christiani stent, quando evangelium recitatur. Et si tunc stamus, cum legitur : multo fortius, cum exponitur. Nec debuissent locum tenere sedendi, postquam elegerant locum standi. Multas etiam habemus auctoritates, quibus colligitur manifeste, quod stare debeat quis, cum evangelium adnuntiat : ut est illud : *Stetit Jesus in loco campestri.* (Luc., VI.) Et item : *Stabat Jesus et clamabat dicens : Medius vestrum stetit, quem vos nescitis.* (Joan., VII.) Et item post resurrectionem apostolos confirmans et prædicans, stetit. Unde dicitur : *Stetit Jesus in medio discipulorum suorum,*

et dixit: Pax vobis. (Joan., xx.) Ipsi autem non obtinent locum judicantis, sed respondentis. Dominus enim sedere debuit, cui a patre omne judicium datum est. Ipsi vero non judicant, sed judicantur: nec eis est in ecclesiæ ministerium concessum prædicandi. Isti autem hæretici tales sunt, quales doctor sanctæ ecclesiæ futuros esse prænuntiat dicens: *Mali homines et seductores proficient in pejus, errantes et in errorem mittentes. Erit enim tempus, cum sanam doctrinam non sustinebunt, sed a veritate auditum avertent, ad fabulas autem convertentur.* (II Tim., III.) Item: *Quidam aberrantes, aversi sunt in vaniloquium, volentes esse legis doctores, non intelligentes quæ loquuntur, neque de quibus affirmant.* (I Tim., I.) Istorum vero inobedientiam punire deberent ecclesiæ prælati atque corrigere coram omnibus. Unde S. Paulus: *Peccantes coram omnibus arguantur, ut cæteri corrigantur.* (I Tim., v.) Item B. Paulus ad prælatos: *Habentes in promptu ulcisci omnem inobedientiam.* (II Cor., x.) Et: *Eos qui contradicunt potentes argue.* (Tit. I.) Et item: *Argue, obsecra, increpa, in omni imperio.* (II Tim. IV.) Et item: *Tradidi hujusmodi satanæ in interitum carnis, ut spiritus sit salvus in judicii diem.* (II. Cor. v.) Itemque: *Judicavi eum qui hujusmodi est.* Itemque: *Qui aliud vobis adnuntiaverit, anathema sit.*

Responderunt hæretici, quia episcopus qui dederat sententiam erat hæreticus, et non ipsi: et quod erat inimicus eorum, atque erat lupus rapax, et hypocrita, et inimicus Dei, ac non bene judicaverat. Et noluerant respondere de fide sua, quia cavebant se ab eo, sicut eis præceperat Dominus in evangelio: *Attendite a falsis prophetis, qui veniunt ad vos in vestimentis ovium, intrinsecus sunt lupi rapaces.* (Matth., VII.) Et quod ipse erat persecutor eorum fraudulentus, et parati erant ostendere per evangelia atque epistolas quod non erat bonus pastor, neque ipse, neque cæteri episcopi vel presbyteri, sed potius mercenarii. Respondit episcopus, quod sententia in eos de jure erat dictata, et paratus erat probare in curia domini Alexandri papæ catholici, et in curia Ludovici regis Franciæ, et in curia Raimundi comitis Tolosani, vel uxoris ejus, quæ erat præsens, vel in curia præsentis Trencavelli, quod recte fuerat judicatum, et quod isti mani-

feste essent heretici, et de heresi notati. Atque promisit se eos accusare de heresi in omni curia catholica, et se subiturum judicii discrimen.

Videntes vero se esse convictos atque confusos, converterunt se ad omnem populum dicentes : Audite, ô boni viri, fidem nostram, quam confitemur, nunc confitemur autem propter dilectionem et gratiam vestri. Respondit episcopus prædictus : Vos non dicitis, quod propter gratiam Domini dicatis : atque dicitis, propter gratiam populi. Et illi inquiunt : Nos credimus unum Deum vivum et verum, trinumque atque unum, Patrem, et Filium, et Spiritum sanctum : filiumque Dei carnem suscepisse, baptisatum fuisse in Jordane, jejunasse in deserto, prædicasse salutem nostram, passum, mortuum atque sepultum, ad inferos descendisse, resurrexisse tertia die, ad cœlos ascendisse, Spiritum paraclitum in die Pentecostes discipulis misisse, venturum in die judicii ad judicandos vivos et mortuos, omnesque resurrecturos. Cognoscimus etiam quia quod corde credimus ore debemus confiteri. Credimus quia non salvatur qui non manducat corpus Christi : et quod non consecratur nisi in ecclesia, atque etiam nisi a sacerdote sive bono, sive malo, nec melius fieri per bonum quam per malum. Credimus etiam quod non salvatur quis, nisi per baptismum, et parvulos salvari per baptisma. Credimus etiam, quod vir et mulier salvantur, licet carnaliter misceantur. Et quod pœnitentiam debeat unusquisque accipere ore et corde, atque a sacerdote et in ecclesia baptisari. Et quidem si quid in ecclesia amplius posset ostendi per evangelia vel epistolas, illud crederent et confiterentur.

Interrogavit etiam eos episcopus prædictus, si jurarent se tenere fidem istam et credere. Et si quid amplius debeant confiteri, quod male senserant atque prædicaverant, an non? Respondentes dixerunt, quod nullo modo jurarent, quia contra evangelium facerent, et epistolas. Contra eos vero inducte sunt novi testamenti auctoritates a predictis catholicis personis. Auditis itaque utrimque auctoritatibus, surgens prædictus episcopus judicavit sic.

Ego Gaucelinus episcopus Lodovensis, jussu et mandato Albiensis episcopi, adsessorumque ejus, judico et per sen-

tentiam dico, quod male sentiunt hæretici isti de jurejurando, et debent jurare, si resipiscere volunt, præstandumque est jusjurandum ubi fides periclitatur. Et quia infames sunt, et de hæresi notati, debent purgare suam innocentiam, et redeuntes ad ecclesiæ unitatem, fidem suam debent jurejurando adstruere, sicut tenet et credit ecclesia catholica: ne infirmi qui sunt in ecclesia corrumpantur, et ne oves morbidæ universum gregem contaminent. Nec est contra evangelium vel epistolas Jacobi. Quod enim dicitur in evangelio: *Sit sermo vester, est est, non non, neque jurabitis per cœlum neque per terram*, etc. (Matth., v), non prohibetur jurare per Deum, sed per creaturas. Gentes enim colebant creaturas: et si fuisset licitum jurare per creaturas, reverentia et honor, qui soli Deo debetur, creaturis exhiberetur, et sic idola et creaturæ velut Deus adorarentur. Legitur enim in Apocalypsi, quod *Angelus levavit manum suam in cœlum, et juravit per viventem in sæcula sæculorum.* (Apoc., x.) Et B. Paulus ad Hebræos inquit: *Quoniam Deus neminem habuit, per quem juraret majorem, juravit, inquit, per semetipsum. Homines enim per majorem sui jurant, et omnis controversiæ eorum finis ad confirmationem est juramentum. In quibus abundantius volens ostendere Deus pollicitationis heredibus immobilitatem consilii sui, interposuit jusjurandnm.* (Heb., vi.) Juravit Deus dicens: *Juravi per memetipsum.* (Gen., xxii.) Et item: *Juravit Dominus, et non pœnitebit eum.* (Psal., cix.) Apostolus etiam frequenter juravit per Deum sic: *Testis est mihi Deus.* (Philipp., i.) Itemque: *Testor Deum.* (I Tim., v.) Si itaque juravit Dominus, juravit Angelus, juravit Apostolus: quare non recte juratur, ubi maxime fides periclitatur? Vel illud quod dicitur in evangelio, et in epistola B. Jacobi, consilium est, non præceptum, quia si non juraretur, non dejuraretur. *Et quod amplius est, a malo est.* (Matth., v.) Id est, de infirmitate non credentis, non de infirmitate jurantis. Vel secundum primam expositionem, a malo est, id est ex peccato vel diabolo, quia suadet jurare per creaturas. Videntes itaque quod super hoc erant convicti, dixerunt quod episcopus Albiensis fecerat eis pactum quod non cogeret eos jurare. Quod ipse episcopus Albiensis negavit.

Surgens itaque episcopus Albiensis dixit: Sententiam,

quam nunc protulit Gaucelinus episcopus Lodovensis, ego confirmo et laudo, atque meo jussu data est, et commoneo milites de Lumbers, quatinus non manu teneant eos per finitionem, quam fecerunt in manu mea.

Ego Castrensis abbas electus judex hanc sententiam laudo, et assensu meo data est ita.

Ego Ardulensis abbas electus judex hanc sententiam laudo, et assensu meo sic data est.

Ego Arnaldus Debe electus judex similiter hanc sententiam laudo, et meo assensu sic data est.

Ego Candiliensis abbas electus judex sententiam hanc laudo.

Ego Pontius de Arsax Narbonensis archiepiscopus, hanc sententiam ratam habeo, atque istos hæreticos esse scio, et eorum sententiam improbo.

Ego Arnaldus Nemausensis pontifex similiter laudo hanc sententiam.

Ego G...... Tolosanus episcopus similiter laudo et affirmo hanc sententiam.

Ego G........ Agathensis præsul similiter facio, et excommunico eos, atque ejicio eos de divino officio sanctæ matris Ecclesiæ, et omnes illos qui istos fraudatores christianorum audierint, aut manutenuerint, sint cum illis in æterna damnatione, donec ad satisfactionem veniant.

Ego Raimundus abbas B. Pontii similiter.

Ego Enricus abbas Galiacensis similiter.

Ego abbas Fontis Frigidi similiter.

Ego M........ Tolosensis præpositus similiter.

Ego Gil...... abbas et præpositus similiter.

Ego R...... archidiaconus Agathensis similiter.

Ego Guido prior de Montepessulano similiter.

Et ego P..... Sendracensis abbas similiter.

Et ego magister Blancus similiter.

Et ego Bego de Verreiras similiter.

Et ego Trencavellus vicecomes in nostra præsentia, sicut judicatum est, laudo et affirmo similiter.

Et ego Constantia, soror regis Franciæ uxorque comitis Raimundi Tolosani, similiter.

Et ego Sicardus vicecomes Lauracensis similiter.

Et ego Isarnus de Dornia similiter laudo et affirmo hanc sententiam cum omnibus istis antedictis, in præsentia populorum castrorum, scilicet de Lumbers et Albi, aliorumque multorum populorum qui hanc sententiam laudare atque judicare audiunt.

N° 9. — Cf. p. 386.

Meurtre de Raymond Trencavel.

Sane quoniam de eodem Guillelmo (Raymundus Trencavel) incidentes facta est mentio, silendum non est quid in illum postea, excrescente supra modum malitia, sit a suis commissum : quam levis occasio piaculare peperit scandalum, et quam terribile subsecutum sit inauditæ ultionis exemplum. Res enim recentis memoriæ est, crebro certoque mihi comperta relatu. Idem vir nobilis et magnus, juxta nomen magnorum qui sunt in illa terra, cum post Tolosanam, cui interfuit, expeditionem, finibus suis per circuitum fortiter defendendis in pace ageret ; causa exstitit ut nepoti incursu hostium laboranti, subvenire deberet. Denique ipse cum manu non parva præcedens, præcepit ut reliquus exercitus sequeretur. Erumpens ergo ex subjectis urbibus Bederensi (Biterrensi) et Carcassonensi, juventus non modica, armis animisque instructa properabat. Contigit autem ut quidam Bederensis, numero fretus concivium, equiti non ignobili simul procedenti petulanter injuriam faceret, equo ejus militari, quem dextrarium vocant, ablato et ferendis in viâ sarcinis deputato. Eques vero, sibi toto ordine equestri adjuncto, in præsentia ducis acerrimam movit querelam, illatam injuriam tanquam minus quidem damnosam, sed multum dedecorosam exagerans. Dux vero placare volens equites, constanter pronuntiantes quod protinus ab exercitu discederent, si Bederensis concivis sui impunitate gauderent, auctorem injuriæ conquerentium tradidit voluntati. Quem illi levi quidem sed aliquantulum indecora mulctatum pœna tanquam dehonestatum et deinceps sine honore victurum dimiserunt. Unde vehementer indignata est civitas Bederensis, quasi unius civis vel exiguum dedecus universitatem suam maculasset. Itaque universi cives domino suo ab expeditione reverso lacrymabiliter supplicarunt, ut aliquo honesto et competenti modo subjectæ et devotæ sibi urbis dedecus aboleret. Ille, ut erat animi satis civilis, clementer humiliterque respondit, seque id quod necessitate placandi equites actum fuisset, libenter emendaturum, et civibus optimis die certo ex eorum arbitrio

solemniter satisfacturum spopondit : quam illi sponsionem amplexi quieverunt. Statuto die sponsor cum amicis et subjectis nobilibus adfuit : et basilicam cathedralem ingressus, civium, quibus præsente episcopo satisfaceret, præstolabatur adventum, illi quoque, furore callide dissimulato, mox affluere, loricas et sicas veste superducta tegentes ; procedensque in medium qui injuriam fecerat, et ignominiam reportarat : « Ecce ego, inquit, homo infelix et vitæ pertæsus, eo quod mihi contigerit cum dedecore vivere. Dicat nunc, si placet, dignatio tua, domine mi, utrum velit quod circa me actum est emendare, ut velim possimque vivere. » Tunc vir memorabilis satis civiliter et infra personam dominantis : « Paratus sum, inquit, super hoc præsentium procerum consilio civiumque arbitrio stare, sicut spopondi. » Rursus ille : « Bene, inquit, diceres, si alicujus exhibitione honoris a te nostra posset confusio compensari. Nunc autem, cum in ea mensura, quâ mensus es nobis dedecus, non possis remetiri honorem, nostram non aliter quam tuo necesse est sanguine maculam expiari. » Quo dicto, arma cives nequissimi, quæ occuluerant, retexerunt ; et impetu facto coram sacro altari, frustra se pene usque ad periculum proprium objectante episcopo, dominum proprium cum amicis et proceribus suis lanistæ crudelissimi perimerunt.

(Ex Guillelmi Neubrigensis, *De rebus Anglicis*, lib. II. — *Recueil des histor. des Gaules*, t. XIII, p. 107.)

N° 10. — Cf. p. 394.

Notitia conciliabuli apud S. Felicem de Caraman sub Papa hæreticorum Niquinta celebrati.

Ecclesia Tolosana adduxit Papam Niquinta in castro sancti Felicis, et magna multitudo hominum et mulierum ecclesiæ Tolosanæ, aliarumque ecclesiarum vicinarum, congregaverunt se ibi ut acciperent consolamentum quod dominus Papa

Niquinta cœpit consolare. Postea vero Robertus de Spernone, episcopus ecclesiæ Francigenarum (id est, illius sectæ hominum habitantium respectu Occitanorum ultra Ligerim), venit cum consilio suo : Marchus Lombardiæ venit cum consilio suo similiter, et Sicardus Cellarerius ecclesiæ Albiensis episcopus venit cum consilio suo et B. (Bernardus) Catalani venit cum consilio suo ecclesiæ Carcassensis, et consilium ecclesiæ Aranensis (le Val-d'Aran) fuit ibi. Omnes igitur innumerabiliter congregati voluerunt habere episcopum; et elegerunt Bernardum Raimundum homines Tolosanæ ecclesiæ qui voluerunt habere episcopum. Similiter Bernardus Catalani et consilium ecclesiæ Carcassensis, rogatus ac mandatus ab ecclesiâ Tolosanâ, et cum consilio et voluntate et solutione domini S. (Sicardi) Cellarerii, elegerunt Guiraldum Mercerium, et homines Aranenses elegerunt Raimundum de Casalis. Postea Robertus de Spernone accepit consolamentum et ordinem episcopi a domino Papa Niquinta, ut esset episcopus ecclesiarum Francigenarum. Similiter et S. Cellarerius accepit consolamentum et ordinem episcopi, ut esset episcopus ecclesiæ Albiensis. Similiter vero Marchus consolamentum et ordinem episcopi, ut esset episcopus ecclesiæ Lumbardiæ. Similiter vero Bernardus Raimundus accepit consolamentum et ordinem episcopi, ut esset episcopus ecclesiæ Tolosanæ. Similiter Guiraldus Mercerius accepit consolamentum et ordinem episcopi, ut esset episcopus ecclesiæ Carcassensis; et Raimundus de Casalis accepit consolamentum et ordinem, ut esset episcopus Aranensis.

Post hæc vero Papa Niquinta dixit ecclesiæ Tolosanæ : « Vos dixistis mihi ut ego dicam vobis consuetudines primitivarum ecclesiarum, sint leves an graves. Ei ego dicam : Septem ecclesiæ Asiæ fuerunt divisæ et terminatæ inter illas, et nulla illarum faciebat ad aliam aliquam rem ad suam contradictionem. Ecclesiæ Romanæ et Drogometiæ et Melenguiæ et Bulgariæ et Dalmatiæ sunt divisæ et terminatæ, et una ad alteram non facit aliquam rem ad suam contradictionem; et ita pacem habent inter se : similiter vos facite. »

Ecclesia vero Tolosana elegit Bernardum Raimundum et

Guillermum Garcias, et Ermengaudum *de Forest*, et Raimundum de Beruniaco, et Guillabertum de Bonovillario, et Bernardum Guillermum *Contor*, et Bernardum Guillermum Bonæ-Villæ et Bertrandum de Avinone, ut essent divisores. Ecclesia vero Carcassensis elegit Guiraldum Mercerium, et Bernardum Catalanum, et Gregorium et Petrum Calidas-Manus, et Raimundum Pontium et Bertrandum de Molino, et Martinum de Ipsa-Sala, et Raimundum Guibertum, ut essent divisores ecclesiæ. Et isti congregati et bene consiliati dixerunt quod ecclesia Tolosana et ecclesia Carcassensis sint divisæ propter episcopatus; quod sic (scilicet) episcopatus Tolosæ dividitur cum archiepiscopatu Narbonensi in duobus locis, et cum episcopatu Carcassensi a Sancto-Pontio, sicut montana pergit inter castrum Cabaretii et castrum Alti-Pulli, et usque ad divisionem castri Saxiati et castri Verduni, et pergit inter Montem-Regalem et Fanum-Jovis; quod sicut alii episcopatus dividuntur ab exitu Radensis usque ad Leridam sicut pergit apud Tolosam, ita ecclesia Tolosana maneat in sua potestate et in suo gubernamento omnem episcopatum Carcassensis et archiepiscopatum Narbonensem, et aliam terram, sicut divisum et dictum est, usque ad Leridam, sicut vergit ad mare.

Et ita ecclesiæ sunt divisæ sicut dictum est, ut habeant pacem ad invicem, et una ad alteram non faciat aliquid ad suam contradictionem. Hujus sunt testes rei et defensores Bernardus Raimundus, et Guillelmus Garcias, et Ermengaudus de Bauniaco, et Guilabertus de Bonovillario, et Bernardus Guillelmi Contor, et B. (Bernardus) Guillermi Bonæ-Villæ, Bertrandus de Avinone; et ecclesiæ Carcassensis Guiraldus Mercerii et B. Catalani; et Gregorius et Petrus Calidas-Manus, et Raimundus Pontii, et Bertrandus de Molino, et Martinus de Ipsa-Sala, Raimundus Guiberti. Et omnes isti mandaverunt et dixerunt Ermengaudo de Foresto ut faceret dictatum et chartam Tolosanæ ecclesiæ : similiter et Petro Bernardo, ut faceret chartam ecclesiæ Carcassensis.

(Voir D. Vaissette, t. III, n. I, *Hist. de Lang.*, IV — D. Bouquet, t. XIV, p. 448.)

N° 11. — Cf. p. 413.

Lettre du cardinal Pierre de Saint-Chrysogone à l'univers catholique.

Petrus, Dei gratia, tituli Sancti Chrysogoni presbyter cardinalis, apostolicæ sedis legatus, universis sanctæ matris Ecclesiæ filiis, catholicam atque apostolicam fidem servantibus, in Domino salutem. Testante apostolo, sicut unus Deus, ita una fides esse dignoscitur, a cujus integritate nullus potest sine periculo deviare : cujus fundamentum, præter quod nullus aliud potest ponere, Apostoli et apostolici vere successores eorum, inspirante et docente Spiritu sanctos sanis doctrinis, tanquam vivis ex lapidibus, ita firmiter et circumspecte gesserint, quod nec sonantis impetus aquilonis, nec impiorum machinæ, licet crebris assultibus impugnetur, illud poterunt a sua firmitate movere. Unde, quamvis diebus istis, quidam falsi fratres, Raimundus de Bauviaco, Bernardus Raimundi, et quidam alii, transfigurantes se in angelos lucis, cum sint sathanæ, prius christianæ et apostolicæ fidei contraria prædicantes venenosa prædicatione multorum animas deceperunt, et secum traxerunt ad ruinam : novissime tamen, ille qui revelat mysteria, et ad confutandos seniores Israel dedit spiritum Danieli, ad animas diabolica fraude deceptas respiciens, noluit ulterius perfidiam illorum velari, nec christianæ fidei sinceritatem illorum prædicatione corrumpi ; sed sua admirabili potestate, audientibus et videntibus multis, quod prius latuerat venenum perfidiæ detexit, in augmentum et gloriam fidei christianæ. Cum itaque prædicti Raimundus et Bernardus, atque alii, venerabili fratri nostro Reginaldo Bathoniensi episcopo, et nobilibus viris, vicecomiti de Turenna, et Raimundo de Castro-Novo, qui de consilio nostro in terram Rogerii de Bedieres, pro liberatione venerabilis fratris nostri Albiensis episcopi venerant, occurrissent, et se confiterentur a nobili viro comite Tolosæ et aliis baronibus, qui eos in perpetuum abjuraverant, injuste tractari ; cum pro defensione suæ fidei ad præsentiam nostram se venturos proponerent, si veniendi et redeundi securitatem haberent, memorati episcopi et vicecomes, ne

corda simplicium qui illorum erant fœce imbuti, scandalum paterentur et diffidentiæ adscriberent, si eis audientia negaretur, ex parte nostra et prædicti comitis indulserunt, ut cum omni securitate se conspectui nostro præsentarent, quatinus sub nostro et venerabilis fratris nostri Pictavensis episcopi, apostolicæ Sedis legati, et aliorum discretorum virorum et totius populi examine audirentur : et si recte et sane crederent, probarentur, et postquam a nobis examinati fuissent, nihilominus ad propria remearent securi, ne metu vel violentia quolibet ad confessionem veræ fidei viderentur inducti ; ita tamen quòd, post elapsos octo dies, juxta editum quod exierat, nisi ad fidem nostram redirent, de terris principum qui eos abjuraverant, deberent expelli. Nos itaque indulgentiam ab episcopo et vicecomite factam, quamvis a præfato comite Tolosæ et alios nobilibus viris, sicut diximus, jam exierat edictum ut de terris eorum deberent expelli, ratam habentes, eodem Pictavensi episcopo et comite Tolosæ, et aliis clericis et laicis quasi trecentis, in ecclesia beati Stephani nobiscum pariter congregatis, illis injunximus ut fidem suam nobis exponerent ; et ad catholicæ fidei veritatem redeuntes, infamiam, quam et tota terra et ipsi pariter per damnabilem prædicationem incurrerant, per salutiferam confessionem veræ fidei removerent. Ipsi vero, inter alia verba quæ hinc inde processerunt, cartam quamdam, in qua fidei suæ articulos conscripserant, in medium protulerunt, et eam sicut prolixius conscripta fuerat, perlegerunt. In quâ cum verba quædam deprehendissemus, quæ et suspecta esse videbantur, et nisi plenius exponerentur, hæresim quam prædicaverunt possent velare, quæsivimus ut, verbis latinis respondentes, suam fidem defenderent, tum quia lingua eorum non erat nobis satis nota, tum quia evangelia et epistolæ, quibus tamen fidem suam volebant confirmare, latino eloquio noscuntur esse conscripta. Cumque id facere non auderent, utpote qui linguam latinam penitus ignorabant (sicut in verbis unius eorum apparuit, qui cum latine vellet loqui, vix duo verba jungere potuit et omnino defecit) necesse fuit nos illis condescendere, et de ecclesiasticis sacramentis, propter imperitiam illorum, quamvis satis erat absurdum, vulgarem sermonem habere. Illi igitur duo prin-

cipia esse penitus denegantes, publice coram nobis et prædictis viris confessi sunt, et firmiter asseruerunt quod unus Deus Altissimus omnia visibilia et invisibilia condidisset, quod scripturis, sicut verum est, Evangeliis et Apostolicis comprobatur. Confessi sunt etiam quod sacerdos noster, bonus sive malus, justus vel injustus, et talis etiam quem adulterum aut alias criminosum esse sciebant, indubitanter corpus et sanguinem Christi posset conficere, et per ministerium hujusmodi sacerdotis, et virtutem divinorum verborum, quæ a Domino prolata sunt, panis et vinum in corpus et sanguinem Christi vere transibant. Asseruerunt quoque quod parvuli vel adulti, nostro baptisati baptismate, salvantur, et nullus sine nostro baptismo potest salvari : omnino inficiantes se aliud baptisma aut manus impositionem, sicut eis imponebatur, habere. Affirmaverunt nihilominus, quod vir et mulier matrimonio copulati, si aliud peccatum non impediat, licet carnaliter alter alteri debitum reddat, propter bonum matrimonii excusati salvantur et propter hoc nunquam damnabuntur. Archiopiscopos præterea et episcopos, presbyteros, monachos, canonicos, heremitas, templarios, hospitalarios, affirmaverunt esse salvandos. Dignum quoque et justum esse dicebant, ut ecclesias in honorem Dei atque Sanctorum fundatas, cum summa devotione visitantes adirent, et sacerdotibus et aliis eorum ministris honorem et reverentiam exhibentes, primitias et decimas eis persolvere deberent, et de omnibus parochialibus devote respondere.

(Baronius, *Annal.*, éd. Theiner, t. XIX, p. 465, et dans D. Bouquet, t. XIX.)

FIN DES PIÈCES JUSTIFICATIVES.

ERRATA.

Au lieu de:		lire:
Page 63, lig. 9,	Heptaloque	Heptalogue
66, lig. 5,	saint Thècle	sainte Thècle
80, lig. 18,	forma	confirma
93, lig. 4,	Jésus	le Fils
130, lig. 3,	Paulinisme	Paulicianisme
182, lig. 1,	lui	leur
lig. 26,	dans les Montagnes.	sur les Montagues.
229, lig. 28,	à honneur	en honneur
253, lig. 11,	se mouraient	mouraient
269, lig. 13,	diffusaient	infusaient
276, lig. 24,	Urbain VII	Urbain II
284, lig. 9,	Philagramme	Philogramme
309, lig. 4,	partie cet ouvrage	partie de cet ouvrage
lig. 29,	Gallia	Galliæ
390, lig. 23,	envoyés	renvoyés
518, lig. 14,	sur les bras	sur le bras

[redacted]

TABLE DES MATIÈRES.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.





